

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**Déterminants contextuels et familiaux de l'offre de travail
des femmes au Maroc urbain**

Par

Ouafa Ramdani

Département de Démographie

Faculté des Arts et des Sciences

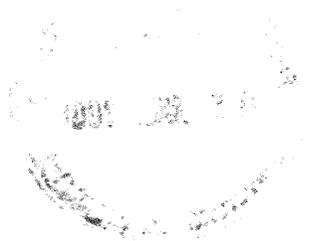
**Thèse présentée à la Faculté des Études Supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D)
en Démographie**

Mai 2001

©Ouafa Ramdani



HB
881
U54
2001
v.003



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Cette thèse intitulée

**Déterminants contextuels et familiaux de l'offre de travail
des femmes au Maroc urbain**

Présentée par

Ouafa Ramdani

A été évaluée par un jury composé de personnes suivantes:

Barthélémy Kuate Defo	: Président rapporteur
Robert Bourbeau	: Directeur de recherche
Victor Piché	: Membre du jury
Suzan Horton	: Examinatrice externe
<i>Marianne Kempeneers</i>	: Représentant du doyen

Thèse acceptée le:

Sommaire

La présente recherche vise à appréhender les mécanismes contextuels et familiaux qui régissent l'offre de travail des femmes au Maroc urbain. Son cadre conceptuel s'appuie sur une approche intégrée macro et microsociale du travail des femmes dans les pays en développement. Les approches macrosociales ont souvent associé ce phénomène au développement économique et au changement qu'il induit dans la structure productive. Elles privilégient le contexte macro-économique et l'aspect "demande de travail" et postulent que l'appareil productif appelle ou rejette les femmes selon la conjoncture.

Cependant, ces approches ont des limites dans le sens qu'elles ne permettent pas d'éclairer adéquatement les diverses modalités et les mécanismes d'insertion des femmes dans la structure productive. C'est pourquoi, la nécessité de dépasser l'analyse des déterminants macrostructurels pour comprendre l'impact du développement économique sur la place qu'occupent les femmes dans les structures de production s'avère inévitable dès le début des années soixante-dix. La complexité de ce phénomène social a requis le recours à d'autres approches méso et microsociales prenant comme cadre d'analyse le ménage ou la famille.

Ainsi, le consensus actuel en sciences sociales souligne non seulement l'importance de l'unité familiale dans l'appréhension de l'offre de travail dans les pays en développement, mais s'accorde sur l'adoption d'une approche intégrée macro et microsociale, qui permet de lier le contexte macro-économique à la sphère familiale et aux caractéristiques individuelles des femmes. Cette approche postule également pour l'interaction entre ces dimensions de l'organisation sociale.

À la lumière de cette approche intégrée, nous avons choisi un outil d'analyse adéquat à notre cadre conceptuel à savoir l'analyse multi-niveaux afin de comprendre comment les caractéristiques contextuelles, familiales et individuelles des femmes sont associées à leur offre de travail au niveau individuel. Dans ce cadre, nous avons utilisé les données de l'Enquête Nationale sur la Famille au Maroc 1995 et celles du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1994. Ainsi, conformément à la structure hiérarchique de cette organisation sociale, trois niveaux d'analyse sont retenus: province, ménage et femme (ou deux niveaux selon l'état matrimonial des femmes). Cet outil d'analyse remédie à notre avis aux lacunes des travaux antérieurs ayant tenté d'adopter cette approche intégrée sans procéder à cette hiérarchisation, et sans tenir compte des facteurs contextuels pour tirer des conclusions au niveau individuel. Les travaux de conceptualisation de l'offre de travail des femmes dans le cadre des modèles démographiques les plus endogènes, esquissés pour les pays en développement, sont un bon exemple à citer pour illustrer ces limites.

Les résultats de l'étude démontrent essentiellement que les variables contextuelles liées à la structure productive et à la situation socio-démographique affectent significativement les chances de travail des femmes, et cela même après le contrôle par les caractéristiques familiales et individuelles des femmes. De plus l'analyse multi-niveaux paraît plus adéquate pour tirer des conclusions fines sur cette influence. En effet, l'analyse classique laisse croire que certaines variables, comme le secteur des services, sont associées significativement à la propension de travail des femmes. Alors que cette association disparaît dès que nous prenons en considération la structure hiérarchique et les variations aléatoires qui existent entre les provinces du Royaume du Maroc.

Les résultats attestent aussi des interactions entre les variables contextuelles et familiales. Ainsi, auprès des célibataires, l'interaction significative entre leur statut socio-économique et le secteur industriel traduit que ce sont les femmes issues des ménages défavorisés qui sont attirées par ce type de structure, en acceptant des conditions de travail et de salaire non confortables. Cette interaction confirme par la même occasion les postulats de la

théorie de la dépendance économique et la contribution des femmes des pays en développement à l'accumulation du capital international. Par ailleurs, l'interaction significative entre le statut socio-économique et le chômage montre que ce dernier touche inégalement la population, en affectant plus particulièrement les femmes des ménages démunis. Les femmes des ménages aisés arrivent à s'intégrer dans le marché du travail, même dans des conditions macro-économiques difficiles. Ces interactions sont relevées, tout en tenant compte des variations aléatoires qui existent entre les provinces ou les ménages.

À côté des variables contextuelles, l'étude met en évidence l'importance des caractéristiques familiales dans l'appréhension de l'offre de travail des femmes au niveau individuel. Ainsi, le statut socio-économique du ménage affecte négativement les chances de travail des femmes, quel que soit leur état matrimonial. Ce qui confirme les postulats de la théorie de stratégie de survie du ménage. Ces postulats sont également vérifiés à travers la variable reflétant la solidarité familiale. En fait, les femmes dont le ménage reçoit des services sous forme de dons matériels de la part de la famille ont une forte propension à intégrer le marché du travail. Par ailleurs, la présence de plus d'un homme actif dans une famille élargie diminue significativement les chances de travail des femmes.

Les résultats relatifs aux caractéristiques familiales témoignent à notre avis d'une réalité complexe des citadines au Maroc. D'une part, la théorie de stratégie de survie du ménage éclaire la nécessité pour les femmes des ménages défavorisés d'intégrer le marché du travail. Et d'autre part, la division sexuelle de travail et le processus de répartition des tâches entre les sexes renonce à cette intégration, dès que le ménage abrite des hommes générateurs des revenus. Cette division sexuelle de travail apparaît aussi à travers l'effet négatif de la présence d'enfants en bas âge sur la probabilité de travail des femmes mariées.

L'étude fait aussi ressortir l'intérêt des caractéristiques individuelles des femmes, non seulement dans l'appréhension du phénomène étudié, mais également en tant que variables de contrôle pour les autres variables du cadre conceptuel. Ainsi, l'éducation affecte les chances de travail des femmes, quoi que pour les célibataires, cet effet paraît via son interférence avec l'âge. Ce qui reflète la réalité d'un marché du travail diversifié qui fait appel aussi bien à une main d'œuvre qualifiée que sans qualification.

Par ailleurs, l'analyse multi-niveaux atteste que les femmes chefs des ménages ont une forte propension à intégrer le marché du travail. Ce nouveau modèle familial qui n'existe pas dans les discours juridiques, n'est pas relatif seulement aux célibataires, veuves ou divorcées, mais concerne aussi les mariées. Ce qui traduit une tendance des femmes à détenir un pouvoir au sein de la famille qui était largement délégué aux hommes.

Finalement, il importe de souligner que la recherche témoigne des effets aléatoires significatifs relatifs à tous les niveaux d'analyse. Ce qui traduit l'existence d'autres mécanismes culturels et sociaux non quantifiés qu'il importe de dévoiler par des procédures complémentaires. Cependant, malgré le recours aux données transversales, en raison de l'inexistence des informations biographiques, l'apport de cette étude en ce qui concerne l'effet des facteurs contextuels sur l'offre de travail des femmes au niveau individuel est très utile pour la conception d'autres études biographiques multi-niveaux.

TABLES DES MATIERES

SOMMAIRE	iii
TABLE DES MATIÈRES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	xviii
LISTE DES GRAPHIQUES	xiv
REMERCIEMENTS	xix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: Travail des femmes dans les pays en développement:	
principales approches macro et microsociales.....	8
1.1) Concept de travail.....	10
1.1.1) Formes de travail	12
1.1.2) Concept de population active ou de main d'œuvre.....	17
1.1.3) Problèmes de mesure de la population active.....	19
1.1.3.1) Occupations principales et secondaires	19
1.1.3.2) Période de référence et période normale de travail	21
1.2) Principales approches macrosociales.....	24
1.2.1) Industrialisation, structure productive et travail des femmes.....	24
1.2.2) Expansion du capitalisme, dépendance économique et travail des femmes.....	31
1.2.3) Théorie de la segmentation du marché du travail et travail des femmes.....	38
1.3) Principales approches méso et microsociales	41
1.3.1) Théorie de l'acquisition du statut, du capital humain ou des rapports sociaux de sexe?.....	41
1.3.2) Structures familiales: courants théoriques à repenser.....	46
1.3.2.1) Le ménage: une expression résidentielle des logiques familiales	48

1.3.2.2) Le concept de famille.....	51
1.3.2.3) Évolution des structures familiales : courants théoriques à repenser.....	52
1.3.3) Nouvelle Économie de la Famille.....	57
1.3.3.1) Extension du modèle par Easterlin.....	59
1.3.4) Approche institutionnelle.....	64
1.3.5) Approche de stratégie de survie.....	68
1.4) Vers une approche intégrée de l'offre de travail des femmes.....	73
1.4.1) Thèse de l'interaction entre la sphère familiale et la sphère productive.....	74
1.4.2) Revue critique des études ayant adopté une approche intégrée de travail des femmes dans les pays en développement.....	77
Conclusion.....	82
CHAPITRE 2: Contexte socio-démographique	
et structures familiales au Maroc	85
2.1) Quelques transformations des paramètres démographiques au Maroc.....	88
2.1.1) Fécondité au Maroc : une baisse quasi- exclusivement urbaine.....	89
2.1.1.1) Nuptialité au Maroc : un recul du mariage dans les milieux citadins.....	88
2.1.1.1) Contraception au Maroc : une pratique des citadines.....	90
2.1.2) Niveaux et tendances récentes de la mortalité au Maroc.....	96
2.1.3) Migration interne au Maroc: dominance de l'exode rural et politiques de décentralisation.....	98
2.1.3.1) Exode rural au Maroc: la forme de mobilité la plus dominante.....	98
2.1.3.2) Migration des femmes : une caractéristique de la mobilité interne Maroc.....	au 101
2.2) Conséquences démographiques : croissance et jeunesse de la population.....	99
2.2.1) Accroissement de la population totale.....	104

2.2.2) Accroissement de la population d'âge actif et pressions sur le marché du travail	105
2.3) Ménages et diversification des structures familiales au Maroc	107
2.3.1) Ménages au Maroc : dimensions et tendances récentes	107
2.3.2) Structures familiales au Maroc: une pluralité des modèles	109
2.4) Solidarité familiale au Maroc: contenu et étendue des échanges inter-familiaux	113
2.4.1) Étendue des échanges inter-familiaux	115
2.4.2) Contenu des échanges inter-familiaux : importance des services en dons	118
Conclusion	121

CHAPITRE 3: Structure productive, profil individuel et familial

des femmes actives au Maroc urbain: états des connaissances	122
3.1) Cadre macro-économique et travail des femmes au Maroc	122
3.1.1) Performances de l'économie marocaine	123
3.1.1.1) Mesure des performances	123
3.1.1.2) Performances sectorielles	126
3.2) Conséquences du cadre macro-économique sur le travail des femmes	131
3.2.1) Travail des femmes citadines: un taux d'activité en hausse	132
3.2.2) Chômage urbain au féminin	133
3.2.3) Structure productive et secteurs d'attraction des femmes	135
3.2.4) Travail féminin et avantage comparatif du marché du travail	138
3.2.5) Femmes actives au Maroc urbain: quelle situation dans la profession?	143
3.3) Travail des femmes urbaines: quel profil individuel?	146
3.3.1) Travail des femmes urbaines: prédominance des jeunes	146
3.3.2) Femmes au travail: de plus en plus des mariées	148

3.3.3) Travail des citadines: une formation peu qualifiante.....	150
3.3.4) Femmes chefs des ménages: une activité en hausse	152
3.4) Diagnostic du profil familial des citadines en activité	153
3.4.1) Famille élargie en faveur de la participation des femmes.....	153
3.4.2) Travail des femmes urbaines: une nécessité pour les ménages défavorisés.....	154
3.4.3) Enfants en bas âge: quelle contrainte pour le travail des mères citadines?.....	157
3.4.4) Solidarité familiale et travail des femmes: quelle stratégie familiale?	160
Conclusion	162
CHAPITRE 4: Cadre conceptuel, objectifs et hypothèses de la recherche	164
4.1) Cadre conceptuel	164
4.1.1) Niveau macro : structure productive et facteurs socio-démographiques.....	166
4.1.1.1) Structure productive	166
4.1.1.2) Le chômage	170
4.1.1.3) Statut socio-démographique	171
4.1.2) Niveau méso : facteurs familiaux	173
4.1.2.1) Statut socio-économique du ménage	173
4.1.2.2) Structure et organisation familiale.....	177
4.1.2.3) Présence d'enfants en bas âge dans le ménage.....	180
4.1.2.4) Solidarité familiale.....	184
4.1.3) Niveau micro: caractéristiques individuelles des femmes	186
4.1.3.1) Âge des femmes.....	186
4.1.3.2) Éducation des femmes	187
4.1.3.3) Statut familial de la femme dans le ménage.....	191
4.1.3.4) État matrimonial des femmes.....	184

4.1.3.5) Statut migratoire des femmes.....	196
4.2) Objectifs et hypothèses de la recherche.....	189
4.2.1) Objectifs de la recherche.....	189
4.2.2) Hypothèses de la recherche.....	190
Conclusion.....	202
 CHAPITRE 5 : Méthodologie générale de la recherche:	
population à l'étude, instrument de recherche et méthodes d'analyse.....	203
5.1) Population à l'étude et devis de recherche.....	203
5.2) Variables dépendante et indépendantes.....	206
5.2.1) Variable dépendante.....	206
5.2.2) Variables indépendantes.....	206
5.2.2.1) Niveau macro: variables contextuelles.....	198
5.2.2.2) Niveau méso: variables familiales.....	208
5.2.2.3) Niveau micro: variables individuelles.....	212
5.3) Instrument de recherche.....	214
5.3.1) Aperçu sur le plan de sondage.....	215
5.3.2) Concepts et limites des données.....	217
5.3.2.1) La population active.....	217
5.3.2.1.1) La population active occupée.....	218
5.3.2.1.2) Population active en chômage.....	219
5.3.2.2) Population inactive.....	219
5.3.3) Limites des données.....	221
5.4) Méthodes d'analyse.....	223

5.4.1) Analyse descriptive	223
5.4.1.1) Mesures de position, corrélations et tests statistiques	223
5.4.1.2) Analyse factorielle	224
5.4.2) Analyse associative	228
5.4.2.1) Régression logistique classique	228
5.4.2.2) Régression logistique multi-niveaux	230
5.4.2.2.1) De l'approche classique à l'approche multi-niveaux	230
5.4.2.2.2) Modèles logistiques multi-niveaux	236
5.4.2.2.3) Estimation des paramètres	240
5.4.2.2.4) Hypothèse d'une variation binomiale au premier niveau	243
5.4.2.2.5) Hypothèse d'une variation extra-binomiale du premier niveau	244
5.4.2.2.6) Tests statistiques	245
Conclusion	246
CHAPITRE 6 : Analyse des résultats:	
de l'analyse descriptive à l'analyse multi-niveaux	248
6.1) Analyse descriptive : tests statistiques et analyse factorielle	249
6.1.1) Taux d'occupation des femmes et variables contextuelles: quelles corrélations?	249
6.1.2) Analyse différentielle des taux d'occupation selon les variables individuelles: quels enseignements des tests statistiques?	252
6.1.3) Taux d'occupation des femmes selon les variables familiales: quel apport de l'analyse descriptive?	258
6.1.4) Analyse Factorielle : quelle adéquation des solutions factorielles?	269
6.1.4.1) Outils de diagnostic des solutions factorielles	269
6.2) Analyse associative: de l'approche classique à l'approche multi-niveaux	272

6.2.1) Variables contextuelles et offre de travail des femmes : quel apport de l'analyse multi-niveaux?	272
6.2.2) Variables familiales et offre de travail des femmes: quelle association?.....	286
6.2.3) Variables individuelles et offre de travail des femmes: quel contrôle pour les variables contextuelles et familiales?	298
6.2.4) Mécanismes d'interaction entre les variables du cadre conceptuel	309
6.2.4.1) Interactions entre les variables d'un même niveau	309
6.2.4.2) Interactions entre les variables de niveaux différents.....	312
6.2.5) Effets aléatoires expliqués par les différences entre les variables du cadre conceptuel.....	317
6.2.6) Effets aléatoires non expliqués par les différences entre les variables du cadre conceptuel.....	318
Conclusion	319
Conclusion générale.....	321

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Effectif de la population marocaine par milieu de résidence, selon les quatre derniers recensements	104
Tableau 2.2 : Population en âge d'activité au Maroc selon le milieu de résidence depuis 1960	106
Tableau 2.3: Structures des familles selon le milieu de résidence, Maroc urbain 1995 (en %)	111
Tableau 2.4: Répartition des chefs des ménages selon les groupes familiaux et l'échange d'aide, Maroc 1995 (en %)	116
Tableau 2.5: Répartition des services fournis ou reçus par les ménages, Maroc 1995 (en %)	119
Tableau 3.1: Croissance économique par secteur d'activité au Maroc (en %)	129
Tableau 3.2: Population active féminine et taux brut d'activité depuis 1960 Maroc urbain (%)	132
Tableau 3.3: Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe, Maroc urbain (en %)	145
Tableau 3.4: Taux de féminisation de la population active selon les quintiles de niveau de vie, Maroc 1992 (en %)	155
Tableau 3.5 : Femmes face à la garde des enfants selon le lieu de résidence, Maroc urbain 1995 (en %)	158
Tableau 3.6: Taux d'activité des femmes selon les services reçus de la part de la famille, Maroc urbain 1995 (en %)	161
Tableau 5.1: Répartition des femmes de l'échantillon selon le type d'activité	205

Tableau 5.2: Répartition des ménages - échantillon et des districts selon les régions économiques du pays.....	216
Tableau 6.1: Mesures de position, dispersions des variables contextuelles et leurs corrélations avec le taux d'occupation des femmes, Maroc urbain 1994.....	250
Tableau 6.2: Fréquence des femmes actives occupées et inactives et leur taux d'occupation selon les variables individuelles et familiales, Maroc urbain 1995 (en %).	253
Tableau 6.3 : Modèles logistiques simples et multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, variation extra-binomiale, variables contextuelles, Maroc urbain 1995.....	274
Tableau 6.4 : Modèles multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, modèle 4 dans lequel les variables contextuelles significatives sont aléatoires au niveau supérieur de façon successive, Maroc urbain 1995.....	275
Tableau 6.5 : Modèles logistiques simples et multi-niveaux de l'offre de travail des Femmes, variation extra-binomiale, variables familiales, Maroc urbain 1995.....	288
Tableau 6.6 : Modèles multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, modèle 4 dans lequel les variables familiales significatives sont aléatoires au niveau supérieur de façon successive, Maroc urbain 1995.....	291
Tableau 6.7 : Modèles logistiques simples et multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, variation extra-binomiale des résidus individuels, variables individuelles, Maroc urbain 1995.....	300
Tableau 6.8: Modèles multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, modèle 4 dans lequel les variables individuelles significatives sont aléatoires au niveau supérieur de façon successive, Maroc urbain 1995.....	301
Tableau 6.9: Modèles multi-niveaux des chances de l'offre de travail des femmes, hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus individuels, variables d'interactions entre les trois niveaux d'analyse, Maroc urbain 1995.....	311
Tableau 6.10 : Variances inconditionnelles, résiduelles et pourcentage de variance expliquée selon le modèle d'analyse et l'hypothèse sur les résidus individuels	317

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1: Taux brut d'activité selon le sexe au Maroc urbain (en %)	133
Graphique 3.2: Taux de chômage selon le groupe d'âge et le sexe au Maroc urbain 1994 (en %)	134
Graphique 3.3: Population active occupée selon le secteur d'activité et le sexe (en %).....	136
Graphique 3.4: Population active occupée selon la catégorie de professions et le sexe (en %).....	140
Graphique 6.1: Taux d'occupation des femmes selon le groupe d'âge et l'état matrimonial (en %)	255
Graphique 6.2: Taux d'occupation des femmes selon le niveau d'éducation (en %)	256
Graphique 6.3: Taux d'occupation des femmes selon leur statut familial (en %).....	257
Graphique 6.4: Taux d'occupation des femmes selon la structure familiale (en %).....	260
Graphique 6.5: Taux d'occupation des femmes selon le nombre d'hommes actifs dans le ménage (en %)	261
Graphique 6.6: Taux d'occupation des femmes selon la profession du chef de ménage (en %).....	268
RÉFÉRENCES	337

ANNEXES

Annexe 1: Répartition des femmes et des ménages selon les provinces du Royaume, Maroc urbain, 1995.....	ii
Annexe 2: Variables contextuelles socio-démographiques et macro-économiques par province, Maroc urbain 1994.....	vi
Annexe 3: Test de Hausman appliqué aux données des femmes mariées (fonctions logistiques simultanées), Maroc urbain 1995.....	vi

Annexe 4: Résultats de l'analyse factorielle relatifs à l'indice du statut socio-économique du ménage	ix
Annexe 5: Résultats de l'analyse factorielle relatifs à l'indice du statut socio-démographique de la province	xvi
Annexe 6: Modèles logistiques multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, hypothèse d'une variation binomiale des résidus individuels, Maroc urbain 1995	xxi
Annexe 7: Modèles logistiques multi-niveaux de l'offre de travail des femmes deux niveaux d'analyse, niveau 1: ménage, niveau 2: femme, Maroc urbain 1995	xxv
Annexe 8: Questionnaire de l'Enquête Nationale sur la Famille au Maroc 1995.	

Remerciements

Je remercie particulièrement mon directeur de recherche M. Robert Bourbeau pour le grand support qu'il m'a fourni tout au long de ce travail. C'est grâce à ses précieux conseils, ses lectures très attentives de mes écrits, ses encouragements constants et sa grande disponibilité, même pendant son année sabbatique, que ce travail a pu être achevé.

Je voudrais également remercier M. Barthélémy Kuate Defo pour ses remarques et ses conseils relatifs à l'analyse multi-niveaux.

C'est aussi l'occasion pour moi d'exprimer ma profonde gratitude au Programme de Bourse de la Francophonie et à travers elle l'État Canadien qui a assuré le financement de cette thèse. Dans ce cadre, je ne peux m'empêcher de remercier M. Ugo-Mercier et M^{me} Alexandridis pour leur aide et leur disponibilité tout au long de cette formation.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance à l'Université de Montréal, en particulier au Département de Démographie, pour m'avoir assuré un cadre de travail très agréable.

Mes remerciements s'adressent enfin au directeur du Centre d'Orientation et de Planification de l'Éducation M. Hassan El Amrani pour m'avoir permis d'entreprendre cette formation. Je remercie aussi la division des Recensements du Ministère de la population pour avoir mis à ma disposition les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat ainsi que celles de l'Enquête Nationale sur la Famille au Maroc.

Introduction

Le travail des femmes, ce phénomène multidimensionnel a connu une évolution considérable partout dans le monde au cours des quatre dernières décennies. Ainsi, à l'échelle des cinq continents, le taux de participation des femmes au marché du travail est passé de 35,9% durant la période 1950-1960 à 47,9% au cours de la décennie 1980-90, soit un accroissement annuel moyen de 1,53% (Tzannatos, 1999). Cependant, cette amélioration en terme de contribution des femmes à la vie active cache de grandes disparités régionales, sous-régionales, entre pays et même à l'intérieur d'un même pays.

En effet, durant la même période, le taux de participation des femmes est passé de 61,9% à 76,0% dans l'Europe centrale et de l'est, de 60,7% à 57,1% en Afrique de l'Ouest, de 36,6% à 53,5% dans le reste de l'Europe, de 35,4% à 50,9% au Pacifique et en Asie de l'est, de 35,3% à 44,8% dans le sud et l'est de l'Afrique, de 32,7% à 46,8% en Amérique (USA et Amérique Latine), de 39,0% à 29,2% dans le sud de l'Asie et de 11,7% à 22,8% dans le Moyen orient et l'Afrique du Nord (ibid).

En Afrique du Nord et au Maghreb en particulier, malgré les similitudes spatiales, historiques et culturelles, on assiste à des différences en terme de participation des femmes au marché du travail entre les pays de cette région. Désormais, en 1994, le taux de participation des femmes s'établit à 24% en Tunisie, à 23% en Mauritanie, à 21% au Maroc et à 10% en Algérie (PNUD, 1995; Boudiaf, 1997). De même, à l'intérieur de chaque pays, on assiste à des disparités de l'offre de travail des femmes selon les milieux de résidence ou les régions.

Par ailleurs, ces taux de participation agrégés cachent plusieurs réalités en terme de la nature et du profil même de cette participation, non seulement entre les pays de cette région de l'Afrique mais également entre les régions du même pays. Ainsi, l'étude menée par le PNUD (1995) dévoile que si les femmes marocaines n'enregistrent pas le taux de participation le plus élevé parmi leurs homologues maghrébines, elles occupent par contre une place privilégiée dans les professions libérales et techniques et dans les fonctions d'encadrement et de responsabilité administrative (25,5% de l'encadrement administratif marocain). En effet, l'indicateur de participation des femmes au processus de décision

économique et politique (IPF) estimé par le PNUD (1995), classe le Maroc en tête de file au Maghreb en terme d'habilitation des femmes à participer aux activités économiques et professionnelles.

Cependant, la comparaison de cette participation, qu'elle soit dans le temps ou dans l'espace suscite plusieurs réflexions. Les taux de participation enregistrés sont sérieusement affectés par des pratiques conceptuelles et statistiques notamment dans les pays en développement. De plus, la contribution économique des femmes dans ces pays est généralement sous-estimée (Moser, 1989; Standing, 1999).

En effet, comme l'attestent plusieurs études sur la définition, la mesure de la main d'oeuvre et l'évaluation de l'activité économique, la réalité des pays du tiers monde est si complexe qu'elle ne correspond pas à celle des pays développés où sont généralement conçues ces mesures et définitions. Pour les femmes, en particulier, la question de leur contribution à la production économique et à la vie active reste encore au centre des débats actuels en sciences sociales, et entretient de nombreux partis pris.

Par ailleurs, hormis ces problèmes conceptuels et méthodologiques liés à la mesure de la participation économique des femmes dans les pays en développement, plusieurs études scientifiques tentent de comprendre les mécanismes qui régissent cette participation. À cet égard, on a généralement mis l'accent sur la relation entre l'évolution de l'offre de travail des femmes et les changements opérés dans la structure productive. Ainsi, comme l'attestent plusieurs écrits, le travail rémunéré des femmes dans les pays en développement à revenu moyen tend à suivre les tendances relevées dans les pays développés, et cela plus particulièrement dans les milieux citadins. Cette tendance se caractérise par la mobilité sectorielle de l'emploi féminin du secteur primaire ou agricole vers le secondaire et le tertiaire (Horton, 1999; Standing, 1999).

Dans cette optique, Horton (1999) à travers son étude sur le travail féminin dans les pays en développement récapitule qu'au cours du processus du développement économique, les femmes tendent à être attirées par les secteurs des services, de l'industrie et du commerce, malgré les différences de l'ampleur de cette attraction entre les pays ou les régions du même

pays. Ainsi, en Amérique latine, et depuis le début des années quatre vingt, les femmes sont très représentées dans le commerce, les services et l'industrie. En Asie, elles sont concentrées dans les mêmes secteurs y compris celui de l'agriculture. La même tendance est mise en relief dans le Moyen orient et en Afrique du Nord, même si les niveaux de participation dans cette région sont inférieurs à ceux des autres régions. Par ailleurs, une autre tendance qui caractérise l'évolution de l'offre de travail des femmes dans les pays en développement a trait à leur concentration dans les industries légères comme les industries alimentaires, du textile et de la confection (Horton, 1999; Mehra et Gammage, 1999).

Pour comprendre cette évolution, plusieurs chercheurs s'attachent à appréhender les facteurs de nature multidimensionnelle associés à l'offre de travail des femmes dans les pays en développement. Ainsi, si de profondes divergences théoriques existent, le débat actuel s'entend sur la nécessité d'une approche intégrée, faisant appel à la fois aux théories d'ordre macro et microsociales.

Les approches macrosociales ont généralement tenté d'éclairer le travail féminin en rapport avec le développement économique et le changement qu'il induit dans la structure productive. Ces approches privilégiant le contexte macro-économique et l'aspect demande de travail, sont essentiellement fondées sur l'étude des restructurations de l'appareil productif qui appelle ou rejette les femmes suivant la conjoncture. Par ailleurs, et dans le cadre de la même perspective, certaines approches comme la théorie de la dépendance économique postulent que le développement ne bénéficie pas aux femmes. En fait, l'expansion du capitalisme au niveau international et le changement social qu'il induit, implique l'existence des rapports inégaux non seulement entre les groupes sociaux, mais également entre les sexes dans la sphère productive et le marché du travail. On assiste ainsi à une marginalisation des capacités productives des femmes qui ne signifie pas leur exclusion du développement.

Cependant, les limites adressées à ces approches d'ordre macro consistent dans le fait qu'elles ne semblent pas expliquer adéquatement les diverses modalités et les mécanismes de l'insertion des femmes dans la sphère productive. Ainsi, la nécessité de dépasser l'analyse des déterminants macrostructurels pour comprendre l'impact du développement

économique sur la place qu'occupent les femmes dans les structures de production s'impose dès le début des années soixante dix. La complexité des liens qui existent entre le travail des femmes et l'organisation sociale requiert le recours aux approches axées sur des aspects micro et méso. Ces approches, en visant à dépasser les problématiques macro, considèrent plus particulièrement la famille ou le ménage comme cadre d'analyse.

Cependant, le consensus actuel s'accorde sur l'adoption d'une approche intégrée du travail des femmes qui permet de lier la sphère productive à la sphère familiale et aux caractéristiques individuelles des femmes, pour comprendre les mécanismes qui régissent leur travail. En effet, le fait de retenir ces dimensions de l'organisation sociale dans cette appréhension permettrait de sortir d'une perspective macroéconomique totalisante et d'une problématique micro axée sur le choix individuel et familial. Désormais et du point de vue statistique, considérer cette perspective macro pour comprendre un phénomène au niveau individuel induirait ce qu'on appelle "l'erreur écologique". De même, le fait d'adopter une optique micro qui néglige les facteurs macrostructurels et contextuels dans cette appréhension, entraînerait ce qu'on appelle "l'erreur atomiste". Dans ce sens, les travaux actuels ont d'abord mis en lumière la nécessité d'une approche conjointe de la sphère productive et la sphère familiale, puis celle d'une articulation et d'une interaction entre ces structures de l'organisation sociale.

Sous l'angle de cette approche intégrée, nous voulons comprendre comment la structure productive, la sphère familiale et les caractéristiques individuelles des femmes affectent conjointement leur participation économique au Maroc urbain. Dans cette perspective, nous visons également à explorer les mécanismes éventuels d'interaction entre ces trois dimensions de l'organisation sociale. De ce fait, nous allons adopter une approche d'analyse multi-niveaux adéquate au caractère et à la structure hiérarchique de ces dimensions associées à l'offre de travail des femmes.

En effet, rares sont les études empiriques ayant tenté de comprendre l'implication économique des femmes, tout en situant ces dernières dans leur sphère familiale et leur contexte macro-économique et en adoptant un outil d'analyse adéquat au caractère hiérarchique de cette organisation sociale. De plus, ces investigations ont rarement tenu

compte des éventuelles forces d'interaction entre les niveaux d'analyse de cette structure hiérarchique (Wolf, 1990). À cet égard, notre cadre d'analyse s'articule autour des trois objectifs suivants:

- Procéder à une analyse de l'effet de la structure productive et du contexte socio-démographique sur l'offre de travail féminine au Maroc urbain.
- Mettre en évidence les caractéristiques des ménages et celles des femmes dont le rôle est d'augmenter ou d'atténuer leurs chances d'être occupées, et cela en présence des caractéristiques contextuelles et du marché du travail.
- Faire ressortir les facteurs contextuels qui sont directement associés à la participation des femmes au marché du travail, après leur contrôle par les caractéristiques familiales et individuelles des femmes.

Plus spécifiquement, nous postulons les hypothèses suivantes:

- Plus les secteurs secondaire et tertiaire sont développés, et plus le statut socio-démographique s'améliore d'une province à une autre, plus les femmes ont de fortes chances d'être actives. Par contre, plus le chômage s'amplifie d'une province à une autre, plus ces chances sont réduites.
- En tenant compte des caractéristiques contextuelles, les femmes vivant des difficultés financières sont plus susceptibles de participer au marché du travail que les femmes appartenant aux ménages aisés. Il en est de même pour les femmes des ménages individuels et des familles élargies en comparaison avec celles des familles nucléaires. On postule également que la présence d'hommes actifs et d'enfants en bas âges dans le ménage a un effet négatif sur les chances qu'ont les femmes d'être occupées notamment pour les mariées.
- Les femmes jeunes et celles qui sont éduquées ont de fortes chances d'intégrer le marché du travail. Les femmes chefs des ménages sont plus susceptibles d'avoir une activité économique, quel que soit leur état matrimonial. Cependant, la prise en

considération des caractéristiques contextuelles et familiaux pourrait influencer sur le sens de la direction des résultats.

- Les caractéristiques contextuelles jouent deux rôles importants dans la détermination de l'offre de travail des femmes. D'abord, elles influencent la participation différentielle des femmes entre les provinces du Maroc urbain. Ensuite, ces caractéristiques peuvent jouer un rôle important dans cette participation en se substituant ou en complétant les effets des caractéristiques individuelles des femmes et celles de leurs ménages.

Pour vérifier ces hypothèses, nous allons exploiter les données du Recensement de la Population et de l'Habitat 1994 et celles de l'Enquête Nationale sur la Famille 1995. À cet effet, la présente recherche est organisée en six chapitres. Nous présentons dans le premier chapitre le débat sur les principales théories macro et microsociales ayant mis l'emphase sur la sphère productive et l'unité familiale pour élucider les mécanismes qui régissent l'offre de travail dans les pays en développement. L'objectif de ce chapitre est de mettre en évidence l'adoption d'une approche intégrée de travail des femmes axée sur le contexte démo-économique, familial et les caractéristiques individuelles des femmes. Le deuxième chapitre fera l'objet de l'état des connaissances sur le contexte socio-démographique et les structures familiales au Maroc. Dans la même optique, le troisième chapitre fera ressortir le rapport entre les performances macro-économiques et la structure productive avec l'offre de travail des femmes au Maroc urbain.

Partant de l'état des connaissances d'une part, sur les approches théoriques macro et microsociales et d'autre part, sur le contexte du Maroc urbain, le quatrième chapitre s'attachera à esquisser un cadre conceptuel et postuler les hypothèses de la recherche. Par ailleurs, en vue de mettre à l'épreuve ce cadre conceptuel et vérifier ses hypothèses, nous présentons dans le cinquième chapitre la méthodologie générale adoptée dans le cadre de ce travail. Enfin, le chapitre six sera consacré à la présentation et à l'analyse des résultats et s'attachera à illustrer l'adéquation de l'analyse multi-niveaux au cadre conceptuel de la présente recherche. À la lumière de ces résultats, nous clôturons cette étude par la suggestion d'une stratégie globale et intégrée de travail des femmes, corollaire de leur contribution au développement économique et social du Maroc de demain.

Première partie:

**Vers une approche intégrée de l'offre de travail des femmes
dans les pays en développement**

Chapitre 1

Travail des femmes dans les pays en développement: principales approches macro et microsociales

Le thème du travail reste au cœur des débats actuels et des recherches contemporaines. Son caractère multidimensionnel préoccupe un grand nombre de chercheurs soucieux de l'appréhension de ses mécanismes et ses déterminants. L'étude de cette composante de production implique non seulement la prise en considération des conditions sociales et techniques de la production, mais également leur interaction avec les autres espaces de l'organisation sociale. En effet, le travail n'est pas seulement une relation à la nature que l'homme fournit (contenu physique) afin d'en extraire de quoi subvenir à ses besoins, mais aussi une relation qui le réunit à d'autres hommes et femmes dans un cadre social bien déterminé.

En fait, tout processus de production s'appuie sur une division sociale de travail. Cette division de travail se fonde principalement sur la nature de l'activité économique qu'elle soit agricole, industrielle, tertiaire, etc. sur laquelle se sont greffées d'autres formes de division: par sexe, au sein de l'unité de production, en travail manuel et intellectuel, de conception et d'exécution, etc.. Laquelle division a été permise grâce aussi bien aux compétences de la personne et surtout à la place qu'elle occupe dans le processus de production et de reproduction des rapports sociaux (Barrère-Maurisson, 1987).

Le travail féminin en particulier entretient de nombreux partis pris et cristallise bien des passions. Certains l'érigent en condition de base tant pour l'épanouissement individuel des femmes que pour le développement économique et social. D'autres y voient plutôt la cause principale de l'éclatement de la famille et la source de la plupart des maux qu'elle connaît dans les sociétés contemporaines. Beaucoup le considèrent comme un signe des temps et une contrainte à laquelle on s'accommode avec plus ou moins de bonheur. Il représente, cependant, pour des centaines de millions de parents, de jeunes et de conjoints, un espoir de

conditions de vie et d'accroître les chances de promotion sociale, individuelle et familiale (Meknassi, 1994).

Dans le cadre de la présente étude, notre objectif majeur est d'appréhender les facteurs déterminant la participation des femmes du Maroc urbain à l'activité économique. Plus précisément, cette investigation vise à voir comment les caractéristiques socio-démographiques des femmes et de leurs familles, ainsi que les conditions de la sphère productive affectent leur comportement face à l'activité économique. En effet, les études empiriques sur la question des déterminants de l'offre de travail des femmes dans les pays en développement ont rarement tenté de considérer dans un cadre cohérent des facteurs qui relèvent à la fois des femmes, de l'unité familiale et de la sphère productive. À notre avis, la non prise en compte du contexte familial et macro-économique où vivent les femmes dans l'explication de leur offre de travail entraîne sans aucun doute des interprétations fallacieuses. C'est dans ce sens que nous voudrions adopter un cadre d'analyse qui s'articule autour de ces trois dimensions de l'organisation sociale pour comprendre la participation des femmes à la vie active et les mécanismes qui la régissent.

Avant de présenter ce cadre d'analyse et le contexte de l'étude, il nous semble nécessaire d'examiner préalablement l'état actuel des connaissances sur les approches théoriques essentielles qui ont traité du travail des femmes dans les pays en développement. Plus particulièrement, nous mettons l'emphase sur les approches macro qui ont tenté d'éclairer la participation économique des femmes en rapport avec le développement économique et le changement qu'il induit dans la structure productive. Aussi, dans une perspective méso et micro, on se penchera sur les approches économiques et sociologiques qui ont considéré les femmes et l'unité familiale comme cadre d'analyse pour expliquer leur offre de travail. Toutefois, avant de passer en revue ces approches théoriques relatives à ces trois niveaux d'analyse, il importe d'examiner le concept clé dans cette recherche à savoir le concept du travail des femmes; et d'étudier plus précisément comment est défini actuellement ce concept dans les statistiques nationales des pays en développement.

1.1) Concept de travail

Comme nous l'avons avancé précédemment, le concept de travail présente plusieurs facettes et a trait à diverses disciplines. Selon une définition classique, le travail est un " fait humain à dimensions multiples ". C'est à la fois une source d'enrichissement, une dépense d'énergie et un facteur de production. Son impact et sa signification dépendent des systèmes de valeurs (Ferréol et Deubel, 1990). Doit-on alors voir en lui, comme se demandent Ferréol et Deubel, une souffrance, un remède à l'ennui, une épreuve salutaire ou tout simplement un instrument de mesure ? Suivant l'optique considérée, cette question intéresse l'ergonome, l'économiste et le sociologue. La dimension contextuelle -, l'époque, les idéologies en présence, l'état des sciences et des techniques - suggère le concours de plusieurs autres disciplines comme la philosophie, l'histoire ou l'ethnologie.

En fait, chaque civilisation développe une " vision du monde " qui lui est spécifique. Ses conceptions en matière éthique nous renseignent sur les styles de vie. Les aspirations relatives à la mobilité, à la protection sociale, au travail et aux rémunérations peuvent s'exprimer différemment. Ainsi, alors que dans les sociétés primitives, la distinction travail/loisir s'avère délicate, la cité Grecque n'accorde que peu d'importance aux activités artisanales. Aristote est tellement convaincu que l'homme ne surgit que là où règne la liberté qu'il refuse de donner le nom d'homme aux membres de l'espèce humaine qui restent soumis à l'emprise de la nécessité vitale (Bouvier, 1994; Dubois, 1987; Ferréol et Deubel, 1990; Kurz, 1995).

Dans la Grèce classique, le verbe " travailler " recouvre un sens péjoratif car il était lié à la notion d'asservissement, elle-même liée à celle de nécessité. La véritable dignité pour l'homme consistait à participer à la gestion des affaires de la cité. La reconnaissance de la citoyenneté s'apparentait à celle de la communauté politique. Il existait une différenciation entre l'activité professionnelle et l'activité politique. Ce n'est qu'à la fin du Moyen âge que seront progressivement valorisés effort productif et accumulation du capital. Et ce n'est donc que récemment, avec " l'éthique du labeur ", que la valorisation du travail comme activité essentielle de l'Homme a émergé. Cette conception est particulièrement portée par les courants philosophiques, scientifiques et économiques du XVIIème et XVIIIème siècle.

Ainsi, durant le XVIII^{ème} siècle (A. Smith, J.B Say et Malthus), le travail est défini comme une activité industrielle qui devient un lien social au sens bien marchand. Il est apparu avec le capitalisme marchand puis s'est affirmé avec le capitalisme industriel (Feytout, 1998). Engel et Marx confortent ensuite ce courant de pensées qui trouve son essor avec l'industrialisation de l'économie (Mascotto, 1997).

Étant la fonction sociale par excellence, le travail devient la source de toute production, ce qui justifie la collectivisation des moyens de production durant tout le XVIII^{ème} siècle. Par ailleurs, étant effectué en échange d'un revenu, le travail est appréhendé de façon abstraite c'est à dire comme valeur¹, ce qui explique le principe d'aliénation (Encadrement, 1995; Kurz, 1995). À ce sujet, une lecture terminologique des œuvres de Marx révèle immédiatement que le concept de "travail", le travail sans prédicat ni qualité, le "travail pur ou épuré" de toute connotation expressive, n'y figure nulle part. Si nous avons bien affaire au travail, dans tous les cas, Marx nous ramène au "travail vivant", au "travail réel", au "travail social", au "pur travail", à "la force de travail", ou bien encore au "travail mort", au "travail objectivé" et au "travail aliéné"... La liste n'est point exhaustive, loin de là, et s'il arrive que Marx emploie le travail sans qualificatif, c'est que dans le contexte d'insertion, ce terme fait expressément référence à "la valeur d'usage", à "la valeur d'échange", à "la plus-value", à la catégorie économique du travail en tant que travail abstrait ou encore à sa "valeur générale" (Mascotto, 1997).

Ainsi, le lien entre le travail et revenu, fondement de l'approche du travail, prédomine durant tout le vingtième siècle qui s'achève par la crise de la société salariale. Toutefois, en réaction à l'exclusivité de cette approche, se développe bientôt la contestation du travail qui est perçu en même temps comme élément d'asservissement et d'exploitation. La critique économique du capitalisme naît en réalité de cette contestation essentiellement sociale. Comme le rappelle

¹ Kurz, en reprenant les idées de Marx à ce niveau avance que "...mais toujours et seulement le travail abstrait qui s'incarne dans la forme marchande ou forme valeur, c'est à dire "la dépense de la force de travail humaine" comme fin en soi, dans les conditions matérielles établies par la concurrence des sujets sur le marché. Il est nécessaire de mieux expliciter cette identité entre le concept de travail en tant que tel et le travail abstrait lié à la forme marchande, identique qui rend impossible un dépassement de la marchandise et de l'argent au sein de l'ontologie du travail" (Kurz, 1995).

Mascotto (1997), la contradiction du capitalisme ne réside pas dans le capitalisme lui-même. La contradiction se loge dans l'écart, ontologiquement donné et historiquement développé, entre le réel et l'univers économique qui s'éloigne chaque jour davantage de ce réel. En effet, Marx analyse dans le capital le capitalisme comme système de la valeur, c'est à dire comment le capital exploite et organise le travail vivant. Ainsi, par la suite, avec le chômage, l'exclusion, la précarisation des emplois et les conséquences de la crise du salariat (déstabilisation des stables, installation de la précarité, déficit des places occupables dans la structure sociale) renaît le besoin d'une reconnaissance sociale dont le travail est un vecteur essentiel.

En fait, avec le développement du capitalisme et son mode de reproduction salariale, la contrainte morale de travailler pour vivre prit la forme concrète de l'obligation sociale, pour le plus grand nombre, de " la mise en emploi " laborieux. Dorénavant, travailler signifiera " être en emploi² " salarié. L'emploi correspond à une activité marchande qui se caractérise par le salaire alors que le travail relève également des activités non marchandes. Nous en sommes donc actuellement avec la mémoire d'un passé, pas si lointain où exister socialement signifiait posséder un emploi, le plus souvent salarié (Bouvier, 1994; Gislain, 1997). À ce sujet, Dubois (1987) suggère trois dimensions humaines du travail pour prendre une distance par rapport à la place du travail dans notre société et faire éclater ce que la notion de travail a de trop global: " travailler : c'est gagner sa vie " autrement dit, c'est la réponse à la contrainte de la nécessité; " travailler: c'est faire quelque chose ", autrement dit c'est une activité finalisée, porteuse de sens, un mode de réalisation personnelle ou collective; " travailler: c'est être quelqu'un dans la société " autrement dit, c'est le moyen d'avoir une identité sociale.

En considérant ces trois dimensions respectivement, on s'aperçoit cependant, comme le rappelle Dubois (1987), que plusieurs sociétés ont assuré la survie de leurs membres sans faire peser sur chacun la menace d'être privé de son gagne-pain s'il ne travaille pas.

² Le concept de l'emploi correspond à une matérialisation de l'exercice d'un travail : par le statut, le contrat, la classification (Feytout, 1998). Dans la littérature moderne, quand on parle de l'emploi, on parle des seules personnes actives occupées c-à-d celles qui sont pourvues d'une activité (voir ci-après). C'est pourquoi, quand on traite de l'emploi, on évoque les types d'emploi, les conditions et les formes d'emploi. Les concepts activité et emploi constituent deux phénomènes indissociables. Ainsi, on ne peut parler de participation à l'activité sans faire référence au type d'emploi.

D'autres sociétés ont su proposer aux hommes des modes de réalisation individuelle et collective qui n'exigeaient ni cette lutte incessante contre la nature ni cette course effrénée à la puissance. D'autres nations ont offert à leurs individus la possibilité de constituer des communautés solidaires et de se reconnaître mutuellement dans des relations d'échange réciproque sans les obliger à noyer leur identité dans les structures confirmantes des organisations de production. De ce fait, ces sociétés ne devraient pas être prises comme des modèles, mais il importe de repenser le travail et de le remettre à sa place et de finir avec cette civilisation de travail axée sur l'accumulation du surplus et sa forme dominante: le travail enrichissant et productif.

À cet égard, Feytout (1998) tout en stipulant que " l'emploi est mort, vive l'activité ", se pose la question s'il s'agit de revenir à la conception de Marx du travail, essence de l'homme ou bien qu'il s'agit de diminuer l'importance du travail dans nos sociétés et de donner plus d'importance aux autres formes d'activité?

1.1.1) Formes de travail

Comme nous l'avons évoqué auparavant, la distinction entre le travail productif et non productif commence à surgir dès la fin du Moyen âge. Depuis, cette distinction, dépendant des approches théoriques, préoccupe un grand nombre de penseurs. Les économistes marxistes et classiques, par exemple, situent la notion de travail productif au coeur de leurs débats. Le modèle marxiste considère tout travail fourni pour le développement du processus d'accumulation du capital et de richesse comme productif. Les autres formes d'activité ayant pour objectif principal la consommation ou le transfert de revenu sont classées dans la catégorie du travail non productif. C'est ainsi que les sociétés industrielles feront de l'accumulation des surplus, gage du progrès et le but de toute société (Bouvier, 1994, Flory, 1987; Farooq, 1986).

À ce sujet, Malthus explique très clairement qu'il ne faut pas appeler productif le travail dont la valeur serait égale exactement à son coût. Le seul travail productif est celui qui permet une accumulation. L'individu ou la personne est jugée non plus pour ses états, mais en rapport avec ces nouvelles entités que sont le travail, la capitalisation, l'échange et le profit.

D'autres sociétés ont su proposer aux hommes des modes de réalisation individuelle et collective qui n'exigeaient ni cette lutte incessante contre la nature ni cette course effrénée à la puissance. D'autres nations ont offert à leurs individus la possibilité de constituer des communautés solidaires et de se reconnaître mutuellement dans des relations d'échange réciproque sans les obliger à noyer leur identité dans les structures confirmisantes des organisations de production. De ce fait, ces sociétés ne devraient pas être prises comme des modèles, mais il importe de repenser le travail et de le remettre à sa place et de finir avec cette civilisation de travail axée sur l'accumulation du surplus et sa forme dominante: le travail enrichissant et productif.

À cet égard, Feytout (1998) tout en stipulant que " l'emploi est mort, vive l'activité ", se pose la question s'il s'agit de revenir à la conception de Marx du travail, essence de l'homme ou bien qu'il s'agit de diminuer l'importance du travail dans nos sociétés et de donner plus d'importance aux autres formes d'activité?

1.1.1) Formes de travail

Comme nous l'avons évoqué auparavant, la distinction entre le travail productif et non productif commence à surgir dès la fin du Moyen âge. Depuis, cette distinction, dépendant des approches théoriques, préoccupe un grand nombre de penseurs. Les économistes marxistes et classiques, par exemple, situent la notion de travail productif au coeur de leurs débats. Le modèle marxiste considère tout travail fourni pour le développement du processus d'accumulation du capital et de richesse comme productif. Les autres formes d'activité ayant pour objectif principal la consommation ou le transfert de revenu sont classées dans la catégorie du travail non productif. C'est ainsi que les sociétés industrielles feront de l'accumulation des surplus, gage du progrès et le but de toute société (Bouvier, 1994, Flory, 1987; Farooq, 1986).

À ce sujet, Malthus explique très clairement qu'il ne faut pas appeler productif le travail dont la valeur serait égale exactement à son coût. Le seul travail productif est celui qui permet une accumulation. L'individu ou la personne est jugée non plus pour ses états, mais en rapport avec ces nouvelles entités que sont le travail, la capitalisation, l'échange et le profit.

Avec un regard critique de cette forme de travail, Dubois (1987) pense que c'est au nom de l'avenir collectif que les travailleurs sont invités à abandonner tout projet de réalisation personnelle qui ne s'inscrirait pas dans les programmes de l'organisation industrielle. Dans ce modèle restrictif, une bonne partie des activités des services comme les services fournis par les administrations et les travaux domestiques des ménages ne sont pas considérés comme productives.

L'économiste Becker donne, quant à lui, une perception plus générale du travail productif. Dans son article sur la théorie économique de l'allocation du temps, l'auteur précise que tout individu qui accomplit un travail est un producteur. Qu'il aille au cinéma, qu'il dorme, qu'il lise...il réalise un travail produisant un bien ou un service (commodity) grâce à la combinaison de deux facteurs de production: les biens ou les services et le facteur temps (Adam, 1997; Becker, 1965).

Klein, dans une perspective opérationnelle de cette distinction entre le travail productif et non productif, souligne que cette dernière dépend non seulement du stade de développement du pays, mais également du secteur d'activité (Klein, 1983). Ainsi, dans les secteurs modernes, le travail est généralement défini par un ensemble de règles expresses et utiles pour définir l'apport productif d'une activité. En revanche, dans les secteurs traditionnels, plusieurs aspects subjectifs et objectifs du problème sont par contre à considérer. En effet, d'une part dans ces secteurs, il existe des activités consommatrices du temps auxquelles la distinction activité productive/non productive ne peut s'appliquer et d'autre part, le travail peut être perçue de façon très différente dans ces secteurs d'activité.

L'approche démographique situe par contre le travail dans un contexte d'organisations sociales des activités de production et de reproduction. Dans cette optique, Gregory et al (1988) définissent le travail "comme l'énergie humaine dépensée pour la production et la reproduction, quelle que soit la sphère capitaliste ou domestique". On distingue, en fait, entre deux grandes sphères: l'une domestique et l'autre capitaliste. La sphère domestique est le lieu privilégié de la production-reproduction démographique. Elle est le lieu de production des services (travail ménager) et même de biens de consommation et marchands (l'artisanat,

la production agricole et l'élevage). La sphère capitaliste est l'un des lieux privilégiés de la production des biens et services. Mais, elle est l'endroit de reproduction et même de production de la force de travail (Gregory et Piché, 1985; Gregory et al., 1988).

Dans les pays en développement, on reconnaît l'importance de la production et la reproduction qui s'effectuent dans la sphère non marchande. Et cela, que ce soit pour satisfaire les besoins de la communauté domestique ou pour fournir la force de travail nécessaire à la survie de la sphère capitaliste. La liaison entre les deux sphères dépend du degré de développement (capitalisme avancé/périphérie). Comme le soulignent Gregory et al (1988), l'articulation de ces deux sphères de production domestique et capitaliste et les implications pour l'unité familiale, en terme de travail, est un trait essentiel de sous-développement. La famille dans le secteur non capitaliste de l'économie supporte le coût de reproduction de la force de travail, qui est exploitée dans le secteur capitaliste .

Cette reproduction réalisée au sein de la sphère non marchande est conçue, selon certains auteurs comme Beneria dans un sens large. Selon cette dernière, le concept en question correspond à trois niveaux d'abstraction théorique: la reproduction sociale, la reproduction de la force de travail et la reproduction humaine ou biologique (Beneria, 1978). Dans cette optique socio-démographique, l'accent est mis sur l'importance du régime démographique spécifique à chaque contexte social pour produire et reproduire la force de travail en qualité et en quantité suffisantes à la subsistance du groupe. En fait, ce processus de production - reproduction démographique est lié à celui des biens matériels et marchands pour former l'ensemble de la production sociale.

Outre la distinction travail productif/non productif et l'association production/reproduction, une autre possibilité consiste à référer le travail à sa contrepartie, c'est à dire sa rémunération. Comme nous l'avons cité précédemment, le travail salarié constitue la forme dominante des activités retenues dans les statistiques officielles. Cependant, le travail non rémunéré représente aussi une catégorie non négligeable dans les sociétés contemporaines notamment sous-développées. Cette forme de travail correspond souvent aux indépendants, aides familiaux, apprentis, bénévoles, entraides et surtout aux activités domestiques et ménagères.

Et généralement, une bonne partie de ces activités non rémunérées particulièrement des femmes ne sont pas prises en considération dans les statistiques du travail (Charmes, 1990; Schultz, 1990).

Comme le cite Flory, le travail est aujourd'hui synonyme d'emploi, de salaire, de compétence, de métier, de statut social, d'identité et d'utilité collective. Ainsi, cet ensemble impressionnant qui lie tout à la fois ce qu'est l'homme, ce qu'il fait, ce qu'il reçoit de la société et ce qu'il lui apporte, paraît réconcilier toutes les dimensions de la vie, engendrer une situation pleinement gratifiante d'où évacués, pour que priorité soit donnée au travail rémunéré sur les autres aspects de la vie. Le travail est devenu dès lors la légitime aspiration de chacun. Même si d'autres tâches non classées dans le travail continuent à solliciter notre société, la priorité est donnée à l'emploi rémunéré (Flory, 1987).

Par ailleurs, l'importance du travail rémunéré dépend du niveau et du stade de développement du pays. Comme l'indiquent Gregory et al., on assiste à une différence entre le travail rémunéré dans le " capitalisme avancé " et celui accompli dans " le capitalisme périphérique ". Dans le capitalisme périphérique, le travail rémunéré se caractérise par une multitude de formes notamment dans le secteur non structuré des milieux citadins. Le travail non rémunéré se distingue par contre essentiellement par son caractère domestique au sens large du terme. En plus du travail de renouvellement et de maintien de la force de travail, le travail domestique marchand ou de production rurale est également à considérer (Adam, 1997; Gregory et al, 1988).

Rappelons que notre propos dans le cadre de cette section sur les formes de travail n'est pas d'étudier de façon approfondie et exhaustive ces conceptions, mais nous voudrions mettre l'emphase plus particulièrement sur la définition de travail retenue dans le Système des comptes Nationaux des Nations Unies (SNA). En effet, cela nous permet de voir comment est opérationnalisé le concept du travail sur le plan pratique et empirique lors des opérations statistiques nationales, en dehors des considérations théoriques. En plus, c'est sur la base des définitions considérées dans les sources de données officielles que les recherches scientifiques sur le travail en général et celui des femmes en particulier sont bâties.

Dans le Système des comptes des Nations Unies, le travail est conçu sous l'angle de production de biens et services économiques. Il correspond à toute activité économique susceptible de générer un emploi et/ou un profit, ainsi que toutes les activités de production et de transformation des produits primaires quelle que soit leur destination (marché, autoconsommation) (Anker, 1982; BIT, 1982; Dixon-Mueller et Anker, 1989; N.U; 1986). La production des biens et services est définie dans le SNA comme suit:

- a) Production of goods and services normally intended for sale on the market at price that is designed to cover their cost of production,
- b) Production of other goods and services which are not normally sold on the market at a price intended to cover their cost of production. These items correspond to government services and private non-profit services to households, to domestic services rendered by one household to another and other items,
- c) Specified types of production for own consumption and consumption and fixed capital formation for own use.

Le système des comptes nationaux des Nations Unies considère que les activités correspondant à la première et seconde catégorie (a et b) sont des productions marchandes alors que les autres activités relèvent des productions non marchandes. Par ailleurs, il utilise une classification internationale type des activités en terme d'occupations et de statut dans l'occupation. Cependant, la définition ci-haut de la production opposant les activités marchandes à et celles non marchandes ou domestiques pose le problème d'une part de distinction entre ces deux catégories d'activité notamment dans les pays en développement, et d'autre part du sens lui même de l'activité économique (Anker, 1983; 1994; Boserup, 1990; Papps, 1992).

Pour les femmes des pays en développement, les tâches domestiques et celles réalisées en dehors du foyer sont généralement imbriquées les unes aux autres. Ce qui fait que la dissociation entre activités économiques et activités domestiques devient ambiguë. Aussi, une autre question qu'on souligne dans la littérature sur le travail des femmes consiste dans la non reconnaissance des activités domestiques dans le processus de production des biens et services économiques. Alors que si l'on retient les critères basés sur la production physique et les

services rendus, le travail domestique serait productif, et donc il devient clair qu'une grande partie de la population " inactive " participe en réalité à la production (Boserup, 1990; Boulding, 1983; Oppong, 1994). C'est justement cette classification de la population selon les catégories: " économiquement active ", " en chômage " ou " inactive " que l'on traitera dans la section ci-après en rapport avec la définition du Système des comptes des Nations Unies.

1.1.2) Concept de population active ou de main d'œuvre

Le concept de main d'œuvre ou de population économiquement³ active relève de l'activité habituelle. Et l'on vise par cette conception à savoir si la personne est économiquement active ou employée, en chômage ou inactive. La première catégorie correspond aux personnes en âge d'activité engagées dans l'activité économique durant une période de référence ou temporairement absentes. La seconde composante représente les personnes disponibles pour le travail et qui cherchent activement un travail économique. Ces deux catégories de population constituent la population économiquement active ou la main d'œuvre. Le reste de population, c'est à dire les personnes qui ne sont pas employées, ne cherchant pas de travail, les personnes âgées, les infirmes, les étudiants ou celles qui n'ont pas atteint l'âge minimum de travail. sont considérées inactives (Farroq et Ofosou, 1992, Hussmanns, 1990). En réalité, cette définition du concept en question a connu une évolution remarquable au fil des années.

En 1954, le BIT définit la main d'œuvre comme " les personnes civiles qui remplissent les conditions pour être comprises parmi les personnes pourvues d'un emploi ou parmi les personnes en chômage " (BIT, 1954). Cette définition fût élargie en 1966, incluant " toute personne des deux sexes qui pourvoient du travail pour la production des biens et services économiques " (BIT, 1976). En 1982, la 13^{ème} conférence internationale des statisticiens de travail recommande une nouvelle définition de la main d'œuvre " la population économiquement active comprend toutes les personnes qui travaillent c-à-d qui sont disponibles sur le marché des biens et services économiques tels qu'ils sont définis par le système des comptes des Nations Unies, durant une période de

³ Il est à noter que généralement dans la littérature, les concepts de main d'œuvre, population économiquement active, force de travail et offre de travail sont habituellement considérés comme des notions équivalentes (voir Farooq, 1986; Farooq et Ofosou, 1992).

référence ou qui sont à la recherche d'une activité économique " (Anker, 1983; BIT, 1983; Boulding, 1983; Farooq et Ofosou, 1992).

Ces définitions mettent en évidence l'importance des seules activités économiques dans la conception de la main d'œuvre. Ce qui pose, comme nous l'avons précisé, plusieurs problèmes. En effet, si le travail rémunéré par anticipation pour un profit est explicitement inclus, de nombreuses activités non rémunérées d'autoconsommation et de subsistance ne sont pas considérées comme économiques. Concernant les femmes, en particulier, une grande partie de leurs activités ne sont pas introduites dans les statistiques de la population active (Anker, 1983; Boulding, 1983; Papps, 1992; Schultz, 1990). Par ailleurs, selon le nouveau standard de la main d'œuvre, les personnes qui produisent pour leur consommation personnelle et celle de leurs ménages sont considérées comme actives si et seulement si cette production représente une contribution importante à la consommation totale du ménage (BIT, 1983).

Ces définitions conventionnelles ont été fortement critiquées pour leur tendance à négliger une bonne part de la contribution des femmes à l'activité économique, et du fait que dans les statistiques nationales, seules certaines activités de subsistance réalisées par les femmes sont considérées comme des activités économiques (Anker, 1994; Boserup, 1990; Boulding, 1983; Oppong, 1991; Papps, 1992). Selon Anker (1983), une explication possible de cette anomalie ou de démarcation souvent artificielle entre activité économique/ non économique est liée aux pratiques nationales qui sont faussées par des préjugés sexistes. De plus, il ne peut y avoir une seule définition correcte de la main d'œuvre puisque toute distinction simpliste entre les activités économiques ou non devient nécessairement ambiguë et arbitraire dès qu'il s'agit des activités de subsistance. À cet effet, Dixon-Mueller et Anker (1989) ont proposé quatre définitions de la main d'œuvre. Chacune d'elle fournit des renseignements sur le marché du travail et sur les différentes contributions apportées au revenu national:

a) La main d'œuvre rémunérée : Ce sont les personnes occupant un emploi salarié ou rétribué pour lequel elles sont payées en numéraire ou en nature. Elle correspond de près à la catégorie socioprofessionnelle de salariés couramment en usage, c'est la définition la plus stricte de l'activité économique.

b) La main d'œuvre produisant pour le marché : Il s'agit des personnes exerçant un emploi rémunéré, plus celles engagées dans les activités sur une exploitation agricole familiale ou dans une entreprise familiale qui vend en partie ou la totalité ses produits.

c) Le nouveau standard de main d'œuvre : elle comprend aussi bien les personnes engagées dans la production des biens et services destinés au marché que la transformation des produits primaires produits par les ménages.

d) La main d'œuvre totale ou élargie: ce sont les personnes exerçant des activités économiques telles que définies ci-dessus, plus celles engagées dans la production ou la transformation de produits primaires et de services à usage familial...et autres activités domestiques associées telles que la préparation des repas, le nettoyage de la maison et ses abords, le linge, les soins personnels aux autres membres du foyer et les achats relatifs à ces tâches (Dixon-Mueller et Anker, 1989).

Comme il ressort de cet aperçu, la première catégorie de main d'œuvre correspond à la définition la plus restrictive de l'activité économique à savoir le travail rémunéré. Les mesures habituelles de cette catégorie de la population active sont relativement fiables pour permettre des comparaisons dans le temps et dans l'espace. Cette définition pose, cependant, un problème dans le cas des retraités qui peuvent déclarer leur occupation antérieure, des nouveaux arrivants sur le marché du travail et des chômeurs. La seconde définition saisit toute activité économique directement connectée à l'économie monétaire. En d'autres termes, toutes les activités économiques non dirigées vers le secteur monétaire de l'économie ne sont pas retenues comme économiques. La rémunération ne constitue pas un critère essentiel. La troisième définition correspond à la recommandation de la 13^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail. Elle considère presque toutes les activités sauf celles liées à la reproduction de la force de travail et les travaux ménagers. Enfin, la dernière définition retient l'activité économique dans un sens large y compris les activités domestiques (ibid).

Notons à cet effet, que même si ces contributions ont apporté une amélioration dans la prise en considération de certaines activités des femmes dans les pays en développement (généralement exclues des statistiques officielles), le travail des femmes reste encore sous-estimé dans certaines régions des pays en question. Par ailleurs, les ambiguïtés et les difficultés rencontrées dans la définition et la mesure de l'activité économique s'amplifient davantage eu égard au temps du travail

et aux activités effectuées simultanément (Papps, 1992; Anker, 1982). Ce sont justement ces deux autres aspects importants de la définition de la population active que l'on tentera d'examiner de façon succincte.

1.1.3) Problèmes de mesure de la population active

1.1.3.1) Occupations principales et secondaires

Tel que nous l'avons avancé ci-haut, le concept d'activité économique pose de sérieuses difficultés dans les pays en développement. Ces difficultés résident dans ce qui est un travail et ce qui ne l'est pas, et entre l'activité économique et les autres formes d'activité. Cependant, en plus de cette ambiguïté, le problème de mesure de la population active se pose davantage par l'utilisation du concept de l'activité principale ou d'occupation professionnelle. En effet, dans ces pays, une bonne partie de la population a plusieurs activités ou encore "activités secondaires". Cette question de multiples activités économiques est rendue plus complexe par des variations saisonnières et temporelles des structures de l'emploi tant pour les hommes que pour les femmes (Dixon-Mueller et Anker, 1989; Klein, 1983).

Il est à noter que cette précision de l'activité principale engendre généralement une sous-estimation du niveau de participation des femmes (Schultz, 1990). Comme le rappellent certains auteurs, lors d'un recensement ou d'une enquête, les hommes font état de leur profession lorsqu'ils sont interrogés sur leur activité principale alors que les femmes se qualifient comme femmes au foyer même si elles produisent des biens et services destinés au marché (Anker et al, 1987; Durand, 1975; Boserup, 1975; Dixon-Mueller et Anker, 1989; Schultz, 1990). En fait, l'imbrication des activités dites secondaires des femmes avec les tâches domestiques ne facilite pas leur prise en compte dans l'évaluation et la mesure de la population active féminine.

Par ailleurs, les approches divergent quant à la rétention du type d'activité. Si la méthode de mesure de l'activité économique fondée sur le travail rémunéré recense une occupation professionnelle habituelle, l'approche la plus courante de la main d'oeuvre insiste sur l'activité actuelle au cours d'une brève période de référence (Anker, 1983; Farooq; 1986; Farooq et Ofosou, 1992). Encore nous devrions rappeler que dans un grand nombre de pays en développement, les activités réalisées en parallèle par les femmes occupent une faible part du temps "normal" de travail. Dans cette

situation, la prise en considération d'une seule occupation correspondant à la durée normale de travail ou à la période de référence, risque de biaiser le niveau de participation des femmes à la vie active.

L'étude réalisée par Anker et al (1987), pour examiner l'effet de certains facteurs non liés au comportement sur la relative sous-estimation de la main d'oeuvre féminine (type du questionnaire, type de personne interrogée, type d'enquêteur et définition de la main d'oeuvre), a révélé des résultats importants à ce sujet. En effet, quelle que soit la définition de la main d'oeuvre (à savoir les quatre définitions présentées précédemment), les taux d'activités obtenus avec la question de portée générale⁴ sur l'activité principale - couramment posée dans les recensements et enquêtes sur la main d'oeuvre - sont inférieurs à ceux engendrés par le questionnaire avec précision des occupations⁵. Cependant, l'adjonction de la question relative à " l'activité secondaire" et au " travail rémunéré " fait accroître largement le taux d'activité des femmes obtenu avec la seule activité principale.

1.1.3.2) Période de référence et période normale de travail

La définition de la période de référence a évolué parallèlement à celle de la population active. Le BIT a recommandé par le passé que la période de temps de référence ne devrait pas être supérieure à une semaine sauf au cas où il est considéré que la classification sur la base de l'activité courante ne reflète pas les activités exercées au cours de l'année (BIT, 1976). Cependant, une courte période de référence a tendance à exclure de nombreuses femmes de la main d'oeuvre lorsque leurs activités sont plus saisonnières que celles des hommes (Anker, 1983; Durand, 1975).

⁴ Les questions à mot clé considérées dans cette étude sont relatives à 1) l'activité principale, 2) l'activité secondaire, 3) le travail rémunéré, 4) le travail dans une exploitation ou entreprise familiale ou autre source de gains en espèces pour la famille, 5) autres activités de subsistance et 6) autres activités importantes par le temps qui leur est consacré.

⁵ Il est à noter que le questionnaire comprend treize occupations définies avant la réalisation de l'étude. On demande à l'enquêté s'il a vaqué à ces occupations pendant la période de référence. Chaque occupation exercée donne lieu à d'autres questions sur le temps qui leur a été consacré, les ventes effectuées et les salaires perçus, pour déterminer si le sujet appartient à la main d'oeuvre selon les quatre définitions, et si elle a travaillé moins que le nombre d'heures minimal, ou bien à temps partiel ou à temps complet (pour plus de détails, voir Anker et al (1987)).

La nouvelle définition tient compte de la mesure de la population couramment active ou du moment et la population habituellement active (BIT, 1983; Dixon-Mueller et Anker, 1989; Farooq et Ofosou, 1992). La première correspond au concept standard de la main d'œuvre et elle est mesurée par rapport à une courte période de référence, soit une semaine ou une journée. La seconde est relative au concept standard d'employé rémunéré et elle est mesurée par rapport à une longue période de référence telle que l'année ou la saison. Les deux dernières conférences internationales des statisticiens de travail (14ème et 15ème) ont recommandé que dans le cas de la population habituellement active, la période de référence ne doit pas excéder un an (BIT, 1993).

Un autre critère adapté dans la définition de la population active a trait au nombre minimum d'heures de travail. Ce critère rend encore plus difficile la question de mesure de la main d'œuvre surtout dans les secteurs de subsistance (Hussmanns, 1990; Klein, 1983). Les pratiques conventionnelles basées sur les définitions internationales ont toujours fait la distinction entre le travail rémunéré et non rémunéré quant à la durée minimale de travail.

Selon les conférences 1955 et 1966, les travailleurs rémunérés et les indépendants sont considérés comme actifs en travaillant au moins une heure par semaine. Alors que les aides familiaux doivent travailler au moins le tiers du temps normal de travail (définissable de multiples manières, mais typiquement considéré comme étant de 10 à 15 heures par semaine) durant la période de référence pour être comptabilisés comme actifs (Dixon-Mueller et Anker, 1989). Cette durée normale de travail correspond généralement aux arrangements contractuels " hours of work fixed by or in pursuance of laws or regulations, collective agreements or arbitral awards " (BIT, 1976). Ces critères relatifs à la durée de travail peuvent influencer le niveau de participation des femmes au marché du travail. À cet effet, l'étude précitée de Dixon-Mueller et Anker (1989) met en évidence la sensibilité des estimations de la main d'œuvre féminine au critère temps utilisé. Ainsi, le taux de participation des femmes en Égypte passe de 37,1 % pour n'importe quelle durée à 23,7% pour un temps minimum de 15 heures par semaine.

Il y a lieu également de noter dans ce cadre la distinction entre les heures habituelles et actuelles de travail. Les heures habituelles de travail correspondent à la période de référence (une journée ou une semaine) de la population couramment active et donnent une photo instantanée des heures travaillées par un individu durant cette période. Les heures habituelles de travail sont relatives à la période de référence de la population habituellement active. Elles dépendent de la nature des activités (régulières, saisonnières...) et sont distinctes des heures normales de travail (Husmanns, 1990). Aussi, dans les secteurs traditionnels, il existe des activités consommatrices de temps auxquelles la distinction entre activités productives et non productives ne peut s'appliquer.

Par ailleurs, la notion de durée de travail trouve son origine dans le secteur moderne de l'activité économique où la notion d'heures de travail est généralement utile pour définir l'apport productif d'une activité. En revanche, dans le secteur non structuré, cette notion est problématique (Schultz, 1990). Encore faut-il ajouter, comme le précise Klein (1983), ces unités de temps sont très hétérogènes entre les secteurs pour les comptabiliser à des fins statistiques de comparaison ou pour rendre compte de l'intensité de l'effort fourni par un individu dans le cas des activités multiples exercées parallèlement pendant la même période de référence, comme chez le cas des femmes. Il devient alors clair à quel point il est problématique d'utiliser la notion de journée de travail mesurée en heures ou de semaine en terme de jours pour évaluer si un travail est productif ou pas. De ce fait, l'heure de travail ne constitue pas une unité plus homogène que la journée de travail, car l'intensité de l'effort fourni peut varier beaucoup. En particulier, les travailleurs du secteur traditionnel ou agricole passent alternativement par des périodes de travail très dures et des périodes où ils se consacrent à des tâches plus légères. Dans le secteur urbain non structuré, les travailleurs indépendants font par contre habituellement des journées de plus de huit heures, et dans le commerce des semaines de sept jours. La durée de travail dans ces deux secteurs n'est pas comparable ni en nombre d'heures par journée, ni en nombre de jours par semaine (Klein, 1983).

Ces éléments de mesure de la main d'oeuvre et d'évaluation de l'activité économique montrent à quel point la réalité des pays en développement est complexe et qu'elle ne

correspond pas complètement à celle des pays développés où sont conçus généralement ces mesures et définitions. Pour les femmes en particulier, la question d'évaluation de leur contribution à la vie économique reste encore au centre des débats en sciences sociales et mérite des réflexions plus poussées et surtout des actions concrètes. Comme le rappelle Moser (1989), suite aux suggestions d'amélioration de la contribution économique des femmes du tiers monde au produit national : " Recognition of the important role that women play in third world development has not necessarily been translated into planning practice " (Moser, 1989).

Nous tenons à souligner encore que notre propos dans cette investigation n'est pas de traiter de façon exhaustive du concept du travail des femmes dans les pays du tiers monde pour suggérer des propositions de son amélioration. Mais, nous voudrions appréhender à partir des statistiques officielles existantes comment les caractéristiques d'ordre individuel, familial et contextuel déterminent l'accès des femmes au marché du travail. Pour ce faire, avant de tracer le cadre conceptuel autour duquel s'articule la présente investigation, il s'avère nécessaire de passer en revue les approches fondamentales d'ordre macro et microsocial qui ont tenté d'éclairer la participation des femmes à la vie active dans les pays en développement.

1.2) Principales approches macrosociales

Ces approches partent du système productif et privilégient l'aspect "demande de travail". Elles sont essentiellement fondées sur l'étude de la transformation de l'appareil productif. En faisant apparaître la réorganisation du secteur industriel, elles tendent à mettre en lumière la place des femmes dans les mutations du système productif, en l'occurrence les restructurations industrielles (Barrère-Maurisson, 1987). Il s'agit de la place des femmes dans la sphère productive et les structures d'emploi, de telle sorte que c'est la demande qui est déterminante; l'appareil productif appelle ou rejette les femmes suivant la conjoncture. Dans ce cadre, nous traiterons respectivement de la théorie de modernisation, de dépendance et celle de segmentation du marché du travail pour étudier comment ces approches éclairent la participation économique des femmes dans les pays en développement.

1.2.1) Industrialisation, structure productive et travail des femmes

Dans les pays en développement, les travaux s'inscrivant dans une perspective macro, qui ont mis l'accent sur les liens entre l'implication des femmes urbaines à l'activité économique et la structure productive relèvent de la théorie de modernisation⁶ ou de dépendance. Les travaux conçus dans le cadre de la théorie de modernisation mettent en relation l'évolution du taux de participation des femmes avec le niveau d'industrialisation et de l'urbanisation. Et au sein de cette même théorie, on distingue deux thèses à savoir la thèse de l'intégration et de marginalisation.

L'hypothèse de l'intégration des femmes dans le marché du travail développée par la théorie de modernisation postule une relation positive entre le développement économique et l'emploi salarié des femmes. Selon cette hypothèse, l'industrialisation entraîne un changement des rôles des femmes des tâches traditionnelles de subsistance au marché du travail moderne, comme conséquences de la création des nouvelles opportunités de travail dans l'industrie et les services y afférents (Acevedo, 1990; Pampel et Tanaka, 1986; Papps, 1992; Semyonov et Shenhav, 1988).

" The integration hypothesis, developed by modernization theorists, predict a positive relationship between economic development and female employment. Proponents of this hypothesis claim that industrialization leads to women's emancipation from traditional subordinate roles and to increased equity between genders by involving women more centrally in economic and political development. Industrialization and its attendant cultural and structural changes tends to involve women significantly in public life. Women are integrated into the modern labor market as new job opportunities are opened up in industry and related services. The integration of women into the labor force increases their financial independence at the same time that it provides them with productive skills and modern values and attitudes " (Acevedo, 1990).

Parmi les travaux empiriques récents qui ont tenté de vérifier les postulats de cette théorie, il importe de citer l'investigation de Semyonov et Shenhav (1988). Ces derniers, en se basant

⁶ La théorie de modernisation s'inscrit dans le cadre d'une analyse libérale de croissance qui repose sur les pensées de Rostow et son modèle des « étapes de la croissance économique ». Alors que la théorie de dépendance relève du courant de « l'économie du développement » dont l'analyse est centrée d'une part sur le dualisme des structures économiques sous-développées, et d'autre part sur les relations de dépendance entre les pays du Nord et de Sud sur le marché du travail international. (Pour plus de détails sur ces théories, voir Ramdani, 1998).

sur les données relatives à 53 pays en développement en 1970 et 1980 confirment l'existence d'une relation positive entre le développement économique et la participation des femmes à la force de travail⁷. L'industrialisation a par contre une relation curvilinéaire avec la ségrégation d'occupation entre les sexes:

" The results of multivariate analysis support the theoretical expectation that economic development, through a series of social and economic processes, increases female labor force participation in less developed countries. That is, the expansion of manufacturing sectors and services, rising education, and decreasing fertility associated with economic development are conducive to increase female labor force participation...The findings thus suggest that female labor force participation should be considered as structural characteristic of the social system which influences sex-linked occupational differentiation. In other words, when countries recruit a large number of women to their economically active labor force, this results in an increase in the supply of cheap labor force to be used in the lower-status, poorly paid occupations. Hence, while development increases female labor participation, participation increases sex-linked occupational differentiation" (Semyonov et Shenhav, 1988).

La contribution de Sinha (1965) au congrès Mondial de Belgrade constitue l'une des premières tentatives d'explication parmi les anciens travaux conçus dans cette approche. Selon elle, plus l'économie est marquée par la production agricole, plus la participation des femmes à l'activité économique est élevée. Au fur et à mesure que l'économie requiert de plus en plus du capital et de technologie, cette participation décline. Cependant, à un stade ultérieur, la tendance peut se renverser à la suite d'une expansion rapide de l'enseignement et des industries de services- secteurs les plus prometteurs pour l'emploi des femmes (Sinha, 1965; Neill, 1996).

Cette approche a été critiquée par plusieurs auteurs telle que Boserup (1971) qui a introduit l'hypothèse de marginalisation des femmes suite au développement économique. Cet auteur croit que la relation entre l'industrialisation, l'urbanisation et l'activité des femmes est négative. Mais, elle ne pense pas qu'à un stade avancé du développement économique,

⁷ Il convient de noter que le signe de relation entre la variable dépendante (la proportion des femmes actives par rapport à la population totale) et la variable mesurant le développement économique (le revenu par tête) reste le même pour les deux années d'observation et quelle que soit la variable de contrôle. Les variables de contrôle considérées dans le modèle sont d'ordre macro à savoir le niveau d'urbanisation estimé par la proportion de la population urbaine par rapport à la population totale, la population totale du pays et le niveau d'éducation estimé par le taux d'enrollement dans le primaire pour les deux sexes (Semyonov et Shenhav, 1988).

les tendances se renverseront, à moins d'interventions spécifiques en faveur des femmes (Boserup, 1983; Junsay et Heaton, 1989, Pampel et Tanaka, 1986; Papps, 1992). Junsay et Heaton, en reprenant l'idée de Boserup affirment:

" For many developing countries, contact with industrialized countries contributes to urbanization and industrialization. The emergence of town and cities and the accompanying growth of population require the establishment of various service industries and operation of factories. The opportunities of work as result of industrialization extend not only to men but women as well. For some women, these opportunities materialized; for others, the potential was not realized. Cultural factors, inadequate personal qualification, and discriminatory company policies work against female participation in industries, trade, and services " (Junsay et Heaton, 1989).

Selon l'analyse que Boserup fait du passage au système d'usines, lorsqu'une industrie s'implante progressivement et fait concurrence à la production locale traditionnelle, elle amène à la salarisation d'une grande partie de la population. Ce passage d'un type traditionnel à un type moderne de production défavorise les femmes. Elle affirme que les femmes ont peu de chance de trouver un emploi dans le secteur moderne, pour plusieurs raisons: a) la préférence des employeurs pour les hommes, dans la mesure où les lois protégeant les femmes peuvent les désavantager, b) la désapprobation du travail des femmes par la communauté, à cause des risques de promiscuité, c) le manque de formation des femmes, d) l'incompatibilité du travail dans le secteur moderne avec les devoirs maternels (Bagla-Gokalp, 1993; Boserup, 1983; Pampel et Tanaka, 1986).

L'éducation est selon Boserup le principal levier à travers lequel les femmes pourront bénéficier des avantages de la modernisation. Cette amélioration leur permet un meilleur accès aux nouvelles techniques agricoles en milieu rural et aux emplois salariés du milieu urbain. Elle ajoute que l'industrialisation, qu'occasionne le développement d'une économie de marché, entraîne les hommes vers la production de biens en échange d'un salaire et confine les femmes aux activités domestiques et aux activités marginales d'échange dans le secteur tertiaire de l'économie. Parmi les réactions à cette thèse, il importe de citer la position de Scott qui stipule que les problèmes théoriques et méthodologiques de cette thèse la rendent impossible à tester (Scott, 1986).

Cependant, l'industrialisation et l'urbanisation ne sont pas les seuls facteurs qui déterminent le niveau de participation des femmes à l'activité économique. Les différences observées entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine relèvent tout aussi bien de la spécificité des systèmes d'exploitation agricole en vigueur que de l'impact du colonialisme. En effet, la colonisation met en place un nouveau système de production capitaliste et des transformations des formes familiales. Elle a participé à la dégradation du rôle et du travail des femmes relégués dans le travail domestique et la restriction des fonctions de la famille. Le développement de la machine, avec le capitalisme industriel, allait permettre une dévalorisation du travail manuel des femmes. Le remplacement du travail manuel par la machine allait entraîner la formation d'unités de production de plus en plus grandes et l'apparition du travail salarié et la dégradation du travail manuel des femmes et des techniques rudimentaires (Acevedo, 1990; Bagla-Gokalp, 1993; BIT, 1985; Mernissi, 1982; Papps, 1992).

À cet égard, plusieurs auteurs remettent en question la primauté du développement économique comme facteur explicatif de l'évolution de l'activité féminine. Dans une étude comparative sur le travail et les femmes dans les pays en développement, Youssef (1974) montre qu'à niveau de développement similaire (estimé par le revenu par habitant et le taux d'activité des hommes dans l'emploi non agricole), le taux et le type d'activité varient grandement entre les pays de l'Amérique Latine et ceux du Moyen Orient.

À cet égard, Youssef (19974) écrit :

" In terms of quantitative comparative data, countries in the two regions are at roughly similar stages of economic development. However, whereas the Latin American countries report the highest female employment rates in nonagricultural activities among all developing nations, the Middle Eastern regions systematically reports the lowest female participation rates en record. The Middle Eastern behavior deviates from the current experience of other developing nations and also from the historical experience of the now-industrialized West. .. Evidence of the negative influence of factors related first to the level of economic development and second to the structure of demand for workers pointed to the limitation of invoking economic variables to explain the regional differential in women's involvement in the work force. In this respect, the evidence presented indicated clearly the inconsistency with which the female labor force reacts to economic development levels and to work opportunities available in the labor market " (Youssef, 1974).

Selon cet auteur, une meilleure compréhension des facteurs sociaux et culturels qui affectent la participation des femmes au marché du travail devra être axée sur une approche davantage sociologique qui prend en compte la position et le rôle des femmes dans la famille et les traditions culturelles, ainsi que le rôle des structures de parenté comme l'un des principaux mécanismes de contrôle social (Youssef, 1974).

Par ailleurs, les analyses fondées sur les relations entre l'évolution du système économique global et les variations de la participation des femmes à l'activité économique montrent que ces relations sont étudiées soit en fonction des différentes étapes du développement au sein d'un même pays, soit en fonction du degré du développement dans différents pays. Il en résulte une courbe en U exprimant un degré élevé de participation des femmes dans les pays qui ne sont pas encore entrés dans la phase du développement. Le travail des femmes tend à diminuer au début du processus de développement, pour augmenter ensuite à nouveau, au fur et à mesure que l'économie se développe (Bagla Gokalp, 1993; Evans et Saraiva, 1993).

Cette relation curvilinéaire entre le degré de développement d'un pays et la participation des femmes aux activités rémunérées exprimée par la courbe U fut résumée dans la rhétorique d'un certain féminisme par la formule du "développement contre les femmes". Sous l'influence de cette rhétorique et des conclusions générales de Boserup, d'autres auteurs ont essayé de démontrer au niveau d'une branche industrielle donnée, que les femmes ont été évincées de l'activité de production, suite à la modernisation et au progrès technologique qui entraînent entre autres des modifications dans la structure des qualifications (Bagla-Gokalp, 1990; 1993; Burnell, 1990; Henshall-Momsen, 1991; Semyonov et Shenhav, 1988). Or la tendance que l'on découvre dépend étroitement des données et de la période d'observation. Si l'on assiste à une diminution progressive du taux d'activité des femmes dans certains cas, il est très difficile de faire la part entre les facteurs à travers l'asymétrie sexuelle, le changement de la structure économique, la suppression des tâches où les femmes étaient employées ou bien la substitution des hommes aux femmes dans les mêmes tâches.

Parmi les travaux empiriques qui ont tenté d'étudier cette relation curvilinéaire entre le développement économique et le travail des femmes, il importe de citer la contribution de Pampel et Tanaka (1986). Ces auteurs, en se référant à des données relatives à 70 pays à

différentes étapes du développement, confirment la relation U entre l'utilisation de l'énergie⁸ (comme variable du développement économique) et le taux de participation des femmes dans la force du travail. Cette relation reste stable avec le contrôle par d'autres variables explicatives⁹, la région, l'autocorrélation et d'autres mesures alternatives du taux de participation des femmes au marché du travail. Le support de cette conception curvilinéaire confirme les arguments de Boserup concernant la dégradation du statut des femmes suite à la transition d'une économie basée sur la production domestique à une économie industrielle. L'étude confirme ainsi les effets curvilinéaires du développement économique sur l'implication des femmes aux activités productives et suggère la prise en considération d'autres facteurs explicatifs familiaux, sociaux et démographiques pour comprendre réellement cette corrélation (Pampel et Tanaka, 1986; Semyonov et Shenhav, 1988).

Par ailleurs, d'autres investigations réalisées pour tester les hypothèses de l'intégration ou de marginalisation montrent qu'aucune des deux ne puisse être généralisée et que la tendance et les variations du niveau de participation des femmes au marché du travail dépendent des conditions particulières du processus de développement dans un pays donné et du rôle que le pays joue dans la division internationale du travail (Arizpe et Aranda, 1986; Boserup, 1983; Papps, 1992; Scott, 1986 ; Semyonov et Shenhav, 1988; Wong, 1986).

En fait, la structure des investissements étrangers et la dépendance engendrée par la nouvelle division internationale du travail depuis la deuxième guerre mondiale sont considérées parmi les facteurs ayant eu un effet dramatique sur l'intégration ou la marginalisation des femmes dans le marché du travail. En particulier, l'internationalisation de la production industrielle à l'échelle mondiale a induit une hausse de l'emploi rémunéré des femmes comparativement aux hommes, car les femmes constituent la source préférée du travail pour les compagnies

⁸ Cette variable, selon les auteurs, reflète principalement les modifications opérées dans la structure productive et occupationnelle ainsi que la séparation entre le ménage et le lieu du travail (Pampel et Tanaka, 1986).

⁹ Ces déterminants de la participation des femmes au travail retenus dans cette étude sont : la taille de la famille, l'éducation, l'accroissement de la force de travail, la dépendance économique, le rapport de masculinité des adultes en âge d'activité. La majorité de ces variables explicatives d'ordre macro ont des effets différents selon le niveau du développement.

transnationales et pour l'accumulation du capital au niveau international (Acevedo, 1990; Elson et Pearson, 1981; Labrecque, 1997; Nash et Fernandez-Kelly, 1983 ; Safa, 1986).

L'étude conçue par Acevedo sur les changements de la répartition sectorielle de la main d'oeuvre féminine contribue dans cette perspective à un renouvellement des problématiques qui tentent d'expliquer l'impact du processus d'industrialisation sur le travail des femmes dans les pays en développement. En reprenant l'idée de « stades de développement », elle conclut que le rôle que les femmes jouent dans le processus de l'industrialisation dépend des diverses politiques de développement industriel mises en place par le gouvernement, des types d'industries et du stade qui caractérise ce processus (Acevedo, 1990). L'auteur discute également ces résultats à la lumière des grandes approches auxquelles on s'est référé au long de ce travail.

" The findings of this study raise some doubts about the adequacy of the integration and marginalization models for the study of gender and work in economic development. The key theoretical issue is not whether women are marginalized from or integrated into market -oriented productive process, but rather the nature of their incorporation into the labor market in societies where the subsistence sector is disappearing rapidly" (Acevedo, 1990).

Acevedo avance aussi qu'une approche féministe de la ségrégation du marché du travail selon le sexe peut donner un nouvel élan au débat centré sur l'impact du développement sur le travail des femmes. Cette conception reconforte celles de plusieurs chercheurs qui mettent l'emphase sur la nature de l'incorporation des femmes dans le marché du travail des pays en développement durant ces dernières décennies. Et même si ces derniers divergent en terme d'approche théorique, ils attestent de la contribution du sexe féminin à l'accumulation mondiale du capital. En effet, si les femmes peuvent exercer dans le commerce de marché, les industries locales traditionnelles et les services domestiques¹⁰, elles sont concentrées surtout dans les multinationales (Bissiliat et Fielloux, 1983; Boserup, 1983; Wolf, 1990).

¹⁰ L'étude réalisée par Boserup sur le travail des femmes des pays en développement montre que les hommes passent plus rapidement des emplois traditionnels aux emplois modernes que les femmes. Ces dernières sont plus concentrées dans le secteur de commerce, de microdétails et des petits services que dans le secteur moderne (Boserup, 1983).

1.2.2) Expansion du capitalisme, dépendance économique et travail des femmes

Comme nous l'avons souligné précédemment, les travaux qui ont abordé la question du travail des femmes dans une optique macro s'inscrivent aussi dans le cadre de la théorie de la dépendance. Cependant, si cette théorie considère que le développement économique ne bénéficie pas aux femmes, elle ne conçoit pas que le processus s'inversera par des interventions spécifiques en faveur de ces dernières. Dans cette perspective, les travaux marxistes de l'école de la dépendance considèrent que le développement du capitalisme vers un stade monopoliste est à l'origine de la segmentation sexuelle des emplois. En fait, l'expansion du capitalisme au niveau international et le changement social qu'il a induit implique l'existence des rapports inégaux non seulement entre les groupes sociaux, mais également entre les sexes (LeDoaré, 1984; Hirata, 1997; Safa, 1986). À cet égard, Luck dans une contribution intitulée " Gender and library work- The limitations of dual labour market theory " reprend la position de Hartmann sur le capitalisme et ses implications pour les rapports inégaux de sexe aussi bien dans la sphère domestique que dans le marché du travail:

" Job segregation par sex is the primary mechanism in capitalist society that maintains the superiority of men over women, because it enforces lower wages for women in the labour market. Low wages keep women dependent on men because they encourage women to marry. Married women must perform domestic chores for their husbands. Men benefit, then, from both higher wages and the domestic division of labour. This domestic division of labour, in turn, acts to weaken women's position in the labour market. Thus, the hierarchical domestic division of labour is perpetuated by the labour market and vice versa " (Luck, 1991).

On assiste à une marginalisation des capacités productives des femmes qui ne signifie pas leur exclusion du développement. En effet, l'insertion des hommes dans la sphère capitaliste et le maintien des femmes dans la sphère de production domestique contribuent au processus d'accumulation du capital. La place qu'occupe les femmes dans les activités de subsistance s'explique grandement par la division sexuelle du travail qui repose sur l'articulation¹¹

¹¹ Selon Gregory et al (1988), cette articulation est plus variée dans le capitalisme périphérique, traversé par des contradictions de classes et de sexes poussées. Et en même temps que l'éventail des emplois ouverts aux femmes est très limité, les tâches des femmes dans la sphère domestique se modifient. Parfois, elles connaissent même une surcharge de travail suite à l'intégration totale ou partielle de leurs conjoints et/ou des enfants dans la sphère capitaliste. Si la production domestique des biens et services garde une certaine importance à cause des bas salaires et l'absence de salaires indirects, la femme doit intensifier ses travaux agricoles, artisanaux et commerciaux pour compenser la perte de production dans le ménage et ses activités de reproduction persistent.

asymétrique des modes de production capitaliste et non capitaliste. Leur production dans l'économie de subsistance¹² participe au processus d'accumulation mondial dans la mesure où cette production permet au secteur capitaliste d'avoir la main d'oeuvre en dessous du coût de sa reproduction. Ce sont donc les femmes qui, par leur travail dans la sphère non marchande assurent la reproduction de la force de travail rurale (Agbessi- Dos Santos, 1984; Beneria, 1978; Combes et Haicault, 1984; Gregory et al, 1988, Wolf, 1990).

Cependant, les études empiriques sur la corrélation entre la participation des femmes au marché du travail et la dépendance vis-à-vis du capitalisme montrent des résultats controversés et contradictoires. Par exemple, Ward (1985) et Clark et al (1991) montrent que la dépendance déforme le développement et contrecarre les femmes d'accéder à un emploi formel. Marshall (1985), quant à lui, conclut que lorsque l'on contrôle par la région géographique, on n'aperçoit aucune association entre la participation des femmes au marché du travail ou entre leur part dans la force de travail par rapport aux hommes, ni de preuve de corrélation entre la dépendance économique et l'inégalité de la mobilité sectorielle selon le genre. Semyonov et Shenhav (1988) avancent par contre via leur étude précitée que la dépendance économique influe négativement sur la part des femmes dans la force de travail, même si cet effet est non significatif. Leurs travaux conseillent aussi de prendre en considération le contrôle par la région lorsqu'il s'agit de tester des propositions universelles concernant les effets de la dépendance économique sur l'inégalité sexuelle et la mobilité sectorielle de l'emploi (Clark, 1992).

L'étude de Clark (1992) nous paraît intéressante à cet effet. À partir des données longitudinales d'un échantillon de 54 pays en développement, l'auteur teste l'hypothèse de "New Dependency"¹³, et celle de "Traditional Trade Dependency" via l'analyse de régression Panel. Il conclut que quand la dépendance économique est mesurée par

¹² Certaines analyses féministes voient dans le travail domestique et la famille des structures qui servent à reproduire le patriarcat, qui à son tour permet au capitalisme de différencier la force de travail sur la base du sexe (Bagla-Gokalp, 1993).

¹³ La "New Dependency" stipule que l'emplacement des multinationales MNC des industries légères dans les pays en développement a engendré une hausse du travail des femmes en raison de leur bas coût et de leur fiabilité, alors que la "Traditional Trade Dependency" considère que cette implantation ne profite pas aux femmes et diminue leur part dans le marché du travail.

l'investissement dans les manufactures de MNC (Multinational Corporate), l'investissement a un effet positif et significatif sur la concentration absolue des femmes dans les manufactures par rapport aux hommes. Par contre, lorsque la mesure relève de l'exportation des biens primaires et l'importation des produits manufacturés, les résultats montrent que la dépendance engendre une baisse de la participation des femmes dans la force de travail comparativement aux hommes et favorise leur concentration dans l'agriculture. Concernant la relation entre la dépendance économique et la mobilité sectorielle des femmes, l'auteur récapitule :

" But what do the relationships between economic dependency and labor force sectoral change mean for women of non-core nations? The same cases studies that inform the hypotheses examined here offer our best current answers, but these are equivocal. It might be imagined that greater, formally recognized concentration in agriculture due to trade dependency would provide women with greater economic leverage, even it resulted from men's movement into more highly mechanized forms of agriculture or urban occupations. But some authors argue that it more often entails women's relegation to seasonal, casual, or temporary labor at exceedingly low wages vis-a-vis men ... Thus while the current study indicates that the changing quality of a non-core nation's dependency on other nations creates certain sectoral shifts in women's work¹⁴, the precise impacts these have on their daily lives deserves much more attention " (Clark, 1992).

Par ailleurs, d'autres études d'ordre macro dans la même optique ont montré que l'échange commercial entre le Nord et le Sud a entraîné une hausse dans la mesure absolue de l'intensité¹⁵ des femmes des pays du Sud dans les manufactures (Wood, 1991). Cette hausse n'implique pas une réduction équivalente de la demande des femmes travailleuses dans les manufactures du Nord¹⁶. À partir de son étude sur 35 pays en développement et 17 pays développés pendant la période allant de 1960 à 1986, Wood apporte d'intéressants enseignements à ce sujet. En effet, l'auteur conclut qu'il existe une forte relation positive entre

¹⁴ Plus précisément, l'auteur conclut que les femmes dans les pays ayant une grande dépendance commerciale " Trade Dependency Nations" sont plus attirées par l'agriculture que celles résidant dans les pays caractérisés par la " New Dependency " (c-à-d qui dépensent un grand investissement dans les industries MNC). En effet, les femmes de cette dernière catégorie de pays ont plus de probabilité d'être attirées par les manufactures que les autres femmes. Ces deux mesures de la dépendance n'impliquent pas en parallèle la mobilité des femmes vers les autres secteurs d'activité notamment les services (Clark, 1992).

¹⁵ L'intensité des femmes représente dans ce cas le nombre de femmes employées pour 100 hommes actifs dans les manufactures.

¹⁶ Pour plus d'informations sur les possibilités avancées par l'auteur sur ces résultats, voir Wood (1991).

les changements opérés dans la performance des exportations¹⁷ et la part des femmes dans les manufactures par rapport aux hommes. En d'autres termes, les pays en développement qui exportent une grande proportion de leurs produits manufacturés au Nord, tendent à employer une part significative des femmes dans les secteurs des manufactures comparativement aux hommes. Aussi, les pays ayant des secteurs manufacturés orientés vers l'exportation tendent à avoir des " female-intensive manufacturing sectors " (ibid).

Ces constats reflètent une réalité perçue dans les milieux citadins des pays du tiers monde, à savoir que le capitalisme a engendré des mutations notables dans les structures de la production. Comme nous l'avons évoqué précédemment, certains auteurs suggèrent que ces changements doivent être appréhendés d'une part en fonction des conditions du processus d'accumulation et d'autre part en fonction de la place que chaque pays occupe dans l'économie mondiale (Acevedo, 1990; Arispe et Aranda, 1986; Michel, 1984; Schmink, 1977; Neill, 1996; Wong, 1986). L'insertion des femmes dans les unités industrielles ou les multinationales est particulièrement un phénomène répandu dont la contribution aux changements de l'appareil productif est à considérer.

En fait, dans la période postcoloniale, la plupart des pays en développement se sont engagés dans les programmes d'industrialisation nationaux fondés sur la substitution à l'importation, dans lesquels les multinationales ont pris une part active en installant des usines sur place. Hommes et femmes y étaient employés dont les proportions varient selon les pays et les branches d'activité. Tout comme les importations antérieures, la production de ces usines, suivant la ligne générale de l'industrialisation, a continué de concurrencer et à bouleverser la production artisanale traditionnelle dominée par les femmes. Durant les dernières décennies, on assiste de plus en plus à une contribution directe et indirecte des multinationales à la création massive d'emplois pour les femmes dans les pays en développement (BIT, 1985).

Selon Michel (1984), Bissiliat et Fielloux (1983), la présence d'un potentiel énorme des personnes jeunes inoccupées dans les zones urbaines des pays en développement constitue une tentation pour les multinationales d'y implanter des filiales ou de délocaliser leurs entreprises.

¹⁷ La variable retenue dans l'étude, pour représenter la performance de l'exportation, est le rapport entre les exportations manufacturées (aux pays développés) et la valeur ajoutée des manufactures.

Le but de cette délocalisation est d'utiliser cette main d'oeuvre encore inorganisée et peu susceptible d'exiger les mêmes salaires et la même protection sociale que dans les pays industrialisés. La main d'oeuvre féminine est visée, car elle est bon marché et représente une source de profits rapide pour les entreprises multinationales et les industries traditionnellement féminines. Ces femmes ouvrières travaillent principalement dans les industries orientées vers la fabrication des produits manufacturés destinés au marché mondial comme les textiles, les vêtements, les équipements de sport et les industries alimentaires (Bagla-Gokalp, 1993; Bissiliat et Fielloux, 1983, BIT, 1985; Ecevit, 1991; Michel, 1984). Ces branches reproduisent les tâches ménagères traditionnellement féminines et utilisent des qualifications féminines ancestrales.

Par ailleurs, les recherches sur le travail des femmes dans les multinationales mettent en relief les conditions difficiles qui engendrent le profit et l'accumulation du capital. Ainsi, en Asie, comme le cite Michel (1984), la création des zones franches dans certaines grandes villes permet une exploitation intense de la main d'oeuvre féminine, jugée plus docile que la force de travail masculine dans les activités monotones, pénibles et peu payées. D'autres études sur les conditions des femmes dans ces entreprises insistent sur l'intensification et la monotonie de travail, la longueur de la journée et de la semaine du travail, la rotation élevée du personnel par suite de la pénibilité des tâches, l'instabilité de l'emploi et les bas salaires¹⁸ (BIT, 1985; Le Doaré, 1984; Michel, 1984; Salama et Tissier, 1982).

Au Maghreb, par exemple, les entreprises multinationales installent des usines de textiles, car il existe dans ces pays des traditions d'artisanat féminin dans ce domaine. Malgré l'entrée massive des artisanes à ce type de travail, leur statut en tant qu'ouvrière fut dégradé. Ces femmes accèdent très rarement aux postes de maîtrise ou d'encadrement technique; ce qui n'était pas le cas pendant la période pré-coloniale où l'industrie lainière était essentiellement sous leurs responsabilités (Belarbi, 1993; Michel, 1984; Mernissi, 1982).

¹⁸ Pour plus d'informations sur les caractéristiques et la situation actuelle des femmes dans les usines de certains pays asiatiques comme la Malaisie et la Corée de Sud, voir l'étude précitée de Bagla-Gokalp (1993) et le BIT (1985).

Une réflexion par Le Doaré à partir des usines d'assemblage au Mexique et à Haïti démontre qu'il s'agit dans ces contextes moins de l'exportation des capitaux que l'exportation d'un rapport social de production qui intègre la division sexuelle aux nouvelles formes de l'internationalisation du travail (Le Doaré, 1984). Dans cette perspective, on met l'accent sur la place réservée aux femmes dans les structures de la production des pays en développement, qui est déterminée par le mode d'implication de la force de travail féminine dans la division internationale du travail (Hirata, 1997; Le Doaré, 1984; Wolf, 1990).

En fait, la division internationale du travail avec ses objectifs économiques et la division sexuelle basée sur la dévalorisation du travail des femmes s'intègrent efficacement pour exploiter dans des conditions particulières la force de travail des femmes des pays en voie de développement¹⁹ (Bagla-Gokalp, 1993; Le Doaré, 1984, Salama et Tissier, 1982; Salih et Young, 1987). En d'autres termes, le développement du capitalisme est à l'origine de la segmentation sexuelle des emplois. Laquelle segmentation reflète les relations sociales de production entre les classes et entre les sexes.

La théorie de segmentation du marché du travail a tenté à ce propos d'aborder l'aspect de l'inégalité du travail selon le genre (Hirata, 1995). Cependant, cette théorie, non seulement ne fournit pas les causes réelles de la division sexuelle du travail, mais considère le marché du travail comme complètement indépendant de la différence d'allocation d'emplois entre les sexes (Humphrey, 1987). En plus, dans les pays en développement, la diversité des formes et du marché du travail remet en cause les fondements de cette théorie conçue essentiellement dans les contextes des pays développés.

1.2.3) Théorie de la segmentation du marché du travail et travail des femmes

La théorie de la segmentation du marché du travail, fondée sur l'analyse économique et la logique néoclassique, est considérée dans cette perspective macro sur le travail des femmes dans la mesure où elle a tenté d'expliquer la différence de la place des hommes et des femmes

¹⁹ A cet effet, pour une étude de cas sur l'inscription des femmes mexicaines dans le processus de mondialisation des marchés, voir (Labrecque, 1997).

dans le marché du travail (Hirata, 1997). Cette théorie avance que le régime de recrutement, de l'avancement et de licenciement, comme celui de la rémunération est déterminé dans une large mesure par les institutions du marché du travail ou encore la structure productive²⁰ (Anker, 1997; Sinclair, 1991). Cette structure réserve à certaines catégories de travailleurs des places de seconde zone, constituant un marché de travail à part dit de second ordre. En effet, la théorie en question met l'emphase principalement sur la dualité du marché de l'emploi à savoir: primaire et secondaire (Anker, 1997; Bagla-Gokalp, 1993; Boisjoly, 1989; Stevenson, 1978; Kempenners, 1987; Luck, 1991; Tremblay, 1990).

D'après les théoriciens du marché dual, les travailleurs du marché secondaire sont constitués des minorités ethnico-raciales, des travailleurs immigrés/et ou d'origine rurale, de personnes âgées, de jeunes et adolescents et surtout les femmes qui appartiennent à un " extérieur " socio-économique non capitaliste à savoir la famille. Les analyses féministes qui adoptent ce cadre théorique ajoutent en effet que la famille, en tant qu'agent de socialisation, facilite la canalisation des femmes vers le marché secondaire. Ce marché secondaire est caractérisé par des secteurs à faible composition de capital, une moindre stabilité de l'emploi, des salaires peu élevés, une faible syndicalisation, peu ou pas de mobilité professionnelle et des changements d'emploi fréquents (Barron et Norris, 1976; Reich et al, 1980; Sinclair, 1991).

Les individus qui remplissent un certain nombre de conditions d'ordre social et institutionnel seraient par contre majoritairement intégrés au marché primaire qui, par opposition, offre des emplois plus stables et avec des grandes possibilités de promotion. Il s'agit des secteurs caractérisés par une grande composition de capital, à taux de profit important et où les salaires, les conditions de travail et la sécurité d'emploi sont meilleurs (Barron et Norris, 1976; Doering et Piore, 1971; Humphrey, 1987; Luck, 1991; Sinclair, 1991).

²⁰ Cette théorie va à l'encontre des théories néoclassiques, en soulignant l'hétérogénéité du marché de l'emploi.

Les tenants de cette théorie, qu'ils soient orthodoxes²¹ ou radicaux²², considèrent que la structure et l'importance des marchés du travail primaire et secondaire est déterminée par la technologie et le contenu du travail. La perspective radicale, dont l'analyse est fortement influencée par la théorie Marxiste qui associe le rôle de conflit de classes à la détermination historique de la segmentation des marchés, retient le principe de " productivity-enhancing experience ".

Ce principe reste central dans cette optique qui considère que les occupations sont définies sans aucune référence au genre ni aux personnes qui vont les remplir. Le marché du travail est complètement indépendant de l'oppression des femmes. Les facteurs qui déterminent les caractéristiques des emplois et l'allocation des individus à ces derniers ne sont pas liés à la question du genre (Barron et Norris, 1976; Humphrey, 1987; Sinclair, 1991).

Walby, avec un regard critique à ces interprétations écrit:

" They describe the structuring of the labour market into two sectors in non gender-specific terms. They do not see the structure of the market as being determined or even shaped in any way by sexual divisions. It's seen as consequence of the employers' need both to retain skilled labour and to buy off the better organized workers (who are referred to in a non gender-specific manner). Sexual differentiation is seen as largely determined outside of the labour market in the sexual division of labour in the household " (Walby, 1983).

Parallèlement à ces critiques de cette perspective de segmentation du marché de travail, certains auteurs suggèrent que la réduction des inégalités et de la segmentation sexuelle des emplois passe obligatoirement par une réorganisation structurelle du marché de travail. Alors que les tenants de l'approche radicale au sein de cette théorie (Reich et al., 1980), considèrent que cette structure segmentée du marché est l'un des instruments majeurs de maximisation de

²¹ La version orthodoxe a été développée par Doeringer et Piore (1971) qui attribuent la distinction entre le marché du travail primaire et secondaire à trois facteurs: " The specificity of skills, the importance of on-the-job training, and custom and practice". Pour plus de détails sur les raisons de choix de ces facteurs, voir (Doeringer et Piore, 1971; Humphrey, 1987).

²² La théorie radicale est moins une alternative qu'une extension et une modification de la vision orthodoxe. Elle partage avec cette dernière plusieurs points d'analyse, mais elle établit l'émergence des marchés segmentés dans un contexte spécifique du développement du capitalisme monopoliste et au changement opéré dans l'organisation de travail qui en découle (voir Reich et al, 1980).

profits. Une modification des structures de l'appareil productif supposerait la remise en cause des fondements même du système économique (Kempeneers, 1987).

D'après Anker, il est assez facile d'appliquer le schéma du double marché du travail au phénomène de ségrégation professionnelle selon le sexe, en distinguant d'une part le secteur des professions " masculines " et d'autre part celui des professions " féminines ". La théorie de la segmentation du marché du travail aide beaucoup à comprendre l'inégalité des hommes et des femmes dans l'emploi, en mettant en évidence le compartimentage du marché et des professions, mais elle n'explique pas pourquoi ces catégories de professions sont ainsi constituées. En effet, aussi bien les mêmes professions se retrouvent dans le marché primaire et secondaire²³ (Anker, 1997).

Par ailleurs, cette dualité se manifeste dans la réalité des pays en développement par l'émergence de deux types de marché du travail : le secteur moderne que l'on peut qualifier de primaire, caractérisé par l'existence d'une législation sur le salaire minimum où les syndicats sont parfois présents, et par une qualification des salariés dépendant du type d'emploi. Le secteur secondaire correspond au secteur informel²⁴ où le travail indépendant domine par rapport au travail salarié et où la qualification est faible et généralement acquise sur le tas (Anker, 1997; Charmes, 1990; Sinclair, 1991; Klein, 1983).

À cet égard, Farooq et Ofosou (1992), en insistant plus particulièrement sur cette dualité du marché du travail urbain, écrivent:

²³ Selon Anker (1997), la théorie de la segmentation du marché de travail explique la ségrégation verticale entre hommes et femmes à l'intérieur des professions (le fait que dans la même profession, les hommes ont plus de chances que les femmes d'accéder aux bonnes positions), l'une des principales causes des disparités de rémunération.

²⁴ Le concept du secteur informel ou non structuré est apparu au début des années 70 avec le lancement du programme mondial de l'emploi par le BIT et la publication du rapport sur le Kenya (1972) qui faisait prendre conscience que l'exode rural et la croissance urbaine ne se traduisent pas par un taux de chômage élevé, mais bien par le développement de petites activités permettant aux migrants et citadins de vivre et de survivre (Charmes, 1990).

" The significant differences which exist in developing countries in wages and in work conditions between the rural sector, the urban informal sector and the modern sector- at times such differences exist even between sub-sectors- underline the fact that the labor market segmentation is a major distinctive characteristics of employment in these countries. On the supply side, unequal access to education and training facilities, in particular, means that many job-seekers lack the necessary skills for modern sector employment. Demand side reasons are, however, more important. These include: the elitist development of powerful enclaves of relatively advanced modern technology alongside firms using simpler, labour-intensive production techniques, unrealistic pricing of factors of production (including relatively cheap capital and inflexible wage structure) which often encourages higher modern-sector capital-output ratios than would result from an efficient use of factors based on relative factor endowments; high levels of differentiation in jobs and skills; tradition-based gender-related division of labor; a lack of flow of information about market conditions " (Farooq et Ofosou, 1992).

Cependant, l'analyse du marché de travail urbain dans les pays en développement montre que ce dernier a des spécificités et ne répond pas souvent aux normes de travail salarié. En effet, l'existence de plusieurs formes d'emploi notamment non rémunéré (indépendant, aides familiaux, apprentis...) ne permet pas d'appréhender la participation à l'activité économique des femmes à la lumière de cette théorie. En outre, les théories de segmentation du marché de travail ne semblent pas expliquer grand chose quant à l'inégalité sexuelle dans le marché du travail des pays en développement. En plus, les raisons pour lesquelles les rapports de sexe demeurent un aspect important de ces théories sont inexistantes.

Ces approches macro retenues jusqu'ici (théorie de dépendance, de modernisation et la théorie de segmentation du marché de travail) pour éclairer la participation des femmes à l'activité économique ne semblent pas expliquer adéquatement les diverses modalités et le mécanisme de leur insertion dans la structure productive. La nécessité de dépasser l'analyse des déterminants macrostructurels pour comprendre l'impact du développement capitaliste sur la place qu'occupe les femmes dans les structures de production s'impose dès les années soixante-dix. Par ailleurs, la complexité des liens qui existent entre le changement de l'organisation sociale et le travail des femmes requiert le développement d'approches davantage axées sur les aspects micro ou méso de ce changement.

1.3) Principales approches méso et microsociales

Nous allons considérer dans cette partie les travaux théoriques qui ont essayé d'appréhender le travail des femmes selon des optiques sociologiques et économiques, et qui prennent comme cadre d'analyse aussi bien l'individu, soit le niveau micro que la sphère familiale, à savoir le niveau méso. Parmi les approches théoriques qui mettent l'emphase sur les caractéristiques des individus pour expliquer leur place et opportunité sur le marché du travail, on fera référence conformément aux objectifs de cette étude aux théories du capital humain et de l'acquisition du statut. Par ailleurs, on traitera des approches fondamentales qui retiennent l'unité familiale ou le ménage comme cadre d'analyse pour appréhender le travail économique des femmes. L'analyse des données et des conditions du ménage constitue en effet une manière privilégiée de lier les comportements et caractéristiques individuelles aux processus sociaux et économiques. Le ménage est considéré comme le principal mécanisme de médiation entre l'individu et son environnement. C'est dans ce sens que l'on mettra l'emphase sur la Nouvelle Économie de Ménage, l'approche institutionnelle et la stratégie de survie de ménage.

1.3.1) Théorie de l'acquisition du statut, du capital humain ou des rapports sociaux de sexe?

La théorie de l'acquisition du statut, conçue dans une optique sociologique, se situe dans le prolongement de la perspective fonctionnaliste de la stratification sociale. Dans le cadre de cette dernière, on y soutenait que la stratification était inévitable parce que nécessaire au fonctionnement d'une société où l'on retrouve toute une série de positions sociales d'importance inégale, et présentant une capacité d'attraction plus ou moins grande; positions qui doivent toutes néanmoins trouver preneur. Les différents statuts et rémunérations accordés aux détenteurs des diverses positions constituent les moyens indispensables dans la théorie, mis en oeuvre pour s'assurer qu'un tel objectif soit atteint. Le niveau des rémunérations symbolique et monétaire est alors présenté comme une simple fonction d'une part, de l'importance fonctionnelle du rôle ou de la position pour la société, et d'autre part de

la rareté relative des personnes possédant les qualifications appropriées (Boisjoly, 1989; Davis et Moore, 1945).

La théorie de l'acquisition du statut repose sur une conception individualiste pour expliquer les inégalités des positions occupationnelles sur le marché du travail. Cette théorie, sans s'intéresser aux rapports sociaux qui se situent dans les lieux de travail, commence néanmoins à intégrer, par la prise en considération des caractéristiques individuelles tant innées qu'acquises telles que le sexe, la race et l'origine sociale, certains éléments ayant trait aux situations de pouvoir relatives des individus (Boisjoly, 1989).

Ces travaux ne croient probablement pas que les structures d'emplois et d'appariement sont infiniment malléables au gré des changements dans la distribution des caractéristiques individuelles. Cependant, comme le souligne Granovetter, même ceux qui sont conscients du problème n'analysent pas les conditions économiques ou du marché du travail qui pourraient les influencer (Granovetter, 1981). Les travaux réalisés dans cette tradition sont donc centrés non pas sur la demande, mais sur l'offre de travail, puisque les individus, compte tenu de leurs caractéristiques innées et acquises, sont supposés comme responsables de leur positionnement dans la hiérarchie du prestige sur la base des occupations auxquelles ils ont accédé de par leur formation et leurs qualifications.

S'il s'agit plus particulièrement des femmes, elles sont responsables de leur position dans le marché du travail, compte tenu de leur genre et de leurs caractéristiques acquises. Ainsi, le côté "demande" du marché du travail est complètement indépendant de leur statut dans la sphère productive. Ce qui interpelle à bien des égards !

Les travaux conçus dans la tradition économique néoclassique autour de la théorie du capital humain, bien que visant l'explication des différences de revenus plutôt que celles du statut ou de prestige et bien qu'utilisant un ensemble partiellement différent des variables explicatives, sont aussi axés sur l'offre de travail. Ce qui renvoie ici encore à une conception individualiste des différences de rémunération et de profession. Dans cette optique, chaque individu se présente sur un marché du travail identique pour tous et concurrentiel, muni d'un certain capital en terme d'éducation et de formation professionnelle. Ce sont les écarts de formation

et dès lors de productivité, qui expliquent les écarts de rémunération entre les individus²⁵ (Becker, 1965; 1993 ; Ferréol et Deubel, 1990). À cet égard, Becker écrit dans son article de prix Nobel:

" Human capital analysis starts with the assumption that individuals decide on their education, training, medical care, and other additions to knowledge and health by weighing the benefits and costs. Benefits include cultural and other nonmonetary gains along with improvement in earnings and occupations, whereas costs usually depend mainly on the forgone value of the time spent on these investments. The concept of human capital also covers accumulated work and other habits, even including harmful addictions (such as smoking and drug use). Human capital in the form of good work habits or addictions has major positive or negative effects on productivity in both market and non market sectors...Human capital theory gives a provocative interpretation of the so called gender gap in earnings. Traditionally, women have been far more likely than men to work part-time and intermittently partly because usually withdrew from the labor force for a while after having children. As result, they had fewer incentives to invest in education and training that improved earnings and job skills" (Becker, 1993).

En somme, bien qu'issues des traditions théoriques distinctes et visant à expliquer différentes formes d'inégalités symboliques ou monétaires, les théories de l'acquisition de statut et du capital humain partagent le postulat de l'existence d'un marché du travail unique. Dans ce marché, les inégalités observées entre les individus informés et rationnels sont le résultat d'un mécanisme de compétition pour les rémunérations, s'exerçant sur la base de la qualité de leurs caractéristiques individuelles innées ou acquises, et de la valeur de ces caractéristiques dans un marché fonctionnant selon les lois de l'offre et de la demande.

Comme le souligne Horan et al., ces caractéristiques que les individus possèdent et offrent sur le marché du travail sont de trois grands types. On retrouve d'abord les caractéristiques innées, telles la race, le sexe, l'âge, l'origine sociale ainsi que les habiletés générales. Auxquelles s'ajoutent d'une part les caractéristiques qui relèvent davantage du comportement des travailleurs telles leur motivation, leurs ambitions et leur implication au travail, et d'autre part les caractéristiques acquises telles l'éducation et l'expérience professionnelle. Dans la tradition de l'acquisition du statut, on considère à la fois les unes et les autres, alors que dans

²⁵ Outre l'accent mis sur l'hétérogénéité du facteur travail, la contribution la plus fondamentale de la théorie du capital humain à l'analyse du marché du travail réside dans la mise à jour de la principale propriété du capital humain : son incorporation à la personne (Ferréol et Deubel, 1990).

le cas de la tradition du capital humain, on retient seulement les caractéristiques acquises (Horan et al, 1980; Boisjoly, 1989).

Ces traditions théoriques postulent que le contexte structurel dans lequel les individus s'insèrent fonctionne selon les spécifications théoriques et n'a pas, par conséquent, à être considéré dans l'analyse des inégalités. Le personnel féminin est par rapport au personnel masculin de niveau inférieur quant aux capacités qu'il apporte sur le marché du travail et aux capacités qu'il est apte à acquérir une fois qu'il travaille. C'est pourquoi, les femmes ont moins de chance d'accéder à des activités productives et au cas où elles y accèdent sont moins bien rémunérées que les hommes (Anker, 1997, Kempeneers, 1987; Sinclair, 1991).

Dans la perspective du capital humain, les inégalités de revenus et de positions occupationnelles entre les individus deviennent le simple reflet des différences dans les coûts engagés dans le développement du capital humain, c'est à dire dans l'acquisition d'habiletés pouvant être transigées sur le marché de l'emploi. Toute l'attention est donc ici centrée sur les travailleurs. La formation et l'expérience professionnelle qui jouent en tant que facteur de productivité, influeraient par ailleurs sur les choix professionnels des femmes.

Dans les pays à bas revenu où le secteur moderne (formel) est encore peu développé, il y a souvent beaucoup de personnes qualifiées, hommes et femmes, qu'il n'y a de possibilités d'emploi dans ce secteur. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes devaient y être alors assez bien représentées dans une série de professions, en proportion au moins de leur présence, relativement à celle des hommes, aux niveaux des formations considérées. On peut penser que si tel n'est pas le cas, il y a un problème de discrimination (Anker, 1997).

Selon Anker (1997), entre la formation, l'expérience des femmes et leur activité, la relation joue dans les deux sens. Il est possible que le défaut de formation ou d'expérience prive les femmes de certains débouchés ou les détourne de certaines professions, mais il est vrai aussi que les jeunes filles, par ce qu'elles n'ont pas les mêmes débouchés que les hommes sur le marché du travail, et qu'ainsi qu'en décident beaucoup de parents, reçoivent une formation moindre que les jeunes du sexe masculin. Elles ne peuvent alors acquérir la même expérience professionnelle que les hommes. Ce sont là des facteurs dont l'effet cumulatif que peuvent

avoir n'est pas pris en compte par l'optique néoclassique, où les choses sont vues de façon statique et non pas dynamique dans leur évolution.

Les explications néoclassiques insistent aussi sur le fait que c'est presque entièrement sur les femmes que repose un peu partout le soin du ménage et des enfants (PNUD, 1995; ONU, 1992). Les responsabilités familiales les empêchent souvent d'accumuler la même expérience professionnelle que les hommes ; soit qu'elles mettent prématurément fin à leur carrière au moment du mariage par exemple, soit qu'elles l'interrompent afin de s'occuper de leurs jeunes enfants. La logique voudrait dès lors que les femmes choisissent des professions où la rémunération de départ soit relativement élevée, où l'expérience soit relativement valorisée et où elles puissent s'arrêter momentanément de travailler pour s'occuper des enfants.

À cet égard, Kergoat s'inscrit en faux contre ces discours des économistes et sociologues qui relient la formation des femmes à leurs positions au bas de l'échelle de classification. Son raisonnement revient à renverser la problématique traditionnelle de la qualification / formation et à contester les solutions proposées. L'auteur met alors l'accent sur les conditions de travail des ouvrières pour plaider pour une sociologie des rapports sociaux de sexe et mettre en place une nouvelle conceptualisation en rapport avec le corps social tout entier.

Ainsi, au raisonnement en terme d'inégalité entre les sexes quant à la qualification et le volontarisme (ou de conscientisation²⁶), elle propose l'argument suivant: au lieu de dire que les femmes ouvrières ont une formation nulle ou mal adaptée, nous disons au contraire qu'elles en ont une parfaitement adaptée aux emplois industriels qu'on leur propose, et qu'elles sont acquises d'abord par un apprentissage (au métier de future femme quand elles étaient petites filles) puis par une formation continue (travaux domestiques). Les femmes ouvrières ne sont pas des manœuvres parce que mal formées par l'appareil scolaire, mais parce qu'elles sont bien formées par l'ensemble du travail reproductif ! (Kergoat, 1984).

²⁶ Selon ce raisonnement de conscientisation, il suffirait que les femmes soient plus conscientes de l'enjeu de la qualification dans le rapport capital/travail pour qu'elles se battent...et gagnent sur ce terrain (Kergoat, 1984).

Ces explications soulèvent plusieurs interrogations dans les pays en développement où la structure du marché n'est pas analogue à celle des pays où sont conçues ces théories et leurs hypothèses, et où l'unité et la structure familiale a des caractéristiques spécifiques. C'est dans cet esprit que l'on examinera les théories qui ont mis l'emphase sur la famille ou le ménage comme cadre d'analyse pour pouvoir comprendre la participation des femmes et leur position dans le marché du travail. Cela nous permettra par la même occasion de ressortir leur degré d'applicabilité à la réalité et au contexte des pays en développement. Cependant, avant de traiter de ces théories qui tentent d'élucider le travail des femmes, il nous semble important de présenter un aperçu sur le concept de ménage et son corollaire la famille et de rappeler les courants qui ont tenté de penser la nature et la dynamique des structures familiales dans les pays en développement.

1.3.2) Structures familiales: courants théoriques à repenser

Dans cette section, notre propos est de traiter des courants théoriques qui ont mis l'emphase sur les caractéristiques ou structures familiales ainsi que leur dynamiques dans les pays en développement. L'examen de ces théories se justifie par le fait que la sphère et en l'occurrence l'organisation familiale est une dimension importante de l'organisation sociale dont il faut tenir compte pour appréhender le travail économique des femmes dans les pays en développement. Cependant, avant d'aborder cette question, il nous semble utile de définir deux concepts clés dans ce travail à savoir le ménage et son corollaire la famille.

1.3.2.1) Le ménage : une expression résidentielle des logiques familiales

Le concept du ménage est d'un usage ancien, il est né de la pratique des recensements et enquêtes démographiques (Pilon, 1996). Utilisé depuis le XVII^{ème} siècle dans les pays occidentaux, ce concept n'était pas fondamentalement différent de celui de la famille. L'origine provient des traditions statistiques qui considéraient une similitude entre la notion de famille nucléaire et celle du foyer, notion relativement proche du ménage moderne (Locoh, 1997) (nous y reviendrons).

Les recommandations des Nations Unies distinguent entre le ménage privé et celui multiple. Le ménage privé est un ménage isolé, c'est - à - dire une personne qui vit seule dans une unité d'habitation distincte ou qui occupe en qualité de sous-locataire une ou plusieurs pièces d'une unité

d'habitation, mais qui ne forme pas avec d'autres occupants de l'unité d'habitation un ménage multiple. Ce dernier est défini comme un groupe de deux personnes ou plus qui s'associent pour occuper une unité d'habitation, en totalité ou en partie, et pourvoir en commun à leurs besoins alimentaires et aux autres besoins essentiels de l'existence. Les membres du groupe peuvent, dans une mesure variable, mettre leurs revenus en commun. Le groupe peut se composer, soit uniquement des personnes apparentées, soit de personnes non apparentées, soit de personnes appartenant à l'une et l'autre de ces deux catégories. Il peut comprendre aussi les pensionnaires, mais non les sous-locataires (Bégeot, 1996; Nations Unies, 1988).

Ainsi, le ménage traduit avant tout les arrangements résidentiels des individus et des familles. Mais, comme le souligne Pilon, le ménage et la famille ne coïncident pas forcément et la correspondance avec l'unité de production et de consommation n'est pas automatique (Pilon, 1996). En Afrique, en particulier, le concept ménage recouvre des situations plus diverses en raison des pratiques matrimoniales et résidentielles. Pour identifier le genre de partenaires d'un même ménage en Afrique, les anthropologues ont maintes fois rappelé l'hétérogénéité des situations résidentielles, familiales et de vie quotidienne qui s'opposent à une définition univoque du ménage dans les enquêtes ou recensements (Locoh, 1997; Pilon, 1996).

Cependant, du point de vue du statisticien et du démographe, il est important de disposer d'un concept opératoire, pour le soumettre à la critique d'autres disciplines. C'est pourquoi, la résidence, souvent associée à divers arrangements de vie quotidienne sur une base des liens familiaux, faute de mieux, finit toujours par être adoptée. À cet effet, Raulin (1967) écrivait, après une critique argumentée des définitions du ménage adoptées dans ces enquêtes : " Afin de conserver une définition simple et omnibus du ménage, on peut donc admettre que cette unité est représentée par l'ensemble des personnes qui habitent ensemble et mettent en commun la majeure partie de leurs ressources ".

Vingt ans plus tard, Sala-Diakanda (1988) convenait dans un article sur les problèmes conceptuels de structure du ménage notamment en Afrique: " En Afrique, le ménage est défini généralement comme un ensemble constitué par un groupe de personnes apparentées ou non qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (le chef de ménage), vivent dans le même logement,

prennent souvent leur repas en commun et subviennent en commun aux dépenses courantes " (Sala-Diakanda, 1988).

Il semble donc que l'on en revienne toujours à une même définition, raisonnablement approximative, pour pouvoir continuer à travailler et tenter de comprendre les mécanismes qui régissent les citoyens des sociétés. Toutefois, il importe de reconnaître que ces définitions sont utilisées un peu différemment d'un pays à un autre et peuvent biaiser certaines comparaisons. Certes, les ménages ne recouvrent pas toute la réalité des familles africaines. Et dans beaucoup de sociétés, les ménages ont pour assise essentielle un groupe familial auquel se rattachent des dépendants, avec lesquels ils ont ou non des liens de parenté et ils traduisent nécessairement une réalité sociale et un vécu des individus (Locoh, 1997).

De toutes les manières, trois critères essentiels se dégagent de ces définitions : le critère parental, résidentiel et économique.

Le critère parental : Comme nous l'avons souligné précédemment, le ménage ne peut constituer dans tous les cas une unité parentale. Par exemple, dans les pays développés, on s'accorde à raisonner plutôt en terme de personne de référence au lieu de chef de ménage. En Afrique, par contre, bien que de manière générale, la reconnaissance du chef de ménage ou de son autorité soient encore en vigueur, il n'est pas exclu que compte tenu des difficultés de logement et d'insertion en milieu urbain, certaines personnes cohabitent ensemble dans un même logement sans avoir de lien de parenté entre eux. Le critère parental demeure alors un critère statistique ayant une valeur symbolique²⁷, car le chef de ménage est considéré comme une personne de référence à partir de laquelle on peut identifier les autres membres du ménage. C'est une notion déclarative qui implique l'existence d'une relation de dépendance entre le chef et ses cohabitants (Pilon et al, 1997; Wakam, 1997).

Le critère résidentiel : Le critère de résidence implique que les membres du ménage soient domiciliés dans une même habitation où l'on peut les identifier aisément. Les Nations Unies acceptent que le ménage soit défini selon un simple critère de résidence (ménage-logement). Cette

²⁷ Par exemple, considérer quelqu'un comme père, même s'il n'entretient aucun lien de parenté avec la personne intéressée, fait référence au rapport social qu'institue la relation au père, au père social, qui repose sur le respect de la dépendance (Jonckers, 1997).

définition est utilisée sans aucune difficulté dans les pays industrialisés. Dans ces contextes, il est seulement possible de repérer les ménages à partir de ce critère indiscutable qui ne nécessite pas d'autres informations que celle de la présence des membres du ménage dans un lieu d'habitation commun (Bégeot, 1996). Dans certaines sociétés comme l'Afrique, le phénomène de non-corésidence des conjoints et des enfants est relativement fréquent, ce qui soulève plusieurs interrogations en cas de concessions qui abritent plusieurs noyaux familiaux autour d'un même chef de ménage (Locoh, 1991). Toutefois, malgré cette limite en cas de ces sociétés, ce critère reste l'unité d'observation privilégiée du statisticien pour un repérage fidèle de la population sans double compte ni omission.

Le critère économique : Ce critère considère le ménage non seulement comme une unité de production dont les membres participent aux activités des biens et services de subsistance, mais aussi comme une unité de consommation où ils mettent en commun leurs ressources afin de se procurer les biens et services nécessaires à leur survie (Gregory et al, 1988; Adam, 1997). Ainsi, en Afrique et plus que partout ailleurs, les groupes familiaux, loin de se limiter à la reproduction biologique et à la solidarité des générations, ont une influence déterminante comme unités de production et de consommation (Locoh, 1995). Par ailleurs, dans ces contextes, la gestion du budget et de l'approvisionnement est très différente par rapport aux sociétés occidentales où sont généralement conçues ces définitions. Aussi, les enfants contribuent très tôt aux travaux domestiques et productifs et les femmes sont le plus souvent chargées de la subsistance surtout dans les zones rurales (Jonckers, 1997). Il ressort, en fait, qu'en abordant ces critères liés au ménage, on fait référence d'une manière ou d'une autre au concept de famille. Quelle est alors la différence entre ces deux concepts?

1.3.2.2) Le concept de famille

La définition de la famille a préoccupé des chercheurs de divers domaines de la vie sociale : religion, droit, médecine et sciences sociales. Les définitions se rapportant à ce concept sont utilisées pour diagnostiquer, traiter, récompenser, cataloguer, harceler et séparer les sphères d'influence. En outre, lorsque l'on évoque la famille, les gens pensent soit à leur famille réelle, soit au stéréotype de la famille tel qu'il apparaît à travers les spots de publicité, et on se réfère généralement à des activités aussi diverses que la reproduction, l'éducation des enfants, la socialisation, l'allocation des ressources, le mariage. Du fait, qu'il n'a pas de référent empirique

commun, le concept de famille se prête aisément à diverses manipulations et stratégies de planification politique. D'autre part, du fait d'avoir mis l'accent sur la cellule domestique, des historiens aussi bien que des démographes ont contribué à renforcer le mythe de la famille nucléaire dans la société moderne, et induit en conséquence la confusion entre famille et ménage.

Le petit Larousse définit la famille comme étant un ensemble de personnes qui ont des liens de parenté par le sang ou par l'alliance. D'autres formulations mieux élaborées ont tenté de définir la famille via un sens technique comme celle du dictionnaire démographique multilingue : " la famille résulte des liens qu'implique le processus de reproduction, surtout dans la mesure où ces liens sont sanctionnés socialement par des dispositions légales et coutumières" (Henry, 1981). Les Nations Unies dans le Manuel VII proposent la définition suivante : " La famille est composée des membres du ménage qui sont apparentés, à un degré déterminé, par le sang, l'adoption ou le mariage" (N.U, 1974). Elle est alors un sous-ensemble d'un ménage (Bégeot, 1996). Cette définition et la précédente tentent de fournir plus de précisions sur les modes d'appartenance à la famille, mais la généralisation de telles conceptions semble difficile notamment pour certaines sociétés. Dans les sociétés africaines, en particulier, la famille est un ensemble plus vaste que ce que conçoivent ces définitions (Locoh, 1997). L'appartenance à une famille relève la plupart du temps d'une filiation basée parfois sur la reconnaissance d'un ancêtre commun à tous les membres considérés, comme l'affirme Fargues : " La famille élargie peut fonctionner comme un groupe réel sans qu'il y ait cohabitation " (Fargues, 1986).

Par ailleurs, si l'existence de la famille paraît universelle, elle n'a pas souvent pour corrélat le mariage. En fait, la volonté et le désir de reproduction de l'espèce humaine impliquent toujours l'existence de la famille, mais pas nécessairement la cellule conjugale. L'alliance qui forme la famille n'est pas forcément le mariage. Dans cette situation caractérisée par le vaste réseau de parenté dans certaines sociétés en Afrique par exemple, certains chercheurs suggèrent la référence à une unité plus large à savoir le groupe familial ou domestique et l'idée de la réunion éventuelle de plusieurs ménages (Locoh, 1991).

La réalité dans certaines sociétés est tellement complexe que ces notions ne peuvent la refléter de manière complète. En plus, plusieurs difficultés se posent quant à l'utilisation du concept famille, pour le rendre opérationnel. Pour ce faire, comme nous l'avons prétendu, les démographes, à titre

d'exemple, en cherchant à recueillir des informations sur la famille, empruntent des notions tels que le ménage ou le noyau familial. Ce dernier comprend les époux (ou l'un des deux) et leurs enfants non mariés, ainsi que les parents consanguins ou par alliance à condition que ces derniers soient à la charge du chef du noyau familial (Antoine et Bocquier, 1992). Cette notion du noyau familial s'apparente à la famille nucléaire ou encore à une vision biologique du ménage, mais elle reste très restrictive. En effet, tel que l'attestent certains auteurs comme Locoh, l'hypothèse de nucléarisation est remise en cause dans certains pays d'Afrique (on y reviendra) et une telle définition limitée aux trois membres principaux (père, mère et enfants) ne bénéficie pas d'une existence autonome. Dans ce sens, la nécessité pour cette catégorie de famille de fonctionner avec un ensemble élargi s'impose pour assurer sa fonctionnalité sociologique effective (Locoh, 1988).

Dans le cadre de ces définitions citées par Gitting, Murdock, en tant que fonctionnaliste, avait défini la famille comme une institution universelle dont les fonctions sont absolument vitales pour la survie de la société. Il avait dénombré quatre fonctions fondamentales se rapportant à la résidence commune, la coopération économique, la reproduction et la sexualité (Gitting, 1988). En réaction à cette conception, plusieurs chercheurs avaient signalé par la suite le fait que la famille ait perdu dans le contexte de la société moderne ses fonctions fondamentales. En sorte que la fonction de production économique dont elle s'acquittait fut transférée à l'usine et à l'office; la fonction éducative fut transférée vers l'école; la fonction récréationnelle fut délaissée à la télévision, au stade et au cinéma; la fonction médicale fut transférée aux cabinets des médecins et aux hôpitaux (Harras, 1996).

En résumé, il résulte de l'examen des deux concepts de ménage et de famille des critères qui ne sont pas interchangeables. Le ménage de par sa définition, peut comporter une seule personne alors que la famille se compose d'au moins deux personnes. De plus, contrairement à la famille, les membres du ménage n'ont pas nécessairement de lien de parenté entre eux. Toutefois, comme nous l'avons signalé, pour certains auteurs, la famille africaine dépasse les seuls critères de sang et du toit commun, souvent utilisés dans les pays occidentaux. C'est pourquoi, certains anthropologues préfèrent à la notion de ménage celle du groupe domestique pour appréhender la variété des modèles familiaux. Il s'agit de tout ensemble d'individus apparentés ou non qui accomplissent en commun les tâches de production et consomment ensemble les produits de leur travail. Le groupe domestique peut se limiter à une mère et à ses enfants ou rassembler une ou plusieurs unités

familiales variant de la famille nucléaire à la famille élargie. Il peut s'adjoindre des membres par adoption (Jonckers, 1997).

Par ailleurs, dans la mesure où les sociétés contemporaines se transforment, la structure et les fonctions de la famille subissent, elles aussi, des changements notables. Par exemple, une bonne partie des nouveaux mariés réside séparément de leur famille d'origine et la durée de dépendance des jeunes célibataires à l'égard de la famille se prolonge. Dans certaines régions par contre, comme en Algérie, les difficultés économiques et le chômage forcent une bonne part des nouveaux couples à co-résider avec les parents du mari, ce qui expliquerait en partie que celui-ci choisisse une épouse parmi les membres de la famille (Faouzi, 1996). C'est aussi le cas dans d'autres pays africains (voir Locoh, 1995). Au Maroc, par exemple, dans certaines familles, les relations entre les jeunes filles et garçons tendent à s'établir sur un monde transitoire et la famille d'origine peut servir d'instance de "récupération", quand le manque de travail, de logement ou d'argent incite les jeunes à cohabiter avec leurs parents. La famille refuge continue toujours sa carrière (Chekroun, 1996). Parallèlement à ces constats, la recrudescence des divorces et des remariages entraîne une nouvelle situation pour les enfants aussi bien qu'une augmentation du nombre des ménages dirigés par les femmes ou des ménages individuels. C'est dans ce sens que l'on s'est intéressé à voir comment ces transformations affectent les formes et les structures familiales qui sans aucun doute affectent le travail des femmes?

1.3.2.3) Évolution des structures familiales : courants théoriques à repenser

En sciences sociales, les penseurs ne se sont pas gênés pour construire des modèles ou des types idéaux de familles et de sociétés pour les extrapoler à toutes les nations. Cette approche typologique se trouve qualifiée par une logique binaire (Piché et Cordell, 1997). Ainsi, dans les pays industrialisés, deux thèses semblent s'affronter dans la littérature actuelle. Shorter (1977) conclut à une évolution vers un modèle unique de famille: "la famille post-moderne" constituée par un couple, sujet de fréquentes ruptures et privée de tout satellite à l'exception des jeunes enfants et des parents vaguement en retrait. L'autre thèse défendue²⁸ particulièrement par Louis

²⁸ Cette thèse a été défendue à partir d'une analyse de la pluralité des types de ménage dans les sociétés ouest-européennes et nord-américaines, montrant la forte diminution de la fréquence des couples mariés avec enfants mineurs et la croissance d'autres types de ménage : personnes vivant seules, parents uniques avec enfants, couples de cohabitants non mariés.

Roussel (1986), penche pour l'émergence d'une pluralité de modèles familiaux fondés sur des formes stables de solidarité conjugale et de relations entre parents et enfants. L'ensemble de ces approches théoriques fournit actuellement les éléments d'un débat sur l'évolution de la famille, ses structures et sur son devenir. Ce débat concerne également les pays en voie de modernisation qui subissent de profondes transformations de leurs structures familiales. Pour l'Afrique plus particulièrement, comme le récapitulent Piché et Cordell (1997) dans leur dernier article sur l'histoire de la famille en Afrique, les travaux sur les structures familiales dans ce continent ont été dominés par deux typologies dichotomiques (Piché et Cordell, 1997).

La première typologie est issue de la sociologie fonctionnaliste anglo-saxone, exprimée principalement par Parsons (1955) à partir de l'exemple des États-Unis, qui a primé pendant longtemps. Selon cette perspective, toutes les sociétés passent par le prisme de la modernisation. Autrement dit, le passage des familles étendues traditionnelles à la famille nucléaire moderne découlait de la modernisation sociale et des phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation qui distendaient les réseaux familiaux et segmentaient les familles étendues d'autrefois en autant d'unités que de couples. Cette théorie considérait la famille nucléaire comme la forme la plus en adéquation avec les éléments constitutifs d'une société moderne : monétarisation des rapports de production et des rapports sociaux, autonomie des agents économiques, mobilité sociale et spatiale des travailleurs (Vimard et N'Cho, 1997).

En fait, selon cette vision d'évolutionnisme linéaire, les structures communautaires de la parenté qui caractérisent les sociétés non industrialisées vont connaître un déclin suite au processus d'industrialisation. Ce déclin sera au profit de l'émergence et de la généralisation de la famille élémentaire conjugale sur le modèle européen. La famille se trouve ainsi dépossédée par ses fonctions essentielles notamment la reproduction démographique et sociale²⁹. En effet, ces dernières se trouvent monopolisées par des institutions extra-communautaires et extra-coutumières (l'école, l'entreprise, l'hôpital, etc.) qui fonctionnent en commun sur un mode bureaucratique imposant la promotion de l'individu et donc de la famille conjugale, cette structure minimale, irréductible et nécessaire.

²⁹ Dans cette tradition de recherche, la famille traditionnelle étendue n'a pas d'existence propre : elle est essentiellement définie par le contraire des qualificatifs de la modernité.

Par ailleurs, la migration de travail, l'urbanisation, l'industrialisation, le développement du salariat, la généralisation de l'économie monétaire et la socialisation par l'école imposeraient à terme en Afrique comme en Occident l'individualisation des modes de vie et l'autonomie des acteurs par rapport à la communauté et la famille d'origine. On assiste aussi dans ces contextes en voie de modernisation à une détribalisation, car les modes de vie tribales sont incompatibles avec la modernité urbaine, marchande et étatico-bureaucratique (Marie, 1997; Vimard, 1993).

Cependant, un tel évolutionnisme linéaire, directement influencé par la théorie culturaliste du " folk-urban continuum " de l'école de Chicago allait se trouver battu par une perception plus dialectique des évolutions des milieux citadins. En effet, en même temps que l'importance est accordée aux déterminants économiques, on constatait que la ville moderne est aussi un milieu de réinterprétations fonctionnelles des institutions traditionnelles. Ainsi, dans certaines catégories de statut professionnel stabilisé et d'urbanisation ancienne, une tendance à l'autonomie de la famille conjugale est observée. Alors que dans d'autres catégories des milieux populaires, le maintien des liens suivis avec la parentèle étendue apparaît comme une réponse adaptative aux nouvelles conditions de vie dans les milieux citadins. La solidarité familiale élargie, en tant que système informel de sécurité sociale, permettrait alors de faire face aux aléas et aux nouveaux impératifs de l'existence citadine (ibid).

Dans ce cadre, plusieurs études ayant une perspective relativiste et plus historique ont contribué à nuancer ou à infirmer cette théorie d'évolutionnisme linéaire (Pilon, 1996; Rao, 1973), et ce en insistant sur les capacités d'action et de résistance des familles face aux bouleversements sociaux et économiques. En définitive, pas plus que la famille étendue n'a été le modèle exclusif de la famille ancienne, la famille nucléaire n'est pas la forme universelle et définitive de la famille moderne. De plus, d'autres types familiaux ont vu le jour dans les pays industrialisés dans la période contemporaine, au moment où différentes formes de famille étendue montraient leur capacité d'adaptation et d'intégration dans les sociétés en voie d'urbanisation et de modernisation, notamment en Afrique (Osmont, 1981; Pilon, 1996; Vimard et N'Cho, 1997).

Ainsi, la plupart des travaux concentrés sur les élites urbaines pour vérifier les indicateurs de modernité avaient des conclusions simplistes, à côté de ce qui se passait réellement dans les

sociétés en voie de développement. Un processus complexe de restructuration de la vie familiale sous des formes très variées (Locoh, 1995) a remis en cause toutes ces hypothèses du prisme de la modernisation³⁰ (Antoine et Guillaume, 1986; Faouzi, 1996). Une autre critique à souligner à ce propos relève du caractère normatif de ces travaux. La famille nucléaire a été considérée comme la forme supérieure de la famille. D'ailleurs la théorie elle-même de modernisation est entachée du même biais idéologique qui identifie comme supérieure toutes les formes de vie moderne (Piché et Cordell, 1997).

La deuxième typologie à laquelle se réfèrent les travaux sur la dynamique des structures familiales et sur laquelle Piché et Cordell (1997) mettent l'accent, relève de l'anthropologie éco-marxiste. Cette perspective pénètre le champ des études africaines, en critiquant la théorie de modernisation et ce par l'introduction du concept des modes de production³¹. C'est dans cette optique que la famille traditionnelle y est remplacée par la famille pré-capitaliste caractérisée, elle aussi, par des traits non capitalistes comme l'absence des rapports de production marchands, le rôle de la main d'œuvre familiale, surtout des enfants dans la production domestique (Gregory et Piché, 1985). Ce type de famille est conçu comme une unité de reproduction démographique et aussi de production et de répartition de revenu (Locoh, 1995). Cependant, si cette approche a permis de critiquer la perspective du culturalisme et de mettre l'accent sur la famille en tant qu'unité de production, elle n'a pas échappé à la dichotomisation et à la construction idyllique d'une communauté domestique dont les problèmes relèvent du mode de production capitaliste.

Dans le même ordre d'idées, Marie (1997), tout en rappelant les limites des anciennes théories sur la modernisation et la restructuration occidentale des modèles familiaux, et à partir des cas d'Abidjan, Dakar et Lomé, conclut sur un compromis développé par les citoyens africains entre individualisme post-moderne et l'assujettissement communautaire traditionnel. S'agissant en particulier de l'évolution des structures familiales, un tel compromis se traduit à la fois par une

³⁰ Dans le même sens de critique de cette théorie, une étude réalisée par Antoine et Guillaume (1986) a montré qu'en Afrique, ce sont les ménages les plus démunis et non pas les plus "modernes" qui vivent en famille nucléaire.

³¹ À ce titre, pour plus de détails sur l'application du modèle des modes de production à l'étude de la famille et de la démographie africaine, voir Gregory et Piché (1985).

nouvelle conjugalité (fondée sur une valorisation tendancielle du couple monogame), par une nouvelle parentalité (fondée sur le souci nouveau du devoir envers les enfants, ce qui implique une limitation des naissances) et par une ouverture plus sélective de la famille conjugale sur son environnement communautaire. Elle ajoute qu'en Afrique, où ni l'État providence ne prend en charge la solidarité sociétale, ni les formes marchandes de la sécurité sociale sont à la disposition du grand nombre des citoyens, la solidarité communautaire continuera d'y être matériellement nécessaire. Elle perdurera également pour des raisons culturelles (Marie, 1997).

De son côté, Faouzi (1996), avance que pour comprendre l'évolution des structures familiales au Maghreb, il faudrait penser le changement comme le passage d'un type familial fondé sur la solidarité verticale³² à un autre axé sur la solidarité horizontale et non d'une forme familiale élargie à une forme simplifiée. C'est dans ce cadre qu'il construit trois modèles familiaux pour le cas de l'Algérie suite à la crise du modèle agnatique³³. Le premier modèle de l'indivision se caractérise par la cohésion de la grande famille qui passe en premier lieu pour que la hiérarchie domestique produise ses effets (le choix de conjoint est proposé par la famille). Le second modèle de transition est porté par les individus dont la mobilité sociale ne débouche pas sur une rupture avec le milieu d'origine. On y assiste à une difficulté de réalisation de la cohabitation avec les parents du mari, un relâchement des liens de solidarité entre les frères et un isolement progressif du couple. Le dernier modèle conjugal se caractérise par des ruptures avec les modèles antérieurs et une nouvelle génération imprégnée par le modèle occidental et le choix du conjoint et les rapports avec les parents se définissent plus en terme de devoir qu'en terme d'affection.

C'est dans cet esprit que Vimard (1993), à partir de son étude sur l'Afrique de l'Ouest conclut que la parentèle se structure selon plusieurs formes familiales instables. La famille est

³² Ce type de famille implique la nécessité pour chaque famille d'échanger par le mariage avec une autre famille pour rendre possible les liens sociaux. Dans le cas de la famille verticale, la filiation est le fondement principal de la famille puisque c'est grâce à la fidélité d'une génération à une autre que se perpétue l'institution familiale dans le temps.

³³ Le modèle agnatique traditionnel se rapporte à un groupe de parenté du père qui développe une organisation socio-économique et domestique particulière afin de consolider les liens entre les agnats et obliger chaque génération à cultiver la mémoire généalogique. Le lien du sang se cristallise ici. La base matérielle de la solidarité reste l'indivision des terres et l'unité territoriale. Cette solidarité se traduit par la cohabitation d'au moins trois générations et leur regroupement suppose l'autorité du patriarche (Faouzi, 1996).

multiforme et fragile de par les nouvelles évaluations et interprétations des solidarités traditionnelles, sous l'effet de la privatisation des rapports sociaux, et aussi parce qu'au-delà de l'autonomie du groupe domestique et de la cellule nucléaire, c'est l'indépendance de l'individu qui se dessine, mais en s'inscrivant dans des réseaux de relations multiformes et encore imprécises, suscitées par des conditions économiques sociales et externes plus contraignantes et plus changeantes.

Il convient de rappeler que notre intérêt à cette question des transformations que connaît la famille dans les pays en développement n'est pas de remettre en cause les modèles préétablis, mais de mettre l'emphase sur la pluralité des modèles familiaux et de penser cette diversité. Aussi, cet aspect de l'unité familiale notamment son organisation, est une composante primordiale dans la compréhension des mécanismes qui régissent le travail économique des femmes. C'est pourquoi, nous traitons dans ce qui suit des principales approches théoriques qui prennent l'unité et la structure familiale comme cadre d'analyse pour appréhender le travail des femmes dans les pays en développement.

1.3.3) Nouvelle Économie de la Famille

Comme nous l'avons souligné, la question de travail des femmes et son rapport avec la sphère familiale a fait l'objet de plusieurs débats en sciences sociales non seulement dans les pays industrialisés, mais également dans les pays en développement. L'ampleur sans précédent des changements survenus ces dernières années dans la structure de l'emploi des femmes et celle des familles constitue un véritable défi, tant pour la démographie, la sociologie que pour l'économie politique. La position occupée par les femmes dans cette transformation sociétale permet de stipuler que le travail des femmes constitue une charnière dans la relation entre les structures économiques et les structures familiales (Barrère-Maurisson, 1987). Les femmes se trouvent en fait au point où s'entrecroisent les lignes de changement de ces deux structures du système social, ceci par le travail qu'elles font tour à tour ou simultanément des deux côtés.

Ainsi, dans le cadre de l'approche de l'Économie de la Famille, celle-ci se trouve dotée des mêmes caractéristiques que l'entreprise, c-à-d en situation de choix sous contrainte. Les

analyses de l'offre de travail (à l'opposée de l'approche économique macro précédente centrée sur la demande de travail) présentent une économie de la famille fondée sur une économie de temps. L'étude de l'arbitrage entre le travail salarié et le travail domestique dans la famille est en fait au centre de cette approche (ibid).

La théorie de la Nouvelle Économie de Ménage (NEM), développée par les économistes néoclassiques comme Becker durant les années soixante, a été conçue essentiellement pour tenter d'appréhender la baisse de la fécondité dans les pays développés et le rapport fécondité - revenu. Dans ce modèle, les comportements des couples en matière de reproduction sont représentés par une fonction d'utilité ou de satisfaction du ménage, qui consiste en la recherche d'un nombre désiré d'enfants avec un certain niveau de capital humain. La production des enfants résulte de la combinaison d'autres biens et services domestiques que les ménages produisent et consomment. Et cela, compte tenu des contraintes liées à leur temps disponible, à leur budget et aux facteurs technologiques de production domestique (Becker, 1965; Blanchet, 1992). Ainsi, l'unité centrale de décision est le ménage considéré comme entité homogène exempte de conflits et de rapports de pouvoirs internes.

L'une des contributions importantes du modèle de la nouvelle Économie de la Famille est l'allocation du temps par rapport à la prise de décision en matière de procréation³⁴ et de participation à l'activité économique. Le modèle suppose que l'allocation du temps de la femme à la production marchande et domestique est déterminée simultanément à travers la maximisation de l'utilité du ménage (Donaldson, 1991). Autrement dit, le temps dont disposent les couples est alloué entre deux types d'activité: les activités exercées à l'extérieur du ménage comme les activités marchandes où le temps est utilisé pour gagner de l'argent, et d'autre part les activités domestiques où le temps est utilisé pour la production et la consommation des biens et services domestiques entre autres "les services des enfants". C'est pourquoi, les ménages doivent prendre les décisions sur la meilleure façon possible d'allouer leurs temps

³⁴ Dans ce modèle, la demande des enfants n'est pas analysée comme une demande de biens de consommation, mais comme la demande des biens durables à partir desquels les parents obtiennent "des services des enfants" D'après Bryant (1990), ces services procurent une certaine satisfaction aux parents dont l'acquisition dépend de l'utilisation des ressources (temps et biens acquis sur le marché) pour leur production.

entre ces deux formes d'activité afin de tirer le maximum de satisfaction (Becker, 1965, 1993; Bryant, 1990).

Le temps utilisé sur le marché du travail pour gagner de l'argent a un coût d'opportunité. Cela signifie en d'autres termes que le temps consacré à la production domestique aurait pu être affecté au marché du travail et rapporter un salaire égal à sa productivité. Lequel salaire représente le revenu auquel le ménage a renoncé en consacrant son temps aux activités domestiques comme la procréation, l'éducation, la garde et les soins des enfants. Il existe donc une sorte de situation conflictuelle entre le désir chez la femme d'aller s'intégrer au marché du travail et son désir de rester dans la sphère domestique pour se consacrer aux enfants. Le temps consacré aux enfants est donc considéré comme l'un des inputs pour la production domestique, car il est relativement intensif pour la femme, et sa valeur constitue l'un des facteurs importants du coût associé à la production des enfants (ibid).

Il s'agit donc pour les parents d'évaluer les coûts et bénéfices entraînés par la production et l'éducation des enfants. Par coût, on envisage non seulement les coûts directs d'entretien quotidien, d'éducation etc., mais aussi les coûts psychologiques, ainsi que ceux en temps consacré à cette entreprise. Le raisonnement étant que plus l'estimation des coûts³⁵ est élevée, moins les ménages décident d'avoir d'enfants et vice - versa. Cette perspective suppose que les femmes établissent un calendrier rationnel de gestion de leur temps de travail, entre le marché de l'emploi et la famille, à la fois sur le long et le court terme. Cela repose sur l'hypothèse³⁶ d'une rationalité propre à chaque ménage (Kempeneers, 1988; Neill, 1996), ce qui suscite plusieurs questions. Les hypothèses à la base de cette théorie ont plusieurs limites et s'appliquent moins au contexte des pays en développement, ce qui a amené certains auteurs à proposer des améliorations de cette approche.

³⁵ Le modèle de la Nouvelle Économie de Ménage considère le coût des enfants comme une variable endogène à cause du prix du temps consacré aux enfants.

³⁶ Pour des informations sur les hypothèses du modèle, voir les références précitées.

1.3.3.1) Extension du modèle par Easterlin

Les critiques qui ont été adressées à la théorie de NEM sont nombreuses. Au centre de celles-ci, trois aspects ont été particulièrement mis en cause. Premièrement, le fait d'assimiler les enfants à des biens durables (Blake, 1968), l'hypothèse clé de cette théorie, voulant que l'unité centrale de décision soit le ménage, considéré comme entité homogène exempte de conflits et de rapport de pouvoirs internes. Et enfin, le présupposé du libre choix et d'une rationalité individuelle maximisée par les individus pour satisfaire leurs goûts personnels. Tant la notion de libre choix que celle des goûts individuels ont été critiquées parce que ne prenant pas en compte les contraintes sociales qui forcément limitent ces choix et ces goûts. En plus de cela, il importe de citer le caractère statique de cette approche. Autrement dit, les couples sont supposés savoir dès le début de leur union toutes les informations (opportunités) qui leur permettent de prendre les bonnes décisions afin de maximiser leur utilité. Mais, le revers de la médaille est que cette hypothèse peut constituer une limite à l'application pratique du modèle. Parce que les décisions basées sur un horizon à long terme comme le cycle de la vie peuvent poser un certain nombre de problèmes à cause de l'éventualité des décisions de nature séquentielle.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que le modèle de la Nouvelle Économie des Ménages dans sa formule initiale s'adapte moins aux contextes des pays en développement compte tenu des limites de ses hypothèses. A cet égard, Schultz (1981) et d'autres économistes ont exploré certaines possibilités d'application du modèle aux pays du tiers monde. Par exemple, les effets de revenu familial sur la fécondité ne se présentent pas de la même manière que dans les pays développés. C'est pourquoi, des tentatives ont été fournies pour tenir compte de certains comportements spécifiques aux contextes économiques et sociaux des pays en développement.

Dans les travaux de Schultz, il a été avancé par exemple que compte tenu du niveau élevé de la mortalité, la variable pertinente à inclure dans la fonction d'utilité serait le nombre d'enfants survivants au lieu de l'effectif total de naissances. La justification qu'il donne à ce niveau

relève du coût qui est plus important par enfant survivant que par enfant né. L'auteur, à travers cette variable, voudrait également tenir compte des comportements des ménages en matière de fécondité, qui se traduit dans ces contextes par leur désir d'avoir plus d'enfants afin de faire face au décès des enfants (Schultz, 1981).

Le rôle des enfants dans le contexte des pays en développement est un autre aspect dont il faut tenir compte dans le modèle en question. En effet, l'utilité qui relève de la décision d'avoir des enfants et prendre soin d'eux peut aussi émaner de l'importance accordée à ces derniers. En outre, dans ces pays, les enfants sont considérés comme des agents de production, susceptibles de faire partie de la main d'oeuvre familiale et de contribuer au revenu du ménage. En exerçant dès le bas âge des activités productives aussi bien dans la sphère familiale que dans le marché du travail, ils constituent un avantage économique pour la famille. Leur contribution à libérer les adultes de plusieurs tâches permet à ces derniers la possibilité d'avoir plus du temps pour se consacrer à des activités rentables hors du foyer (Rosenzweig, 1977). À ce propos, Rosenzweig avance que les différences en terme d'opportunité de travail des enfants peuvent contribuer aux variations de la fécondité. C'est pourquoi, les enfants peuvent être considérés comme des producteurs ou des éléments de la fonction de production du ménage.

Un autre aspect de la valeur des enfants est lié à leur rôle de pourvoyeur de sécurité pour les vieux jours et d'assurance contre le risque à court terme dans un environnement instable dépourvu d'institutions formelles fournissant une telle sécurité (Cain, 1983). Ces aspects d'ordre culturel et social vont engendrer des comportements associés à une fécondité importante. Ces éléments qu'on vient d'aborder et les limites des hypothèses du modèle de la NEM mettent en relief les difficultés d'application de ce genre d'approches aux contextes des pays en développement pour saisir les mécanismes qui régissent le comportement des ménages vis-à-vis des activités de production ou de reproduction. L'approche en question: a) ne prend pas en compte les rapports sociaux dans lesquels chacune des activités est accomplie; b) définit le temps seulement dans un sens physique, linéaire continue et à dimension divisible, c) ne tient pas compte de l'offre des enfants.

C'est pourquoi, Easterlin estime qu'il est nécessaire d'avoir une approche plus étendue pour les pays en développement qui tient compte de l'offre potentielle des enfants (Easterlin, 1978). Ainsi, selon Easterlin et Crimmins (1985), l'offre potentielle des enfants dépend d'une part des facteurs biologiques, psychologiques et culturels qui influent sur la capacité des femmes à concevoir (fécondité naturelle) et d'autre part de la probabilité de survie d'un enfant jusqu'à l'âge adulte. Ces facteurs, qui sont considérés comme des contraintes de l'environnement familial, sont supposés être indépendants du contrôle de la fécondité et par conséquent des décisions de la famille. Ils soutiennent en fait que la théorie de la Nouvelle Économie de la Famille peut être appliquée si les couples ne font pas face à d'autres contraintes physiologiques dans leurs choix; c'est à dire si les contraintes biologiques ou psychosociologiques n'influent pas sur leur fécondité. Dans ce raisonnement, les différences de comportement en matière de fécondité contrairement au modèle de New Home Economics sont déterminées non seulement par la variation du revenu et du prix mais aussi par les variations dans les goûts.

Les auteurs estiment ainsi que l'urbanisation et l'éducation déterminent principalement la courbe de l'offre potentielle et la demande des enfants. L'éducation peut réduire l'offre potentielle des enfants en réduisant les coûts de la régulation de la fécondité, en diffusant l'information sur l'intérêt du contrôle de la fécondité et en influençant les normes culturelles qui s'opposent à la planification familiale. Aussi, elle peut réduire la demande des enfants en augmentant les coûts relatifs des enfants, en réduisant la contribution de leur travail au revenu de la famille et en favorisant le travail des femmes à l'extérieur du foyer (Easterlin et Crimmins, 1985).

Cependant, même si cette approche tient compte de l'offre et la demande des enfants, certaines limites relatives à la Nouvelle Économie de la Famille sont également valables pour cette approche, comme par exemple le caractère statique du modèle et l'unicité de la fonction

de l'utilité du ménage³⁷.

À cet égard, Hakiki-Talahite via sa contribution dans " le sexe du travail " évoque les limites de cette théorie qui ne s'avoue pas comme exclusivement relative à l'échange marchand. Selon cet auteur, dans cette doctrine, on constate qu'en dernière analyse, que ce soit par la méthode de substitution entre temps et dépense, en calculant la valeur-utilité des biens ou encore par la technique de manque à dépenser ou par le coût d'opportunité, pour l'évaluation de la production domestique, la référence au marché (du travail ou des biens) s'impose dans tous les cas. Dès lors, il n'y a plus de mécanismes propres à la famille - qui justifierait son autonomisation dans l'analyse, et celle-ci fonctionne comme caisse de résonance, répercutant négativement les critères marchands à travers le temps, l'activité et les produits domestiques. Il n'est d'ailleurs pas surprenant de constater que les applications de ces différentes méthodes aboutissent à des résultats paradoxaux, qui ne sont pourtant que le simple reflet de ce qui est. Cela est dû à l'illusion de laquelle elles procèdent, et qui consiste à considérer qu'il existe une valeur intrinsèque à chaque chose, qu'il suffit d'exprimer dans sa vérité. Or, d'après elle, il est clair ici que la valeur est l'émanation de *rappports sociaux* dans lesquels les femmes en particulier ont une place déterminée que l'on ne peut évacuer (Hakiki-Talahite, 1984).

S'agissant plus particulièrement du modèle de coût d'opportunité, dérivant de la théorie en question et appliqué aux pays en développement, il considère que la valeur et le coût du temps alloué pour une activité particulière (activité maternelle par exemple) sont déterminés par la meilleure valeur pouvant être obtenue par ailleurs (activité rémunérée par exemple). En d'autres termes, le coût d'opportunité représente le manque à gagner qui découle de l'allocation du temps alloué aux soins des enfants plutôt qu'à un travail rémunéré. Les plus importantes critiques à ce modèle mettent surtout en évidence les différences qui existent en matière de soins des enfants dans les pays en voie du développement. Comme les femmes peuvent se soustraire de leur tâches maternelles, la relation entre l'activité et la fécondité peut

³⁷ Il est à noter que concernant l'unicité de la fonction d'utilité, les ménages dans les pays en développement sont souvent larges c'est à dire constitués de plusieurs personnes adultes qui peuvent influencer les décisions des couple. Dans ces conditions, les aspirations des membres adultes en matière de procréation peuvent compliquer davantage cette notion de l'unicité de la fonction d'utilité du ménage.

dès lors être nulle ou négative (CEPED, 1992; Neill, 1988; 1996; Farooq et Ofosou, 1992; Oppong, 1991).

Face à la notion de coût d'opportunité et d'un point de vue sociologique, on retrouve la notion d'incompatibilité des rôles. Cette dernière, provient des courants fonctionnalistes qui mettent l'accent sur les pressions normatives obligeant les femmes à privilégier leurs rôles de reproductrice et de mère. Elle suppose alors la nécessité pour les femmes de concilier leurs rôles de mère - épouse et de travailleuse. Dans cette perspective où le rôle de mère - épouse est prédominant, les autres rôles, celui de travailleuse salariée en particulier, ne sont socialement acceptables que s'ils n'entravent pas celui de mère-épouse (Kempeneers, 1992 ; Sweet, 1982).

Par ailleurs, l'expression microsociologique de la notion d'incompatibilité des rôles est la notion de " rôle de sexe" qui est résumée comme suit : plus une femme mariée se percevra dans un rôle " moderne " plus elle verra des avantages économiques et psychologiques à aller sur le marché du travail ; à l'opposé plus elle se percevra dans un rôle "traditionnel" , plus elle choisira de se concentrer sur la famille. Les "traditionnelles" auront dès lors plus d'enfants que les "modernes" et elles leur consacreront plus du temps. C'est dans cette perspective que, aujourd'hui encore, on s'intéresse aux perceptions et aspirations des femmes en matière de fécondité d'un point de vue strictement individuel (ibid).

Pour vérifier ces hypothèses du coût d'opportunité et d'incompatibilité des rôles dans les pays en développement, les Nations Unies (1985) ont réalisé une étude qui porte sur les données de 36 pays ayant participé à l'Enquête Mondiale sur la Fécondité. Les résultats de cette étude révèlent alors que la relation entre l'activité et la fécondité dépend du niveau du développement. Certains auteurs estiment que ces résultats sont mitigés et avancent d'autres raisons pour essayer d'expliquer cette situation, à savoir le type d'activité, l'organisation et les structures familiales (Adam, 1997; Oppong, 1991; N.U, 1985).

Ainsi, dans une optique critique des hypothèses qui sous-tendent ces modèles notamment celui de l'incompatibilité des rôles et du coût d'opportunité, certains auteurs comme Mason et Palan (1981) plaident en faveur d'une approche institutionnelle globale et insistent sur

l'importance d'intégrer diverses modalités d'organisation des ménages et des groupes familiaux pour comprendre leurs comportements. La relation travail économique / fécondité³⁸ nécessite plus particulièrement le recours à ce genre d'approche pour appréhender les mécanismes de base qui la régissent.

1.3.4) Approche institutionnelle

Le concept "institutionnel" a suscité un grand débat par les tenants de cette approche, mais son interprétation reste encore vague. Ainsi, selon McNicoll (1982), les institutions sont considérées comme des arrangements sociaux ou économiques plus ou moins stables. Simmons, dans sa revue sur les théories de la fécondité, citée par Piché et Poirier (1995), souligne que les nouvelles approches visent à réconcilier les perspectives macro et micro démographiques. Ces approches se concentrent non pas sur les caractéristiques les plus globales de la société (comme le revenu par capita) et sur les attributs des individus, mais plutôt sur les structures intermédiaires ou les différents contextes dans lesquels ces derniers sont placés.

Dans leurs premières formulations, les approches institutionnelles font une large place aux structures socio-économiques et politiques et se démarquent ainsi des approches socioculturelles (Poirier et Piché, 1995). Par exemple, McNicoll précise que l'utilité de la formulation qu'il propose ne réside pas dans le pouvoir conféré aux influences culturelles, mais bien dans la prise en compte de l'impact des facteurs économiques et institutionnels bien concrets. Dans cette optique, plusieurs chercheurs concentrent leur attention sur les institutions dans lesquelles s'effectuent, d'une part la production matérielle, et d'autre part la production démographique. A cet égard, Oppong considère que le but des approches institutionnelles est d'étudier les contextes dans lesquels s'inscrivent les processus de production et de reproduction dans les sociétés (Oppong, 1991).

³⁸ Dans les pays développés, le sens de causalité entre fécondité et travail des femmes à un moment donné paraît généralement plus claire que dans les pays du tiers monde. En France, par exemple, cette relation est négative, que ce croisement soit établi à partir des résultats des recensements ou d'enquêtes. Mais, cette relation claire à un instant donné devient controversée si l'on considère les évolutions de ces phénomènes dans le temps (voir à ce propos Blanchet, 1992).

La revue de la littérature réalisée par Piché et Poirié (1995) sur les approches institutionnelles a fait remarquer que selon les contextes étudiés et les sensibilités théoriques et idéologiques, les tenants de cette approche ont insisté plus ou moins sur les structures familiales et les systèmes de parenté, les classes sociales, les structures patriarcales et les structures foncières. Ainsi, selon Dumont, les approches institutionnelles cherchent de manière générale à expliquer la structure des familles et la manière par laquelle elles sont organisées, en leur attribuant les caractéristiques des sociétés auxquelles elles appartiennent (Dumont, 1987).

La caractéristique principale des approches institutionnelles, centrées sur le travail des femmes, réside dans l'importance accordée aux changements des structures et des modes d'organisation familiales. Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, ces approches institutionnelles ont été conçues par certains chercheurs pour expliquer les résultats mitigés des travaux sur la relation activité/fécondité. Lesquels travaux ont été réalisés pour tester les modèles d'incompatibilité des rôles et de coût d'opportunité aux données et à la réalité des pays en développement. La contribution de Mason et Palan est intéressante à cet égard. Sur la base d'une étude sur les liens entre la fécondité et le travail des femmes en Malaisie, ces auteurs mettent en évidence les limites de telles approches dans l'explication des différences de comportement entre les femmes rurales d'origine chinoise et indienne et les Malaysiennes d'origine autochtone. En effet, la relation entre la fécondité et le travail des femmes est fortement positive pour les premières et négative chez les dernières. Les résultats révèlent également l'absence des différences significatives entre les Malaysiennes selon le milieu urbain ou rural de résidence.

Les auteurs insistent alors sur l'importance d'intégrer et de prendre en compte les diverses modalités de l'organisation et des structures familiales pour appréhender de tels comportements. Ils introduisent alors le concept de " structures d'opportunité des ménages " (Household's Opportunity Structure) qu'ils définissent comme un ensemble de relations sociales à travers lesquelles les ménages accumulent statut et ressources qui sont par la suite redistribués entre les générations. Dans cette perspective, les structures d'opportunités sont considérées comme les principaux déterminants des standards en matière de soins des enfants, de fécondité et de division de travail à l'intérieur du ménage.

" By opportunity structure, we refer to the type of social relations through which households accumulate status or resources, and by which they redistribute them intergenerationally. There are three aspects of opportunity structure that seem especially important for household's decisions about childcare standards, fertility and the internal division of labor. These are (1) the extent to which the household depends upon the individual wage earning of its members for its income as opposed to depending upon a jointly run economic venture, (2) the extent to which mothers versus children are able to contribute to household income, and (3) the importance of formal schooling for the transmission of resources and status to the younger generation" (Mason et Palan, 1981).

À travers cette conception visant à renforcer l'assimilation de la relation entre l'activité des femmes et leur fécondité, la contribution de ces auteurs apparaît dans le passage d'une analyse exclusivement basée sur les caractéristiques individuelles des femmes vers une analyse des caractéristiques de leurs ménages. À notre avis, cette contribution réside par la même occasion dans l'appréhension des facteurs déterminant l'offre de travail des femmes de façon générale.

À cet effet, certains chercheurs comme Schmink, en s'intéressant aux femmes ouvrières du Brésil, examinent l'incidence des structures familiales et de la position que les femmes y occupent sur les modalités de leur participation au travail rémunéré. En mettant l'accent sur la participation des femmes aux ressources collectives du ménage, cet auteur postule que les modèles individuels de participation des femmes au marché du travail sont médiatisés par leur appartenance à divers types de ménage ayant diverses stratégies économiques (Schmink, 1986).

En fait, comme le soulignent plusieurs auteurs, le ménage ou la famille est la structure d'accueil des enfants et des autres membres du ménage dans les pays en développement. Les contextes de ces derniers se caractérisent généralement par des réseaux de solidarité et d'échange entre les groupes familiaux. Ces groupes peuvent s'impliquer non seulement dans la reproduction biologique et sociale, mais aussi dans l'organisation familiale des activités des membres du ménage (Locoh, 1995). C'est dans ces contextes que la prise en charge collective des personnes plus âgées comme des plus jeunes pourrait favoriser le travail des femmes en remédiant les conflits des rôles reproductifs et productifs. En fait, à notre avis, ces échanges inter-familiaux en terme de services, quelle que soit leur nature (dons, aides... etc.) sont aussi des éléments à prendre en considération dans ces contextes pour appréhender de tels comportements dont le travail des femmes en dehors du foyer.

Par ailleurs, l'une des formes de l'organisation familiale qui pourrait renforcer l'idée de compatibilité de ces rôles dans les milieux urbains des pays en développement peut trouver son origine dans la constitution des familles élargies. En effet, c'est dans ces familles que la garde et la surveillance des enfants peut être assurée par des personnes autres que la mère (Junsay and Heaton, 1989). A cet égard, plusieurs études récentes révèlent que la présence des jeunes enfants notamment de sexe féminin ou de personnes parentées dans le ménage a un effet positif sur la participation de la femme au marché du travail (nous y reviendrons dans le cadre conceptuel) (Connelly et DeGraff, 1996). Comme le souligne Oppong (1991), une famille large peut constituer le lieu de la reproduction et de sa régulation, mais aussi une structure d'accueil pour les enfants.

Cependant, comme nous l'avons évoqué précédemment, on ne peut pas nier l'existence des familles nucléaires dans les pays en développement, notamment dans les villes. Ces familles se trouvent confrontées au problème de la garde et la prise de soin des enfants lorsque la femme travaille. Dans cette situation, on a essayé d'instaurer des services formels de garde des enfants. Cette forme institutionnelle de garde des enfants libère certes les femmes d'une partie des activités domestiques au profit des activités économiques, mais la différence avec les services fournis par les personnes collatérales se situe au niveau des coûts associés à l'élevage de chaque enfant. Ces services augmentent alors les coûts relatifs des enfants et peuvent influencer négativement sur l'intégration des femmes au marché du travail (Belarbi, 1993). Alors que dans ce type de famille, le recours au salariat, au travail des deux sexes pour subvenir à leurs besoins et assurer la survie et le bien être de la famille s'avère nécessaire. C'est justement cette approche théorique axée sur la stratégie de survie que l'on veut appréhender en rapport avec le travail des femmes dans la section ci-après.

1.3.5) Approche de stratégie de survie

Le concept de stratégie de survie de ménage a été développé pour tenir compte de certains comportements des ménages urbains défavorisés (habitant dans les bidonvilles) qui tentent d'adopter des stratégies pour faire face à leurs conditions difficiles (Schoemaker, 1987). Le concept "survie" fait références aux conditions de subsistance minimale des couches de population les plus démunies exclues du système économique et qui sont dans l'obligation de trouver des voies afin de lutter contre leur pauvreté.

Selon Gregory et al, les stratégies peuvent être définies comme la somme des décisions prises par les individus et les ménages pour produire et reproduire. Ces stratégies doivent alors tenir compte de l'interrelation entre la reproduction - production de la force de travail, en particulier ses aspects démographiques, et la production - reproduction dite économique des biens et services. En fait, on peut distinguer entre deux types de stratégie: les stratégies démographiques qui impliquent que les membres de ménage adoptent certains types de comportements en matière de fécondité, de nuptialité et de migration, et les stratégies économiques de survie qui désignent une contribution plus large des membres de ménage aux activités de production des biens et services (Gregory et al, 1988).

Si Gregory et al tiennent compte de cette interaction entre les deux sphères de production et de reproduction, certains auteurs mettent l'accent sur les aspects économiques et estiment que les stratégies familiales de survie économique se manifestent par une certaine implication de la majorité ou de tous les membres de la famille dans les activités économiques (Schoemaker, 1987; Young, 1993). Le travail des femmes peut alors être conçu dans le cadre de ces stratégies familiales économiques de survie. Par ailleurs, sur le plan pratique, ce concept pose un problème dans son utilisation. En effet, la nature et la multitude d'activités exercées par les membres du ménage qui relèvent à la fois de la production et de la reproduction pose une difficulté ou introduit une certaine subjectivité dans la précision des activités inscrites dans le cadre d'une stratégie familiale de survie notamment dans les pays en développement.

Ainsi, l'unité domestique (le ménage ou la famille) est introduite au coeur de plusieurs problématiques axées sur le travail des femmes. En effet, si le travail des femmes est conditionné par les options, les contraintes et les structures déterminées par le marché du travail, le ménage est le lieu principal où sont prises les décisions en matière d'allocation de temps et de ressources.

Dans les pays en développement, plusieurs études attestent que les femmes décident de participer à une activité économique, parce qu'elles sont obligées de le faire et d'accepter alors des conditions salariales très désavantageuses (Bagla-Gokalp, 1993; Belarbi, 1993; Joekes, 1985; Labrecque, 1997; Schmink, 1986; Young, 1993). Leur participation aux ressources

collectives du ménage et la contribution économique qu'elles apportent aux membres de la famille s'inscrivent dans le cadre d'une approche de stratégie de survie de ménage (Bagla-Gokalp, 1993; Schmink, 1984).

L'utilisation de ce concept dans les diverses problématiques proposées pour l'étude de travail des femmes dans les pays en développement a entraîné des avancées intéressantes, en ramenant le travail des femmes au coeur de son environnement immédiat à savoir le ménage. Ce concept a largement contribué au renouvellement des questions portant sur les interrelations entre changement social et travail des femmes (Neill, 1996). Mais, il n'est pas exempt de critique notamment en ce qui concerne l'analyse de processus décisionnel à l'intérieur des ménages. Neill (1996) se questionne à cet effet sur le genre de la personne qui prend les décisions en matière d'allocation de ressources et sur la divergence des intérêts à l'intérieur des ménages. En fait, les critiques adressées à ce concept s'entendent surtout sur la nécessité de prendre en considération les rapports de sexe et de génération au sein des familles. Young (1993) dans le cadre de son étude sur l'inégalité du genre et le développement industriel - le rapport avec la famille-, à partir des industries d'exportation dans la région de Ciudad Juarez au Mexique, écrit à cet égard:

" The productive activities of households are mediated by genre-based beliefs and images and gender asymmetries in power and rewards. Thus men specialize in monetary income, and women work in multiplicity of ways to augment and transform household resources...Women's work patterns are shaped by gender ideology embedded in patriarchal family norms as much as by household material necessity in the face of economic opportunities and constraints in a particular historical situation...The work activities women in households perform are not the result of individual decision alone. Women's work activities are partly a function of household factors such as resources and norms. The economic strategy adopted by a household, which shapes women's productive activities, is guided by material needs and economic opportunities which are evaluated within an ideological framework regarding gender and age differentiation in families" (Young, 1993).

Dans ce même sens, Ecevit (1991) à partir d'une étude sur le travail des femmes Turques dans les usines conclut que les conditions matérielles et les besoins de moyens financiers expliquent en bonne partie l'implication des femmes dans la vie active. Sans aucun doute, leur participation à la vie active s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de survie de leurs ménages.

" Given the nature of work that the Turkish women factory workers do, it would be wrong to accept that they work for reasons such as personal fulfillment. Why, then, do the women undertake factory work? The question seemed absurd to many of the respondents because, for them, there could be no reason for taking an outside job except economic necessity, 83 per cent of women citing this as their motive. As one woman put it, « Never mind what people think about you. What really matters is to bring bread home at the end of the day ». It is possible that the financial motive may be a blanket term which covers many others considerations that in an environment more tolerant of women's work might be declared more easily. However, many of the women explained what they meant by economic necessity...They work for reasons such as insufficient family income, husband's unemployment , death and illness in the family, and to have a house. There is no doubt that the earnings of women constitute a significant part of many household budgets: 35 per cent of the wives in the study earned as much as their husbands and 16 % earned more " (Ecevit, 1991).

Commaille, dans une perspective plus large sur la représentation et les stratégies que les femmes développent pour la compatibilité de la vie familiale et vie active, stipule qu'elles varient selon les attributs socioprofessionnels dont elles disposent. En fait, la perception ou la relation vie familiale et vie active dépend d'un certain type de rapport au travail, mais celui-ci dépend lui même de l'appartenance sociale et du statut socioprofessionnel. Par exemple, l'activité des mères ouvrières semble avoir toujours été dépendante des nécessités économiques et des prestations rendues aux autres membres de la famille: leur inactivité était à mettre en relation avec l'appartenance à des fratries très nombreuses et l'absence du père ou son incapacité physique. A l'inverse, les mères qualifiées qui souhaitent fortement maintenir leur activité économique soulignent l'intérêt qu'elles y apportent et ses vertus en terme de réalisation personnelle; elles sont prioritairement vers la reconnaissance d'une identité sociale fondée sur leur engagement dans la vie active et leur positionnement est à mettre en relation avec les caractéristiques de leurs conjoints (Commaille, 1992). En fait, la prise en compte de l'appartenance sociale, du niveau de formation et du statut socioprofessionnel révèle ce que cache comme extrême diversité l'engagement dans l'activité économique des femmes eu égard à la vie familiale.

Sous cet angle de vision, Labrecque (1997), à partir d'un article élaboré dans le cadre d'un colloque sur "la résistance des femmes", a tenté d'éclairer les formes de résistance dans lesquelles sont engagées les femmes des pays du tiers monde. Et ce en examinant la situation de trois catégories de femmes au Mexique à savoir les femmes de la forêt Lacandonienne,

celles de la municipalité de Zinacantan et les travailleuses à domicile de la ville de Mexico. L'auteur conclut que les femmes voient leurs conditions d'existence changer très rapidement, et dans le contexte de la crise elles les voient surtout se détenir. Si la mondialisation favorise les femmes de la forêt Lacandonienne³⁹ et celles de la municipalité de Zinacantan, elle ne favorise pas les travailleuses à domicile de la ville de Mexico. Dans le cas de ces dernières, elles gèrent la crise en se reposant sur leurs maisonnées; en intensifiant leur effort aussi bien pour le marché que pour le foyer. Elles arrivent à maintenir l'équilibre de leur vie quotidienne et celui de leurs familles aux dépens des ruptures. Cet équilibre comme l'atteste l'auteur contribue à la continuité des mesures d'ajustement structurel à leurs dépens.

Selon Belarbi (1993), le travail salarié des femmes demeure le moyen d'affirmer son indépendance économique, mais aussi une nécessité pour la survie des familles modestes. Le fait de recevoir un salaire octroie à la femme une indépendance financière, une prise en compte de ses avis et opinions et une affirmation de plus en plus forte de sa personne et de son statut. La femme trouve dans l'exercice d'une activité économique une satisfaction intellectuelle et morale qui relègue à l'arrière plan les considérations financières. Le fait de travailler pour une femme appartenant à des couches aisées signifie pour elle une liberté plus grande pour choisir son statut et se libérer du contexte strictement familial. Dans les familles modestes, par contre, la femme est souvent obligée de travailler pour que le ménage puisse subsister. Dans ces couches, le travail salarié de la femme est une nécessité, soit pour la survie de la famille, soit pour lui assurer un certain bien matériel, une promotion sociale ou pour la maintenir dans son statut d'origine (Belarbi, 1993).

Dans le même ordre d'idées, Tiano (1990), met en relief les limites de la thèse de " New Categories of Workers " de ne pas avoir explicité directement les mécanismes à travers lesquels un grand nombre de femmes sont intégrées dans les maquiladoras au Mexique. Bien que cette thèse n'exclut pas explicitement le rôle des facteurs structurels et économiques dans l'entrée des femmes au marché du travail, elle laisse supposer que les maquiladoras causent

³⁹ Pour plus de précisions, il importe de souligner que les femmes de la forêt Lacandonienne s'insèrent dans l'armée Zapatiste de libération nationale alors que celles de la municipalité Zinacantan s'adonnent aux activités génératrices de revenu, au commerce de gros ou de détails.

elles - même cette mobilisation des femmes. Ainsi, l'auteur confirme la thèse de " New Category of Workers " via les données individuelles d'un échantillon de femmes travaillant dans ces industries. En effet, une grande majorité des femmes enquêtées intégraient le marché du travail pour la première fois. Cependant, l'implication la plus importante pour cette thèse consiste dans le fait que la plupart des femmes déclarent que leur salaire était nécessaire pour leur bien être et celui de leurs familles. Elles travaillent " por necesidad " c'est à dire pour les besoins matériels. Et si elles n'étaient pas intégrées dans les maquiladoras, elles auraient besoin de travailler dans un autre secteur de l'économie du Mexique. Par ailleurs, une bonne partie des femmes déclarent qu'elles travailleraient même si elles n'avaient pas besoin d'argent. Elles s'emploieraient " por gusto " autrement dit pour la satisfaction personnelle et l'indépendance économique. L'étude montre aussi que l'association entre l'augmentation du travail des femmes dans les maquiladoras et le chômage des hommes paraît plus complexe, remettant ainsi en cause la variante⁴⁰ " push " de la thèse de " new category of workers " :

" Most believe that their economic situation was not unique but that Mexican women generally must earn a wage to help their families keep abreast of inflation... Although women in the sample subscribe to traditional sex roles for Mexican women generally, many make an exception in their own cases. About two-thirds of the respondents maintained that they would remain in the labor force even if they did not need the money. Apparently they have come to enjoy whatever personal gratification and financial independence waged labor provides. They work by por gusto as well as por necesidad... The link between male unemployment and women's participation in the maquila work force is more complex than the push variant of the new category of workers thesis would have it... The finding of this study suggest that women need to generate wage as part of the household's survival strategy not because their menfolk are unemployed but because these men's wages are insufficient to cover family expenses or because there are no men in their households " (Tiano, 1990).

⁴⁰ La variante " pull " de la thèse de " New Category of Workers " met l'accent sur le rôle des maquiladoras dans l'intégration des femmes au travail économique en leur augmentant les opportunités d'embauche et en contribuant à affronter les obstacles culturels au travail des femmes en dehors du foyer. De l'autre côté, l'indépendance économique et la satisfaction personnelle qui accompagnent l'emploi rémunéré des femmes attirent les femmes pour le travail dans les maquilas. Dans ce cas, les femmes travaillent " por gusto ". De l'autre côté, ces entreprises peuvent fournir des opportunités aux femmes pour générer un revenu " por necesidad ". La variante " push " souligne le rôle de ces industries dans l'augmentation du chômage des hommes. Ce qui oblige les femmes à travailler en dehors du foyer pour supporter leurs besoins et ceux de leurs familles (Tiano, 1990).

En réalité, comme nous venons de le voir à travers cet exemple des femmes des maquiladoras, l'insertion des femmes dans le marché du travail ne peut être expliquée par un seul facteur. Certaines femmes sont obligées de travailler par nécessité économique, alors que d'autres le font pour une satisfaction morale et personnelle et ce dans le même secteur d'emploi. Que dire alors de ces motifs si l'on considère les femmes qui sont actives dans d'autres secteurs d'activité ou encore dans d'autres régions du pays ? La nature multidimensionnelle de ce phénomène implique alors la prise en considération d'une approche intégrée macro et microsociale qui met l'accent sur les dimensions de l'organisation sociale dont on a fait état au cours de cette investigation, pour comprendre réellement les mécanismes qui sont derrière l'implication des femmes dans le marché du travail.

1.4) Vers une approche intégrée de l'offre de travail des femmes

Pour comprendre les mécanismes qui régissent la participation économique des femmes, il semble clair qu'il importe d'adopter une approche intégrée qui permet de lier le fonctionnement de la structure productive aux caractéristiques familiales et individuelles des femmes. En effet, le fait de retenir ces dimensions de l'organisation sociale dans l'étude du travail des femmes permettrait de sortir d'une perspective macro-économique totalisante et d'une problématique micro axée sur le choix individuel et familial des femmes dont on connaît les limites. En effet, si les approches macrosociales permettent de comprendre comment s'effectuent les changements dans la répartition de la main d'œuvre, elles ne permettent pas d'en saisir les effets souvent contradictoires sur la participation économique des femmes ni d'expliquer les modalités et les mécanismes de cette participation. Par ailleurs, les analyses centrées exclusivement sur les caractéristiques individuelles des femmes ont des limites dans le sens qu'elles ne peuvent expliquer un phénomène multidimensionnel comme le travail des femmes. La nécessité de considérer le ménage ou la famille comme niveau intermédiaire d'analyse entre l'individu et son environnement macrostructurel ainsi que leur interaction s'impose pour éclairer ce phénomène de l'organisation sociale.

1.4.1) Thèse de l'interaction entre la sphère familiale et la sphère productive

Les approches partant des structures productives pour expliquer le travail rémunéré des femmes privilégient l'aspect " demande de travail " et sont essentiellement fondées sur les transformations de l'appareil productif. En fait, ces approches, en faisant apparaître la réorganisation du secteur industriel et du phénomène de l'industrialisation au niveau international et parfois régional, tendent à mettre en lumière la place des femmes dans la sphère productive et les structures d'emploi (Bouillaguet-Bernard et al, 1981).

Les approches socio-démographiques microsociales partent par contre des données socio-démographiques ou de la construction des modèles familiaux. La participation des femmes aux activités salariées est une sorte de résultante ou de conséquence de ces changements démographiques (nuptialité, fécondité entre autres). Elle s'explique par le fait que les mutations démographiques ont des incidences dans le rapport que la famille entretient avec la sphère économique et les structures d'emploi (Barrère-Maurisson, 1987; Villac, 1984). En fait, les transformations familiales traduisent ce cadre des changements dans les stratégies développées par les familles parmi lesquelles les stratégies de l'activité salariée.

Cependant, avec l'émergence des approches qui prennent conscience de l'évolution de travail féminin et des transformations socio-économiques qu'il manifeste, la relation entre structures économiques et structures familiales devient progressivement le centre d'une réflexion dont l'axe reste le travail féminin. Dans ce sens, les travaux ont d'abord mis en lumière la nécessité d'une approche conjointe de la sphère de la famille et celle du travail, puis celle d'une articulation entre ces deux types de structure. La première approche prend acte des transformations familiales et de leur concomitance avec celles du système productif et du rapport au travail. Elle ne pose plus la question en termes de détermination et d'aucune antériorité causale d'une sphère sur l'autre, mais s'interroge sur les différents aspects et modalités qui forment la charnière. C'est une approche qui resitue la famille comme un lieu d'interaction où se manifestent les transformations à l'œuvre dans l'économie et le social (Commaille, 1981; 1992; Kempeneers, 1987a; 1992; Pitrou, 1980; 1987).

Selon Kempeneers, les transformations familiales, loin de constituer des facteurs exogènes agissant sur les transformations de l'emploi, relèvent d'une seule et même logique. Du point de vue de l'économie critique, cette logique est celle d'une réarticulation des structures familiales et des structures productives, comme principe de base de la gestion de la main d'œuvre. De telle sorte que la question n'est pas de savoir lequel est cause ou conséquence, mais bien plutôt de considérer que, du fait que leurs logiques sont imbriquées, le travail suppose la famille et réciproquement et que l'un n'existe qu'avec l'autre (Kempeneers, 1987).

L'approche de l'articulation entre les structures productives et les structures familiales tente de prolonger les réflexions sur le développement du travail féminin et la relation entre le travail marchand et celui non marchand, la différenciation homme - femme au travers de leur situation respective par rapport au travail salarié aussi bien dans la famille que dans la sphère marchande⁴¹. Les axes d'analyses sont le travail et les rapports entre les sexes. L'importance étant alors accordée à la place de la femme dans les transformations simultanées de ces deux pôles de l'organisation sociale.

Ce mode de réflexion sur l'interaction entre l'unité familiale et la sphère productive, développé au cours de la dernière décennie, a fondamentalement remis en question les approches traditionnelles dans ces domaines. Ce courant de pensées, issu de l'importance accordée au travail domestique dans le champ de l'économie sous l'impulsion du renouveau des idéologies féministes des années 1970, a remis en cause le cloisonnement longtemps classique entre la sociologie du travail et la sociologie de la famille. En effet, ce cloisonnement s'est avéré de moins en moins adapté à une juste compréhension de l'évolution depuis les années 1960 d'une part, des transformations des formes d'emploi salariés, coïncidant avec l'extension notoire de la participation féminine à l'activité rémunérée et d'autre part des transformations familiales (Barrère-Maurisson et Marchand, 1990; Kempenners, 1992). En fait, au lieu d'analyser ces transformations de façon séparée, c'est à dire de s'arrêter aux effets de détermination reliant un changement observé du côté de la famille à un changement donné du côté de la structure

⁴¹ Voir, à cet égard, les communications présentées lors du Congrès Mondial de Sociologie en 1982 sur le thème - Articulation du système productif - structures familiales - présentées dans " le sexe du travail".

productive, cette nouvelle approche de l'interaction et de l'articulation prône la saisie conjointe des deux pôles concernés (Barrère-Maurisson, 1986; Barrère-Maurisson et Marchand, 1990; Kempenners, 1992).

Le travail des femmes constitue de ce fait l'enjeu majeur de la relation entre le marché du travail et la famille. Prendre pour objet d'étude le travail des femmes oblige d'une part à sortir des champs constitués et conduit d'autre part à situer l'analyse à l'adjonction des deux domaines en jeu. C'est donc à travers la construction de l'objet " travail des femmes " que l'on est amenée dans une approche articulée à construire la relation structures économiques/structures familiales. Par ailleurs, en utilisant une approche articulée entre les structures familiales et le système productif, les rapports de sexe sont constitués comme des rapports sociaux traversant la société dans son ensemble et non pas seulement (ou séparément) la famille ou le marché du travail. Ils sont à l'oeuvre à la fois dans la production et dans la famille, la division du travail y étant fondée en partie sur la différenciation sexuelle. Cette approche nécessite alors de saisir ensemble production et reproduction dans l'analyse des phénomènes étudiés. Les structures familiales (et notamment la division sexuelle du travail à l'intérieur du ménage) sont articulées aux structures de production (Barrère Maurisson, 1987; Commaille, 1981; 1992; Kempenners, 1992; Hirata, 1997).

Partant de ces interprétations, on conclut que pour comprendre le travail des femmes et les mécanismes qui le régissent, il importe de prendre en considération des facteurs d'ordre microsocial et macrostructurel. Ainsi, relier le fonctionnement et la structure de l'appareil productif et le contexte du marché de travail aux caractéristiques individuelles et à l'environnement familial permettrait de sortir à la fois d'une perspective macro-économique totalisante (l'effet du système productif sur le travail des femmes) et d'une problématique d'ordre micro axée sur le choix et les caractéristiques individuels des femmes dont on connaît les limites (Bloch et al, 1991; Neill, 1996; Pitrou, 1980).

Ce débat théorique met en relief désormais que la participation des femmes au marché du travail relève non seulement des caractéristiques individuelles et familiales, mais également du contexte macrosocial notamment des conditions du marché du travail. Dans la première

section qui porte sur les approches macrosociales, on s'est rendu compte que quel que soit le cadre théorique privilégié, l'implication ou la position des femmes dans le marché du travail est régie par les grandes mutations qui s'opèrent au sein des structures de la production. Ces approches partant du système productif privilégient l'aspect "demande de travail" et sont essentiellement fondées sur l'étude de la transformation de l'appareil productif.

Cependant, ces approches macrosociales ont des limites dans la mesure où elles ne permettent pas d'expliquer adéquatement les diverses modalités d'insertion des femmes dans la structure productive. Le recours à d'autres approches micro ou méso ont mis en relief non seulement le rôle des caractéristiques individuelles, mais surtout de l'environnement familial comme niveau intermédiaire entre le niveau individuel et le niveau macrostructurel dans l'appréhension des mécanismes d'accès des femmes à l'emploi rémunéré. Par ailleurs, certaines de ces approches vont jusqu'à plaider pour l'existence d'une articulation et une interaction entre la sphère productive et la sphère familiale. En fait, elles ne posent plus la question en termes de détermination d'une sphère sur l'autre, mais s'interrogent sur les différents aspects et modalités qui forment la charnière. Le travail des femmes reste ainsi l'axe principal où se croisent la sphère économique et l'unité familiale.

Sous l'angle de ces approches théoriques, on voudrait comprendre comment le contexte macrosocial et la sphère productive, les caractéristiques de la sphère familiale et celles des femmes affectent conjointement leur participation au marché du travail au Maroc urbain. Dans cette perspective, on adoptera une approche intégrée du travail des femmes qui prendra en considération ces deux sphères de l'organisation sociale et leur interaction.

1.4.2) Revue critique des études ayant adopté une approche intégrée de travail des femmes dans les pays en développement

Conscients de l'importance du contexte macrosocial dans l'appréhension de l'offre de travail des femmes et de son caractère multidimensionnel, plusieurs chercheurs ont tenté d'adopter une approche intégrée en vue de comprendre les mécanismes qui régissent ce phénomène. À cet égard, Wéry et Rodgers (1996), dans le cadre d'une étude critique des modèles démographiques les plus endogènes conçus pour les pays en développement, soulignent le

caractère complexe de l'offre de travail de façon générale et des femmes en particulier. En adoptant une approche intégrée, les auteurs soulignent plus particulièrement l'importance de l'incorporation des éléments de l'économie de ménage, des caractéristiques démographiques des individus et des indices représentatifs du marché du travail. Ils écrivent désormais:

" Une équation typique expliquerait la participation à la main d'oeuvre désagrégée par sexe et par âge comme une fonction de l'éducation, du statut matrimonial, du nombre d'enfants ou de l'âge du plus jeune enfant, de la position de l'individu dans le ménage, du type d'emploi qu'a le chef du ménage, du revenu du ménage, de la structure industrielle, du salaire minimum ou du salaire moyen pour des niveaux d'éducation ou de qualification donnés, des taux de chômage et de création de nouveaux emplois " (Wéry et Rodgers, 1996).

Dans ce sens, malgré le caractère endogène de l'offre de travail notamment des femmes dans le cadre de ces modèles démo-économiques⁴², sa conceptualisation ne manque pas de lacunes et d'insuffisances. Désormais, certaines limites sont liées aux données et d'autres aux approches analytiques utilisées pour la modélisation des fonctions de comportement. C'est pourquoi, ces modèles ont perdu beaucoup d'attrait dans les pays en développement. Les auteurs du modèle démo-économique BACHUE *Philippines*, considéré comme le plus fortement endogène, font référence à cette approche intégrée de l'offre de travail dès la fin des années soixante dix:

" The approach we have adopted utilizes some elements of allocation of time model; however, it also relies heavily on the constraints imposed by the economic structure. Thus, in the labour supply functions estimated, in addition to the basic allocation of time elements-fertility (for married women), education, and income of other household members - considerable emphasis is given to the sectoral distribution of employment and the rate of sector labour absorption " (Rodgers et al, 1978).

Cependant, ces études empiriques ayant tenté d'appréhender les déterminants de l'offre de travail des femmes dans les pays en développement sont confrontées d'une part, au manque de données adéquates et d'autre part, au choix des approches statistiques appropriées. Ainsi, si l'on considère par exemple les fonctions de comportement de l'offre de travail des femmes dans le cadre des modèles démo-économiques précités, on s'aperçoit que l'approche retenue consiste à appliquer une régression multiple simple aux taux de participation agrégés des femmes pour

⁴² Pour une revue critique sur la conceptualisation de la variable population et l'offre de travail dans le cadre des modèles démo-économiques à grande échelle conçus pour les pays en développement, voir (Ramdani, 1998).

généraliser des conclusions au niveau individuel. Par ailleurs, même si les caractéristiques de la sphère productive et de la sphère familiale ont fait l'objet de cette modélisation, aucune prise en considération de la structure hiérarchique caractérisant les données ni la distinction entre ces niveaux d'analyse de l'organisation sociale n'ont été prises en compte. En fait, cette non prise en compte de la structure hiérarchique des données et l'utilisation des modèles statistiques non adaptés constituent aujourd'hui les principales limites des recherches en sciences sociales auxquelles les chercheurs essaient de remédier.

Dans la même perspective, l'étude réalisée par Azzam et al. (1985) sur le travail des femmes dans 18 pays arabes, mérite d'être citée malgré ses limites. En fait, l'objectif de l'étude est d'exprimer le taux de participation des femmes en fonction des variables d'ordre socio-démographique à savoir le taux brut de natalité, la proportion de migrants dans la force de travail, le taux d'alphabétisation des femmes et des variables dichotomiques reflétant le degré de restriction de l'activité des femmes dans les pays arabes considérés. Dans cette modélisation, les auteurs considèrent que le taux brut de natalité et d'alphabétisation sont des facteurs de l'offre (le premier est une approximation du prix du temps dans le ménage supposé avoir un effet de substitution négatif, le second est une approximation du salaire du marché ayant un effet de substitution positif). Alors que la proportion des migrants dans la force de travail et les variables de restriction sont considérées comme des facteurs de la demande⁴³ (Azzam et al., 1985).

Papps (1992), en critiquant la conclusion de ces auteurs quant à l'effet trivial des facteurs démographiques et socio-économiques sur la participation des femmes au marché du travail, met l'accent sur des aspects statistiques relatifs au calcul des paramètres de la régression. Selon ce dernier, même si les auteurs ont obtenu les signes attendus des coefficients, leur analyse est non convaincante car ils n'ont pas rapporté les erreurs standards des coefficients estimés (Papps, 1992).

⁴³ Il est à noter que les auteurs ont procédé avec deux équations de régression. La première considère l'ensemble des femmes actives dans les pays considérés; la seconde retient uniquement celles qui exercent dans les industries et les services. La deuxième régression a un plus grand pouvoir d'explication de la variable dépendante que la première (le R^2 passe de 30% à 61% respectivement) (Azzam et al., 1985).

Mais, à notre avis, ces interprétations sont très discutables dans la mesure où l'on a traité dans un ensemble agrégé des variables approximatives de nature macro de l'offre et la demande de travail pour générer des conclusions sur la participation des femmes au niveau individuel. Et cela, sans tenir compte de leurs caractéristiques individuelles ou familiales, de la hiérarchisation des niveaux d'analyse ni des interactions entre ces derniers. Dans ce cas, il n'y a aucun doute que l'erreur "écologique"⁴⁴ risque de biaiser les interprétations.

Wolf (1990), dans sa contribution sur la relation entre le travail des femmes, leurs familles et la sphère économique dans le rural de Java soutient ces affirmations. Selon cet auteur, les recherches qui ont contribué à comprendre les effets sociaux du changement économique global sur le travail des femmes ont plusieurs lacunes. Dans la plupart de ces études, le niveau micro de l'analyse mettant l'emphase sur les travailleurs individuels est lié directement aux approches macro sans tenir compte des forces d'interaction entre ces deux niveaux d'analyse. Aussi, peu de recherches ont étudié les travailleurs à l'intérieur de leur contexte familial et communautaire, sachant qu'il peut affecter considérablement leur comportement et leurs décisions individuelles (Wolf, 1990). À ce propos, Wolf avance :

" Although such studies have contributed to an understanding of the social effects of global economic change, in much of this research, a micro level of analysis, focusing on individual workers, is linked directly with macro-level theory without addressing the intermediary forces operating between these levels. Few researchers have studied workers within the context of their domestic unit or the community that affects their individual behavior and decisions" (Wolf, 1990).

Nous tenons à citer aussi parmi ces critiques l'étude conçue par Evans et Saraiva (1993), traitant de l'influence des caractéristiques contextuelles et individuelles⁴⁵ sur la participation des femmes au marché du travail brésilien. Les résultats montrent que la participation des femmes au marché du travail ne change pas avec le développement socio-économique

⁴⁴ Pour plus d'informations sur la signification de cette erreur, voir chapitre V, et plus particulièrement la section qui porte sur la méthode d'analyse adoptée dans ce travail.

⁴⁵ Ces variables sont l'éducation, l'âge, l'état matrimonial et le lieu de résidence (urbain/rural) des femmes.

régional⁴⁶ (supposé traduire l'effet de la transition de la région d'une économie agricole préindustrielle au stade de l'industrie lourde), alors que l'effet de certaines caractéristiques individuelles des femmes sur leur travail dépend du niveau de développement socio-économique des régions. Par exemple, les femmes célibataires ont une probabilité plus forte de travailler que les femmes mariées et cette probabilité augmente avec le développement socio-économique de la région. Les femmes âgées semblent participer plus au marché du travail des régions moins développées par rapport aux zones industrialisées. Cependant, le résultat le plus surprenant consiste dans l'absence de l'impact du contexte sur l'influence que devrait avoir l'éducation des femmes sur leur participation économique. En fait, pour un niveau d'éducation donné des femmes, les opportunités d'accès à un travail rémunéré sont les mêmes quel que soit le niveau du développement et d'industrialisation de la région (Evans et Saraiva, 1993).

Pour justifier l'absence de cet effet contextuel, les auteurs mettent l'accent sur l'importance des tâches domestiques dans la vie quotidienne des femmes. Ce qui les oblige à consacrer une grande part de leur salaire pour employer d'autres femmes moins éduquées dans les travaux domestiques et la garde des enfants⁴⁷. Selon ces derniers, ce résultat confirme l'hypothèse de substitution de services plutôt que l'argument des achats des biens comme facteur incitatif du travail des femmes.

Même si les auteurs ont tenté de retenir le niveau du développement socio-économique régional pour représenter l'impact de la structure productive sur la participation économique des femmes dans un même modèle (à savoir un modèle de régression logistique au niveau individuel) à côté de leurs caractéristiques individuelles, ce dernier ne manque pas de lacunes. En effet, la variable contextuelle retenue au niveau macro à savoir le niveau du développement socio-économique de la région est considérée comme variable de contrôle et non comme

⁴⁶ Les auteurs, pour construire cette variable, ont formé des classes de régions en terme de quartiles du développement basés sur les scores du "développement socio-économique" retenus dans l'étude de Haller. Pour plus de détails, voir Haller (1982).

⁴⁷ À cet effet, les auteurs font référence aux études qui montrent que les salaires relatifs des différentes occupations ne changent pas avec le stade du développement au Brésil. Par exemple, un travailleur social peut employer une domestique et acheter la même quantité de soins médicaux et services éducatifs quel que soit le niveau du développement de la région. Ainsi, même si les salaires actuels sont plus élevés dans les régions développées, les salaires relatifs sont constants (Evans et Saraiva, 1993).

variable explicative. En fait, pour chaque région ayant un niveau de développement donné, l'auteur a spécifié un modèle de variables individuelles.

Or du point de vue statistique, les inférences sont basées sur des contextes explicitement identifiés et non se référant à la population totale, à partir de laquelle l'échantillon de l'enquête était tiré. Cette façon de faire ne tient pas compte de la variabilité existant entre les régions économiques et donc les résultats et les conclusions y afférentes peuvent être biaisés⁴⁸. Par ailleurs, les variables liées à l'environnement familial, qui pourraient avoir un effet non négligeable sur l'offre de travail des femmes et avoir un effet médiateur entre les femmes et le contexte macro-économique, sont complètement absentes du modèle. C'est pour cela que la justification avancée par les auteurs sur l'absence de l'effet du développement socio-économique quant à la relation entre l'éducation et le travail des femmes paraît insuffisante.

Conclusion

Partant de l'état des connaissances sur les approches macro et microsociales étudiées à l'occasion de ce chapitre, l'adoption d'une approche intégrée axée sur le contexte démographique, l'unité familiale et les caractéristiques individuelles des femmes est inévitable pour appréhender l'offre de travail des femmes dans les pays en développement. Par ailleurs, il nous semble que pour comprendre le rôle joué par les facteurs relatifs à chaque niveau d'analyse (macro et méso/micro) dans cette appréhension, il faut d'abord ordonner ces facteurs et utiliser une approche d'analyse qui tient compte de cette hiérarchie dans le mécanisme d'action et d'interaction entre ces niveaux d'analyse.

Ainsi, notre propos est de présenter un cadre conceptuel qui récapitule simultanément les associations entre l'offre de travail des femmes citadines au Maroc et leurs caractéristiques contextuelles, familiales et individuelles conformément aux approches théoriques auxquelles nous avons fait référence dans ce chapitre. Cependant, afin de pouvoir définir ce cadre, il nous semble primordial de traiter de l'état des connaissances sur le contexte socio-démographique, macro-économique et le profil familial et individuel des femmes actives au Maroc urbain.

⁴⁸ Pour plus d'informations sur les limites de cette approche statistique, voir chapitre méthodologie, en particulier, la section relative aux modèles multi-niveaux et les références citées.

Deuxième partie

**Contexte démo-économique et structures familiales
au Maroc urbain: état des connaissances**

Chapitre 2

Contexte socio-démographique et structures familiales au Maroc

L'étude des déterminants de l'offre de travail ne peut être dissociée de l'appréhension de la situation socio-économique et démographique prédominante. Cette composante de l'emploi est désormais influencée par un ensemble de facteurs de nature socio-démographique et économique qui interagissent pour déterminer ses niveaux et ses tendances dans le temps. Parmi les facteurs démographiques, nous soulignons plus particulièrement la fécondité, la mortalité et la migration interne qui affectent le volume et la structure de la population et déterminent, par conséquent, l'offre de travail disponible ou potentiel (Bloom et Freeman, 1986; El Yazidi, 1989; Véron, 1989). En fait, plus une population est jeune, plus les personnes en âge d'activité sont abondantes et plus la pression qui s'exerce sur le marché du travail est forte.

Dans ce sens, on se propose dans le cadre de ce chapitre d'appréhender dans une première étape les niveaux et les tendances de ces trois composantes de la population, en vue d'illustrer les conséquences de cette situation démographique sur l'accroissement de la population marocaine et des personnes d'âge actif. Par la même occasion, on tentera d'évaluer la portée de cette situation démographique sur la composition des ménages et la dynamique des structures familiales au Maroc. Nous accordons dans la même perspective un intérêt particulier à certaines dimensions de la sphère familiale en l'occurrence, le contenu, l'étendue des échanges familiaux et la solidarité qui s'opèrent entre les membres de la parentèle. Notre intérêt à cet aspect de la famille se justifie par son importance dans notre problématique et la définition du cadre conceptuel axé sur l'offre de travail des femmes. Pour atteindre cet objectif, nous allons faire référence essentiellement aux données des recensements de la population, des publications et enquêtes menées par la direction de la statistique, le centre d'études et de recherches démographiques et le Ministère de la santé publique.

2.1) Quelques transformations des paramètres démographiques au Maroc

Depuis son accession à l'indépendance, le Maroc a connu en matière de politique de population une évolution qui a eu des conséquences sur la dynamique et les composantes de la population. L'évolution de cette politique est caractérisée par trois phases :

- la première phase correspond à l'appréhension du problème,
- la deuxième phase se caractérise par la création des structures;
- la troisième phase met l'emphase sur l'action ouverte en matière de population.

La première phase commence dès l'indépendance et s'étale jusqu'au milieu de la décennie soixante. Durant cette période, le Maroc a connu un ensemble de réformes et de mesures de réorganisation. C'est la période où il y a eu l'élaboration des premiers plans de développement économique. En matière de population, le Maroc indépendant connaîtra le premier recensement général en 1960 et une enquête à objectifs multiples en 1961-1963. Ces investigations ont permis d'établir la relation entre l'accroissement démographique et le développement économique.

Depuis 1966, le Maroc, passant à la deuxième phase, a connu une série de lois en matière de population :

- Au niveau international, le Roi du pays a assigné aux Nations Unies la déclaration des chefs d'état sur la population.
- Au niveau national, des décrets royaux sont promulgués pour créer une commission supérieure et des commissions provinciales de la population en vue d'élaborer et de coordonner la politique gouvernementale dans le domaine démographique, de veiller à sa mise en œuvre et d'en contrôler l'exécution. L'objectif était aussi d'abroger la loi interdisant la propagande anticonceptionnelle, et libérer la pratique de l'avortement thérapeutique.

En 1967, la planification familiale est inscrite dans les plans d'action du Ministère de la santé publique, et amorçait un appui aux familles qui souhaitaient planifier leurs naissances. Le plan de développement 1968-1972 intégrait alors un programme de planification

familiale. Les objectifs étaient de fournir des informations et des services contraceptifs à la population, d'intégrer la planification familiale dans les services et structures du Ministère de la santé publique. Le programme se fixait aussi comme objectif la réduction du taux brut de natalité d'au moins 10% (CERED, 1991).

La troisième phase allait démarrer avec le plan de développement 1973-1977 et s'étalait jusqu'à 1987. Cette période a connu une politique en matière de population beaucoup plus nuancée. Elle est caractérisée par deux traits essentiels :

- * La planification familiale est dorénavant une priorité dans chaque plan de développement;
- * Une division de la population a été créée au Ministère de la santé publique;

L'action gouvernementale en matière de population est cette fois menée sur un ensemble de secteurs. En effet, depuis le plan de développement 1981-1985, bien que l'on ne cite pas de seuil ou d'objectif à atteindre pour ce qui est de la fécondité, la mortalité ou l'accroissement de la population, tout indique que les programmes visent une évolution démographique cohérente avec l'évolution économique. Par ailleurs, depuis le début de la décennie quatre vingt, la politique en matière de population a été soutenue par la relance de la recherche démographique et l'instauration de la formation de cette discipline à un niveau universitaire élevé. Il faut aussi signaler qu'un soutien financier était nécessaire à ce propos. Ainsi, l'État a consenti des efforts pour bénéficier d'une étroite coopération avec les organismes internationaux notamment le Fonds des Nations Unies de la Population (Lahlou, 1991).

Parallèlement à ces actions et programmes, les paramètres démographiques ont enregistré des évolutions remarquables. Cependant, malgré cette évolution, la dynamique démographique ne cesse d'avoir des conséquences non seulement sur l'accroissement de la population totale et de la population en âge d'activité, mais également sur la composition des ménages et la dynamique des structures familiales.

2.1.1) Fécondité au Maroc : une baisse quasi- exclusivement urbaine

Comme pour d'autres pays maghrébins et arabes, la fécondité au Maroc était à un niveau relativement élevé au début du siècle. Ainsi, au début des années soixante, la fécondité au

Maroc a culminé : l'Indice synthétique de fécondité (ISF) dépassait sept enfants par femme. Mais, très vite le Maroc entame sa deuxième phase de transition démographique à un rythme tel que les prévisions les plus hardies de diminution de la fécondité étaient rapidement dépassées (CERED, 1986).

Dès 1980, l'enquête marocaine de fécondité révélait un indice sensiblement plus bas : 5,9 pour se situer à 5,5 enfants par femme selon le recensement de 1982. Dès lors, le déclin continue à persister : l'enquête nationale démographique à passages répétés (ENDPR), entreprise cinq ans environ après le recensement de 1982, démontre un indice de l'ordre de 4,5 enfants par femme (CERED, 1990). Actuellement, cette mesure synthétique de la fécondité est estimée à 3,3 selon le dernier recensement de la population et de l'habitat 1994 (M.P, 1996).

Cependant, la baisse de la fécondité au Maroc apparaît comme un phénomène quasi-exclusivement urbain. En effet, dans les zones urbaines, l'indice synthétique de fécondité, situé à 7,7 en 1962, est passé à 2,8 en 1987 pour atteindre 2,6 en 1994. Alors qu'en milieu rural, la fécondité plafonne à un niveau encore élevé. L'indice en question estimé à sept enfants par femme en 1962, atteint 4,5 en 1987 et reste à ce niveau en 1994 à savoir 4,3 enfants par femme (DPS, 1964; M.P, 1996). Par rapport aux autres pays du Maghreb notamment l'Algérie et la Tunisie, le Maroc se situe dans une position intermédiaire entre ces derniers. Désormais, si en Tunisie, l'ISF est estimé en 1994 à 2,7 enfants par femme en milieu urbain et à 4,1 en milieu rural, en Algérie, il s'établit à 3,6 et 5,3 respectivement pour ces milieux de résidence (El-Khorazaty, 1998).

Notons à cet égard que les facteurs déterminant cette baisse sont multiples; c'est pourquoi, il est très difficile de les énumérer. Ils nécessitent un examen approfondi des complexes dimensions socio-économiques, institutionnelles et culturelles ainsi que leur interrelation. Toutefois, malgré cette difficulté d'identification des facteurs agissant sur la variable en question, il est généralement fait distinction entre deux groupes de variables : les variables socio-économiques et environnementales et celles dites intermédiaires ou proches à travers lesquelles tout comportement lié à la fécondité transite. Ces dernières agissent directement sur la fécondité tandis que les premiers déterminants agissent indirectement et cela par

la modification des variables intermédiaires. Ces variables ont été identifiées par Bongarts et sont au nombre de neuf : la nuptialité, la contraception, l'abstinence post-partum, l'aménorrhée lactique, la fréquence des rapports sexuels, la stérilité, l'avortement provoqué et la mortalité intra-utérine. Ainsi, les variations produites au niveau de la fécondité au cours du temps sont dues aux effets des déterminants proches (Bongarts, 1978).

Sous cet angle, une application du modèle de Bongarts aux données marocaines en vue de quantifier la relation entre la fécondité et ses déterminants proches a mis en évidence l'importance de deux variables de grande action sur la baisse de la fécondité à savoir la nuptialité et la contraception. La contribution de ces variables était estimée à 55% et 45% respectivement (CERED, 1989a). Autrement dit, le retard accru de l'âge au mariage a précipité le déclin de la forte fécondité, mais il vient d'être relayé par le comportement face à la contraception qui subit une profonde métamorphose. C'est dans cet esprit que l'on procédera à un examen des niveaux et des tendances récentes de ces deux variables intermédiaires de la fécondité.

2.1.1.1) Nuptialité au Maroc : un recul du mariage dans les milieux citadins

Comme nous l'avons évoqué, la nuptialité est en étroite relation avec la fécondité. Elle connaît actuellement au Maroc une évolution sans précédent, comme l'attestent ses principaux indicateurs de mesure en l'occurrence, l'âge moyen au premier mariage des femmes et la proportion des célibataires à un âge donné. Ainsi, comme le montrent plusieurs sources de données, l'âge au premier mariage a enregistré une hausse en passant de 17,3 ans en 1960, à 22,2 ans 1982 pour atteindre 25,8 ans en 1994 (CERED, 1986; M.P, 1996).

Le passage d'un mariage précoce à un mariage plus tardif s'est fait simultanément dans les deux milieux de résidence avec toutefois une variation plus forte dans le milieu urbain. La différence entre les deux milieux de résidence eu égard à cet indicateur se creuse davantage avec le temps. Si les femmes citadines et rurales entraient en première union en moyenne à 17 ans en 1960, actuellement, les femmes urbaines se marient pour la première fois à presque 27 ans contre 24,2 ans en milieu rural, soit une différence de presque trois ans (M.P, 1996). En Algérie, ces valeurs sont estimées à 26,9 et 24,5 ans respectivement pour

ces milieux de résidence (El-Khorazati, 1998), alors qu'en Tunisie, elles s'établissent à 26,7 et 26,3 ans (Papchild, 1996).

Cette accentuation de l'écart de cet indicateur de la nuptialité enregistrée entre le Maroc urbain et rural, dépend sans aucun doute à son tour d'un certain nombre de caractéristiques socio-économiques et culturelles propres à chaque milieu qui agissent sur le comportement des femmes vis-à-vis de leur entrée en première union. L'éducation en particulier est un facteur à souligner parmi ces caractéristiques. Ce constat se trouve confirmé par l'augmentation du taux de célibat notamment pour les jeunes (ibid).

Si l'on considère, par exemple, les femmes appartenant au groupe 15-19 ans, on constate que la proportion des célibataires a plus que doublé au niveau national, passant de 40% en 1960 à 87,2% en 1994. En milieu urbain, cette proportion atteint actuellement presque 90% contre 84,4 % en milieu rural. De plus, le taux de célibat à 50 ans qui traduit approximativement le célibat définitif montre aussi une légère augmentation du phénomène durant la dernière décennie. L'indice en question est au voisinage de 1,8% en 1994 au niveau national contre 1,5 % en 1982. En milieu urbain, ces valeurs sont estimées à 2,3% et de 1,9% respectivement (M.P, 1996).

Ces constats vont en parallèle avec le relèvement de la proportion des célibataires dans la population totale. Ainsi, d'après le dernier recensement, sur une population de 15 ans et plus de 16 millions de personnes, 6,2 millions de personnes se sont déclarées célibataires¹, soit une proportion de 38,5 %. Elles se répartissent à concurrence de 45% pour les hommes et 32% pour les femmes. En 1982, ces valeurs étaient respectivement de 33,2%, 41% et 25,6% (CERED, 1990). La prolongation du célibat devient de plus en plus intense et elle s'explique entre autres par l'augmentation de la durée des études et par des raisons d'ordre économique et social tel que le chômage et la crise du logement.

À ce propos, une étude récente sur la précocité du mariage et l'écart entre les deux sexes quant à la proportion des célibataires, a permis de récapituler plusieurs dimensions.

¹ Le nombre de personnes mariées s'élève à 8,7 millions de personnes en 1994, en augmentation de 28% au cours des douze dernières années (M.P, 1996).

D'abord, le mariage, avant d'être l'œuvre de deux individus, est une affaire de famille. Dans les sociétés rurales, notamment celles traditionnelles, la fille est mariée très jeune, surtout si elle est issue d'une catégorie sociale défavorisée. Elle n'a pas à s'opposer à la décision familiale, même si elle doit épouser quelqu'un de plus âgé. Son mariage précoce, outre qu'il permet à sa famille d'avoir moins de personnes à charge, leur épargne toute possibilité de sexualité pré-nuptiale et donc le déshonneur de la famille (CERED, 1998).

En fait, à notre sens, la femme ressent plus que l'homme la sanction du célibat tardif, voire définitif. D'ailleurs, l'expression péjorative de " vieille fille " n'a pas d'équivalent masculin. Et si la femme échappe à cette menace, elle peut facilement encourir le risque de répudiation et de veuvage. Le risque de terminer sa vie seule, veuve ou divorcée est plus élevée comparativement aux hommes. Et ce en raison de l'inégalité de chance devant le deuxième mariage due au fait que la grande majorité des femmes ont la garde des enfants après le divorce ou le veuvage et du décalage d'âge des conjoints (le mari est généralement plus âgé que l'épouse).

Par ailleurs, l'intervention de la famille dans le mariage et le choix du conjoint accélère fréquemment l'entrée précoce de la femme en union et parfois l'abandon de l'école notamment dans les couches sociales défavorisées. Et il n'est pas rare que des filles peu instruites soient mariées à des hommes ayant l'âge de leur père. Ainsi, à notre avis, des mariages précoces associés à des différences d'âge sensibles entre l'homme et la femme sont aussi une forme de discrimination dans la mesure où la phase d'adolescente disparaît : passage direct du statut de fille au statut de mère. Le mariage est désormais d'abord une question de famille. L'étude précitée a permis dans ce sens de vérifier la relation entre l'intervention de la famille dans le choix du conjoint et la précocité du mariage de la jeune. Elle atteste que la proportion des jeunes filles mariées à moins de vingt ans est plus importante lorsque c'est la famille qui recommande le mariage que quand c'est elle qui choisit son mari, et cela quel que soit son niveau d'éducation.

2.1.1.1) Contraception au Maroc : une pratique des citadines

Comme signalé auparavant, la pratique des méthodes contraceptives et leur efficacité accrue contribue actuellement presque à parité avec l'accroissement de l'âge au premier

mariage au déclin de la fécondité. En fait, un petit nombre d'enfants bien espacé signifie le recours à une régulation de la fécondité, ce qui permet de modifier la distribution entre les rôles de production et de reproduction au sein du ménage.

Au niveau individuel, une fécondité relativement basse est associée à l'utilisation de moyens contraceptifs. Cette pratique dépend entre autres du degré de liberté des femmes à prendre leurs propres décisions en matière de procréation et des alternatives auxquelles elles aspirent. Si de telles alternatives existent et que les femmes peuvent y accéder, elles réguleront leurs naissances, car cela leur permettra d'améliorer leurs conditions de vie et leur implication dans la vie économique quand elles le veulent ou quand elles sont obligées de le faire. Si par contre, en l'absence d'alternatives socio-économiques de leurs destinées, elles sont utilisées seulement comme cibles de programmes agressifs de planification familiale, certaines pourraient voir en ces programmes un facteur de dévalorisation sociale découlant d'une progéniture réduite (risque de divorce, risque de ne pas avoir assez d'enfants comme support au moment de vieillesse, risque de "manque de prestige " découlant d'une forte procréation).

Pour cette raison, les programmes de planification familiale n'atteindront pas leurs objectifs en l'absence de mesures visant la promotion socio-économique des femmes et en l'absence d'une responsabilité égale entre les hommes et les femmes quant au nombre d'enfants désirés et d'organisation des naissances. C'est ainsi que la politique de planification familiale lancée dès 1966 a rencontré plusieurs obstacles. Elle est apparue largement inopérante, non seulement des oppositions qu'elle a rencontrées et de la limitation de moyens mis en œuvre par l'administration, mais surtout à cause de la prééminence des structures sociales, institutionnelles et économiques combien pro-natalistes. Aussi, l'absence chez la plus grande partie de la population, celle visée par l'action des autorités publiques, d'un niveau minimum d'éducation et de revenu susceptible de favoriser les mesures prises a contribué à l'échec des objectifs du plan quinquennal 1968-72 et du plan suivant 1973-77.

C'est le plan triennal 1978-80 qui va marquer un tournant par rapport à tout ce qui a été écrit et programmé depuis 1966, en insistant sur une meilleure préparation de la

participation de la population à ces programmes à travers notamment un vaste programme d'éducation, d'information (Lahlou, 1991). Ainsi, les résultats de ces efforts ont commencé effectivement à se concrétiser après une longue durée. En effet, le taux de prévalence contraceptive², qui ne dépassait guère 19,4% en 1979-80, est estimé à 25,5% en 1984 pour atteindre 35,9% en 1987 (MSP, 1992) et 50,3% en 1995 (MSP, 1996). Et là encore la différence entre les milieux urbain et rural est notable. La proportion des femmes utilisatrices de la contraception est évaluée à 64,2% pour le premier contre 39,2% pour le second selon l'EPPS³ 1995 (MSP, 1996). En Tunisie, si la situation en milieu urbain est presque analogue au Maroc, avec un taux de prévalence contraceptive de 65%, en milieu rural, ce taux atteint 51% selon l'enquête Papchild 1996 (Papchild, 1996). Alors qu'en Algérie, ces valeurs sont estimées en 1992 à 57,1% et 44,1% (El-Khorazati, 1998).

En fait, en milieu rural, l'enfant " ne coûte pratiquement rien ". Tout au contraire dès son très jeune âge, il participe à différents travaux pour aider à subvenir aux besoins de sa famille. De ce fait, la régulation des naissances et donc l'utilisation des moyens contraceptifs n'est pas étendue. Dans ce cas, avoir des enfants est non seulement pour un grand nombre de familles un devoir religieux, mais aussi une obligation sociale et une question d'honorabilité. Aussi, dans les milieux ruraux, plus une famille est nombreuse, plus elle est respectée dans la mesure où l'agrandissement des cités accroît l'anonymat et pour certaines familles propriétaires terriennes, leur taille et le nombre de leurs enfants mâles conditionnent l'acquisition de nouvelles terres par différents systèmes de répartition (Lahlou, 1991).

Par ailleurs, au Maroc, le programme de planification familiale met l'accent sur l'affirmation de la responsabilité du couple à qui est donné le libre choix de la période et du nombre d'enfants qu'il désire, conformément à sa volonté et ses moyens. Cependant, il n'empêche que la population cible du programme est constituée de femmes uniquement. Pour des raisons techniques et autres, la sensibilité des hommes à l'utilité de la pratique

² Cet indicateur est défini comme étant la proportion des femmes mariées de 15 à 49 ans utilisant au moment de l'observation une méthode contraceptive

³ L'Enquête de PANEL sur la Population et la Santé (EPPS).

contraceptive se fait surtout dans le but de faciliter l'utilisation des moyens contraceptifs par les femmes. Les hommes sont aussi considérés en tant que directement concernés dans le processus de prise de décision en matière de planification familiale, en grande partie en raison de leur préférence en matière de fécondité. En revanche, la pratique contraceptive est vue d'abord comme une affaire de femmes notamment en milieu rural (CERED, 1998).

2.1.2) Niveaux et tendances récentes de la mortalité au Maroc

La mortalité constitue une autre composante de l'accroissement naturel d'une population. La connaissance du niveau et des tendances de cette variable permet d'avoir une idée sur le développement socio-économique atteint par un pays. En effet, il est généralement retenu que le niveau de mortalité est fortement associé au niveau du développement. Au Maroc, comme dans tout pays en développement, la mortalité a connu une baisse dans le temps parallèlement à celle de la fécondité. Si l'on considère à titre d'exemple la mortalité générale via son indicateur le taux brut de mortalité⁴, il s'avère que ce dernier ne s'exprime plus qu'en un seul chiffre actuellement: cinq décès sur mille naissances contre dix neuf en 1962, soit une baisse de 70% au niveau national. Par milieu de résidence, le taux brut de mortalité chez les citadins, évalué à 15‰ en 1962, est passé à 4,7‰ en 1987 pour atteindre 3,0‰ en 1995, soit une diminution de douze points en l'espace de 35 ans. Alors que chez les ruraux, l'indicateur en question semble baisser de 20‰ à 9,4‰ pour atteindre 7,5‰ respectivement aux mêmes dates (D.S, 1990; MSP, 1996)

Quant à la mortalité des enfants, elle requiert une importance particulière car elle touche la première tranche de la pyramide d'âge et elle est encore responsable d'une fraction non négligeable de l'ensemble des décès. Elle reste encore élevée malgré son évolution à la baisse au fil du temps. Vers le début des années quatre vingt, elle représentait plus du quart de l'ensemble des décès (27%) alors que les décès infantiles et juvéniles en représentaient 43% en 1980 (CERED, 1986; 1990). En particulier, le quotient de mortalité infantile, qui représente la probabilité de décès pour un nouveau-né avant d'atteindre son premier anniversaire, estimé à 149‰ en 1962, a baissé à 91‰ en 1980 puis à 66‰ en 1995.

⁴ Malgré son intérêt pour déduire l'accroissement naturel à côté du taux brut de natalité, cet indicateur n'est pas une véritable mesure de la mortalité car il est affecté par la structure par âge de la population.

Malgré ce déclin, la surmortalité infantile rurale persiste quelle que soit la date d'observation. En 1995, cet indicateur se situe à 41,4‰ en ville et 78,6‰ dans les campagnes (ibid). Notons à cet effet que le Maroc se situe en dernière position dans ce domaine par rapport à la Tunisie et l'Algérie. Désormais, ces valeurs sont estimées à 22‰ et 50‰ en Tunisie (Papchild, 1996), et s'établissent à 41,1 ‰ et 64,1‰ en Algérie respectivement pour les mêmes milieux de résidence (El-Khorazaty, 1998).

Ce constat traduit la forte dépendance de la mortalité infantile à d'autres facteurs d'ordre socio-économique et contextuel propres à chaque milieu de résidence qui interagissent ensemble pour déterminer le risque de décès aux jeunes âges. À ce propos, et au delà de la classique désagrégation entre l'urbain et le rural eu égard à la mortalité infantile, une étude plus approfondie a été menée par le CERED pour rechercher les déterminants de la forte mortalité rurale. Cette étude montre que les variables qui sont corrélées au statut de la femme sont les plus liées significativement à la mortalité infantile, en particulier, l'âge au premier mariage. Plus l'âge au mariage des femmes est précoce, plus la mortalité infantile est forte (CERED, 1986; 1989a). L'étude montre également que les enfants nés des femmes jeunes courent les plus grands risques de décès. Ces risques sont encore plus forts lorsque la parité de ces femmes est élevée, ce qui est souvent le cas des femmes rurales ou des femmes urbaines des couches défavorisées. Aussi, la probabilité de décès des enfants nés de mères analphabètes, de niveau préscolaire ou coranique s'élève à 78,7‰ tandis que ce risque n'est que de 33,5‰ pour les enfants issus des femmes de niveau primaire, secondaire ou supérieur. En plus du facteur instruction, l'étude met l'accent sur la participation économique des femmes. Elle explique cette surmortalité rurale par le fait que les femmes rurales versent un lourd tribut aux activités agricoles pour pallier aux besoins de la superficie de la ferme ou à la faible productivité de la terre (CERED, 1986; D.S, 1990).

Par ailleurs, il importe de souligner parmi ces résultats le rôle des variables contextuelles et sanitaires, notamment la concentration des infrastructures médico-sanitaires se manifestant dans la densité médicale, celle du personnel paramédical, les hôpitaux ou les couvertures vaccinales qui sont rares chez la population rurale et donc incapables de satisfaire ses besoins en matière de santé notamment celle des enfants.

Cependant, à notre avis, énumérer les déterminants de la mortalité et plus particulièrement celle des enfants avec exactitude, est une tâche difficile à réaliser, étant donné son caractère multidimensionnel. C'est pourquoi, nous tenons à rappeler que notre intérêt pour cette question dans cette investigation est de retracer les niveaux et les tendances actuels de cette composante de la population sans pour autant viser à mener une étude approfondie. En effet, comme nous l'avons avancé ci-haut, cette variable contribue avec les autres composantes de la population à déterminer son accroissement et son volume ainsi que celui de la population en âge d'activité.

2.1.3) Migration interne au Maroc: dominance de l'exode rural et politiques de décentralisation

La migration interne est parmi les variables démographiques qui affectent la taille, l'accroissement et la structure par âge de la population et déterminent par conséquent l'offre de travail disponible. Ce lien se fait remarquer plus particulièrement dans les milieux citadins qui abritent de plus en plus une masse importante des populations jeunes. C'est dans ce sens que nous ferons une brève présentation de ce phénomène démographique en vue d'évaluer la portée de la mobilité interne sur le phénomène d'urbanisation et partant sur les pressions qu'elle exerce sur le marché du travail urbain.

2.1.3.1) Exode rural au Maroc: la forme de mobilité la plus dominante

Comme l'attestent plusieurs études sur la migration au Maroc, les mouvements migratoires internes se sont intensifiés au cours des dernières années. L'exode rural reste particulièrement parmi les formes de mobilité les plus dominantes (D.S, 1990a). Ainsi, d'après l'Enquête Nationale sur la Famille, malgré la diversité des types de mobilité spatiale, il reste qu'au niveau global, les campagnes constituent un grand foyer d'alimentation de la migration. En effet, 69,8% du total des migrants sont d'origine rurale, tandis que les citadins représentent 30,2% de l'ensemble de ces mouvements. Ce sont alors les villes qui ont attiré la majorité des migrants (83,8%), alors que les campagnes n'en ont reçus que 16,2%. La ville reste donc la destination privilégiée des personnes migrantes (CERED, 1996).

Les recensements de la population ont pour leur part mis l'emphasis sur l'importance de l'exode rural au Maroc. Ainsi, le flux migratoire des zones rurales vers les zones urbaines a plus que triplé en terme absolu pendant les trente quatre dernières années. Estimé à 743.594 migrants durant la première période intercensitaire (1960-71), ce flux est passé à 1.261.076 lors de la période (1971-82) (M.P, 1986), pour atteindre 2.160.000⁵ migrants pendant de la dernière décade (1982-94) (M.P, 1996).

Et si les raisons de cet exode sont multiples, elles sont essentiellement d'ordre économique. En effet, la plupart des migrants ruraux se déplacent dans l'espoir de trouver de meilleurs emplois et des meilleures conditions de vie. L'accroissement démographique non négligeable en milieu rural, l'inégalité du développement des campagnes par rapport aux zones urbaines, les limites du patrimoine foncier agricole et l'inégalité de sa répartition, le fléchissement plus rapide de la productivité dans les campagnes, les vagues fréquentes de sécheresse qui compromettent les productions agricoles, le manque d'autres possibilités d'emploi et d'occupation sont autant des facteurs contraignants qui militent en faveur de quitter la campagne, même si les perspectives en ville ne s'annoncent pas au premier abord très attrayantes (CERED, 1987; 1988).

Par ailleurs, même si le phénomène de l'exode rural est lui même inévitable dans l'évolution historique et socio-économique d'un pays, il n'en est pas moins inquiétant au-delà de certaines limites à partir desquelles, il risque d'avoir plusieurs conséquences fâcheuses dans les localités urbaines d'accueil surtout celles qui sont encore mal préparées pour recevoir un afflux migratoire difficilement intégrable dans l'immédiat. Aussi, il est vrai que ce ne sont pas toujours les ruraux démunis d'appui qui sont élus à l'exode. Un bon nombre d'individus arrivent à se caser facilement en ville, soit en rejoignant des membres de la famille déjà installés, pour leur proposer leurs services dans des entreprises commerciales, soit en arrivant à se lancer dans des petits métiers de subsistance moyennant quelques infimes économies (M.P, 1996).

⁵ D'après le dernier recensement de la population, 225.432 ruraux se sont installés dans les villes au cours des 15 mois précédant le recensement, soit une moyenne annuelle d'environ 180.000 personnes (M.P, 1996).

Cependant, une grande masse des migrants ruraux subissent un phénomène impitoyable de répulsion qui les oblige à fuir des conditions de vie difficiles qu'ils connaissent chez eux. Ils vont sans aucun doute gonfler les effectifs des désœuvrés urbains pour s'adonner à la débauche ou pour s'accrocher à des petites occupations marginales et éphémères. Les villes se surchargent ainsi d'une population improductive économiquement qui accentue les problèmes socio-économiques qui se posent déjà avec acuité dans les localités urbaines.

La cellule familiale rurale se trouve alors amputée de ses membres les plus dynamiques, souvent les plus aptes à innover et à créer des opportunités nouvelles. Ceci entraîne un manque latent de la force de travail et une régression continue du savoir-faire agricole, surtout dans les zones d'agriculture traditionnelle. Paradoxalement, les villes se trouvent surchargées d'une population jeune, aux besoins intenses en travail, logements et services, d'où la multiplication des différents aspects négatifs que connaissent les villes actuellement : habitat insalubre, explosion du secteur informel, crise des transports, chômage, etc.

Cependant, parallèlement à l'exode rural, il importe de souligner l'importance des échanges de population qui s'opèrent entre les villes. Selon l'EDNPR⁶, presque le tiers, soit 32% de la population migrante se sont déplacés d'une localité urbaine vers une autre durant la période 1986-88. Cependant, l'un des aspects qui mérite d'être signalé consiste dans le changement de comportement des villes vis-à-vis de la migration. En effet, entre 1960 et 1971, près de 75% des migrants nets se sont installés dans les grandes villes⁷. Entre 1971 et 1982, la part de la migration dans l'accroissement des grandes villes a diminué de 45%. Les grandes villes ne sont plus certes les seules villes d'attraction. Elles sont concurrencées par des localités qui commencent à faire écran et attirent les migrants provenant des différentes régions du pays, constituant par conséquent des pôles d'attraction (CERED, 1988; 1991).

Cette nouvelle configuration spatiale de la population urbaine est le résultat de la politique de décentralisation poursuivie par le gouvernement. Laquelle politique reflétant le nouveau découpage administratif du Royaume, a contribué sensiblement à l'allègement de la tension

⁶ L'Enquête Démographique Nationale à Passage Répétés.

⁷ Casablanca attirait à elle seule 30% de la migration nette du pays.

démographique sur les grandes villes en renforçant le nombre de petites et moyennes villes. Aujourd'hui, 45,4% de la population urbaine est concentrée dans ces villes contre 35,7% en 1982 (M.P, 1996). Le but majeur à travers cette politique est de diminuer les disparités régionales et provinciales en matière de développement socio-économique. C'est ainsi que le paysage urbain national a connu des transformations sensibles au fil des années. Le nombre de provinces et préfectures du Royaume est passé progressivement de 18 en 1960 à 21 en 1971, puis à 45 en 1982 pour atteindre 68 en 1997. Les municipalités ont vu leur effectif s'élever de 29 en 1971, à 45 en 1982 puis à 248 en 1994. Aussi, le nombre de grandes villes de 100.000 habitants et plus a plus que doublé entre 1982 et 1994 et celui des villes de 20.000 à 100.000 habitants a presque triplé durant la dernière décade intercensitaire⁸. Entre-temps, le nombre de petites villes de moins de 20.000 habitants a plus que triplé durant la même période.

2.1.3.2) Migration des femmes : une caractéristique de la mobilité interne au Maroc

L'analyse de la structure des migrants au moment du départ selon le type de mobilité montre une caractéristique très importante selon le genre : il s'agit de l'importance des femmes dans les mouvements migratoires. Le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes, et ce dans la plupart des classes d'âge et dans la majorité des formes de mobilité. Ainsi, l'échantillon de l'Enquête Nationale sur la Famille (ENF)1995 révèle que sur 100 migrants, 56 sont des femmes. La présence féminine dans la migration apparaît surtout parmi la catégorie d'âge de moins de 30 ans qui représentent 90,9% du total des femmes migrantes. Les hommes de moins de 30 ans représentent 59,6% parmi ceux qui quittent la campagne contre 52,9% pour les femmes. Aussi, la répartition des femmes selon les formes de mobilité révèle que 54,1% des femmes sont parties de la campagne vers la ville, 25,8% ont participé à une migration interurbaine, tandis que 16,6% ont migré d'un milieu rural vers un autre (CERED, 1996).

⁸ L'exode rural explique grandement cette évolution. En effet, la contribution de la migration rurale à l'accroissement des villes évaluée à 38% durant la première période intercensitaire 1960-1971, atteint 43% pendant la période 1971-82 .

Cette caractéristique que révèle la structure par sexe des migrants met en relief l'importance de la migration féminine dans la mobilité de la population marocaine. Elle constitue une mutation profonde dans la dynamique migratoire; on était porté à croire que le phénomène migratoire touchait davantage les hommes en âge de travailler que les femmes. D'ailleurs, plusieurs études régionales ont déjà insisté sur ce fait. À titre d'exemple, une analyse des caractéristiques de la population migrante vers les centres urbains du Moyen Atlas, souligne l'importance des mouvements des femmes et de la concentration des chefs de ménage de sexe féminin (Jennan, 1990).

Ces femmes migrantes et généralement jeunes sont analphabètes (EMIAT, 1991). Comme le montre l'ENF, 72,7% des migrantes n'ont aucun niveau de formation ou d'instruction. Cette proportion varie, cependant, selon le type de mobilité spatiale. Elle atteint 92,9% au sein des migrantes du monde rural, 72,1% des personnes qui quittent les villes pour s'installer dans les campagnes et 53,9% des migrantes interurbaines. Dans cette perspective, une étude sur les conditions des femmes au Maroc a montré que ces dernières ont quitté la campagne pour rechercher de meilleures conditions de vie, des emplois plus rémunérateurs et moins contraignants. D'autres facteurs comme la recherche d'un mari par suite d'un célibat prolongé et la fréquence des divorces, poussent de plus en plus les jeunes filles et les femmes à chercher des meilleurs lendemains ailleurs. Les équipements socio-éducatifs des villes et les infrastructures de base (eau, électricité, assainissement, communication) constituent à leur tour des facteurs d'attraction des femmes vers les villes, de par les différences qu'ils présentent entre les villes et les campagnes. De même les aléas climatiques et la persistance de la sécheresse contribuent à accentuer le phénomène de l'exode rural. La conjugaison de la situation de précarité et de pauvreté générale que vivent les familles rurales démunies de terre ainsi qu'une demande croissante en main d'œuvre domestique générée par de nombreuses familles citadines sont parmi les éléments incitatifs de la migration rurale féminine (EDESA, 1996).

Cependant, une étude réalisée par le CERED sur les mutations démographiques et les relations du genre, montre que les raisons de la migration féminine diffèrent de celles des hommes. Alors que les causes de l'exode rural des hommes sont généralement d'ordre économique, celles des femmes sont d'abord des motifs associatifs. Les femmes

qui quittent les campagnes pour s'installer dans les villes pour des raisons familiales représentent 82,6% de l'ensemble des migrantes du rural vers l'urbain, soit une proportion double de celle des hommes (41,5%). Ce contraste est encore plus accentué, si l'on considère les migrants âgés de 20 ans et plus. Cela montre combien les femmes sont dépendantes vis-à-vis des autres membres de leur famille dans leur mobilité géographique et combien la division sexuelle du travail est importante dans l'analyse de l'autonomie des femmes au Maroc (CERED, 1998).

Par ailleurs, d'autres études témoignent que les migrations internationales ont de leur côté influencé les migrations internes dans la mesure où les familles des émigrés expatriés ont été amenées à s'installer dans les villes pour mieux communiquer avec leurs parents ou chefs de famille installés à l'étranger, et pour mieux fructifier le produit de l'épargne transférée. Les effets de l'immigration féminine d'origine rurale sont omniprésents dans les paysages social et économique du monde urbain. Cet exode contribue à augmenter le nombre des populations qui s'installent dans les périphéries des villes dans des conditions d'habitat souvent sommaires. En particulier, la population féminine, analphabète et désœuvrée se concentre dans les quartiers excentriques des grandes agglomérations et dans les petites et moyennes villes (EDESA, 1996).

Le niveau de plus en plus élevé de la migration interne se trouve alors doublement néfaste pour la femme. Elle est déracinée de son milieu d'origine où elle exerçait plusieurs activités productives au niveau de l'économie rurale, et se trouve le plus souvent désorientée au niveau des zones d'immigration où elle exerce la plupart du temps des activités peu rémunérées et parfois en marge de l'économie et de la société. Ainsi, selon certaines recherches, l'intégration des femmes immigrées dans la société urbaine marocaine ne s'effectue que sur plusieurs décennies en terme de sa contribution à la production économique (EDESA, 1996). Alors que pour d'autres contextes africains, certaines recherches concluent que leur insertion dans l'emploi informel est une première forme d'intégration⁹ (Piché al., 1995).

⁹ Voir à cet effet l'étude conçue par Piché et al. (1995).

2.2) Conséquences démographiques : croissance et jeunesse de la population

Les niveaux et tendances des paramètres démographiques traités dans le cadre de cette investigation ont sans aucun doute des conséquences sur l'accroissement de la population et sa structure par âge notamment dans les milieux citadins. On observe plus particulièrement une population jeune et en croissance continue.

2.2.1) Accroissement de la population totale

La population marocaine, comme celle de tout pays en développement a connu une croissance rapide au cours des années. Cette croissance reflète l'excédent des naissances sur les décès et elle est le résultat des niveaux et de la situation socio-démographique prédominante en terme de fécondité, de mortalité et de migration. Le taux de croissance, qui se situait seulement à 1,6% entre 1936 et 1954 s'est accru à 3,5% durant la période 1954-1960, caractérisant la première phase de transition démographique. Durant la période 1971-82, ce taux est passé à 2,6% pour s'établir à 2,06 pendant la dernière décade intercensitaire (CERED, 1986; 1991; Lfarakh, 1997). Actuellement, le Maroc abrite une population de 26.073.717 habitants (M.P, 1996).

Tableau 2.1: Effectif de la population marocaine selon le milieu de résidence, selon les quatre derniers recensements

Année	Urbain		Rural		Total
	Effectif	%	Effectif	%	
1960	3.389.613	29,1	8.236.857	70,9	11.626.470
1971	5.409.725	35,1	9.969.534	64,9	15.379.259
1982	8.730.399	42,7	11.689.156	57,3	20.419.555
1994	13.407.835	51,4	12.665.882	48,6	26.073.717

Source: (M.P, 1996)

Cependant, parallèlement à l'évolution différentielle des paramètres démographiques (examinés précédemment), cet accroissement de la population diffère selon le milieu de résidence. La population citadine s'accroît généralement à un niveau plus élevé que celui de

la population rurale (voir tableau 2.1). Cette situation s'explique en grande partie non seulement par la croissance naturelle propre à chaque milieu, mais surtout par l'exode rural.

Par ailleurs, parallèlement à cette croissance démographique, la structure par âge de la population s'est modifiée, mais elle caractérise toujours une population jeune. En considérant, à titre d'exemple, la première période intercensitaire 1960-71, il s'avère que la proportion des jeunes enfants de moins de 15 ans, estimée à 44,4% en 1960 est passée à 45,9% en 1971. Ce relèvement est plus significatif auprès de la population citadine que chez la population rurale (de 42,2% à 45,3% et de 45,5% à 46,6 respectivement pour ces dates). Cette évolution particulière durant cette période pourrait être due en partie au déclin de la mortalité infantile et à la persistance d'un niveau de fécondité encore élevé (CERED, 1986; 1991).

Toutefois, au delà des années soixante-dix, la fécondité a amorcé une baisse et la proportion des enfants de moins de 15 ans dans la population totale a enregistré un déclin. Au niveau national, cette proportion est passée de 45,9% en 1971 à 37% en 1994. Lequel déclin semble plus important chez les citadins qu'auprès des ruraux, à savoir de 44,5% à 32,9% dans les villes et de 46,6% à 41,4% dans les campagnes respectivement (M.P, 1996). Ces constats attestent que malgré cette baisse, la population reste encore caractérisée par sa jeunesse. Actuellement, plus que le tiers des résidents du Maroc ont moins de 15 ans. L'abondance de la population en âge d'activité témoigne également de cette jeunesse.

2.2.2) Accroissement de la population d'âge actif et pressions sur le marché du travail

Parallèlement à l'évolution de la population totale, la population en âge d'activité a enregistré un relèvement au fil des années. Au niveau national, cette catégorie de population qui représentait 48,4% en 1960, constitue actuellement plus que la moitié de la population totale, soit 55,9%. En milieu urbain, cette proportion estimée à 52,8 en 1960 atteint 60,7% en 1994. Dans les zones rurales, on enregistrerait des valeurs respectives de 46,7% et 50,9% (M.P, 1996). L'écart entre les deux milieux de résidence se creuse davantage dans le temps, reflétant plus particulièrement les conséquences de l'exode rural sur la structure par âge des citadins.

En terme absolu, si les personnes en âge d'activité comptaient 6.464.909 personnes en 1960 et 11.828.242 en 1982, actuellement 16.383.771 personnes sont disponibles pour participer au marché du travail. Ce relèvement induit une progression annuelle moyenne de 2,7% qui s'avère supérieure à celle de la population totale. Laquelle progression semble encore plus importante dans les zones urbaines que dans les campagnes, à savoir 4,4% contre 1,5% respectivement.

Par ailleurs, les femmes disponibles pour participer au marché du travail sont aussi nombreuses que leurs homologues masculins, et leur effectif n'a pas cessé de s'accroître dans le temps. Au Maroc urbain, en particulier, les statistiques révèlent qu'en 1994, plus de quatre millions et demi des femmes font partie de cette catégorie, et cet effectif dépasse relativement celui des hommes.

Tableau 2.2: Population en âge d'activité au Maroc par milieu de résidence et sexe depuis 1960

Milieu	Sexe	Population en âge d'activité				Accroissement annuel moyen %			
		1960	1971	1982	1994	1960-71	1971-82	1982-94	1960-94
Maroc urbain	H	978.874	1.437.687	2.724.955	4.419.848	3,5	5,7	4,0	4,4
	F	1.015.014	1.539.969	2.725.102	4.548.228	3,8	5,1	4,3	4,4
	SR	1.993.888	2.977.656	5.450.057	8.968.076	3,6	5,4	4,1	4,4
Maroc rural	H	2.180.141	2.628.917	3.117.913	3.636.537	1,7	1,5	1,3	1,5
	F	2.290.880	2.682.022	3.260.272	3.779.158	1,4	1,7	1,2	1,5
	SR	4.471.021	5.310.939	6.378.185	7.415.695	1,5	1,6	1,3	1,5
Maroc Total	H	3.159.015	4.066.604	5.842.868	8.056.385	2,3	3,3	2,7	2,7
	F	3.305.894	4.221.991	5.985.374	8.327.386	2,2	3,1	2,7	2,7
	SR	6.464.909	8.288.595	11.828.242	16.383.771	2,2	3,2	2,7	2,7

Source : calculé à partir des données des RGPH, 1960, 1971, 1982, 1994 (D.S, 1965; 1976; 1984), (M.P, 1996).

Toutes ces statistiques interpellent à bien les égards et montrent que la situation démographique prédominante (en terme d'accroissement naturel et de mouvements

migratoires) engendre un accroissement considérable de la population marocaine et son caractère jeune. Elles montrent aussi que les personnes d'âge actif continuent d'exercer des pressions fortes et considérables sur le marché du travail, ce qui mérite de sérieuses réflexions et surtout des actions concrètes. Cette situation n'a pas manqué d'avoir également des conséquences sur la dynamique des ménages et des structures familiales.

2.3) Ménages et diversification des structures familiales au Maroc

Partant des critères et définitions des concepts ménage et famille traités dans le cadre du chapitre précédent, il nous semble important de traiter de l'opérationnalisation de ces concepts dans les enquêtes et recensements menés au Maroc. Et cela avant d'étudier la typologie des familles dans le contexte marocain.

2.3.1) Ménages au Maroc : dimensions et tendances récentes

Le concept ménage, retenu dans les opérations statistiques au Maroc, ne s'écarte pas des recommandations des Nations Unies. Ainsi, un ménage est défini comme un ensemble de personnes apparentées ou non qui partagent habituellement les mêmes dépenses nécessaires pour satisfaire leurs besoins communs, en particulier, les dépenses du logement, de la nourriture, d'habillement et de soins, et cohabitent dans un même logement (M.P, 1996; CERED, 1996). Ces sources d'information attestent que suite à l'évolution socio-démographique qu'a connue le pays durant les trois dernières décades, le nombre de ménages¹⁰ est passé de 2.427 millions en 1960 à 3.433 en 1982 (El Ghazali, 1988) pour atteindre 4.446 millions en 1994 (M.P, 1996), occasionnant un accroissement annuel moyen de 1,8%. Par ailleurs, les ménages sont inégalement répartis entre les deux milieux de résidence. Jusqu'à 1982, la campagne en abritait plus de la moitié. Néanmoins, sous l'effet principal de l'urbanisation, sa part est en rapide diminution : 67% en 1960, 53,4% en 1982 et 43,1% en 1994. Et si les deux milieux ont connu une évolution positive du nombre de ménages, cette évolution s'est réalisée à des rythmes différents. En considérant, à titre d'exemple, la dernière décade intercensitaire, cet accroissement s'établit à 2,2% par an pour les citadins contre 0,4% auprès des ruraux (ibid).

¹⁰ Au cours de la même période, la population des ménages est passée de 11.626 millions à 25.850 millions, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,38%.

Parallèlement à cette évolution, la taille de ménage, cet instrument imparfait de mesure comme le qualifie Locoh (1995), a connu un relèvement, en passant de 4,79 en 1960 à 5,81 en 1994, à savoir de 4,25 à 5,23 en milieu urbain et de 5,05 à 6,58 dans les zones rurales (CERED, 1996; M.P, 1996). Cette indicateur reflète les caractéristiques de la distribution des ménages selon leur dimension (El Ghazali, 1988). Ainsi, si parmi l'ensemble des ménages du pays, plus que la moitié, soit 52,1% étaient composés de moins de cinq personnes en 1960, actuellement cette proportion s'établit à 37,8%. En revanche les ménages dont la taille moyenne est de sept et plus ont progressé dans le temps, en passant de 23,2% en 1960 à 36,6% en 1994. Ces changements ont touché aussi bien le milieu urbain que rural. En effet, cette proportion estimée à 17% en ville et 26,2% à la campagne en 1960 a presque doublé en 1994, atteignant 29,2% et 46,5% respectivement (M.P, 1996).

En fait, ces constats montrent que la relation causale directe entre la baisse de fécondité et la taille des ménages n'est pas facile à établir et pourrait manquer de visibilité, car d'autres facteurs tendent à la neutraliser. La diminution de la mortalité, combinée avec le recul de l'âge au mariage pourrait engendrer une hausse de la taille moyenne de ménage malgré une diminution de la fécondité (Lopez, 1996). Cette situation est aussi favorisée par une cohabitation de plus en plus accélérée, engendrée par la crise économique qui se traduit par un accroissement de l'acuité du chômage et des difficultés d'accès au logement¹¹ (Guerraoui, 1996). Cependant, comme le conclut Lopez, la mise en évidence des effets des facteurs démographiques sur la structure et la taille des ménages se heurte à de nombreuses difficultés. Les unes se heurtent à des problèmes méthodologiques propres à l'étude des ménages et les autres à l'identification même des facteurs et à la mesure correcte de leurs effets (Lopez, 1996).

Par ailleurs, tel que nous l'avons ressorti dans le chapitre précédent, la structure et l'unité familiale ont un rôle dans la détermination de l'offre de travail des femmes. C'est dans ce sens que nous avons posé les questions suivantes sur les formes de la famille au Maroc:

¹¹ Une étude récente sur la famille et le développement à la ville de Fès atteste que l'évolution de la taille de ménage et la prépondérance des ménages de taille intermédiaire (4 à 6 personnes) mettent en évidence la consolidation de la famille nucléaire et reflète les contraintes économiques et la crise du logement. Parmi les signes révélateurs de cette crise, l'auteur met l'emphase sur l'ampleur de l'habitat clandestin (Guerraoui, 1996).

quel est le degré de permanence des formes familiales élargies et, en corollaire, l'importance de la nucléarisation des familles ? Observe - t - on la présence de type de famille exprimant une certaine destruction familiale, comme les personnes vivant seules et les familles monoparentales? Peut-on remarquer la primauté d'un modèle unique de famille ou, au contraire, la coexistence d'une pluralité de modèles ? Et enfin la solidarité familiale continue - t - elle à caractériser ces structures de la famille au Maroc notamment dans l'urbain?

2.3.2) Structures familiales au Maroc: une pluralité des modèles

Avant de tenter de répondre à ces questions, il importe de présenter le concept de famille tel qu'il a été conçu dans l'Enquête Nationale sur la Famille au Maroc, à laquelle on va se référer dans notre analyse. La définition opérationnelle retenue dans cette enquête est comme suit : "la famille fait partie d'un groupe domestique donné, le ménage, et appartient à un réseau familial plus étendu, le réseau de parenté. Les membres d'une famille domestique doivent nécessairement résider dans le même logement, avoir entre eux des liens de sang, d'adoption ou de mariage. Ils peuvent former un ou plusieurs noyaux familiaux plus éventuellement une ou plusieurs personnes isolées appelées "noyaux individuels" (CERED, 1996).

Un noyau familial est constitué soit d'une personne et son conjoint (e), soit de deux conjoints et leurs enfants célibataires, soit de la mère (ou du père) et ses enfants célibataires, soit encore d'un ensemble de frères et sœurs tous célibataires. Toutes les autres configurations possibles sont considérées en tant que noyaux individuels d'une seule personne ou des isolés. À titre d'exemple, un ménage constitué d'une divorcée ou veuve, de son enfant non célibataire, et éventuellement une autre personne non apparentée travaillant pour leur compte, constitue une famille à trois noyaux individuels. Si l'enfant est célibataire, la famille sera composée d'un noyau familial de la mère et de son enfant et d'un isolé que représente la troisième personne du groupe domestique. Deux ou plusieurs personnes sans lien de parenté vivant ensemble, ne forment pas une famille bien qu'elles constituent un ménage avec des isolés.

C'est ainsi qu'on a défini les "ménages sans famille" (ou sans noyau familial) qui comprennent le chef du ménage seul, ou celui-ci plus des personnes sans liens entre elles. Les ménages avec un seul noyau familial et aucun isolé sont appelés "familles nucléaires". Si elles regroupent, en plus, des personnes sans lien entre elles et avec le chef de ménage (par exemple une bonne, un jardinier...), elles seront qualifiées de "familles nucléaires étendues à des isolés". Les autres types de ménages sont appelés "familles complexes". Ces dernières sont constituées de deux ou plusieurs noyaux familiaux plus éventuellement un ou plusieurs isolés (CERED, 1996; M.P, 1995).

Par ailleurs, les "familles nucléaires" sont subdivisées en quatre catégories de noyau familial :

- 1- Deux conjoints mariés (couple) sans enfants ou "famille nucléaire incomplète" ou biparentale;
- 2- Deux conjoints mariés (couple) avec enfants célibataires ou "famille nucléaire complète";
- 3- Un père ou une mère avec ses enfants célibataires, soit "une famille nucléaire monoparentale";
- 4- "Une fratrie" composée de frères et sœurs tous célibataires.

L'analyse des données de l'ENF 1995 révèlent que les familles nucléaires constituent la fraction la plus importante des ménages marocains. Pas moins de six ménages sur dix appartiennent à ce type de famille. En 1982, cette catégorie ne représentait que 51,1% de l'ensemble des ménages. De plus, en leur ajoutant les familles nucléaires abritant des isolés qui travaillent pour le compte du ménage, leur poids atteint 62,4%, à savoir 63,9% en milieu urbain et 59,2% en milieu rural (CERED, 1996). Par ailleurs, la majorité des familles nucléaires au Maroc sont biparentales, autrement dit composées des deux parents et un ou plusieurs enfants célibataires. Les familles monoparentales qui représentaient 6,2% en 1982 (à savoir 7,2% en ville et 5,2% dans les campagnes) ont enregistré un relèvement durant la dernière décennie. Elles constituent actuellement 8,1% de l'ensemble des ménages, avec une fréquence plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural : 9,1% contre 6,8% (ibid). Cette catégorie de famille est constituée surtout des divorcées et des veuves qui sont le plus souvent des femmes âgées et analphabètes.

Les couples sans enfants, c'est à dire les familles incomplètes, qui sont le plus souvent l'aboutissement chronologique et quelquefois le point de départ des familles complètes, ne représentent pas plus que 3,5%. On peut discerner alors un processus de nucléarisation des familles en cours en présence d'autres formes de structures familiales. Lequel processus est un phénomène multidimensionnel qui ne peut être expliqué par un seul facteur. La baisse de la fécondité, le recul de l'âge au mariage, l'évolution du statut de la femme, la tendance de l'individu à ne plus s'effacer de la communauté comme autrefois, aspirant à la promotion professionnelle et sociale, l'importance accrue de la société civile sont quelques-unes des manifestations de ces changements (Chekroun, 1996).

Par delà, les signes de l'évolution du traditionnel vers le moderne, des constantes subsistent dans les comportements et les relations sociales. La grande famille, c'est à dire le réseau de parenté, est une entité encore vivante chez la population marocaine. Elle joue souvent un rôle actif dans la lutte contre l'exclusion. Les familles nucléaires, tout en résidant dans une habitation séparée, restent dépendantes du réseau de parenté.

Tableau 2.3: Structures des familles selon le type et le milieu de résidence, Maroc 1995 (en %)

Milieu de résidence	Familles nucléaires			Familles nucléaires avec des isolés	Fratreries de célibataires	Familles complexes à plusieurs noyaux	Ménages sans famille		Total
	incomplète	complète	monoparentale				isolés	Plusieurs personnes	
Urbain	3,5	47,9	9,1	3,4	0,6	30,7	4,5	0,3	100
Rural	3,6	48,7	6,8	0,1	0,0	37,3	3,1	0,2	100
Total	3,5	48,3	8,1	2,1	0,3	33,6	3,9	0,1	100

Source : (CERED, 1996).

En témoigne la fréquence élevée de chefs de ménage qui habitent dans la même localité, voire la même construction que leurs parents et leurs beaux- parents. En témoignent aussi l'importance des visites régulières et les aides mutuelles entre les membres du réseau de parenté (voir section ci-dessous).

De plus, quatre personnes sur neuf (43,6%) sont membres des familles complexes. Ces dernières constituent environ un tiers des ménages marocains¹². Et leur fréquence est relativement plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain : 37,3% contre 30,7% (CERED, 1996). En fait, l'accroissement du nombre de jeunes sans emploi, de migrants sans ressources et de jeunes couples sans logement, continue à imposer des solidarités au niveau des unités résidentielles et à maintenir l'existence des familles élargies.

Cependant, ces familles complexes ne perpétuent pas toujours le modèle ancien, à savoir de la grande famille basée sur les rapports de parenté, où les femmes et les enfants sont assujettis à l'autorité du patriarche. L'émergence de familles complexes dirigées par un chef de sexe féminin illustre le changement des attitudes à cet égard. Ce qui permet d'avancer, comme l'atteste Locoh (1995), que la crise actuelle ne soutienne pas le courant de nucléarisation des ménages. Encore faut-il évoquer que la dynamique des transformations des familles via la progression des familles dirigées par une femme induit en même temps une source de préoccupation. Cette préoccupation s'explique, selon certains auteurs marocains comme Radi (1977) et Chekroun (1996) par le fait que la majorité de ces femmes font partie des strates pauvres. Autrement dit, dans la plupart des cas, les femmes accèdent à la direction du foyer par nécessité à la suite de divorce, de veuvage ou de l'abandon de la famille par le mari.

Aussi, dans cette évolution des structures des ménages, il n'est pas étonnant d'observer qu'environ quatre ménages sur 100 abritent une personne seule en 1995. Le poids de ces ménages d'isolés est clairement en baisse : 7,9% en 1960; 7,3% en 1982 et 4,3% en 1995. Ce type de ménages réside le plus souvent en ville: près de deux ménages isolés sur trois vivent en milieu urbain. Il sont le plus souvent le cas des femmes (55,2%) veuves et divorcées ayant un âge élevé (62,3% ont 60 ans et plus). Les hommes vivant seuls sont par contre célibataires et en âge d'activité (soit 90% de cette catégorie d'hommes). Dans les deux cas de figure, les ménages isolés le deviennent par contrainte et non par libre choix,

¹² Ces proportions relatives aux familles complexes, bien qu'elles soient en deçà de la moitié, sont assez élevées relativement aux pays industrialisés. En France, par exemple, les ménages avec deux noyaux familiaux ou plus et un ou plusieurs isolé (s) éventuellement ne représentent que 0,6% en 1990. Même si on leur ajoute les ménages avec un noyau familial et un ou plusieurs isolés, leur poids ne dépasse guère 4,1% (Blayo, 1996).

probablement en raison de la migration pour les hommes et à cause d'une rupture par veuvage ou divorce pour les femmes âgées (CERED, 1996).

Dans les pays industrialisés, l'importance de la proportion des ménages à une seule personne est due à plusieurs facteurs comme le recul de la mortalité, le retard du mariage, l'accroissement significatif du divorce et l'aspiration croissante de l'individu à son indépendance, conjuguée à une facilité relative d'accès au logement (Blayo, 1996). Dans les pays du Sud, par contre, la mortalité est aussi en baisse, mais elle n'a pas encore atteint des niveaux comparables à ceux des pays avancés. De plus, accéder à un logement dans ces pays reste un phénomène aléatoire même pour les personnes mariées. Les liens de solidarité, encore intenses, se traduisent par une fréquence pour la cohabitation : on imagine mal une personne vivant dans la même ville ou le même douar que sa famille et habiter seule. Ainsi, on assiste à une cohabitation des jeunes avec leurs parents même après le mariage. Et dans certains cas, ce n'est qu'après l'arrivée des enfants que les jeunes mariés quittent la maison parentale. Tous ces éléments concourent ensemble pour expliquer la faible part des ménages des isolés et reflètent par la même occasion le caractère solidaire de la famille marocaine.

2.4) Solidarité familiale au Maroc : contenu et étendue des échanges inter-familiaux

Les transformations qu'a connues la famille marocaine n'ont pas modifié la solidarité au sein de la parentèle ou entraîné un repli total sur la famille notamment nucléaire. Dans ce sens, la question de solidarité familiale nous semble un thème utile à aborder dans notre contexte d'étude. Cet aspect de la famille nous paraît important non seulement pour identifier la nature et le contenu des échanges inter-familiaux suite aux transformations de l'unité familiale, mais comme nous l'avons saisi au cours du premier chapitre, parce que cet aspect de la famille permettra d'appréhender le travail des femmes urbaines et nous aidera alors à définir un cadre conceptuel pour la présente recherche.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'on entend par solidarités familiales? Théré, à travers son étude sur les solidarités familiales dans l'Encyclopédie, récapitule que ces pratiques correspondent à la chaîne des devoirs réciproques que génère une relation de parenté. Elle ajoute que ces véritables obligations n'existent qu'entre les parents proches, le mari et la

femme, le père, la mère et les enfants. Cependant, l'égalité naturelle entre les hommes et la liberté individuelle viennent concurrencer le devoir de solidarité envers un ensemble étendu de personnes liées par le sang et l'alliance (Théré, 1996). Selon Adjamagbo, et par rapport au contexte africain plus particulièrement, les solidarités impliquent les formes particulières des pratiques sociales tels que les transferts des biens, des services et de personnes entre les membres d'une même famille ou même lignage. La fonction majeure de ces services est d'ordre social, mais certains de leurs aspects peuvent être considérés sous l'angle des intérêts économiques. Les transferts inter-familiaux sont en fait conçus comme des éléments constitutifs des stratégies sociales (Adjamagbo, 1997).

Les recherches sur la famille dans les sociétés maghrébines s'accordent à reconnaître que l'attachement à cette institution et à l'environnement parental y est un vécu quotidien, et même une réalité qui se maintient en dépit des migrations et des ruptures conjugales. Ainsi, les configurations familiales qui se modifient et les différenciations qui apparaissent au sein même des groupes domestiques n'entraînent aucunement la désintégration du lien familial, mais attestent plutôt de sa résistance et donc de sa continuité à travers les vicissitudes du changement culturel et des mutations démographiques et sociales (Faouzi, 1996; Harras, 1996).

À l'époque où les problèmes économiques et sociaux affectent une bonne partie des populations appartenant aux couches défavorisées, et où les moyens étatiques pouvant être mobilisés pour en réduire l'acuité, semblent atteindre leurs limites, les populations ne peuvent que s'accrocher davantage aux bienfaits de la solidarité familiale et parentale (Locoh, 1995). Dans cette optique, on se demande si la phase actuelle de l'urbanisation et son corollaire la modernisation a entraîné l'isolement de la famille nucléaire et la réduction du rôle de la parenté dans la société marocaine? Ou au contraire, ces liens de parenté se perpétuent ? Pour répondre à ces questions, nous nous sommes intéressés à identifier l'étendue et le contenu des échanges qui s'opèrent entre les familles. Ces éléments de réponse nous aideront bien à éclairer notre problématique sur le travail des femmes et à définir notre cadre conceptuel.

2.4.1) Étendue des échanges inter-familiaux

Dans le cadre de ces enseignements sur les liens familiaux, et avant d'appréhender certains aspects relatifs à l'importance des soutiens dans l'affermissement des liens de solidarité entre les groupes domestiques appartenant à un même espace parental, nous allons aborder un autre aspect non moins crucial pour la survie des solidarités inter-familiales, à savoir la portée des échanges et leur étendue dans l'espace parental.

Le tableau 2.4 nous permet de saisir plusieurs constats sur l'étendue des échanges inter-familiaux au Maroc. Ainsi, à cette époque où la migration et l'urbanisation, et à une moindre mesure le degré d'industrialisation, ont induit des distorsions aiguës dans la vie quotidienne des ménages, la famille ne s'est pas repliée sur elle-même, comme le prévoyaient les théories de modernisation; au contraire les liens de parenté sont devenus un recours pour plusieurs familles marocaines. En fait, dans des circonstances économiques marquées par l'instabilité de l'emploi, l'incertitude de sa durée et la privatisation économique, l'attachement aux liens familiaux et parentaux en tant que support et solidarité devient fructueux et rassurant. Les individus trouvent dans le cadre familial et parental un abri et un support dans une situation où l'appareil économique n'arrive pas à assurer leurs besoins de la vie quotidienne. La solidarité demeure une valeur en soi, même si les contraintes économiques pèsent de plus en plus lourd sur les familles.

On peut relever via les données du tableau 2.4 que presque aucun des groupes familiaux du chef de ménage n'est "donneur exclusif", ni non plus "receveur exclusif". Ils contribuent tous, quoique de manière variable et déséquilibrée, à une sorte de réciprocité généralisée. Par ailleurs, les liens de solidarité s'activent à l'heure actuelle non seulement dans le sillage de la patrilinéarité ou de la matrilinéarité, mais intègrent aussi les parents de l'épouse¹³ et de l'époux. En fait, l'entraide est un phénomène qui ne s'épuise pas dans les limites de la famille nucléaire, mais s'étend au contraire à l'ensemble des parents. Les besoins et les

¹³ Faouzi (1996), en étudiant les nouveaux modèles familiaux en Algérie, prétend que le rapprochement avec la parenté de l'épouse (et de l'époux à notre sens) signifie que les liens du sang ne sont plus suffisants pour définir la solidarité familiale.

difficultés de la vie sociale actuelle incitent les individus à élargir le champ de leur parenté active au-delà des exigences de la linéarité parentale (CERED, 1996).

Tableau 2.4: Répartition des chefs de ménage (CM) selon les groupes familiaux et l'échange d'aide, Maroc, 1995 (en %)

Lieu de résidence	Urbain		Rural		Total	
	Aidant CM	Aidés par CM	Aidant CM	Aidés par CM	Aidant CM	Aidés par CM
Époux (se)	16,2	-	10,4	-	13,4	-
Enfants du CM	14,1	3,3	13,0	4,0	13,4	3,6
Père/mère du CM	11,4	11,7	8,9	8,3	10,2	10,2
Frères et sœurs du CM	23,0	20,3	21,2	17,6	22,2	19,1
Oncles / tantes du CM	5,6	9,9	8,2	10,1	6,8	10,0
Beaux-pères / belles-mères	6,9	8,6	5,8	7,00	6,4	7,8
Beaux-frères / belles-sœurs	9,1	9,6	7,6	8,8	8,4	9,2
Neveux/nièces du CM	2,2	9,9	5,2	12,1	3,6	10,9
Autres parents côté épouse	2,6	6,9	3,5	7,7	3,2	7,5
Autres parents	8,9	19,8	16,2	24,4	12,4	21,7
Total	100	100	100	100	100	100

Source : (CERED, 1996)

Il n'en demeure pas moins, cependant, que les liens de solidarité les plus forts et les plus divers existent d'abord entre le chef de ménage et son entourage familial immédiat (parents, enfants, frères et sœurs). À titre d'exemple, 22,6 % des chefs des ménages enquêtés déclarent avoir été aidés par leurs enfants et frères et sœurs. C'est d'ailleurs avec cet entourage parental immédiat que ces distances généalogiques, socio-émotionnelles et résidentielles sont les moins marquées. L'échange d'aide entre le chef de ménage et ses enfants est particulièrement un fait à souligner. Ainsi, si l'on assiste à un appui généralement matériel du chef de ménage à ses enfants, l'aide que le chef de ménage reçoit de ses enfants est triplement supérieure à celle qu'il leur accorde. De plus, l'aide de subsistance qui va dans le sens enfants-parents vise essentiellement à satisfaire les besoins

vitaux des parents âgés ou à revenus insuffisants notamment dans les couches défavorisées. En effet, dans les classes aisées, l'aide accordée des enfants à leurs parents est rarement financière et consiste beaucoup plus souvent dans la recherche des moyens de soins ou d'hébergement (Chekroun, 1996). Cependant, de cette assistance accordée aux parents, il ne faut pas en déduire seulement l'aspect de solidarité. L'intérêt personnel des donneurs d'aide incite parfois à accorder une telle assistance. En fait, certaines personnes âgées sont dans certaines situations aidées par ce qu'elles ont une propriété qui leur donne un certain pouvoir sur le niveau futur de leurs parents ou car elles sont utiles dans des tâches telle que la garde des enfants.

Cependant, et toujours dans le cadre de ces échanges qui s'opèrent au sein de l'entourage familial immédiat, certains sociologues attestent que la signification de ces liens dépend des classes sociales. Ainsi, pour le cas marocain, Chekroun atteste que pour les familles aisées, la famille étendue joue le rôle d'intégrateur pour les jeunes, non seulement en les socialisant selon les normes en cours, mais en facilitant par tous les moyens leur vie d'adulte et en assurant le rôle de conservation des stratifications et de maintien de leur position sociale. Et à une moindre échelle, les parents de la classe moyenne, par le jeu de la scolarité, puis des aides diverses, cherchent à faciliter la promotion des enfants. Tandis que les échanges entre générations au sein des classes défavorisées semblent revêtir une autre signification. Outre l'aide immédiate qui permet leur survie, ces échanges se présentent aussi comme des substituts à l'intégration dans les normes de la nouvelle société urbaine et comme un " refus " de l'évolution qu'elle demande, tant font défaut les conditions de cette évolution (emploi, logement, crise économique, etc.) (Chekroun, 1996). Ceci dit, et étant donné la persistance de la solidarité entre les membres de la famille dans la société contemporaine au Maroc, que dire alors de la nature et du contenu des services échangés entre ces derniers?

2.4.2) Contenu des échanges inter-familiaux : importance des services en dons

En abordant l'analyse des données relatives aux services fournis ou reçus par les membres d'une même famille, on est d'abord frappé par la diversité de ces services. Ils vont d'un simple coup de main administratif ou de recommandation en vue de trouver un emploi, à des apports en travail, en prêts financiers et non financiers, en dons en produits alimentaires

et non alimentaires, pour finalement atteindre leur élan solidaire sous forme d'hébergement des membres de la famille. Notre attention est aussi attirée par l'évolution de la nature de ces services et leur adaptation aux nouvelles conditions de la mobilité spatiale et de la monétarisation croissante des rapports sociaux. Une présentation chiffrée des données sur les modalités essentielles des échanges familiaux permettra d'expliciter ces affirmations.

Ainsi, le tableau 2.5 permet de relever d'importantes informations à ce sujet. Les statistiques y afférentes montrent que les échanges inter-familiaux s'effectuent sur des registres divers. Ils peuvent être sous forme de dons financiers et en nature, comme ils peuvent être sous forme d'aide morale dans des circonstances difficiles. Le plus important d'entre eux est celui de l'hébergement qui constitue d'après les données de l'enquête famille le service le plus échangé. Du total des services fournis par les ménages, 38,05% l'ont été sous forme d'hébergement. En dépit cependant de la recrudescence des flux migratoires dans le sens campagne - ville, les chefs des ménages et leurs épouses se trouvent paradoxalement plus en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les dons et les prêts sont également largement échangés entre les ménages appartenant à un même cadre parental. Les dons sont doublement plus utilisés que les prêts à cause essentiellement de leur meilleure concordance avec l'idéologie de la solidarité familiale (23,1% du total des services fournis contre 12,4%). Toutefois, les flux de dons et de prêts sont plus intenses en milieu urbain qu'en milieu rural. Ce constat reflète à notre sens beaucoup plus les différences de moyens dont disposent les ruraux et les citadins que les degrés différents d'élan solidaire. De là, on constate comme le souligne Adjamagbo (1997), que la distribution des richesses assurée par les familles reste tributaire des logiques économiques et sociales liées. Ces pratiques démontrent l'importance pour les groupes domestiques de garantir leur reproduction sociale, par delà de servir les intérêts économiques.

Tableau 2.5: Répartition des services fournis ou reçus par les ménages, Maroc 1995 (en %)

Milieu de résidence	Urbain		Rural		Total	
	Fournis	Reçus	Fournis	Reçus	Fournis	Reçus
Services (*)						
Services en travail	17,1	22,7	24,9	23,7	20,4	23,2
Hébergement	34,3	25,0	43,2	24,2	38,1	24,6
Prêts en argent	9,9	16,2	6,8	15,0	8,6	15,6
Prêts non financiers	3,3	3,3	4,7	5,5	3,8	4,4
Transferts en argent	14,5	11,5	4,0	10,6	10,1	11,1
Dons en produits	13,3	14,1	12,6	14,4	13,0	14,2
Recommandation/ Règlement de problèmes	5,6	3,3	2,0	3,3	4,1	3,3
Autres	2,0	3,9	1,8	3,3	1,9	3,6
Total	100	100	100	100	100	100

Source : (CERED, 1996).

(*) **Services en travail** : tâches ménagères; entretien du logement; garde des enfants; soin aux membres du ménage; transport des membres du ménage; achat/courses (services échangés lors du dernier mois).

Hébergement (services échangés lors des trois derniers mois).

Prêts en argent : prêt en argent pour besoin de consommation courante; prêts en argent pour achat de biens durables; prêts en argent pour achat en logement ou d'un terrain; prêts d'argent pour d'autres raisons (services échangés lors des douze derniers mois).

Prêts non financiers : prêts de vêtements; prêts d'outillage; prêts d'équipements ménagers; prêts de mobilier; prêts d'autres objets (services échangés lors des trois derniers mois).

Transferts en argent : effectués au cours des douze derniers mois.

Dons en produits : dons en produits alimentaires; dons en produits non alimentaires (services échangés au cours des trois derniers mois).

Recommandation/règlement de problèmes : recommandation et règlement de problèmes; recherche ou accès à un emploi; règlement d'un problème administratif (services au cours des douze derniers mois).

Par ailleurs, les membres d'une famille sont aussi liés par divers services fournis sous forme de travail. Sur le plan des données chiffrées, ces services sont généralement plus reçus que fournis. En fait, 20,4% et 23,2% des services fournis et reçus respectivement par les familles furent sous forme d'apport en travail. En milieu urbain, les services fournis en travail représentent 17,1% du total de services fournis contre 24,9% en milieu rural.

Et quoique ces prestations soient surtout accentuées au niveau des tâches ménagères ou sous forme d'achat ou de courses, elles englobent d'autres travaux tels que la garde des enfants, l'entretien du logement, les soins octroyés aux membres du ménage, et à un moindre degré, leur transport. De plus, ces services en travail se réalisent à intervalles temporels nettement moins réduits que ceux caractérisant l'échange des autres services. Un fait qui leur donne une teneur solidaire à caractère plutôt constant et continu (CERED, 1996).

Encore faut-il souligner que l'origine de ces services en travail diffère selon les classes sociales. En fait, les jeunes ménages des couches aisées utilisent avec beaucoup plus de décontraction que dans les autres classes sociales le réseau de leurs propres amis, en particulier, lorsqu'il s'agit des services de garde des enfants ou de prêts d'objets divers, voire de lieu de séjour pour les loisirs. Alors que ces services de "voisinage" sont partiellement repris en charge dans les classes moins favorisées par la famille étendue. En particulier, la garde des enfants, le coup de main pour l'entretien de la maison se trouvent le plus fréquemment assumés dans ces classes sociales par la mère ou la belle - mère, ou encore la sœur de l'un ou l'autre des conjoints (Chekroun, 1996). Il importe d'avancer ainsi que ces travaux en services sont essentiellement une contribution féminine. En fait, cette forme d'échange et d'entraide quotidienne concerne principalement des femmes avec d'autres femmes (voisines et ou/parentes) beaucoup plus qu'il concerne des femmes avec des hommes. Et sachant que, comme dans toutes les sociétés en développement, les tâches associées au ménage et à l'entretien des enfants sont assignées aux femmes, ce sont justement ces dernières, et pas les hommes, qui ont le plus besoin d'un tel appui. Aussi, est-il dans l'intérêt des femmes de préserver un tel modèle d'échange où elles sont en même temps donneuses et receveuses (Finch, 1994). Ce qui révèle le rôle fondamental de la femme dans la préservation des échanges inter-familiaux et l'entretien des liens solidaires, entre les membres des familles. Cette contribution atteste que si une bonne partie de l'activité féminine apparaît comme étant plutôt gratuite et ne rapporte pas de numéraire, elle n'en est pas moins épargnante de dépenses en argent et donc aussi importante que l'activité rémunérée.

Conclusion

En résumé, l'étude de la situation démographique et des structures familiales au Maroc nous a permis de dégager d'intéressants constats. L'examen des paramètres liés aux composantes démographiques montre que ces dernières ont connu une évolution dans le temps, mais restent à un niveau engendrant une croissance rapide de la population et son caractère jeune. Cette croissance est plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural. L'exode rural, l'une des formes des mouvements migratoires les plus dominantes, contribue en grande partie à ce constat. Ces conséquences démographiques induisent un accroissement considérable de la population en âge d'activité qui ne cesse d'exercer des pressions fortes sur le marché du travail notamment urbain.

Cette situation démographique n'a pas manqué d'avoir également des conséquences sur la composition et la dynamique des ménages. Ainsi, l'on assiste à une évolution de l'effectif et de la taille de ménage. Laquelle évolution est favorisée en partie par la crise économique qui se traduit par le chômage et les difficultés d'accès au logement. Dans cette conjoncture, on assiste à une diversité des structures familiales et au maintien des familles élargies, malgré l'importance de la nucléarisation au Maroc. Ce qui reflète la persistance des solidarités au niveau des unités résidentielles et des liens inter-familiaux. Par ailleurs, on s'aperçoit alors que dans un contexte où la division sexuelle est moins contrastée, les femmes semblent maintenir les contacts les plus réguliers avec les membres du réseau familial. Le domaine où l'implication des hommes dans l'aide aux autres parents semble relativement supérieure est celui du don ou de prêt financier.

Ces constats nous amènent à nous interroger sur le devenir des relations de solidarité entre les parents, étant donné l'évolution actuelle vers la famille à deux salariés. Quels changements subiront les rapports inter-familiaux du fait de l'implication croissante des femmes dans le marché du travail? Aussi, dans l'autre sens, comment ces liens inter-familiaux affectent-ils l'implication économique des femmes? C'est justement à cette dernière question que nous tenterons de répondre dans les chapitres suivants, et dont nous tiendrons compte pour définir notre cadre conceptuel. Lequel cadre ne peut être conçu sans une étude exploratoire du contexte macro-économique et du profil familial et individuel des femmes.

Chapitre 3

Structure productive, profil familial et individuel des femmes actives au Maroc urbain: état des connaissances

À la lumière des conclusions de la première partie traitant des approches macro et microsociales de l'offre de travail des femmes dans les pays en développement, nous allons retracer dans le présent chapitre, le cadre macro-économique global dans lequel s'inscrit le marché du travail et l'emploi féminin au Maroc urbain. En fait, nous mettons l'emphase plus particulièrement sur les performances macro-économiques et sectorielles, et sur les conséquences qu'elles ont induites sur la participation économique des femmes. Par la même occasion, et sous l'optique de ces approches théoriques, il nous semble adéquat de dégager les caractéristiques des femmes qui participent au marché du travail. Ainsi, nous nous attacherons à faire ressortir via l'état de connaissance existante d'une part, leur structure occupationnelle et d'autre part, leur profil individuel familial.

Désormais, cette connaissance de la structure productive et des caractéristiques familiales et individuelles des femmes, nous aidera à esquisser un cadre conceptuel intégré pour l'appréhension des mécanismes qui régissent ce phénomène multidimensionnel dans le contexte du Maroc urbain. Dans ce cadre, nous allons nous baser essentiellement sur les données des recensements de la population et de l'habitat, des enquêtes nationales sur l'emploi et de l'enquête nationale sur la famille¹ 1995 menées par la direction de la statistique.

3.1) Cadre macro-économique et travail des femmes au Maroc

Les performances réalisées par l'économie marocaine au cours des dernières années n'ont pas manqué d'avoir des conséquences sur le travail en général et sur celui des femmes en

¹ Notons que certaines données ne figurant pas dans les publications officielles, sont issues de l'exploitation de l'échantillon de l'Enquête Nationale sur la Famille 1995 dont nous disposons (et cela avant l'élimination des "missing values" relatives aux variables considérées dans cette étude).

particulier. Ces performances ont vu le jour sur la base d'une organisation économique caractérisée par l'importance que prend de plus en plus l'unité capitaliste dans la production sociale, aussi bien dans le secteur agricole, industriel que celui des services. En fait, les changements macro-économiques connus par le Maroc depuis son indépendance se sont traduits par un appel de plus en plus important au travail des femmes dont la part dans la production sociale augmente d'une année à l'autre.

Notre propos dans cette section est alors de dégager ces performances et de mettre l'accent sur les formes d'organisation de la production sociale qui leur ont servi de support, puis à analyser leurs répercussions sur le travail des femmes en termes de volume et de structure occupationnelle.

3.1.1) Performances de l'économie marocaine

Dans le cadre de ce travail, nous nous ne prétendons pas faire une analyse exhaustive des performances de l'économie marocaine, mais de dégager ses grandes tendances. Nous mettons l'accent plus particulièrement sur la mesure de ces performances à travers une analyse de la croissance globale de l'économie marocaine depuis l'indépendance. Et cela avant de traiter des performances sectorielles qui déterminent cette croissance économique.

3.1.1.1) Mesure des performances

L'analyse rétrospective des tendances macro-économiques revêt plus de pertinence en mettant en évidence les traits distinctifs des principales phases qui ont marqué l'évolution de l'économie nationale. On s'accorde généralement à retenir trois cycles correspondant chacun à une phase particulière dans le processus de croissance. Le cycle de croissance modérée, allant du début des années soixante jusqu'à 1972; le cycle de la croissance élevée, entre 1973 et 1977; et après 1977, le cycle de stabilisation et de l'ajustement structurel (MEAS, 1996).

Le premier cycle a fait l'objet de trois plans de développement économique et social dont les objectifs ont porté sur le développement agricole, l'industrialisation, la promotion du tourisme et la formation des cadres. Durant la période 1960-72, la croissance économique

était modérée eu égard aux efforts consentis par les pouvoirs public. Le Produit Intérieur Brut (PIB) s'est accru de 3,5% en moyenne annuelle. Le taux d'investissement moyen était d'environ 14,3% au cours du quinquennat 1968-72 contre 11,6% durant la période 1960-67. Parallèlement, le taux d'épargne nationale a atteint 11,9% du PIB, faisant apparaître un besoin de financement évalué à une moyenne de 2,4% du PIB par an durant cette période (MEAS, 1996; Sadik, 1995; Catin et al, 1995).

Le second cycle, qui a couvert la période 1973-77, a retenu les priorités sectorielles traditionnelles mais il a été plus "industrialiste". Il s'est fixé les trois priorités fondamentales suivantes: (i) la mobilisation de toutes les capacités productives en vue d'assurer un taux de croissance élevé, (ii) la création d'emploi et l'amélioration des conditions de vie de la population, (iii) une répartition plus équitable des fruits de la croissance (El Malki, 1989). Cette période a enregistré une forte augmentation de l'investissement privé et public et une évolution moyenne annuelle de 7,3% du PIB en volume. Elle s'est soldée néanmoins par des déséquilibres interne et externe trop élevés. En effet, pour assurer ses financements, l'état a eu recours aux emprunts extérieurs. Ce qui fait que le déficit global du trésor est passé d'une moyenne annuelle de 5% du PIB sur la période 1968-72 à 9,4% au cours du quinquennat 1973-77 et le solde courant de la balance des paiements s'est détérioré en passant de 3,8% en 1974 à -18,4% en 1977 (Catin et al, 1995; Kanouni, 1983).

Cette accentuation du déficit et la détérioration de la balance des paiements ont poussé les pouvoirs publics à opter au début du troisième cycle, pour un programme de stabilisation au cours de la période 1978-80. Le taux d'investissement a été maintenu à 22,7% du PIB en moyenne annuelle, ce qui a permis d'améliorer le solde de la balance des paiements et les déficits des finances publics. Cette légère amélioration a favorisé l'élaboration d'un plan de relance de l'activité économique sur la période 1981-85. Mais les difficultés financières apparues dès le début de sa mise en œuvre, ont contraint les pouvoirs publics à l'abandonner au profit d'un Programme d'Ajustement Structurel (PAS), appuyé par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International et mis en place dès 1983 (Catin et al, 1996; Cairoli, 1998; 1999).

Le PAS, ayant pour objectif le rétablissement des équilibres fondamentaux de l'économie expliqués par une diminution des dépenses de l'état, essentiellement d'équipement, a induit une croissance annuelle moyenne de 4,2% du PIB durant la période 1982-92. Le taux d'investissement brut est passé de 27,3% du PIB en 1982 à 22,8% en 1992, et celui de l'épargne nationale de 16,5% du PIB à 22,6% au cours de la même période. Ainsi, l'écart entre le taux d'investissement et celui de l'épargne ne représentait que 0,2% du PIB en 1992 contre un besoin de financement d'environ 10,8% du PIB en 1982. Toutefois, la baisse des investissements par rapport au PIB ne s'est pas répercutée sur la croissance économique, en raison de la performance de l'agriculture dont la valeur ajoutée s'est améliorée de 4,2% au cours de cette période, et ce malgré la sécheresse enregistrée durant les années de PAS. Aussi on note, en particulier, le fait que ce programme a permis de réduire² les déficits des finances publiques et de la balance des paiements de façon notable. C'est ainsi, que le déficit global du trésor est passé de 11,3% du PIB en 1982 à 1,8% en 1992 et le déficit extérieur a été ramené à une moyenne de 3,1% du PIB en 1992 contre 10,6% en 1982 (B M, 1995).

Cependant, les progrès réalisés durant la stabilisation demeurent fragiles, comme le montre la détérioration des indicateurs macro-économiques au cours des années quatre-vingt-dix, où les déficits budgétaires et courants ont augmenté. Les ratios respectifs de la dette et du service de celle ci au PIB, d'un peu moins de 70% et d'environ 33% respectivement en 1994, sont toujours élevés. La croissance du PIB est sensible aux conditions climatiques, en raison de l'importance de l'agriculture dans l'économie. En fait, la période de PAS ne s'est pas accompagnée de diversification de la production en dehors de l'agriculture. La croissance de l'industrie manufacturière n'a pas été trop élevée et ses exportations proviennent pour l'essentiel des activités à faible valeur ajoutée et le taux de l'investissement et de l'épargne demeurent faibles : 13% et 16% du PIB respectivement (BM, 1995).

² La stabilisation est allée de pair avec une libération de l'économie, l'accent est mis davantage sur une croissance menée par le secteur privé.

La situation économique actuelle démontre désormais que la relance économique reste encore hésitante, malgré un sursaut de l'investissement qui ne s'est pas traduit par une amélioration de l'emploi. Ainsi, l'année 1998 s'est soldée par un taux de croissance³ de 6,3%, sachant que l'année 1997 avait enregistré un repli de l'activité économique de 2%, dû à une année agricole des plus mauvaises. L'année 1998 a vu la valeur ajoutée agricole progresser de 24% suite à une campagne agricole menée pendant cette année. Hors l'agriculture, le PIB a augmenté de 3,4%, soit pratiquement le même taux qu'en 1997, et le ratio de la dette au PIB est aux alentours de 47% en 1999 (Salah, 1999; D.S, 1998). Le taux d'investissement s'est quant à lui amélioré légèrement passant de 19,7% du PIB en 1997 à 20,2% en 1998, amélioration modeste et due principalement au saut de 13,7% réalisé par la formation brute du capital fixe⁴ (FBCF) qui reflète généralement une reprise de l'activité chez les entreprises. Laquelle évolution émane plus particulièrement du secteur industriel, secteur le plus promoteur de l'emploi des femmes (Moujahid, 1999; D.S, 1998).

3.1.1.2) Performances sectorielles

Au cours des quatre dernières décennies, la structure productive du Maroc a connu des changements notables. Les statistiques officielles se rapportant à la structure du PIB montrent un net recul de l'agriculture au profit de l'industrie et de l'administration publique et un maintien des services marchands. Ainsi, l'importance du tertiaire dans le PIB est révélatrice du dualisme qui caractérise l'économie marocaine. D'un côté, un secteur moderne utilisant une technologie avancée (le plus souvent importée), une gestion moderne et un travail salarié stable se traduisant par une productivité élevée; il est constitué par l'infrastructure bancaire, commerciale, de transport et communication qui accompagne le développement de l'unité capitaliste de production dans l'agriculture exportatrice, et dans l'industrie moderne. Et de l'autre, un secteur dominé par une pléthore de petites entreprises individuelles peu capitalistiques et de petits métiers (surtout dans le commerce et

³ Le PIB non agricole s'est accru de 3,4% grâce notamment aux bons résultats enregistrés pour certaines activités relevant du secteur tertiaire qui a enregistré une croissance de 4,9% alors que le secondaire n'a évolué que de 1,8% contre 5,7% en 1997 (D.S, 1998).

⁴ Cette évolution est passée de 2,8% en 1996 à 6,4% en 1997 avant d'atteindre 13,7% en 1998 (D.S, 1998).

l'industrie) qui s'approchent beaucoup plus d'activités de survie (services domestiques par exemple) que de production (Barkallil, 1990; Guerraoui, 1996a).

Faut-il ainsi pour autant conclure comme le stipulent les travaux de Clark et Fourastié à une industrialisation de l'économie du Maroc qui le ferait passer d'une structure productive à dominante primaire à une structure à dominante secondaire?. L'analyse rétrospective des données concernant la croissance sectorielle montre que cette dernière était plus ou moins équilibrée pendant la décennie soixante (1960-70) où les secteurs ont connu presque le même taux de croissance et aucun secteur ne se distingue par son rôle de moteur de la forte croissance.

Cependant, cette croissance est déséquilibrée pendant la deuxième décennie (1970-80) au profit du secteur industriel (surtout de la branche des bâtiments et travaux publics BTP) et des services qui ont accompagné la croissance industrielle (transport, commerce, assurance et banque). Cette croissance a été surtout réalisée pendant le plan quinquennal 1973-77 qui a certes retenu les priorités sectorielles traditionnelles, mais il a été plus industrialiste. Elle a été le fait du secteur industriel (9,6% en moyenne par an) et du tertiaire (8,3%) et plus particulièrement du secteur des BTP. Les industries de transformation ont connu un taux moyen de 6,9% par an. Il s'agit donc d'une croissance tirée par les investissements d'infrastructure matérielle, et connaissant l'importance de la part étatique dans ce type d'investissement. La croissance économique a été dans une large mesure initiée par l'état (Sadik, 1995).

Pendant la période 1978-80, les responsables ont décidé d'observer une "pause" dans la croissance en poursuivant une politique d'équilibre et d'austérité. À cet effet, la baisse des dépenses publiques s'est répercutée sur la croissance globale: un taux de croissance du PIB de 4,1% par an (contre 4,9% prévu) accompagné d'une baisse de la FBCF et du secteur des BTP (-10,7%) au cours de la même période. Cette période décennale est marquée aussi par

la stagnation de la production agricole (0,8%) surtout pendant le plan 1973-77 où elle a enregistré une baisse⁵ moyenne de 1,9% par an (Guerraoui, 1996a).

La période 1980-89 a connu une décroissance économique qui a touché surtout le secteur industriel. Et la mise en place de la politique de PAS s'est traduite par un "attentisme" dans les milieux d'affaire marocains, renforcé par le caractère déflationniste des mesures prises par les responsables et qui se sont traduites par un rétrécissement du marché intérieur (qui s'explique aussi par les mauvaises récoltes agricoles suite aux années de sécheresse qu'a connues le Maroc pendant cette période). Ainsi, le taux de croissance de la valeur ajoutée des industries manufacturières est passé de 4,4% pendant la période 1980-85 à 2,8% en moyenne entre 1985 et 1989. Quant à la croissance du secteur agricole, elle reste dépendante des conditions climatiques qui peuvent faire varier la production agricole du simple au double⁶.

Par ailleurs, pendant la première période 1980-85, c'est à dire avant que les mesures prises dans le cadre du PAS n'aient pleinement produit leurs effets, deux secteurs expliquent en grande partie la croissance de PIB: l'administration publique et l'industrie de transformation qui, compte tenu de leur part dans le PIB (respectivement 14,22 et 17,4%) ont contribué pour 60% de la croissance globale. À elle seule, l'administration publique explique 37% de la croissance du PIB; il n'en serait plus autrement au cours de la période (1985-89) où elle n'en explique que 19%, traduisant les effets du programme de redressement des finances publiques entamé depuis 1983 et centré principalement sur la baisse continue, en termes relatifs, des dépenses de l'état. De même, la contribution de l'industrie de transformation à la croissance du PIB est passée de 23,5% pendant la première période à 11% au cours de la seconde. Ce recul a profité surtout au secteur agricole dont la contribution à la croissance globale est passée de 5,7% à 34% durant ces périodes. Et cela, comme nous l'avons déjà signalé grâce à l'excellente campagne agricole des années 1986 et 1988.

⁵ Cette baisse a concerné surtout les céréales à la suite de la mauvaise récolte de 1973, 1975 et 1977. Par contre, les cultures industrielles ou celles qui sont destinées à l'exportation ont connu un taux de croissance plus élevé traduisant la volonté de l'état de mettre sur place un complexe agro-industriel sur la base des différents plans sectoriels: sucrier, laitier et oléagineux.

⁶ Ainsi, la production du secteur agricole a enregistré un taux de croissance qui est passé de 1,2% au cours de la période 1980-85 à 7,7% entre 1985-89, grâce aux récoltes exceptionnelles de 1986 et 1988 qui ont suivi les mauvaises récoltes pendant les années de sécheresse.

S'agissant des performances sectorielles de l'état actuel, on constate comme souligné auparavant, grosso modo, que si l'année 1998 renoue avec la croissance, avec une amélioration des principaux indicateurs globaux, cette croissance reste encore insuffisante pour absorber le chômage (D.S, 1998; Moujahid, 1999). Ainsi, les résultats de 1998 (hormis l'agriculture) sont imputables à tous les secteurs d'activité, à leur tête le secteur du Bâtiment et Travaux Publics et celui du commerce, avec un taux de croissance de 4 et 6 % respectivement pour ces secteurs. Les autres secteurs ont enregistré des performances qu'on peut qualifier de modestes. La croissance dans ces secteurs se situe entre 1% pour celui des mines et de l'énergie et 3,2% pour les services marchands. Le taux de croissance économique dans l'administration et l'industrie, en particulier, s'établissent à 3 et 2,2% respectivement (voir tableau 3.1).

Tableau 3.1: Croissance économique par secteur d'activité au Maroc (en %)

Variation annuelle en %	1976	1985	1996	1997	1998
Agriculture	13,1	12,1	78,2	-25,6	24,2
Mines	5,5	0,9	2,4	14,4	1,0
Énergie	5,4	4,8	13,6	10,2	1,0
Industries	5,8	0,9	3,0	3,1	2,2
Bâtiments et travaux publics	29,5	6,4	5,3	7,9	4,2
Commerce + DTI (*)	7,5	0,2	4,5	0,4	5,9
Transport et services	6,1	5,2	0,8	7,9	3,2
Administration	(*)	6,4	2,9	2,2	3,0
PIB	10,2	4,3	12,1	-2,2	6,3

Source: (Moujahid, 1999); (D.S, 1998); (El Malki, 1989).

(*): considéré dans les services

Par ailleurs, et concernant le secteur industriel, il faut dire qu'à la suite du plan de stabilisation 1978-1980⁷ et après les quatre années de sécheresse du début des années quatre-vingt, la production industrielle est à nouveau redynamisée par un courant d'exportation croissante. Ainsi, depuis 1984, l'orientation de la production vers les marchés extérieurs a pour corollaire sur le plan de l'emploi une reprise de l'activité féminine.

Le PAS a mené à une féminisation de la force de travail qui serait l'expression d'une fragilisation du système productif industriel marocain, d'une bipolarisation sexuelle des activités, d'une précarisation des conditions de vie des ouvrières et d'une extension du secteur informel productif. Laquelle féminisation est en relation avec la dynamisation du secteur textile-confection qui a fait comparer le Maroc au "quatre petits dragons" de l'Asie du Sud East (Hong Kong, Singapor, Taïwan et la Corée de Sud) (Barkallil, 1990; Leymarie et Tripiet, 1992). À cet effet, Cairoli (1998), en traitant dans un article du travail des femmes marocaines dans les usines de confection de Fès, met l'emphase sur cette féminisation de la force de travail dans ce secteur de l'industrie:

" The importance of the garment industry to the Moroccan economy is a recent phenomenon. Before 1980s, garment manufacture was relatively insignificant. Between 1981 and 1991, the production of the garments more than quadrupled and, although males had formerly predominated in the garment factories, it was females who were hired, en masse, to staff the new enterprise...The Moroccan government economic readjustment program, instituted in 1983, was a primary catalyst of the new trend. Before the institution of the readjustment program, Moroccan industry consisted largely with of state-owned, high-tech enterprises with little capacity for generating employment. These included such industries as phosphate mining and production of thread and cloth. The program sought to replace such industries with private, low capital, labor-intensive ones. This change in Moroccan industry marked a shift in the gender of the country's work force. As Morocco turned to light manufacturing for export, including garment production, food processing and electronic manufacturing, females flooded into factories. This employment of female factory workers is characteristic of export-oriented industries across the globe" (Cairoli, 1998).

Cependant, cette fragilisation de système productif industriel est due en partie au désengagement de l'état de l'activité économique et de l'encadrement de cette économie, laissant ce soin au libre jeu des forces de marché. Ainsi il y a eu un net

⁷ En effet, les mesures d'austérité imposées par le plan de stabilisation 1978-1980 se sont traduites par une décroissance des activités féminines.

surdimensionnement du secteur textile - confection sans d'autres alternatives parallèles comme le développement de l'agriculture⁸, de sorte à couvrir les besoins alimentaires de base de la population (El Malki, 1989). Ce qui n'était pas le cas dans les quatre autres pays. Il apparaît donc les limites d'une industrialisation non maîtrisée et non placée dans le cadre d'une stratégie globale visant à placer le pays à certains segments de l'économie qui est actuellement mondiale avant tout. Il s'agit d'une industrialisation incapable de promouvoir les ressources humaines, en particulier, les femmes. Que peut-elle alors donner cette industrialisation qui arrache les femmes de leurs structures ancestrales pour les jeter dans les griffes d'un capitalisme exploitant "digne des romans d'Emile Zola"? (Barkallil, 1990).

Il découle de ce qui précède que les fluctuations enregistrées par la croissance économique au Maroc s'expliquent en grande partie par la fragilité du tissu productif qui la rend dépendante de certains facteurs aléatoires comme la demande extérieure et les conditions climatiques. Cela ne manque pas de rejallir par conséquent sur la situation de l'emploi en général et des femmes en particulier, et ce en terme de volume et de nature.

3.2) Conséquences du cadre macro-économique sur le travail des femmes

Les transformations macro-économiques opérées au Maroc depuis son indépendance n'ont pas manqué d'avoir des conséquences et effets sur le travail des femmes notamment dans les milieux citadins. On retient généralement trois effets, à savoir:

- un effet quantitatif par le relèvement de l'effectif des femmes travaillant hors du foyer;
- un effet structurant - destructurant à travers les formes du travail féminin que traduit la problématique du travail domestique - travail économique;
- un recul relatif de "la catégorisation" par sexe des professions au profit d'une féminisation progressive des emplois "masculins".

⁸ Dans ces pays, notamment la Corée du Sud, l'industrie n'a pu se développer que parallèlement à une agriculture intensifiée qui a permis d'assurer l'autosuffisance. Par ailleurs, si le départ s'est fait dans le textile - confection, très vite se sont mises en place de nouvelles industries. Et contrairement à l'idée présentant ces pays comme un modèle de libre jeu des forces du marché, cette évolution n'a pas eu lieu sans l'intervention décisive de l'état (Barkallil, 1990).

3.2.1) Travail des femmes citadines: un taux d'activité en hausse

Parallèlement à la dynamique démographique et aux transformations économiques qu'a connues le Maroc au cours des dernières décennies, la population active n'a pas cessé de s'accroître au fil des années. Estimée à près de 3,2 millions en 1960, elle est passée à 6 millions en 1982 pour atteindre 8,3 millions en 1994, soit un accroissement annuel moyen de 2,8% par an. Au cours de la même période, la population active féminine a enregistré un accroissement annuel moyen de 5,7% contre 2,3% pour la population active masculine. Lequel accroissement a été particulièrement notable pendant la période 1971-82, en atteignant près de 6,3% et ce en raison de la forte croissance économique qu'a connue le Maroc pendant la décennie soixante-dix, qui semble avoir profité beaucoup plus aux femmes qu'aux hommes (Abzahd, 1982; D.S, 1986; M.P, 1996).

Tableau 3.2: Population active féminine et taux brut d'activité depuis 1960: Maroc urbain

Sexe	1960		1971		1982		1998	
	PA (*)	TBA (**) %	PA	TBA %	PA	TBA %	PA	TBA %
Femmes	109.532	7,5	296.380	10,8	638.231	14,7	1.223.000	16,1
Hommes	711.838	49	1.113.629	42,4	1.983.539	45,3	3.915.000	53,1
Ensemble	821.370	28,2	1.410.009	26,3	2.621.770	30	5.138.000	34,4
Taux de féminisation	13,3		21,01		24,3		23,8	

Sources: (D.S, 1965; 1976; 1984; 1998b).

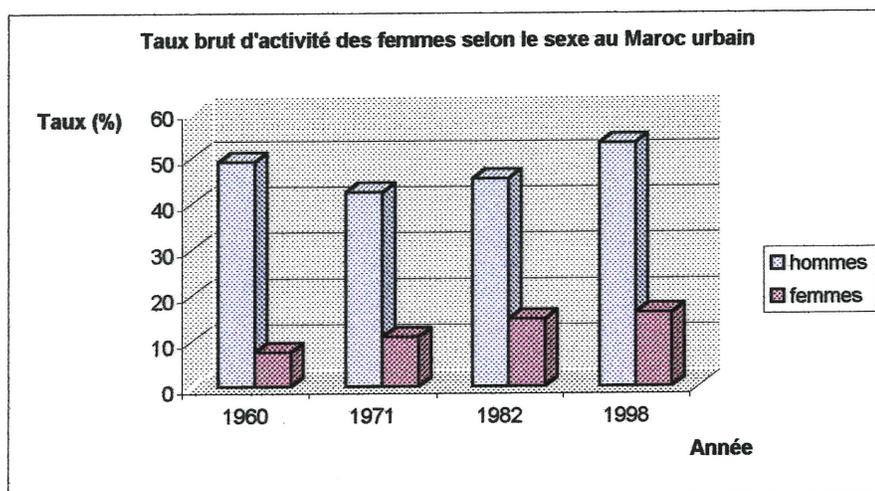
*: Effectif de la population active; **: taux brut d'activité en %

En milieu urbain plus particulièrement, l'effectif des femmes actives a enregistré une croissance notable. Estimé à peine à 109.532 au-delà de l'indépendance, cet effectif est actuellement au voisinage de 1.223.000 femmes actives, soit un accroissement annuel moyen de 6,7% contre 4,6% chez les hommes. Le taux de féminisation de la population active a enregistré la même tendance, et s'établit actuellement à 23,8% contre 13,3% en 1960 (tableau 3.2). Par ailleurs, le taux brut d'activité des femmes qui exprime le rapport de la population active à la population totale, a aussi connu un relèvement, même s'il reste inférieur à celui des hommes. Évalué à 7,5% en 1960, ce taux est estimé actuellement

à 16,1% selon l'Enquête Nationale sur la Population Active Urbaine 1998, contre 49% et 53,1% pour les hommes respectivement (graphique 3.1). Par rapport à la population âgée de 15 ans et plus, ce taux est estimé actuellement à 22,3% chez les femmes contre 75,1% auprès des hommes (D.S, 1998b).

Ce fossé entre les taux d'activité masculin et féminin, même s'il est toujours notable, tend à diminuer au fil du temps, traduisant une disponibilité de plus en plus importante de la femme marocaine au travail, grâce aux transformations macro-économiques et à l'ouverture de la société sur la formation et l'éducation féminine, mais aussi sous l'effet des conditions

Graphique 3.1



Source: tableau 3.2

de vie de plus en plus difficiles. La participation de la femme à l'activité économique est un phénomène multidimensionnel porteur de changements importants dans la société marocaine. C'est pourquoi il importe d'appréhender ses mécanismes et ses déterminants.

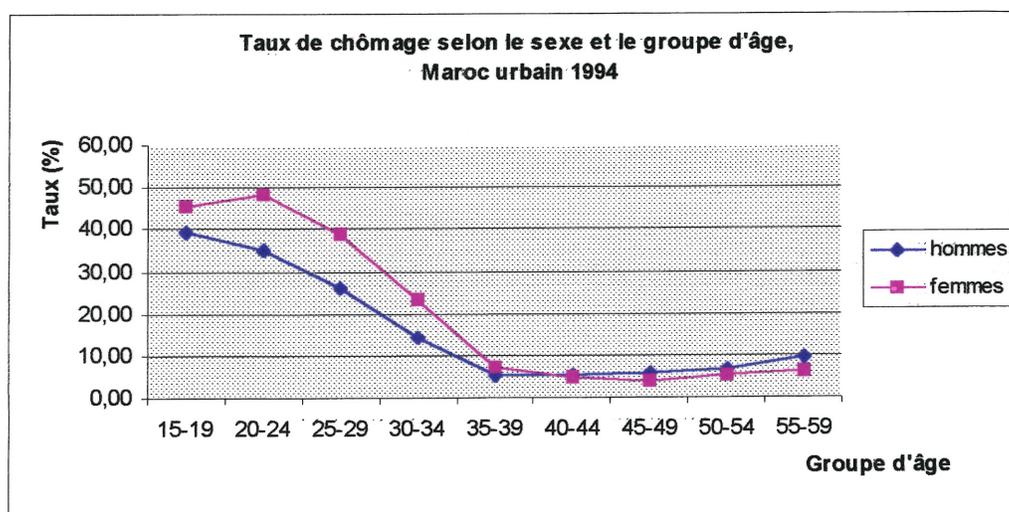
3.2.2) Chômage urbain au féminin

Parallèlement à l'évolution de la participation des femmes urbaines à la vie active, le chômage féminin n'a pas cessé de s'amplifier au fil du temps et contribuer à dégrader la conjoncture économique actuelle. Le chômage urbain touche désormais beaucoup plus

les femmes que les hommes. Le taux de chômage se situe aux alentours de 24,4% et 17,5% respectivement (D.S, 1998b).

Par ailleurs, le chômage touche surtout les jeunes femmes de 15-24 ans (31,7% en 1986 contre 35,9% en 1998) (D.S, 1994; 1998b). L'accroissement du taux de chômage chez les jeunes traduit l'arrivée massive d'une population jeune à la recherche du premier emploi⁹. Cette demande d'emploi exprime d'une part la défaillance de la planification scolaire et les effets négatifs des "mesures d'assainissement" des effectifs scolaires à partir de 1983-84, et révèle d'autre part, la réduction des possibilités de création d'emploi depuis 1980 et les difficultés que trouvent les jeunes diplômés de l'enseignement général ou professionnel à accéder à un emploi répondant à leur formation.

Graphique 3.2



Source: (M.P, 1996)

En fait, le chômage atteint toutes les catégories des diplômées, mais touche surtout les jeunes ayant le niveau d'étude secondaire et les bachelières. La politique poursuivie jusqu'en 1984 de la formation des cadres supérieurs n'a pu ouvrir d'autres voies pour les jeunes filles qui n'avaient pas les moyens et les capacités de terminer leurs études, et de s'orienter vers des types de formation promotrices d'emploi. Or malgré une révision

⁹ Il importe de souligner que le niveau de chômage varie considérablement d'une province à l'autre. L'annexe 2 présente la structure de cette variable macro-économique selon les provinces du Royaume.

sérieuse et l'extension des centres des formations professionnelles, cette politique n'a pu atteindre les résultats escomptés. En effet, près de 30 à 40% des femmes diplômées sont en chômage. Le taux de chômage passe de 12,2% chez les femmes sans diplôme à 33,9% chez celles ayant un diplôme de niveau moyen pour atteindre 36,4% auprès des femmes disposant d'un diplôme de niveau supérieur¹⁰ (D.S, 1998b). La formation et le diplôme ne constituent pas véritablement un rempart contre ce fléau et plus le chômage s'aggrave, plus les femmes en constituent une cible de choix (Benabdenbi, 1997).

Dans cette situation économique difficile, ce sont les femmes qui subissent en premier lieu les conséquences du programme d'ajustement structurel donnant généralement priorité aux hommes. Les femmes sont reléguées au chômage ou à des emplois précaires avec des salaires modiques, sans exiger l'application de leurs droits les plus élémentaires (Belarbi, 1993). Comme le montre le graphique 3.2, les femmes sont généralement plus touchées par le chômage que leurs homologues masculins, et cela plus particulièrement aux jeunes âges.

3.2.3) Structure productive et secteurs d'attraction des femmes

L'analyse des données concernant les caractéristiques de l'offre de travail des femmes au Maroc urbain met en relief un certain équilibre de leur participation dans les diverses branches d'activité. Cependant, et suite aux transformations qu'a connues l'appareil productif, et même si on note une réelle diversification du travail féminin, le secteur industriel et les services constituent la principale branche d'activité des femmes urbaines. Les activités liées à la santé, l'éducation, l'administration constituent également un autre pôle d'attraction pour l'emploi des femmes (graphique 3.3).

Les femmes actives urbaines sont concentrées dans la branche de l'industrie et l'artisanat. En 1994, elles représentent 39% des femmes actives contre 26,4% en 1971. Pour les hommes, ces proportions sont estimées à 22,9% et 29,7% respectivement (graphique 3.3). La femme urbaine a envahi un bon nombre d'industries et plus particulièrement l'industrie

¹⁰ Au sens de la dite enquête ENPAU 1998, le niveau moyen correspond aux certificats de l'enseignement fondamental, diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. Le niveau supérieur correspond aux baccalauréats, diplômes de cadres moyens et diplômes de formation supérieure (facultés, grandes écoles et instituts).

À cet égard, Cairoli écrit:

" Today clothing manufacture is one of the Morocco's chief export industries, and garments account for a quarter of the country's exports. Conservative estimates suggest that Morocco's garment factories employ close to a quarter of the country's factory workers: some 95.000 of the country's total 444.000 industrial workers produce garments. Virtually all of these workers are female" (Cairoli, 1998).

On note en deuxième position le secteur de l'administration, la santé et l'enseignement et l'action sociale. Il absorbe actuellement 26,4% des femmes actives contre presque 15% en 1982. Ces proportions sont estimées à 20,3% et 17,3% auprès des hommes respectivement (Graphique 3.3). En fait, durant la décennie 1971-1982 en particulier, la baisse de l'emploi des femmes dans les services domestiques profita aussi bien à l'industrie qu'à l'administration. Ainsi, l'effectif des femmes actives dans l'administration a presque quadruplé entre 1971 et 1982. Cela est dû au fait que durant le boom du phosphate, l'accroissement des ressources budgétaires de l'état amena une extension des recrutements surtout dans les services sociaux qui tendent à se féminiser, comme l'enseignement et la santé publique.

Par ailleurs, on note l'importance de la branche des services qui emploie environ 24% des femmes en 1994 contre 26,1% en 1982 et 35% en 1971. Ces valeurs ne dépassent guère 7,7%, 10,5% et 8% chez les hommes respectivement pour les mêmes dates. L'expansion du secteur de tourisme, les services fournis à la collectivité, la domesticité et l'accroissement des demandes de femmes de ménage dans les familles de niveau moyen et aisé ont rendu ce domaine plus prospère: domaine où l'emploi est très aléatoire et où le travailleur et le patron ne sont pas liés par un contrat et le service peut être rompu selon la volonté de l'un ou de l'autre partenaire (Belarbi, 1993). En 1971, plus particulièrement, le recensement de la population a mis l'emphase sur l'importance de la " domesticisation" de la main d'œuvre féminine, c'est à dire un net renforcement des emplois dans les services domestiques par rapport aux autres branches; bien plus les emplois domestiques étaient devenus plus nombreux que les emplois dans les industries. Cependant, depuis la conception du plan 1973-1977 qui a accordé une grande importance à l'intensification de l'industrialisation, on assiste à un renversement des tendances au profit de l'emploi féminin dans l'industrie au lieu des services domestiques (Barkallil, 1990; Cairoli, 1999).

Enfin, les activités agricoles représentent le secteur le moins attrayant pour les citadines et n'absorbent pas plus de 2,2% des femmes actives contre 6,1% pour les hommes, abstraction faite du secteur des bâtiments et travaux publics, domaines réservés exclusivement aux hommes par la nature des activités qui lui sont afférentes. Cette structure de l'emploi en général et des femmes en particulier, est en partie liée au phénomène de tertiairisation que connaît le Maroc, c'est à dire du développement du secteur tertiaire que ce soit sur le plan de la production ou de l'emploi.

Cependant, s'il est vrai qu'on assiste aujourd'hui à une "industrialisation du tertiaire" par l'introduction du progrès technique (informatique, Bureautique) et à "une tertiairisation de l'industrie" dans la mesure où cette dernière étend le champ des services qui lui sont liés (gestion, conseil, comptabilité), mouvement dont profite progressivement la femme marocaine, il n'en reste pas moins vrai que le tertiaire demeure " un fourre - tout en tête des statistiques". Dans ce secteur, on peut côtoyer la femme de ménage et l'avocate, la directrice de l'école et la caissière, secteur où coexistent des activités demandant un important investissement en matière grise et d'autres activités que des bras, un travail permanent et garanti, et un travail temporaire, marginal et précaire, de haut revenus réels per capita et des revenus en dessous du SMIG et du SMAG, c'est justement ce que nous allons explorer ci-après.

3.2.4) Travail féminin et avantage comparatif du marché du travail

Comme prétendu dans la première partie théorique sur le travail des femmes dans les pays en développement, et sous l'optique de la théorie de la dépendance et de l'expansion du capitalisme international, on a souvent fait référence à l'avantage comparatif que détiennent les pays du Sud. Au Maroc urbain, cet avantage comparatif apparaît en matière de baisse relative du coût de la main d'œuvre notamment féminine. Les femmes exercent le plus souvent des activités précaires et mal rémunérées au profit du capital international (Leymarie et Tripier, 1992).

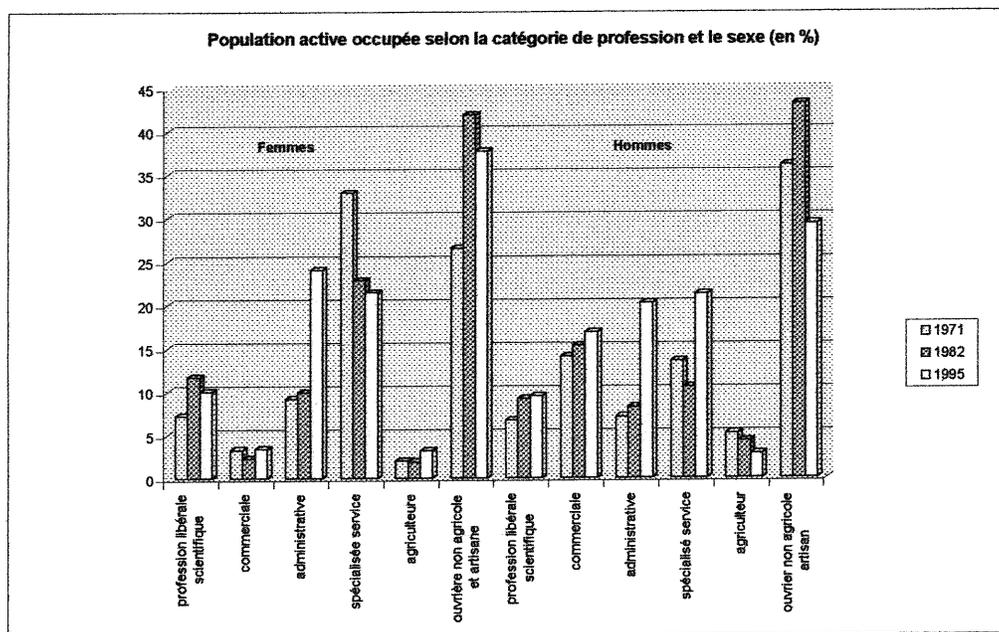
À cet égard, l'analyse de la structure de la population active féminine selon la profession montre l'importance de la catégorie des "ouvrières et manœuvres non agricoles", du "personnel administratif" et des "travailleuses dans les services" suivies dans des proportions moindres par le "personnel scientifique et libéral". Par ailleurs, si les ouvrières sont classées en tête de file parmi la population féminine active, les femmes exerçant des professions scientifiques et libérales, voient leur part s'améliorer au fil du temps, possibilité quasi-absente dans les zones rurales.

Comme le montre le graphique 3.4, la proportion des ouvrières, artisanes et manœuvres non agricoles a connu une hausse, en passant de 26,5% en 1971 à 41,9% en 1982 et 37,7% en 1995. Ces proportions sont estimées à 36,1, 43,2 et 29,3% chez les hommes respectivement pour les mêmes dates. Elles sont dans leur majorité des salariées (41,1%), des indépendantes (23,1%) ou des travailleuses à domicile (10%). À notre sens, les femmes ouvrières, artisanes et manœuvres non agricoles, qui sont " indépendantes" et "travailleuses à domicile", en exerçant des métiers féminins, traduisent la transposition de la division sexuelle du travail au sein du ménage marocain. Ces deux situations dans la profession constituent en même temps une modalité d'articulation de ce type d'organisation de la production au mode de production capitaliste.

En effet, les femmes ouvrières et manœuvres non agricoles sont essentiellement occupées dans l'industrie et l'artisanat, et plus particulièrement dans l'industrie textile et agro-alimentaire. En fait, d'après le dernier recensement de la population et de l'habitat, 88,8% des femmes de cette catégorie de profession exercent dans le secteur de l'industrie et de l'artisanat contre 45,5% chez les hommes (M.P, 1996). D'ailleurs le taux de féminisation y est le plus élevé par rapport aux autres catégories de profession, à savoir 38,1% en 1994. Désormais, sur 656197 ouvriers et manœuvres non agricoles actifs dans le secteur de l'industrie et de l'artisanat en 1994, 250.985 sont des femmes (ibid).

Ce taux de féminisation dans l'industrie de textile pourrait s'expliquer entre autres par les éléments suivants:

Graphique 3.4



Sources: (D,S, 1976; 1984; 1995)

- le premier tient au fait que cette branche était parmi les premières à attirer les capitaux (privés et publics) dans le cadre de la stratégie de substitution des importations d'abord, et de promotion des exportations ensuite.
- de par la nature des tâches effectuées, cette branche rappelle dans ses grands traits l'activité réalisée par la femme au sein de la famille en tant que travail domestique: couture, confection... On peut même dire qu'elle rappelle à la femme la fonction sociale pour laquelle elle est "prédestinée" dans plusieurs couches sociales, à savoir la gestion de ménage.
- quand la femme travaille, c'est en général pour rapporter au foyer un revenu d'appoint, c'est pourquoi, elle cherche une activité économique qui ne demande pas une qualification spécifique (77% des femmes de cette profession sont analphabètes et n'ont

aucun diplôme selon l'ENF¹² 1995), mais qui correspond aussi plus ou moins au travail qu'elle effectue dans son foyer, travail pour lequel elle était formée depuis son enfance.

- Enfin, et cela a été souvent répertorié dans la littérature, la femme de cette profession est recherchée, non seulement pour son "habilité", mais aussi pour sa "docilité" (peu ou non syndiquée) et son faible coût. La femme "ouvrière et manœuvre non agricole" est la véritable "avantage comparatif" du Maroc urbain. Ainsi, on rejoint l'idée de Kanouni (1990) et Cairoli (1998) qui stipulent que l'insertion des femmes dans les secteurs clefs d'exportation, s'explique par les bas salaires féminins, résultats de leur identification en premier lieu à l'espace privé, faisant d'elles une main d'œuvre "experte" par sa formation traditionnelle, mais "fragile" car salariée et domestique à la fois. La division sexuelle du travail est souvent reproduite au niveau de la division sociale du travail.

Par ailleurs, le graphique 3.4 fait également ressortir l'importance du personnel administratif féminin parmi les autres catégories de profession, soit 24% en 1995 contre 20,1% auprès des hommes. Les sources statistiques montrent qu'en général, les femmes de cette catégorie de profession disposent d'un niveau moyen qui peut être parfois supérieur à celui des hommes. En effet, si l'on considère par exemple, le personnel de cette catégorie de profession n'ayant aucun niveau d'éducation, il représente 10,2% chez les femmes et 16,5% auprès des hommes. Celles ayant le niveau du premier cycle fondamental, représentent presque la même proportion à savoir 9,6%; elles occupent généralement des niveaux en bas de la hiérarchie administrative. Cependant, les femmes ayant les niveaux du deuxième cycle fondamental et secondaire, constituent plus que la moitié des femmes de cette catégorie de profession, soit respectivement 28,8% et 28,2%. Alors que ces valeurs s'établissent à 24 et 22% chez les hommes. Les femmes ayant le niveau supérieur, représentent 22,4% du personnel administratif féminin (contre 8,8% en 1986 (D.S, 1986)), à savoir une proportion relativement supérieure à celle enregistrée chez les hommes (19,2%) (ENF, 1995).

¹² Notons que ces données relatives au croisement de la variable "éducation" et la variable "catégorie de profession" sont issues de l'exploitation de l'échantillon de l'ENF 1995 considéré dans cette étude.

Ces constats traduisent le fait que le développement de l'entreprise capitaliste dont le caractère familial s'estompe (surtout au niveau de la gestion et non au niveau de la propriété) a nécessité une modernisation continue de sa gestion, de l'organisation du travail afin de faire face à la concurrence, et cela par la mise en place d'une politique commerciale et administrative. Cela s'est soldé par la mise en place d'activités nouvelles dont l'objet est de fournir des services publics (mise en place d'un plan informatique, lancement des projets et des réformes...), activités qui nécessitent une qualification précise. Ainsi, de plus en plus, les femmes en bénéficiant des diplômes de qualification professionnelle, elles arrivent à exercer d'autres métiers de bureau plus épanouissants et à côtoyer leurs collègues masculins, remplissant les mêmes tâches qu'elles ont apprises ensemble et introduisant par là un élément de perturbation future dans la catégorisation des emplois par sexe.

Notons, comme le montre le graphique 3.4, que les "travailleuses spécialisées dans les services" occupent une part importante dans l'emploi féminin total, soit une proportion de 21% en 1995 contre 21,2% pour les hommes. Cependant, et pour les femmes en particulier, cette profession concerne aussi bien la directrice de l'hôtel, que la gardienne de l'immeuble ou la domestique, et correspond à des niveaux de formation différents. Ainsi, en tenant compte du niveau scolaire, on s'aperçoit que 77,3 % des femmes travailleuses spécialisées dans les services n'ont aucun niveau d'éducation (ENF, 1995) contre 78,6% en 1986 (D.S, 1986). Ce qui préjuge que ce type de travail est peu exigible en savoir. D'ailleurs, la nature de la branche d'activité le confirme. En effet, si la majorité des "travailleuses spécialisées dans les services" est concentrée dans la branche des services, leur répartition selon les sous-secteurs révèle leur prédominance dans les services personnels et domestiques (avec une proportion de 88% contre 18% seulement chez les hommes) (D.S, 1986).

Par ailleurs, le secteur des services fournis à la collectivité emploie les femmes urbaines sous d'autres formes de profession, en l'occurrence "les professions scientifiques et libérales" et ce dans des domaines comme l'enseignement et la santé. Les femmes exerçant dans ces secteurs bénéficient généralement d'une formation supérieure. Cependant, pour les autres services, ils regroupent aussi bien la restauration et l'hôtellerie que les services fournis à l'entreprise et aux banques. Et même si le taux de féminisation est net dans ce secteur, les femmes sont concentrées dans des emplois considérés comme subalternes:

femme de ménage, gardienne, etc.. Il va sans dire que cette féminisation s'est faite par le bas de l'échelle. Les femmes représentent à peine 16% des professions libérales employées dans le secteur des services fournis à l'entreprise et aux banques (D.S, 1986).

La catégorisation des emplois par sexe est donc nette à ce niveau: le caractère familial de la profession des "travailleurs spécialisés dans les services" fait d'elle un travail de "femme". Cependant, ce type de services ne se réduit pas exclusivement au travail domestique. Même si l'essentiel de l'activité économique de cette branche correspond au travail domestique, les femmes exercent dans le domaine de blanchisseries, dans les salons de coiffure, des travaux marchands leur permettant de résoudre partiellement le dilemme travail domestique - travail économique.

Ce constat met en relief désormais une catégorisation nette des emplois par sexe, en particulier, chez les travailleuses spécialisées dans les services et les ouvrières et manœuvres non agricoles, c'est à dire des métiers qui portent l'empreinte familiale du travail qu'elles effectuent au sein de leur foyer familial. Cependant, cette catégorisation commence à être battue en brèche par l'exercice par les femmes, le plus souvent jeunes, des professions réservées jusque là aux hommes (technicien, informaticien), et cela grâce à l'accès des femmes à l'enseignement et à la formation professionnelle, et surtout à l'enseignement supérieur de haut niveau. Ce qui s'est traduit par la formation des femmes médecins, ingénieurs, architectes, avocates, c'est à dire ce qu'on qualifie de "professions scientifiques et libérales" dont l'exercice nécessite la maîtrise d'un savoir élaboré. À notre avis, l'accès des femmes à ces professions ne risque pas seulement d'entamer les fondements socioculturels de cette catégorisation, mais aussi d'introduire un changement au niveau de la répartition sexuelle du pouvoir économique.

3.2.5) Femmes actives au Maroc urbain: quelle situation dans la profession?

La répartition des femmes actives selon la situation dans la profession révèle que c'est le salariat qui domine, suivi de la catégorie des indépendantes et travailleuses à domicile. Les aides familiales et les apprenties, comparativement au milieu rural, n'absorbent qu'une partie limitée des actives occupées, soit 1,3% et 2,9% en 1994 respectivement (tableau 3.3).

Pour les hommes, ces valeurs sont estimées à 2,8% et 2,4% respectivement. On relève, par ailleurs, une légère augmentation de la proportion des femmes employeuses parmi les actives, domaine qui était jadis exclusivement masculin. Cependant, la tendance prononcée à la salarisation de l'emploi féminin en milieu urbain ne doit pas occulter l'existence de "vraies" et "fausses" salariées. Les premières sont les salariées permanentes et les autres sont les occasionnelles, les marginales, les travailleuses à domicile, les apprenties et les inclassables. Ces dernières catégories représentent "une forme déguisée du salariat".

Ainsi, comme le révèle l'ENPA 1995, les femmes actives salariées qui exercent en tant qu'ouvrières et manœuvres non agricoles représentent 24% de l'ensemble des femmes de cette catégorie. Cette proportion est estimée à 30% chez celles qui exercent en tant que travailleuses spécialisées dans les services. Les femmes actives ayant le statut d'indépendantes, sont concentrées essentiellement dans l'industrie notamment dans le textile avec une proportion de 36,2% et dans le commerce, à savoir une part de 27,3% (D.S, 1995).

En fait, les femmes indépendantes correspondent à la catégorie des artisanes, aux chefs d'exploitations agricoles, aux commerçantes et aux chefs d'entreprises. Selon une étude réalisée par Benabdenbi (1997), l'effectif de celles qui fabriquent des biens et services (tapis, nattes, babouches, coiffure, plomberie, tapisserie) avoisine la barre des 200000 dont 2052 occupent à titre indépendant des activités industrielles et 1300 sont des employeurs dans l'industrie. Les commerçantes en milieu urbain investissent dans le commerce de gros ou de détail. Sur 22000 commerçantes, 1250 ont la qualité d'employeur. On assiste également au développement de l'entreprise au féminin. Désormais, selon la même étude, sur 2000 entreprises inscrites, trois cent d'entre elles sont dirigées par des femmes et occupent 20000 salariés (ibid).

Par ailleurs, il importe de remarquer que l'emploi à domicile est exclusivement féminin, soit 95% de l'ensemble des travailleurs à domicile. En effet, les femmes qui sont travailleuses à domicile représentent 12,9% des actives occupées contre 0,9% seulement pour les hommes (D.S, 1995). Cette situation dans la profession reflète aussi le caractère presque informel des activités des femmes en question. Cette forme de travail constitue une survivance des formes anciennes d'organisation de la production, le moyen par lequel la

femme concilie le travail domestique et le travail économique, mais aussi la modalité de son articulation au mode de production capitaliste, au niveau du marché des biens et services où la femme perd de plus en plus le contrôle de ses produits (notamment le tapis et d'autres produits de l'artisanat) au profit du capital commercial, mais gardant celui des moyens de production.

Tableau 3.3: Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe, Maroc urbain (en %)

Situation dans la profession	1971		1982		1994	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Salariés	64,4	72,5	68,6	66,0	66,0	79,5
Employeurs	3,6	1,4	2,7	0,4	4,0	0,9
Indépendants et travailleurs à domicile	27,5	18,5	22,6	18,2	24,8	15,4
Aide familiales	1,6	2,5	2,1	1,2	2,8	1,3
Apprentis et mal déclarés	2,9	5,1	4,0	14,2	2,4	2,9
Total	100	100	100	100	100	100

Sources: (D.S, 1976; 1984) ; (M.P, 1996)

Cependant, l'apparition de la femme en tant qu'employeur, de même que son évolution dans les professions à caractère commercial, est le résultat d'un processus encouragé par les pouvoirs publics, en vue de voir accéder la femme aux écoles de formation professionnelle. L'essor des écoles privées de formation technique et de gestion dont le taux de féminisation est appréciable, contribue également à éclairer ce constat (EDESA, 1996). Ces centres de formation fournissent aux lauréats des diplômes qui permettent la création d'entreprises, la gestion des projets etc., apanage autrefois uniquement des hommes.

Cependant, il importe de souligner, comme prétendu dans le premier chapitre, que ces facteurs macrostructurels ne sont pas les seuls à influencer l'émergence de ce type de profession et le travail des femmes de façon générale. D'autres facteurs d'ordre familial et

individuel sont à considérer dans toute tentative d'appréhension de ce phénomène multidimensionnel.

3.3) Travail des femmes urbaines: quel profil individuel?

Dans cette section, et conformément aux conclusions de la partie théorique, nous allons traiter de l'état de connaissances liées aux caractéristiques individuelles des femmes, qui semblent en rapport avec leur participation au marché du travail. Ces caractéristiques ont trait à l'âge des femmes, à leur capital humain et à leur statut matrimonial ou familial.

3.3.1) Travail des femmes urbaines: prédominance des jeunes

La tendance à la hausse du taux d'activité féminin enregistrée au cours des dernières décennies, se situe principalement entre 20 et 34 ans. En milieu urbain, en particulier, de profonds changements se sont produits en ce qui concerne la structure de l'activité des femmes selon l'âge. Ils se sont traduits par un net déplacement du centre de gravité des groupes d'âge 40 - 59 ans aux groupes 20 - 39 ans, avec un maximum au niveau du groupe 25-29 ans (D.S, 1994; Guerraoui, 1996b). Cela confirme le caractère jeune de la main d'œuvre féminine urbaine et permet d'affirmer que ce sont les jeunes femmes qui expliquent à la fois l'accroissement de cette main d'œuvre et sa part dans la population active totale.

C'est ce que confirme l'ENPAU 1998: le taux brut d'activité des femmes atteint son maximum au groupe 25-29 ans avec 34,5% et se situe au voisinage de 31,3% au groupe 30-34 ans. Pour les hommes, ce maximum est atteint au groupe d'âge 35-39 ans avec une valeur de 97% suivi du groupe 40-44 ans avec un taux d'activité de 96,3%. Pour les femmes, à lui seul, le groupe 25-44 représente 60 % de l'ensemble de la population active féminine contre 57% auprès des hommes (D.S, 1998b). Suite à cette évolution de la structure de l'activité féminine selon l'âge, on note plus particulièrement la baisse de la participation du groupe d'âge 15-19 ans. Le taux d'activité de ce groupe, qui représentait 21% en 1971 et 17,7% en 1986, est estimé à 13,2% en 1998. Ces valeurs sont estimées à 40,6%, 35,3% et 37% auprès des hommes respectivement (D.S, 1976; 1986; 1998). Cette baisse de l'activité chez les jeunes peut être imputable aux progrès de la scolarisation lancés

ces dernières années pour faire face à l'importance des déperditions scolaires et de la formation professionnelle. Et cela en vue d'encourager la qualification et la spécialisation de la main d'œuvre de façon générale.

Par ailleurs, pour expliquer l'importance de l'activité économique des femmes des groupes 20-24 et 25-29 ans, plusieurs études se réfèrent à la question des trajectoires des femmes et à la théorie de "cycle de vie" pour toute tentative d'appréhension¹³. On cite à cet égard l'étude réalisée par le CERED (1990) qui a tenté d'expliquer la structure des taux d'activité des femmes urbaines selon les groupes d'âges, en se référant aux données des recensements de la population depuis 1960. Cependant, à notre sens, le recours à cette théorie pour expliquer la structure de l'activité des femmes selon le groupe d'âges a des limites, étant donné que cette étude ne soit pas basée sur des informations biographiques et longitudinales retraçant l'histoire professionnelle et familiale pendant leurs cycles de vie.

Par ailleurs, il convient de préciser que cette théorie s'appuie implicitement sur une division sexuelle du travail socialement admise où la femme s'occupe du travail ménager et de l'entretien des enfants, et où l'homme remplit le rôle de "père nourricier" et de "chef de ménage". Elle tire son fondement d'une approche micro-économique de l'offre de travail des femmes, déterminée en fonction d'un niveau de revenu désiré et des activités familiales. Désormais, le salaire "d'appoint" que la femme irait chercher aux étapes les plus critiques de cycle de vie familial reflète bien le fondement de cette théorie (Kempenners, 1992).

Cette théorie semble dans une certaine mesure insuffisante pour expliquer à elle seule la structure de l'activité des femmes selon l'âge notamment dans les pays en développement. En effet, dans les pays développés où sont conçues la plupart de ces théories, le taux d'activité des femmes est élevé et le cycle d'activité de la femme s'approche de celui de l'homme (la courbe de l'activité a la forme d'un U inversé). Cela s'explique en partie par les transformations socio-économiques qu'ils ont connues, et qui se sont traduites à la fois par

¹³ Il s'agit d'une démarche d'analyse dynamique des trajectoires de vie basée sur des informations rétrospectives. Ainsi, le comportement des femmes en matière de fécondité et d'activité est analysé selon un schéma d'alternance, de phase où la priorité est donnée tour à tour aux activités familiales et salariales en fonction des pressions économiques plus ou moins fortes qui s'exercent aux différentes étapes du cycle familiale (Kempenners, 1992).

un appel de plus en plus élevé au travail des femmes et par une remise en cause de la division sexuelle du travail, notamment par une socialisation croissante du salaire, par une prise en charge sociale des tâches ménagères, et où l'État providence a joué un rôle primordial dans le déclenchement de ces transformations. Le travail des femmes n'a donc pas obéi seulement à des considérations micro-économiques, mais aussi et surtout macro-économiques.

La structure de l'activité des femmes urbaines selon le groupe d'âges peut être expliquée, mais très partiellement par cette théorie¹⁴. Le faible développement du potentiel productif national et une croissance économique étriquée, même s'ils ont entraîné un relèvement de leur niveau de participation et leur effectif dans la vie active, n'ont pas apporté des transformations socio-économiques suffisantes et culturelles pour mettre en cause l'idéologie sur laquelle se fonde la division sexuelle de travail: "il est révolu le temps où la virilité de l'homme est liée à la présence de sa femme dans le foyer conjugal".

3.3.2) Femmes au travail: de plus en plus des mariées

L'examen de statistiques relatives à l'activité des femmes selon leur état matrimonial montre que la proportion des femmes célibataires parmi l'ensemble des femmes actives a connu une légère hausse, en passant de 46,9% en 1971 à 52,2% en 1982 et à 49,8% en 1995. Ces proportions sont estimées à 29,9%, 37,3% et 36,7% auprès des hommes respectivement pour les mêmes dates (D.S, 1976; 1984; ENF, 1995). Le niveau de participation des femmes célibataires connaît une stagnation relative au cours des dernières années par rapport aux femmes mariées. Désormais, leur taux de participation est passé de 8,9% en 1971 (contre 19,1% pour les hommes), à 13,4% en 1982 (contre 26% auprès des hommes) et à 14,5 en 1995 (contre 31,3% chez les hommes) (ibid).

¹⁴ Mincer (1962) est l'un des pionniers de la conception fondamentale et dynamique de l'offre de travail des femmes mariées. Son analyse prend en considération aussi bien des variables statiques (caractéristiques familiales et production domestique) et celles dynamiques. Le principe est le même que dans le modèle statique. La femme décide d'exercer une activité économique à une date de sa vie, si le plus élevé salaire qui lui est offert sur le marché du travail durant sa vie excède son salaire de réserve.

Pour les célibataires, la prolongation de la durée de scolarisation et leur motivation pour l'exercice d'une activité économique sont quelques éléments explicatifs de cette stagnation relative de la participation au marché du travail. La majorité des célibataires qui s'impliquent dans le marché du travail aux jeunes âges appartiennent à des familles défavorisées et exercent le plus souvent un travail peu rémunéré, généralement dans les usines d'exportation du textile et de l'habillement (Cairolì, 1998).

Cependant, les statistiques officielles révèlent que le mariage des femmes tend à ne plus présenter un obstacle au travail des femmes, notamment dans les milieux urbains. On assiste même à une situation inverse par rapport aux années soixante et soixante-dix où le niveau de participation des célibataires au marché du travail dépassait celui des mariées. Actuellement le taux d'activité des mariées est au voisinage de 28,4 % contre 12,6% en 1982 et 7,8% en 1971. Aussi, la proportion des femmes mariées dans l'ensemble des femmes actives est passée de 23,8% en 1971 à 28% en 1982 pour atteindre 35,2% en 1995. Pour les hommes, ces valeurs s'élèvent à 67,7%, 60,5% et 62,2% respectivement pour les mêmes dates (D.S, 1976; 1984; ENF, 1995). Notons, également que plus de trois quarts des femmes actives mariées appartiennent au groupe d'âge 25-44 ans, et parmi les femmes actives âgées de 45-49 ans, cinq femmes sur dix sont mariées (D.S, 1994). Le mariage non seulement ne constitue plus un obstacle au travail de la femme urbaine, mais il est devenu souhaitable à cause tout simplement des conditions économiques et de vie rendues de plus en plus difficiles.

Par ailleurs, si de nos jours, le mariage n'est plus un obstacle au travail économique des femmes urbaines, le divorce et le veuvage oblige ces dernières à s'impliquer dans la vie active surtout lorsqu'elles sont défavorisées. Actuellement, les femmes divorcées ou veuves présentent le taux de participation le plus élevé. Ce dernier est passé de 29,8% en 1971 (contre 64,2% pour les hommes) à 28,6% en 1982 (contre 70% auprès des hommes) pour atteindre 51,3% en 1995 (contre 66,6% chez les hommes) (D.S, 1976; 1984; ENF, 1995; CERED, 1997). Elles se trouvent le plus souvent confrontées aux problèmes matériels de la vie quotidienne et sont alors obligées de travailler pour subvenir à leurs besoins quotidiens et aux exigences des ménages qu'elles prennent en charge.

En fait, à notre avis, à chaque statut matrimonial des femmes correspond une réalité spécifique et des mécanismes qui interagissent pour déterminer leur comportement individuel envers le marché du travail. C'est pourquoi, et en cas d'absence de données biographiques sur l'histoire matrimoniale et professionnelle des femmes, considérer cette caractéristique individuelle des femmes comme variable de contrôle, contribue à affiner l'analyse des données transversales et à éclairer la problématique de ce phénomène multidimensionnel.

3.3.3) Travail des citadines: une formation peu qualifiante

Comme le stipule la théorie du capital humain, l'éducation est un déterminant essentiel de la motivation au travail salarié et de l'accès des femmes au monde professionnel. Au Maroc, le niveau d'éducation des femmes actives a enregistré une évolution non négligeable au fil du temps. Ainsi, en 1952, si le taux d'activité des femmes rapporté par le recensement était très faible, c'est que les travailleuses étaient à 98% analphabètes (Belarbi, 1993). Après l'indépendance, on assiste à une scolarisation massive qui a eu un effet non négligeable sur la baisse relative du taux d'analphabétisme¹⁵: analphabétisme qui n'a pas été totalement résorbé par l'école, celle-ci demeure incapable jusqu'à présent de scolariser tous les enfants des deux sexes, malgré les efforts entrepris par les pouvoirs publics¹⁶.

En fait, depuis l'indépendance, le développement de l'éducation a eu des répercussions sur plusieurs domaines notamment sur les demandes d'emploi des femmes urbaines. Malgré cette évolution, le niveau d'éducation des femmes actives urbaines peut être qualifié de faible, puisque la proportion des femmes actives ne sachant ni lire ni écrire reste encore importante. À ce titre, d'après l'ENF 1995, 44,5% des femmes actives occupées n'ont aucun niveau d'éducation, 34,7% ont le niveau de l'enseignement fondamental, 11,8% ont le niveau secondaire et 8,7% ont le niveau supérieur. Ces proportions sont estimées à 32,4%, 31,3%, 12,2% et 9,0% auprès des hommes. On remarque toutefois que le taux d'activité des femmes s'accroît avec le niveau d'éducation. Il passe désormais de 14,4% chez les femmes

¹⁵ Le taux d'analphabétisme de la population féminine urbaine est passé de 88% en 1960 à 57% en 1982 pour atteindre 45% en 1994 (M.P, 1996).

¹⁶ Ainsi, d'après un rapport du Ministère de l'Éducation Nationale, près de 80% des enfants marocains de six à 11 ans sont inscrits dans le primaire lors de la rentrée scolaire 1999/2000.

n'ayant aucun niveau (contre 66,3% pour les hommes), à 15,6% chez celles ayant le niveau d'éducation fondamental (contre 42,9% auprès des hommes), à 27,7% chez celles ayant le niveau secondaire (contre 53,5% pour les hommes), pour atteindre 37,3% auprès de celles ayant le niveau supérieur (contre 59,3% chez leurs homologues masculins).

Par ailleurs, malgré une amélioration de la part des diplômées parmi les femmes actives occupées, une bonne proportion de ces dernières sont analphabètes ou n'ayant aucun diplôme. En effet, selon l'ENPAU 1998, 47% des femmes actives n'ont aucun diplôme¹⁷ (contre 53,8% pour les hommes), 29,7% ont un diplôme de niveau moyen¹⁸ (contre 31,2% chez les hommes) et 23,1% ont un diplôme de niveau supérieur¹⁹, soit une proportion plus importante que celle enregistrée chez leurs homologues masculins (à savoir 14,9%). Ces résultats sont conformes à la structure du taux d'activité des femmes selon le diplôme obtenu. Le taux d'activité passe désormais de 15,9% chez les femmes n'ayant aucun diplôme (contre 81,1% chez les hommes), à 25,3% auprès de celles disposant du niveau moyen (contre 65,7% chez les hommes) et à 60,4% chez les femmes ayant le niveau supérieur (contre 78,3% auprès des hommes) (D.S, 1998b).

La faiblesse du niveau de la participation économique constatée au cours des dernières années chez les femmes n'ayant aucun diplôme ou chez celles disposant d'un certificat d'études primaires et secondaires pourrait être attribuée en partie à leurs difficultés d'insertion dans le marché du travail. Celui-ci fait de plus en plus appel à une main d'œuvre plus qualifiée, dans un contexte économique où la compétition est devenue très vive et le chômage menaçant. Par contre, les femmes disposant d'un diplôme supérieur ou équivalent arrivent à imposer leur présence et à rivaliser avec le sexe masculin sur les postes disponibles sur le marché du travail urbain (Guerraoui, 1996b).

¹⁷ Selon l'âge, on constate que 54% des femmes actives du groupe 15-24 ans n'ont aucun diplôme, 18% ont le certificat d'études primaires et 15% ont des diplômes professionnels. Pour le groupe 25-44 ans, on constate que 45% sont sans diplôme, 18% ont des diplômes professionnels et (18%) ont un diplôme d'études supérieures. Les femmes actives appartenant aux groupes d'âge 45-59 et 60 ans n'ont généralement aucun diplôme (D.S, 1992; D.S, 1994).

¹⁸ Au sens de l'enquête ENPAU 1998, ce niveau correspond aux certificats de l'enseignement fondamental, et aux diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle.

¹⁹ Ce niveau correspond aux baccalauréats, aux diplômes des cadres moyens et aux diplômes de la formation supérieure (facultés, grandes écoles et instituts).

Cependant, à notre avis, la réalité est plus complexe que ce constat. En effet, comme souligné précédemment, l'existence des interférences entre la sphère productive ou le contexte macro-économique et les caractéristiques individuelles pourrait engendrer d'autres tendances. Ainsi, en tenant compte des caractéristiques contextuelles et de la structure productive dans un cadre d'analyse intégré, que seraient ces constats d'ordre descriptif?

3.3.4) Femmes chefs des ménages: une activité en hausse

La littérature axée sur la participation des femmes au marché du travail dans les pays en développement atteste d'une association entre le statut familial des femmes, en terme de leur lien avec le chef de ménage, et leur offre de travail. L'accroissement considérable des femmes chefs de ménage dans les pays en développement pour des raisons diverses: migration masculine, veuvage, divorce, célibat, difficultés financières du conjoint, etc. a engendré une grande prise de responsabilité de la part des femmes pour subvenir aux besoins de leurs ménages. C'est dans cette optique que nous tentons d'examiner cette question pour le cas du Maroc urbain.

En se référant aux données de l'Enquête ENPAU 1998, on s'aperçoit que le taux d'activité des femmes chefs des ménages s'établit à 26%. Cependant, ce taux pourrait à notre avis cacher des disparités selon l'état matrimonial des femmes. Le taux d'activité des conjointes des chefs des ménages ne dépasse guère 12,9% (D.S, 1998b).

Au Maroc urbain, plus de 23% des ménages sont actuellement dirigés par des femmes. Cette donnée n'est pas sans effets. Les femmes chefs des ménages sont désormais dans l'obligation de travailler pour subvenir aux besoins de leurs ménages. Elles sont dans leur majorité veuves ou divorcées (74%). Les mariées représentent 24% des femmes chefs de ménage. Par ailleurs, ces dernières sont sans aucune qualification : 80% n'ont aucun niveau d'éducation (contre 88% en 1990) et 95% n'ont aucun diplôme (D.S, 1994). Par ailleurs, l'ENF 1995 révèle que ces femmes travaillent en tant qu'ouvrières et manœuvres non agricoles (38%), ou travailleuses spécialisées dans les services (24,3%) et comme personnel commercial (11,3%). Elles exercent surtout dans l'industrie (24,3%), le commerce (23,7%) et les services personnels et domestiques (19,7%), en tant que salariées (53,2%) ou

indépendantes (38,4%).

Ces caractéristiques individuelles, comme nous l'avons prétendu, ne peuvent pas à elles seules appréhender l'offre de travail des femmes. La sphère familiale, cette unité d'analyse intermédiaire entre le marché du travail et les femmes, est l'organisation où sont prises les décisions concernant ses membres. Le travail des femmes dans les pays en développement est une affaire de famille, qui peut faire l'objet de ces décisions. Dans ce sens, et sous l'optique des approches théoriques auxquelles nous avons fait référence précédemment, nous allons explorer l'état des connaissances sur les caractéristiques familiales qui semblent en rapport avec l'offre de travail au Maroc urbain.

3.4) Diagnostic du profil familial des citadines en activité

3.4.1) Famille élargie en faveur de la participation des femmes

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la structure familiale au Maroc urbain se caractérise par sa diversification, malgré la prédominance des familles nucléaires. En fait, même si la famille marocaine est en phase de transition vers la nucléarisation, l'existence d'autres formes familiales en l'occurrence les familles élargies attestent de la persistance des valeurs de la solidarité et des liens familiaux. Par ailleurs, comme nous l'avons conclu dans la partie théorique, la prise en compte des structures familiales dans l'appréhension de l'offre de travail des femmes nous aidera à mieux expliciter les mécanismes qui régissent le travail des femmes et à définir un cadre conceptuel adéquat. C'est dans cet esprit que nous allons souligner l'essentiel des résultats des travaux qui ont élucidé l'effet des structures familiales sur le travail des femmes dans le contexte urbain marocain.

Dans ce cadre, le CERED (1992), à partir d'un échantillon des données du RGPH de 1982, avait tenté d'étudier le lien entre le type de famille et l'implication des femmes non célibataires dans la participation économique. L'étude révèle que les femmes vivant dans des familles nucléaires ont des taux d'activité plus bas que celles vivant dans des familles complexes. Ce constat a été expliqué par le fait qu'en ville les ménages nucléaires ont moins de chance de trouver des personnes collatérales qui pourraient s'occuper des enfants

et donc de remédier au conflit d'incompatibilité des rôles.

On cite également dans ce cadre, l'étude menée par Mouchtati (1997) à partir d'un échantillon de 263 femmes actives dont l'âge se situe entre 17 et 60 ans dans trois villes marocaines (Casablanca, Méknes et Kénitra). L'étude fait ressortir que les femmes habitant avec leurs parents ont une probabilité plus forte de participer à l'activité économique que les femmes vivant seules ou en couple. Ainsi, les femmes inactives sont concentrées dans les familles nucléaires (61,4%). L'activité économique de ces femmes est limitée soit par le mari (parmi 22% des femmes inactives, 10% déclarent comme raison de leur inactivité le refus du mari), soit par les charges familiales qui font que l'activité économique soit en concurrence avec leur rôle de mère ou épouse (Mouchtati, 1997).

Par ailleurs, une autre étude réalisée par Doudich (1996) à partir d'un échantillon de l'ENNVM 1990-91, pour appréhender les déterminants de l'offre de travail des femmes au niveau national a fourni d'intéressants constats. L'étude montre désormais qu'à mesure que la taille de ménage s'élève, les chances d'activité des femmes grandissent d'une façon significative. Une augmentation d'une unité de la taille de ménage, se traduit par un effet de +0,23 sur les chances d'activité de la femme. En outre, l'augmentation de la taille de ménage va en parallèle avec la structure de famille élargie et avec la présence de jeunes filles et des vieilles femmes, ce qui permet de renforcer le potentiel de substitution du travail domestique, et par voie de conséquence, les possibilités de participation de la femme à l'activité économique (Doudich, 1996). Cet effet multiplicateur de la taille de ménage est cependant fortement atténué par la présence d'enfants en bas âge dans le ménage.

3.4.2) Travail des femmes urbaines: une nécessité pour les ménages défavorisés

Sous l'optique de l'approche de stratégie de survie, nous avons ressorti dans le premier chapitre que certaines femmes dans les pays en développement s'impliquent dans le marché du travail car elles sont obligées de le faire, pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles. L'ENNVM 1990/91 menée au niveau marocain, présente des informations intéressantes à cet égard (tableau 3.4).

Tableau 3.4: Taux de féminisation de la population active selon les quintiles de niveau de vie, Maroc 1992 (en %)

Milieu	Quintile de niveau de vie				
	1	2	3	4	5
Urbain	30,5	26,1	25,0	23,5	29,0
Rural	42,3	38,4	39,3	36,4	35,5
National	40,0	36,1	34,2	29,9	30,5

Source: (D.S, 1992)

Note: pour la définition des quintiles, voir paragraphe ci-après.

Dans cette perspective, l'étude menée par Doudich (1996) a traité de l'effet du niveau socio-économique du ménage sur la participation économique de la femme à partir des données de la dite enquête. La variable retenue dans cette étude est la position du ménage dans l'échelle sociale. Elle correspond à un classement de la population échantillon en cinq catégories de niveau de vie²⁰. La première regroupe les 20% les plus pauvres de la population. La seconde est relative aux 20% suivants, jusqu'à la catégorie 5 qui correspond aux 20% les plus aisés.

Cette étude montre qu'en milieu urbain, la participation féminine tend à s'élever avec le niveau de vie pour la tranche des 40% les plus défavorisés, et elle amorce l'allure inverse pour les 40% des ménages suivants. En fait, en milieu urbain où le travail salarié de la femme n'est pas prohibé et où les conditions d'activité sous d'autres statuts sont assez propices, l'effet de niveau de vie sur la participation économique des femmes épouse une tendance rationnelle: à mesure que le niveau de vie se dégrade, l'activité économique s'accroît. D'un niveau positif hautement significatif de la classe la plus pauvre (+0,3), l'effet du niveau d'activité diminue progressivement et atteint un minimum négatif peu significatif au niveau des 40% les plus aisés. L'auteur précise que compte tenu du niveau de

²⁰ Le niveau de vie d'un ménage est assimilé à sa dépense de consommation totale par an ajustée par sa taille. La dépense par personne ainsi obtenue a servi comme critère de classification de la population en quintiles de niveau de vie, dites classes de niveau de vie.

signification des coefficients associés aux modalités de la variable classe niveau de vie, un fait marquant se dégage : l'activité économique est plutôt un "privilège" des femmes citadines les plus vulnérables à la pauvreté et au risque de dégradation excessive des conditions d'être (Doudich, 1996).

Mouchtati (1997), de sa part a intégré dans son modèle des variables représentant les revenus non salariaux à savoir le salaire du conjoint et le revenu d'autres propriétés. Ces variables ont un effet négatif sur la participation des femmes au travail salarié. En fait, les revenus non salariaux augmentent le salaire de réserve de la femme et baissent la probabilité d'exercer une activité rémunérée. Ainsi, par un simple croisement de statut d'activité des femmes et le salaire de leur conjoint, il ressort de l'étude que la plus grande proportion des femmes actives correspond à la tranche de salaire du conjoint la plus faible ou moyenne (1500-3000DH).

À cet égard, Guessous (1999), dans un article intitulé " Les femmes assises" remet en cause la question du choix de travail des femmes marocaines au détriment de l'obligation et la nécessité de travail:

"Aujourd'hui, le travail des femmes n'est plus une honte, mais il est considéré comme une nécessité. Le débat sur l'utilité de travail des femmes est ouvert depuis deux décennies, aujourd'hui encore, on en est à se demander si la femme doit travailler ou non. Ceux qui entretiennent ce débat sont trop bornés pour se demander combien de femmes marocaines ont choisi de quitter le domicile pour gagner les quelques sous qui leur permettent de garantir le minimum vital à leur famille. Il suffit de peu bon sens pour se rendre compte que parmi les femmes actives, il ne doit pas y avoir 2% qui ont choisi de travailler dans le seul but de s'épanouir et d'être autonomes. La quasi-totalité de celles qui sont actives ne s'est jamais demandé si elle a envie de travailler. Elles doivent le faire pour aider leurs maris"

Ceci s'expliquerait par le fait que dans les couches pauvres et même moyennes, le ménage à deux salaires tend à se substituer à celui avec un seul salaire. Les familles dont le revenu est relativement bas encouragent les femmes à s'impliquer dans la vie active. Ces résultats sont également corroborés par le croisement de la variable activité des femmes et la présence de richesse. En fait, parmi les femmes qui exercent une activité marchande, 71% ont déclaré n'avoir aucune source de richesse. Ce qui implique que le salaire de réserve de la femme augmente avec le niveau de richesse du ménage (Mouchtati, 1997).

L'étude menée par BenJelloun (1995) confirme aussi ces résultats, et ce plus particulièrement pour les femmes mariées. En effet, l'auteur conclut que plus le salaire du mari augmente, plus la probabilité pour que la femme participe à l'activité économique diminue. La relation est négative et significative entre le travail économique de la femme et le salaire de son mari. De même, le fait que le ménage dispose des sources de richesses autres que le salaire du chef de ménage diminue la probabilité pour les femmes de s'intégrer au marché du travail.

Rappelons que ces études explicatives menées au niveau marocain ont négligé les caractéristiques contextuelles et la structure productive dans leur cadre d'analyse. Et bien que l'étude économétrique de BenJelloun (1995), ait établi un modèle macro-économique (basé sur les variables agrégées) et un modèle microéconomique de l'offre de travail des femmes, ces derniers sont complètement indépendants l'un de l'autre.

3.4.3) Enfants en bas âge: quelle contrainte pour le travail des mères citadines?

Dans le cadre du premier chapitre, on a fait état de la problématique de la présence des enfants en bas âge dans le ménage et la participation des femmes au marché du travail. Cet aspect du travail des femmes a été abordé dans le cadre de l'approche de la nouvelle économie de ménage. C'est dans cet esprit, que l'on propose d'examiner l'état de connaissances sur le rapport de cette caractéristique familiale avec le travail des femmes au Maroc urbain, avant d'esquisser un cadre conceptuel intégré pour les déterminants contextuels et familiaux de travail des femmes.

Par ailleurs, avant de passer en revue les travaux ayant associé l'offre de travail des femmes à cette caractéristique familiale au Maroc urbain, il importe de souligner que les débats actuels sur cette question abordent le problème de simultanéité de la relation entre ces deux variables. Du point de vue statistique, ces travaux mettent l'accent sur l'éventualité d'un problème d'endogénéité de cette caractéristique dans l'équation de comportement de l'offre de travail. Dans le chapitre suivant, on reviendra sur cette question et sur les alternatives ou les remèdes retenus par les chercheurs pour atténuer les biais statistiques des estimations.

Cependant, et avant de citer ces travaux, il importe de souligner certains résultats de nature descriptive. Ainsi, l'Enquête Nationale sur la Famille révèle que 68,7% des femmes urbaines estiment que la garde des enfants constitue le principal obstacle pour l'exercice d'activité en dehors du foyer. Cette proportion atteint 70% dans les grandes villes et ne varie pas beaucoup selon le groupe d'âge des femmes. En effet, elle passe de 64,3% chez les femmes de plus de 45 ans, à 68,3% auprès de celles âgées de 30 à 44 ans et atteint 70,4% chez les femmes de moins de 30 ans.

À ce propos, l'alternative de services de garde des enfants octroyés par les garderies ne semble pas très populaire dans le contexte marocain. En effet, seulement 7,6% des femmes urbaines recourent à ces services pour la garde de leurs jeunes enfants, à savoir 7,3% dans les grandes villes, 10,3% dans les villes moyennes et 3,9% dans les petites villes. En fait, ce sont les parents, les frères et sœurs qui assurent généralement ces services, soit une proportion de 75,7% des femmes ayant déclaré cette alternative de garde de leurs enfants (voir tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Femmes face à la garde des enfants selon le lieu de résidence, Maroc urbain 1995 (%)

Garde des enfants	Grandes villes	Villes moyennes	Petites villes	Urbain
Moyens utilisés pour la garde des enfants de moins de 15 ans				
Garderie	7,3	10,4	3,9	7,6
Enfants restent avec leurs parents, frères...	76,3	72,8	77,3	75,7
Chez les amis et les voisins	6,8	7,4	3,4	6,5
Chez les parents, famille	13,2	15,5	10,6	13,4
Autres	7,1	8,9	13,5	8,2
% des femmes estimant que la garde des enfants constitue le principal obstacle pour l'exercice d'activités en dehors du foyer	69,3	67,1	68,3	68,7

Source : (ENF, 1995).

L'étude menée par Doudich (1996), fait ressortir que la présence d'enfants en bas âge dans le ménage diminue la probabilité des femmes mariées d'exercer une activité économique en dehors du foyer. De telle sorte que l'effet multiplicateur de la taille de ménage est fortement atténué par cette présence. L'étude révèle, par ailleurs, que l'effet négatif de la présence d'enfants en bas âge dans le ménage sur les chances d'activité féminine tend à s'exacerber à mesure que le nombre d'enfants scolarisés s'élève. Toute chose égale par ailleurs, chaque fois que ce nombre augmente d'une unité, les chances de l'activité féminine se réduisent de -1,56. L'auteur conclut que la scolarisation des enfants se traduit par une contrainte à l'activité des femmes et vraisemblablement à d'autres personnes membres de ménage de sexe féminin; les fillettes en particulier.

Le modèle économétrique conçu par BenJelloun pour expliquer la participation des femmes au niveau micro, induit l'auteur à conclure que la présence d'un grand nombre d'enfants ou d'enfants en bas âge (ayant moins de six ans) accroît le salaire de réserve de la femme mariée et a par conséquent a un effet négatif sur ses chances de l'offre d'un travail rémunéré (BenJelloun, 1995).

Dans ce cadre, il importe également de citer l'investigation menée par le CERED (1992) à partir d'un échantillon du Recensement de 1982. Elle montre désormais qu'indépendamment du milieu de résidence et du type de ménage considéré, la participation féminine à l'activité économique diminue avec l'accroissement du nombre d'enfants en bas âge présents dans le ménage. De plus, cet effet négatif est plus significatif dans le milieu urbain que dans le milieu rural, et cela quel que soit le type de ménage. En fait, en milieu urbain, le taux d'activité de la femme baisse de 3,4 points quand on passe de 0 à un enfant présent dans le ménage et de 8,9 points quand le ménage abrite deux enfants en bas âge.

La recherche menée par Mouchtati (1997) sur l'offre de travail des femmes et les structures familiales dans les villes de (Casablanca, Méknès et Kénitra), a permis de ressortir que la proportion des femmes inactives diminue avec l'âge des enfants. Cette proportion est de 80% chez celles ayant des enfants âgés de moins de trois ans, alors qu'elle passe de 17,7% à 2,2% auprès de celles ayant des enfants dont l'âge se situe de 4 à 6 ans et de 7 à 9 ans respectivement. Par ailleurs, la spécification du modèle retenu pour expliquer la

participation féminine au marché du travail (probit) révèle que la probabilité de cette participation augmente au fur et à mesure que le nombre d'enfants en bas âge diminue. Les enfants en bas âge nécessitent du temps pour l'éducation et l'entretien, ce qui fait que la femme remplace le temps consacré au travail salarié par le temps consacré aux travaux domestiques.

3.4.4) Solidarité familiale et travail des femmes: quelle stratégie familiale?

Dans le chapitre précédent, nous avons fait état de l'importance du phénomène de nucléarisation de la famille au Maroc urbain sans pour autant écarter celle des familles élargies. Malgré cette évolution que connaît la famille marocaine, on assiste toujours à des échanges familiaux en terme d'aide et de solidarité entre les membres des familles. Ainsi, tel qu'avancé précédemment, les services de toute nature sont échangés (reçus et fournis) entre les membres de la famille. Dans ce sens, on se demande si ces services échangés dans le cadre de la solidarité familiale²¹ contribuent à éclairer l'implication des femmes dans la vie active. En d'autres termes, comment ces services reçus par la famille affectent le comportement des femmes face à l'activité économique?

L'analyse descriptive des données de l'Enquête Famille 1995, a permis de fournir d'intéressants enseignements à ce sujet. Elle fait ressortir que 30% des femmes actives occupées reçoivent des services de la part de leurs familles. Parmi ces femmes, le taux d'activité le plus élevé est enregistré chez celles ayant bénéficié des services en dons en produits²² (soit 21%). Elles sont suivies par les femmes dont le ménage a reçu des prêts et transferts en argent, soit 19,3 et 18,3% respectivement. Ces résultats montrent encore une fois à quel point les femmes appartenant à des ménages nécessiteux sont dans l'obligation de travailler pour combler leurs besoins et ceux de leurs familles. Le taux d'activité des femmes ayant reçu des services en travail, occupe la quatrième position avec une valeur de 14%, soit le même niveau de participation que celui des femmes n'ayant reçu aucun service.

²¹ Nous avons élaboré cette question à la lumière de l'approche institutionnelle qui met l'emphase sur ce genre de stratégies familiales pour comprendre le comportement des membres de la famille envers l'activité économique, en particulier les femmes.

²² Voir le chapitre précédent pour plus de détails sur la définition de ces modalités de services.

Tableau 3.6: Taux d'activité des femmes selon les services reçus de la part de la famille, Maroc urbain 1995 (en %)

Services reçus par le ménage	Taux brut d'activité
Services en travail	24,6
Hébergement	21,2
Prêts en argent	25,2
Prêt non financier	32,5
Transferts en argent	24,2
Dons en produits	30,8
Recommandation/règlement d'un problème	29,6
Aucun service	23,4

Source: calculé à partir des données de l'ENF 1995

Par ailleurs, en calculant le taux brut d'activité des femmes selon le type de services reçus, on s'aperçoit que ce taux atteint son maximum chez celles dont le ménage a reçu des prêts non financiers et des dons en produits, soit 32,5% et 31% respectivement. Les femmes ayant reçu des services en travail ont un taux brut d'activité de l'ordre de 25%, à savoir un taux supérieur à celui des femmes qui n'ont reçu aucun service (23%).

Cette exploration descriptive permet de révéler que les femmes dont les ménages reçoivent des dons sous forme de produits ou de prêts de la part des membres familiaux, sont plus impliquées dans le marché du travail que les femmes des autres catégories de ménages. Ces constats pourraient refléter à notre avis les postulats de la théorie de stratégie de survie, stratégie développée par tout le réseau familial et non seulement par le ménage, cette unité qui répond aux critères résidentiel, parental et économique. Partant de ces constats, que dire alors de l'effet de ces services reçus dans le cadre de la solidarité familiale sur le comportement des femmes face au travail rémunéré, si d'autres facteurs familiaux et contextuels sont pris en considération dans l'analyse?

Conclusion

En résumé, le présent chapitre nous a permis de faire ressortir d'intéressants constats sur le contexte macro-économique et le profil de travail des citadines au Maroc. Ainsi, les changements et les performances macro-économiques connus par le Maroc depuis son indépendance se sont traduits par un appel de plus en plus important au travail des femmes. Ces changements n'ont pas manqué non plus d'avoir des répercussions sur leur structure occupationnelle.

Par ailleurs, l'examen de l'état des connaissances sur le travail des femmes au Maroc urbain a permis d'illustrer l'importance des caractéristiques individuelles et familiales dans l'appréhension de ce phénomène multidimensionnel. Ainsi, ces conclusions tirées d'une part de la partie théorique et d'autre part de l'étude du contexte macro-économique et socio-démographique du Maroc urbain, nous seront utiles pour l'esquisse d'un cadre conceptuel intégré des déterminants familiaux et contextuels de l'offre de travail des femmes. Le chapitre suivant fera l'objet de ce cadre conceptuel et des hypothèses de la recherche.

Troisième partie

Cadre conceptuel et méthodologie générale de la recherche

Chapitre 4

Cadre conceptuel, objectifs et hypothèses de la recherche

L'étude des principales approches théoriques macro et microsociales sur le travail des femmes dans les pays en développement, a mis en évidence l'intérêt d'une approche intégrée du travail des femmes, mettant l'emphase sur l'importance de la sphère productive et familiale ainsi que leur interaction. Par ailleurs, l'étude du contexte du Maroc urbain a permis de faire ressortir l'importance aussi bien de la situation démo-économique que du profil familial et individuel des femmes dans l'appréhension de leur offre de travail.

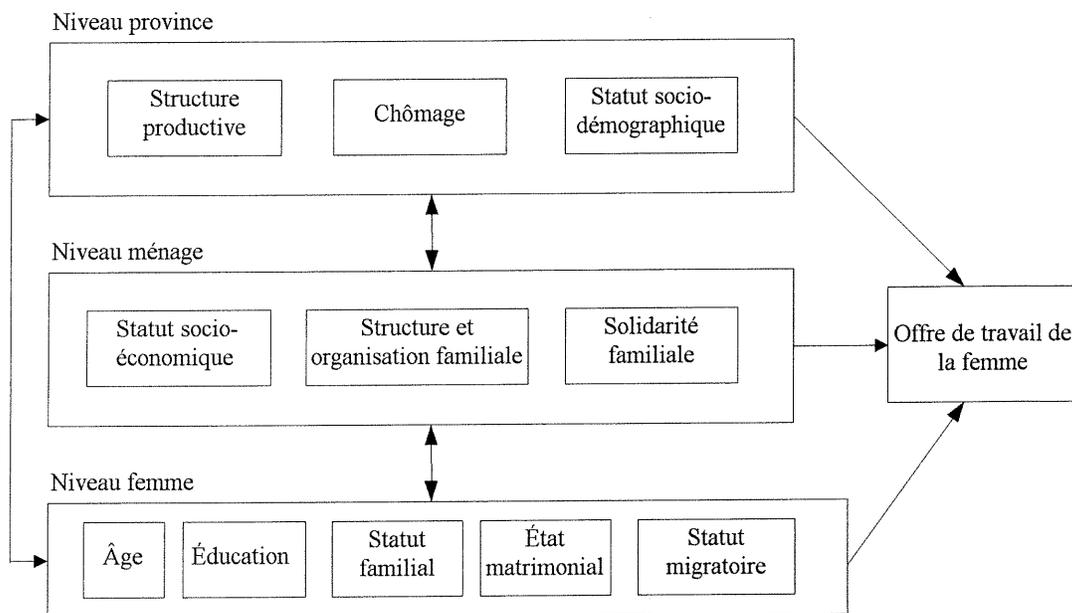
Malgré ce caractère multidimensionnel, les études menées sur l'offre de travail des femmes, ont rarement tenté de comprendre ses déterminants selon une optique intégrée macro et microsociale. Autrement dit, rares sont les recherches ayant intégré dans un seul cadre conceptuel les facteurs qui relèvent de ces dimensions de l'organisation sociale. Dans ce sens, nous proposons, à partir des conclusions de l'état des connaissances sur ces approches théoriques et sur le contexte du Maroc urbain, un cadre conceptuel des facteurs associés à l'offre de travail des femmes, axé sur trois niveaux de l'organisation sociale: contexte (province), ménage et femme.

4.1) Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel que nous proposons ne prétend pas être exhaustif, mais se propose de clarifier un schéma d'analyse de la participation économique des femmes en tenant compte des trois niveaux d'analyse dont nous avons fait état, d'une part à l'occasion du premier chapitre théorique et d'autre part, via l'étude du contexte spécifique du Maroc urbain. Ce cadre s'inspire également de la conceptualisation de l'offre de travail des femmes dans les modèles démo-économiques à grande échelle, conçus pour les pays en développement (BACHUE et CESAP). Ces modèles ont tenté, malgré les limites liées à la disponibilité de données, de tenir compte du contexte démo-économique, de la structure productive, de la sphère familiale et des caractéristiques individuelles des femmes pour l'appréhension de leur offre de travail.

Cependant, notre cadre conceptuel se propose d'adopter un modèle et une approche d'analyse qui tient compte de la hiérarchie entre ces trois niveaux d'analyse ainsi que leur interaction. L'absence de cette hiérarchisation est désormais l'une des grandes limites de ces modèles démo-économiques et de plusieurs tentatives de modélisation de l'offre de travail des femmes dans les pays en développement. En effet, même si ces travaux ont fait référence à ces trois dimensions de l'organisation sociale ou à leur interaction, les méthodes d'analyse retenues dans ces modèles qualifiés des plus endogènes, relèvent des techniques de régression classiques dont nous connaissons les limites (nous y reviendrons dans le chapitre relatif à la méthodologie de la recherche). Le cadre conceptuel que nous proposons dans cette étude fait référence à trois groupes de facteurs correspondant à ces trois niveaux de la hiérarchie à savoir, les facteurs qui relèvent du contexte socio-démographique et de la structure productive et les caractéristiques individuelles et familiales des femmes.

Cadre conceptuel des facteurs¹ contextuels et familiaux associés à l'offre de travail des femmes au Maroc urbain



¹ Nous parlerons dans le cadre de ce chapitre des facteurs qui seront opérationnalisés en terme de variables dans le chapitre portant sur la méthodologie (chapitre 5). Nous postulons aussi des interactions entre les facteurs d'un même niveau qui seront vérifiées par le modèle empirique.

4.1.1) Niveau macro : structure productive et facteurs socio-démographiques

Sous l'angle des approches macrosociales précitées et l'état des connaissances sur le contexte du Maroc urbain, nous présentons dans cette section une revue de la littérature sur les facteurs macro-contextuels qui sont intégrés dans le cadre conceptuel. Cela nous permettra de comprendre les mécanismes qui régissent l'offre de travail des femmes au Maroc urbain. Ces facteurs sont la structure productive, le chômage et le statut socio-démographique du contexte² qui abrite les femmes objets d'étude.

4.1.1.1) Structure productive

La littérature sur la participation des femmes à la vie active révèle que cette dernière est affectée non seulement par leurs caractéristiques individuelles ou celles de leurs ménages, mais également par les indices représentatifs du marché de travail. Parmi ces indices les plus importants, il importe de citer ceux ayant trait à la structure industrielle, au revenu par habitant, aux salaires, au chômage et à la création d'emploi (Farooq et Anker, 1986; Wéry et Rodgers, 1996). Cependant, plusieurs travaux empiriques visant à comprendre la participation des femmes dans les pays en développement considèrent rarement des cadres d'analyse qui conçoivent l'effet des facteurs d'ordre contextuel et économique sur cette participation. L'absence de la prise en considération de ces facteurs s'explique grandement par les limites des sources d'informations- généralement les enquêtes-ménages, qui ne permettent pas l'inclusion de tels facteurs contextuels (Wéry et Rodgers, 1996).

Comme nous l'avons vu auparavant, les travaux d'ordre macro ayant mis l'emphase sur les liens entre l'implication des femmes urbaines à l'activité économique et la structure productive dans les pays du tiers monde s'inscrivent dans le cadre de la théorie de modernisation et de dépendance. Ces travaux mettent en relation l'évolution de la participation des femmes avec le niveau d'industrialisation et d'urbanisation. Le consensus général sur lequel s'entendent la plupart des chercheurs de ces courants théoriques a trait à l'influence de la structure productive de l'économie sur la participation des femmes au marché du travail. Certains économistes de travail comme Tremblay, attestent que la progression des activités de

² L'unité statistique qu'on retiendra au niveau macro dans cette étude est la province (voir chapitre méthodologie)

services dans l'économie urbaine favorise l'entrée et le maintien des femmes dans le marché du travail des pays développés (Tremblay, 1990). À ce titre, Ward (1985), à partir des données de 16 pays développés, couvrant la période 1955-1975 sur des intervalles de temps de cinq ans, trouvent qu'à côté du taux de natalité, du niveau de scolarisation, du produit national brut par tête, la proportion d'emplois offerts dans les services déterminent significativement la participation des femmes dans le marché du travail.

Parmi les travaux empiriques qui ont mis l'emphase sur l'emploi des femmes en rapport avec les transformations de la structure productive dans les pays en développement, il convient de citer la contribution de Schultz (1990). Son étude sur l'emploi dans 61 pays représentant plusieurs continents (à revenu faible et élevé), tente plus précisément de dégager les composantes de la variation de la part des femmes dans l'emploi salarié. Ainsi, l'analyse de la décomposition de la proportion des femmes salariées parmi l'ensemble des femmes actives³ montre, par exemple, qu'en Amérique Latine, le statut de l'emploi des femmes dans les entreprises va en parallèle avec le changement de la structure sectorielle de l'emploi salarié. En Afrique et dans l'Est de l'Asie, l'accroissement de la proportion des femmes salariées est attribué au relèvement de ce type d'emploi au sein des secteurs et non aux modifications de la structure de l'emploi (entre primaire, secondaire et tertiaire). Alors que dans le Sud et l'Ouest de l'Asie, le déclin relatif de la part des femmes rémunérées n'est pas attribuable aux changements produits dans la structure productive dans cette région. Ces affirmations sont presque analogues si la variable considérée est la proportion des femmes dans l'emploi total.

"Decomposing observed changes in women's participation in the labor force implies that the changing sectoral distribution of employment that is broadly consistent with development has tended to increase women's fraction of wage employment in Latin America and also in the group of high-income countries. Similar advances made by women in the labor force in East Asia are not attributable to such changes in the sectoral composition of employment. Nor has the slow progress of women in North Africa, from a very small fraction of the wage labor force, been assisted by the changing composition of African Employment. Development-related changes in the sectoral composition of jobs is not a major factor in the loss of women's portion of wage employment in South and West Asia " (Schultz, 1990).

Ces résultats basés sur des données agrégées peuvent être influencés non seulement par les biais relatifs à la définition du concept de l'emploi selon les divers pays retenus, mais

³ En effet, tel que nous l'avons souligné précédemment, une bonne partie des femmes actives dans les pays en développement ne sont pas qualifiées comme salariées.

également par les conditions socio-économiques et démographiques qui leur sont spécifiques. Par ailleurs, à notre avis, ces interprétations basées sur des données agrégées peuvent aussi être affectées par ce qu'on appelle " l'erreur écologique ". C'est pourquoi, il serait plus intéressant de voir comment la structure productive influe sur la participation des femmes au marché du travail au niveau individuel, tout en considérant d'autres caractéristiques individuelles et familiales, servant de contrôle pour cette influence .

C'est pourquoi, on a fait référence aux travaux conçus dans le cadre des modèles démo-économiques à grande échelle qui concernent plusieurs pays en développement pendant les trois dernières décennies. En fait, les concepteurs de ces modèles ont essayé de fournir un grand effort, à partir des données disponibles, pour endogéniser les variables et tenir compte des interactions entre les composantes du développement. L'offre de travail notamment des femmes a fait l'objet de cette endogénéisation. Le principe était d'étudier l'impact du contexte et de la structure productive, de l'environnement familial et des caractéristiques individuelles des femmes sur leur intégration au marché du travail, pour des éventuelles simulations.

Ainsi, pour la conceptualisation du modèle de BACHUE Philippines, Rodgers et al. (1978) ont introduit, en plus des caractéristiques individuelles des femmes et de leurs ménages, des variables représentant le marché du travail dans les équations de comportement des taux d'activité par âge des femmes⁴. Ces variables indépendantes sont la distribution sectorielle de l'emploi et l'absorption de l'emploi dans le secteur moderne. Elles sont liées de façon significative et positive au travail des femmes mariées, notamment celles qui résident dans les zones urbaines (Rodgers et al., 1978).

Les réalisateurs de BACHUE Kenya concluent que pour les femmes urbaines, le taux brut de participation est lié positivement et de manière significative au taux de salaire moyen dans le secteur moderne et à la proportion de l'emploi dans le secteur des services. Macura et al. (1977), en concevant le modèle BACHUE Yougoslavie, ont de leur part considéré des indicateurs représentant la création de l'emploi et le chômage à côté d'autres

⁴ Notons également que concernant ces modèles démo-économiques hautement endogènes et quant à l'offre de travail des femmes en particulier, les auteurs tirent des conclusions sur le comportement individuel des femmes face à l'activité économique, alors que la variable dépendante est généralement agrégée (taux brut d'activité ou taux de participation par groupe d'âge).

caractéristiques familiales et individuelles des femmes . Les résultats indiquent que la création d'emploi est positivement associée au travail économique des femmes âgées de moins 45 ans.

Au Maroc urbain, le phénomène de tertiairisation du marché de travail prend de plus en plus d'ampleur au cours de ces dernières années. Le secteur des services absorbent 60,8% de l'ensemble de la population active urbaine, suivi du secteur secondaire qui occupe 32,9% des personnes actives. S'agissant des femmes urbaines, elles sont aussi concentrées dans ces secteurs d'activité. Dans le secteur secondaire, en particulier, c'est la branche des industries manufacturières et plus particulièrement le textile qui absorbe une grande fraction des femmes actives (Cairolì, 1999; CERED, 1996). C'est pourquoi, il importe de voir comment la structure productive influence la participation économique des femmes.

Une étude réalisée sur le Maroc à partir des données agrégées du Recensement de 1982⁵ au niveau provincial (88 zones urbaines et rurales) par BenJelloun⁶ (1995) révèle des conclusions intéressantes dans ce cadre. Le développement du secteur secondaire attire plus les femmes, alors que le secteur tertiaire ne semble pas exercer d'effet significatif sur la participation des femmes ni dans les zones rurales, ni dans les zones urbaines. Ce résultat confirme l'hypothèse selon laquelle le Maroc est dans une phase intermédiaire d'industrialisation et durant cette phase, la main d'oeuvre féminine est très demandée. En effet, comme nous l'avons avancé, les industries de textile et de cuir et les industries agro-alimentaires sont les plus développées en terme de nombre d'entreprises, d'employés, de chiffre d'affaires et de production. En plus, dans ces industries, presque la moitié, si non plus, des effectifs employés sont de sexe féminin, car la main d'oeuvre féminine, souvent docile, est peu chère. Cependant, il convient de souligner, que dans le cadre de cette étude, l'effet de la structure productive sur la participation économique des femmes a été conçue dans un modèle agrégé et de façon indépendante du modèle micro qui comporte des variables familiales et individuelles.

⁵ Il est à noter que l'auteur a spécifié un modèle linéaire à équations simultanées où les variables endogènes sont le taux de participation des femmes dans le marché du travail par province, le taux brut de natalité, l'âge moyen au premier mariage et la proportion des femmes âgées de 5 à 19 ans qui sont scolarisées. Les variables explicatives retenues sont le taux de chômage, la structure des secteurs d'activité et la taille moyenne du ménage.

⁶ Cette étude a été réalisée dans le cadre de sa thèse doctorale intitulée " Offre de travail des femmes et demande des enfants au Maroc: une modélisation économétrique "

4.1.1.2) Le chômage

Le chômage est l'un des facteurs importants de la conjoncture économique et du marché du travail qui peut influencer la participation des femmes à l'activité économique. Son niveau offre un aperçu sur les capacités de création d'emplois et donc de la demande de travail. À ce propos, plusieurs études qui visent à appréhender les déterminants de participation des femmes aux activités économiques, ont tenté de tenir compte de ce facteur dans leurs cadres conceptuels.

On souligne à cet égard, les modèles démo-économiques BACHUE et CESAP à grande échelle précités qui ont intégré les facteurs associés à la structure productive et à la conjoncture économique dans la modélisation. À titre d'exemple, dans BACHUE Kenya, les résultats montrent que le taux brut d'activité des femmes est négativement associé à celui du chômage. Et cette liaison est plus faible pour les femmes mariées que pour les femmes célibataires (Anker et al., 1983).

Macura et al (1977), via le modèle BACHUE de la Yougoslavie confirment que le niveau de chômage est en relation négative avec le taux de participation des femmes au marché du travail surtout dans les régions non agricoles. Les concepteurs du modèle démo-économique de la Thaïlande concluent aussi que le taux de chômage a un effet négatif et significatif sur la participation des femmes. Cette association négative est observée aussi bien pour les femmes de moins de 25 ans que celles du groupe de 25 à 54 ans (Mathana et Yongyuth, 1989).

Par ailleurs, l'étude menée par BenJelloun (1995) sur le Maroc (en utilisant le système d'équations simultanées) démontre que dans le milieu urbain, en particulier, le taux de chômage a un effet négatif sur le taux de participation des femmes au marché du travail urbain. L'étude précédente est basée sur des indicateurs agrégés au niveau provincial qui sont pris indépendamment des autres caractéristiques individuelles des femmes et de leurs familles⁷. D'ailleurs, la variable dépendante que l'auteur cherche à expliquer est le taux brut de

⁷ Dans cette étude, c'est vrai que l'auteur a élaboré un modèle de comportement des femmes au niveau individuel pour vérifier les conclusions retenues au niveau du modèle macro, mais, chaque modèle est conçu indépendamment de l'autre, ce qui nous paraît discutable. En effet, comme nous l'avons prétendu auparavant, non seulement, nous pouvons concevoir ces niveaux d'analyse dans un même cadre conceptuel, mais bien concevoir des interactions éventuelles entre eux.

participation des femmes qui cache plusieurs réalités, et ne permet pas de tirer des conclusions au niveau individuel. La question que l'on se pose alors est la suivante : la structure productive de l'économie et le chômage affectent-ils l'entrée de la femme dans le marché de travail, lorsque l'on tient compte de ses caractéristiques familiales individuelles dans un même modèle? C'est une question qui mérite de sérieuses réflexions pour comprendre réellement les mécanismes qui régissent l'insertion économique des femmes et leur accès à un emploi rémunéré au Maroc urbain. Et cela, tout en sachant que la répartition de la population active par branche d'activité ainsi que le taux de chômage, varient selon les provinces au sein des mêmes régions économiques.

4.1.1.3) Statut socio-démographique

En étudiant le contexte socio-démographique au Maroc urbain, nous avons mis en évidence de façon descriptive une éventuelle association entre la situation socio-démographique et l'offre de travail en général et des femmes en particulier. En fait, l'accroissement et le caractère jeune de la population, en raison essentiellement d'une fécondité élevée et d'un exode rurale en pleine expansion, ne cessent d'exercer des pressions fortes et considérables sur le marché du travail urbain. Ainsi, comme l'attestent plusieurs études, la situation socio-démographique est une composante importante à considérer dans l'appréhension des déterminants de l'offre de travail (Bloom et Freeman, 1986; Farooq et Ofosou, 1992).

Dans ce sens, nous avons tenté de répertorier les études qui ont considéré le statut socio-démographique⁸, comme dimension contextuelle, pour appréhender l'offre de travail des femmes dans les pays en développement. À cet égard, nous citons l'étude à laquelle nous avons fait référence dans le premier chapitre, menée par Pampel et Tanaka (1986). Ces derniers suggèrent de prendre en considération dans le modèle de participation des femmes les facteurs explicatifs démographiques d'ordre macro pour comprendre réellement les mécanismes qui régissent leur offre de travail dans les pays en développement. Semyonov et Shenhav (1988) dans l'étude précitée, confirment ces suggestions.

⁸ Dans le cadre de notre étude, ce statut sera défini par un indice synthétique représentant ces facteurs socio-démographiques au niveau provincial (voir chapitre 5).

Dans cette optique, l'investigation conçue par Azzam et al. (1985) sur le travail des femmes dans les pays arabes, fait référence aux facteurs reflétant le statut socio-démographique dans le modèle macro qu'ils ont spécifié. Ces facteurs sont le taux brut de natalité, le taux d'alphabétisation et la proportion des migrants dans la force de travail. Les auteurs mettent en évidence l'effet significatif négatif du taux de natalité et positif du taux d'alphabétisation sur la participation des femmes à la vie active. Malgré cette prise en compte de ces facteurs contextuels, l'étude ne manque pas de les lacunes, comme signalé dans le chapitre 1.

Sahn et Alderman (1988), à partir des données agrégées relatives au Sri-Lanka, démontrent de leur côté que le taux de natalité a un effet négatif sur le taux de participation des femmes alors que le taux de scolarisation (des femmes âgées de 25 ans et plus) a un effet positif. Ward et Pampel (1985) retrouvent également les mêmes résultats via des données de 16 pays couvrant la période 1955-1977 sur des intervalles de temps de cinq ans.

Par ailleurs, les concepteurs des modèles démo-économiques à grand échelle BACHUE et CESAP, ont intégré certains facteurs socio-démographiques comme l'âge au mariage, le niveau de scolarisation et l'indice synthétique de fécondité (ou le taux de fécondité par groupe d'âge selon le modèle) dans les équations de modélisation de l'offre de travail. Ces facteurs ont des effets sur le taux de participation des femmes (ou le taux d'activité par groupe d'âge selon le modèle) dans le même sens que les résultats que nous venons de récapituler.

Dans le même cadre, il importe de citer l'investigation menée par BenJelloun (à partir des données macro sur 44 provinces au Maroc) qui apporte des enseignements utiles sur le lien entre le niveau socio-démographique du contexte et le taux de participation des femmes au marché du travail. Ainsi, le taux de scolarisation a un effet positif sur le taux brut de participation dans les milieux urbains alors que la taille de ménage a un impact négatif sur cet indicateur synthétique de la participation économique des femmes (BenJelloun, 1995). Cependant, tel que nous l'avons prétendu précédemment, ce dernier modèle basé sur des données agrégées a été conçu de façon indépendante du modèle individuel, pour confirmer les résultats de ce dernier. Il ne comportait aucun facteur lié à la femme ou à son environnement familial. C'est pourquoi, il nous semble important que notre cadre conceptuel intègre dans un même modèle cohérent ces trois niveaux d'analyse (et

éventuellement leur interaction) auxquels nous avons fait référence jusqu'ici pour comprendre les facteurs qui régissent l'offre de travail des femmes au niveau individuel dans le contexte du Maroc urbain.

4.1.2) Niveau méso : facteurs familiaux

La famille, le lieu principal où sont prises les décisions relatives aux membres de ménage dont les femmes, représente le niveau méso ou intermédiaire entre le niveau macro, c'est à dire le contexte ou la sphère productive et le niveau micro ou individuel correspondant aux femmes. Dans cette section, sous l'approche de la nouvelle économie des ménages, de la stratégie de survie et l'approche institutionnelle, nous allons retenir certains facteurs familiaux qui sont répertoriés par la littérature comme affectant l'entrée des femmes au marché du travail.

4.1.2.1) Statut socio-économique du ménage

L'unité domestique ménage/ou famille est introduite au coeur des diverses problématiques concernant le travail économique des femmes. Si l'activité économique des femmes est conditionnée par leurs caractéristiques individuelles et par les options et les contraintes déterminées par les structures de la production, le ménage est le lieu principal où sont prises les décisions en matière d'allocation de ressources. Comme le souligne Marcoux (1993), en analysant les structures familiales de l'intérieur et en les situant à travers les différents mécanismes qui assurent la subsistance des membres, on pourra mieux cerner la logique de leur organisation et comprendre l'implication économique de leurs membres dans la vie active. Comme nous l'avons étudié dans le chapitre précédent, la participation économique des femmes en particulier peut s'inscrire comme rapport d'articulation entre la sphère familiale et le marché du travail. Elle peut l'être aussi comme "une stratégie de survie du ménage" notamment dans les pays en développement.

Le niveau de vie du ménage ou encore le statut économique⁹ est retenu parmi les facteurs discriminants de l'implication économique des femmes dans cette catégorie de pays (Junsay et Heaton, 1989 ; Tiano, 1990). Les travaux ayant mis l'emphase sur le concept de " stratégie de survie des ménages¹⁰ " mettent en évidence le besoin des femmes pour le revenu et la nécessité de celles relevant des ménages à statut économique faible de participer aux ressources collectives du ménage. Ces travaux avancent une relation négative entre l'emploi des femmes et le statut socio-économique de leurs ménages (Bisilliat et Fielloux, 1983; Behrman et Wolfe, 1984; Connelly et al, 1996; Kantiébo, 1995; Malhotra et DeGraff, 1997 ; Tiano, 1990).

A ce sujet, Bisilliat et Fieloux (1983), à partir de leur étude précitée, apportent une contribution importante à la compréhension de la relation entre le travail rémunérateur des femmes et la situation économique de leur ménage. Leur étude révèle que les femmes et les enfants sont dans l'obligation de déployer diverses stratégies économiques pour assurer la survie des membres du ménage lorsque le revenu du ménage est insuffisant ou irrégulier. Cependant, ces activités rémunératrices sont généralement concentrées dans les activités à faible revenu.

Behrman et Wolfe (1984) à partir de leur étude sur les conditions du marché du travail pour les femmes dans plusieurs pays en développement confirment ces révélations. En effet, le revenu familial engendré par des sources autre que le travail rémunéré réduit significativement la participation des femmes dans le marché du travail. Et ce aussi bien dans les métropoles que dans les autres régions urbaines et rurales des pays retenus. Junsay et Heaton (1989), via leur étude comparative sur les déterminants de travail des femmes urbaines en Égypte, en

⁹ Les études sur cette question dans les pays en développement ont généralement assimilé le statut socio-économique de ménage à celui de chef du ménage. Dans l'étude citée par Junsay et Heaton sur les déterminants de la participation des femmes mariées au marché de travail dans l'Égypte, la Colombie et la Thaïlande, cette variable a été approchée par le statut d'occupation de l'époux et son revenu (Junsay et Heaton, 1989).

¹⁰ Développé plus particulièrement par les chercheurs Latino-américains au cours des années 1970, ce concept dans ses premières formulations fait référence aux comportements productifs et reproductifs adoptés par les ménages pauvres afin de maximiser la fonction économique de chaque membre. Par ailleurs, si certains auteurs mettent l'accent sur des aspects économiques et d'autres sur des aspects reproductifs dans la définition de ce concept, Gregory et al. (1988) insistent sur l'interrelation de ces deux dimensions. Ils définissent ce concept comme la somme des décisions prises par les individus et les ménages pour produire et reproduire. Cependant, ce concept à caractère heuristique soulève des problèmes d'ordre subjectif dans l'identification des activités qui relèvent d'une stratégie familiale de survie (Gregory et al., 1988).

Colombie et en Thaïlande, révèlent des résultats similaires. Ils concluent désormais que le revenu et le statut d'occupation de chef de ménage sont liés négativement à la participation des femmes aux activités économiques, mais cet effet dépend grandement du pays considéré (Junsay et Heaton, 1989).

Le consensus qui s'établit à travers la littérature consiste dans le fait que les familles pauvres ont plus d'espérance et de besoin du travail rémunéré de leurs femmes. De plus étant donné les niveaux des gains des autres membres de ces familles pauvres, les femmes, qu'elles soient jeunes ou adultes, seraient plus motivées pour accepter n'importe quel travail offert. Plusieurs investigations montrent en effet que les salaires des femmes adultes sont proportionnellement plus importants dans les familles pauvres par rapport aux familles riches (Buvinic et Lycette, 1988; Mencher, 1988). Comme le citent Buvinic et Lycette (1988), dans plusieurs pays en développement, les femmes des classes pauvres, contrairement à celles appartenant aux familles à revenu élevé, consacrent la majorité de leurs temps au travail faiblement rémunéré et aux activités artisanales pour combler les besoins de leurs familles, de la même manière que les hommes. Buvinic ajoute encore que cette contribution au revenu familial peut être parfois plus importante que celle des hommes lorsqu'il s'agit des ménages démunis (Buvinic, 1983).

Connelly et al. (1996) avancent de leur part que les mesures de revenu et de richesse (revenu de la famille, présence de l'eau filtrée ou de toilette) ont un effet négatif sur l'emploi des femmes mariées dans l'urbain du Brésil. Les mères qui ont moins de contraintes financières ont moins de chances d'être engagées dans le marché du travail. La contribution récente de Malhotra et DeGraff (1997) à ce sujet est aussi d'un grand intérêt pour l'appréhension des déterminants de l'activité économique dans les pays en développement. À partir d'un échantillon de jeunes femmes célibataires appartenant au district Kalutara à Sri Lanka, les auteurs tirent d'importantes conclusions sur l'effet des caractéristiques individuelles, familiales et sociales sur l'entrée des femmes à la vie active. Leur étude met en relief la nécessité des femmes appartenant aux ménages pauvres d'avoir un emploi générateur de revenu pour répondre aux exigences matérielles de leurs familles. Ces résultats ont été démontrés, il y a presque dix ans, par Sahn et Alderman (1988) à travers leur étude sur les effets du capital humain sur les salaires et les déterminants de l'offre de travail à Sri Lanka. Malhotra et DeGraff ajoutent en plus que les femmes relevant des familles riches n'ont pas les

mêmes motivations pour intégrer le marché du travail, mais une fois qu'elles y accèdent, elles ont plus de chances d'être employées¹¹ par rapport aux femmes des classes intermédiaires. Ainsi, les femmes appartenant à ces familles ont plus d'avantages pour acquérir un emploi en raison de leur accès aux ressources, contacts, informations et leur compréhension des voies officielles et les arrangements du travail (Malhotra et DeGraff, 1997).

" In this model, both lowest and highest class status increase the probability of being employed versus unemployed once the interactive effect of education with class has been netted out. Considered as a whole, these results suggest that women from the poorest families are more likely to be in the labor force and also more likely to be employed than are middle-class women. This is in concordance with motivations based on household need: the family cannot afford for these women not to work. Women from wealthier families do not have an equivalent motivation for entering the labor force, but once there, they are also more likely to be employed as compared to women from middle classes. The reasons behind the successful job acquisition of wealthy young women, however, are likely to be very different from the need-based forces operating for young women from poor families " (Malhotra et DeGraff, 1997).

Cependant, en Afrique Subsaharienne, Lachaud (1997) conclut qu'en général, l'élévation de niveau de vie des ménages est associée à de plus grandes opportunités des femmes en terme de leur participation au marché du travail urbain. Selon cet auteur, et dans la mesure où le statut de la femme dépend en grande partie des opportunités des gains, une meilleure participation au marché du travail est susceptible de consolider le rôle des femmes dans le système social. Néanmoins, l'auteur fait constater que le taux d'offre de travail relatif des hommes situés dans les ménages pauvres est beaucoup plus élevé que celui des femmes. Par ailleurs, il souligne le fait que ce résultat dépende du statut matrimonial des femmes. Ainsi, quelle que soit la capitale du pays¹², la participation des femmes chefs de ménage ou mariées au marché du travail est corrélée positivement au niveau de vie du ménage. Par contre, auprès des célibataires, cette association est moins nette. En fait, dans deux capitales, le taux d'offre de travail des femmes diminue avec l'élévation du niveau de vie,

¹¹ Pour construire une mesure du statut socio-économique des familles, les auteurs se sont basés sur la possession des biens de consommation durables. Selon ces auteurs, même si cet indicateur n'est pas parfait, il a plusieurs avantages par rapport à celui basé sur le revenu. En plus du problème de l'endogénéité, le revenu actuel reflète l'effet des décisions à court terme de la famille sur l'offre de travail alors que l'acquisition des biens durables tient mieux compte du comportement passé (Malhotra et DeGraff, 1997).

¹² Les capitales des pays en questions sont : Ouagadougou, Yaoundé, Abidjan, Conakry et Bamako.

et dans celles où la tendance suit le modèle général, la progression est fréquemment faible (Lachaud, 1997).

Pour le contexte du Maroc urbain, les femmes dont les ménages éprouvent des difficultés financières sont-elles plus enclines à s'impliquer dans l'exercice d'une activité rémunératrice que celles appartenant aux ménages de niveau de vie élevé ou modeste ? C'est une question à laquelle on voudrait répondre, tout en prenant en considération dans un même cadre d'analyse d'autres facteurs qui caractérisent les femmes, leur environnement familial et les conditions contextuelles du marché du travail.

4.1.2.2) Structure et organisation familiale

La structure familiale est un facteur qui peut influencer le comportement des femmes vis-à-vis du travail rémunéré, en particulier, dans les zones urbaines. Les études pionnières sur cette question admettaient généralement que les femmes vivant dans les familles nucléaires ont des taux d'activité plus bas que celles relevant des familles complexes. Certains chercheurs expliquent cela par le fait que les femmes de la première catégorie ont moins de chance d'avoir une tierce personne qui s'occuperait des responsabilités familiales ou ont un statut économique meilleur que les femmes de la seconde catégorie (Durand, 1975; N.U, 1968).

Dans ce sens, des chercheurs comme Schmink, en s'intéressant aux femmes ouvrières du Brésil, examine l'incidence des structures familiales et de la position que les femmes y occupent sur les modalités de leur participation au travail rémunéré. En se référant au concept de stratégie de survie des ménages, l'auteur met l'accent sur la participation des femmes aux ressources collectives du ménage. Cet auteur postule que les modèles individuels de participation des femmes au marché du travail sont médiatisés par leur appartenance à divers types de ménage ayant diverses stratégies économiques (Schmink, 1986).

Par ailleurs, dans ces contextes des pays en développement, comme l'atteste Locoh (1995), la nature de la structure familiale favorise la prise en charge collective des personnes plus âgées que les plus jeunes. Ce qui pourrait d'augmenter la probabilité de l'offre de travail économique des femmes notamment celles appartenant à des ménages nécessiteux et ce en remédiant aux conflits des rôles reproductifs et productifs.

Ainsi, l'une des formes de l'organisation familiale qui pourrait renforcer l'idée de compatibilité de ces rôles dans les milieux urbains des pays en développement peut trouver son origine dans la constitution des familles élargies. En effet, c'est dans ces familles que la garde et la surveillance des enfants peut être assurée par des personnes autres que la mère (Junsay and Heaton, 1989; Sahn et Alderman, 1988). En fait, comme le souligne Oppong, une famille large peut constituer le lieu de la reproduction et de sa régulation, mais aussi une structure d'accueil pour les enfants (Oppong, 1991). A cet égard, Connelly et al. (1996), sur la base de leur étude sur l'emploi des mères et la garde des enfants au Brésil urbain, apportent des enseignements intéressants à ce sujet. En effet, les auteurs concluent que la présence des filles âgées de 10 à 14 ans dans le ménage a un effet positif sur la participation de la femme au marché du travail que celle des garçons de même âge. Il en est de même pour la présence dans la famille de parenté de sexe féminin âgée de 15 à 19 ans (Connelly et al., 1996).

Par ailleurs, l'étude réalisée par Wong et Levine (1992) à propos de l'effet de la structure familiale sur l'activité économique et la fécondité des mères dans l'urbain Mexicain confirme aussi ces résultats. L'investigation montre désormais que les femmes ayant un grand potentiel de "caretaker"¹³ dans leur famille ont plus de chances de participer à l'activité économique. La structure familiale a été opérationnalisée dans ce cas par trois variables à savoir la présence dans le ménage d'une femme inactive de plus de 13 ans (mother substitute), des enfants de 13 ans et plus et de moins de 12 ans. Les deux premières variables ont un effet positif et significatif sur la participation des femmes au marché du travail, alors que la dernière variable a un effet négatif sur la variable dépendante (Wong et Levine, 1992). Doan et Popkin avancent également que pour le cas des Philippines, les femmes ayant une grande proportion de "substituts potentiels" au foyer ont une probabilité plus grande d'avoir un travail rémunéré (Doan et Popkin, 1989). Ces résultats furent aussi mis en évidence par l'étude régionale conçue par Psacharopoulos et Tzannatos (1992) sur les pays de l'Amérique Latine.

Sahn et Alderman (1988), en s'intéressant aux déterminants de l'offre de travail et du salaire de la population de Sri Lanka, montrent qu'une femme additionnelle dans le ménage

¹³ Il est à noter que dans le modèle logistique retenu, en plus des variables opérationnalisant la structure familiale, les auteurs retiennent l'âge et l'éducation de la femme, l'éducation de son époux (comme variable proche de revenu du ménage) et le log du salaire potentiel offert par heure.

augmente la probabilité des femmes d'être employées et ce dans les deux milieux de résidence. Les résultats sont par contre non similaires quant à la présence masculine. Malhotra et DeGraff (1997), sur la base de leur recherche précitée à Kalutara en Sri Lanka, apportent des résultats analogues et surtout plus révélateurs. En effet, les chercheurs concluent que la structure de la famille a des effets significatifs sur la probabilité des jeunes femmes d'être employées versus en chômage. Parmi les variables retenues (nombre de femmes de même génération, nombre d'hommes de même génération, présence de la mère, présence du père, nombre d'autres adultes âgés apparentés). Toutes ces variables agissent négativement sur le travail des jeunes filles sauf la présence des femmes dans le ménage qui semble encourager leur participation au marché du travail. Les autres variables indiquent que la présence dans la famille d'autres adultes augmente la probabilité pour les filles d'être en chômage. Ces données attestent, d'après les auteurs, que les personnes âgées et les membres de sexe masculin ne jouent pas le rôle de facilitateur pour les jeunes filles de Kalutara d'acquérir un travail rémunéré. La présence des personnes adultes notamment des frères entraîne les jeunes filles dans un faible rôle économique au sein de la famille, en réduisant leur coût d'opportunité de chômage (Malhotra et DeGraff, 1997).

Cependant, même si le modèle des familles élargies reste assez fréquent dans les pays en développement, on ne peut pas nier l'existence des familles nucléaires surtout dans les villes. Ces familles se trouvent le plus souvent confrontées au problème de la garde et la prise de soin des enfants lorsque la femme travaille. Dans cette situation, on a essayé d'instaurer des services formels de garde des enfants. Cette forme institutionnelle de garde des enfants libère certes les femmes d'une partie des activités domestiques au profit des activités économiques, mais la différence avec les services fournis par les personnes collatérales se situe au niveau des coûts associés à l'élevage de chaque enfant. Ces services augmentent alors les coûts relatifs des enfants et peuvent influencer négativement sur l'intégration des femmes au marché du travail.

Que dire alors de l'effet de la typologie familiale sur le travail des femmes urbaines, si l'on conçoit cet effet dans un cadre axé sur les autres dimensions de l'organisation sociale qui peuvent affecter le comportement des femmes face à l'activité économique?.

4.1.2.3) Présence d'enfants en bas âge dans le ménage

Dans le débat sur le rapport entre les caractéristiques familiales et le comportement des femmes face à l'activité économique, c'est la variable fécondité qui retient le plus d'intérêt dans le cadre des travaux réalisés dans une perspective micro. En démographie, plusieurs études ont accordé une grande importance à la relation entre l'activité des femmes mariées et leur fécondité (ou encore le nombre d'enfants dans le ménage) dans les pays en développement. Comme nous l'avons souligné auparavant, les deux principaux modèles utilisés, pour étudier cette relation dans cette perspective micro, sont ceux basés sur l'idée "d'incompatibilité des rôles", privilégiant la perspective sociologique, et celui basé sur le concept du "coût d'opportunité" mettant l'accent sur les mécanismes de décisions économiques.

Après l'étude pionnière menée par les Nations Unies (1985) pour vérifier ces hypothèses, plusieurs études sur les pays du tiers monde mettent en évidence l'impact négatif de la présence des enfants à bas âges dans le ménage sur la probabilité des femmes d'être dans la force de travail. D'autres recherches ont montré des résultats controversés. L'étude comparative sur l'emploi des femmes dans les pays en développement réalisée par Junsay et Heaton (1989) montre, par exemple, que pour la Thaïlande, la présence des enfants de moins de 15 ans diminue la probabilité des femmes d'avoir une activité économique. Cet impact devient positif si l'on considère l'interaction entre le nombre d'enfants de moins de 15 ans et la présence des personnes adultes dans le ménage. Les résultats sont similaires pour la Colombie et l'Egypte. Toutefois, avec l'introduction des termes d'interaction des variables en question, la relation devient positive et même significative (Junsay et Heaton, 1989). Wong et Levine (1992) confirment ces résultats pour l'urbain mexicain. Les données retenues dans leur investigation révèlent l'effet négatif et significatif de la présence des enfants de moins de 12 ans sur la probabilité des mères d'avoir une activité rémunérée. Ces résultats sont observés tout en prenant en compte des variables qui représentent la structure familiale (Wong et Levine, 1992).

L'étude conçue par Psacharopoulos et Tzannatos (1992) sur les déterminants des salaires et de la participation des femmes au marché du travail dans les pays de l'Amérique Latine mérite aussi d'être soulignée dans cette littérature. Les modèles de régression logistique considérés

mettent en relief la baisse de la probabilité de participation des femmes au marché du travail avec le relèvement du nombre d'enfants. Cette relation significative est plus importante lorsque les enfants sont très jeunes (moins de six ans). À cet égard, les auteurs écrivent:

" As a general rule, results from countries which could not take into account the age of children suggest that the probability of participation drops by about 3 to 5 percentage points for each child. When the age of children could be taken into account, the results for young children (aged less than 6 years) suggests that the effect is even stronger...It must also be stressed, that fertility and labor force participation could be a joint decision, raising important endogeneity/estimation issues " (Psacharopoulos et Tzannatos, 1992).

Connelly et al. (1996), après une revue de littérature sur la relation entre l'emploi des femmes et la garde des enfants aussi bien aux États Unis que dans les pays en développement, apportent une contribution récente à ce sujet. Les auteurs mettent plus particulièrement l'emphase sur la prise en considération de la présence des jeunes enfants dans le ménage pour l'appréhension de l'offre de travail des femmes. Ils soulignent que l'augmentation des coûts de la garde des enfants diminue la probabilité de participation des femmes mariées à la vie active. Par ailleurs, l'effet négatif considérable des jeunes enfants sur l'offre de travail des femmes résulte du fait que la hausse du nombre des jeunes enfants accroît le coût de leur entretien.

À partir d'un modèle probit et d'un échantillon représentatif du Brésil urbain, les auteurs apportent des enseignements intéressants quant à l'effet des caractéristiques familiales et économiques sur la participation des mères au marché du travail. Parmi les résultats de l'étude, il importe de rappeler l'effet négatif et significatif des trois mesures portant sur les enfants de moins de 7 ans sur l'emploi de leurs mères (moins d'un an, 1 à 5 ans, 6 à 7 ans). De plus, cet effet négatif diminue substantiellement avec l'augmentation de l'âge des enfants. En fait, un enfant additionnel de moins d'un an dans le ménage diminue la probabilité des mères de s'employer de 15,4 points de pourcentage, alors qu'un enfant additionnel de 5 ans diminue cette probabilité de 5,3 points. La présence de garçons et les filles de 7 à 9 ans a également un effet négatif sur l'activité économique de leurs mères, mais cet effet reste faible par rapport à celui des autres enfants les plus jeunes (Connelly et al., 1996).

Cependant, il convient de préciser que la littérature en sciences sociales, évoque le problème de causalité inverse entre ces deux variables, même si plusieurs estimations des fonctions de participation et de fécondité des femmes ont été établies. Ce problème se pose

désormais lorsque l'on ne dispose pas de données sur la biographie des femmes et les dates de survenance des événements en question à savoir leur mariage, la naissance de leurs enfants et leur entrée au marché du travail. En fait, dans les pays en développement, ce genre de données sont rarement disponibles, et ce sont les enquêtes transversales qui fournissent en général des informations sur le travail des femmes et leur fécondité.

Cependant, dans cette situation d'absence de données longitudinales, les auteurs font recours à des alternatives statistiques permettant de contourner ce problème et de diminuer les biais d'estimation. Parmi les études récentes, il importe de citer le travail de Wong et Levine (1993) qui visaient à étudier l'impact de la structure familiale sur la participation économique et la fécondité¹⁴ à partir des données de l'enquête nationale sur les ménages au Mexique (1982). Ces auteurs utilisent les équations de forme réduite pour estimer l'effet du temps de travail domestique et du marché du travail ainsi que la structure familiale sur la fécondité récente et la participation économique des femmes. Ils soulignent désormais les limites de la prise en compte des équations simultanées qui expriment conjointement les deux variables en question dans un système. Ils font recours aux équations de formes réduites, en estimant chacune de ces fonctions de façon indépendante. Pour justifier leur procédure d'estimation, Wong et Levine écrivent à cet égard:

" To model the behavioral relationship in which women's fertility and labor force participation are jointly determined, many researcher have attempted estimation on the structural parameters of a simultaneous system equations. This approach, while widely used, relies on the existence of the system-identifying variables- an assumption that can be challenged on theoretical grounds. It's difficult to distinguish between individual and household characteristics that affect decisions about women's time allocation and that affect demand for children. While arguments can be made that characteristics such as 'adherence to traditional values' may affect fertility and not employment, system-identifying variables in cross-sectional studies are often hard to measure and are rationalized in an ad hoc manner. For this reason, we have chosen to model only the reduced-form equations for employment and recent fertility" (Wong et Levine, 1990).

¹⁴ Il est à noter que les auteurs ont utilisé une probit pour chaque fonction de comportement. Cette dernière est dichotomique. Pour la fonction de l'emploi, il s'agit de classer la femme selon qu'elle est active occupée durant la dernière semaine de l'enquête ou non, alors que pour la fécondité, la fonction prend la valeur 1 pour les femmes mariées qui ont plus qu'un enfant de moins de cinq ans, et zéro si non.

Cependant, Connelly et al. (1996) estiment les fonctions de l'offre de travail des mères et de la garde de leurs enfants¹⁵ au Brésil à partir des données de l'enquête ménage 1985 et d'une procédure à deux étapes en se référant au modèle à structure simultanée. En fait, les auteurs procèdent d'abord par l'estimation de la probabilité (prédite) de l'emploi des femmes à partir de l'équation de participation des femmes (toujours probit). Et une fois cette dernière cette probabilité estimée, elle est introduite comme variable explicative dans l'équation probit qui prédit la garde des enfants. Cette procédure est, selon les auteurs, une manière d'avoir des coefficients moins biaisés.

"The estimation of the child-care demand equations is complicated by the inclusion of the mother's labor force employment as an endogenous explanatory variable. To obtain consistent estimates, we use two-model despite the limited nature of the dependent variables. Based on the results of the labor force participation, the predicted probability of participating in the labor force is calculated for each women. This calculated variable is then used as an explanatory variable in the child-care demand equations. This estimation method does not assume an order to decision making, even though the estimation is done in stages. In effect, we estimate a full structural model for child-care demand but not for mother's employment. Because the mother's employment equation does not include child-care demand among it's right-hand-side variables, it's structural only in the sense that the estimated wage has been included" (Connelly et al., 1996).

Cependant, on pense que l'équation de participation des femmes est également structurelle dans la mesure où la variable reflétant le nombre d'enfants en bas âge, est prise comme variable explicative de la variable dépendante. Désormais, ces jeunes enfants nécessitent des soins et de l'assistance de la part de leurs mères.

Par ailleurs, parmi les contributions à ce sujet dans les pays en développement, il importe de signaler le travail récent de Donahoe (1999) sur les femmes de l'Égypte. L'auteure, apporte des enseignements intéressants sur le degré de corrélation entre le statut ou formes d'activité des femmes et leur fécondité à partir d'un modèle probit bivarié. En fait, l'auteur met l'emphase sur l'estimation de la corrélation entre les résidus de l'équation de la participation des femmes et celle de leur fécondité, après avoir contrôlé par les autres

¹⁵ Il est à noter que les auteurs conçoivent des variables individuelles et familiales pour les deux équations. De plus, concernant l'estimation de la garde des enfants, ils distinguent entre les équations où cette garde est assurée pleinement par des personnes autres que les parents et celle où les parents contribuent partiellement à la garde des enfants.

variables individuelles et familiales des femmes¹⁶. Cette manière indirecte de traiter du degré de corrélation entre les deux variables ne résolve pas vraiment le sens et la mesure de causalité, mais représente un test approprié et utile pour les travaux plus développés ultérieurs. Elle souligne à cet égard:

" In interpreting results, thus, it is important to keep in mind that the bivariate probit model does not address direction of causality. Given the ambiguity surrounding the work fertility relationship in the developing world, however, establishing the presence or the absence of an association with methods appropriate for the endogenous relationship in question would be both an advancement in present knowledge and an appropriate test for the utility of expanded work measures" (Donahoe, 1999).

Partant de ces procédures, nous proposons comme alternative l'application d'un test statistique aux données disponibles. Ce test permettra d'éclairer le problème de cette endogénéité (nous y reviendrons dans le chapitre suivant) avant de décider d'intégrer cette caractéristique dans les modèles d'analyse de l'offre de travail des femmes mariées au Maroc urbain.

Par ailleurs, notons que ces études qui ont tenté d'étudier l'association entre les caractéristiques familiales et l'offre de travail des femmes, ont rarement intégré dans leurs modèles conceptuels des variables qui reflètent les pratiques de solidarité familiale dans les contextes en développement et les pays d'Afrique en particulier. À l'occasion de ce travail, et partant de l'étude de cet aspect de la famille au Maroc, il nous semble intéressant d'explorer son association éventuelle avec le comportement des femmes face à l'offre de travail.

4.1.2.4) Solidarité familiale

Dans les contextes des pays en développement, le ménage ou la famille est la structure d'accueil des enfants et des autres membres du ménage. Ces contextes se caractérisent généralement par des réseaux de solidarité et d'échange entre les groupes familiaux. Ces réseaux de solidarité familiale peuvent être représentés par les services que les membres du ménage reçoivent de la part des autres membres de la famille. Ces services, comme nous l'avons vu pour le cas spécifique du contexte urbain marocain, peuvent être sous forme de

¹⁶ Il est à noter que l'auteur considère les mêmes variables explicatives pour les deux équations en question. Ces variables sont l'âge des femmes, leur âge au premier mariage, la différence d'âge entre les époux, le niveau d'éducation, la structure familiale, le niveau d'éducation du mari, le statut d'emploi du mari, la résidence, la région, la proportion de femmes employées dans la région et de celles qui utilisent une pratique contraceptive.

travail (entretien de la maison, garde des enfants...) ou sous forme matérielle ou de dons (en produits, en argents...). Ainsi, les groupes familiaux peuvent s'impliquer non seulement dans la reproduction biologique et sociale, mais aussi dans l'organisation familiale des activités des membres du ménage (Locoh, 1995). C'est pourquoi, ce facteur familial nous semble importer à aborder dans la conceptualisation de l'offre de travail des femmes au Maroc urbain.

Une étude menée par Chekroun sur la famille et les transformations socio-culturelles au Maroc apporte des enseignements intéressants à cet égard. Ainsi, dans les classes aisées, la famille étendue et la solidarité familiale a joué et joue encore un rôle de conservation des stratifications. Tout l'effort des parents tient à ce que les enfants puissent avoir au moins le même statut qu'eux et gardent leur niveau de vie en début de carrière professionnelle. À une moindre échelle, les parents de la classe moyenne, par des aides diverses, cherchent à faciliter la promotion des enfants et à consolider à travers eux les avantages acquis par l'effort des parents. Tandis que les échanges inter-familiaux dans les classes défavorisées semblent revêtir une autre signification. Outre l'aide immédiate qui permet la survie qu'ils assurent, ils se présentent des substituts à l'intégration dans les normes de la nouvelle société urbaine et comme un refus de l'évolution qu'elle demande, tant font défaut les conditions de cette évolution comme l'emploi et le logement (Chekroun, 1996).

À notre sens, les associations entre ces services, qui reflètent l'ampleur de la solidarité familiale, et la participation économique des femmes nous semble un aspect important à traiter parmi les autres déterminants familiaux et contextuels de cette participation. Dans ces contextes, tel que prétendu auparavant, même si la structure familiale a connu des transformations dans le sens d'une nucléarisation, elle reste encore caractérisée par des échanges inter-familiaux en terme matériel ou moral.

On se demande alors à cet égard, comment les services reçus par les femmes et leurs ménages en provenance d'autres membres familiaux, pourraient affecter le comportement des femmes vis-à-vis du marché du travail? S'agissant des services en dons ou en nature, en particulier, présentent-ils une association avec l'offre de travail des femmes? En d'autres termes, dans quelle mesure ces échanges familiaux pourraient refléter les postulats de la théorie de stratégie de survie et éclairer par conséquent la problématique de travail des

femmes dans les pays en développement? Ce sont des questions auxquelles, on voudrait répondre à l'occasion de ce travail.

4.1.3) Niveau micro: caractéristiques individuelles des femmes

Les caractéristiques individuelles des femmes, à côté de l'unité familiale et de la sphère productive, peuvent avoir une influence sur leur offre de travail. Elles peuvent également représenter des variables de contrôle pour les autres caractéristiques relevant de la famille et du marché du travail. Dans cette section, on traitera des caractéristiques les plus répertoriées par la littérature à cet égard.

4.1.3.1) Âge des femmes

Les études qui tentent d'appréhender les mécanismes qui régissent l'offre de travail des femmes, témoignent souvent de l'importance de l'âge dans cette appréhension. Par exemple, l'étude de Wong et Levine (1992) précitée montre que l'âge a un effet non linéaire négatif et très significatif sur les chances qu'ont les femmes d'être occupées. L'investigation réalisée par Connelly et al. (1996) sur les mères au Brésil atteste également de cet effet négatif sur la probabilité d'emploi des femmes mariées. Désormais, les auteurs écrivent, à cet égard :

" Older women are less likely to be employed, reflecting a cohort effect that is consistent with the aggregate trends in women's employment in Brazil. These findings are in keeping with our expectations and are consistent with a large body of literature on female labor force participation in more developed countries " (Connelly et al., 1996).

Evans et Saraiva (1993), à partir de leur étude précitée sur les femmes du Brésil, concluent de leur part que l'âge a un effet curvilinéaire très significatif sur leur participation au marché du travail. Et cet effet différentiel selon l'âge sur l'offre de travail des femmes est notable dans les régions développées. En fait, les auteurs soulignent plus particulièrement le fait qu'une proportion importante des femmes âgées soient actives occupées dans les régions les moins développées.

Cependant, l'étude réalisée par Shechtman et Neuman (1998) sur l'offre de travail des femmes mariées israéliennes, fait ressortir une relation non linéaire mais positive entre l'âge et la probabilité de l'offre de travail de ces dernières, et cela pour les trois groupes de

religion (juive, chrétienne et musulmane). Selon ces auteurs, ce résultat indique probablement l'effet positif de l'âge sur le salaire et son effet négatif sur le salaire de réserve.

"A nonlinear relationship with age was found for all three groups. We find that, beyond a certain point, age is positively related to labor supply of women for all religions groups, which possibly indicates that there is a positive effect of age on wage and a negative effect of age on reservation wage or both. Age has a stronger effect on labor supply of Jewish women than on that of Moslem women. Each year added to a women's age increased her chances of participating in labor force, less so for Moslem women than for Jewish women (2.29% vs 6.77%) " (Shechtman et Neuman, 1998).

Malthora et DeGraff (1997) montrent par contre une tendance inverse via leur étude sur les femmes célibataires au Sri Lanka. En fait, ces dernières, plus elles avancent dans l'âge, plus elles ont significativement moins de chances d'être occupées. À cet égard, les auteurs écrivent :

" The results indicate that, to a large degree, a single woman's participation in the labor force is determined by her human capital accumulation : characteristics such as education and age that influence the expected wage offer are most important for labor force entry " (Malthora et DeGraff, 1997).

4.1.3.2) Éducation des femmes

L'éducation, cette variable clé dans la théorie néoclassique du capital humain, est un processus d'investissement à partir duquel les rendements aussi bien des individus que des sociétés augmentent. Selon Becker (1965), chaque individu se présente sur un marché du travail identique pour tous et concurrentiel muni d'un certain capital en terme d'éducation et de formation professionnelle. Ce sont les écarts de formation et dès lors de productivité qui expliquent les écarts d'emploi et de salaire entre les individus. La théorie de l'acquisition du statut suppose aussi, comme cité précédemment, que pour les femmes, c'est le capital apporté par chacune qui déterminera sa position dans la structure occupationnelle (Anker et Hein, 1986; Boisjoly, 1989; Kempeneers, 1987).

Ainsi, l'éducation, cette caractéristique individuelle des femmes, est considérée parmi les déterminants essentiels de la motivation au travail salarié et de l'accès des femmes au monde professionnel notamment dans les zones urbaines (Belarbi, 1993; Malhotra et DeGraff, 1997). Plusieurs travaux récents font ressortir une relation positive entre l'éducation des femmes et

leur activité. A mesure que le niveau d'éducation des femmes s'élève, leur activité dans les secteurs relativement modernes tend à augmenter (Anker et Farooq, 1978; Belari, 1993; Junsay et Heaton, 1989; Mueller, 1982; Mujahid, 1985; Oppong, 1994; Smock, 1981; Standing, 1976; Youssef, 1974). Certains auteurs justifient la faible représentation des femmes dans le secteur moderne de l'économie par leur faible niveau d'éducation. D'autres travaux réalisés en démographie¹⁷ vont jusqu'à considérer que l'augmentation de la scolarisation et la participation accrue des femmes aux activités non agricoles qui en résulte sont parmi les principales manifestations du développement (Farooq et Anker, 1978; Neill, 1996).

" Education achievement has been found to increase women's motivation to work, improve their employment opportunities, and raise their earnings potential. Standing (1976) reported that in developing societies education has facilitated female economic activity. It improves the competitive power of women in the labor market, provides them with more complete information regarding work opportunities, and expands their horizons in search for better economic conditions. In general, educational achievement is likely to improve the social and economic conditions of women" (Junsay et Heaton, 1989).

Dans la littérature sur le travail des femmes dans les pays en développement, on cite fréquemment l'étude de Youssef (1974) qui a fait oeuvre de pionnier dans l'appréhension des déterminants de l'offre de travail des femmes dans les pays de l'Amérique Latine et du moyen Orient. L'auteur conclut qu'il y a une relation positive entre le travail des femmes et leur niveau d'éducation:

Les investigations réalisées plus particulièrement sur le travail des femmes dans les industries et les multinationales, où elles sont les plus concentrées, montrent que pour leur recrutement, la formation scolaire est très appréciée par les employeurs. Comme le citent Bissiliat et Fielloux (1983), contrairement à une vision réductrice et quelque peu misérabiliste, emploie-t-on de préférence surtout dans les zones franches des jeunes filles qui ont été à l'école car elles sont plus aptes à une discipline d'usine¹⁸. Bagla-Gokalp conclut dans le même sens que pour la République de Corée: la majorité des jeunes ouvrières (qui sont généralement des

¹⁷ En effet, les travaux ayant mis l'emphasis sur la théorie de la transition démographique supposent que l'augmentation de la scolarisation et des possibilités d'emploi dans les secteurs non agricoles augmente l'âge au mariage et le contrôle de la fécondité (Piché, 1995).

¹⁸ Selon l'étude précitée de Bissiliat et Fielloux, le taux d'alphabétisation des adultes dépasse 71% dans les six pays du Sud Est Asiatique où le secteur industriel est important.

migrantes) dans les usines ont poursuivi des études pendant huit à neuf ans. Près d'un tiers des migrantes ont terminé leurs études secondaires et certaines ont poursuivi leur formation au delà du Baccalauréat. Autrement dit, leur niveau d'études est supérieur à la moyenne, car celles qui ont des diplômes sont plus mobiles que les autres jeunes villageoises. Ce constat s'applique également pour les jeunes filles de Malaisie qui sont concentrées dans le secteur manufacturier. L'auteur précise en fait l'importance de l'éducation comme un critère considérable pour l'accès des jeunes femmes à l'emploi notamment dans le secteur industriel (Bagla-Gokalp, 1993).

Baffoun, de son côté, atteste que pour la Tunisie, la population salariale féminine est beaucoup plus instruite que la population masculine, et cela abstraction faite du secteur d'activité. Selon cet auteur, si le salariat augmente en proportion pour les deux sexes selon le niveau d'instruction, il l'est de manière beaucoup plus significative pour la femme salariée dont on exige, semble-t-il, plus d'instruction que pour l'homme. Elle ajoute que les femmes analphabètes, même si elles sont jeunes ont peu de chance de trouver un emploi, ce qui n'est pas le cas pour les hommes (Baffoun, 1984).

Dans l'étude comparative précitée sur les déterminants du travail des femmes dans trois pays en développement à savoir: la Thaïlande, l'Égypte et la Colombie, Junsay et Heaton concluent que l'éducation des femmes a un effet positif et significatif sur leur participation au marché du travail. Pour la Colombie, par exemple, l'étude montre que parmi d'autres facteurs retenus dans le modèle, qui relèvent des caractéristiques individuelles et familiales, le coefficient de l'éducation indique que chaque année supplémentaire de l'éducation augmente la probabilité pour les femmes de s'insérer dans le marché du travail de 1,5%. Cette variable est également d'une grande importance pour les femmes égyptiennes: chaque année additionnelle de l'éducation augmente les chances des femmes d'être dans la force de travail de presque 5% (Junsay et Heaton, 1989).

La recherche réalisée récemment par Malhotra et DeGraffe (1997) sur les jeunes femmes célibataires en Sri Lanka apporte d'autres enseignements instructifs à ce propos. En effet, les

modèles statistiques¹⁹ retenus mettent en évidence que plus le niveau de l'éducation est élevé, plus la probabilité pour les jeunes d'être dans la force de travail est grande aussi. Cependant, les jeunes femmes ayant un haut niveau d'éducation sont plus probables d'être en chômage que celles qui sont moins éduquées. Comme le justifient ces auteurs, l'éducation dans ce contexte, comme dans plusieurs pays en développement similaire, contribue à un " mismatch " entre les aspirations des jeunes femmes notamment diplômées et les emplois qui leur sont disponibles (Malhotra et DeGraffe, 1997).

Dans la même optique, Connelly et al. (1996), à partir de leur investigation sur le travail économique des mères et la garde des enfants au Brésil urbain, concluent que l'éducation a un effet négatif sur leur statut d'emploi. Selon ces auteurs, cet effet reflète les préférences différentielles et les aspirations des femmes plus éduquées pour des salaires de réserve plus élevés. À notre avis, ces résultats peuvent aussi indiquer l'importance d'autres facteurs caractérisant la conjoncture économique et la structure du marché du travail dont il faut tenir compte dans toute modélisation de l'offre de travail des femmes, pour voir comment cette caractéristique individuelle intervient dans le modèle retenu.

Dans le contexte urbain marocain, les opérations statistiques attestent aussi que la participation économique des femmes augmente avec leur niveau d'éducation. L'Enquête Nationale sur la Famille révèle par exemple que le taux d'activité des femmes passe de 22,2% chez les femmes n'ayant aucun niveau de scolarisation à 33,9% auprès de celles ayant le niveau fondamental, et de 37,4% à 51 % chez celles disposant respectivement du niveau secondaire et supérieur. Sachant que le niveau d'éducation des femmes a connu une amélioration relative au Maroc urbain, peut-on affirmer que cette variable d'ordre individuel favorise l'accès des femmes à l'activité économique, étant donné les autres caractéristiques socio-économiques de leurs ménages et du marché du travail ?

¹⁹ En fait, dans cette modélisation du comportement des femmes vis-à-vis du travail économique, les auteurs font la distinction entre l'entrée des femmes dans la force de travail et l'acquisition d'un emploi. Ils distinguent alors deux modèles, le premier est un modèle logit dichotomique où la variable dichotomique est l'entrée dans la force de travail (être dans la force de travail versus ne pas être dans la force de travail). Le deuxième modèle est un modèle logit multinomial trichotomique avec trois paires de contrastes (employée versus en chômage, en chômage versus ne pas être dans la force de travail et employée versus ne pas être dans la force de travail) (Malhotra et DeGraff, 1997). Notons que la force de travail comporte aussi bien les personnes qui ont une activité économique que celles qui cherchent à s'employer.

4.1.3.3) Statut familial de la femme dans le ménage

Dans les sociétés " traditionnelles", où seul l'homme travaille et accède à une activité rémunératrice, la proportion des ménages dont le chef est de sexe féminin est faible. Au contraire, dans les sociétés " modernes " caractérisées par une grande égalité dans les relations conjugales et où les deux conjoints sont actifs, cette proportion est relativement importante. Dès lors, on pourrait s'attendre à une augmentation des ménages dirigés par une femme au fur et à mesure qu'une société se modernise et que s'instaure une égalité accrue entre les sexes. Toutefois, ce schéma d'évolution n'est pas aussi simple. En effet, l'accès des femmes au statut de chef de ménage peut se faire par choix ou par contrainte. Cet accès peut aussi refléter une stratégie d'autonomie de la femme qu'être signe de précarité. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'accroissement du nombre de femmes chefs de ménage constitue un fait social porteur de changements aussi bien en terme de structures familiales que sur le plan de la sexospécificité, c'est à dire des relations entre sexes et de leurs rôles au sein de la famille (Marc, 1996).

A cet égard, la situation des femmes chefs de ménage a reçu une grande attention dans les études qui ont porté sur les déterminants de l'offre de travail des femmes non seulement dans les pays développés, mais également dans les pays du tiers monde. De façon générale, ces travaux attestent de l'existence d'une relation entre le statut des femmes dans le ménage et leur intégration dans le marché du travail. L'accroissement considérable des femmes chefs de ménage dans ces pays pour des raisons diverses: migration masculine, veuvage, divorce, célibat, difficultés financières du conjoint, etc., a engendré une grande prise de responsabilité de la part des femmes pour subvenir aux besoins de leurs ménages. Ainsi, la plupart des travaux s'accordent pour reconnaître une forte implication économique des femmes chefs de ménage dans les pays en développement. Par rapport aux autres catégories de lien de parenté avec le chef de ménage, les femmes chefs de ménage sont les plus représentées dans les différents secteurs de l'économie (Bissilliat et Fieloux, 1983; Joekes, 1985; Merrick et Schmink, 1983; Psacharopoulos et Tzannabos, 1992).

Dans l'étude précitée sur les déterminants des salaires et de l'offre de travail des femmes dans les pays de l'Amérique Latine, Psacharopoulos et Tzannabos (1992) attestent de l'importance de la participation économique des femmes chefs de ménage. Par exemple, en Colombie, cette probabilité atteint 47% pour les femmes chefs de ménage contre 21% chez les femmes non

chefs de ménage. Ces valeurs passent de 57% à 20% au Panama, de 66% à 34% au Uruguay, de 65% à 42% au Venezuela et de 30% à 20% en Guatemala. Nous pensons que ce genre de conclusions devraient être considérées en présence d'autres caractéristiques qui relèvent de l'organisation familiale et la sphère productive, et ce pour une meilleure compréhension des mécanismes qui sont à la base de l'implication des femmes dans la vie active.

Neill (1996), dans le cadre de sa thèse doctorale intitulée " Le travail des femmes, structures productives et organisation des ménages ", conclut que pour les femmes résidant dans un ménage dont le chef est une femme, l'impact de cette variable est davantage conjoncturel. Pour les chefs de ménages féminins elles- mêmes, la présence d'enfants en bas âge, ayant tour à tour un impact positif et négatif en 1971 et 1975, n'a plus aucune incidence significative à partir des années 1980. Dans ce dernier cas, l'auteur avance que le statut d'occupation des femmes chefs de ménage est davantage déterminé par les responsabilités économiques qu'elles doivent assumer et que de ce fait, les tâches maternelles et domestiques qu'impliquent la présence d'enfants en bas âges seront différemment réparties.

Dans ce sens, Merrick et Schmink, en étudiant les caractéristiques des familles urbaines au Brésil dont le chef de ménage est une femme, apportent des éléments importants à souligner. En fait, avec une analyse de régression sur les salaires des hommes et des femmes chefs de ménage, les auteurs concluent que ces derniers ne diffèrent pas beaucoup en terme de catégorie d'âge et d'éducation, mais l'écart entre leurs salaires est flagrant. Par ailleurs, si l'éducation a un effet significatif sur le salaire des hommes, ce n'est pas le cas pour les femmes chefs de ménage. Et la présence de petits enfants dans le ménage, qui devrait restreindre l'activité des femmes chefs de ménage, n'a pas d'effet significatif sur la variable dépendante (Merrick et Schmink , 1983).

Dans la même perspective d'analyse, Jockes (1985) à partir d'une étude sur 15 entreprises industrielles au Maroc urbain, atteste que les femmes chefs de ménage sont beaucoup plus susceptibles de travailler à n'importe quel salaire, compte tenu des responsabilités qu'elles doivent assumer:

"The pressures on women to take work at any given wage depend on the circumstances of their household and their position in it. There is one particular type of household structure whose women members are forced to take wage employment and who, by their importance in the female labour force, probably depress the general female wage rate. This is the female-headed household, that is, a household where the senior male is absent through divorce, abandonment, work abroad, or death....Thirty²⁰ four per cent of women workers in the Moroccan clothing industry are from female-headed households according to the sample " (Joekes, 1985).

À ce titre, la proportion des ménages dirigés par les femmes dans le contexte urbain marocain a connu un relèvement durant les dernières années. En effet, estimée à 14,6 % en 1960, cette proportion est passée à 18,3% en 1995. L'explication habituelle retenue à partir de ces constats est que les femmes n'occupent le statut de chef de ménage que lorsqu'il n'y a pas d'adultes masculins au sein de ménage. Une autre explication qui n'exclut pas la première considère que ces variations pourraient résulter de la fréquence du veuvage et du divorce des femmes stimulant la constitution des ménages monoparentaux, où l'obligation pour les femmes de s'impliquer dans la sphère productive est triviale (CERED, 1996). Il nous semble par contre que ces affirmations sont basées sur des analyses descriptives et méritent d'être analysées de façon plus approfondie via des recherches empiriques plus poussées. Ces dernières devraient prendre en compte dans un cadre cohérent d'autres données sur les femmes, leurs ménages ainsi que sur le marché du travail pour une bonne compréhension de l'effet de cette caractéristique individuelle sur leur accès au travail économique.

4.1.3.4) État matrimonial des femmes

Les études menées sur les déterminants de travail des femmes dans le cadre de la démographie sociale ont généralement montré l'existence d'une relation entre l'état matrimonial des femmes et leur participation à l'activité économique (Aye Aye, 1991; Malhotra et Degraff, 1997; Psacharopoulos et Tzannabos, 1992 ; Tiano, 1990). Dans de nombreuses sociétés, la probabilité pour les femmes d'avoir une activité économique varie de façon importante selon leur situation matrimoniale. Dans certaines nations, le mariage est lié au retrait du travail des femmes. Dans d'autres, les femmes continuent de participer à la vie active après le mariage

²⁰ L'étude réalisée par le BIT sur les femmes dans les multinationales montre par exemple que pour le Mexique, et notamment dans l'industrie du vêtement, un tiers des travailleuses étaient des chefs de famille c'est à dire des femmes seules avec enfants (BIT, 1985).

jusqu'à ce qu'elles deviennent mères. Ce n'est qu'une fois que les enfants dépassent un certain âge que ces femmes reprennent une activité économique. En fait, le statut de mère n'est pas compatible avec leur participation au marché du travail. Le veuvage et le divorce sont par contre l'occasion de reprendre le travail ou d'entrer pour la première fois dans la vie active (N.U, 1968, CERED, 1990; Shami et Taminian, 1990).

Psacharopoulos et Tzannabos (1992), à l'aide de leur étude sur les déterminants de travail des femmes en Amérique Latine, révèlent d'intéressants résultats à ce sujet. La probabilité de participation des femmes mariées représente la moitié de celle des célibataires. Cette probabilité passe de 14 à 41% au Chili, de 18 à 40% au Costa Rica, de 33 à 56% au Venezuela et de 14 à 33% au Guatemala (Psacharopoulos et Tzannabos, 1992). D'autres études sur les femmes des pays arabes confirment ces constats. Mujahid (1985), en traitant des facteurs socio-démographiques qui influencent la participation des femmes à la vie active en Jordanie, conclut que les femmes célibataires ont plus de chance d'exercer une activité économique en dehors du foyer, car elles ont moins de responsabilités familiales et financières à supporter que les femmes mariées. Alors que les femmes veuves et divorcées se trouvent obligées de travailler pour assurer leur subsistance et celle de leurs enfants (Mujahid, 1985). La recherche menée récemment sur les femmes de la région de Squatter à Amman atteste que ce sont les femmes divorcées, séparées et veuves qui sont plus représentées dans le marché du travail²¹ que les autres catégories matrimoniales des femmes (Shami et Taminian, 1990).

Ces constats permettent d'affirmer sans aucun doute que cette relation entre le travail économique des femmes et leur état matrimonial dépend du contexte social et économique auquel appartiennent les femmes. Les facteurs liés à la demande ou encore à la structure productive sont particulièrement à considérer dans cette insertion différentielle des femmes dans le marché du travail selon l'état matrimonial. À ce propos, l'investigation conçue par Humphrey sur le travail et le genre dans certaines entreprises industrielles au Brésil a mis en

²¹ Cette situation n'est plus le cas au Kuwait et à Qatar. Les femmes divorcées et veuves sont les moins actives. En effet, l'état accorde à cette catégorie de femmes (qu'elles soient seules ou avec leurs enfants) une assistance financière mensuelle régulière depuis la loi sur la sécurité sociale de 1963 (Azzam et Moujabber, 1985).

évidence les préférences pour les managers de recruter les femmes célibataires²² plutôt que les femmes mariées. Selon les managers, ces dernières causent des troubles et des problèmes à la réalisation des profits. Humphrey (1987) reprend l'idéologie de certains de ces managers sur ce sujet en écrivant:

" The married women are much more of a problem. They miss work and give more trouble. They have more worries and responsibilities. Children, husbands, sickness in the family etc. All of this gets in the way...I've already done tests. At first, I preferred married women because the rate of pregnancy among single women is higher. Later, I saw that married women caused the same problems, and had some others as well. They start to miss work a lot to look after the child, or because they've no one to leave the child with, or because their minder doesn't turn up and they have to stay at home etc. You can't really count on married women " (Humphrey, 1987).

Ce genre de réflexions nous semble important à approfondir par la prise en considération non seulement de l'unité familiale, mais également du côté demande du marché du travail. Dans le contexte urbain marocain, on décèle une évolution importante de la relation entre cette caractéristique démographique des femmes et leur participation à la vie active. En effet, dans les années soixante et soixante-dix, les femmes divorcées et veuves avaient les taux d'activité les plus élevés par rapport aux autres catégories des femmes, car elles se trouvent confrontées le plus souvent aux problèmes matériels de la vie quotidienne. Elles étaient suivies au deuxième rang par les célibataires. Les femmes mariées, en raison probablement du bas âge de leurs enfants, mais aussi parce que certains maris préfèrent que leurs conjointes s'occupent des charges du foyer, avaient le taux d'activité le plus bas. Toutefois, le mariage constitue de moins en moins un obstacle pour les femmes d'exercer une activité en dehors de leurs foyers.

Ces constats basés sur des analyses descriptives des données existantes cachent plusieurs transformations sociales et économiques. C'est pourquoi, il nous semble plus pertinent d'étudier cette question tout en considérant les autres dimensions de l'organisation sociale (notamment l'environnement familial et le contexte de la structure productive) pour mieux

²² L'étude réalisée par Baffoun sur la population féminine salariale montre que la majorité des femmes qui travaillent dans les usines en Tunisie sont des jeunes célibataires et soutiens de famille (Baffoun, 1984). Cette situation est également observée dans les industries de transition dans la Malaisie et la République de Corée où l'on enregistre une forte proportion de jeunes filles célibataires parmi la main d'oeuvre industrielle. Ces dernières ont un taux d'activité beaucoup plus élevé que les autres catégories de femmes (Bagla-Gokalp, 1993).

comprendre comment cet ensemble de l'organisation sociale s'interfère pour influencer la participation des femmes à l'activité économique.

4.1.3.5) Statut migratoire des femmes

Parmi les caractéristiques individuelles qui sont citées dans la littérature comme affectant l'accès des citadins au marché du travail, il importe de citer leur statut migratoire. En fait, plusieurs études récentes mettent l'accent sur les modalités d'insertion des migrants dans le marché du travail notamment dans les pays en développement. En effet, l'exode rural que connaissent ces pays est la forme de mobilité la plus dominante, qui engendre l'accentuation de chômage dans une situation où les capacités de création d'emplois sont très limitées. Ainsi, la question que l'on soulève dans le cadre de ces recherches est en rapport avec la capacité de ces migrants à se frayer une place dans un marché de travail déjà limité, voire saturé (Farooq, 1986; Piché et al, 1994).

Ces études inscrites généralement dans l'optique de la relation emploi - migration cherchent à savoir si les migrants ruraux tendent à avoir une propension plus ou moins élevée à être actifs que la population locale. Certaines de ces investigations révèlent que la probabilité pour les migrants de se trouver volontairement au chômage est moindre que celle des populations urbaines. Elles expliquent cette situation par le fait que les premiers sont plus disponibles que les seconds pour exercer des emplois subalternes, et en raison de leur origine rurale et pauvre, ils ont des aspirations inférieures à celles des populations urbanisées et modernes. Empiriquement, il a été observé une relation positive entre le statut migratoire et la participation à la main d'oeuvre dans certains pays en développement particulièrement en Amérique latine. Dans d'autres régions, la relation est moins évidente (Farooq, 1986; Standing, 1978).

À cet égard, l'étude réalisée récemment par Piché et al sur l'emploi et l'insertion sur le marché du travail à Bamako, ayant pour hypothèse de base une position plus défavorable des populations migrantes par rapport à l'emploi, infirme cette hypothèse . Elle met en évidence l'insertion rapide des migrants pendant leur première année de séjour à Bamako (Piché et al, 1995). Cette situation pourrait être expliquée, dans une grande mesure, par le fait que dans la plupart des pays en développement, les immigrants ruraux qui ne trouvent pas d'emploi dans

le secteur tertiaire ou moderne développent des stratégies de survie à travers l'emploi dans le secteur informel leur permettant de se procurer les moyens de subsistance. En effet, ce secteur devient le refuge par excellence des migrants ruraux et emploie dans les grandes villes des pays en voie du développement une grande proportion de la population active (Piché et al., 1994; 1995; Véron, 1989; Wander, 1987).

Ainsi, Piché et al. (1995) concluent à partir de l'étude précitée que les théories présentant les populations migrantes urbaines comme marginales et exclues du marché de travail ne trouvent pas d'écho. En effet, les migrants s'insèrent très rapidement sur le marché de travail. Cependant, les différences entre les hommes et les femmes sont marquantes: ces dernières accèdent moins au marché de travail et elles se concentrent massivement dans les activités informelles. Les auteurs concluent que le statut migratoire ne change pas la situation des femmes sur le marché de l'emploi et leur insertion relève davantage de division sexuelle du travail que de la problématique migratoire.

A partir d'une investigation menée sur le statut de la femme et la migration urbaine dans le golf de Bénin, Assogba (1992) montre que l'acquisition des qualifications nécessaires à l'accès à l'emploi moderne est plus limitée chez les migrantes. Leurs chances d'insertion dans ce type d'activité sont nettement inférieures à celles des non migrantes. Les femmes migrantes se confinent principalement dans des emplois peu rémunérateurs et précaires pour subvenir aux besoins de leurs familles. Ces affirmations sont aussi soulignées par l'étude de Shami et Taminian (1990) sur les femmes d'origine rurale dans la région de Squatter à Amman.

" The two old cohorts represent the refugee population and are those most affected by displacement. This women, who are now over 45 years of age, started their economically productive lives in a rural setting. One would expect that their economic participation at that time did not differ much from rural women in the region, a part from local variations in agriculture...After displacement and resettlement in Amman, most of this women began working outside the home, generally as domestic servants or janitors in public and private institutions. Their economic contribution to the households during those early years was critical, since it took men longer to find work and to obtain the necessary skills for the new urban environment...In later years, with more employment opportunities for men due to general economic growth in the country and the region, as well as the new opportunities for labour migration, there was a general rise in the standard of living. This led to a reassessment of the need for women to continue working outside the home. In most cases, they stopped working as domestic servants. Those who worked in the public sector tended to continue, for the associated benefits of pensions and medical insurance. In addition, those had dependent households for some reason (such as the death of the husband) also continued to work " (Shami et Taminian, 1990).

Ces éléments du débat entre la participation des femmes au marché du travail et la variable migratoire nous amènent à réfléchir sur le type de relation entre le statut migratoire des femmes au Maroc urbain et leur intégration dans la vie active. En fait, notre propos à ce niveau est de voir comment cette caractéristique individuelle des femmes urbaines intervient dans l'explication de leur participation au marché du travail parmi les autres facteurs qui relèvent de leurs ménages et du marché du travail. Nous tentons aussi de voir comment cette caractéristique des femmes modifie les effets des caractéristiques contextuelles. Et ce tout en sachant, comme le révèle l'Enquête Nationale sur la Famille 1995, que les femmes représentent une bonne part des mouvements migratoires et que 84% de ces derniers choisissent les milieux urbains comme zone de destination.

4.2) Objectifs et hypothèses de la recherche

4.2.1) Objectifs de la recherche

L'objectif central dans cette étude est de faire ressortir les caractéristiques contextuelles démo-économiques, celles des femmes et de leurs ménages les plus pertinentes et les plus prépondérantes de leur offre de travail. En fait, il s'agit d'examiner le processus par lequel le contexte socio-économique auquel appartient la femme peut affecter sa probabilité de participer au marché du travail, et d'analyser comment les caractéristiques des femmes et celles de leurs des ménages modifient les effets des facteurs contextuels.

Au regard de ce bilan, notre cadre d'analyse s'articule autour des trois objectifs suivants:

- 1 - Procéder à une analyse de l'effet de la structure productive et du contexte socio-démographique sur l'offre de travail féminine. Il s'agit de faire ressortir les caractéristiques contextuelles qui contribuent à éclairer la variation régionale et plus précisément provinciale de la participation des femmes au marché du travail au Maroc urbain.
- 2 - Mettre en évidence les caractéristiques des ménages et celles des femmes dont le rôle est d'augmenter ou d'atténuer leurs chances d'être occupées en présence des caractéristiques contextuelles et du marché du travail.

3 - Mettre en évidence les facteurs contextuels qui sont directement associés à la participation des femmes au marché du travail, après leur contrôle par les caractéristiques familiales et individuelles des femmes.

4.2.2) Hypothèses de la recherche

On suppose que les caractéristiques contextuelles démo-économiques jouent deux rôles importants dans la détermination de la participation différentielle des femmes au marché du travail. D'abord, elles influencent la participation différentielle des femmes entre les provinces²³ du Maroc. Ensuite, ces caractéristiques peuvent jouer un rôle important dans la participation différentielle en se substituant ou en complétant les effets des caractéristiques des femmes et celles de leurs ménages.

Pour vérifier le premier rôle, on se limitera à mettre en évidence les écarts de participation économique des femmes liés aux caractéristiques de la structure productive et du contexte socio-démographique. On tiendra alors à vérifier les hypothèses suivantes :

La structure productive et le contexte socio-démographique au niveau provincial sont associés à la participation des femmes au marché du travail:

- On suppose que plus le secteur secondaire et tertiaire sont développés d'une province à une autre, plus les femmes ont de fortes chances d'être intégrées dans le marché du travail.
- On suppose également que plus le chômage s'amplifie d'une province à une autre, plus ces chances sont réduites.
- On postule aussi que plus le statut socio-démographique de la province s'améliore, plus les chances de l'offre de travail des femmes sont importantes.

Par ailleurs, pour vérifier le second rôle, nous étudions les interactions éventuelles entre les caractéristiques contextuelles et celles des femmes ou de leurs ménages. En effet, il nous

²³ Nous retenons la province comme unité statistique au niveau macro pour étudier l'effet des facteurs socio-démographiques et de la structure productive sur l'offre de travail des femmes.

semble que bien que les facteurs liés à la structure productive et à la situation socio-démographique aient leur part dans l'appréhension de l'insertion des femmes dans la force de travail, leur interaction avec les autres caractéristiques du ménage ou celles des femmes détermine la nature des résultats.

Ainsi, on suppose observer, par exemple, une complémentarité entre les caractéristiques contextuelles et le statut socio-économique des ménages. La relation est complémentaire si par exemple, les femmes appartenant aux ménages aisés ou favorisés arrivent à mieux tirer profit du développement de la structure productive et des conditions du marché du travail. En revanche, nous parlerons d'une substitution, si ce sont essentiellement les femmes des ménages défavorisés qui arrivent à tirer profit des caractéristiques de la sphère productive. Cette situation pourrait se produire, par exemple, si ce sont essentiellement les femmes des ménages pauvres qui sont attirées par le secteur industriel. Cette substitution pourrait aussi se produire via l'interférence entre le développement de ce secteur d'activité et le niveau d'éducation des femmes. Cette situation s'applique si ce sont essentiellement les femmes les moins éduquées qui sont attirées par cette structure de production.

Ainsi, en cas de substitution entre le secteur industriel et le statut socio-économique du ménage ou l'éducation des femmes, nous concluons que ce secteur d'activité affecte inégalement les femmes, en attirant plutôt certains groupes de femmes que d'autres. Ce qui confirmerait les postulats de la théorie d'industrialisation et de dépendance traitées dans le cadre de ce travail. De l'autre côté, trouver un effet complémentaire entre le chômage au niveau de la province et le statut socio-économique du ménage, implique que ce fléau affecte inégalement la population, en touchant beaucoup plus les femmes des couches démunies. Il importe de préciser toutefois qu'il est difficile de prédire le sens de la direction des effets d'interaction, surtout si nous mettons l'emphase sur le cas de chaque statut matrimonial des femmes. Mais, lorsque ces effets existent, ils peuvent mettre en évidence les rôles multiples susceptibles d'être joués par les caractéristiques contextuelles.

Par ailleurs, pour bien interpréter ces résultats, il importe d'étudier le sens de la variation des effets des caractéristiques familiales sur l'offre de travail des femmes. Ainsi, à la lumière des approches théoriques étudiées dans le premier chapitre et de la revue de la littérature menée à l'occasion de ce chapitre, nous supposons les directions suivantes:

- En tenant compte des caractéristiques contextuelles, les femmes vivant des difficultés financières et recevant des services sous forme de dons de la part de la famille sont plus susceptibles de participer au marché du travail que les femmes appartenant aux ménages aisés. Cette hypothèse est postulée sous l'optique de la stratégie familiale de survie.
- Les femmes des ménages individuels (notamment pour les célibataires) et des familles élargies ont plus de chances d'être occupées que celles des familles nucléaires. Cette hypothèse sera vérifiée en présence des caractéristiques contextuelles.
- La présence d'hommes actifs et des enfants en bas âges dans le ménage a un effet négatif sur les chances qu'ont les femmes d'être occupées notamment pour les mariées.

Par ailleurs, tout comme les caractéristiques contextuelles relatives à la province, les caractéristiques des ménages peuvent ne pas agir directement sur l'offre de travail des femmes. Ces dernières peuvent agir à travers les caractéristiques individuelles des femmes (en l'occurrence l'éducation) dont le sens de variation peut aussi être influencé par l'introduction des interactions entre les variables. Ainsi, sur la base de la théorie du capital humain, de l'acquisition du statut et des études citées dans ce chapitre, nous pouvons observer les associations suivantes entre l'offre de travail des femmes et leurs caractéristiques individuelles.

- Les jeunes femmes ont de fortes chances d'intégrer le marché du travail. Il en est de même pour les femmes nées sur place en comparaison avec les femmes immigrantes.
- Les femmes éduquées ont une probabilité plus grande d'entamer la vie active. Cependant, la prise en considération des caractéristiques contextuelles et familiaux pourrait influencer sur le sens de la direction des résultats.
- Les femmes chefs des ménages sont plus susceptibles d'avoir une activité économique, quel que soit leur état matrimonial. Cette hypothèse sera vérifiée en tenant compte des caractéristiques contextuelles et familiales des femmes.

Par ailleurs, nous supposons que les interactions entre les facteurs de niveaux différents (province, ménage et femme) ne peuvent décrire à elles seules l'ensemble du mécanisme d'interaction. Ainsi, nous tenterons d'explorer les effets des interactions éventuelles entre les facteurs d'un même niveau d'analyse.

Conclusion

En résumé, il importe de souligner que le travail des femmes est une question multidimensionnelle. Il a trait à des facteurs aussi bien socio-économiques, démographiques que culturels qui sont imbriqués les uns dans les autres (Wéry et Rodgers, 1996). De ce fait, tenir compte de l'ensemble de ces facteurs dans un ensemble cohérent est une tâche non facile à réaliser. Les informations relatives à tous ces facteurs sont généralement manquantes et non disponibles dans les pays en développement. En particulier, les données relatives au niveau macro et au marché du travail (comme le revenu par habitant, les salaires, la création d'emploi, etc.) sont rarement fournies par les opérations statistiques. Il en est de même pour les informations sur l'histoire matrimoniale et professionnelle des femmes.

Cependant, malgré ces limites, nous pensons que la considération dans cette étude du marché du travail et du contexte socio-démographique via les données disponibles, comblerait au moins les limites des recherches qui ont négligé le niveau macro dans l'appréhension de la participation économique des femmes au niveau individuel. En effet, le côté " demande de travail " semble important à considérer dans cette appréhension. En plus, le fait de tenir compte des facteurs des trois niveaux d'analyse retenus à la lumière de l'approche intégrée de travail des femmes, et d'adopter une approche d'analyse adéquate permet de remédier aux lacunes des techniques d'analyse classiques fortement critiquables. Désormais, ces techniques biaisent les estimations lorsqu'elles sont appliquées à une structure hiérarchique. Par ailleurs, la considération du seul niveau macro ou du seul niveau micro afin d'analyser le travail des femmes au niveau individuel, induit l'erreur écologique ou l'erreur atomiste respectivement. Dans le chapitre suivant, nous reviendrons sur ces concepts et sur l'approche d'analyse adoptée dans la présente investigation, avant de passer aux résultats et à leur discussion.

Chapitre 5 :

Méthodologie générale de la recherche:

population d'étude, instruments de recherche et méthodes d'analyse

Le présent chapitre est consacré à la méthodologie générale adoptée pour répondre aux objectifs de cette thèse, vérifier ses hypothèses et mettre à l'épreuve son cadre conceptuel. Il s'agit plus particulièrement de mettre l'emphase sur le devis de recherche, la population à l'étude, les sources de données et les méthodes d'analyse qui seront prises en considération dans ce travail. Par la même occasion, on illustrera comment seront opérationnalisés les facteurs établis dans le cadre conceptuel. Dans cette optique, on définira la variable dépendante et les variables indépendantes ou explicatives.

Par ailleurs, et en ce qui concerne la section traitant des méthodes d'analyse, elle fera l'objet aussi bien des méthodes descriptives que celles explicatives. C'est ainsi qu'un intérêt particulier sera accordé à la présentation de l'analyse multi-niveaux qui sera adoptée conformément à l'approche théorique ayant servi de base à l'esquisse du cadre conceptuel. En fait, on mettra plus précisément l'accent sur les fondements théoriques de cette approche et sur ses avantages par rapport aux autres approches classiques, en terme de précision des estimations et de son adéquation par rapport au cadre conceptuel.

5.1) Population à l'étude et devis de recherche

La stratégie de recherche¹ considérée dans le cadre de ce travail est synthétique dans la mesure où elle vise à appréhender un phénomène multidimensionnel comme l'offre de travail des femmes par un ensemble de variables relatives à un système hiérarchique. Elle est synthétique du fait qu'elle n'implique pas de manipulation provoquée ou invoquée de la variable indépendante, pas plus qu'elle nécessite de contrôle sur l'affectation des sujets à

¹ Par stratégie de recherche, on entend l'intégration et l'articulation de l'ensemble des décisions à prendre pour appréhender de façon cohérente la réalité empirique afin de soumettre de façon rigoureuse les hypothèses de la recherche à l'épreuve des faits.

l'étude. C'est une recherche synthétique² comparative dans laquelle on a décidé de travailler sur un grand nombre d'unités d'analyse (5288 femmes, 2657 ménages et 50 provinces) relatives à trois niveaux d'analyse, pour assurer une grande puissance explicative à l'étude.

Le devis utilisé est la modélisation des relations structurales (Contandriopoulos et al., 1990). Ce devis va nous permettre d'analyser d'une part la relation entre la variable dépendante et les variables indépendantes et d'autre part, les interactions entre les variables des trois niveaux d'analyse en vue de mettre à l'épreuve le modèle conceptuel. La puissance explicative d'un tel devis repose également sur la comparaison de la variabilité des différents attributs des unités d'analyse. Pour que cette stratégie soit utilisable, il faut que le nombre d'unités d'analyse soit beaucoup plus grand (au moins dix fois plus) que le nombre d'attributs étudiés (degrés de liberté de l'étude). Dans notre cas, le nombre d'unités d'analyse est 1322 fois le nombre d'attributs au niveau individus, 443 fois au niveau ménage et 10 fois au niveau provincial. Ce qui confère à cette étude une puissance explicative assez importante.

Par ailleurs, la population à l'étude est constituée des femmes du Maroc urbain qui sont en âge d'activité et qui appartiennent aux ménages de l'échantillon de l'Enquête Nationale sur la Famille 1995. Dans cette enquête, on a considéré comme personne en âge d'activité, toute personne dont l'âge dépasse 15 ans. Cependant, les personnes dont l'âge se situant entre 7 et 15 ans qui exercent une activité économique, sont également considérées comme actives occupées³ dans cette enquête. Or, comme illustré dans le premier chapitre, cette catégorie d'enfants n'est pas sensée être en activité. C'est pourquoi, on a retenu dans l'étude, seules les femmes âgées de 15 ans et plus ayant fait l'objet de la dite enquête, résidant dans le milieu urbain et dont l'effectif s'élève à 5288⁴. Il importe de noter à cet effet, que sont exclues du champ d'analyse les infirmes ou malades pour une longue durée et les étudiantes ou élèves qui sont en cours de scolarisation. Les femmes domestiques qui

² On distingue généralement entre quatre approches de recherche: la recherche expérimentale, synthétique, de développement et de simulation (voir Contandriopoulos et al. (1990) pour plus de précisions).

³ Voir section instrument de recherche pour plus de précisions sur ces concepts.

⁴ Cet effectif correspond aux unités statistiques retenues dans l'étude après élimination des valeurs manquantes.

sont membres des ménages enquêtés, sont également éliminées de l'analyse. En effet, les caractéristiques du ménage employeur ne sont pas associées à celles de ces dernières ni à leur situation sur le marché du travail.

Il convient également de souligner qu'on s'attachera à estimer les effets différentiels des variables contextuelles, familiales et individuelles sur les chances de travail des femmes selon leur état matrimonial. Ainsi, on étudiera ces effets pour l'ensemble des femmes (tous états matrimoniaux confondus), puis pour les catégories des célibataires, des mariées et veuves ou divorcées. Le fait de considérer dans l'analyse chacune de ces catégories des femmes, permettra à notre avis de faire un contrôle de ces effets différentiels selon chaque cas, en absence d'informations sur l'histoire matrimoniale et professionnelle des femmes.

Par ailleurs, on retiendra comme unité statistique au niveau macro la province qui abrite les ménages et les femmes objets d'étude. Et cela en vue de traiter des éventuelles associations entre les facteurs contextuels établis dans le cadre conceptuel et l'offre de travail des femmes. Ces unités statistiques, qui représentent les différentes régions du Royaume, sont au nombre de 50 provinces⁵. L'annexe 1 présente la répartition de l'effectif des femmes et des ménages objet de l'étude selon cette unité statistique d'ordre macro. De même, en vue de contrôler l'effet des facteurs contextuels par les caractéristiques familiales des femmes, on retiendra dans l'étude comme unité statistique au niveau méso le ménage auquel appartiennent les femmes enquêtées.

Tableau 5.1: Répartition des femmes de l'échantillon selon le type d'activité

Type d'activité	Effectif	Pourcentage
Population active occupée	1222	23,1
Population inactive	4066	76,9
Total	5288	100

Source : Enquête nationale sur la famille 1995

⁵ Il est à noter qu'on s'est limité aux cinquante provinces ayant fait l'objet de l'Enquête Famille 1995, alors que l'effectif de provinces au niveau du Royaume s'établit actuellement à 68. Cet effectif d'unités statistiques au niveau macro nous semble suffisant pour l'application de l'outil d'analyse retenu conformément à la problématique et au cadre conceptuel (voir analyse associative).

Le tableau 5.1 présente la répartition des femmes objets d'étude selon le type d'activité et met en évidence l'importance de la catégorie des femmes inactives dans l'ensemble de l'échantillon. Cette catégorie des femmes est prise en considération dans l'étude du moment qu'elle servira à la définition de la variable dépendante, comme on le verra dans la section ci-après.

5.2) Variable dépendante et indépendantes

En faisant référence au cadre conceptuel et plus précisément aux facteurs correspondant à chaque niveau d'analyse (macro, méso et micro), on a procédé à l'opérationnalisation des variables aussi bien la variable dépendante que les variables indépendantes du modèle conceptuel. Cette opérationnalisation permettra par la même occasion d'évaluer l'adéquation entre les instruments utilisés, les variables choisies et les concepts théoriques décrits dans le cadre conceptuel (Contandriopoulos et al., 1990).

5.2.1) Variable dépendante

L'objectif majeur dans cette étude consiste à comprendre comment les caractéristiques contextuelles démo-économiques, ainsi que familiales et individuelles des femmes influencent leur offre de travail. Dans ce cadre, c'est " le type d'activité" des femmes qui constitue la variable dépendante. Il s'agit de répartir les femmes selon qu'elles sont actives occupées ou non. Les personnes qui n'exercent pas une activité économique sont soit en chômage ou inactives.

En fait, la variable dépendante est dichotomique. Elle prend la valeur 1 si la femme est déclarée comme active occupée, et prend la valeur 0 si non.

5.2.2) Variables indépendantes

Les variables indépendantes du modèle d'analyse seront opérationnalisées pour chaque niveau de la hiérarchie à partir des facteurs établis dans le cadre conceptuel.

5.2.2.1) Niveau macro: variables contextuelles

Les variables contextuelles considérées dans cette étude portent d'une part, sur le statut macro-économique de la province et d'autre part, son statut socio-démographique. Le premier facteur sera opérationnalisé à partir de deux variables liées au marché du travail et à la conjoncture économique à savoir la structure productive et le chômage. Alors que le statut socio-démographique sera défini via un indice synthétique des variables socio-démographiques.

Structure productive

Cette variable sera conçue à travers la proportion de la population active occupée dans les secteurs d'activité économique relatifs à chaque province. Ces secteurs sont: le primaire (agriculture, forêt et pêche), le secondaire (industries, bâtiments et travaux publics) et le tertiaire (commerce et réparation, services personnels et domestiques, services sociaux fournis à la collectivité, transport et communication, administration générale et autres services). Cependant, dans la modélisation proprement dite, on retiendra seuls les secteurs qui semblent les plus promoteurs du travail des femmes urbaines, comme on l'a ressorti à partir de l'étude spécifique du marché du travail urbain. Ces secteurs sont l'industrie, les services et l'administration au sens large⁶. L'annexe 2 offre une présentation de la proportion de la population active occupée dans ces branches d'activité ainsi que du taux de chômage selon les provinces retenues dans cette investigation.

Chômage

Cette variable, indiquant la conjoncture économique et la situation du marché du travail dans chaque province, sera opérationnalisée via le taux de chômage. Cet indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des personnes en chômage à la population active totale. La population active en chômage est définie au sens de l'enquête ENF 1995 et du recensement de la population et de l'habitat 1994, comme l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus qui n'exercent aucune activité économique, qui ne sont pas en train d'apprendre un

⁶ Il s'agit de tous les secteurs administratifs, de la santé, de l'enseignement et de l'action sociale.

métier et qui cherchent un travail au moment de l'opération statistique (nous y reviendrons dans la section 5.3.2).

Statut socio-démographique

Pour définir cette variable indépendante, on tentera de construire un indice synthétique reflétant le statut socio-démographique de la province. Les variables socio-démographiques, fortement corrélées entre elles et servant de base à la construction de tel indice, sont répertoriées par la revue de littérature consultée à l'occasion de ce travail. Ces variables sont : le taux d'urbanisation, le taux d'analphabétisme des femmes, l'âge au premier mariage des femmes, la proportion des personnes de moins de 15 ans et l'indice synthétique de fécondité. L'annexe 2 présente la structure de ces variables selon les provinces du Royaume. À ces variables, on appliquera une méthode de l'analyse descriptive des données afin de définir l'indice en question (voir analyse descriptive).

5.2.2.2) Niveau méso: variables familiales

Les variables indépendantes correspondant au niveau méso, sont définies à partir des facteurs familiaux établis dans le cadre conceptuel. Elles traitent du statut socio-économique du ménage, de sa structure démographique et de la solidarité familiale.

Statut socio-économique du ménage

Pour opérationnaliser cette variable, on estimera un indice synthétique à partir d'un certain nombre de variables socio-économiques, fortement corrélées entre elles et relatives au ménage où réside la femme enquêtée. Ces variables sont l'éducation du chef de ménage et sa catégorie socioprofessionnelle, ainsi que d'autres variables liées à l'habitat et au logement à savoir, le type d'habitat, l'existence dans le logement d'équipements de confort et des biens durables (partie A du module 1, partie A du module 7 et le module 6 du questionnaire). L'indice dont il s'agit sera constitué à partir de ces variables auxquelles on appliquera une méthode de l'analyse factorielle. Il convient de noter à ce propos, que pour le choix de ces variables, on s'est référé à certaines études similaires dans les pays en développement et sur le cas du Maroc en particulier. On cite à cet égard, Zourkaleini (1997), (Zoungrana, 1993), Marcoux (1993), Schoumaker et Tabutin (1999) et l'étude

menée par le CERED (1996) sur les populations vulnérables et le profil socio-démographique au Maroc.

Structure et typologie familiale

Cette variable est qualitative et sera opérationnalisée à partir du type de ménage auquel appartient la femme enquêtée. Elle prend la valeur du code de l'une des modalités suivantes, qu'on a définies à partir des données de l'enquête ENF 1995 (partie A du module 2):

- 1- Famille nucléaire: qu'elle soit complète, c'est à dire constituée du mari, de son épouse et leurs enfants célibataires; incomplète c'est à dire comportant seulement le mari et ses conjoints du même ménage et pas d'enfants célibataires; ou polygame c'est à dire un ménage où cohabitent le mari polygame, ses conjointes et ses enfants célibataires, ou une famille monoparentale avec enfants: c'est à dire un ménage qui comporte l'un des parents seulement (père ou mère) avec ses enfants célibataires.
- 2- Famille élargie. Elle peut être verticale, horizontale ou toute forme traditionnelle de famille élargie. Ainsi, la première catégorie peut être ascendante, c'est à dire une famille nucléaire avec les ascendants des couples (père, mère, beau-père, belle mère et grands-parents); ou descendante c'est à dire une famille nucléaire complète avec des enfants non célibataires, leurs conjoints ou leurs enfants; la famille verticale ascendante et descendante (qui s'étend vers le haut et vers le bas). La seconde catégorie est une famille nucléaire qui s'étend aux collatéraux des membres du couple (frères, sœurs, beaux-frères, belles sœurs). Elle peut être ascendante, c'est à dire une structure familiale où cohabitent simultanément les ascendants et les collatéraux avec une famille nucléaire; ou descendante c'est à dire une structure comportant une famille nucléaire, les collatéraux du père ou de la mère et leurs descendants. La troisième catégorie correspond à toute forme traditionnelle de la famille élargie où cohabite la famille nucléaire avec les ascendants, les descendants et/ou les autres membres familiaux (neveux, nièces, cousins, oncles tantes...)
- 3- Famille individuelle: il s'agit du ménage individuel mononucléaire ne comportant qu'une seule personne (famille isolée); et du ménage individuel polynucléaire qui est

une structure où cohabite le chef de ménage avec des personnes n'ayant aucun lien familial ni entre elles ni avec le chef de ménage.

Hommes actifs dans le ménage

La présence d'hommes actifs dans le ménage est parmi les caractéristiques de la structure démographique du ménage, qui semble affecter le comportement des femmes face à la participation économique. La revue de la littérature menée à cet égard nous a permis de retenir cette caractéristique familiale. Cette dernière sera opérationnalisée à travers le nombre d'hommes actifs dans le ménage. C'est une variable qualitative discrète, prenant la valeur de:

- 0 au cas où le ménage ne compte aucun homme actif,
- 1 s'il y a un homme actif dans le ménage,
- 2 s'il y a deux hommes actifs dans le ménage ou plus.

Femmes adultes dans le ménage

Dans la même optique que précédemment, on testera l'effet de la présence des femmes adultes dans le ménage sur les chances d'occupation des femmes mariées. Ces dernières ont désormais plus besoin d'aide et d'assistance pour l'entretien du logement et les soins des enfants. Cette variable est quantitative, indiquant le nombre de femmes adultes résidant dans le ménage, autres que le chef de ménage ou l'épouse du chef de ménage.

Enfants en bas âge dans le ménage

Pour définir cette variable, on s'intéressera à l'existence d'enfants en bas âge dans le ménage, qui nécessitent plus de soins et d'assistance de la part des femmes. On mettra l'emphase plus particulièrement sur les enfants âgés de moins de six ans. La variable est quantitative. Il s'agit du nombre d'enfants de moins de six ans existant dans le ménage. Il est à noter à cet effet, que pour des considérations méthodologiques, l'effet des enfants en bas âge sur la variable dépendante, a été étendu à celui de la présence des membres du ménage en bas âge dans le ménage (question 3 et 6 de la partie A, module 1 du questionnaire). Cependant, pour la catégorie des femmes mariées, il s'agit de leurs propres enfants (question 3, module 4).

À cet effet, il convient de rappeler que conformément aux remarques du chapitre précédent, on pourrait admettre la possibilité de la simultanéité de relation entre cette caractéristique familiale et la variable dépendante. C'est pourquoi, on a procédé à un test statistique⁷ de l'endogénéité de cette variable dans la modélisation. En effet, les données disponibles ne fournissent pas d'informations sur la date d'entrée au marché du travail des femmes mariées, pour situer cet événement par rapport à la naissance de leurs enfants⁸. Pour les autres catégories de femmes à savoir les célibataires, les veuves et divorcées, on supposera que ce problème ne se pose pas.

Le test en question est celui de Hausman qui consiste dans ce cas à comparer les estimations de la participation des femmes au marché du travail, via deux équations. La première exprime cette participation en fonction des variables explicatives établies dans le cadre conceptuel y compris le nombre d'enfants de moins de six ans (de l'échantillon). La seconde est basée sur les mêmes variables explicatives, mais avec une variable instrumentale du nombre d'enfants de moins de six ans. Cette dernière est estimée par les variables du modèle et plus particulièrement par ses déterminants proches⁹. Ainsi, si la différence entre les estimations des coefficients relatives aux deux équations est significativement différente de zéro, dans ce cas, le nombre d'enfants de moins de six ans peut être considéré comme exogène dans le modèle.

Nous appliquons ce test, tout en étant conscient de ses limites. En effet, comme le citent Nakamura et Nakamura (1998) dans un récent article sur cette question d'endogénéité, le résultat du test de Hausman ou celui d'autres approches basées sur le principe de la variable instrumentale dépend grandement de cette dernière.

⁷ Les résultats sont présentés en annexe 3. Désormais, on a appliqué ce test sur la base de la revue de littérature citée à la section 4.1.2.3, et après avoir discuté avec les professeurs Kuate Defo (Département de Démographie) et Montmarquette (Département des Sciences Économiques de l'Université de Montréal). Ce dernier, à partir de ses multiples expériences sur la question, nous a suggéré de faire ce test avant de procéder à toute modélisation.

⁸ À notre connaissance, aucune enquête nationale ne permet de disposer d'informations biographiques sur l'histoire familiale et professionnelle des femmes au Maroc.

⁹ Ainsi, pour l'estimation du nombre d'enfants de moins de six ans, on s'est référé aux théories macro-structurelles, familiales et culturelles de la fécondité. Les déterminants proches de cette dernière sont la pratique contraceptive et l'âge au mariage. Les autres variables explicatives sont les mêmes que celles retenues pour la fonction de comportement de l'offre de travail des femmes (voir annexe 3).

Solidarité familiale

Cette variable à laquelle l'Enquête Famille 1995 a attribué une importance particulière, sera définie à travers les services fournis au ménage de la part des membres de la famille. Ces services ont été groupés selon les catégories suivantes: services en travail, hébergement, prêts en argent, prêts non financiers, transferts en argent, dons en produits, recommandation/règlement d'un problème (partie G du module 2 du questionnaire). Pour chaque service, le ménage précise s'il le reçoit ou non¹⁰. La variable est donc dichotomique, prenant la valeur 1 si le ménage reçoit un service donné, et 0 si non.

Notons à cet effet qu'il se peut qu'un ménage reçoive plusieurs services. Les ménages ayant déclaré avoir reçu un quelconque service sont au nombre de 840 parmi 2735 ménages urbains, soit une proportion de 30,7%, ce qui est non négligeable. Cependant, avant d'introduire tous ces services dans l'analyse, on fera une étude exploratoire, pour ne retenir que ceux qui semblent avoir un effet non significativement nul sur la variable dépendante.

5.2.2.3) Niveau micro: variables individuelles

À côté des facteurs contextuels et familiaux, certaines caractéristiques individuelles des femmes d'ordre socio-démographique sont aussi répertoriées à travers la littérature comme affectant leur participation au marché du travail. Elles serviront comme variables de contrôle pour les variables contextuelles et familiales.

Âge de la femme

Cette variable continue est rendue qualitative discrète. Pour l'opérationnaliser, on considère le groupe d'âge décennal auquel appartient la femme enquêtée (partie A, question 3, module 1 du questionnaire). Les modalités de cette variable sont au nombre de quatre, et correspondent aux groupes d'âge suivants : 15-24; 25-34; 35-44; 45 et plus. Le choix de ces

¹⁰ Il est à noter que cette variable est individuelle dans le cadre de l'Enquête Famille 1995. En fait, le chef de ménage déclare la nature du service reçu pour chacun des membres du ménage (voir questionnaire, partie G du module 2). C'est pourquoi, on a rendu cette variable familiale, en affectant à chaque ménage chacun des services reçus et déclarés par le chef de ménage.

groupes se justifie par la structure des femmes actives occupées selon cette caractéristique individuelle.

Éducation et formation professionnelle

Cette variable, jugée influencer considérablement la participation des femmes urbaines au marché du travail, est définie à partir du questionnaire de l'ENF 1995. Elle est qualitative et a quatre modalités à savoir: aucun niveau d'éducation, le niveau fondamental, le secondaire et le supérieur. Chacune de ces modalités imbrique l'éventualité d'une formation professionnelle ou non (partie A, question 10, module 1 du questionnaire).

Statut migratoire

On tiendra compte du statut de résidence de la femme pour opérationnaliser cette variable. Cette dernière est dichotomique, indiquant si la femme est née dans le milieu de résidence ou non. Dans le premier cas, elle est considérée comme non migrante alors que si elle est née dans un milieu autre que la résidence actuelle, elle a le statut de migrante (partie A, module 8 du questionnaire). Cette variable permettra d'estimer l'impact du statut migratoire des femmes sur leur accès au marché du travail.

Statut familial

Cette variable sera définie par le lien de parenté de la femme avec le chef de ménage. Les modalités de cette variable qualitative construite à partir du questionnaire de l'ENF 1995 sont (partie A, question 3 du module 1): le chef de ménage, son épouse, son enfant et autre personne ayant un lien de parenté avec le chef de ménage¹¹. Il est à noter que le chef de ménage au sens de l'enquête est défini comme le membre de ménage qui participe généralement pour la plus grande part aux dépenses du ménage (soutien économique), et a la responsabilité de la gestion de ses dépenses.

¹¹ Il est à noter que les femmes qui n'ont aucun lien avec le chef de ménage, sont considérées parmi celles ayant un autre lien avec ce dernier.

État matrimonial

Cette variable qualitative prend la valeur du code de l'une des modalités suivantes : célibataire, mariée, veuve et divorcée (partie A, question 7, module 1 du questionnaire). Cependant, il est à noter que concernant ces deux dernières variables individuelles, on se limitera à l'une ou l'autre selon la catégorie des femmes, et ce en raison de leur forte colinéarité. Ainsi, pour l'ensemble des femmes, l'état matrimonial sera considéré dans l'analyse, alors que pour les célibataires, les mariées et les veuves ou divorcées, seul leur statut familial sera intégré dans la modélisation.

5.3) Instrument de recherche

Pour répondre aux objectifs de la présente étude, on fera appel d'une part, aux données officielles du recensement de la population et de l'habitat 1994 et d'autre part, aux données de l'Enquête Nationale sur la Famille 1995. En fait, depuis l'indépendance politique du Maroc survenue en 1956, les recensements de la population et les enquêtes par sondage ont été conçus selon les mêmes normes, et ont conduit avec la création et le développement de l'appareil statistique national à une accumulation relativement importante d'informations socio-démographiques et économiques qui permettent de connaître les principales caractéristiques de la population marocaine et de la population active en particulier.

Dans la présente étude, on fera appel aux données du Recensement 1994, pour dégager les caractéristiques contextuelles démo-économiques relatives aux provinces¹² du Maroc. Les variables qu'on retiendra à partir de cette source de données ont trait à la structure productive, au chômage et au statut socio-démographique de la province. Cette source de données a été choisie car l'échantillon sélectionné pour faire ressortir les résultats du Recensement est représentatif et largement suffisant pour donner des statistiques agrégées fiables au niveau provincial. De plus, cet échantillon a servi de base pour la réalisation de l'Enquête Nationale sur la Famille 1995 et la durée qui sépare les deux opérations statistiques ne dépasse guère quatre mois.

¹²L'échantillon de l'Enquête Famille 1995 nous semble désormais ne pas fournir d'estimations fiables et représentatives des caractéristiques contextuelles des provinces.

Par ailleurs, pour tester nos hypothèses et appréhender les effets des facteurs socio-démographiques individuels et familiaux sur leur participation au marché du travail, on se servira de la base de l'ENF 1995 qui a donné une priorité particulière à l'environnement familial. Cette opération statistique, réalisée au niveau national sur un échantillon représentant toutes les couches sociales et régions du pays, vise essentiellement:

- La constitution d'une base de données intégrées et variées sur la famille marocaine.
- L'établissement d'un bilan minutieux de la famille contemporaine, de ses mécanismes d'adaptation, de ses nouvelles perceptions et ses réseaux familiaux face aux transformations sociales, démographiques et économiques que connaît le pays.
- L'étude de la famille en tant qu'institution d'instruction, de formation, d'encadrement et aussi en tant qu'agence d'emploi à travers la véhiculation des idées sur l'emploi familial ainsi que l'analyse des attitudes de la population vis-à-vis de leur niveau de vie et de leur bien être familial (D.S, 1996).

5.3.1) Aperçu sur le plan de sondage

Le choix du plan de sondage dépend généralement des objectifs de l'enquête, des méthodes de l'enquête employées et des moyens humains et matériels disponibles. Ce plan reste aussi conditionné par la qualité des informations existantes sur les unités statistiques à observer. Ainsi, pour répondre aux objectifs de l'enquête, on a sélectionné un échantillon de 5040 ménages représentant toutes les couches sociales, régions et provinces du Maroc. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994 (RGPH) a fourni des données cartographiques extrêmement utiles pour la réalisation des enquêtes, dépassant les difficultés liées à l'établissement d'une base de sondage. C'est pourquoi, l'échantillonnage de l'Enquête Famille 1995 a été basé sur les districts du RGPH 1994.

Le plan de sondage de l'Enquête Nationale sur la Famille adopté est de type stratifié, autopondéré et à deux degrés. Les unités d'échantillonnage du premier degré sont constituées par les districts du recensement. A ce niveau, un échantillon de 252 districts est sélectionné. Chaque district est constitué en moyenne de 180 ménages. La répartition de ces districts de recensement selon les régions économiques et strates d'habitat est faite selon les principes de

l'allocation proportionnelle à la taille des régions et strates en terme du nombre de ménages. Éventuellement, ces districts appartiennent à des provinces, qui font partie des régions économiques¹³. Les unités de sondage du deuxième degré sont les ménages. Au niveau de chaque district, un échantillon de 20 ménages a été tiré, et le tirage des ménages est fait à probabilités égales. Rappelons, à cet égard qu'en milieu urbain, la taille de l'échantillon tirée représente plus que la moitié de l'échantillon total. Le tableau 5.2 donne la répartition du nombre de districts de recensement et des ménages - échantillon selon les régions économiques du pays:

Tableau 5.2: Répartition des ménages - échantillon et des districts selon les régions économiques du pays, Maroc 1995

Région économique	Effectif total de districts	Effectif total de ménages	Effectif total de ménages urbains
Sud	30	600	253
Tensift	33	660	253
Centre	68	1350	861
Nord-Ouest	55	1100	685
Centre-Nord	30	600	275
Oriental	18	360	205
Centre-sud	18	360	220
Total	252	5040	2752

Source: (M.P, 1995).

Par ailleurs, le questionnaire de la dite enquête, en plus des informations sur la région et le district du ménage, permet d'identifier la province correspondant à chaque ménage enquêté. Les thèmes abordés dans l'enquête sont présentés sous forme de modules sur le questionnaire de l'enquête. Chaque module comporte une ou plusieurs parties. Ces modules sont récapitulés comme suit:

¹³ Actuellement, ces régions économiques sont au nombre de seize.

Module 0 : Localisation géographique du ménage. Dans ce module, on précise par la même occasion des informations sur la province à laquelle appartient le ménage interviewé,

Module 1 : Caractéristiques démographiques et niveau d'instruction des membres du ménage

Module 2 : Réseaux familiaux et solidarité familiale,

Module 3 : Nuptialité et rupture d'unions,

Module 4 : Fécondité,

Module 5 : Enfants et famille,

Module 6 : Habitat et éléments de confort,

Module 7 : Activité (Caractéristiques de la population active, emploi indépendant et famille

Module 8 : Famille et migration,

Module 9 : Famille et connaissance du droit,

Module 10 : Situation socio-économique du ménage (voir questionnaire en annexe 8).

5.3.2) Concepts et limites de données

Dans cette section, notre propos n'est pas de traiter de tous les concepts clés de l'Enquête Famille, mais de ceux qui ont un rapport avec la présente étude notamment le module activité du questionnaire. Il s'agit de voir plus particulièrement comment ont été définies la population active et le concept d'activité dans le cadre de l'enquête. Dans le module correspondant à l'activité, on a introduit la variable " type d'activité " pour pouvoir répartir la population selon les catégories suivantes:

5.3.2.1) Population active

Ce concept adopté dans l'Enquête Famille 1995 permet de saisir non seulement les personnes ayant une activité professionnelle, au sens classique du terme, mais aussi celles se trouvant dans des états intermédiaires entre l'activité et l'inactivité totale. La technique

d'interview utilisée lors de l'enquête pour saisir la population active comporte deux phases. Il s'agit de la population qui répond spontanément être active occupée ou en chômage. Le reste de la population constitue la population inactive. Parmi la population inactive, on cherche à détecter, dans une seconde phase, par une batterie de "questions filtres" les personnes ayant exercé ou recherché une quelconque activité lucrative au cours de la semaine précédent l'enquête. Cette façon de faire, selon les concepteurs du questionnaire, a pour but de chercher parmi la population inactive, les personnes qui ne sont pas occupées ou ne cherchent un emploi que de façon occasionnelle, mais qui se déclarent spontanément être inactives. C'est le cas notamment des femmes au foyer, qui parallèlement à leurs travaux ménagers, peuvent exercer une activité économique ou chercher un emploi qui soit conforme à leurs obligations familiales, mais qui se déclarent être inactives. Dans cette situation, elles seront considérées en chômage ou actives occupées selon leur déclaration.

Bref, on distingue deux types de population: la population active et la population inactive. La population active se répartit en deux catégories: la population active occupée et la population en chômage.

5.3.2.1.1) La population active occupée

Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de sept ans et plus, ayant exercé au moment de l'interview une activité rémunérée ou un travail d'auto-production apportant une contribution appréciable à la consommation du ménage. Les personnes qui disposent d'un travail qu'elles n'ont pas exercé pour un empêchement temporaire souvent volontaire et qu'elles comptent reprendre, sont également considérées comme actives occupées. Font également partie de la population active occupée, les personnes qui déclarent qu'elles disposent d'un travail et elles sont sûres de le reprendre après la disparition de l'empêchement temporaire souvent indépendant de leur volonté, à condition qu'elles en soient absentes pour une durée inférieure à deux mois et qu'elles comptent sûrement reprendre leur activité. Les personnes poursuivant des cours d'apprentissage d'un métier chez un propriétaire "maâllem" et produisant des biens et services, sont classées actives occupées. Les individus qui ne se déclarent ni totalement actifs ni à la recherche d'un travail, sont considérés actifs occupés s'ils ont effectué des travaux à caractère économique

autres que les travaux ménagers et l'entretien du logement durant les sept jours précédant le jour de remplissage du module " activité " (M.P,1995). En effet, comme nous l'avons ressorti dans le premier chapitre, les activités domestiques assurées par les femmes contribuent indirectement à la production économique.

5.3.2.1.2) Population active en chômage

Il s'agit de toute personne âgée de 15 ans et plus (et non de 7 ans et plus) qui n'est pas active occupée, qui n'est pas en train d'apprendre un métier et qui cherche un travail au moment de l'enquête ou qui n'est pas à la recherche d'un travail pour une raison traduisant qu'elle est effectivement en chômage. Est considérée à la recherche d'un emploi tout enquêté qui :

- se rend aux chantiers, aux entreprises, aux bureaux de placement, etc...pour chercher un travail ou pour s'inscrire comme demandeur d'emploi;
- s'adresse aux entreprises faisant des annonces, répondent aux annonces ou prend part aux entrevues en vue d'obtenir un emploi;
- fait tout autre effort pour trouver un emploi.

La notion de " recherche d'un emploi " n'est pas liée à la date de référence (au moment de l'enquête). En effet, il est possible qu'un enquêté se trouve en situation de chômage sans pour autant qu'il cherche effectivement un emploi à cause d'une maladie passagère, de l'étroitesse du marché du travail, de l'attente d'une réponse de la part d'un employeur public et / ou privé.

5.3.2.2) Population inactive

Il s'agit de toute personne qui se déclare, le long des deux phases d'interview, qu'elle ne travaille pas et ne cherche pas de travail. Est considérée comme inactive, toute personne qui n'a pas pu être classée parmi les actifs occupés ou les chômeurs. La sous-population inactive est ensuite classée selon le type d'inactivité qui traduit la cause à l'origine du fait qu'elle ne soit ni pourvue d'une occupation économique ni à la recherche d'un travail. Les personnes inactives sont réparties selon les modalités suivantes:

- Femme au foyer : Toute femme âgée de dix ans et plus qui s'occupe des travaux ménagers. Par travaux ménagers, il s'agit des travaux destinés à la préparation de la nourriture et l'entretien des enfants et du logement. Le travail domestique est considéré donc comme non économique.
- Étudiant/écolier : Toute personne dont l'occupation au moment de l'enquête consiste en la fréquentation d'un établissement d'enseignement ou de formation quelconque.
- Jeune enfant : Toute personne âgée de moins de 15 ans qui ne fréquente pas un établissement ou de formation au moment de l'enquête.
- Personne âgée : Toute personne inactive âgée de 60 ans et plus dont la cessation de l'activité est due à la vieillesse ;
- Retraité : Toute personne inactive dont la cause de cessation de l'exercice de son emploi est le départ en retraite ;
- Rentier : Toute personne inactive dont les ressources proviennent d'une rente (location d'une maison, d'un terrain...);
- Infirmes/grand malade : Toute personne dont l'empêchement de l'exercice d'une activité économique est une infirmité ou une maladie de longue durée;
- Autres cas : Toute personne ne pouvant être classée suivant les modalités ci-dessus.

Ces définitions et concepts liés à l'offre de travail des femmes nous semblent importants à préciser dans la mesure où ils déterminent non seulement les indices bruts révélés par l'enquête ou le recensement, mais également les résultats et interprétations escomptés à partir de la présente étude. Lesquels résultats seront ressortis, en appliquant les méthodes d'analyse descriptives et explicatives aux données disponibles. C'est pourquoi, il nous semble utile de mettre l'emphase sur les limites de ces données dans ce qui suit.

5.3.3) Limites des données

L'examen des définitions et concepts liés à l'activité économique rend compte de plusieurs limites qu'il faut souligner. D'abord, la comparaison des données qui en découlent avec les données du recensement et la prise en compte simultanée des deux sources d'information suscite des questions, quoique l'on pense que cet aspect n'influence pas considérablement les résultats dans la présente étude. En effet, la notion du concept de l'activité économique dans le cadre du recensement de la population se limite aux déclarations spontanées à des questions de type " Êtes-vous pourvue d'un emploi". Elles rendent compte uniquement du "noyau dur" de la population active. C'est en d'autres termes une approche qui se fie aux perceptions du travail féminin telles qu'elles sont révélées par des répondants de sexe masculin en général. En revanche les enquêtes statistiques, dont l'Enquête Famille, proposent une approche fondée sur l'analyse exhaustive des travaux exercés par les femmes et sur les situations intermédiaires entre l'activité et l'inactivité.

Cependant, il importe de souligner que dans les deux sources de données, les activités domestiques menées par les femmes qualifiées de " femme au foyer" ne sont pas prises en compte dans les statistiques, en particulier dans les milieux citadins¹⁴. Cette absence de considération de la contribution des femmes à la production nationale dans le contexte marocain, montre à quel point les débats sur la notion de l'activité économique des femmes et les tentatives d'amélioration de ce concept sont loin d'atteindre leurs objectifs, comme c'est le cas dans plusieurs pays en développement. Des efforts doivent être encore déployés par les organismes nationaux et internationaux pour réfléchir sur cette question particulière de travail économique des femmes.

Par ailleurs, la limite d'âge de la participation économique définie par les organismes internationaux n'est pas respectée dans le contexte marocain.

¹⁴ En effet, dans les milieux ruraux, depuis l'Enquête Nationale sur la Population Active Rurale de 1986, plusieurs tentatives d'amélioration du concept de l'activité économique ont vu le jour, conformément aux recommandations et études de BIT dont on a fait état précédemment. Ainsi, les femmes qui sont déclarées comme des aides familiales dans l'enquête sont considérées comme actives occupées.

En effet, un effectif non négligeable des enfants de moins de 15 ans délaisse les bancs de l'école pour "intégrer" le monde de travail et participer à l'activité économique, soit 550.693 selon les derniers chiffres (K.M, 1999). Dans l'échantillon étudié, les fillettes de moins de quinze ans, qui participent au marché du travail sont au nombre 31 parmi 1253 femmes actives occupées, soit une proportion de l'ordre de 2,5%.

Il est à noter également dans le cadre de ces critiques, que l'analyse de l'activité économique sur la base de telles données ne puisse être appréhendée à travers le nombre d'heures de travail, en tant que variable corrigeant la classification dichotomique (active - inactive) rendant mieux compte du niveau de la contribution des femmes au processus de production des biens et services. Ajoutons à cela, le fait que ni les recensements ni les enquêtes ne fournissent d'informations sur les salaires des personnes actives occupées.

Cette insuffisance nous contraint de ne pas tenir compte de cette variable dans les modèles d'analyse¹⁵, d'autant plus que le tiers des femmes actives occupées n'ont pas le statut de salariées. Enfin, notons que le revenu du ménage et plus précisément celui du chef de ménage est une information qui n'a jamais fait l'objet de ces opérations statistiques. Les mauvaises déclarations et la discrétion des enquêtés à ce niveau sont quelques raisons de cette lacune. C'est pourquoi, on a tenté de procéder à l'estimation d'un indice du statut socio-économique du ménage, lequel indice semble avoir ses avantages par rapport au revenu déclaré par le chef de ménage, dans la mesure où il reflète réellement les conditions socio-économiques du ménage (voir section 5.4.1.2).

Malgré ces limites relatives aux données, la prise en compte des caractéristiques contextuelles dans l'analyse de l'offre de travail des femmes au niveau individuel présente un intérêt dans cette étude. En effet, les données disponibles, correspondant à ces caractéristiques et publiées par province pour la première fois depuis l'indépendance du Maroc, permettent au moins de remédier aux problèmes des effets écologiques et atomistes. Dans ce qui suit, ces aspects d'ordre statistique liés à l'approche d'analyse seront explicités.

¹⁵ Même dans le cadre des Enquêtes Nationales sur le Niveau de Vie, le revenu est estimé via la dépense du ménage pour la consommation et le loisir.

5.4) Méthodes d'analyse

Pour vérifier les hypothèses postulées précédemment et mettre à l'épreuve le cadre conceptuel, on adoptera essentiellement deux types d'analyse. Dans une première étape, on fera appel à l'analyse descriptive notamment les mesures de position, les tests statistiques et l'analyse factorielle. Dans une deuxième étape, on mènera une analyse associative entre la variable dépendante et les variables indépendantes à savoir la régression logistique classique et multi-niveaux. L'adéquation entre l'analyse multi-niveaux et le modèle théorique à mettre à l'épreuve est désormais considérée comme un critère important de la validité interne¹⁶ d'une recherche synthétique (Contandriopoulos et al, 1990). L'autre critère se rapporte à la qualité, la complexité et l'exhaustivité de l'articulation théorique sur laquelle s'appuie l'étude.

5.4.1)Analyse descriptive

5.4.1) Mesures de position, corrélations et tests statistiques

Pour mener une étude préliminaire des variables explicatives quantitatives et examiner leurs tendances empiriques, on se référera d'abord aux mesures de position, qui mesurent l'ordre de grandeur d'une variable (moyenne, médiane et mode), et aux paramètres de dispersion (notamment l'écart type). Plus précisément, on examinera ces mesures pour les variables contextuelles. Ensuite, on fera un diagnostic des corrélations entre ces dernières et le taux d'occupation des femmes.

Alors que pour les variables qualitatives, on traitera des fréquences des unités statistiques étudiées selon leurs modalités. Plus précisément, on étudiera les fréquences des femmes actives occupées et inactives selon les modalités des variables individuelles et familiales. Par ailleurs, on s'attachera à mener une analyse différentielle des taux d'occupation des femmes selon les modalités de ces variables. Cette analyse sera menée via les tests d'homogénéité des proportions. Ces études descriptives préliminaires serviront à tester l'adéquation empirique des variables établies dans le cadre conceptuel, avant de procéder à toute analyse associative.

¹⁶ La validité externe de la recherche s'appuie sur le principe de similitude, de robustesse et d'explication (potentiel de généralisation des résultats) (voir Contandriopoulos et al. (1990)).

5.4.1.2) Analyse factorielle

Pour dégager les indices synthétiques soulignés précédemment à savoir l'indice relatif au statut socio-démographique de la province et celui du statut socio-économique de ménage, on s'attachera à effectuer une analyse factorielle¹⁷, et plus particulièrement une Analyse en Composantes Principales (ACP).

En fait, l'analyse factorielle cherche à réduire un nombre important d'informations (prenant la forme des valeurs sur des variables) à quelques grandes dimensions. On tente alors d'expliquer la plus forte proportion de la variance (ou de la covariance dans le cas de l'analyse factorielle) par un nombre aussi restreint que possible de variables appelées composantes ou facteurs (Durand, 1997; Escofier et Pagès, 1990; Jambu, 1989).

Par ailleurs, l'ACP que l'on utilise dans cette étude cherche une solution à l'ensemble de la variance des variables mesurées. Elle maximise la variance expliquée. De plus elle cherche une solution où les composantes sont orthogonales c'est à dire, indépendantes entre elles, et cette solution existe quelle que soit la matrice de corrélation des variables. Le type d'extraction retenu est " principal components". Ce type d'extraction produit une solution unique qui maximise la variance expliquée par les facteurs. Cet aspect de l'étude des liaisons entre variables comme voie principale de cette étude exploratoire consiste à résumer l'ensemble des variables par un petit nombre de facteurs synthétiques appelés " composantes principales". Ainsi, une composante principale peut être considérée comme le représentant ou la synthèse d'un groupes de variables liées entre elles (Durand, 1997; Escofier et Pagès, 1990; Falissard, 1996).

Notre propos dans ce cadre, n'est pas de fournir une présentation détaillée de l'analyse en composantes principales, mais de mettre l'emphase sur ses principes et ses conditions d'application, du moment que nous avons retenu cet outil de l'analyse descriptive dans ce travail. À cet effet, l'ACP est conseillée pour des variables quantitatives. Cependant, on peut l'utiliser si les variables sont qualitatives ordonnées. C'est pourquoi, pour appliquer cette

¹⁷ On utilise le terme générique d'analyse factorielle pour parler de deux types d'analyse ayant de nombreux liens de parenté mais qui sont légèrement différentes: l'Analyse en Composantes Principales et l'analyse factorielle proprement dite (Durand, 1997).

technique aux données relatives aux ménages, et en ce qui concerne certaines variables qualitatives, on a procédé à ordonnancement de leurs modalités, et ce pour leur donner un sens de la mesure et une échelle. Par contre, pour la construction du deuxième indice synthétique, c'est à dire du statut socio-démographique de la province, le problème de la nature de données ne se pose pas dans ce cas. En effet, toutes les variables concernées par cette analyse sont quantitatives.

En fait, afin de construire le statut socio-économique des ménages, on a retenu sept variables qui représentent d'une part les conditions d'habitat du logement et d'autre part la catégorie socio-professionnelle et le niveau d'éducation du chef de ménage. Pour ce qui est de la variable liée au type d'habitat, elle est qualitative dont les modalités sont ordonnées. En ce qui concerne les autres variables reflétant les conditions d'habitat du ménage, elles sont dichotomiques. C'est pourquoi, on les a regroupées en des variables qualitatives ayant des modalités ordonnées au nombre de 5. Ces variables sont: l'existence d'équipements de confort dans le ménage, le mode d'approvisionnement en eau, la source d'électricité et l'existence de biens durables. Cette transformation est basée essentiellement sur le principe de combinaison et de probabilité et de la connaissance du contexte marocain. En ce qui concerne la catégorie professionnelle du chef de ménage, on s'est référé à la classification retenue dans l'étude menée sur les populations vulnérables au Maroc (CERED, 1997). Cette classification¹⁸ a été réalisée conjointement par la Banque Mondiale et la Direction de la Statistique et ce à partir des seuils de pauvreté et des enquêtes nationales 1985 et 1990/91 sur la consommation et les niveaux de vie des ménages.

Il est à noter que dans l'étude précitée, les auteurs ont tenté de définir des strates des ménages en groupes sociaux en fonction de leur position dans l'échelle des niveaux de vie et ce à partir de cette classification des chefs des ménages selon leur catégorie socio-professionnelle. Mais, à notre avis, la variable catégorie professionnelle, à elle seule, est insuffisante pour révéler réellement le statut socio-économique du ménage. En effet, dans le contexte marocain, certains ménages dont le chef est inactif, par exemple, peuvent

¹⁸ Pour plus de détails sur cette classification, voir (CERED, 1997): "Populations vulnérables: profil socio-démographique et répartition spatiale".

parfaitement résider dans des conditions d'habitat convenables et mener une vie non défavorisée. C'est pourquoi, on considère, comme c'est répertorié à travers la littérature (Marcoux, 1993; Schoumaker et Tabutin, 1999; Zourkaléini, 1997; Zoungrana, 1993) que les conditions d'habitat et du logement apportent également des informations utiles à la constitution d'un tel indicateur¹⁹. Les variables retenues dans l'analyse, ayant chacune cinq modalités sont:

1) Profession du chef de ménage²⁰

Membres législatifs et cadres supérieurs
 Cadres moyens et employés
 Commerçants et exploitants agricoles
 Artisans et ouvriers agricoles et non agricoles
 Chômeurs et inactifs

2) Niveau d'éducation du chef de ménage:

Supérieur
 Secondaire
 Fondamental2
 Fondamental1
 Aucun

3) Type d'habitat :

Villa
 Appartement ou maison moderne
 Maison traditionnelle ou pièce dans une institution
 habitat rural
 Baraque ou local non destiné à l'habitat

4) Équipements de base et de confort

Cette variable a fait l'objet de quatre questions. Chacune de ces questions est dichotomique et correspond aux équipements suivants: cuisine, bain moderne, bain traditionnel et

¹⁹ Il importe de citer, à cet égard, l'étude de Shoumaker et Tabutin (1999) sur la relation entre la pauvreté et la fécondité au Maroc. Les auteurs ont construit un indice de pauvreté à partir des biens disponibles dans le logement (électricité, radio, eau potable, wc à chasse, + de quatre chambres dans le logement, voiture).

²⁰ On s'est référé pour faire cette classification à l'étude réalisée conjointement par la Direction de la Statistique et la Banque mondiale sur la pauvreté et les populations vulnérables au Maroc.

toilettes. Ainsi, pour définir cette variable de telle manière à ce qu'elle ait des modalités ordonnées, on a procédé par le principe de combinaison.

$$C_n^p = \frac{n!}{p! (n-p)!}$$

Par exemple, un ménage peut avoir quatre équipements du logement, dans ce cas $p = 4$ et donc il y aura une seule possibilité. Par contre si le ménage a trois équipements de base ($p=3$), il y aura quatre possibilités et ainsi de suite jusqu'à la dernière possibilité qui correspond aux ménages qui ne disposent d'aucun équipement ($p=0$). De cette manière, la variable en question sera ordonnée et a cinq modalités. Elle répartit les ménages selon le nombre d'équipements qu'ils possèdent à savoir:

Quatre équipements
Trois équipements
Deux équipements
Un seul équipement
Aucun équipement

5) Possession des biens durables

On a pris le même raisonnement que celui retenu pour construire la variable relative aux équipements de base et de confort. Les biens dont il s'agit sont: le téléviseur, le téléphone, la voiture personnelle et la parabole. Cette variable est rendue ordonnée ayant cinq modalités à savoir:

Quatre biens
Trois biens
Deux biens
Un seul bien
Aucun bien

6) Approvisionnement en eau : Cette variable a fait l'objet de neuf modalités dans le questionnaire qui sont dichotomiques, et présentent déjà un ordre. On a procédé alors à un regroupement de ces modalités. Elles sont au nombre de au nombre de cinq.

Branchement individuel
 Branchement collectif
 Fontaine publique
 Puit à l'intérieur ou point d'eau
 Puit non aménagé ou camion citerne
 Vendeurs d'eau, sources ou oueds

7) Source d'électricité : cette variable comporte sept modalités dans le questionnaire, qui ont un caractère dichotomique et présentent un ordre. On les a regroupées pour avoir une variable ordonnées ayant cinq modalités:

Branchement individuel
 Branchement collectif
 Groupe électrogène
 Gaz ou lampe pétrole
 Bougies et autres

5.4.2) Analyse associative

Pour répondre aux objectifs de l'étude et vérifier ses hypothèses, et du fait que la variable dépendante est dichotomique, on mènera d'abord une régression logistique classique, et ensuite une régression logistique multi-niveaux. On mettra l'emphasis plus particulièrement sur cette dernière méthode d'analyse, d'une part en raison de son adéquation au cadre conceptuel, et d'autre part pour des raisons statistiques qu'on explicitera ci-après.

5.4.2.1) Régression logistique classique

Pour tester les hypothèses de cette étude et estimer l'effet des variables indépendantes sur la probabilité de réalisation de l'événement étudié, on fera appel dans cette première étape à une méthode de l'analyse multivariée à savoir la régression logistique classique (c'est à dire sans distinction entre les niveaux d'analyse retenus). Cette analyse consiste à expliquer la variable dépendante dichotomique "type d'activité" (y_{ijk}) prenant la valeur 1 en cas d'activité et 0 ailleurs, par les variables indépendantes (x_{ijk}) relatives au contexte, au ménage et à la femme.

$$\left\{ \begin{array}{l} y_{ijk} = 1 \text{ si la femme } i \text{ du ménage } j \text{ de la province } k \text{ est active occupée} \\ 0 \text{ si non} \end{array} \right.$$

$$y_{ijk} = \alpha + \sum_{p=1}^P \beta_{pijk} x_{ijk} + \varepsilon$$

P : le nombre total de variables explicatives, α et β sont les coefficients du modèle et ε le terme aléatoire.

L'ajustement de cette fonction sera conforme à l'estimation d'un modèle logit définissant la probabilité d'être "femme active occupée" conformément à l'expression suivante:

$$P(y_{ijk}=1) = 1 / (1 + \exp(-\alpha - \sum_{p=1}^P \beta_{pijk} x_{ijk} - \varepsilon))$$

Le modèle logit oppose la première modalité de la variable expliquée " femme active occupée " à la seconde modalité²¹ " femme chômeuse ou inactive". L'estimation d'une observation donnée est obtenue en ajoutant l'effet de chaque variable explicative au terme constant. L'effet d'une variable indépendante quantitative est le produit de sa valeur observée par son coefficient estimé par le modèle. Alors que pour les variables qualitatives, leur effet est équivalent au coefficient de la modalité observée.

Par ailleurs, l'estimation des effets des variables indépendantes qualitatives à partir de la régression logistique implique d'omettre une modalité pour les variables retenues. L'interprétation des résultats doit donc être faite en fonction du groupe de référence, c'est à dire celui qui possède les caractéristiques de l'ensemble des modalités omises (Falissard, 1996; Marcoux, 1993). De même, pour rendre compte de l'impact des variables indépendantes sur la variable dépendante, on se réfère aux "rapports de cote" (odds ratio)²².

Pour vérifier les hypothèses de la recherche et assurer une bonne interprétation des résultats, on définira quatre modèles d'analyse. Ainsi, le premier modèle (modèle 1) consiste à étudier l'effet des variables contextuelles sur les chances qu'ont les femmes d'être occupées. Le second modèle (modèle 2) intègre les caractéristiques familiales et permet par la même occasion de contrôler l'effet des variables contextuelles. Le troisième modèle vise à vérifier l'impact des caractéristiques individuelles des femmes sur leurs chances de travail.

²¹ Pour une présentation succincte des propriétés de la régression logistique, voir Bouyer (1991), Marcoux (1993), Morgan et Teachman (1988), Falissard (1996).

²² Dans notre cas, le "rapport de cote" permet d'évaluer la chance d'une femme d'être occupée quand elle possède un des attributs d'une variable quelconque. Si on retient l'âge par exemple, le "rapport de cote" doit être interprété comme étant la chance pour les femmes d'âge x d'être occupée quand on les compare aux femme d'âge y . Quand ce rapport est inférieur à 1, c'est qu'il y a moins de chance que l'événement se produise alors que s'il est supérieur à 1, c'est qu'il y a plus de chance.

L'introduction de ces caractéristiques permet également de contrôler les effets des variables familiales et contextuelles. Enfin le modèle saturé (modèle 4) tient compte des interactions entre les variables explicatives et permet d'identifier les variables qui ont un effet direct sur la variable dépendante et celles dont l'effet n'apparaît que par l'intermédiaire d'autres variables.

Notons que ces modèles seront étudiés via une régression logistique simple c'est à dire qui ne prend pas en considération la distinction entre les niveaux d'analyse, autrement dit, de la structure hiérarchique des unités statistiques. C'est pourquoi, et du fait que le choix de l'échantillon est basé sur cette structure hiérarchique, on s'attachera à traiter de ces modèles à l'aide d'une régression logistique multi-niveaux.

5.4.2.2) Régression logistique multi-niveaux

5.4.2.2.1) De l'approche classique à l'approche multi-niveaux

L'approche de régression logistique multi-niveaux nous permet d'explorer les variations de la participation des femmes liées aux différences entre les femmes, leurs ménages et le contexte démo-économique, c'est à dire respectivement à ces trois niveaux de l'organisation sociale. En fait, en sciences sociales, la structure des données est souvent hiérarchique parce que les variables décrivent les individus qui sont regroupés à l'intérieur des unités et chacune de ces unités est aussi une composante d'une autre unité plus large. Par exemple, pour notre cas, les femmes appartiennent à des ménages qui constituent à leur tour les villages, les villes ou encore les provinces. Ainsi, les variables mesurées au niveau des femmes, des ménages et des provinces, sont considérées comme faisant parti respectivement du premier, deuxième et troisième niveau de la hiérarchie.

Notons que depuis des décennies, la collecte des données quantitatives s'est souvent appuyée sur un plan de sondage axé sur une organisation multi-niveaux des populations (comme c'est le cas ici de l'enquête famille 1995). Cependant dans l'analyse des données, on a souvent mis de côté cette structure qui a été jugée importante pendant la collecte. Par ailleurs, classiquement, les techniques utilisées pour une analyse multivariée des données à structure hiérarchisée font référence à ce qu'on appelle les techniques de désagrégation ou d'agrégation.

La technique d'agrégation est celle où l'on applique un modèle de régression multiple avec une variable dépendante et des variables indépendantes obtenues à partir des moyennes des unités au niveau le plus bas de la hiérarchie. Certains auteurs comme De Leeuw (1992) soulignent que les relations entre les variables obtenues au niveau agrégé ou collectif sont souvent plus puissantes que celles observées entre les mêmes variables prises au niveau individuel. Cependant, la seule prise en compte des variables mesurées au niveau agrégé, entraîne une perte d'informations à l'intérieur des groupes qui sont susceptibles d'expliquer une bonne partie des variations des phénomènes étudiés. L'existence des effets contextuels significativement non nuls serait alors à l'origine des biais que peut occasionner le passage du niveau collectif au niveau individuel. Ainsi, la non distinction macro/micro peut conduire à ce que certains auteurs comme Courgeau et Baccaini, appellent " les inférences fallacieuses de mauvais niveau " ou encore effet " écologique " (Craig et al, 1998; Diprete et Forristal, 1994).

Comme le rappellent Courgeau et Baccaini (1997), l'idée de travailler simultanément à divers niveaux d'agrégation en vue d'expliquer un comportement individuel et non plus agrégé élimine le risque d'erreur écologique et atomiste. En fait, l'erreur écologique est commise lorsque l'on cherche à déceler des comportements individuels à partir des mesures agrégées. Alors que l'erreur atomiste est survenue lorsque l'on considère que les caractéristiques de l'individu ou de personnes proches (son ménage ou sa famille corésidente par exemple) sont les seules à jouer sur les comportements individuels, car on ignore le contexte dans lequel les conduites humaines se produisent. Avec une analyse à plusieurs niveaux d'agrégation, la caractéristique agrégée va mesurer une construction différente de son équivalent au niveau individuel. Elle n'intervient plus comme un substitut, mais comme une caractéristique de la sous-population, qui affecte le comportement d'un individu qui en fait partie. Simultanément l'erreur atomiste disparaît à partir du moment où l'on fait intervenir correctement le contexte dans lequel l'individu vit (Béland²³, 2000; Courgeau et Baccaini, 1997).

Par ailleurs, parmi les approches qui ont tenté de mesurer comment les variables mesurées au niveau individuel ou du groupe, influencent conjointement une variable dépendante

²³ Sa présentation dans le cadre du cours DMO 6405 : méthodes multi-niveaux et multi-états d'analyse des biographies et transitions. Professeur Kuate Defo, Département de Démographie, Université de Montréal.

individuelle, il y a lieu de citer l'approche dite de désagrégation. Cette approche consiste à désagréger toutes les variables explicatives du niveau supérieur (c'est à dire du groupe) au niveau le plus bas, pour appliquer ensuite une analyse de régression multiple au modèle. Une telle approche semble être limitée dans la mesure où elle ne permet pas de mesurer les effets aléatoires entre les différents niveaux de la hiérarchie, mais surtout parce qu'elle sous-estime les erreurs standards des paramètres en l'absence d'homogénéité à l'intérieur des groupes (Draper, 1995; Hox et Kreft, 1994).

De Leeuw et Kreft (1986), en soulignant les limites méthodologiques et statistiques de l'agrégation et de désagrégation pour le cas des structures hiérarchiques notamment en éducation (cas des élèves qui sont nichés dans des écoles) écrivent :

"The operations of aggregation and disaggregation are highly nontrivial, both from the methodological and from the statistical point of view. A change in the meaning of the variables occurs. In addition, by aggregating, we eliminate all within-school variation, we have to deal with the Robinson effect, and we cannot make inferences on the pupil level any more without committing the ecological fallacy. If we disaggregate, then we have to take into account the fact that pupils within the same school do not vary independently on disaggregated school variables on which they have, by definition, the same value "

(De Leeuw et Kreft, 1986).

Par ailleurs, la régression multiple ordinaire fait aussi l'hypothèse que tous les coefficients de la régression sont égaux dans tous les groupes, mais n'offre aucune procédure pour tester cette hypothèse. Cette restriction ne s'applique pas en cas de l'analyse de la variance-covariance (ANCOVA). Ce dernier modèle d'effets fixes (fixed effects model) donne la possibilité d'avoir différents termes constants et pentes dans les différents groupes (Craig et al, 1998). Cependant, s'il y a plusieurs groupes, cela conduit à un grand nombre de paramètres estimés. Ce qui n'est pas très parcimonieux, et l'hypothèse des effets de pente fixes n'est souvent pas réaliste. De plus ANCOVA n'estime pas les effets des variables explicatives au niveau du groupe (Hox et Kreft, 1994; Kuate Defo, 1996).

Une seconde approche pour analyser les données multi-niveaux est l'approche des "pentes comme variables prédites" "Slopes-as-outcomes". Dans cette approche, des modèles de régression à effets fixes sont estimés à l'intérieur de chaque groupe, en utilisant les variables explicatives relevant du niveau inférieur comme prédicteurs. Ensuite, les coefficients intra-groupes sont à leur tour utilisés comme variables dépendantes pour être prédites par les

variables explicatives du niveau supérieur. Ainsi, le fait d'utiliser dans les deux étapes la régression multiple ordinaire pour estimer les coefficients de la régression est inconsistant. En effet, dans la première étape, les coefficients de régression sont traités comme des coefficients fixés devant être estimés par des régressions à l'intérieur des groupes, alors que dans la seconde étape, ils sont traités comme des coefficients aléatoires pour être estimés par la régression entre les groupes. Et si les hypothèses habituelles du modèle sont vraies au niveau le plus bas, elles ne le sont pas au second niveau; la structure de l'erreur stochastique sera généralement assez différente de la structure supposée par le modèle. Par conséquent, les tests de signification basés sur les écarts sont sérieusement trompeurs (Hox et Kreft, 1994; De Leeuw et Kreft, 1986; Kuate Defo, 1996). En somme, comme le concluent Hox et Kreft (1994) à partir d'une revue sur les problèmes multi-niveaux dans l'analyse des données:

"In sum, Ordinary Least squares (OLS) models applied to hierarchical data produce unstable estimates of the parameters and downwardly biased estimates of their precision because the assumptions on which OLS is based are badly violated. The assumptions underlying ANCOVA are more realistic, but still too restricted. For hierarchical data, we need hierarchical models and specialized estimation methods".

En fait, les biais et l'inefficacité des paramètres estimés sont en rapport avec des hypothèses inappropriées. Ainsi, la méthode de vraisemblance classique ou celles des moindres carrés ordinaires, utilisées pour estimer les coefficients, s'appuient sur l'hypothèse de l'indépendance entre les observations (même à l'intérieur d'un même groupe). Or les observations à l'intérieur d'un même groupe peuvent être soumises à une corrélation du moment où elles sont supposées comme plus similaires que celles des groupes distincts.

Plus précisément, lorsque la méthode de maximum de vraisemblance classique est utilisée pour estimer les paramètres, seule l'hypothèse d'indépendance entre les observations permet de considérer la fonction de vraisemblance comme le produit des densités de probabilité des observations. Si les observations à l'intérieur d'un groupe ne sont pas indépendantes, la fonction de vraisemblance pourrait ne pas être bien déterminée et on pourrait alors assister à une sous-estimation des erreurs standard des paramètres, car on surestime la contribution de chaque observation sous l'hypothèse d'indépendance.

Dans le cas des moindres carrés ordinaires, les erreurs stochastiques que contiennent les équations sont supposées indépendantes, normales et homosédastiques. Ainsi, le fait de ne pas

prendre en compte la dépendance des observations à l'intérieur d'un groupe peut induire une covariance non nulle entre les termes d'erreur résiduelle des observations formant ce groupe, violant ainsi l'hypothèse fondamentale sur laquelle les écarts types et les tests de signification sont basés.

La méthode multi-niveaux permet non seulement d'étudier l'effet des variables relatives à chaque niveau d'analyse sur le comportement individuel vis-à-vis d'un phénomène donné, mais de prendre en compte les effets d'interactions sur la variable dépendante. Ces interactions concernent les variables explicatives d'un même niveau ou des différents niveaux définis par la hiérarchie. Aussi, cette démarche considère que les paramètres estimés à un niveau plus restreint dépendent aussi des caractéristiques d'un niveau plus large et du contexte, et donc les paramètres peuvent être dès lors aléatoires. L'individu est en interaction avec le milieu dans lequel il vit, ce qui avantage cette méthode par rapport aux méthodes classiques (Diprete et Forristal, 1994). À ce propos, Diprete et Forristal, en mettant l'emphase sur les avantages des méthodes multi-niveaux pour les données hiérarchiques par rapport aux méthodes classiques, écrivent:

" The familiar model for contextual effects and more recent extensions are the models most widely associated with the term multilevel model. These are regression models that are linear in their coefficients. Generally speaking, they are used to analyze data that consist of multiple macro units (contexts) and multiple micro units within each macro unit. These regression models can be expressed in two algebraically equivalent forms: (i) as an equation relating a microlevel outcome to a set of microlevel variables along with a set of equations in which the coefficients of this microlevel model are expressed as functions of macrolevel variables, or (ii) as a single equation where the microlevel dependent variable is expressed as a function of both micro and macro variables. This second form generally includes interactions between the micro and macro variables" (Diprete et Forristal, 1994).

En fait, au départ la mise en évidence des interactions entre les variables explicatives définies à différents niveaux de la hiérarchie a conduit plusieurs chercheurs à la recherche de réponses à deux types de question:

- y a-t-il une fluctuation aléatoire autour des valeurs d'un ensemble unique de coefficients et qui soit valable pour tout le groupe ?
- existe-t-il une composante qui explique systématiquement cette variation ?

L'approche multi-niveaux considérée comme un moyen de donner de bonnes réponses à ces questions devient alors le centre d'intérêt de plusieurs chercheurs aux États Unis et en Angleterre. Ainsi, les années 1980 et 1990 sont marquées par des propositions de procédures appropriées à mettre en œuvre pour analyser les données à structure multi-niveaux. L'ensemble de ces procédures suggèrent la mise en oeuvre de modèles mixtes ou multi-niveaux. En d'autres termes, des modèles où les paramètres (y compris l'intercept) du niveau individuel, définis comme une fonction des caractéristiques du niveau supérieur, peuvent posséder à la fois des composantes aléatoires et fixes (Goldstein, 1995; Hox et Kreft, 1994; De Leeuw et Kreft, 1986).

Par ailleurs, cette méthode se caractérise par les avantages suivants liés à l'estimation de:

- paramètres plus efficaces et de seuils de signification moins biaisés ;
- variations non expliquées par les variables indépendantes introduites dans le modèle ;
- la répartition de la variance non expliquée entre chacun des niveaux d'analyse;
- la proportion de la variance expliquée à chaque niveau d'analyse par les variables indépendantes introduites dans le modèle.

Nous n'allons pas faire une présentation détaillée de la méthode, mais notre objectif est de mettre en évidence les justifications du choix de cet outil d'analyse, ses avantages par rapport à la régression classique et sa pertinence par rapport à notre cadre conceptuel et notre problématique.

5.4.2.2.2) Modèles logistiques multi-niveaux

On distingue trois types de modèle à savoir le modèle inconditionnel, général et conditionnel. Le modèle inconditionnel est celui où aucune variable explicative n'est introduite dans l'équation à l'exception des variables aléatoires des différents niveaux d'analyse. Le modèle général est par contre celui qui comprend toutes les variables explicatives correspondant aux différentes variables d'analyse, et dans ce cas les coefficients de certaines variables du modèle sont supposés aléatoires (y compris

l'intercept). Les modèles conditionnels correspondent aux différentes situations où des hypothèses sont formulées sur le caractère fixe ou aléatoire de certains coefficients (y compris l'intercept).

Modèle inconditionnel

Ce modèle, appelé modèle de variance à composantes, constitue une étape préliminaire permettant d'évaluer la variation aléatoire qui correspond à chaque niveau d'analyse. Il conçoit que la moyenne d'un niveau inférieur est une fonction aléatoire du niveau immédiatement supérieur. Dans le cadre de cette étude, le modèle inconditionnel est construit à partir des modèles au niveau individuel (femme), méso (ménage) et macro (province). Ce modèle s'interprète comme fonction exponentielle de la moyenne générale des femmes soumises à l'analyse, c'est à dire la probabilité de la femme d'être active occupée dans l'ensemble de l'échantillon, et des effets aléatoires associés aux différents niveaux d'analyse.

$$\pi_{ijk} = \frac{\exp(m_{ooo} + e_{ijk} + u_{0jk} + v_{00k})}{1 + \exp(m_{ooo} + e_{ijk} + u_{0jk} + v_{00k})}$$

π_{ijk} = probabilité pour la femme i du ménage j de la province k d'être active occupée.

m_{ooo} : probabilité d'être active occupée dans l'ensemble de l'échantillon

e_{ijk} : l'erreur aléatoire définie comme étant l'écart entre la probabilité de travailler de la femme ijk et la moyenne du ménage jk

u_{0jk} : l'erreur aléatoire définie comme l'écart entre la probabilité d'être active occupée au sein du ménage jk et celle de la province k .

v_{00k} : l'erreur aléatoire définie comme étant l'écart entre la probabilité d'être active occupée au sein de la province k et celle de la population totale.

Modèle général

Le modèle général est défini à partir de trois modèles. Chaque modèle correspond à un niveau donné de la hiérarchie. Ainsi, on distingue le modèle au niveau de la femme, du ménage et de la province.

Modèle au niveau de la femme

À l'intérieur de chaque ménage, on va établir un modèle de probabilité pour la femme d'être active occupée, comme étant une fonction des variables mesurées au niveau individuel, en tenant compte de l'erreur aléatoire à ce niveau d'analyse:

$$\pi_{ijk} = \frac{\exp \left(\sum_{p=1}^P \alpha_{pjk} X_{pijk} + e_{ijk} \right)}{1 + \exp \left(\sum_{p=1}^P \alpha_{pjk} X_{pijk} + e_{ijk} \right)}$$

α_{pjk} : le coefficient estimé d'ordre p

X_{pijk} : la variable d'ordre p mesurée au premier niveau (de la femme)

e_{ijk} : l'effet aléatoire au premier niveau d'analyse

P: le nombre de variables relatives au premier niveau.

Modèle au niveau du ménage

En vue de prendre en considération la variation des éléments du premier niveau (femmes) au sein des éléments du deuxième niveau (ménages), les coefficients des variables du premier niveau (y compris l'intercept) seront considérés comme fonction des variables mesurées au deuxième niveau. Par exemple, le coefficient de la variable éducation de la femme peut être comme fonction du statut socio-économique du ménage. Ainsi, on peut écrire:

$$\alpha_{pjk} = \sum_{q=1}^Q \beta_{pqk} Y_{qjk} + \mu_{pjk}$$

Q = le nombre de variables mesurées correspondant au niveau méso c'est à dire le ménage,

β_{pqk} : le coefficient estimé d'ordre q;

Y_{qjk} : la variable d'ordre q relative au niveau ménage;

$\mu_{pj k}$: l'effet aléatoire au deuxième niveau d'analyse (comme défini précédemment).

Modèle général du troisième niveau

Pour les mêmes raisons évoquées auparavant, certains coefficients des variables du modèle de deuxième niveau sont considérés comme une fonction des variables du troisième niveau.

Cela permet d'écrire alors:

$$\beta_{pqk} = \sum_{s=1}^S \gamma_{pqs} Z_{sk} + v_{pqk}$$

S: le nombre de variables mesurées au troisième niveau (province);

γ_{pqs} : le coefficient estimé d'ordre s correspondant à la variable d'ordre s;

Z_{sk} : la variable d'ordre s du troisième niveau;

v_{pqk} : l'erreur aléatoire du troisième niveau (défini comme précédemment);

Finalement, le modèle général qui contient les variables explicatives de ces trois niveaux d'analyse et les interactions entre elles, est comme suit :

$$\pi_{ijk} = \frac{\exp \left(\sum_{p=0}^P \mu_{pj k} X_{pj k} + \sum_{p=0}^P \sum_{q=0}^Q v_{pqk} X_{pj k} Y_{qjk} + \sum_{p=0}^P \sum_{q=0}^Q \sum_{s=0}^S \gamma_{pqs} X_{pj k} Y_{qjk} Z_{sk} + e_{ijk} \right)}{1 + \exp \left(\sum_{p=0}^P \mu_{pj k} X_{pj k} + \sum_{p=0}^P \sum_{q=0}^Q v_{pqk} X_{pj k} Y_{qjk} + \sum_{p=0}^P \sum_{q=0}^Q \sum_{s=0}^S \gamma_{pqs} X_{pj k} Y_{qjk} Z_{sk} + e_{ijk} \right)}$$

Il ressort alors de cette expression que la structure du modèle générale présente des composantes fixes et aléatoires. Ainsi, chacun des coefficients des variables du premier et de deuxième niveau peut être fixe ou aléatoire²⁴. Il en est de même pour les variables d'interaction entre elles. Par ailleurs, les hypothèses qui sont à la base de tels modèles sont :

²⁴ Notons que l'intercept correspond à la situation où $p = q = s = 0$ et $X_{ijk}=1$

- les erreurs aléatoires du deuxième niveau²⁵ (ménage ou province) sont supposées avoir chacune une distribution normale avec une espérance mathématique nulle et on admet l'existence d'une corrélation entre elles. Ainsi, les variances de ces erreurs u_{pjk} et leurs covariances sont recueillies dans une matrice covariance M_μ dont la dimension dépend du nombre de coefficients du premier niveau supposés comme aléatoires;
- De la même manière, les résidus aléatoires au troisième niveau (province) sont supposés avoir chacune une distribution normale avec une espérance mathématique nulle et on admet l'existence d'une corrélation entre elles. Ainsi, les variances des ces résidus au niveau des provinces v_{pqk} et leurs covariances sont recueillies dans une matrice covariance M_v dont la dimension dépend du nombre de coefficients du deuxième niveau supposés comme aléatoires;
- Les erreurs au niveau individuel e_{ijk} sont indépendantes et identiquement distribuées avec une espérance mathématique nulle et une variance supposée identique à travers tous les groupes (ménages), $e_{ijk} \Rightarrow N(0, \sigma_e)$;
- Les erreurs aléatoires au niveau supérieur sont supposées indépendantes de celles du niveau inférieur et ont une distribution normale d'espérance mathématique nulle.

Modèle conditionnel

Il correspond aux différents modèles où des hypothèses sont formulées sur le caractère fixe ou aléatoire des variables explicatives. Ainsi, dans le présent travail, on considère un modèle où l'intercept est aléatoire aux niveaux du ménage et/ou de la province, et où les variables explicatives ainsi que leurs interactions peuvent être aléatoires au niveau supérieur (province ou ménage selon le modèle).

²⁵ Rappelons que pour les femmes mariées, célibataires, veuves et divorcées, on concevra des modèles à deux niveaux d'analyse où le niveau supérieur peut être la province ou le ménage. Dans ces cas-ci, les variables explicatives et leurs interactions peuvent être aléatoires au niveau de la province ou du ménage.

5.4.2.2.3) Estimation des paramètres

Pour l'estimation des paramètres de la modélisation multi-niveaux, on fait appel à l'heure actuelle aux logiciels spécialisés qui existent sur le marché, à savoir HLM (hierarchical Linear Model, GENMOD, VARCL et MLn²⁶ (Hox et Kreft, 1994). Ces logiciels présentent quelques différences au niveau des modes d'estimation des modèles, mais les différentes approches ont beaucoup de choses en commun et conduisent généralement à la même conclusion. Aussi, la plupart de ces logiciels peuvent traiter des données jusqu'à trois niveaux et MlwinBéta (et son ancienne version Mln) est le seul de ces logiciels qui a la capacité d'analyser des données hiérarchiques de plus de trois niveaux.

Tous ces logiciels utilisent la technique d'estimation du maximum de vraisemblance pour décomposer la variance. Le calcul des estimations basées sur la méthode de maximum de vraisemblance implique des expressions non linéaires complexes des paramètres, expressions qui sont traitées par des procédures itératives. La différence majeure entre les différents logiciels d'analyse des données multi-niveaux réside dans le choix du critère qui est optimisé et le choix de l'algorithme de l'itération utilisé pour optimiser ce critère. Les trois types d'algorithme que ces logiciels utilisent sont : les moindres carrés itératives généralisées (Iterative Generalized Last Squares) (IGLS) ou restrictives (on y reviendra), le pointage²⁷ (scoring) et l'algorithme EM²⁸ (Goldestein, 1995; Hox et Kreft, 1994; Wong et Mason, 1985). Mlwin que nous allons utiliser dans la présente étude se base sur les méthodes d'itération IGLS et RIGLS.

En fait, pour estimer les paramètres ou coefficients logistiques, MlwinBéta qu'on utilisera dans cette étude procède d'abord à l'estimation d'un modèle linéaire à partir de la dérivée

²⁶ MLn et sa version MlnwinBéta sous Windows est un produit d'un projet de " l'Institut de l'Éducation" de l'Université de London. Ce projet a été mis en place par "Economic and Social Reseach Council" Royaume Uni dans le but de développer la théorie sur les modèles multi-niveaux à partir des applications sur des données réelles et de diffuser les résultats obtenus (Kreft et al., 1994). Ce logiciel, mis au point par Goldstein, Rabash et Woodhouse (1995), permet non seulement l'application de modèles hiérarchiques linéaires, mais aussi des modèles logistiques et semi-paramétriques.

²⁷ Pour une présentation de cet algorithme, voir (Longford, 1987).

²⁸ Pour une application de l'algorithme EM au modèle de régression logistique multi-niveaux, voir (Wong et Mason, 1985).

première ou seconde des séries de Taylor²⁹, ensuite les coefficients obtenus de ce modèle sont utilisés dans un processus d'estimation itératif basé sur les moindres carrés généralisées. À l'itération "t", on utilise les valeurs estimées à l'itération "t-1". Ces valeurs prédictives peuvent être calculées en utilisant seulement la partie fixe du modèle (Marginal Quasilikelihood: "MQL") ou en lui additionnant le résidu du niveau le plus élevé du modèle (Predictive Quasilikelihood "PQL") (Goldstein, 1991; 1995; Zourkaléini, 1997).

À cet égard, Goldstein écrit:

" we made the distinction between models where the current level 2 residual estimates were added to the linear component of the nonlinear function when forming the Taylor expansion, in order to work with a linearized model, and those cases where they were not. The former is referred to as Predictive Quasi-Likelihood (PQL) and the latter, Marginal Quasi-Likelihood (MQL). In many applications, the MQL procedure will tend to underestimate the values of both the fixed and random parameters, especially where n_{ij} is small. In addition we pointed out that greater accuracy is to be expected if the second-order approximation is used rather than the first order based upon the first term in the Taylor expansion. Also, when the sample size is small the unbiased RIGLS, REML procedure should be used" (Goldstein, 1995).

Les coefficients estimés dépendent donc de trois éléments: le niveau de la dérivation, la méthode d'itération et le choix entre MQL et PQL. La méthode PQL est jugée très instable, mais quand elle est mise en œuvre, elle semble donner des résultats précis. Et si l'instabilité constitue l'handicap majeur de PQL, il semble également que lorsque les unités de niveau supérieurs sont faibles de taille, la dérivée seconde associée à PQL fournit généralement une variance de deuxième niveau biaisée vers le bas bien que les paramètres fixes peuvent ne pas être sérieusement affectés (Goldstein et Rabash, 1995). En outre, lorsque la probabilité de réalisation de l'événement étudié est faible et que beaucoup d'unités supérieures possèdent peu d'unités du niveau immédiatement inférieur, alors il n'est pas possible d'avoir une convergence avec la méthode PQL (Goldstein, 1995).

Par ailleurs, des deux méthodes d'itération disponibles IGLS et RIGLS, la différence fondamentale se situe dans l'estimation des variations aléatoires à chacun des niveaux

²⁹ Pour plus d'informations sur la résolution des modèles hiérarchiques non linéaires, voir Goldstein (1995), en particulier le chapitre V et son annexe.

d'analyse. La méthode des moindres carrés généralisés sous-estime ces dernières en particulier lorsque le nombre de variables indépendantes dans la régression est élevé ou si le nombre d'unités par niveau est faible (Bryk et Raudenbuch, 1992). Ainsi, comme le montre Goldstein, la méthode RIGLS³⁰ permet d'estimer des paramètres aléatoires non biaisés, et dans le cas de normalité, ces estimations sont équivalentes à celles données par la méthode de maximum de vraisemblance restreint (Goldstein, 1989).

Il est à noter comme souligné que pour l'estimation des paramètres du modèle, on associe le niveau de dérivation au choix entre MQL et PQL (et évidemment entre IGLS et RIGLS dans le cas de MLwinBéta). Ainsi, la linéarisation du modèle par la dérivée première associée à MQL fournit en général des paramètres biaisés vers le bas et plus particulièrement lorsque les unités de deuxième niveau sont de taille faible. Goldstein et Rasbash (1995), en appliquant la dérivée seconde et l'approche PQL au modèle en question retenu par Rodriguez et Goldman (1995) à l'aide de MLn3, mettent en évidence une amélioration des estimations. Ils soulignent, par contre, que lorsque les variations aléatoires correspondant aux différents niveaux d'analyse sont relativement faibles, la dérivée première associée à la méthode MQL donne de bons résultats. Par ailleurs, Steele et al, dans leur étude sur les déterminants de la durée d'utilisation de la contraception en Chine dans le cadre d'un modèle multinomial multi-niveaux, démontrent que lorsque les variances des paramètres aléatoires au deuxième niveau sont relativement faibles, MQL et l'approximation du premier ordre fournissent des résultats très proches de ceux obtenus à partir de PQL associée à la dérivée de second ordre. Et cela que ce soit pour la partie fixe ou aléatoire et leurs erreurs standards (Steele et al, 1996).

Dans ce travail cas, dans une première étape, on estimera les coefficients moyennant la méthode d'itération des moindres carrés généralisés dans les modèles où seule la constante est aléatoire. Dans une deuxième étape, et dans les modèles où l'on considère les variables explicatives comme aléatoires, on appliquera la méthode RIGLS. Cette dernière, comme l'a précisé Goldstein estime mieux les variations aléatoires. Par ailleurs, pour tenir compte du

³⁰ Pour plus de détails sur cette équivalence entre les estimations de RIGLS et celles de maximum de vraisemblance restreint en cas de normalité, voir (Goldstein, 1989).

phénomène relativement non fréquent de la participation des femmes, on va correspondre à ce choix, celui de la dérivée première accompagnée de MQL.

5.4.2.2.4) Hypothèse d'une variation binomiale au premier niveau

Dans le cas des modèles multi-niveaux à variable dépendante discrète, la technique utilisée par MlwinBéta s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle, il n'existe pas de différence de participation au marché du travail entre les femmes d'un même ménage. Alors la distribution de participation à la vie active suit une loi binomiale.

Ainsi, si l'on suppose que Y_{ijk} : la proportion de femmes actives occupées i dans un ménage j d'une province k . La variable Y_{ijk} suit une binomiale de paramètres π_{ijk} et n_{ijk} et de variance

$$\pi_{ijk}(1 - \pi_{ijk}), \quad Y_{ijk} \sim \text{Bin}(\pi_{ijk}, n_{ijk})$$

Sous ces conditions Y_{ijk} est exprimée sous la forme:

$$Y_{ijk} = \pi_{ijk} + e_{ijk} * Z_{ijk}, \text{ avec } Z_{ijk} = \sqrt{\pi_{ijk}(1 - \pi_{ijk})}$$

Cette relation ne peut être vérifiée que si $e_{ijk}=1$. Ainsi, en utilisant la variable Z_{ijk} et en contraignant la variance e_{ijk} au premier niveau à l'unité, l'approche tente d'obtenir la variation binomiale requise pour une meilleure estimation des coefficients de régression. Mais, Z_{ijk} n'est pas connu a priori, en conséquence, à chaque itération, la procédure utilise la moyenne et la variance de la distribution binomiale de la dernière itération, procédure connue sous le nom de "quasi-likelihood"³¹ (Goldstein, 1991; 1995). En fait, si cette approche ne permet pas de mesurer directement la variance du premier niveau, elle permet de tester pour la variation extra-binomiale, si à cause de l'hétérogénéité, la distribution observée s'éloigne de celle théorique qu'elle cherche à approcher.

Par ailleurs, pour des raisons similaires de celles évoquées précédemment, on retiendra deux niveaux d'analyse pour les modèles d'analyse des femmes célibataires, mariées et veuves ou divorcées. En effet, vu le nombre restreint de chacune de ces catégories des femmes par

³¹ Voir à ce propos Goldstein (1995) en particulier le chapitre VII et Goldstein (1991).

ménage, on étudiera les modèles ayant deux niveaux d'analyse où le niveau supérieur peut être la province ou le ménage. Le niveau inférieur est dans les deux cas, représenté par les femmes. Pour l'ensemble des femmes (tous états matrimoniaux confondus), on prendra en compte par contre les trois niveaux d'analyse retenus dans le cadre conceptuel.

5.4.2.2.5) Hypothèse d'une variation extra-binomiale du premier niveau

L'estimation d'un modèle multi-niveaux permet également d'estimer la variance au niveau 1. Et en comparant la variance estimée à la valeur de 1, on peut obtenir un test de la variation extra-binomiale. En effet, cette variation extra-binomiale peut provenir de plusieurs sources.

On note par exemple le cas d'omission d'un niveau dans le modèle. Ainsi, si l'on ignore la concentration des individus au sein du ménage lors d'une enquête qui échantillonne un ou plusieurs individus dans un ménage, on s'attendra à une variation plus grande que la variation binomiale au niveau individuel. De la même manière, si les individus et les ménages sont nichés dans des zones, et l'on décide de classer les individus selon certaines caractéristiques dans chaque zone. On aura autant de cellules qu'il y a de caractéristiques dans chaque zone. Dans ce cas, on n'a plus de variance binomiale au niveau 1 puisque les proportions sont basées sur la somme des variables binomiales séparées ayant des probabilités différentes. Et la variance de la cellule j au sein d'une zone aurait la forme :

$$[E(\pi_j) (1-E(\pi_j)) - \sigma_1^2] / n_j \quad \text{où } n_j \text{ est la taille de la cellule } j.$$

Pour estimer ce modèle, on aura besoin de spécifier une variable explicative additionnelle au niveau 1 égale à $1/\sqrt{n_j}$ pour la cellule j avec le paramètre de la variance au niveau 1 pourrait prendre une valeur négative. De manière générale, on peut estimer un modèle avec un paramètre extra-binomial en même temps qu'un terme additionnel comme celui ci-dessus pour donner la structure de la variance de niveau 1 suivante (voir Goldstein, 1995, chapitre 7):

$$[\sigma_0^2 \pi_j (1-\pi_j) + \sigma_1^2] / n_j$$

Dans le présent travail, on traitera des modèles avec l'hypothèse d'une variation binomiale et celle d'une variation extra-binomiale des résidus au niveau individuel (c'est à dire au niveau de la femme). C'est une façon de tester d'une part la variation des résidus individuels et

d'autre part, voir comment changerait l'effet des variables explicatives selon que l'on postule la première hypothèse ou la seconde.

5.4.2.2.6) Tests statistiques

Le but majeur dans cette étude est de traiter du sens de la relation, l'ampleur et le niveau de signification de l'effet statistique d'une variable conçue dans le cadre conceptuel sur les chances d'occupation des femmes. À cet égard, et selon le type de paramètres (fixes ou aléatoires), des hypothèses sont formulées et testées.

Coefficients fixes : Tests bilatéraux

Pour tester les niveaux des valeurs obtenues des coefficients fixes, on utilisera les tests bilatéraux.

1) Tests multi-paramétriques

Ces tests sont utilisés pour tester les effets conjoints des coefficients des différentes variables quantitatives ou des modalités des variables qualitatives relatives aux femmes, aux ménages, aux provinces et aux interactions entre elles. Ainsi, on définit une matrice de contraintes M de c colonnes et l lignes (c : le nombre de coefficients fixes contenus dans le modèle et l : le nombre de contraintes). On définit la matrice β formée par les coefficients estimés. Ces matrices sont utilisées pour former une fonction linéaire $f = M \beta$ (où les valeurs 1 et 0 sont associées respectivement au coefficient qui est concerné ou pas par le test en cours).

$H_0: M\beta = 0$, sous cette hypothèse nulle, la statistique $S = \beta^t M V^{-1} M^t \beta \sim \text{khi-carré} (l)$ suit une loi de **khi-carré** dont le nombre de degré de liberté est égal au nombre de contraintes, c'est à dire le nombre de lignes de la matrice M (Bryk et Raudenbush, 1992; Goldstein, 1995).

l : le nombre de contraintes ou de lignes de la matrice M

$\beta^t M^t$ sont les matrices transposées de β et M

V^{-1} = l'inverse de la variance de la matrice de contraintes $M \beta$

Si la valeur de cette statistique calculée est supérieure à celle d'une distribution de khi-carré du même degré de liberté, cela implique le rejet de l'hypothèse nulle,

Si S calculée \geq khi-carré(1) lue, alors H_0 est rejetée.

Coefficients aléatoires : rapport de vraisemblance

On utilise le test du rapport de vraisemblance pour tester les paramètres aléatoires. Ainsi, si M_0 est le modèle sans paramètres aléatoires, et M_1 le modèle qui en tient compte, D_0 et D_1 leurs logarithmes du maximum de vraisemblance, alors :

$D = -2 (D_0 - D_1) \sim$ khi-carré (nombre de paramètres aléatoires de M_1) (M_0 et M_1 doivent contenir les mêmes variables à coefficients fixes).

Si D est significativement différent de zéro, alors le paramètre aléatoire est considéré comme significativement différent de zéro.

Conclusion

En résumé, nous avons mis l'emphase dans ce chapitre sur l'opérationnalisation des facteurs du cadre conceptuel et les méthodes d'analyse retenues dans ce travail notamment l'analyse multi-niveaux. En fait, malgré l'indisponibilité des données biographiques, retraçant l'histoire professionnelle et matrimoniale des femmes, l'adoption d'une méthode d'analyse adéquate au cadre conceptuel à savoir l'analyse multi-niveaux, permet de lier le contexte au comportement individuel des femmes, et de tenir compte des éventuelles interactions entre ces niveaux d'analyse. Ce qui augmente la validité interne de la recherche. Du point de vue statistique, cette approche d'analyse permet de dépasser les limites des effets écologiques et atomistes. Le chapitre suivant fera l'objet de l'analyse des résultats, et permettra d'illustrer l'adéquation de cette méthode d'analyse au cadre conceptuel et à la vérification de ses hypothèses.

Quatrième partie

**Résultats de l'étude: apport de l'analyse multi-niveaux,
Discussions et implications de la recherche**

Chapitre 6

Analyse des résultats : de l'analyse descriptive à l'analyse multi-niveaux

Dans ce chapitre, nous allons traiter des résultats du présent travail. Dans une première étape, nous présentons les résultats des analyses descriptives. Il s'agit plus particulièrement d'étudier les mesures de positions des variables quantitatives et leurs corrélations avec la variable objet d'étude. Cette étape fera également l'objet de l'analyse différentielle de la participation des femmes au marché du travail selon les modalités des variables qualitatives. Par ailleurs, nous examinons dans ce cadre les résultats issus de l'analyse factorielle, à savoir les indices composites du statut socio-économique du ménage et du statut socio-démographique de la province. L'objectif visé à cet égard est la présentation des outils du diagnostic des solutions factorielles retenues dans l'étude.

Dans une deuxième étape, nous accordons un intérêt particulier à l'étude des résultats des analyses associatives. Ainsi, nous allons étudier les résultats ressortis par l'application de la régression logistique classique et multi-niveaux aux données disponibles. Dans la section se rapportant à l'analyse associative, et pour ne pas alourdir le texte, nous procéderons par une analyse conjointe des résultats relatifs à chacune de ces méthodes de régression. C'est une façon, à notre sens, de faire illustrer l'apport de l'approche multi-niveaux par rapport à l'approche classique. Pour les mêmes raisons, cette analyse sera abordée de façon simultanée pour les catégories des femmes étudiées. Ainsi l'analyse des résultats portera sur l'ensemble des femmes (tous états matrimoniaux confondus) et abordera successivement chacune des catégories des femmes objets d'étude.

6.1) Analyse descriptive : tests statistiques et analyse factorielle

Dans cette section, on abordera les résultats de l'analyse descriptive. Il s'agira d'abord de faire un diagnostic des corrélations entre le taux d'occupation¹ des femmes et les variables quantitatives contextuelles. Ensuite, on examinera la structure des taux d'occupation des femmes selon les modalités des variables qualitatives individuelles et familiales. Cet examen sera basé sur les tests d'homogénéité des proportions². Plus précisément, on comparera le taux d'occupation d'une modalité d'une variable qualitative donnée à celui de la catégorie de référence. Par ailleurs, on fera une présentation succincte des résultats de l'analyse factorielle adoptée pour ressortir l'indicateur du statut socio-économique du ménage et celui du statut socio-démographique de la province. Cette présentation vise essentiellement à illustrer l'adéquation des solutions factorielles retenues dans l'étude.

6.1.1) Taux d'occupation des femmes et variables contextuelles : quelles corrélations?

Dans le cadre de l'analyse descriptive, le tableau 6.1 présente les caractéristiques des mesures de position et de dispersion des variables contextuelles quantitatives ainsi que leurs corrélations avec le taux d'occupation des femmes³. Les variables en question ont trait à la structure productive, au chômage et à la situation socio-démographique⁴ des provinces. Ainsi, il faut constater que les variances de ces variables sont positives et non nulles. La variance maximale est enregistrée par le taux d'urbanisation. En effet, la proportion de la population urbaine au Maroc varie considérablement d'une province à l'autre, sur une étendue de 8,31% à 100%.

¹ Le taux d'occupation est calculé en rapportant l'effectif des femmes actives occupées aux femmes âgées de 15 et plus ans.

² Dans ce cas, la proportion représente le taux d'occupation des femmes d'une modalité relative à une variable donnée. Il s'agit de tester si la différence entre le taux en question et celui de la catégorie de référence, est significative au sens statistique.

³ Il s'agit du taux d'activité par province estimé par le Recensement de la Population et d'Habitat 1994. En effet, il nous semble que cette source estime mieux les taux agrégés par province du Royaume, comparativement aux données de l'ENF 1995. La taille de l'échantillon tiré des données du Recensement est largement suffisante pour assurer une bonne représentativité des taux d'activité par province.

⁴ L'annexe 2 donne une présentation détaillée des variables contextuelles macro-économique et socio-démographiques selon les provinces considérées dans cette étude.

Tableau 6.1: Mesures de position, dispersions des variables contextuelles et leurs corrélations avec le taux d'occupation des femmes, Maroc urbain 1994.

Variable contextuelle	Minimum	Maximum	Moyenne	Variance	Écart type	Coefficient de Pearson
% de la population active dans le secteur de l'industrie	7,00	49,20	20,97	98,00	9,90	0,542***
% de la population active dans l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale	7,80	43,80	21,59	62,26	7,89	-0,235***
% de la population active dans le secteur des services	4,10	24,50	9,81	11,59	3,40	0,787***
Taux du chômage des personnes en âge d'activité (en %)	15,70	32,90	22,02	14,81	3,85	-0,207***
Indice Synthétique de Fécondité par femme	1,70	3,80	2,77	0,237	0,4872	-0,721***
Proportion des enfants de moins de 15 ans (en %)	25,60	41,80	34,03	13,51	3,68	-0,805***
Âge moyen au premier mariage des femmes	23,0	29,20	25,84	2,215	1,49	0,753***
Taux d'analphabétisme des femmes (en%)	35,80	61,60	50,91	49,45	7,03	-0,770***
Taux d'urbanisation (en %)	8,31	100,00	60,80	880,97	29,68	0,621***

*** significatif à 1%

Source: calculé à partir des données du Recensement Général de l'Habitat et de la Population 1994 (RGPH) relatives aux provinces.

On note en deuxième position la proportion de l'emploi dans le secteur de l'industrie⁵. La part de la population active dans le secteur de l'Administration, l'Enseignement, la Santé et de l'Action Sociale (L'AESAS) occupe le troisième rang. Ensuite, le taux d'analphabétisme des femmes détient la quatrième position, suivi par le taux de chômage, la proportion d'enfants de moins de 15 ans et l'emploi dans le secteur des services. L'âge au premier

⁵ En effet, au Maroc, comme le fait constater l'annexe 2, on assiste à une grande variabilité entre les provinces en terme d'industrialisation. A titre d'exemple, Casablanca (Sidi Bernoussi-Zenata) occupe le premier rang avec une proportion de 49,2% de l'emploi dans l'industrie, suivie par la province de Fès Médina avec une part de 47,6%.

mariage des femmes ainsi que l'indice synthétique de fécondité présentent également des variances non nulles (voir tableau 6.1).

Par ailleurs, le coefficient de Pearson, cet indice de mesure de la corrélation linéaire entre ces variables quantitatives et le taux d'occupation des femmes, permet de tirer d'intéressants constats. Il révèle que la corrélation entre chacune des variables contextuelles macro-économiques et le taux d'occupation n'est pas nulle et elle est significative au sens statistique (à moins de 1%). À titre d'exemple, la corrélation entre la proportion de l'emploi dans le secteur de l'industrie et le taux d'occupation des femmes est positive et dépasse 50%. Il en est de même pour la proportion de l'emploi dans le secteur des services. La part de l'emploi dans le secteur de l'AESAS et le taux de chômage semblent, cependant, négativement corrélés au taux d'occupation des femmes.

Par ailleurs, le tableau 6.1 indique que les variables socio-démographiques sont fortement corrélées au taux d'occupation des femmes. Lesquelles corrélations sont très significativement différentes de zéro. Selon la variable retenue, le coefficient de Pearson varie désormais entre 0,721 et 0,805. Ainsi, on peut affirmer via cette analyse descriptive que plus l'indice synthétique de fécondité, la proportion des enfants de moins de 15 ans et le taux d'analphabétisme des femmes augmentent, plus le taux d'occupation des femmes diminue. Et plus l'âge au premier mariage s'accroît d'une province à l'autre, plus ce taux s'élève d'une manière significative. Ces corrélations au niveau agrégé confirment les conclusions des études descriptives et associatives citées à ce propos dans le cadre conceptuel (Azzam et al, 1985; Pampel et Tanaka, 1986; Wood, 1991; Wolf, 1990).

Cependant, ces variables agrégées, tout en présentant des corrélations significatives avec le taux de participation des femmes au marché du travail, ne permettent pas de tirer adéquatement des conclusions au niveau individuel. Comme prétendu auparavant, la prise en considération des seules variables agrégées pour comprendre un comportement au niveau individuel, induirait ce qu'on appelle l'erreur écologique. De la même manière, la prise en compte des seules variables individuelles dans l'appréhension de ce phénomène engendrerait

ce qu'on appelle l'erreur atomiste (Kuate Defo, 2000; Béland⁶, 2000). C'est pourquoi, il nous semble plus adéquat de tenir compte des facteurs contextuels et d'autres caractéristiques d'ordre familial et individuel en vue d'appréhender le comportement individuel des femmes en matière d'offre de travail. Mais, avant de passer à cette appréhension, il importe de procéder à une analyse descriptive différentielle des taux d'occupation des femmes selon les variables individuelles et familiales établies dans le cadre conceptuel.

6.1.2) Analyse différentielle des taux d'occupation selon les variables individuelles: quels enseignements des tests statistiques?

Dans l'optique de cette analyse descriptive, le tableau 6.2 présente une vue d'ensemble sur les fréquences des femmes actives occupées et inactives selon les modalités des variables individuelles définies dans le cadre conceptuel, et cela pour chaque catégorie des femmes. Il permet également de décrire la structure du taux d'occupation des femmes selon les modalités de ces variables.

Avant de procéder à la description du taux d'occupation des femmes selon leurs caractéristiques individuelles, il importe de souligner, tel que le montre le tableau 6.2, que le niveau de participation des femmes au marché du travail fluctue selon la catégorie de femmes. En effet, si le taux d'occupation global (tous états matrimoniaux confondus) est de l'ordre de 23,10⁷, il ne dépasse guère 18,52 chez les femmes mariées, s'élève à 27,7 auprès des célibataires et atteint 27,43 auprès des veuves et divorcées. Ce qui confirme les constats soulignés dans la revue de littérature. La structure du taux d'occupation des femmes selon les variables qualitatives individuelles permet de déceler des enseignements intéressants.

⁶ Leur présentation dans le cadre du cours DMO 6405 : méthodes multi-niveaux et multi-états d'analyse des biographies et transitions. Professeur Kuate Defo, Département de Démographie, Université de Montréal.

⁷ Il est à noter que les taux d'occupation en question sont calculés après avoir éliminé les valeurs manquantes. Les femmes de moins de 15 ans ne sont pas prises en compte dans l'analyse. Cette catégorie de jeunes filles n'est pas censée désormais être en activité.

Tableau 6.2 : Fréquence des femmes actives occupées et inactives et leur taux d'occupation selon les variables individuelles et familiales, Maroc urbain 1995 (en %)

Variables	Ensemble des femmes			Femmes mariées			Femmes célibataires			Veuves et divorcées		
	occupée	inactives	Taux d'occupation	occupée	inactives	Taux d'occupation	occupée	inactives	Taux d'occupation	Occupée	inactives	Taux d'occupation
Groupe d'âge												
15-24	25,4	31,7	19,4***	7,2	11,5	12,5	50,4	74,5	20,6-	3,9	2,0	42,1-
25-34	31,7	22,7	29,6***	32,4	27,7	20,9***	37,2	21,2	40,2-	16,5	6,8	47,9***
35-44	27,3	17,6	31,8***	42,0	28,5	25,1	11,4	3,8	54,0	33,5	9,9	56,1
45 et + (cf)	15,6	28,1	14,35	18,8	32,2	11,6	1,0	0,6	41,7	46,1	81,3	16,9
Éducation												
Aucun (cf)	40,7	54,6	18,3	46,61	68,9	12,3	27,4	18,7	36,0	70,4	89,4	22,9
Fondamental	37,0	30,9	26,5***	28,0	25,1	20,2**	50,4	48,2	28,6**	23,8	9,7	48,0***
Secondaire	12,8	9,9	28,1***	16,9	4,3	46,9**	13,0	22,0	18,5***	2,9	0,7	60,0
Supérieur	9,5	4,7	37,9***	12,6	1,6	64,2**	9,2	11,2	24,0**	2,9	0,2	85,7
Statut familial												
Chef de Ménage (cf)	14,6	8,0	35,5	6,4	4,3	25,5	2,3	0,6	60,0	66,0	41,3	37,7
Épouse	32,3	42,2	18,7***	81,3	80,3	18,7**	-	-	-	-	-	-
Enfant	39,0	31,8	27,0***	5,1	2,5	32,1	78,3	86,2	25,8***	18,0	8,6	44,0
Autres	14,0	18,0	18,9***	7,2	12,9	11,3**	19,4	13,2	36,0**	16,0	50,1	10,8***
Statut migratoire												
Née sur place	57,0	47,0	26,9***	44,4	34,2	22,8***	72,1	71,7	27,80	47,6	34,7	34,1**
Née ailleurs(cf)	43,0	53,0	19,6	55,6	65,8	16,1	27,9	28,3	27,5	52,4	65,3	23,3
Structure familiale												
Nucléaire(cf)	44,8	53,3	20,0	68,3	61,7	20,0	37,0	51,9	21,4	9,2	25,0	12,3
Individuelle	13,1	6,8	36,5***	2,5	2,1	21,1	15,5	9,8	37,8***	32,0	18,0	40,2***
Élargie	42,1	39,7	24,2***	29,2	36,2	15,5**	47,5	38,3	32,2***	58,7	57,01	28,0***
Homme actif												
Aucun (cf)	22,2	17,5	27,5	9,3	11,9	15,0	22,1	19,8	29,9	52,9	33,8	37,2
1 homme	51,1	53,0	22,5***	70,5	58,4	21,5**	41,7	48,4	24,8*	29,6	43,5	20,5***
2 hommes et +	26,7	29,4	21,4***	20,2	29,7	13,4	36,2	31,7	30,4	17,5	22,8	22,5***
Femmes adultes												
Aucune (cf)	23,5	21,8	24,49	45,7	38,2	21,4	0,9	0,2	62,5	29,1	12,1	47,6
1 femme	25,4	26,0	22,69	29,2	24,5	21,3	20,8	24,5	24,5	28,2	35,4	23,1***
2 femmes et +	51,1	52,3	22,73	25,1	37,3	13,3**	78,3	75,3	28,5-	42,7	52,5	23,5***
Enfants 0-6 ans												
Aucun (cf)	49,8	46,7	24,3	32,7	36,7	16,9	60,9	59,1	28,3	61,2	54,5	24,3
1 enfant	30,5	28,7	24,2	39,5	31,1	39,5**	24,9	26,2	26,4	23,8	24,6	24,2
2 enfants et +	19,7	24,6	19,4***	27,8	32,2	16,4	14,2	14,3	27,5	15,0	20,9	19,7*

Source: calculé à partir des données de l'Enquête Nationale sur la Famille 1995 (après élimination des valeurs manquantes)

***: significatif à moins 1%. **: significatif à moins 5%. *: significatif à 10%.

cf: catégorie de référence

-: effectif insuffisant pour faire le test d'homogénéité des proportions.

Tableau 6.2 (suite)

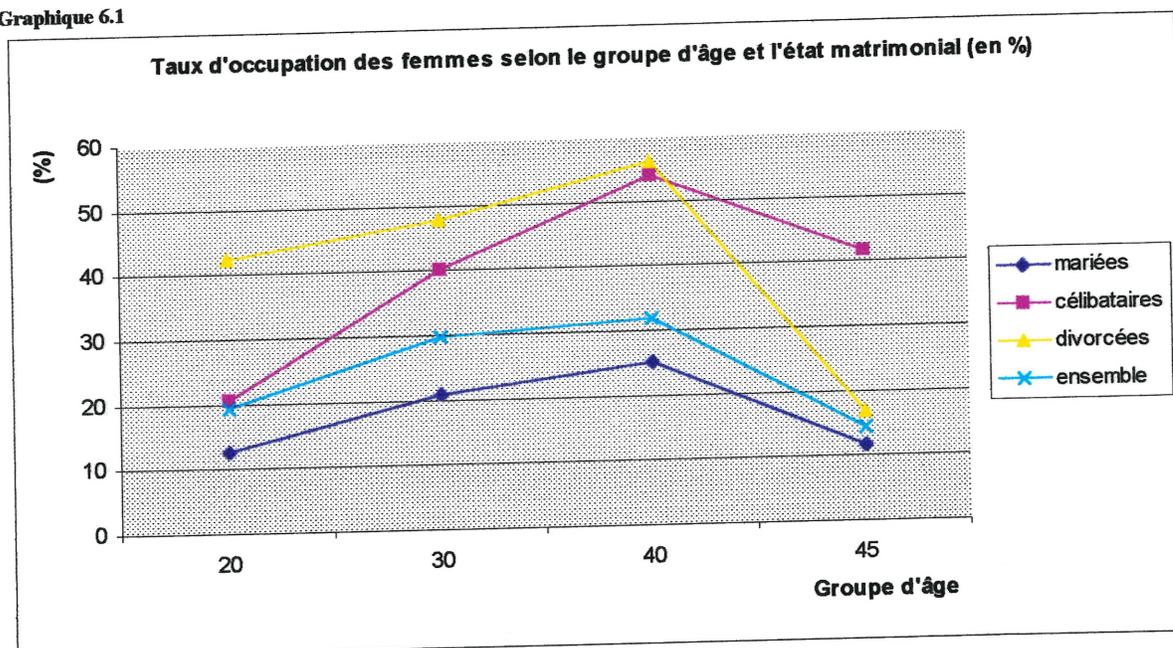
Variables	Ensemble des femmes			Femmes mariées			Femmes célibataires			Veuves et divorcées		
	Occupée	inactive	Taux d'occupation	occupée	inactive	Taux d'occupation	occupée	inactive	Taux d'occupation	occupée	inactive	Taux d'occupation
Solidarité familiale												
Ayant reçu des dons	7,1	4,7	31,07***	6,4	4,9	22,79	7,4	3,5	44,83***	8,3	7,3	29,82***
N'ayant pas reçu de dons(cf)	92,9	95,3	22,66	93,6	95,1	18,29	92,6	96,5	26,89	91,7	92,7	27,23
Type d'habitat												
Baraque (cf)	14,3	9,8	30,4	11,7	11,4	19,0	16,4	8,7	42,0	15,0	6,8	45,6
Traditionnel	12,5	13,5	21,9***	12,3	13,0	17,7	11,1	12,7	25,2***	16,5	17,1	26,8**
Appartement	67,7	71,4	22,2***	68,9	71,0	18,1	67,7	72,3	26,4***	64,6	71,0	25,6***
Villa	5,5	5,3	23,8**	7,0	4,6	25,6	4,7	6,4	22,1***	3,9	5,1	22,2**
Branchement de l'eau												
Aucun (cf)	25,1	19,4	28,0	22,4	21,0	19,5	24,2	18,1	33,88	34,0	16,5	43,8
Collectif	21,3	22,2	22,3**	23,7	24,6	18,0	19,1	19,2	27,5*	21,4	20,7	28,0**
Individuel	53,6	58,3	21,6***	53,9	54,4	18,4	56,8	62,6	25,8**	44,6	62,8	21,2***
Branchement de l'électricité												
Aucun (cf)	15,0	13,3	25,3	12,8	15,2	16,1	16,0	10,9	36,0	17,5	11,7	36,0
Collectif	19,5	18,2	24,4	19,3	20,6	17,6	17,2	14,8	30,8	25,7	17,1	36,3
Individuel	65,5	68,6	22,3*	67,9	64,2	19,4	66,8	74,3	25,6***	56,8	71,2	23,2**
Équipements de confort												
Au plus un (cf)	19,3	13,6	29,9	18,1	15,2	21,4	17,7	10,9	38,4	26,2	14,1	41,2
Deux	42,1	45,0	21,9***	38,9	45,4	16,3**	42,6	43,7	27,7***	48,1	46,6	28,0**
Trois et plus	38,6	41,4	21,9***	43,0	39,4	19,9	39,6	45,4	25,2***	25,7	39,3	19,8***
Équipements durables												
Au plus un équipement (cf)	59,3	58,2	23,4	54,5	60,2	17,1	57,2	54,8	28,6	76,2	59,1	32,8
Deux	19,6	22,6	20,7*	16,9	20,7	15,6	24,5	24,2	28,0	13,6	25,5	16,8***
Trois et plus	21,0	19,2	24,7	28,6	19,1	25,4***	18,3	21,0	25,1	10,2	15,4	20,0**
Éducation du CM												
Aucun (cf)	56,5	60,3	22,0	37,2	56,9	12,3	67,4	63,4	28,9	73,8	65,3	29,9
Fondamental	27,3	28,2	22,5	32,7	30,3	19,7***	24,0	26,2	25,9	22,8	25,0	26,0
Secondaire	8,1	6,8	26,3*	14,4	7,8	29,5***	4,7	5,8	23,8	1,9	5,7	11,4**
Supérieur	8,2	4,7	34,4***	15,6	5,0	41,8***	4,0	4,6	25,0	1,5	4,0	12,0*
Profession du CM												
Aucune (cf)	24,0	33,4	18,0	11,3	26,7	8,8	40,8	33,6	31,8	13,1	59,1	7,7
Ouvrier	39,1	33,9	25,8***	35,8	38,0	17,6***	32,8	32,8	27,8	63,1	20,7	53,5***
Commerçant	11,7	13,6	20,5	12,1	14,6	15,9***	11,9	15,0	23,2**	10,2	6,1	39,8***
Cadre moyen	15,9	13,4	26,3***	25,3	14,7	28,1***	9,4	12,4	22,5**	10,2	10,6	26,6***
Cadre supérieur	8,9	5,7	32,0***	15,4	5,9	37,1***	5,1	6,2	23,9*	3,4	3,5	26,9***
Effectif	1222	4066		486	2138		530	1383		206	545	

Source: calculé à partir des données de l'Enquête Nationale sur la Famille 1995 (après éliminations des données manquantes).
mêmes notations que le tableau 6.2

Âge des femmes

Le graphique 6.1 permet d'illustrer que le taux d'occupation des femmes est généralement faible aux jeunes âges, atteint son maximum au groupe 35-44, pour connaître un déclin après l'âge de 45 ans⁸. Ce constat est mis en évidence, quelle que soit la catégorie de femmes considérée. Après des femmes veuves et divorcées, on s'aperçoit plus particulièrement que le taux d'occupation est important même aux jeunes âges, en comparaison avec les autres catégories des femmes.

Graphique 6.1



Source : tableau 6.2

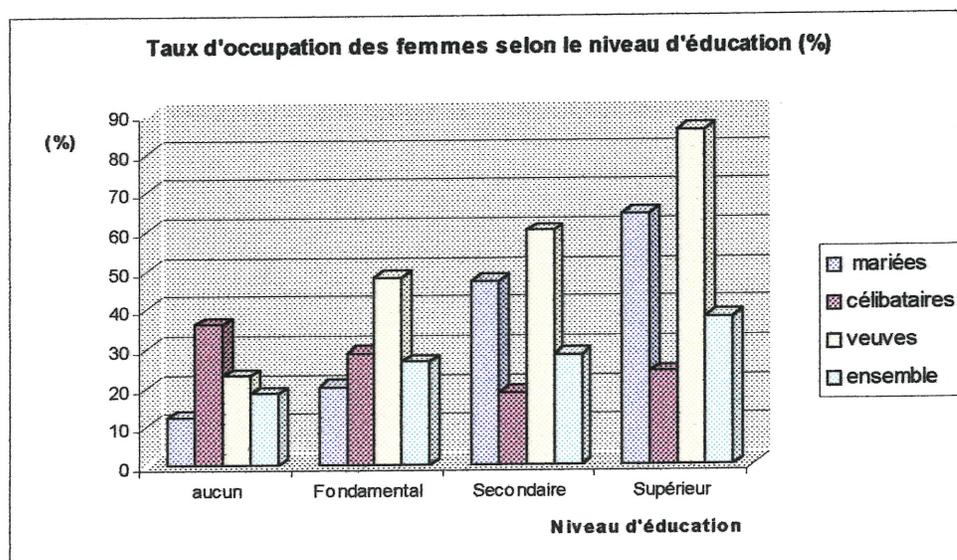
Cependant, le test d'homogénéité des proportions nous enseigne que pour l'ensemble des femmes (tous états matrimoniaux confondus), tous les groupes d'âge présentent des différences d'occupation significatives à moins de 1% par rapport à la catégorie de référence (45 ans et plus). En ce qui concerne les mariées et veuves ou divorcées, seul le groupe 25-34 ans présente un taux d'occupation significativement différent de celui de la catégorie de référence.

⁸ Ce constat confirme l'analyse descriptive de plusieurs études citées dans le cadre conceptuel. L'étude de Lachaud (1997), en particulier, sur le travail des femmes en Afrique SubSaharienne, atteste que par rapport aux hommes, les femmes ont une carrière professionnelle plus courte, à cause d'une cessation plus précoce de leur activité.

Éducation des femmes

En faisant référence au tableau 6.2, on constate que pour l'ensemble des femmes, plus le niveau d'éducation s'améliore, plus le taux d'occupation des femmes s'accroît. Ces constats corroborent ceux des études soulignées dans le cadre conceptuel (Belarbi, 1993; Lachaud, 1997; Mahlotra et Degraff, 1997). Cependant, cette tendance est inversée auprès des femmes célibataires. En fait, auprès de ces dernières, plus leur niveau d'éducation s'améliore, plus leur taux d'occupation diminue. Cette situation pourrait refléter les difficultés d'insertion des jeunes diplômées à cause des faibles possibilités de création d'emploi, et d'une inadéquation entre la formation et le marché du travail dans le contexte du Maroc urbain. Le graphique 6.2 permet d'illustrer ces constats.

Graphique 6.2



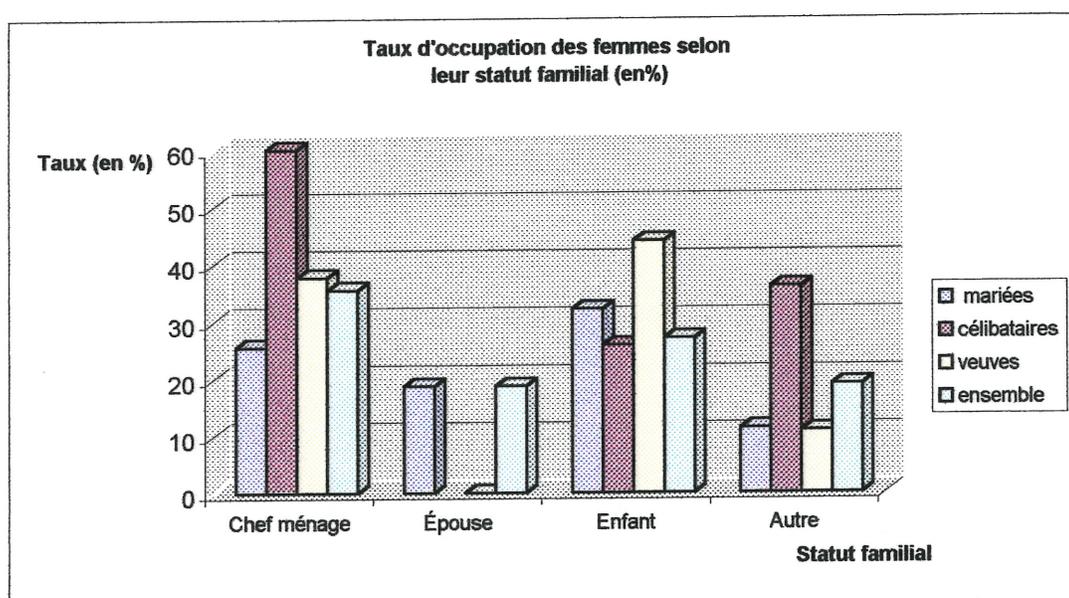
Source : tableau 6.2

Par ailleurs, le test d'homogénéité des proportions révèle l'existence des différences significatives de l'occupation des femmes selon leur niveau d'éducation. Lesquelles différences sont significatives pour toutes les catégories des femmes. Ainsi, quel que soit le niveau d'éducation, cette différence d'activité par rapport à la catégorie de référence est significative à moins de 1% pour l'ensemble des femmes et à 5% auprès des célibataires et des mariées. Cependant, chez les femmes veuves et divorcées, seule la catégorie "fondamental" présente une différence significative d'occupation par rapport à la catégorie de référence.

Statut familial

Le graphique 6.3 fait ressortir que les femmes qui sont "chefs des ménages" ont des taux d'occupation relativement supérieurs à celles correspondant aux autres modalités de cette variable individuelle. Ainsi, en considérant l'ensemble des femmes, on s'aperçoit que le taux d'occupation atteint 35,5% auprès des femmes "chefs des ménages", s'établit à 27% chez les "enfants du chef du ménage" et se situe à 18,7% chez la catégorie des "épouses".

Graphique 6.3



Source : tableau 6.2

Les femmes chefs des ménages ont des grandes responsabilités familiales et sont donc plus impliquées dans le marché du travail. Ces constats descriptifs sont en conformité avec les conclusions des études citées dans le cadre de la revue de littérature. En effet, le test d'homogénéité des proportions montre que cette différence d'occupation entre les modalités de cette variable individuelle et la catégorie de référence est significative au sens statistique. Le seuil de signification passe de moins de 1% pour l'ensemble des femmes à 5% pour les femmes mariées et célibataires. Auprès de ces dernières, la catégorie "enfant du chef de ménage" présente, cependant, un taux d'occupation très significativement différent de la modalité de référence (moins de 1%). Par contre, les données relatives aux veuves et divorcées montrent via cette analyse descriptive que seules les femmes ayant la modalité

"autre lien avec le chef de ménage" semblent présenter des différences significatives d'activité par rapport à la catégorie de référence.

Statut migratoire

En faisant référence au tableau 6.2, on peut ressortir que parmi l'ensemble des femmes actives occupées, 57% sont nées dans leur milieu de résidence, alors que cette proportion est estimée à 47% chez les femmes inactives. Ces valeurs sont respectivement de l'ordre de 44,4% et 34,2 chez les mariées, de 47,6 et 34,7% auprès des veuves et divorcées. Cependant, pour les célibataires, ces proportions sont presque identiques à savoir 72,1 et 71,7 respectivement pour les actives occupées et les inactives.

Par ailleurs, les données font constater que le taux d'occupation des femmes nées sur place sont généralement, supérieurs à ceux des femmes immigrantes. Ainsi, pour l'ensemble des femmes, ce taux s'établit à 26,9% auprès de la première catégorie de femmes et à 19,6% chez la seconde. Ces taux sont respectivement de 22,8% et 16,1% auprès des mariées et de 34,1% et 23,3% chez les veuves et divorcées. Pour les célibataires, le taux d'activité est presque identique chez les deux catégories en question. À cet égard, le test d'homogénéité montre qu'à l'exception des célibataires, les écarts du taux d'occupation entre les femmes nées sur place et celles nées ailleurs sont significatifs à moins de 1%. Ces constats descriptifs, tout en corroborant les études montrant une position défavorable par rapport à l'offre de travail des femmes migrantes (Assogba, 1992; Piché et al, 1995; Shami et Taminian, 1990), devraient être étudiés dans une analyse associative et en présence d'autres variables contextuelles et familiales pour tirer des conclusions plus fines.

6.1.3) Taux d'occupation des femmes selon les variables familiales: quel apport de l'analyse descriptive?

La présente section fera l'objet d'un diagnostic du taux d'occupation différentiel selon les modalités des variables familiales retenues dans l'étude. Ces variables traitent de la structure familiale, la composition démographique et du statut socio-économique du ménage. Rappelons que concernant ce dernier, on s'intéressera à mener ce diagnostic via les

variables ayant servi à la construction de cet indice synthétique. C'est une façon à notre sens de justifier le choix de ces variables dans l'analyse factorielle.

Structure familiale

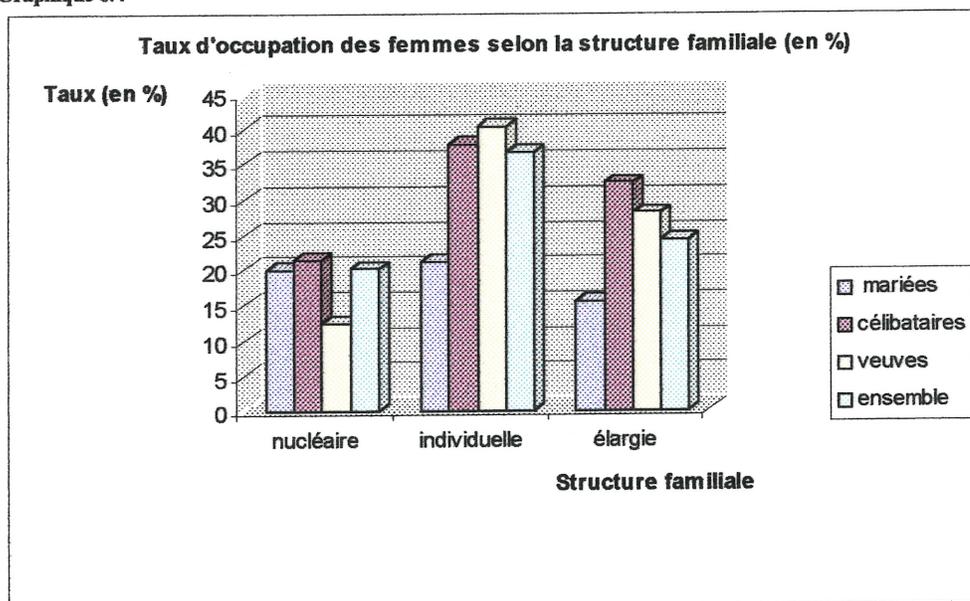
La simple répartition de la population féminine active occupée selon la structure familiale permet d'affirmer que les femmes des familles nucléaires représentent une proportion relativement plus importante que celles des familles individuelles ou élargies. Ce constat est relevé pour le cas de l'ensemble des femmes, des mariées et des célibataires. Pour les femmes divorcées ou veuves, les femmes appartenant à des familles élargies représentent désormais la proportion la plus importante de cette population. Ces constats corroborent la prédominance du modèle de famille nucléaire dans la société marocaine, malgré la persistance d'autres formes familiales, comme soulevé dans le chapitre II.

Cependant, le calcul du taux d'occupation des femmes selon les modalités de cette caractéristique familiale relève d'intéressants enseignements. Par exemple, si l'on considère l'ensemble des femmes, on se rend compte que celles appartenant aux ménages individuels⁹ ou aux familles élargies ont des taux d'occupation relativement plus élevés que les femmes des familles nucléaires. Ce constat est mis en relief pour toutes les catégories des femmes (graphique 6.4). Notons que chez les célibataires, les veuves ou divorcées, celles résidant dans des ménages individuels ont des taux d'activité respectifs de 37,8% et 40,2%.

Par ailleurs, il importe de préciser que le test d'homogénéité des proportions fait apparaître que ces écarts du taux d'occupation des femmes par rapport à la modalité de référence sont significatifs à moins de 1%. Et ce constat est relevé, quel que soit le groupe des femmes considérées, à l'exception de la catégorie des mariées appartenant aux ménages individuels. Auprès de cette catégorie, aucun comportement différentiel significatif de leur activité ne semble se dessiner par rapport aux femmes des familles nucléaires.

⁹ Rappelons qu'un ménage individuel peut être mononucléaire, c'est à dire d'une seule personne ou polynucléaire, c'est à dire une structure où cohabite le chef de ménage avec des personnes n'ayant aucun lien familial ni entre elles ni avec le chef du ménage.

Graphique 6.4



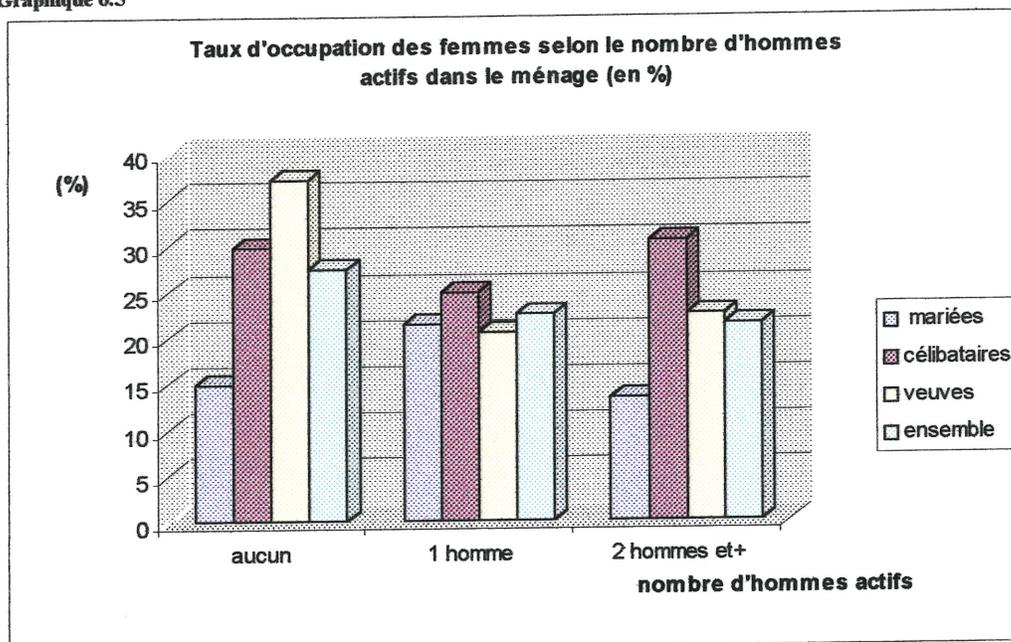
Source : tableau 6.2

Dans le contexte marocain, les femmes mariées vivant dans des ménages individuels représentent généralement une faible part parmi les autres formes familiales, et correspondent à celles dont l'époux séjourne à l'étranger. En général, ces dernières reçoivent des revenus de la part de leurs maris, et c'est très rarement qu'elles s'intègrent au marché du travail.

Présence d'hommes actifs dans le ménage

La répartition des actives occupées selon les modalités de cette caractéristique familiale révèle que la proportion des actives dont le ménage compte au moins un homme actif, est supérieure à celle des femmes dont le ménage n'en possède aucun. Cependant, les taux d'occupation font ressortir une tendance inverse. Généralement, les femmes dont le ménage n'abrite aucun homme actif ont des taux d'occupation relativement supérieurs à celles dont le ménage compte au moins un homme actif occupé. Dans le contexte marocain, c'est en général l'homme qui a la priorité de s'occuper du ménage et de satisfaire ses besoins quotidiens, et donc d'avoir une occupation permanente. C'est pourquoi, quand le ménage n'abrite aucun homme actif, la femme se trouve obligée d'intégrer le marché du travail pour les mêmes raisons (graphique 6.5).

Graphique 6.5



Source : tableau 6.2

Par ailleurs, le test d'homogénéité de ces différences d'occupation selon cette caractéristique familiale permet ces affirmations d'ordre descriptif. Ainsi, pour l'ensemble des femmes (tous états matrimoniaux confondus), la présence dans le ménage d'au moins un homme actif implique significativement de plus faibles chances d'occupation par rapport à celles dont le ménage n'en possède aucun. On décèle plus particulièrement qu'après des veuves et divorcées, ces écarts de participation par rapport à la catégorie de référence sont très significatifs. Ce constat est également relevé pour les célibataires et les mariées.

Présence de femmes adultes dans le ménage

Comme on l'a mentionné auparavant, cette variable est introduite dans l'analyse pour tester son effet sur les chances qu'ont les femmes mariées d'être occupées. Ces dernières sont supposées avoir plus besoin de l'assistance et de l'aide des femmes adultes que les autres catégories de femmes. Cependant, à l'occasion de cette analyse descriptive, on a également tenté de faire une exploration statistique d'un tel effet pour les autres groupes de femmes.

Ainsi, l'exploitation des données de l'ENF 1995 montre que les femmes dont le ménage n'abrite aucune femme adulte ont des taux d'activité relativement supérieurs à celles dont le ménage possède une femme adulte et plus. Cependant, le test d'homogénéité montre que

généralement ces écarts ne sont pas significatifs au sens statistique. Et contrairement à ce qu'on s'y attendait, les femmes mariées dont le ménage compte plus de deux femmes adultes, ont des taux d'occupation inférieurs à celles dont le ménage n'en abrite aucune. Cette différence semble significative à moins de 5%, atteignant 1% auprès veuves et divorcées (tableau 6.2).

Présence d'enfants en bas âge dans le ménage

Il ressort des données de l'ENF 1995 que les femmes actives occupées dont le ménage n'abrite aucun enfant de moins de six ans représentent une part importante de l'ensemble des actives occupées. Les femmes dont le ménage se caractérise par la présence de plus de deux enfants en bas âge, représentent par contre la plus faible proportion de la population féminine occupée. Cependant, le calcul des taux d'occupation selon les modalités de cette variable familiale permet de déceler une tendance inverse.

À cet égard, le taux d'occupation des femmes dont le ménage abrite deux enfants et plus en bas âge est généralement inférieur à celui des femmes dont le ménage ayant au plus un enfant. Ce constat est mis en relief pour toutes les catégories de femmes, à l'exception des célibataires. Ce qui est normal. Pour les mariées, on observe une différence significative entre le taux d'occupation des femmes ayant un enfant et la catégorie de référence¹⁰. Alors qu'aucune différence significative n'est observée auprès des autres catégories des femmes.

Par ailleurs, il est à noter que pour les femmes mariées, le test de Hausman appliqué aux données fait ressortir le caractère exogène de cette variable dans le système d'équations simultanées. L'annexe 3 présente les résultats y afférents. Ce qui nous a permis d'introduire cette caractéristique familiale dans les modèles relatifs aux femmes mariées.

Solidarité familiale

L'objectif à travers cette variable représentant les services de solidarité familiale, est de tester si les femmes dont le ménage reçoit des dons de la part de la famille, présentent des

¹⁰ Il est à noter que pour les femmes mariées, il s'agit de leurs propres enfants mis au monde. Le module 5 du questionnaire portant sur la fécondité des femmes non célibataires nous a permis de disposer de cette variable.

comportements différentiels en terme d'offre de travail par rapport à celles qui n'en reçoivent pas.

À cet égard, le tableau 6.2 permet de déceler que les femmes dont le ménage reçoit des dons matériels ont des taux d'occupation supérieurs à celles dont le ménage n'en reçoit pas. Ce constat est mis en relief, quel que soit l'état matrimonial des femmes. De plus, le test d'homogénéité atteste que pour le cas de l'ensemble des femmes, des célibataires et des veuves ou divorcées, ces écarts en matière d'activité entre les deux modalités de cette variable familiale sont très significatifs au sens statistique. Ces constats descriptifs reflètent à notre avis l'obligation des femmes des ménages défavorisés d'avoir une activité économique. L'étude de l'association entre cette caractéristique familiale et la variable dépendante pourrait contribuer à confirmer les postulats de la théorie de stratégie de survie.

Type d'habitat¹¹

La répartition des femmes actives occupées selon le type d'habitat fait constater que plus des deux tiers des femmes résident dans des appartements, et cela quel que soit leur état matrimonial. En deuxième position, on enregistre les femmes qui logent dans les maisons traditionnelles, suivies par celles qui habitent dans des baraques ou logements de type rural. Les femmes actives occupées résidant dans des villas, représentent la plus faible proportion de la main d'œuvre féminine.

Cependant, il convient de préciser que la structure du taux d'occupation des femmes selon leur type du logement révèle certaines différences selon le groupe de femmes considéré. À l'exception des mariées, les femmes résidant dans des baraques ou dans des logements de type rural, présentent le taux d'occupation le plus élevé par rapport à celles qui logent dans d'autres formes d'habitat. Ce taux atteint 43,8% chez les veuves ou divorcées et 42% auprès des célibataires. Il ne dépasse guère 22% auprès des femmes résidant dans des villas. Par contre, les femmes mariées appartenant à cette dernière forme d'habitat, présentent le taux de participation le plus élevé en comparaison avec les autres modalités. Toutefois, il

¹¹ Il convient de souligner que pour respecter les conditions d'application du test d'homogénéité en terme d'effectif, on a procédé à un regroupement des modalités de ces variables liées aux conditions d'habitat. Ce regroupement n'a pas été appliqué pour la construction de l'indice du statut socio-économique du ménage.

convient de souligner que le test d'homogénéité indique que ces différences des chances de travail entre les modalités de cette variable et la catégorie de référence, sont significatives pour toutes les catégories de femmes à l'exception des mariées.

Mode d'approvisionnement du logement en eau

La répartition des actives occupées selon le mode d'approvisionnement du logement en eau fait ressortir une tendance conforme à celle observée via le type d'habitat. En effet, les femmes dont le logement ne dispose d'aucun mode de branchement, présentent un taux d'occupation relativement supérieur à celui des femmes qui en disposent. Dans l'ensemble de la population féminine, ce taux s'établit à 28% et atteint 43,8% chez les veuves et divorcées et 33,9% auprès des célibataires.

Ces enseignements permettent d'affirmer que les femmes, vivant dans des conditions d'habitat non confortables, présentent de plus fortes chances de s'impliquer dans le marché du travail que celles résidant dans des logements relativement confortables. À cet égard, le test d'homogénéité des proportions laisse déceler que ces écarts du taux d'occupation entre les modalités de cette caractéristique du logement sont significativement différents de zéro. Cependant, comme relevé via la variable "type d'habitat", et en ce qui concerne les femmes mariées, aucun comportement différentiel significatif de leur participation à la vie active ne semble se dessiner par rapport à la catégorie de référence.

Mode d'approvisionnement du logement en électricité

Les données de l'ENF 1995 font ressortir que presque les deux tiers des actives occupées résident dans des logements qui sont approvisionnés en électricité selon un branchement individuel. Et cela, quel que soit le groupe de femmes; quoique chez les veuves et divorcées, cette proportion ne dépasse guère 57%. Cependant, la structure du taux d'occupation des femmes selon cette variable permet de tirer des constats conformes à ceux soulevés à travers les autres caractéristiques des conditions d'habitat. Les femmes dont le logement ne dispose d'aucun branchement en électricité, ont des taux d'occupation supérieurs à celles dont le ménage en dispose. Pour les célibataires, par exemple, le taux d'activité passe de 36% chez

les femmes n'ayant aucun branchement à 25,6% chez celles dont le logement est approvisionné en électricité selon un branchement individuel.

Par ailleurs, il importe de souligner que le test d'homogénéité révèle que ces différences des chances de participation des femmes selon le mode d'approvisionnement en électricité du logement sont significatives au sens statistique. Ce constat concerne toutes les catégories de femmes, à l'exception des mariées. Au près de ces dernières, et tel que soulevé via les autres caractéristiques d'habitat, aucun comportement différentiel significatif de leur offre de travail ne semble se dessiner selon cette caractéristique.

Équipements de confort¹²

Cette variable est prise en compte dans l'étude, à côté des autres caractéristiques des conditions d'habitat, pour la construction de l'indice synthétique du statut socio-économique du ménage. La répartition des actives occupées selon cette variable fait remarquer que les femmes dont le logement possède au plus un équipement de base, représentent une faible part par rapport à celles dont le logement en dispose de plus de deux.

Toutefois, la structure du taux d'activité des femmes selon les modalités de cette variable permet de déceler des enseignements analogues à ceux soulevés auparavant. Autrement dit, les femmes dont le logement dispose d'au plus un équipement de base, présentent des taux de participation relativement supérieurs à celles dont le logement en dispose de deux ou plus. Si l'on considère, à titre d'exemple, l'ensemble des femmes, on s'aperçoit que le taux d'occupation passe de 30% chez la première catégorie à 21,9% auprès de la seconde. Ces proportions passent respectivement de 41,2% à 19,8% chez les veuves et divorcées et de 38,4% à 25,2% auprès des célibataires.

Remarquons qu'en ce qui concerne les femmes mariées, aucun écart significatif du taux d'occupation ne semble se dessiner entre les modalités de cette variable et la catégorie de référence. Le statut d'occupation des femmes mariées semble indifférent aux conditions d'habitat. Alors que pour les autres catégories de femmes, le test d'homogénéité des

¹² Il s'agit de la cuisine, de la salle de bain, du bain traditionnel ou la douche et des toilettes.

proportions indique des comportements différentiels significatifs de leur travail selon les équipements de confort disponibles dans le logement.

Équipements durables¹³

Il ressort de l'exploitation de l'échantillon étudié que les femmes actives occupées résidant dans les logements qui disposent d'au plus un équipement durable, représentent presque 60% de la population active féminine. Cette proportion atteint 76,2% auprès des veuves et divorcées. Toutefois, le taux de participation des femmes selon cette variable témoigne de certaines différences selon l'état matrimonial des femmes.

En effet, en ce qui concerne les mariées, taux de participation le plus élevé est enregistré chez celles dont le ménage dispose de plus de deux équipements, soit 25,4% contre 17,1% pour la catégorie de référence. À cet égard, le test d'homogénéité révèle que cet écart en terme d'occupation entre les deux groupes de femmes est significativement différent de zéro à moins de 1%. Quant aux femmes veuves, divorcées ou célibataires, contrairement aux mariées, ce sont celles dont le ménage possède au plus un équipement, qui présentent le niveau le plus élevé d'occupation parmi la population active. Ainsi, les taux en question sont respectivement de 32,8% et 19,8% chez les veuves et divorcées et de l'ordre de 28,6% et 25,1% auprès des célibataires. Et ces écarts semblent significativement différents de zéro notamment pour les veuves et divorcées. On décèle ainsi, via cette analyse descriptive, que les célibataires, les veuves et divorcées qui résident dans des conditions d'habitat difficiles, s'impliquent plus intensément dans le marché du travail que celles qui logent dans de conditions confortables. Le statut d'occupation des femmes mariées semble par contre indifférent à cette caractéristique. Ces constats reflètent à notre sens d'une part les postulats de la théorie de stratégie de survie et d'autre part, la prééminence des valeurs socioculturelles défavorisant les femmes mariées appartenant aux ménages défavorisés.

¹³ Comme indiqué précédemment, il s'agit d'équipements suivants dont dispose le ménage: la voiture, le téléphone, la parabole.

Éducation du chef de ménage

La répartition des femmes occupées selon le niveau d'éducation du chef de ménage, fait constater que les actives dont le chef de ménage ne dispose d'aucun niveau d'éducation représentent plus que la moitié de la population active féminine. Cette proportion s'établit à 67,4% chez la catégorie des célibataires et atteint 74% auprès des veuves et divorcées. Les femmes dont le chef de ménage se caractérise par une formation supérieure, occupent généralement une faible proportion de l'ensemble des actives occupées.

Toutefois, la structure du taux d'occupation selon cette variable montre que les femmes mariées dont le chef de ménage dispose d'un niveau supérieur d'éducation et de formation, présentent un taux d'occupation plus élevé que celles dont le chef de ménage ne possède aucune formation, à savoir 41,8% contre 12,3% respectivement. Notons à cet égard, qu'une tendance inverse est enregistrée auprès des célibataires, des veuves et divorcées. En fait, le taux maximum d'activité est relevé chez les femmes dont le chef de ménage ne dispose d'aucune formation ou qualification, soit une valeur de l'ordre de 30%.

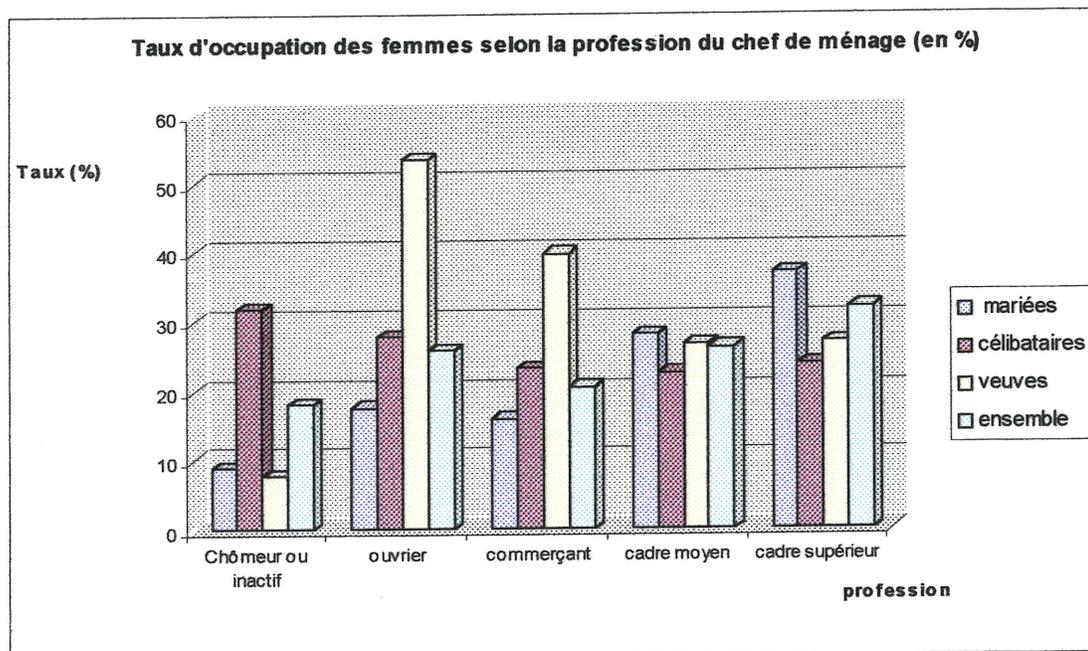
Par ailleurs, il importe de souligner que ces différences d'occupation par rapport à la catégorie de référence sont significatives au sens statistique notamment pour les mariées, les veuves et divorcées. Les célibataires ne semblent pas présenter des comportements différentiels significatifs de leur participation selon cette caractéristique du chef de ménage.

Profession du chef de ménage

La répartition de la population active féminine selon la profession du chef de ménage fait apparaître généralement une tendance semblable à celle soulevée via son niveau d'éducation. En effet, les femmes dont le chef de ménage dispose d'une profession en bas d'échelle (ouvriers agricoles ou non et artisans) représentent une forte proportion de l'ensemble des actives. Cette remarque est mise en relief, quel que soit l'état matrimonial des femmes. Ainsi, pour l'ensemble des femmes, cette proportion est estimée à 40% et atteint 63,1% auprès des veuves et divorcées. Quant aux célibataires, celles dont le chef de ménage est chômeur ou inactif, représentent à elles seules 41% des actives occupées. Par ailleurs, le diagnostic du taux d'occupation des femmes selon cette variable familiale montre que ce dernier s'accroît

globalement avec l'amélioration de la profession du chef de ménage, quoique certaines différences soient observées entre les catégories de femmes étudiées.

Graphique 6.6



Source: tableau 6.2

Ainsi, pour les mariées, celles dont le chef de ménage exerce en tant que cadre supérieur ou assimilé, présentent le taux de participation le plus élevé (37,1%), suivies par celles dont le chef de ménage est un cadre moyen. En ce qui concerne les célibataires, ce maximum est enregistré auprès de celles dont le chef de ménage ne dispose d'aucune profession (c'est à dire chômeur ou inactif), à savoir 31,8%. Pour ce qui est des veuves et divorcées, ce sont celles dont le chef de ménage est un ouvrier ou artisan, qui présentent le taux d'occupation le plus élevé. Ces écarts de l'offre de travail des femmes selon cette caractéristique familiale semblent significativement différents de zéro pour toutes les catégories des femmes. Le graphique 6.6 permet de déceler ces constats et illustre l'utilité de cette caractéristique familiale dans l'appréhension de l'offre de travail des femmes.

6.1.4) Analyse factorielle : quelle adéquation des solutions factorielles?

Dans cette section, on traitera des principaux résultats de l'analyse factorielle retenue pour la construction des indices synthétiques du statut socio-économique des ménages et du statut

socio-démographique des provinces. Il s'agira essentiellement de présenter de façon succincte les caractéristiques statistiques de cette analyse qui permettent de diagnostiquer l'adéquation des solutions factorielles.

6.1.4.1) Outils de diagnostic des solutions factorielles

Variance expliquée

Comme souligné dans le chapitre précédent, l'ACP cherche une solution à l'ensemble de la variance des variables. De plus, elle cherche une solution où les composantes sont orthogonales. L'application de cette méthode d'analyse factorielle aux données disponibles, fait ressortir deux principaux facteurs dont la valeur propre est supérieure à 1 pour l'indice du statut socio-économique du ménage et un seul facteur pour l'indicateur du statut socio-démographique de la province¹⁴. Tous les ménages et provinces sont classés selon ces facteurs moyennant des scores factoriels.

En ce qui concerne le statut socio-démographique, le facteur retenu explique à lui seul 71% de la variance totale entre les variables contextuelles considérées. Quant à l'indice du statut socio-économique des ménages, l'ACP indique que les deux facteurs extraits expliquent 66% de la variance totale entre les variables. Les autres outils de diagnostic des solutions factorielles sont comme suit.

Déterminant de la matrice

Un déterminant très petit de la matrice de corrélation entre les variables indique l'existence de patrons de corrélations entre ces dernières, c'est à dire d'une solution factorielle. Dans ce cas, le déterminant est non nul¹⁵ et il est très petit soit: $2,43 \cdot 10^{-2}$ pour la première solution factorielle et $9,89 \cdot 10^{-2}$ pour la seconde. Ce qui indique l'existence de patrons de corrélation. D'ailleurs, comme le montrent les annexes 4 et 5, les corrélations entre les variables définissant un facteur donné ne sont pas nulles et dépassent généralement 0,3. Ce constat concerne les deux solutions factorielles.

¹⁴ Les résultats de cette analyse sont présentés dans les annexes 4 et 5.

¹⁵ En effet, un déterminant égal à zéro signifie qu'au moins une variable est une combinaison linéaire parfaite d'une ou de plusieurs autres variables. Il y a donc une variable qui ne rajoute aucune information par rapport à celles fournies par les autres variables. Dans ce cas-ci, l'analyse ne peut procéder pour des raisons mathématiques. Il est impossible d'inverser la matrice.

Communauté

La communauté (communality) représente l'appartenance de chaque variable à la covariance de l'ensemble des variables. C'est la variance de chaque variable qui peut être expliquée par l'ensemble des autres variables. L'examen des statistiques relatives à la communauté pour l'analyse factorielle est important avant l'extraction d'un nombre restreint de facteurs. On considère que la communauté doit être au moins égale à 0,2 pour justifier le maintien de la variable dans l'analyse. C'est le cas ici où toutes les variables retenues dans l'analyse ont des communautés notables dépassant 0,5, et cela pour les deux solutions factorielles.

Le KMO (Kaiser-Meyer-Olkin)

Cet indice de l'adéquation de la solution factorielle indique jusqu'à quel point l'ensemble de variables retenues est cohérent et permet de constituer une ou des mesures adéquates des concepts. Il reflète d'une part le rapport entre les corrélations entre les variables et d'autre part les corrélations partielles, celles-ci reflétant l'unicité de l'apport de chaque variable. Dans notre cas, la valeur de cet indice est au voisinage de 80% pour les deux solutions factorielles. Ce qui indique qu'elles sont statistiquement acceptables.

Le test de spécificité de Bartlett

Ce test vérifie l'hypothèse nulle selon laquelle toutes les corrélations entre les variables seraient égales à zéro. On doit donc tenter de rejeter l'hypothèse nulle, i.e que le test doit être significatif (la probabilité d'obtenir la valeur du test doit être plus petite que 0,05). Toutefois le test est très sensible au nombre de cas. Il est presque toujours significatif lorsque le nombre de cas est grand. Ses résultats sont donc intéressants presque uniquement lorsqu'il y a moins de cinq cas par variable. Dans notre cas, le test est très significatif vu le nombre d'observations, et cela pour les deux indices synthétiques qui ont fait l'objet de l'analyse factorielle.

Matrice reproduite

La matrice reproduite est créée lorsque l'on tente l'opération inverse, c'est à dire de reproduire les corrélations d'origine à partir des informations extraites des facteurs suite à l'analyse. Ainsi, plus la solution factorielle est bonne, plus la matrice reproduite s'approche de la matrice des corrélations originale et moins les résidus sont importants. Dans notre cas, la matrice reproduite s'approche de la matrice de corrélation originale et les résidus sont relativement faibles pour les deux solutions factorielles. On peut dire donc qu'elles sont appropriées (voir annexe 4 et 5).

Structure obtenue

Il s'agit du tableau des corrélations entre les variables et les facteurs (il s'agit également de pattern matrix dans ce cas). Cette structure doit être simple. Ce qui veut dire que chaque variable doit avoir une corrélation plus grande que 0,3 avec un facteur et un seul. C'est le cas ici, où aussi bien " pattern matrix " que " structure matrix " indiquent que pour le statut socio-économique, chaque variable est corrélée avec un seul facteur et la corrélation est forte¹⁶, et elle est aux alentours de 0,75 et 0,91 (annexe 4). En ce qui concerne la deuxième solution factorielle, la " component matrix " révèle que la corrélation entre les variables et la composante factorielle varie entre 0,68 et 0,93 (annexe 5).

Matrice des corrélations entre les facteurs

La matrice des corrélations entre les facteurs est reproduite uniquement pour l'indicateur reflétant le statut socio-économique du ménage. En effet, la solution factorielle a produit deux composantes. La première reflète les conditions d'habitat du ménage et la seconde désigne aussi bien l'éducation que la profession du chef de ménage. Cette corrélation doit être faible. En effet, on cherche une orthogonalité entre les facteurs. C'est le cas ici, où la corrélation entre les deux facteurs en question ne dépasse guère 0,192 (annexe 4).

¹⁶ Il importe de souligner qu'on a effectué une rotation oblimum pour éliminer le chevauchement entre certaines variables et les facteurs extraits de l'analyse.

6.2) Analyse associative : de l'approche classique à l'approche multi-niveaux

La présente section sera consacrée aux principaux résultats de l'analyse associative. Il s'agira d'étudier les résultats de la régression logistique classique et multi-niveaux. Ainsi, on traitera successivement des effets des variables contextuelles, familiales et individuelles et des termes d'interaction sur les chances qu'ont les femmes d'être occupées. L'analyse sera menée simultanément pour l'ensemble de femmes (tous états matrimoniaux confondus), les célibataires, les mariées et les veuves et divorcées. Et cela, en vue de faire ressortir les différences entre ces catégories des femmes quant aux facteurs contextuels, familiaux et individuels associés à leur offre de travail. À chaque statut matrimonial des femmes, correspond désormais une réalité et des mécanismes qui régissent ce phénomène multidimensionnel.

6.2.1) Variables contextuelles et offre de travail des femmes : quel apport de l'analyse multi-niveaux?

Dans cette section, on traitera des effets des variables contextuelles sur les chances qu'ont les femmes d'être occupées. Ces variables relèvent du statut socio-économique de la province à savoir la structure productive et le chômage, et de son statut socio-démographique. Ainsi, on traitera de ces effets dans les modèles de type 1 (variables contextuelles seulement), pour les comparer aux modèles 2 (variables contextuelles et familiales), aux modèles 3 (variables contextuelles, familiales et individuelles) et aux modèles 4 (variables des trois niveaux d'analyse et leurs interactions). Autrement dit, on s'attachera à faire un contrôle de ces effets par l'introduction des variables familiales, individuelles et des termes d'interaction. Par ailleurs, en raison des similitudes des résultats des modèles multi-niveaux se basant sur l'hypothèse d'une distribution extra-binomiale des résidus individuels et ceux relatifs à l'hypothèse alternative d'une distribution binomiale, on présentera essentiellement ceux de la première hypothèse. Les résultats relatifs à la seconde hypothèse sont présentés en annexe 6.

Le secteur de l'industrie

La régression logistique classique de l'offre de travail des femmes (tous états matrimoniaux confondus) montre que cette variable contextuelle est très significative au sens statistique. Le modèle 4 révèle, à titre d'exemple, que son rapport de cote s'établit à 5,69, ce qui est notable (tableau 6.3). Cependant, en tenant compte de la structure hiérarchique et des variations aléatoires liées aux différences entre les unités statistiques de chaque niveau d'analyse (province, ménage et femme), on s'aperçoit que l'erreur standard de cette variable augmente. Par conséquent, cette dernière n'a plus d'effet significatif sur les propensions de travail des femmes. Ce constat reste valable, quelle que soit l'hypothèse retenue sur la distribution du résidu individuel, c'est à dire binomiale ou extra-binomiale, comme l'atteste le tableau 1 en annexe 6.

Cependant, chez les femmes célibataires, la proportion de l'emploi dans le secteur industriel a un effet positif et significatif sur leurs chances d'être occupées. Et cela, aussi bien via une modélisation logistique classique que multi-niveaux. La différence entre les deux approches consiste dans le niveau de signification statistique. Ce dernier diminue relativement, en effectuant une régression multi-niveaux notamment pour les modèles 1, 2 et 3.

En dépit de cette remarque, et que l'on suppose une variation binomiale ou extra-binomiale des variations aléatoires au niveau individuel, que l'on contrôle par les caractéristiques familiales et individuelles ou par les termes d'interaction, que l'on retienne comme niveau d'analyse supérieur la province ou le ménage¹⁷, les conclusions restent similaires à celles avancées (annexe 6 et 7).

¹⁷ Il est à noter que nous avons aussi effectué pour les femmes célibataires, mariées, veuves et divorcées des régressions logistiques multi-niveaux à deux niveaux d'analyse, en retenant comme niveau supérieur le ménage au lieu de la province. Les résultats qui en découlent ne changent pas beaucoup les conclusions. Cependant, en cas de changement majeur, on le citera dans le texte. Ces résultats sont présentés en annexe 7.

Tableau 6.3 Modèles logistiques simples et multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, variation extra-binomiale, variables contextuelles, Maroc urbain 1995

Catégories des femmes	Ensemble des femmes						Célibataires						Mariées						Veuves et divorcées					
	simple		multi-niveaux		simple		multi-niveaux		simple		multi-niveaux		simple		multi-niveaux		simple		multi-niveaux					
	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type				
Effets fixes																								
Modèle 1																								
Industrie	1,739***	0,579	1,822	1,234	3,344***	0,946	3,161**	1,346	1,233	0,911	1,519	1,444	-1,558	1,495	2,030	1,479	1,954**	1,171	1,653	-1,559	2,107			
Administration	2,878***	0,602	2,804**	1,325	3,861***	0,983	3,621**	1,601	3,004***	0,985	3,177**	1,514	-0,645	1,519	2,085	1,650	3,004***	-1,025	1,650	-1,157	2,183			
Services	2,948**	1,487	3,610	3,600	3,250	2,367	4,029	3,793	5,707***	2,406	5,916	3,740	-2,593	3,843	5,624	2,490	5,360**	-2,916	2,415	-3,854	5,721			
Chômage	-6,044***	1,211	-5,905**	2,474	-4,571**	1,963	-4,072	2,746	-5,707**	2,406	-5,446*	2,850	-10,327***	3,159	-11,307***	3,507	-11,307***	-10,327***	3,507	-10,595***	4,368			
Statut socio-démographique	-0,073	-0,063	-0,145	-0,139	0,014	-0,101	-0,025	-0,151	-0,239**	0,100	-0,267*	0,156	0,108	0,163	0,204	0,178	0,204	0,108	0,163	0,099	0,220			
Modèle 2																								
Industrie	1,928***	0,590	2,042*	1,241	3,203***	0,967	3,098**	1,467	1,954**	0,935	2,030	1,479	-1,171	1,653	2,030	1,479	1,954**	-1,171	1,653	-1,559	2,107			
Administration	2,507***	0,614	2,446*	1,335	3,621***	1,007	3,621**	1,601	3,004***	0,985	3,177**	1,514	-0,645	1,519	2,085	1,650	3,004***	-1,025	1,650	-1,157	2,183			
Services	3,179***	1,512	4,324	3,621	4,479*	2,415	5,336	4,160	5,360**	2,490	5,624	3,864	-2,916	2,415	5,624	2,490	5,360**	-2,916	2,415	-3,854	5,721			
Chômage	-5,479***	1,241	-5,070**	2,493	-4,350**	2,011	-3,490	2,988	-3,923**	1,970	-4,334	2,947	-11,307***	3,159	-11,307***	3,507	-11,307***	-10,327***	3,507	-10,595***	4,368			
Statut socio-démographique	-0,080	0,064	-0,163	0,140	-0,008	0,103	-0,051	0,164	-0,280***	0,105	-0,310*	0,162	0,208	0,178	0,204	0,178	0,204	0,108	0,163	0,099	0,220			
Modèle 3																								
Industrie	1,785***	0,612	1,799	1,320	3,833***	1,010	3,623**	1,469	1,096	0,994	1,193	1,540	-1,687	1,868	1,193	1,540	1,096	-1,687	1,868	-2,211	2,387			
Administration	2,567***	0,637	2,496*	1,418	3,927***	1,052	4,016**	1,599	3,284***	1,045	3,295**	1,574	-2,086	1,863	3,295**	1,574	3,284***	-2,086	1,863	-2,457	2,474			
Services	3,633**	1,571	4,337	3,855	5,522**	2,533	6,262	4,148	5,252**	2,640	4,689	4,009	-4,703	4,653	4,689	4,009	5,252**	-4,703	4,653	-5,101	6,425			
Chômage	-5,728***	1,284	-5,600**	2,647	-4,219**	2,101	-3,739	2,996	-4,457**	2,070	-4,898*	3,046	-11,231***	3,918	-4,898*	3,046	-4,457**	-11,231***	3,918	-9,952**	4,895			
Statut socio-démographique	-0,158**	0,067	-0,226	0,149	-0,084	0,108	-0,124	0,164	-0,354***	0,111	-0,345**	0,168	0,196	0,200	0,173	0,168	0,196	0,196	0,200	0,173	0,259			
Modèle 4																								
Industrie	1,730***	0,629	1,594	1,312	6,208***	1,375	5,826***	1,673	1,473	1,001	1,653	1,597	-2,436	1,951	1,653	1,597	1,473	-2,436	1,951	-3,059	2,439			
Administration	2,682***	0,655	2,475*	1,410	7,487***	1,478	7,994***	1,838	3,532***	1,090	3,549**	1,657	-1,890	1,862	3,549**	1,657	3,532***	-1,890	1,862	-2,214	2,439			
Services	4,457***	1,635	4,996	3,836	5,877**	2,645	6,029	3,932	6,143**	2,683	5,804	4,168	-4,999	4,726	5,804	4,168	6,143**	-4,999	4,726	-5,403	6,374			
Chômage	-6,251***	1,587	-7,118***	2,775	-5,768**	2,947	-6,508*	3,540	-5,040**	2,150	-5,759*	3,205	-11,451***	3,930	-5,759*	3,205	-5,040**	-11,451***	3,930	-10,493**	4,860			
Statut socio-démographique	-0,332***	0,075	-0,361**	0,150	-0,278**	0,132	-0,257	0,172	-0,383***	0,112	-0,384**	0,175	0,187	0,202	0,178	0,175	0,187	0,187	0,202	0,178	0,258			
Effets aléatoires																								
Modèle 1																								
Niveau province			0,197 ***	0,056																				
Niveau ménage			0,731 ***	0,101																				
Niveau femme			0,854 ***	0,022																				
-2LogL	5683,74		5548,85						2273,08															
Modèle 2																								
Niveau province			0,200***	0,056																				
Niveau ménage			0,602***	0,101																				
Niveau femme			0,883***	0,022																				
-2Log L	5417,69		5303,15						2163,61															
Modèle 3																								
Niveau province			0,229***	0,064																				
Niveau ménage			0,764***	0,107																				
Niveau femme			0,855***	0,021																				
-2Log L	4781,44		4629						1935,86															
Modèle 4																								
Niveau province			0,223***	0,063																				
Niveau ménage			0,652***	0,109																				
Niveau femme			0,874***	0,022																				
-2Log L	4271,76		4138,65						1700,5															

Les modèles multi-niveaux correspondent à trois niveaux d'analyse (province, ménage et femme) pour l'ensemble des femmes et à deux niveaux d'analyse (province et femme) pour les autres catégories de femmes
 *** : significatif à moins 1%, ** : significatif à moins 5%, * : significatif à moins 10%.

Tableau 6.4 Modèles multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, modèle 4 dans lequel les variables contextuelles significatives sont considérées aléatoires au niveau supérieur de façon successive, Maroc urbain 1995

Catégories des femmes	Ensemble des femmes			Célibataires			Mariées			Veuves et divorcées		
	coefficient	Écart type		coefficient	Écart type		coefficient	Écart type		coefficient	Écart type	
Effets fixes												
Variable												
Industrie	3,348*	1,800		6,194***	1,864		3,532***	1,074				
Administration	-7,831**	2,287		7,237***	1,735		-5,010**	2,124				
Chômage	-0,351***	0,126		-7,778**	3,364		0,364**	0,173				5,093
Statut socio-démographique				-0,273*	0,170							
Effets aléatoires												
Niveau d'analyse												
Industrie												
variance constante												
variance variable												
covariance constante - variable												
Administration												
variance constante	0,118	0,835***		1,006*	0,992***		0,356***	0,972				
variance variable	23,818***			7,129			0,000					
covariance constante - variable	1,999**			-2,574			0,000					
Chômage												
variance constante	3,008***n	0,675		5,125***	1,042***		0,356***	0,972***				
variance variable	62,959***			101,074***n			0,000					
covariance constante - variable	14,639***			23,724***			0,000					
Statut socio-démographique												
variance constante	0,128**	0,635***		0,265***	0,990***		0,218**	0,953***				
variance variable	0,107*			0,041			0,199*					
covariance constante - variable	-0,117***			-0,111*			-0,165					

*** : significatif à moins 1%, ** : significatif à moins 5%, * : significatif à moins 10%, n. : variance négative permise par MlwinBeta (variances totale quadratique positive)

Par ailleurs, il nous semble intéressant d'évoquer le fait que chez les célibataires en particulier, l'effet de cette variable contextuelle sur leurs probabilités d'être occupées reste très significatif, même en tenant compte des variations aléatoires liées aux provinces, auxquelles sont soumis ses effets fixes (tableau 6.4). En fait, la prise en compte de ces variations aléatoires, qui sont d'ailleurs positives et non nulles, ne change pas le degré de signification de cette variable. Et cela, tout en sachant que les autres variations aléatoires, caractérisant la modélisation multi-niveaux, restent largement significatives au sens statistique. Ce qui est important et rend les conclusions fermes.

À notre avis, et tel que nous l'avons ressorti via l'étude du marché du travail au Maroc urbain, les femmes célibataires sont représentées en forte proportion en tant qu'ouvrières et manœuvres non agricoles. Ces dernières travaillent généralement dans les usines de textile, agro-alimentaires et les manufactures destinées à l'exportation. Cairoli (1999), dans son étude récente sur le travail des femmes dans une usine à Fès au Maroc, écrit en effet:

" According to my survey research, 76% of workers surveyed were never married females, 16% were married and 8% were divorced. Nearly all of the workers surveyed (92%) were between the ages of 13 and 25. Never married and divorced workers (84% of the total) almost invariably lived as daughters in their natal households. Married workers lived either in their husband's natal home or in a separate conjugal home. The majority of married workers were newly married women who had worked in the factory before marriage. Most of the married workers who continued working after having children were destitute women whose husbands were unable to work, and 89% of workers reported contributing some or all of their salary to the family" (Cairoli, 1999).

Ces résultats confirment notre hypothèse postulée à cet égard, et corroborent alors la revue de la littérature sur les théories macrosociales axées sur l'industrialisation et l'expansion de capital international. Ces femmes célibataires sont généralement jeunes et appartiennent à des ménages démunis. Désormais, comme le témoigne Ruggerini¹⁸ (1997), à partir de son étude qualitative sur l'expérience et le vécu des femmes entre la tradition et la modernité au Maroc et en Tunisie, nombre d'entre elles ont dû travailler par nécessité économique tout en

¹⁸ Maria Grasia Ruggerini (d'origine italienne) est docteur en philosophie. Depuis 1992, elle travaille pour la Commission Européenne à titre d'experte en matière de " femmes et processus de prise de décision".

devant se contenter souvent des salaires très bas. Une jeune célibataire ouvrière marocaine âgée de 16 ans affirme à cet égard :

"Je suis ouvrière dans une usine agro-alimentaire. Auparavant, j'ai travaillé à la campagne, mais aussi comme aide familiale. Je change de travail en fonction du salaire qui m'est offert. Actuellement, je suis satisfaite de ce que je fais. Je travaille pour aider mes parents et pour pouvoir satisfaire mes besoins, mais aussi pour assurer mon autonomie sur le plan financier" (Ruggerini, 1997).

Par ailleurs, les modèles établis pour les femmes mariées, veuves ou divorcées font ressortir que cette variable contextuelle ne semble pas influencer de manière significative leurs chances de travail. Ces constats sont relevés non seulement via la régression logistique multi-niveaux, mais, également par la modélisation logistique classique qui sous-estime l'erreur standard du coefficient de cette variable. Ces résultats corroborent encore une fois les approches théoriques précitées qui ont généralement montré que ce sont les célibataires qui sont les plus demandées dans le travail des usines que leurs homologues mariées, veuves ou divorcées. Ces dernières sont supposées moins productives et incapables d'engendrer la plus-value attendue par les responsables capitalistes. Et cela, en raison de leurs responsabilités et contraintes familiales.

Le secteur de l'Administration, l'Enseignement, la Santé et l'Action Sociale

L'application de la régression logistique classique et multi-niveaux aux données disponibles, fait ressortir que plus la proportion de l'emploi dans le secteur de l'Administration, de l'Enseignement, de la Santé et l'Action Sociale (AESAS) s'élève d'une province à l'autre, plus les chances qu'ont les femmes d'être occupées s'accroissent. La différence entre les deux approches d'analyse consiste dans le niveau de signification statistique. Cette tendance est enregistrée chez les femmes, quel que soit leur état matrimonial, à l'exception des divorcées et veuves. Chez ces dernières, d'ailleurs, la structure productive ne présente pas d'effet significatif sur la variable dépendante. En raison de l'effectif de ces dernières (751), il nous semble, cependant, d'être prudent et d'évoquer ces constants avec beaucoup de réserves.

Ainsi, pour l'ensemble des femmes, l'analyse logistique classique révèle qu'une augmentation d'une unité de la proportion de l'emploi dans le secteur de l'ADESAS, engendre une hausse de leurs propensions d'être occupées de 14,61. Et cet effet est significatif à moins de 1%. En effectuant une analyse multi-niveaux, même si l'erreur standard de cette variable augmente, elle reste significative, mais au seuil de signification de 10%. Ce résultat est mis en évidence, quelle que soit l'hypothèse concernant la distribution des erreurs aléatoires du premier niveau. Le rapport de cote s'établit alors aux alentours de 11,88 (tableau 6.3).

Cependant, si l'on tient compte de l'état matrimonial des femmes, on s'aperçoit que chez les célibataires et les mariées, cette variable a un effet positif et significatif sur leur probabilité d'avoir une activité économique au seuil de signification de moins de 5%. Ces résultats sont mis en évidence non seulement avec l'analyse classique, mais également en adoptant une approche multi-niveaux. Et ce, que l'on suppose une distribution binomiale ou extra-binomiale des variations aléatoires au niveau individuel, et que l'on retienne comme niveau d'analyse supérieur la province ou le ménage¹⁹. La différence entre l'approche classique et multi-niveaux consiste dans le niveau de signification qui passe de 1% à 5% respectivement.

En fait, et sous l'hypothèse d'une distribution extra-binomiale des résidus individuels, cette variable a un effet positif et significatif à 5%, et ce même après le contrôle par les caractéristiques des ménages et des femmes (modèles 1, 2 et 3). Lequel effet devient significatif à moins de 1% dans le modèle saturé. De plus, même en tenant compte des variations aléatoires liées aux provinces, auxquelles sont soumis les effets fixes de cette caractéristique contextuelle, ces derniers demeurent significatives à moins de 1%. À cet égard, la variance des erreurs de cette variable explicative et celle de la constante du modèle, ainsi que leur covariance ne sont pas nulles au sens statistique (tableau 6.4). Ce qui confirme l'importance de cette branche d'activité économique dans l'appréhension de l'offre de travail des femmes dans le contexte du Maroc urbain. Les variations aléatoires observées se justifient essentiellement par la concentration du secteur de l'AESAS dans certaines provinces par rapport à d'autres. La capitale administrative Rabat occupe le premier rang.

¹⁹ Toutefois, il importe de signaler qu'en prenant comme niveau supérieur d'analyse le ménage, cette variable devient significative à moins de 1%, et ce même après le contrôle par les variables familiales et individuelles (voir annexe 7).

Auprès des femmes mariées, les données attestent des mêmes conclusions, même si la prise en compte de la structure hiérarchique et la modélisation multi-niveaux induisent une perte relative en terme de seuil de signification par rapport à l'analyse logistique classique (à savoir 5% et 1% respectivement). Par contre, comme le montre le tableau 4 en annexe7, en retenant comme niveau d'analyse supérieur le ménage au lieu de la province, cet effet devient significatif à moins de 1%.

Ces conclusions concordent avec la prédominance des professions des femmes comme secrétaires et cadres dans l'administration, mais surtout en tant qu'enseignantes dans les écoles de formation publique et infirmières dans les organismes de santé et d'hygiène. À cet égard, Haji-Temsamni (1996), dans un article sur l'offre de travail des femmes marocaines écrit :

"Parmi les fonctionnaires de l'état, nous enregistrons une tendance à la féminisation de certains métiers, comme ceux de l'enseignement, de la santé et des affaires sociales. Pour certains, ces tendances peuvent signifier un risque de dévalorisation de certains métiers. Selon d'autres, elles sont l'expression d'un pouvoir nouveau, celui du savoir et de sa transmission ainsi que celui du bien être physique et moral qui passe de plus en plus par les femmes. C'est l'expression d'un changement dans les mentalités. Les femmes gagnent la confiance populaire. Elles dispensent l'éducation et entretiennent la santé. Il ne s'agit plus d'un changement conjoncturel et ponctuel, mais d'une nouvelle donnée qui est passée dans les mœurs et dont une lecture attentive s'impose".

Sachant que cette branche d'activité économique fait partie du secteur tertiaire, les présents résultats confirment les postulats des travaux antérieurs accordant une importance au phénomène de tertiairisation pour expliquer la hausse du travail féminin dans les milieux citadins des pays en développement. La hausse de travail dans ces secteurs reflète aussi les mécanismes de tout un changement social qui est en train de se produire dans ces pays.

Le secteur des services

Avant de présenter les résultats correspondants à cette caractéristique contextuelle, il convient de rappeler (comme souligné dans le chapitre précédent) que ce secteur regroupe les services comme les banques, les assurances, la restauration et hôtellerie, les services personnels et domestiques. Les services sociaux fournis à la collectivité à savoir

l'enseignement, la santé, l'hygiène et la promotion et l'action nationale, sont intégrés dans le secteur de l'AESAS précité.

Pour ce secteur d'activité économique, l'apport de l'approche multi-niveaux nous paraît bien intéressant pour générer des conclusions non biaisées. En effet, les modèles logistiques classiques laissent croire que, quel que soit l'état matrimonial des femmes (à l'exception de la catégorie des veuves et divorcées comme c'est le cas pour les autres secteurs d'activité), la proportion de l'emploi dans les services (hormis l'éducation, la santé et l'action sociale), affecte de manière positive et significative leurs chances d'être occupées. Le seuil de signification passe de 5% pour les célibataires et les mariées à moins de 1% pour les femmes tout état matrimonial confondu (tableau 6.3).

Cependant, la prise en compte de la structure hiérarchique et des variations aléatoires relatives à chaque niveau de la hiérarchie, engendrent une hausse de l'erreur standard du coefficient de cette variable. Cette dernière devient alors non significative au sens statistique. Ce résultat est observé, quelle que soit l'hypothèse sur la distribution des erreurs aléatoires au niveau individuel (binomiale ou extra-binomiale), le contrôle par les caractéristiques individuelles et familiales ou le statut matrimonial des femmes.

À noter également à ce propos que la variable en question n'a plus d'effet significatif sur les chances qu'ont les femmes d'être employées, dès que l'on fait intervenir dans la modélisation les variations aléatoires qui existent entre les provinces, ce qui est plus réaliste. En effet, comme le révèlent les résultats en annexe 7, et pour les mariées plus particulièrement, en effectuant une analyse multi-niveaux où l'on considère comme niveau supérieur le ménage au lieu de la province, la proportion de l'emploi dans les services devient significative au sens statistique. D'ailleurs, même les variations aléatoires, auxquelles sont soumis les effets fixes de cette variable, ne sont pas significativement nulles. Il en est de même pour les autres variances résiduelles du modèle multi-niveaux (annexe 7, tableau 7).

Sachant que les sous-secteurs de la branche des services qui attirent les femmes (santé, éducation, action sociale), ne sont plus représentés par cette variable de la structure

productive, il importe de tenir compte de la variabilité²⁰ qui existe entre les provinces dans la modélisation multi-niveaux. C'est pourquoi, la première modélisation qui retient la province comme niveau supérieur d'analyse, nous semble plus adéquate pour tirer des conclusions moins biaisées sur l'effet de cette caractéristique contextuelle sur les chances de travail des femmes. Par ailleurs, comme l'attestent plusieurs études sur cette question dans les pays en développement, une bonne partie des femmes oeuvrent dans les services comme la santé, l'enseignement ou les petits commerces (Mehra et Gammage, 1999; Standing, 1999).

Mehra et Gammage (1999) récapitulent à cet effet dans un article récent:

"Women and men work essentially in different occupations, although the specific jobs they do vary both by region and over time. Worldwide women are concentrated in clerical, sales and service jobs traditionally regarded as 'female' occupations. They are significantly underrepresented in production and transport. Nearly half of all working women in developed countries are in clerical, sales or service jobs and just a fourth in professional and managerial jobs. By contrast, men are concentrated in production and transport jobs. In developing countries, too, much higher proportion of men than women hold production jobs...Women are, however, better represented as percentage of the workforce in professional and technical jobs. This category, however, includes teachers, nurses, and other professions traditionally regarded as women's occupations".

Le chômage

Les résultats du présent travail attestent de la pertinence particulière du taux de chômage de cette variable macro-économique dans l'appréhension des chances de travail économique des femmes au Maroc urbain. Ainsi, pour les femmes tous états matrimoniaux confondus, aussi bien le modèle logistique classique que multi-niveaux fait ressortir l'effet significatif et négatif du chômage sur leurs propensions d'être occupées, mais avec des différences en terme de niveau de signification statistique. Cet effet reste significatif, même après le contrôle par les caractéristiques familiales et individuelles des femmes. Ainsi, le diagnostic du modèle multi-niveaux démontre que le rapport de cote du chômage est très faible et est inférieur à l'unité.

²⁰ À notre avis, cette variabilité pourrait exprimer dans une certaine mesure les facteurs socio-culturels non quantifiés qui varient d'une province à l'autre et peuvent favoriser ou empêcher les femmes notamment mariées d'exercer des activités de service dans le domaine de restauration, d'hôtellerie et domestique.

À cet égard, il nous semble utile de préciser qu'en prenant en considération les variations aléatoires relatives aux provinces, auxquelles sont soumis les effets fixes de cette variable, nous tirons des conclusions intéressantes. D'abord, la variable devient significative à moins de 1%, ensuite, ces variations aléatoires, traduisant la diversité de la conjoncture économique entre les provinces du Royaume, sont significativement différentes de zéro au sens statistique (tableau 6.4). Ce qui atteste de l'importance du chômage et de la conjoncture économique dans l'appréhension des mécanismes qui régissent l'offre de travail des femmes. Ces dernières sont généralement plus touchées par ce fléau que les hommes.

Par ailleurs, il convient de souligner que les résultats mettent en évidence certaines différences selon l'état matrimonial des femmes, en termes d'ampleur de l'effet de cette variable et de son seuil de signification. Ainsi, chez les célibataires, une régression logistique simple fait ressortir la même tendance que pour l'ensemble des femmes, mais avec un seuil de signification de 5%, et cela pour les quatre modèles. Cependant, en effectuant une régression logistique multi-niveaux (constante aléatoire au niveau de la province), on s'aperçoit que dans les modèles 1, 2 et 3, en raison d'une part de l'augmentation relative de l'erreur standard de son coefficient, et d'autre part de l'existence des interactions avec d'autres variables explicatives, l'effet significatif du chômage sur leurs propensions de travailler n'apparaît pas. C'est pourquoi, le modèle saturé, tenant compte de ces interactions met en relief cet effet. Notons également, qu'en considérant cette variable comme aléatoire au niveau de la province, son effet fixe reste significatif à 5%. De même, les variances aléatoires auxquelles est soumis cet effet, sont significatives au sens statistique (tableau 6.4). Ce qui confirme sans aucun doute la pertinence de cette caractéristique macro-économique dans les fonctions de comportement de l'offre de travail des femmes et l'intérêt de l'approche multi-niveaux dans l'analyse contextuelle.

Ces constats sont aussi mis en relief auprès des mariées, des veuves et divorcées. D'ailleurs, chez ces dernières, le chômage est particulièrement la seule variable contextuelle qui semble influencer négativement et significativement leurs probabilités de travail. Cet impact est relevé aussi bien par la modélisation classique que multi-niveaux, mais avec des différences en terme de niveau de signification (moins de 1% et 5% respectivement). Lequel impact

reste significatif, quel que soit le contrôle effectué par les autres variables du cadre conceptuel. Et cela, que l'on retienne comme unité d'analyse au deuxième niveau le ménage ou la province, et que l'on postule une distribution binomiale ou extra-binomiale des résidus individuels. De plus, même en tenant en compte des variations aléatoires liées aux provinces ou aux ménages, auxquelles est soumis le chômage, son effet reste significatif au sens statistique (tableau 6.4).

Ces résultats attestent de la pertinence de la conjoncture économique et des possibilités de création d'emploi dans la compréhension des mécanismes qui déterminent les propensions de travail des femmes, quel que soit leur environnement familial ou leurs caractéristiques individuelles. Ce qui confirme notre hypothèse à cet égard et rend ces conclusions plus fines.

Statut socio-démographique

À côté des variables contextuelles ayant fait l'objet du cadre conceptuel, cet indicateur composite des facteurs socio-démographiques des provinces auxquelles appartiennent les femmes étudiées, apporte des enseignements intéressants à l'appréhension des mécanismes qui régissent leur offre de travail.

Ainsi, en considérant l'ensemble des femmes de l'échantillon (tous états matrimoniaux confondus), et en appliquant une régression logistique classique à leurs données, on s'aperçoit que l'indice en question ne semble pas avoir d'effet significatif sur la probabilité de travailler des femmes dans les modèles 1 et 2 (tableau 6.4). Mais, dès que l'on introduit les variables individuelles et d'interactions, l'effet négatif attendu apparaît au seuil de signification de 5% dans le modèle 3 et à 1% dans le modèle saturé. Par ailleurs, la prise en compte de la structure hiérarchique des unités statistiques et l'analyse multi-niveaux fait ressortir les mêmes tendances, quoique l'on assiste à une réduction du seuil de signification. Ainsi, le modèle 4 démontre que l'indice en question a un effet négatif sur la variable dépendante au seuil de signification de 5%, à savoir un rapport de cote de l'ordre de 0,70 (tableau 6.3).

Du fait d'avoir un effet significatif après l'introduction des variables individuelles, cet indicateur synthétique des facteurs socio-démographiques semble influencer la variable dépendante d'une manière indirecte. Et cela via les variables intermédiaires notamment l'éducation des femmes. Ce qui n'est plus le cas pour les autres variables contextuelles. Ainsi, plus le taux d'analphabétisme des femmes est élevé, le mariage est précoce, la fécondité est élevée, la proportion de la population rurale et celles des personnes en âge d'activité sont élevées dans une province, moins les femmes ont des chances d'intégrer le marché du travail. Ces affirmations sont permises, tout en sachant qu'en présence des variations aléatoires auxquelles sont soumis les effets fixes de cet indice d'une province à l'autre, ces derniers demeurent significatifs au sens statistique. Il en est de même pour les autres caractéristiques de la modélisation multi-niveaux (tableau 6.4).

L'analyse des résultats des femmes mariées montre également que plus cet indice augmente, plus leur probabilité d'être occupée est réduite de façon significative. Ces résultats sont ressortis non seulement avec la régression classique (au seuil de moins de 1%), mais également en adoptant une approche multi-niveaux. Et cela, que l'on considère comme deuxième niveau d'analyse la province ou le ménage, et que l'on retienne comme hypothèse une variation binomiale ou extra-binomiale des résidus individuels. Ainsi, sous la dernière hypothèse, le rapport de cote de cette variable s'établit à 0,68.

Par ailleurs, la conception d'un modèle multi-niveaux dans lequel aussi bien la constante du modèle que la pente de cette variable sont aléatoires au niveau de la province, atteste de l'effet négatif et significatif de cet indicateur socio-démographique. De plus, aussi bien la variance des résidus aléatoires de cette dernière que celle de la constante sont positives et significatives au sens statistique (tableau 6.4). Ce qui témoigne de l'utilité de procéder avec une approche multi-niveaux pour toute analyse contextuelle.

Concernant les femmes mariées, les modèles contrôlant les effets des variables contextuelles par les variables familiales, en particulier, témoignent de l'importance des facteurs socio-démographiques dans l'explication de leurs propensions d'être occupées. Ces facteurs cachent, à notre sens, d'autres dimensions culturelles qui varient selon les provinces et qui

peuvent favoriser ou défavoriser le travail des mariées en dehors de leurs foyers. Lesquelles dimensions ne peuvent être appréhendées via cette variable quantitative. Une investigation qualitative plus fine pourrait apporter plus d'éclaircissement sur ces dimensions culturelles et leur rapport avec le travail des mariées. La présence des variations aléatoires significatives entre les provinces atteste désormais de l'existence de ces facteurs socioculturels non observés.

Par ailleurs, il convient de noter que ces effets significatifs ne sont plus observés chez les célibataires et les veuves ou divorcées. Pour les célibataires, en particulier, l'analyse de régression classique laisse croire que le statut socio-démographique de la province a une part dans l'explication de la fonction de comportement de leur offre de travail (modèle 4, tableau 6.3). Cependant, l'analyse multi-niveaux démontre que le statut socio-démographique n'est plus associé de façon significative à la variable dépendante. L'apport de l'approche multi-niveaux par rapport à l'analyse classique est bien mis en évidence dans ce cas-ci.

En tout cas, ces résultats confirment au moins pour les mariées notre hypothèse formulée sur cette caractéristique contextuelle. Mais, ils illustrent plus particulièrement l'effet d'une variable agrégée sur le comportement de travail des femmes au niveau individuel. Désormais, comme nous l'avons ressorti dans les chapitres I et IV, les travaux ayant considéré les caractéristiques socio-démographiques dans le cadre conceptuel de l'offre de travail, ont souvent associé ces dernières aux taux agrégés de participation. À ce propos, Bloom et Freeman (1986), en soulignant le rôle de ces caractéristiques dans la détermination de l'offre de travail de manière générale, écrivent:

" Generally speaking, the labor supply forthcoming from any population depends on the size of population, broken down into various sex and age groups, and the participation rates for each of those groups. Whereas population size by age and sex is directly determined by the history of fertility, mortality, and migration patterns, participation rates tend to be more economically and culturally determined ... Nevertheless, labor force participation rates are themselves influenced by the same fertility, mortality and migration patterns that determine population size " (Bloom et Freeman, 1986).

En résumé, il découle de l'association entre ces variables contextuelles et les chances de travail des femmes que l'analyse multi-niveaux est plus appropriée à notre cadre conceptuel. Elle permet de tirer des conclusions moins biaisées par rapport l'analyse classique. Désormais, comme nous venons de le relever, cette dernière laisse croire que certaines variables liées à la structure productive ou aux conditions socio-démographiques sont significatives au sens statistique, alors qu'en réalité, elles ne le sont pas.

6.2.2) Variables familiales et offre de travail des femmes: quelle association?

Dans cette section, on s'attachera à étudier les effets des caractéristiques familiales sur les chances de travail des femmes au Maroc urbain. Cette étude sera menée via les deux approches de l'analyse associative. Les modèles de régression conçus à l'occasion de ce travail permettent aussi de contrôler les effets de telles caractéristiques par les autres variables explicatives contextuelles et individuelles.

Cependant, avant de procéder à cette étude, il nous semble important de souligner que l'introduction des variables familiales dans les modèles de type 2, améliore de manière significative la fonction de maximum de "quasi-likelihood"²¹. Pour l'ensemble des femmes, le modèle multi-niveaux révèle que cette fonction passe de 5548,85 dans le modèle 1 à 5303,15 dans le modèle 2, soit une déviance de 245,7 (tableau 6.3). Cette dernière est significative au sens statistique, vu le nombre de variables familiales introduites dans la modélisation.

En examinant les modèles multi-niveaux établis pour chaque statut matrimonial des femmes, on s'aperçoit que cette valeur passe de 2262,67 à 2148,8 chez les célibataires, soit une déviance de 113,87, de 2106,32 à 1817,33 auprès des mariées, soit une différence de 288,99, et de 885,37 à 742,58 chez les veuves et divorcées, à savoir une déviance de 142,79. Ces déviances sont significatives au sens statistique. Ce qui atteste de l'importance des caractéristiques familiales dans la conception des fonctions de comportement de l'offre

²¹ Il importe de préciser que cette fonction est légèrement différente de la fonction de maximum de vraisemblance habituelle. En effet, les valeurs des probabilités sont estimées à chaque itération moyennant la moyenne et la variance de la distribution binomiale (voir Goldstein, 1995, chapitre 7).

de travail des femmes. Parmi ces variables, quelles sont alors celles qui apportent le plus de contribution à l'appréhension de telles fonctions?

Statut socio-économique du ménage

Nous rappelons que la construction d'un tel indice via l'Analyse en Composante Principale a permis de dégager deux axes principaux. Le premier facteur représente les conditions d'habitat, de logement et de confort, alors que le second facteur reflète la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'éducation du chef de ménage. Ainsi, nous traitons dans ce qui suit des effets de ces deux facteurs synthétiques sur les propensions de l'offre de travail femmes.

Les résultats de la régression logistique simple et multi-niveaux montrent que pour l'ensemble des femmes, les deux facteurs ont un effet significatif à moins de 1% sur leurs chances d'être occupées. Ce qui confirme les analyses descriptives menées précédemment et les hypothèses postulées à ce propos. Ainsi, le modèle multi-niveaux, fait ressortir qu'à mesure que les conditions d'habitat et de confort s'améliorent, les chances qu'ont les femmes d'être occupées diminuent. Cet effet reste observé, même en présence des variables contextuelles, individuelles ou d'interaction entre elles. Le modèle saturé présente un rapport de cote de 0,41 (tableau 6.5).

Le deuxième facteur, caractérisant la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, semble par contre positivement associé à la variable dépendante, induisant pour le même modèle un rapport de cote supérieur à l'unité, à savoir 1,54 (tableau 6.5).

Ces tendances sont également mises en relief par les modèles classiques et multi-niveaux relatifs aux autres catégories de femmes. Ainsi, le modèle saturé à deux niveaux d'analyse, où l'unité statistique du niveau supérieur est la province, révèle que le premier facteur lié aux conditions d'habitat a un rapport de cote significativement différent de zéro au sens statistique. Ce dernier passe de 0,79 chez les célibataires, à 0,72 auprès des mariées pour atteindre 0,64 chez les femmes veuves et divorcées.

Par contre, en ce qui concerne le deuxième facteur, et tel que ressorti à travers l'analyse descriptive, on note certaines différences entre les catégories des femmes. En effet, si le rapport de cote de cette variable familiale s'élève à 2,5 chez les veuves et divorcées et est significatif à moins de 1%, il est inférieur à l'unité et significatif au seuil de 5% chez les mariées. Alors qu'auprès des célibataires, aucun effet significatif de cette caractéristique familiale sur leurs chances de travail n'est enregistré. Les célibataires semblent indifférentes à ce facteur, même après le contrôle par les autres variables individuelles et d'interactions du modèle. Cet effet différentiel du statut socioprofessionnel du chef de ménage sur les chances de travail des femmes selon leur statut matrimonial suscite plusieurs réflexions. Ces enseignements traduisent à notre sens des réalités différentes selon chaque catégorie de femmes.

Comme l'atteste le témoignage d'une marocaine âgée de 44 ans au cours d'une interview menée dans le cadre d'une étude qualitative :

" Il y a une grande différence entre les femmes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas. Les premières sont obligées à prendre conscience de leur situation et elles commencent même à remettre en question leur rôle domestique. Cependant, il faudrait diviser les femmes qui travaillent entre deux catégories: celles qui ont pu choisir leur travail et se sentent réalisées et celles pour qui le travail est un poids supplémentaire qui s'ajoute à la charge de la famille " (Ruggerini, 1997).

En fait, les femmes mariées, qui sont généralement des épouses des chefs de ménage, voient leurs opportunités d'accéder au marché du travail se rétrécir à mesure que le niveau d'éducation et la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage s'améliorent. Elles ne sont pas obligées de travailler et d'avoir un salaire d'appoint tant que leurs conjoints sont capables de prendre en charge les besoins familiaux et d'assurer le confort de la famille. Ce qui confirme les théories néoclassiques traitées dans le premier chapitre.

Ces résultats relatifs aux femmes mariées confirment ceux de plusieurs études. On cite à cet égard, l'investigation menée par Shechtman et Neuman (1998) sur les femmes israéliennes. Les auteurs témoignent désormais de l'existence d'une élasticité négative entre le revenu du mari et l'offre de travail des femmes Juives et Chrétiennes alors que cette élasticité est positive chez les musulmanes. Selon ces auteurs, le revenu du conjoint est lié positivement

au travail des femmes pour la première catégorie de femmes alors que cette association est négative pour la seconde catégorie. Ils concluent que l'institution du mariage dans la culture des musulmanes israéliennes empêche ces dernières d'avoir une grande valeur du temps quand le revenu de leurs maris est élevé. Cependant, ces explications fournies par les auteurs à l'égard des femmes musulmanes nous semblent remises en cause par nos résultats et par ceux d'autres études citées dans le cadre conceptuel.

"Our finding of positive effect of husband's income for Moslem women thus does not depend on the inclusion of husband's schooling in the regression. This does not imply that the classical theory of a leisure-income trade-off needs to be discarded. It implies that Moslem marital institutions may prevent married women from benefiting much from their husband's higher income, whereas this is apparently not the case with Christian or Jewish marital institutions " (Shechtman et Neuman, 1998).

L'association positive entre la variable dépendante et la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage est par contre mise en relief chez les veuves et divorcées. Ces dernières voient leur probabilité de travailler, s'accroître lorsque le chef de ménage est bien classé dans l'échelle sociale. Ce qui pourrait refléter dans une certaine mesure, l'indépendance économique et financière qu'elles arrivent à assurer ainsi que l'amélioration de leur statut social lorsqu'elles appartiennent à cette catégorie des ménages. Par ailleurs, l'indifférence des célibataires pourrait traduire à notre avis les attitudes des jeunes générations face au travail et à l'indépendance financière, abstraction faite du statut social du chef de ménage. Cette indifférence n'est plus ressortie via le premier facteur reflétant les conditions d'habitat et de logement. Ce dernier semble mieux traduire les conditions matérielles et de confort des ménages. Désormais, les célibataires vivant dans des conditions matérielles difficiles se trouvent obligées d'offrir leur travail en vue de contribuer à la survie de leur ménage.

Ces affirmations sont désormais permises, tout en sachant que les effets fixes de cette variable explicative demeurent significatifs, même en tenant compte des variations aléatoires qui existent entre les provinces ou les ménages, auxquelles ils sont soumis. Lesquelles variations ne sont pas nulles (tableau 6.6). Ces résultats montrent à quel point les conditions matérielles et de vie du ménage ont leur part dans l'appréhension des mécanismes qui régissent l'offre de travail des femmes dans les pays en développement, comme l'attestent les études citées dans le cadre conceptuel.

Tableau 6.6 : Modèles multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, modèle 4 dans lequel les variables familiales significatives sont aléatoires au niveau supérieur de façon successive, Maroc urbain 1995

Catégories des femmes	Ensemble des femmes			Célibataires		Mariées		Veuves et divorcées	
	coefficient	Écart type		coefficient	Écart type	coefficient	Écart type	coefficient	Écart type
Effets fixes									
Conditions d'habitat (Fact1)	-0,902***	0,286		-0,207***	0,075	-0,375***	0,082	-0,475***	0,119
Catégorie du chef de ménage (Fact2)	0,433***	0,106		0,895***	0,238	-0,829**	0,406	0,916***	0,157
Famille individuelle	0,870***	0,153		0,481***	0,186	-0,837**	0,419		
Famille élargie	0,776***	0,191		0,752***	0,170	0,486*	0,253		
Solidarité familiale	0,404***	0,120							
1 homme actif									
2 hommes actifs et plus									
Enfants de moins de six ans									
Effets aléatoires par niveau d'analyse									
Conditions d'habitat									
variance constante	0,223***	0,652***	ménage	0,226***	0,994***	0,376***	0,914***	0,440**	1,045***
variance variable	0,000	0,000		0,028		0,063		0,035	
covariance constante - variable	0,000			-0,083**		-0,125**		-0,010	
Catégorie du chef de ménage									
variance constante	0,277***	0,670***	femme			0,462***	0,928***	0,445**	1,056***
variance variable	0,001					0,032		0,000	
covariance constante - variable	0,003					-0,096*		0,000	
Famille individuelle									
variance constante	0,225***	0,653***	femme	0,222***	0,989***	0,792***	0,933***		
variance variable	0,016n			0,621*		0,077			
covariance constante - variable	-0,005			-0,034		-0,289			
Famille élargie									
variance constante	0,270***	0,683***	femme	0,416***	0,998***				
variance variable	0,053n			0,115					
covariance constante - variable	0,019			-0,272					
Solidarité familiale									
variance constante	0,250***	0,679***	femme	0,233***	1,000***	0,430***	0,927***		
variance variable	0,201***			0,323***n		0,276			
covariance constante - variable	0,159***			-0,070		0,092			
1 homme actif									
variance constante									
variance variable									
covariance constante - variable									
2 homme actif									
variance constante									
variance variable									
covariance constante - variable									
Enfants moins de six ans									
variance constante									
variance variable									
covariance constante - variable									

*** : significatif à moins 1%, ** : significatif à moins 5%, * : significatif à moins 10%, n : variance négative permise par MlwinBeta (variance totale quadratique positive).

Ce qui confirme notre hypothèse et les postulats de la stratégie familiale de survie. Lesquels postulats semblent également vérifiés à travers la variable liée à la solidarité familiale à savoir les services en dons sous forme matérielle ou en produits.

Solidarité familiale

La revue de la littérature menée d'une part, sur les mécanismes qui régissent la participation des femmes au marché du travail dans les pays en développement et d'autre part, sur le contexte marocain, nous a amenée à intégrer cette caractéristique familiale dans le cadre conceptuel. L'analyse descriptive a mis en relief des différences significatives du taux d'occupation des femmes selon cette variable familiale. Les résultats de la régression logistique aussi bien classique que multiniveaux confirment ces constats d'ordre descriptif.

Ainsi, l'application du modèle multiniveaux aux données de l'ensemble des femmes fait ressortir que les femmes qui reçoivent des services de dons de la part des membres de la famille, présentent des chances de travail plus élevées que celles dont les ménages n'en reçoivent pas. Le tableau 6.5 révèle qu'au seuil de signification de 5%, le rapport de cote s'établit dans le modèle 2 à 1,38, et reste aux alentours de cette valeur, après le contrôle par les variables individuelles ou contextuelles. Les résultats relatifs aux célibataires, en particulier, démontrent le même impact au seuil de signification de 1%, comme on s'y attendait. En effet, comme le fait constater le tableau 6.6, le rapport de cote induit par le modèle 4 s'élève à 2,17. Cet impact demeure significatif même en tenant compte de la variabilité aléatoire qui existe entre les provinces du Royaume. Laquelle variabilité²² est très significativement différente de zéro (tableau 6.6). Ces résultats s'appliquent également pour les femmes mariées²³.

Ce qui traduit, en fait, que les femmes dont le ménage reçoit des aides matérielles de la part de la famille, sont dans des situations matérielles difficiles et sont donc obligées d'avoir des

²² En effet, à notre avis, cet aspect de la solidarité familiale présente une grande variation entre les provinces. Généralement, les provinces plus urbanisées sont moins concernées par les services de solidarité familiale que celles qui sont moins urbanisées.

²³ En ce qui concerne les veuves et divorcées, contrairement aux constats issus de l'analyse descriptive, la variable en question ne semble pas avoir un effet significatif sur leurs chances d'occupation. Cependant, en raison de l'effectif de ces dernières, il importe d'être prudent dans toute tentative d'analyse.

activités économiques, même si elles sont faiblement rémunérées. Le travail dans les usines ou dans les services domestiques est généralement la source de survie de cette catégorie de femmes notamment pour les célibataires. La théorie de stratégie de survie nous semble bien éclairer cette situation via cette caractéristique de la solidarité familiale dans le contexte marocain. À notre avis, ces résultats permettent de faire référence à une théorie de stratégie familiale de survie et non seulement du ménage.

Structure familiale

Comme on s'y attendait, cette variable familiale semble avoir un rôle non négligeable dans l'appréhension des mécanismes qui déterminent l'offre de travail des femmes. Ce constat est relevé non seulement pour les mariées, mais également pour les autres catégories du statut matrimonial des femmes, tel que décelé via l'analyse descriptive.

Les données se rapportant, par exemple, à l'ensemble des femmes font ressortir à travers une analyse logistique classique ou multi-niveaux que les femmes des ménages individuels et celles des familles élargies ont plus de chance d'être occupées que celles des familles nucléaires. L'effet positif de cette variable reste significatif à 1% en dépit de la présence d'autres variables explicatives dans le modèle, et de la prise en compte de la structure hiérarchique des données dans l'analyse (tableau 6.5).

La modélisation logistique aussi bien classique que multi-niveaux de l'offre de travail des célibataires révèle des résultats conformes à ceux ressortis par l'analyse descriptive. En considérant à titre d'exemple, le modèle multi-niveaux, on s'aperçoit que les rapports de cote relatifs au modèle saturé, significatifs à moins 1%, sont de 2,24 et 1,60 pour la modalité "individuelle" et "élargie" respectivement. Remarquons que la modalité "élargie" n'a plus d'effet en présence des caractéristiques individuelles des femmes. Ce dernier apparaît en présence de son interaction avec le nombre d'hommes actifs dans le ménage.

Par ailleurs, l'effet significatif de la structure familiale sur l'offre de travail des femmes reste important après la prise en compte des variations aléatoires, qui existent entre les provinces et auxquelles cet effet est soumis. Lesquelles variations sont non nulles et même

significatives au sens statistique pour la modalité "individuelle" (tableau 6.6). Ce qui traduit à notre avis une réalité assez répandue chez les célibataires du contexte urbain marocain. En fait, les célibataires qui résident dans des ménages individuels, sont généralement capables d'assurer leur indépendance financière et donc pourvues d'un emploi rémunéré. En d'autres termes, les normes et valeurs sociales permettent rarement à ces dernières de résider loin du logement familial en l'absence des raisons acceptées par le système de socialisation en l'occurrence les études ou le travail rémunéré.

En ce qui concerne les mariées, les modèles 1, 2 et 3 établis à partir de l'approche logistique classique ou multi-niveaux, ne démontrent aucunement que les femmes appartenant à des familles nucléaires ont moins de chances d'être occupées que celles des familles élargies. Cependant, l'introduction de la variable d'interaction entre cette caractéristique familiale et le nombre d'hommes actifs dans la modélisation, révèle les résultats attendus. Ainsi, le modèle multi-niveaux saturé fait ressortir un rapport de cote inférieur à l'unité, à savoir 0,46 (tableau 6.5). De plus, même après avoir intégré dans la modélisation les variations aléatoires entre les provinces (ou les ménages), auxquelles sont soumis les effets fixes de la structure familiale, ces derniers demeurent significatifs. Ce qui corrobore les résultats des études citées dans la revue de la littérature.

Pour la catégorie des veuves et divorcées, le modèle 2, établi selon l'approche d'analyse classique ou multi-niveaux, démontre que les femmes appartenant aux familles élargies ou aux ménages individuels ont significativement de fortes chances d'accéder au marché du travail que celles des familles nucléaires (au seuil de moins de 1%). Ce résultat confirme les constats de l'analyse descriptive (tableau 6.5). Cependant, une que fois les variables individuelles et d'interaction sont introduites dans la modélisation, cet effet devient non significatif au sens statistique. Ce qui signifie que cette caractéristique familiale n'a pas d'effet direct sur la variable dépendante.

Dans ce cadre, il importe de citer l'étude récente menée par Hare (1999) sur le statut économique des femmes dans la Chine rurale. L'auteur souligne deux hypothèses quant à l'effet positif de la famille élargie sur le statut d'emploi des femmes célibataires et mariées:

" Women from extended families, however, are actually more likely to enter into wage-employment (27% percentage-point more likely than men of similar characteristics), suggesting that they may be less likely to be involved in the production activities established within the household by the extended family, or that extended families are more likely to have good substitutes for young woman's labor time such as grandparents or a daughter - in-law " (Hare, 1999).

Cependant, il paraît que les hypothèses postulées par Hare ne semblent pas applicables au contexte marocain. En effet, la famille élargie paraît avoir un effet sur les propensions de travail des femmes en présence des hommes actifs dans le ménage et non d'autres femmes adultes. Désormais, comme le montre le tableau 6.6, l'introduction de l'effectif des femmes adultes dans la fonction de comportement des femmes mariées²⁴ ne montre pas d'effets significatifs sur leurs chances d'offrir un travail.

Présence d'hommes actifs dans le ménage

L'exploitation des données disponibles et l'application d'une régression logistique apportent des enseignements intéressants, et suscitent des réflexions sur l'association entre cette caractéristique familiale et les chances de travail des femmes. Ainsi, pour l'ensemble des femmes, en adoptant les deux approches d'analyse classique et multi-niveaux, les modèles 2 et 3 font apparaître que la présence de deux hommes actifs et plus dans le ménage diminue de manière significative leurs chances de travail par rapport à celles dont le ménage ne compte aucun homme actif. Ces résultats corroborent les constats de l'analyse descriptive. Cependant, cet impact n'est plus significatif en présence des variables d'interactions. Ce qui reflète que cette variable familiale n'a pas d'effet direct sur la variable dépendante.

Par ailleurs, l'analyse des résultats relatifs à chacune des catégories des femmes étudiées ne démontre pas les mêmes tendances, conformément aux constats de l'analyse descriptive. En effet, pour les célibataires par exemple, lorsque le ménage abrite au moins un homme actif, leurs chances de travail ne sont pas significativement différentes de celles de la catégorie de référence. Ce résultat est mis en relief, quelle que soit l'hypothèse retenue sur la distribution des résidus individuels ou le contrôle par les autres variables du cadre conceptuel.

²⁴ Il est à noter qu'on a testé cette variable pour les autres catégories des femmes, mais aucun effet significatif n'a été ressorti.

Par contre, en ce qui concerne les mariées, la présence de deux hommes et plus dans le ménage diminue significativement leur probabilité de travailler en dehors du foyer (tableau 6.5, modèle 2). Et cela, même après le contrôle de ces effets par les autres variables explicatives ou avec la prise en compte des variations aléatoires liées aux provinces (ou aux ménages) auxquelles ils sont soumis. Comme le montre le tableau 6.6 (et le tableau 6 en annexe 7), les variations aléatoires liées aux provinces (ou aux ménages) ne sont pas nulles.

Ces affirmations s'appliquent pour les veuves et divorcées. En fait, la présence d'un homme actif²⁵ dans le ménage diminue de manière significative leur probabilité d'intégrer le marché du travail. Le rapport de cote s'établit au voisinage de 0,60. Cet effet fixe reste aussi négatif et significativement différent de zéro après l'introduction dans le modèle multi-niveaux des variations aléatoires existant entre les provinces, auxquelles cet effet est soumis. D'ailleurs, ces variations, traduisant les différences socioculturelles non observées entre les provinces ou les ménages, sont significatives au sens statistique (tableau 6.6).

Il découle à la lumière de ce qui précède que l'effet net de la structure familiale en l'occurrence la famille élargie et de la présence d'hommes actifs dans le ménage apparaissent en présence de l'interaction entre ces deux variables familiales²⁶. Par ailleurs, le fait que la présence d'hommes actifs dans le ménage diminue la propension de l'offre de travail des femmes, alors que l'appartenance à un ménage socialement défavorisé rehausse cette propension suscite plusieurs réflexions sur la réalité contemporaine complexe des citadines au Maroc.

Ainsi, d'un côté, la stratégie de survie permet à ces dernières "pour ne pas dire les oblige" d'intégrer le marché du travail quand il le faut. De l'autre côté, la division sexuelle du travail et le processus de répartition des tâches entre les sexes renonce à cette intégration, lorsque le ménage abrite des hommes travailleurs et générateurs des revenus.

²⁵ Remarquons que la présence de deux hommes actifs dans le ménage a aussi un effet négatif et significatif sur la variable dépendante dans le modèle 2. Mais, une fois les variables et d'interaction sont introduites dans le modèle, cet effet n'est plus significatif.

²⁶ Et cela plus particulièrement pour les célibataires et les mariées.

À cet effet, Hare (1999) reprend via l'étude précitée les postulats de ce processus la division sexuelle de travail, pour souligner le rôle de la composition de ménage notamment le nombre d'hommes actifs dans l'appréhension du statut d'emploi des femmes.

" There is a clear evidence that family structure, household size and composition, the individual's position within the household, and the productive capacity of the household all exert influence on the probability of being observed in wage-employment. Moreover, all of these factors are found to affect young man and young women differently. This is consistent with the notion of the household labor allocation process in which sex is an important criterion (both on its own and interacted with all of the factors listed above) for determining one's work tasks. Clear profiles of the types of individuals allocated to wage-employment emerge" (Hare, 1999).

Présence d'enfants en bas âge dans le ménage

Partant du résultat du test de Hausman, cette variable a été introduite dans les modèles de l'offre de travail des femmes, à côté des autres caractéristiques familiales. Ainsi, pour l'ensemble des femmes, en utilisant une modélisation classique ou multi-niveaux, cette variable ne semble pas avoir un effet significatif sur leur probabilité d'avoir une occupation. En fait, même si cet effet paraît négatif et significatif à 5% dans le modèle 2, via les deux types d'approche d'analyse, il perd cette signification après l'introduction des variables individuelles dans le modèle (tableau 6.6)

Pour les célibataires, les veuves et les divorcées, conformément aux conclusions de l'analyse descriptive, aucun modèle ne met en relief l'effet de la présence des jeunes enfants dans le ménage sur leur probabilité d'être occupées. Ce résultat est relevé, quelle que soit l'approche d'analyse, le contrôle effectué par les autres variables explicatives et l'hypothèse retenue sur les variations aléatoires au niveau individuel.

Par contre, auprès des femmes mariées, les résultats démontrent, comme on s'y attendait, que plus le nombre d'enfants de moins de six ans augmente, plus leurs chances d'intégrer le marché du travail sont réduites. Cet effet négatif et significatif au seuil de 5% reste observé non seulement en menant une régression logistique classique, mais également via l'analyse multi-niveaux qui tient compte de la structure hiérarchique des données et des variations

aléatoires qui existent entre les ménages et les provinces. De même, cet impact semble significatif en présence des variables individuelles.

À cet égard, le modèle multi-niveaux saturé, correspondant à l'hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus du premier niveau, fait ressortir pour cette caractéristique familiale a un rapport de l'ordre de 0,82 (tableau 6.5). Cet effet négatif reste significatif en présence des variations aléatoires relatives aux provinces, auxquelles il est normalement soumis (tableau 6.6). En outre, ces variations deviennent significatives au sens statistique, si la variable est aléatoire au niveau du ménage. Les autres variances résiduelles demeurent également positives et significativement différentes de zéro (annexe 6, tableau 6).

6.2.3) Variables individuelles et offre de travail des femmes: quel contrôle pour les variables contextuelles et familiales?

La présente section traite des associations entre les caractéristiques individuelles des femmes et leurs chances de travail, en présence d'autres variables établies dans le cadre conceptuel. Ces caractéristiques sont introduites dans l'analyse après les variables contextuelles et familiales respectivement. Le diagnostic de la statistique de maximum de "quasi-likelihood" atteste de leur importance dans les fonctions de comportement de l'offre de travail des femmes. En effet, les modèles multi-niveaux conçus selon l'hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus individuels, démontrent que pour l'ensemble des femmes, cette statistique passe de 5303,15 du modèle 2 à 4629 au modèle 3, à savoir une déviance de 675,15. Cette dernière est très significative au sens statistique, vu le nombre de variables individuelles introduites dans le modèle. Il en est de même pour toutes les catégories de femmes. Cette déviance significative, s'établit désormais à 247,56 pour les célibataires, à 382,57 chez les mariées et puis à 216,1 auprès des veuves et divorcées. Ce qui indique que les caractéristiques individuelles des femmes représentent un bon contrôle pour les variables contextuelles et familiales.

Âge des femmes

Les études répertoriées par la littérature attestent que cette caractéristique individuelle contribue à l'explication des chances de travail des femmes. Le présent travail témoigne de ces conclusions, mais illustre certaines différences selon les catégories de femmes, tel que l'on a ressorti à travers l'analyse descriptive.

Ainsi, pour les femmes tous états matrimoniaux confondus, que l'on utilise une modélisation classique ou multi-niveaux, on s'aperçoit que les femmes des groupes d'âges²⁷ 25-34 et 35-44 ont plus de chance d'être occupées que celles âgées de 45 et plus au seuil de signification de moins de 1%. Ce résultat est constaté même après le contrôle par les variables d'interaction. Ainsi, leurs rapports de cote s'élèvent respectivement à 1,67 et 2,53 dans le modèle saturé (tableau 6.7). Et leurs effets restent significativement différents de zéro après l'intégration dans le modèle des variations aléatoires relatives aux provinces, auxquelles ils sont normalement soumis (tableau 6.8).

Par ailleurs, si l'âge ne semble pas avoir d'effet significatif sur les chances de travail des célibataires, conformément à l'analyse descriptive, les veuves et divorcées suivent les mêmes tendances relevées auprès de l'ensemble des femmes. Celles âgées de 25-34 et 35-45 ans semblent avoir une grande probabilité d'offrir leur travail que les vieilles générations. Les effets fixes de ces groupes d'âges restent également significatifs après la prise en compte de la variabilité aléatoire qui existe entre les provinces (tableau 6.8).

En ce qui concerne les mariées, les résultats montrent par contre certaines divergences. Les jeunes de 15-24 ont significativement moins de chances d'être employées que celles de 45 ans et plus. Alors que celles du groupe d'âge 35-44 ont une plus forte probabilité d'être dans la vie active que ces dernières. Pour le groupe 25-34 ans, aucun effet significatif n'est enregistré. Remarquons que pour les groupes 15-24 ans et 35-44 ans, leurs effets demeurent significativement différents de zéro, même après l'introduction des variations aléatoires liées aux ménages ou aux provinces, auxquelles ils sont soumis.

²⁷ Pour le groupe d'âge 15-24 ans, le modèle 3 fait ressortir par contre, que les femmes les plus jeunes ont significativement moins de chances d'être occupées que celles de la catégorie de référence. Cependant, l'introduction des variables d'interaction inhibe cet effet.

Tableau 6.8 Modèles multi-niveaux de l'offre de travail des femmes, modèle 4 dans lequel les variables individuelles significatives sont aléatoires au niveau supérieur de façon successive: Maroc urbain, 1995.

Catégories des femmes	Ensemble des femmes		Célibataires		Mariées		Veuves et divorcées	
	coefficient	Ecart type	coefficient	Ecart type	coefficient	Ecart type	coefficient	Ecart type
Effets fixes								
15-24								
25-34 ans	0,518***	0,130			-0,827***	0,316	1,560**	0,737
35-45 ans	0,941***	0,125			0,460***	0,171	1,042**	0,445
Fondamental					0,658***	0,166	1,334***	0,271
Secondaire	1,104***	0,220	-2,117***	0,332	1,674***	0,643	-1,841*	1,049
Supérieur	1,028***	0,245	-2,041***	0,457	2,591***	0,330	3,115	2,123
Epouse du CM			-1,117**	0,525	-0,544*	0,315	-0,783*	0,459
Enfant du CM							-2,057***	0,397
Autre lien	0,236***	0,088			0,424***	0,137	0,338	0,231
Statut migratoire	-0,656***	0,131						
Mariée								
Effets aléatoires par niveau d'analyse								
Groupe 15-24								
variance constante	0,293***							
variance variable	0,002	0,875***						
covariance constante - variable	0,027							
Groupe 25-34								
variance constante	0,279***							
variance variable	0,031	0,877***						
covariance constante - variable	0,004							
Groupe 35-44								
variance constante								
variance variable								
covariance constante - variable								
Fondamental								
variance constante								
variance variable								
covariance constante - variable								
Secondaire								
variance constante	0,295***							
variance variable	0,278	0,874***						
covariance constante - variable	-0,193*							
Supérieur								
variance constante	0,296***							
variance variable	0,250	0,869***						
covariance constante - variable	-0,268							
Epouse du CM								
variance constante								
variance variable								
covariance constante - variable								
Enfant du CM								
variance constante								
variance variable								
covariance constante - variable								
Autre lien								
variance constante								
variance variable								
covariance constante - variable								
Statut migratoire								
variance constante	0,288***							
variance variable	0,035	0,867***						
covariance constante - variable	-0,023							
Mariées								
variance constante	0,236***							
variance variable	0,202*	0,854***						
covariance constante - variable	0,001							

*** : significatif à moins 1%, ** : significatif à moins 5%, * : significatif à moins 10%, n : variance négative permise par MiwinBeta

À notre avis, ces résultats démontrent que les femmes se retirent plutôt du marché du travail par rapport aux hommes, comme le soulignent plusieurs études (Lachaud, 1997). Sachant que l'âge est considéré à côté de l'éducation comme un proxy de la productivité dans le cadre de la théorie du capital humain (Hare, 1999), et si le groupe 15-24 ans reflète en partie²⁸ les postulats de cette théorie, les tendances observées pour les groupes 25-34 ans et 35-44 ans et le retrait des femmes du travail dès 45 ans, montrent que le phénomène est plus complexe que les postulats de cette théorie. S'agissant de cette caractéristique individuelle, en particulier, l'apport des données biographiques pour éclairer cette complexité est bien évident.

État matrimonial

L'examen de l'effet de cette caractéristique individuelle sur la variable dépendante, concerne bien sûr les femmes tous états matrimoniaux confondus. Par ailleurs, en raison de la forte colinéarité entre cette variable et le statut familial des femmes (leur lien de parenté avec le chef de ménage), cette dernière a été écartée de la modélisation.

Le tableau 6.8 fait ressortir que dans l'ensemble de la population, les femmes mariées ont moins de chances d'offrir leur travail que leurs homologues célibataires. Cet effet significatif à moins de 1%, est mis en évidence quelle que soit l'approche d'analyse retenue (classique ou multi-niveaux) et l'hypothèse sur la distribution des aléas de premier niveau d'analyse. Le rapport de cote de cette modalité de l'état matrimonial s'établit au voisinage de 0,48 dans le modèle saturé du modèle multi-niveaux.

Par ailleurs, cet effet négatif et significatif à moins de 1% est observé même en tenant compte des variations aléatoires liées aux provinces. Le modèle multi-niveaux qui considère la constante comme aléatoire au niveau du ménage et de la province, et cette variable

²⁸ En effet, pour les mariées, les femmes du groupe 15-24, probablement en raison de leurs responsabilités familiales et du bas âge de leurs enfants, ont une faible probabilité d'intégrer le marché du travail.

comme aléatoire au niveau de la province, atteste de ces affirmations. En effet, tous les résidus aléatoires caractérisant l'analyse multi-niveaux sont significativement différents de zéro (tableau 6.8). La présence des variations aléatoires significatives, liées aux provinces ou aux ménages, reflète en partie l'effet de l'hétérogénéité non observée qui a trait aux valeurs socioculturelles. Ces valeurs qui conditionnent l'accès des femmes mariées au marché du travail, divergent non seulement d'un ménage d'un autre, mais également d'une province à l'autre.

Cependant, il convient de préciser, conformément à l'analyse descriptive, que ni les résultats de l'analyse classique ni de l'approche multi-niveaux ne démontrent des différences significatives entre les chances de travail des veuves ou divorcées et les célibataires. Ce constat est relevé, quelle que soit l'hypothèse retenue sur la distribution des variations aléatoires au niveau individuel.

Les résultats relevés pour les femmes mariées traduisent à notre sens la vision traditionnelle de la division du travail entre les deux sexes qui régit encore la mentalité d'une grande partie de la population. En effet, il existe même à l'heure actuelle un discours relatif au courant rétrograde qui veut que le rôle essentiel de la femme notamment mariée soit le travail domestique et que la responsabilité financière incombe au mari. Cette division détermine sur cette base la répartition des droits et devoirs au sein de la famille. Cependant, bien que cette répartition ne concorde pas à la réalité actuelle de la famille, on se retrouve face à une problématique d'opposition entre le discours et la réalité.

Éducation

Les modèles de régression logistique établis dans le cadre de ce travail, attestent généralement d'un effet non négligeable de l'éducation sur les chances de l'offre de travail des femmes. Certaines dissemblances selon le statut matrimonial des femmes méritent toutefois d'être soulignées. Lesquelles dissemblances suscitent plusieurs réflexions sur la théorie du capital humain et sur le caractère multidimensionnel du travail en général, et des femmes en particulier.

Ainsi, pour l'ensemble des femmes, le modèle 3 de la régression classique ou multi-niveaux, révèle que celles qui disposent du niveau d'éducation fondamental, secondaire ou supérieur ont plus de chances d'être occupées que celles qui n'en ont aucun niveau, et cela au seuil de signification de moins de 1%. Ce qui confirme les constats de l'analyse descriptive et les conclusions des études auxquelles on fait référence pour la conception du cadre conceptuel. Les rapports de cote ressortis par le modèle muti-niveaux, conçu selon une variation extra-binomiale, s'établissent à 1,7, 1,8 et 2,3 respectivement pour ces niveaux d'éducation. Cependant, l'intégration des variables d'interaction rend la modalité "fondamentale" significative à 10% seulement.

Les mariées semblent suivre la tendance constatée chez l'ensemble des femmes. En fait, les femmes qui disposent d'un niveau d'éducation ont significativement plus de chances d'être occupées que celles qui ne disposent d'aucun niveau de formation (au seuil de 1%). Le modèle multi-niveaux relatif à une variation extra-binomiale des résidus individuels, permet de ressortir à cet effet, que le rapport de cote passe de 1,92 pour la catégorie "fondamentale" à 5,15 pour la modalité "secondaire" pour atteindre 14,8 chez les femmes ayant le niveau "supérieur" d'éducation (tableau 6.7).

Notons à ce propos que cette variable reste significative au sens statistique même après avoir tenu compte des variations aléatoires liées aux provinces ou aux ménages. Pour les modalités "secondaire" et "supérieur", ces variations sont significativement différentes de zéro. Il en est de même pour les autres variances résiduelles caractérisant le modèle multi-niveaux (tableau 6.8). Ce qui atteste de l'importance de l'éducation dans l'appréhension de l'offre de travail des mariées. Toutefois, ce constat pourrait traduire à notre sens, au moins à l'heure actuelle, que les femmes ayant un niveau d'éducation supérieur et un travail ont plus de chances d'être mariées. Ceci nous amène à réfléchir à un problème d'antériorité du travail par rapport au mariage des femmes disposant d'un niveau supérieur d'éducation. Ce qui illustre l'intérêt que pourrait avoir une modélisation dynamique pour confirmer ces dires. En l'absence de données adéquates sur l'histoire professionnelle et matrimoniale des femmes, il nous semble difficile de confirmer ce genre de postulats.

En ce qui concerne les veuves et divorcées, les deux types des modèles ne démontrent pas d'effet très significatif de l'éducation sur leurs chances de travail. Cependant, pour les célibataires, et conformément à l'analyse descriptive, les résultats démontrent par contre des effets inverses²⁹. En effet, les femmes disposant des niveaux d'éducation secondaires et supérieurs ont significativement moins de chances d'intégrer le marché du travail que celles qui n'ont aucun niveau d'éducation. Ces effets diminuent relativement après l'introduction des variables d'interaction. En se référant au tableau 6.7, on décèle qu'en passant du modèle 3 au modèle 4, le rapport de cote diminue de 0,56 à 0,12 pour la modalité "secondaire" et de 0,63 à 0,12 pour la modalité "supérieur". Par ailleurs, les résultats du tableau 6.9, révèlent qu'en considérant ces deux modalités aléatoires au niveau de la province, leurs effets fixes restent significativement différents de zéro. Les variances de ces effets ne sont pas nulles et celles des résidus caractérisant la modélisation multi-niveaux, demeurent très significatives au sens statistique.

À notre avis, ces effets relevés auprès des célibataires, reflètent la difficulté d'insertion des diplômées dans la vie active. Ces résultats confirment désormais d'autres études similaires dans les pays en développement. Malhotra et DeGraff (1997), dans leur étude sur les célibataires de Sri-Lanka écrivent dans la même optique:

" Perhaps the most interesting result is the negative effect of higher education on being employed rather than unemployed: while higher education results in a higher labor force participation rate, it also leads to a lower probability of being employed once in the labor force. This suggests that since the values of women's nonmarket time is greater for better educated women, such women are less willing to accept any given job offer. This result runs contrary to the argument in the gender literature that education should make women more marketable " (Malhotra et DeGraffe, 1997).

En fait, les jeunes générations qui optent pour la prolongation des études sont les plus touchées par la crise de chômage et par la difficulté de leur intégration dans le marché du travail. Les célibataires n'ayant aucune formation ou éducation semblent avoir plus de

²⁹ Ces résultats corroborent ceux publiés par Lachaud (1997) sur le travail urbain des femmes de l'Afrique Subsaharienne. Il conclut que les mariées qui ont eu accès à l'enseignement supérieur ont en moyenne un taux d'offre de travail trois fois plus élevé que celles qui sont sans instruction. Par contre, pour les célibataires, ce schéma est moins approprié. En fait, le déclin des chances de travail pour ces dernières est net à partir de l'enseignement secondaire.

facilités et d'opportunités pour s'insérer dans la vie active, en acceptant des activités faiblement rémunérées et n'exigeant aucune qualification.

Statut familial

Cette variable individuelle a été intégrée dans les modèles d'analyse relatifs à chaque catégorie de l'état matrimonial des femmes, après l'introduction des variables contextuelles et familiales. Ainsi, concernant les célibataires, le modèle 3 de la régression classique et multi-niveaux montrent qu'aussi bien les célibataires ayant le statut d'enfant que celles ayant autre un lien de parenté avec le chef de ménage, ont significativement moins de chances d'être occupées que celles qui sont chefs des ménages. L'intégration des variables d'interaction dans le modèle 4 fait révéler que seule la première modalité de cette caractéristique individuelle demeure significative au sens statistique. À cet égard, et sous l'hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus individuels, le rapport de cote de cette catégorie des célibataires s'établit au voisinage de 0,32 au seuil de 5% de signification. L'effet en question demeure significativement différent de zéro après la conception dans la modélisation des variations aléatoires liées aux provinces (ou aux ménages) auxquelles il est normalement soumis (tableau 6.8).

Quant aux mariées, les modèles multi-niveaux font ressortir que les femmes qui sont épouses des chefs de ménage, ont significativement une plus faible probabilité d'être actives occupées que celles qui ont le statut du chef de ménage. La régression classique met en relief ce constat, mais dans une moindre mesure en terme de niveau de signification statistique. Ainsi, le modèle multi-niveaux saturé indique que le rapport de cote correspondant à cette modalité est au voisinage de 0,58 (tableau 6.7). Lequel effet reste significatif en présence de la variabilité aléatoire qui existe entre les provinces ou les ménages.

Pour ce qui est des veuves et divorcées, les modèles de régression classique et multi-niveaux attestent aussi que les femmes ayant le statut d'enfant du chef de ménage³⁰ ainsi que celles n'ayant aucun lien avec le chef de ménage, ont significativement moins de chances d'être

³⁰ Notons que le test d'homogénéité de proportions ne montre pas de différences significatives d'occupation des femmes de cette modalité par rapport à la catégorie de référence.

occupées que celles qui sont chefs des ménages. Ces dernières sont désormais obligées d'être intégrées dans le marché du travail en vue de subvenir aux besoins des ménages qu'elles dirigent. En se référant à titre d'exemple, au modèle multi-niveaux relatif à l'hypothèse d'une variation extra-binomiale, on s'aperçoit que le rapport de cote passe de 0,47 pour la première modalité à 0,13 pour la seconde. Et en tenant compte des variations aléatoires qui existent entre les provinces du Royaume, ces effets restent significativement différents de zéro. De plus, les variations aléatoires caractérisant la modélisation multi-niveaux demeurent positives et significatives (tableau 6.8).

À cet égard, Ruggerini (1997) reprend les récits de certaines femmes marocaines chefs des ménages, dans le cadre de son étude qualitative précitée sur les femmes au Maroc et en Tunisie :

" Je suis satisfaite de mon travail...Autrement, comment aurais-je pu élever mes enfants (travailleuse à domicile âgée de 25 ans)"

" Je n'ai pas grand choix, même si je n'aime pas mon travail, je dois le faire pour maintenir mes enfants...Et puis, je préfère avoir mon salaire, mon argent personnel (femme de chambre âgée de 39 ans) ".

À notre avis, le phénomène de travail des femmes chefs de ménage, traduit une tendance des femmes à détenir le pouvoir au sein de la famille, et dépasser par la même occasion la répartition traditionnelle des statuts, qui lient les hommes au pouvoir économique et qui leur instaurent des droits légitimes par cette délégation du pouvoir, délégation qui est la plupart du temps théorique ou formelle. Ce phénomène traduit aussi l'indaptabilité de cette répartition des rôles et statuts entre les sexes à la réalité, et donc une restructuration irréversible de la famille et de ses fonctions.

Comme le souligne Miadi (1997) dans son article sur le statut de la femme marocaine, à l'époque de la famille étendue, le refuge de la femme répudiée ou veuve était inévitablement les parents de sexe masculin. C'est cette possibilité de demander de l'aide à un oncle, un frère ou un parent de sexe masculin en général, qui a été l'arrière-plan culturel de l'organisation relationnelle au sein de la famille. Néanmoins, avec la nouvelle restructuration de la famille marocaine et les changements qui ont marqué l'organisation de l'espace et de la

société, est apparu un nouveau genre de famille qui n'existe pas dans les discours juridiques et qui n'est pas seulement relatif aux femmes veuves ou divorcées, mais qui concerne aussi les femmes mariées (Miadi, 1997).

Statut migratoire

Les résultats obtenus par la régression logistique aussi bien classique que multi-niveaux montrent que pour l'ensemble des femmes, celles qui sont nées dans leur milieu de résidence ont significativement plus de chances d'être sur le marché du travail que celles qui sont nées ailleurs. Ce qui confirme les analyses descriptives précédentes, ainsi que les études citées dans cette optique. Ainsi, au seuil de 1%, le rapport de cote de cette variable individuelle est estimé à 1,28 dans le modèle multi-niveaux correspondant à l'hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus individuels. Cet effet reste significatif après la prise en compte des variations aléatoires existant entre les provinces (tableau 6.8).

Par ailleurs, conformément à l'analyse descriptive, cet effet significatif est mis en relief auprès des femmes mariées, veuves et divorcées, malgré une légère différence en terme de niveau de signification entre les deux catégories de femmes. En fait, cet effet est significatif à moins de 1% auprès des mariées, alors qu'il l'est à 10% chez les veuves et divorcées. Les rapports de cote respectifs induits par le modèle multi-niveaux saturé, sont de l'ordre de 1,48 et 1,44. Par ailleurs, le modèle multi-niveaux correspondant aux femmes mariées, démontre que cet effet reste significatif à moins de 1%, en présence des variations aléatoires relatives aux provinces. Les résidus aléatoires caractérisant l'approche multi-niveaux sont aussi significativement différents de zéro (tableau 6.8). Cependant, ces résultats ne s'appliquent plus aux célibataires, tel que relevé par l'analyse descriptive.

Ces résultats corroborent ceux d'autres études citées dans la revue de la littérature et confirment notre hypothèse. Comme le prétend Richter (1997), à partir de son étude de nature quantitative et qualitative sur la conception d'un modèle de travail des femmes et de choix de la garde des enfants pour les femmes urbaines de la Thaïlande " Migrant women are less likely to work, which has been consistent finding in research on migration and labor market" (Richter, 1997).

6.2.4) Mécanismes d'interaction entre les variables du cadre conceptuel

Dans cette section, on s'attachera à faire un diagnostic des interférences et interactions entre les variables des trois niveaux d'analyse considérés dans l'étude. On rappellera désormais, comme on s'y attendait, que les effets de certaines variables explicatives, sont exacerbés ou atténués par l'introduction d'autres variables relatives aux différents niveaux (du modèle 1 au modèle 4). On examinera dans ce cadre les effets des variables d'interaction présentées dans le modèle 4, et cela pour chaque catégorie des femmes.

Nous avons conçu conformément aux approches théoriques des effets d'interaction entre les variables d'un même niveau et celles de niveaux différents. Pour l'identification de telles interactions, on a examiné de façon exploratoire les interactions entre chacune des variables du cadre conceptuel et les autres variables explicatives. Cependant, on n'a retenu dans les modèles, selon chaque catégorie de femmes, que celles qui présentent des effets significatifs sur leurs chances de travail, et cela en présence des variables individuelles, familiales et contextuelles.

La présence d'effets d'interactions significatifs pour les variables concernées signifie que les interprétations des effets directs de ces dernières sur les chances de travail des femmes, devraient être nuancées. En effet, leurs impacts ne pourraient être correctement interprétés sans tenir compte des interactions qu'elles ont avec les autres variables du cadre conceptuel.

6.2.4.1) Interactions entre les variables d'un même niveau

L'exploration des interactions entre les variables explicatives a mis en évidence des interférences significatives non seulement entre les variables d'un même niveau d'analyse, mais également de niveaux d'analyse différents. En considérant les variables d'un même niveau d'analyse, on décèle des interactions entre l'âge et l'éducation des femmes (variables du premier niveau) et entre la structure familiale et l'effectif d'hommes actifs dans le ménage (variables du deuxième niveau).

Les données relatives à l'ensemble des femmes montrent d'intéressants résultats, que l'on adopte une approche d'analyse classique ou multi-niveaux. Ainsi, les femmes dont l'âge ne

dépasse guère 25 ans et disposant du niveau d'éducation secondaire ou supérieure, ont significativement de faible probabilité d'intégrer la vie active. Et cela tout en sachant qu'en présence de cette interaction, le groupe d'âge 15-24 ans n'a plus d'effet significatif direct sur la variable dépendante. Les femmes âgées de 35-44 ans et ayant le niveau d'éducation supérieur ont par contre plus d'opportunité d'être sur le marché du travail. Ces constats traduisent, tel que souligné précédemment, la difficulté d'insertion et le chômage des jeunes diplômées dans le marché du travail par rapport aux vieilles générations dotées de niveau d'éducation supérieur.

Le tableau 6.9 permet de ressortir également des résultats semblables pour les célibataires. En fait, l'introduction des termes d'interaction entre l'éducation et l'âge des femmes, induit une augmentation du seuil de signification de la variable éducation (à moins de 1%), notamment pour les modalités "secondaire" et "supérieur". Par ailleurs, les célibataires dont l'âge se situe entre 25 et 44 ans et ayant le niveau fondamental, secondaire ou supérieur d'éducation ont de fortes chances d'être occupées. L'âge n'a pas donc d'effet direct sur la variable dépendante chez les célibataires.

L'exploration des interférences entre l'éducation et l'âge des femmes mariées démontre que les femmes âgées de 25-34 ans et ayant le niveau secondaire, ont de faibles chances d'accéder à la vie active. Par contre auprès des veuves et divorcées, l'interaction entre ces deux variables individuelles n'est plus significative une fois qu'elle est intégrée dans le modèle en présence d'autres variables d'interaction. Remarquons que les interactions entre ces variables individuelles restent significatives au sens statistique, même si elles sont considérées aléatoires au niveau des provinces ou des ménages.

L'effet fixe et négatif de la présence de deux hommes et plus dans une famille élargie sur la variable dépendante demeure significatif à moins de 1%, même en tenant en compte des variations aléatoires auxquelles est soumis cet effet. D'ailleurs, ces variations et celles des autres résidus qui distinguent la modélisation multi-niveaux de la régression classique restent très significatives au sens statistique (tableau 6.9).

Tableau 6.9: Modèles multi-niveaux des chances de l'offre de travail des femmes, hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus individuels, variables d'interactions entre les trois niveaux d'analyse, Maroc urbain 1995

Effets fixes et aléatoires	Effets fixes de la variable				Effets aléatoires au niveau province			Effets aléatoires niveau ménage	Effets aléatoires niveau femme
	Constante aléatoire seulement (1)		Constante et variables aléatoires		Variance constante	Covariance variable-constante	Variance variable		
	Coefficient	Ecart type	Coefficient	Ecart type					
Variables d'interaction selon les catégories des femmes									
Ensemble des femmes									
Secondaire * 15-24	-2,500***	0,278	-2,527***	0,350	0,232***	1,694*	-0,361*	0,664***	0,866***
Supérieur * 15-24	-2,237***	0,391	-2,393***	0,404	0,242***	0,271	-0,423**	0,632***	0,869***
Supérieur * 35-45	0,924**	0,400	1,015**	0,454	0,228***	0,705	-0,269	0,647***	0,876***
Secondaire * Fact1	0,641***	0,191	0,637***	0,196	0,281***	0,032	-0,062	0,670***	0,878***
Supérieur * Fact2	0,425***	0,120	0,453***	0,136	0,227***	0,088	-0,074	0,653***	0,877***
Fondamental * chômage	5,424***	2,251	5,174**	2,705	0,278***	2,209	-0,553*	0,648***	0,876***
Fondamental * socio-démographique	0,290***	0,071	2,397**	1,107	0,238***	0,180**	0,223***	0,671***	0,887***
Élargie * 1 homme actif	-0,475**	0,221	-0,438**	0,214	0,237***	0,086	-0,027	0,672***	0,870***
Élargie * 2 hommes actifs	-0,752***	0,240	-0,833***	0,221	0,220***	0,154***n	0,107***	0,662***	0,869***
Industrie * Fact2	-1,053**	0,427	-1,029**	0,451	0,282***	0,060	0,034	0,669***	0,875***
Chômage * Fact1	2,698**	1,315	2,397**	1,107	0,238***	0,180**n	-0,223***	0,671***	0,887***
Célibataires									
Fondamental * 25-34	1,117***	0,307	1,112***	0,323	0,250***	0,226	-0,112	0,664***	0,989***
Fondamental * 35-44	1,387***	0,523	1,547***	0,550	0,252***	0,591	-0,341	0,632***	1,001***
Secondaire * 25-34	3,034***	0,425	3,038***	0,410	0,225***	0,298**n	0,076	0,647***	0,999***
Secondaire * 35-45	4,174***	0,941	4,122***	0,908	0,219***	0,228n	0,325	0,670***	0,995***
Supérieur * 25-34	2,111***	0,504	2,190***	0,540	0,208***	0,512	0,241	0,653***	0,998***
Supérieur * 35-44	3,104***	0,796	3,080***	0,650	0,203***	0,339n	0,574***	0,671***	0,995***
Fondamental * chômage	5,615*	3,545	4,676	4,676	0,412***	7,566*	-1,300*	0,671***	0,995***
Fondamental * socio-démographique	0,216*	0,124	0,245*	0,154	0,258***	0,071*	-0,148***	0,672***	1,000***
Supérieur * socio-démographique	0,481**	0,221	0,451**	0,214	0,222***	0,008n	-0,031	0,662***	0,993***
Fondamental * administration	-4,043**	1,697	-7,046**	2,920	0,357***	6,724	-1,046	0,669***	0,993***
Fondamental * industrie	6,659***	1,999	4,984**	2,181	0,416***	2,943	-0,911*	0,996***	1,004***
Élargie * 2 hommes actifs	-0,536**	0,244	-0,505**	0,222	0,250***	0,154***n	-0,109	0,671***	0,887***
Mariées									
Secondaire * 25-34	-1,443***	0,369	-1,515***	0,410	0,482***	1,354	-0,629**	0,664***	0,925***
Secondaire * administration	5,050*	2,622	2,920	3,103	0,528***	20,368*	-3,057***	0,632***	0,928***
Chômage * Fact2	4,132**	1,728	4,464**	1,856	0,457***	0,503	-0,369	0,647***	0,930***
Structure * 1 homme	0,855*	0,440	0,891**	0,448	0,817***	0,443*	-0,488**	0,653***	0,918***
Structure * 2 hommes	0,880*	0,473	0,897*	0,479	0,435***	0,128	0,015	0,648***	0,925***
Veuves et divorcées									
Secondaire * 25-34	-3,473*	1,785	-	-	-	-	-	-	-
Fondamental * industrie	7,155**	3,138	9,609**	4,775	0,405*	31,679	-0,842	0,664***	1,050***

(1) Les effets aléatoires de la constante sont les mêmes que ceux présentés dans le tableau 6.3 (modèle 4).
 *** : significatif à 1% ou moins ; ** : significatif à moins de 5% ; * : significatif à moins de 10% ; n : variance négative permise par MlwinBéta (variance totale quadratique positive).

Cette interaction significative entre les deux caractéristiques familiales en question est également enregistrée auprès des femmes mariées. Comme précisé dans la section précédente, l'introduction des termes d'interaction rend la structure familiale significative au sens statistique, alors qu'elle ne l'était pas dans les modèles 2 et 3. Ainsi, la présence des hommes actifs dans une famille nucléaire augmente de façon significative leur probabilité d'être sur le marché du travail. Les rapports de cote ressortis par le modèle multi-niveaux relatif à l'hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus individuels, sont de 2,35 et 2,41 respectivement pour les deux modalités du terme d'interaction (tableau 6.9). Les seuils de significations respectifs sont de 5 et 10%. Lequel seuil paraît augmenter relativement, en passant d'une régression classique à une régression multi-niveaux. Sachant que l'effet net de chacune de ces variables est négatif, l'impact positif de l'interaction entre ces deux variables familiales traduit la réalité des familles nucléaires (enfants et leurs parents) où aussi bien les parents que leurs enfants sont dotés des activités économiques.

Quant aux célibataires, les résultats révèlent que la présence d'hommes actifs dans le ménage ne semble pas avoir d'effet direct sur leurs chances d'être occupées. Cependant, l'introduction des termes d'interaction entre les variables en question démontre que les célibataires des familles élargies abritant plus de deux hommes actifs ont moins de chances de s'occuper. Cet effet fixe dont le rapport de cote est au voisinage de 0,59, reste significatif à 5% après la prise en compte des variations aléatoires liées aux provinces, auxquelles il est soumis (tableau 6.9). Dans cette situation, aussi bien la variance de la pente de cette variable d'interaction, que celle des autres résidus aléatoires de modèle multi-niveaux sont significativement différentes de zéro.

6.2.4.2) Interactions entre les variables de niveaux différents

Interactions entre les variables individuelles et familiales

Pour l'ensemble des femmes, on a relevé des interactions significatives entre l'éducation des femmes et les deux facteurs reflétant le statut socio-économique du ménage. Ainsi, on a conclu précédemment que le facteur associé aux conditions de vie et d'habitat a un effet net négatif sur les probabilités de travail des femmes. Cependant, l'introduction du terme d'interaction montre que celles disposant du niveau secondaire ou supérieur d'éducation et vivant dans des conditions matérielles confortables, ont plus de chances d'être occupées que

celles ayant de faible niveau d'éducation et appartenant aux ménages défavorisés. De même, celles disposant du niveau supérieur d'éducation et dont le chef de ménage bénéficie d'un meilleur statut socioprofessionnel, ont de fortes probabilités d'être insérées dans le marché du travail. Ces résultats reflètent à notre sens certaines pratiques généralement observées dans les pays en développement. Il s'agit des facilités de contact des ménages socialement favorisés avec les responsables des organismes privés et étatiques ou les employeurs. Ce qui implique plus de facilités et d'opportunités pour les femmes diplômées de cette catégorie de ménages d'entamer la vie active.

Ces affirmations sont permises, sachant qu'avec une approche logistique classique ou multi-niveaux, ces interactions sont significativement différentes de zéro. Ainsi, le modèle multi-niveaux révèle des rapports de cote significatifs à moins de 1% de l'ordre de 1,90 et 1,53 respectivement pour ces termes d'interaction. De plus, les variations aléatoires entre les provinces auxquelles sont soumis ces effets fixes ne sont pas nulles. Il en est de même pour les autres variations résiduelles du modèle multi-niveaux (tableau 6.9).

Notons que pour les célibataires et les mariées, ces variables d'interactions entre le statut socio-économique du ménage et leur niveau d'éducation sont significatives lorsqu'elles sont prises individuellement dans le modèle saturé. Cependant, en présence d'autres variables d'interactions du modèle, elles ne sont plus significatives. C'est pourquoi, elles ne sont pas retenues dans les modèles saturés correspondants. En ce qui concerne les veuves et divorcées, aucune interaction significative entre ces variables explicatives n'a été décelée.

Interactions entre les variables individuelles et contextuelles

Le tableau 6.9 permet de déceler des interactions significatives entre le chômage, le statut socio-démographique et l'éducation des femmes. Ainsi, pour l'ensemble des femmes, celles ayant le niveau fondamental semblent avoir significativement moins de difficultés d'insertion dans la vie active dans des provinces à forte intensité de chômage ou moins développées du point de vue socio-démographique. De plus, en faisant intervenir les variations aléatoires relatives aux provinces, les effets fixes de ces interactions demeurent significatives, mais à un

seuil de signification relativement réduit. Dans ce cas, les variations aléatoires résiduelles du modèle restent significatives au sens statistique.

Ces tendances d'interaction entre le chômage, l'éducation et le statut socio-démographique, sont également relevées auprès des femmes célibataires. De plus, on relève une interaction significative entre la modalité "supérieure" de l'éducation et le statut socio-démographique. Ce qui signifie que les célibataires qualifiées semblent mieux tirer profit des opportunités de l'emploi que les autres catégories des célibataires dans les provinces socialement moins développées. Cette situation pourrait traduire le fait que les femmes dotées d'une formation supérieure dans ces contextes, soient capables de mieux tirer profit des opportunités de l'emploi et de la situation socio-économique. Ce résultat pourrait aussi traduire la politique de décentralisation que le gouvernement adopte au cours de ces dernières années. Elle consiste à encourager les cadres supérieurs et les travailleurs à professions libérales et scientifiques dont les femmes, d'exercer dans les provinces socialement moins développées et à ne pas se concentrer dans les grandes villes ou les provinces les plus urbanisées.

Par ailleurs, il importe de souligner que pour le cas des célibataires, on constate des interactions significatives entre l'éducation, la proportion de l'emploi dans la branche de l'industrie d'une part, et dans le secteur de l'AESAS d'autre part. Le modèle multi-niveaux démontre que la variable d'interaction entre le niveau d'éducation "fondamental" et la branche d'industrie a un effet positif et significatif à 5% sur leurs chances de travail. Alors que l'interaction entre ce niveau d'éducation et le secteur de l'AESAS est négatif. Ces effets demeurent significatifs, même en présence des effets aléatoires liés aux provinces. D'ailleurs, comme le montre le tableau 6.9, ces variations aléatoires sont positives et les autres résidus caractérisant la modélisation multi-niveaux, sont significatifs au sens statistique.

En fait, à la lumière de ce constat, il ressort que les femmes célibataires ayant un faible niveau d'éducation ont plus de chances d'être occupées notamment dans les provinces caractérisées par l'importance du secteur industriel dans l'emploi total. Ce constat confirme les hypothèses postulées sur l'attraction des femmes les moins qualifiées par le travail dans les usines. Par contre, ces dernières ont moins de chances d'intégrer le marché du travail

dans les provinces où le secteur de l'AESAS est développé. Ce résultat confirme la prééminence des restrictions adoptées par le gouvernement pour le recrutement du personnel étatique.

Les données relatives aux mariées font ressortir que celles ayant le niveau secondaire d'éducation ou de formation sont significativement plus actives occupées dans les provinces caractérisées par l'importance du secteur de l'AESAS dans l'emploi total. Ce constat pourrait refléter à notre sens la catégorie des anciennes générations qui exercent en tant qu'infirmières dans les organismes de santé, comme enseignantes ou secrétaires dans les autres établissements étatiques. En fait, le diagnostic du cadre macro-économique a permis de relever que durant la décennie soixante-dix, le recrutement du personnel administratif et des secteurs sociaux a connu une hausse considérable due essentiellement à l'accroissement des ressources budgétaires. Désormais, les restrictions adoptées à l'heure actuelle par le gouvernement imposent des critères en terme d'éducation et de qualification pour le recrutement du personnel administratif, de l'enseignement ou de la santé.

Interactions entre les variables familiales et contextuelles

Pour l'ensemble des femmes, les variables familiales et contextuelles qui présentent des interactions significatives sont le statut socio-économique du ménage, la proportion de l'emploi dans l'industrie et le chômage. Ainsi, comme le fait apparaître le tableau 6.10, le rapport de cote relatif au terme d'interaction entre la catégorie socioprofessionnelle du chef du ménage et la proportion de l'emploi dans l'industrie, est significatif à moins de 5% et il est de l'ordre de 0,35. Ce constat pourrait refléter que les femmes dont le chef de ménage est bien classé dans l'échelle socioprofessionnelle, appartenant à des provinces où le secteur de l'industrie est développé, sont significativement moins attirées par cette structure productive. À la lumière de ce résultat, on pourrait confirmer les constats postulés précédemment quant à l'attraction des femmes des ménages défavorisés par ce type de structure. Dans cette situation, peut-on parler d'une substitution entre le statut socio-économique et cette caractéristique contextuelle?

Par ailleurs, le terme d'interaction entre le chômage et les conditions d'habitat et de confort paraît avoir un effet significatif et positif sur les chances qu'ont les femmes d'être occupées. Lequel effet gagne en terme de signification en passant d'une approche classique à une approche multi-niveaux, à savoir de 10% à 5%. Ce résultat est ressorti, quelle que soit l'hypothèse retenue sur la distribution des erreurs du premier niveau d'analyse. À titre d'exemple, le rapport de cote s'élève à 14,85 dans le modèle multi-niveaux basé sur une distribution extra-binomiale des aléas individuels. De plus, le modèle multi-niveaux qui tient compte des variations aléatoires auxquelles sont soumis les effets fixes de cette interaction, révèle que ces dernières sont significatives au sens statistique. Il en est de même pour les autres résidus du modèle multi-niveaux (tableau 6.9).

À la lumière de ces résultats statistiques, on pourrait affirmer que probablement les femmes des ménages aisés, ont relativement plus de chances d'être employées en situation de chômage que celles qui sont dans des situations économiques et sociales défavorisées. Malgré les conditions de chômage, les femmes de la première catégorie ont de fortes chances de s'insérer dans le marché du travail. Les facilités de contact avec les employeurs et le statut social de cette catégorie de femmes peuvent être quelques éléments qui contribuent à éclairer ces constats. Suite à ce résultat, peut-on parler d'une complémentarité entre le statut socio-économique et cette caractéristique contextuelle?

En ce qui concerne les mariées, le tableau 6.9 montre également une interaction positive et significative entre le chômage et la catégorie socioprofessionnelle des chefs des ménages. En fait, cette variable semble avoir un impact positif et significatif à 5% aussi bien via le modèle logistique classique que multi-niveaux. Cet effet fixe reste significatif, même après l'introduction des variations aléatoires liées aux provinces auxquelles il est soumis.

Ces résultats traduisent en fait qu'à mesure qu'on augmente dans l'échelle de la catégorie socioprofessionnelle du chef du ménage, et malgré la situation du chômage, les femmes de cette catégorie des ménages ont significativement de plus grandes probabilités d'être occupées que celles dont le chef de ménage se classe en bas d'échelle de la situation socioprofessionnelle. Ce qui reflète encore une fois les pratiques et les facilités de contact

des ménages favorisés avec les responsables de recrutement et les employeurs, phénomène assez connu dans les pays en développement.

6.2.5) Effets aléatoires expliqués par les différences entre les variables du cadre conceptuel

Le tableau 6.10 permet de constater que pour chaque niveau d'analyse et chaque catégorie des femmes, les variations aléatoires inconditionnelles ou résiduelles obtenues par l'approche multi-niveaux sont positives et significativement différentes de zéro. Ce qui justifie l'utilité de l'analyse multi-niveaux dans l'appréhension des facteurs contextuels, familiaux et individuels qui régissent le travail des femmes au Maroc urbain. L'existence des variations aléatoires significatives entre les provinces et /ou les ménages (selon le modèle) atteste de l'importance de la distinction des composantes de ces erreurs aléatoires entre chacun des niveaux d'analyse définis par la structure hiérarchique des données.

Tableau 6.10 : Variances inconditionnelles, résiduelles et pourcentage de variance expliquée selon le modèle d'analyse et l'hypothèse de distribution des résidus individuels

Modèles d'analyse	Ensemble des femmes		Femmes célibataires		Femmes mariées		Veuves et divorcées	
	Binomiale	Extra-binomiale	Binomiale	Extra-binomiale	Binomiale	Extra-binomiale	Binomiale	Extra-binomiale
Modèles multi-niveaux								
Province								
Variance inconditionnelle (N.B)	0,311***	0,310***	0,301***	0,304***	0,389***	0,422***	0,367**	0,381**
Variance résiduelle	0,226***	0,223***	0,136**	0,142**	0,347***	0,375***	0,304*	0,288*
% variance expliquée	27,33	28,06	54,81	53,28	10,80	11,13	17,16	24,4
Ménage								
Variance inconditionnelle	0,373***	0,728***	0,757***	1,509***	0,192	2,243***	0,145	0,657
Variance résiduelle	0,341***	0,652***	0,677***	1,269***	0,210	2,061***	0,005	0,000
% variance expliquée	8,58	10,44	11,88	15,90	-	8,11	96,55	100,00
Femme (niveau supérieur: province)								
Variance inconditionnelle	1,000	0,841***	1,000	0,986***	1,000	0,898***	1,000	0,964***
Variance résiduelles	1,000	0,874***	1,000	0,982***	1,000	0,918***	1,000	1,030***
Femme (niveau supérieur: ménage)								
Variance inconditionnelle			1,000	0,714***	1,000	0,634***	1,000	0,872***
Variance résiduelle			1,000	0,798***	1,000	0,708***	1,000	1,066***
Modèle classique								
(% variance expliquée)	13,9		16,6		14,0		26,6	

N.B: Il s'agit de la variance où seule la constante aléatoire est introduite dans le modèle, comme précisé dans le chapitre 5.
 ***: significatif à moins 1%; **: significatif à moins 5%; *: significatif à moins 10%

Par ailleurs, les variations aléatoires liées à la probabilité moyenne des femmes d'être occupées entre les provinces s'expliquent entre 11,1 et 54,8 (selon la catégorie des femmes) par les différences entre les caractéristiques contextuelles, familiales et individuelles. Alors que les variations entre les ménages s'expliquent entre 8 et 96% par les mêmes variables du modèle. Et cela dépendamment de l'hypothèse de distribution des erreurs aléatoires au niveau individuel. En général, l'hypothèse d'une distribution extra-binomiale de ces erreurs améliore la part des variables explicatives dans l'explication de ces variations aléatoires existant entre les provinces ou les ménages.

Notons à cet égard, que l'analyse de régression classique menée pour l'ensemble des femmes, les célibataires et les mariées, laisse croire que tout au plus 13,9, 16,6 et 14% de la variance peut être expliquée par les variables explicatives introduites dans le modèle respectivement. Ce constat semble s'expliquer du fait de ne pas dissocier les variations aléatoires liées aux observations de celles relatives aux ménages et aux provinces dont elles sont issues (Bryk et Raudenbush, 1992), autrement dit de ne pas tenir compte de la structure hiérarchique des unités statistique dans l'analyse.

6.2.6) Effets aléatoires non expliqués par les différences entre les variables du cadre conceptuel

Comme souligné dans le chapitre précédent, l'approche logistique classique s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle les coefficients de régression obtenus sont les mêmes pour toutes les femmes indépendamment de leurs ménages ou leurs provinces d'appartenance. Cette hypothèse est acceptable si et seulement si les variables introduites dans le modèle expliquent totalement les variations aléatoires liées aux différences entre les ménages ou les provinces.

L'examen des résultats de l'analyse multi-niveaux permet de constater que bien que les variations aléatoires liées aux différences entre les provinces ou les ménages (notamment en cas de variation extra-binomiale des résidus individuels) diminuent après l'introduction des variables explicatives et leurs interactions, les variations aléatoires résiduelles demeurent très significatives, à moins de 1%. Ainsi, l'approche classique qui laisserait croire que les effets

fixes des variables ne varient pas d'un ménage à un autre ou d'une province à une autre, risque de nous conduire à des estimations qui peuvent s'éloigner de la réalité.

La présence d'effets aléatoires significatifs entre les ménages et les provinces, que l'on considère les modèles relatifs à l'ensemble des femmes (avec trois niveaux d'analyse) ou ceux de chaque catégorie de l'état matrimonial³¹ des femmes (avec deux niveaux d'analyse dont le niveau supérieur peut être respectivement la province ou le ménage), signifie que les effets fixes sont soumis à des variations aléatoires entre les provinces et ou les ménages. En effet, comme on l'a démontré à travers les résultats, les variables explicatives significatives, tout en étant soumises à ces variations aléatoires, restent significativement différentes de zéro dans certains cas, alors qu'elles perdent cette signification dans d'autres situations, à cause de l'introduction de telles variations dans la modélisation.

Lorsque les variables explicatives demeurent significatives, en passant d'un ménage à l'autre à l'intérieur d'une même province ou d'une province à l'autre, les coefficients fixes sont estimés avec précision grâce à l'estimation des variations aléatoires auxquelles ils sont normalement soumis entre les ménages ou les provinces. Par ailleurs, la présence des variations résiduelles significatives aux niveaux d'analyses considérés reflète l'existence d'autres variables non observées. Il s'agirait plus particulièrement des facteurs non quantifiables.

Conclusion

En résumé, les résultats présentés dans ce chapitre confirment en général les hypothèses postulées via le cadre conceptuel. On assiste, cependant, à certaines différences entre les catégories des femmes étudiées, quant à l'effet des variables explicatives sur leurs chances d'accéder au marché du travail. Ainsi, ces résultats mettent en évidence en particulier, l'importance des variables contextuelles macro-économiques et socio-démographiques dans l'appréhension de leur offre de travail au niveau individuel. Désormais, les variables

³¹ À l'exception de la catégorie des femmes veuves et divorcées, comme le montrent les tableaux en annexe 7, en prenant comme niveau supérieur le ménage, on ne décèle pas de variations résiduelles significativement différentes de zéro. Ce résultat pourrait être dû en partie à leur effectif.

contextuelles qui sont significatives au sens statistique, le restent après leur contrôle par les caractéristiques familiales et individuelles des femmes et les interactions entre elles.

Par ailleurs, il importe de souligner que l'approche multi-niveaux semble plus adéquate pour vérifier les hypothèses de la présente étude, notamment, en ce qui concerne l'effet des caractéristiques de la structure productive sur la variable dépendante. En effet, comme illustré dans le présent chapitre, l'analyse logistique classique laisse croire que ces caractéristiques affectent significativement les chances de l'offre de travail de certaines catégories des femmes. Alors que la prise en compte de la structure hiérarchique des unités statistiques et des variations aléatoires liées à cette structure dans l'analyse rend cet effet non significatif. Les conclusions tirées moyennant l'analyse multi-niveaux sont alors plus fines. Il en est de même pour celles relatives aux interactions entre les variables des trois niveaux d'analyse établies dans le cadre conceptuel.

Enfin, on tient à souligner que ces résultats se rapportent aux données disponibles à une période donnée dans le temps. En fait, à l'heure actuelle, et dans le contexte marocain, un problème de disponibilité de données sur l'histoire professionnelle et familiale des femmes se pose. Ce qui empêche d'envisager la réalisation d'une analyse multi-niveaux biographique, qui permettra d'étudier ces effets de façon dynamique dans le temps. Cependant, l'apport de la présente étude en ce qui concerne l'importance des caractéristiques contextuelles dans l'appréhension du comportement de l'offre de travail au niveau individuel, nous semble utile pour la conception d'autres études ultérieures basées sur des approches biographiques multi-niveaux.

Conclusion générale

La conclusion a pour but de faire ressortir les principaux résultats de cette étude et leurs limites. Elle fera également l'objet des propositions de nouvelles perspectives de recherches sur l'offre de travail des femmes dans les pays en développement en général, et au Maroc en particulier. Elle s'attachera aussi à formuler des suggestions pour des actions et stratégies à mettre en œuvre en vue d'une meilleure contribution de la femme marocaine à la production nationale, et partant au développement économique et social.

Principaux résultats

En retraçant l'évolution de l'offre de travail des femmes au Maroc urbain depuis son indépendance, nous nous sommes aperçues de l'écart flagrant entre le niveau de participation économique des femmes et celui des hommes, écart également enregistré dans les autres pays en développement. À partir de ce constat, nous avons fixé comme objectif d'éclairer les mécanismes qui régissent ce phénomène multidimensionnel, en vue de suggérer des actions et stratégies favorables à l'intégration des femmes du Maroc urbain au développement économique et social. Pour atteindre cet objectif, nous avons fait référence d'une part, aux principales approches théoriques macro et microsociales qui ont tenté d'appréhender ce phénomène dans les pays en développement et d'autre part, à l'état de connaissances sur le contexte spécifique du Maroc urbain.

Ainsi, partant de l'état de connaissances liées à ces approches théoriques et au contexte socio-démographique et macro-économique du Maroc urbain, nous avons établi un cadre conceptuel des facteurs associés à l'offre de travail des femmes. Ce cadre conceptuel, axé sur une approche intégrée macro et microsociale, met l'emphase sur la sphère productive, la sphère familiale et les caractéristiques individuelles des femmes. Il postule également pour l'interaction entre ces trois dimensions de l'organisation sociale. Le fait de retenir ces dimensions dans l'étude de l'offre de travail des femmes permettrait à notre avis de sortir d'une perspective macro-économique totalisante et d'une problématique micro axée sur les choix individuels et familiaux dont nous connaissons les limites.

d'une perspective macro-économique totalisante et d'une problématique micro axée sur les choix individuels et familiaux dont nous connaissons les limites.

En effet, et du point de vue statistique, les études qui ont tenté d'éclairer l'offre de travail des femmes au niveau individuel par les seules caractéristiques structurelles ou macro-économiques, induisent sans doute ce qu'on appelle l'erreur "écologique". Alors que la négligence des caractéristiques contextuelles dans cette appréhension et le recours aux seules caractéristiques individuelles engendrent ce qu'on appelle l'erreur "atomiste".

L'adoption d'une approche intégrée d'ordre macro et microsociale a permis de tirer des conclusions plus fines sur les facteurs associés à l'offre de travail des femmes, pour la suggestion d'une stratégie globale et intégrée de ce phénomène social. Par ailleurs, et même si les travaux des modèles démo-économiques à grande échelle ont adopté une approche intégrée dans la conceptualisation des fonctions de comportement de l'offre de travail (Wéry et Rodgers, 1996), leur approche d'analyse reste fortement critiquable. C'est pourquoi nous nous sommes référés à une méthode d'analyse qui semble plus adéquate et plus appropriée à notre cadre conceptuel et à sa structure hiérarchique, à savoir l'analyse multi-niveaux.

Ainsi, les résultats de l'étude confirment essentiellement l'hypothèse postulant pour l'existence d'une participation économique différentielle selon les caractéristiques socio-démographiques et économiques des provinces du Maroc. Plus précisément, la structure productive, le chômage et la situation socio-démographique de la province affectent significativement le comportement de l'offre de travail des femmes au niveau individuel. Et cela, malgré certaines différences relevées entre les catégories des femmes étudiées. À cet égard, et concernant les effets de ces variables contextuelles sur les chances de travail des femmes, l'analyse multi-niveaux paraît plus adéquate pour vérifier les hypothèses de la présente étude.

En effet, comme nous l'avons prétendu précédemment, l'analyse classique laisse croire que certaines de ces variables affectent significativement les propensions de travail des femmes, alors que la prise en compte de la structure hiérarchique des données ou des unités statistiques et des variations aléatoires liées à ces dernières, démontre le contraire. En fait, en adoptant une analyse classique aux données de l'ensemble des femmes (sans tenir compte

de l'état matrimonial confondu), nous concluons, par exemple, que le secteur des services a un effet positif et très significatif sur les chances de travail des femmes. Cependant, l'analyse multi-niveaux, tenant compte de la variabilité qui existe entre les provinces, induit une hausse de l'erreur standard du coefficient de cette variable contextuelle. Par conséquent, cette dernière n'est plus significative au sens statistique.

Pour le secteur des services (hôtellerie, restauration, services domestiques etc.), en particulier, l'apport de l'analyse multi-niveaux par rapport à l'analyse classique est mis en évidence, quel que soit l'état matrimonial des femmes. L'analyse classique risque de nous amener à tirer des conclusions non réalistes sur l'effet de cette caractéristique de la structure productive sur le comportement des femmes face à l'intégration du marché du travail.

En ce qui concerne le secteur de l'industrie, et en spécifiant des modèles pour chaque état matrimonial des femmes, nous tirons par contre des conclusions plus fermes notamment pour les célibataires. En fait, auprès de ces dernières, aussi bien l'analyse classique que multi-niveaux révèlent que plus la province est caractérisée par l'importance du secteur industriel dans la structure productive, plus leurs chances d'intégrer le marché du travail sont grandes. Pour les mariées, veuves et divorcées, aucune approche d'analyse n'atteste de leur attraction par ce type de structure productive.

À notre avis, et pour les célibataires en particulier, l'analyse multi-niveaux confirme non seulement l'hypothèse postulée sur l'attraction des femmes par le secteur secondaire, mais soutient les postulats des théories macrosociales auxquelles nous avons fait référence dans la présente étude. Il s'agit plus particulièrement de la théorie de l'expansion du capital international et de la dépendance économique. Ce qui met en évidence à travers cette étude empirique la contribution des femmes des pays en développement à l'accumulation du capital au niveau international, en offrant des travaux peu rémunérés dans les usines destinées à l'exportation. Comme l'attestent plusieurs écrits sur le travail des femmes dans les usines dans les pays en développement et au Maroc en particulier, ce sont les célibataires qui sont les plus attirées par ce type de structure productive (Cairoli, 1999). Les femmes mariées, en raison de leurs responsabilités familiales et domestiques, sont considérées moins productives par les employeurs capitalistes.

Le secteur de l'administration, de la santé, de l'enseignement et de l'action sociale semble affecter positivement et significativement les chances de travail des femmes, quel que soit leur état matrimonial (à l'exception des veuves et divorcées, probablement en raison de leur effectif). Cette influence est relevée non seulement via une régression logistique simple, mais également par l'analyse multi-niveaux. La différence entre les deux approches consiste dans le niveau de signification qui se réduit légèrement avec la seconde approche. Le fait que cette caractéristique de la structure de l'emploi reste significative, même en présence des variations aléatoires liées aux provinces ou aux ménages, traduit par la même occasion la féminisation de certaines activités relevant de ce secteur.

Désormais, tel que l'attestent plusieurs études sur l'offre de travail des femmes dans les pays en développement et même développés, les femmes oeuvrent en forte proportion en tant qu'enseignantes, infirmières ou secrétaires (Mehra et Gammage, 1999). Ce qui confirme dans une certaine mesure l'association entre l'offre de travail des femmes et le phénomène de tertiairisation qui est en train de se produire dans les pays en développement.

Par ailleurs, le chômage, cette caractéristique de la conjoncture économique et des conditions du marché du travail, a un effet négatif et significatif sur les propensions des femmes d'être occupées. Ce résultat est mis en relief, quel que soit leur état matrimonial. En fait, plus la province est caractérisée par un niveau de chômage élevé, moins les femmes ont de chances d'être intégrées dans le marché du travail. Ces tendances sont relevées par les deux types d'approches, quoique l'analyse multi-niveaux réduit relativement le seuil de signification de cette variable contextuelle par rapport à l'analyse classique.

Dans le cadre de cette synthèse des résultats, il importe de souligner que ces caractéristiques contextuelles liées à la structure productive affectent les chances de travail des femmes au niveau individuel, même après leur contrôle par les variables familiales et individuelles ou des interactions entre elles. L'ampleur de ces effets directs sur la variable dépendante dépassent généralement ceux des autres variables familiales et individuelles. Ce qui illustre l'importance du contexte dans l'appréhension de ce comportement individuel. Alors que la

variable contextuelle reflétant la situation socio-démographique, semble ne pas avoir un effet direct sur les chances de travail des femmes.

En effet, pour l'ensemble des femmes par exemple, le statut socio-démographique paraît affecter négativement les chances de travail des femmes après l'introduction des caractéristiques individuelles ou des interactions. Ce qui montre que cette variable influence la variable dépendante de façon indirecte. Et cela à travers les caractéristiques individuelles des femmes notamment leur éducation. Cependant, l'effet de cette caractéristique de la situation démographique dépend de l'état matrimonial des femmes. Pour les mariées, cet effet reste significatif, même en tenant compte de la structure hiérarchique des unités statistiques et des variations aléatoires ou de l'hétérogénéité non observée entre les ménages ou les provinces. Alors qu'en ce qui concerne les célibataires, même si le modèle saturé de l'analyse logistique classique fait ressortir cet effet, le modèle logistique multi-niveaux qui améliore l'estimation de l'erreur standard de cette variable, ne révèle guère ce résultat.

Par ailleurs, ces variables contextuelles expliquent non seulement les différences de participation économique des femmes observées entre les provinces, mais peuvent jouer un rôle de complémentarité et de substitution. Ainsi le relais entre les caractéristiques contextuelles et les autres variables du cadre conceptuel est assuré par le statut socio-économique du ménage ou l'éducation des femmes. Désormais, les deux types d'analyse font ressortir que les femmes des ménages aisés sont significativement moins touchées par le fléau du chômage que les femmes des ménages démunis. Ce qui montre que cette variable contextuelle affecte inégalement la population. Cette interaction significative traduit à notre sens certaines pratiques généralement répandues dans les pays en développement, qui sont liées aux facilités de contact entre les ménages aisés et les employeurs ou décideurs de manière générale. Partant de cette interaction, peut-on parler d'une complémentarité entre le statut socio-économique et le chômage?

Le relais entre le sphère productive et la sphère familiale apparaît également à travers l'attraction des femmes des ménages défavorisés notamment les célibataires par le secteur industriel. Ce qui confirme les postulats de la théorie la dépendance économique et de l'accumulation du capital international. Cette accumulation réalisée dans les pays en

développement, est assurée essentiellement par les femmes des ménages démunis. Partant des conditions de travail des femmes dans ce type de structure, s'agit-il d'une réelle substitution entre le développement du secteur industriel et le statut socio-économique des femmes ou de leurs familles? Par ailleurs, et à la lumière des résultats attestant que ce sont les célibataires les moins éduquées, qui sont les plus attirées par le secteur industriel, peut-on parler d'une substitution entre l'éducation des femmes et le développement de ce type de structure productive?

Les résultats montrent aussi qu'en présence des variables contextuelles, les caractéristiques familiales établies dans le cadre conceptuel, sont associées au comportement des femmes face au travail économique au niveau individuel. Ainsi, les modèles logistiques saturés (avec interactions) révèlent une association négative entre l'indice synthétique de la situation socio-économique du ménage et l'offre de travail des femmes. Le premier facteur, reflétant les conditions de vie et d'habitat du ménage, montre que plus ces conditions s'améliorent, plus les femmes ont de faibles probabilités d'être occupées. Le second facteur, reflétant la catégorie sociale du chef de ménage, dévoile la même tendance. Pour les mariées, en particulier, l'association négative ressortie entre ce facteur et leur propension de travail confirme les postulats de la théorie néoclassique sur l'offre de travail des femmes, le revenu et le loisir. Alors que le premier facteur confirme, et plus particulièrement pour les célibataires, les postulats de la théorie de stratégie de survie. En effet, les célibataires appartenant aux ménages défavorisés sont obligées d'avoir une activité rémunérée pour contribuer à la satisfaction des besoins de leurs ménages. Elles intègrent le monde de travail par nécessité, même aux jeunes âges.

La confirmation de la stratégie de survie apparaît également via la variable liée à la solidarité familiale à savoir les services de dons en nature ou en produits. En fait, à travers cette variable reflétant la solidarité familiale, sur laquelle l'Enquête Nationale sur la Famille a attribué une importance particulière, l'analyse montre que les femmes recevant ce genre de services de la part de la famille ont une forte probabilité d'être sur le marché du travail. Ce résultat est mis en relief en présence des autres variables du cadre conceptuel, quel que soit l'état matrimonial des femmes. À notre avis, si ce résultat soutient le fondement de la théorie de stratégie de survie du ménage, il élargit le champ d'analyse à cet égard et suscite la

réflexion sur toute une théorie de stratégie familiale de survie dans les pays en développement. Dans ces pays, malgré l'apparition de la famille nucléaire, l'entraide familiale continue à persister et à caractériser les modèles familiaux.

L'hypothèse formulée sur l'association entre la structure familiale et le travail des femmes au Maroc urbain est vérifiée, même si certaines différences entre les catégories des femmes étudiées sont relevées. Ainsi, pour les célibataires, le fait d'appartenir à un ménage individuel ou une famille élargie implique de fortes chances d'être occupées par rapport à celles des familles nucléaires. De même, les mariées relevant des familles nucléaires ont significativement une plus faible probabilité d'être impliquée dans le marché du travail par rapport à celles des familles élargies. Alors que pour les veuves et divorcées, cet effet n'apparaît plus en présence de leurs caractéristiques individuelles et d'interaction.

En fait, les célibataires appartenant aux ménages individuels reflètent l'apparition de ce nouveau modèle d'habitation. Ces dernières, dans cette situation sont obligées de s'éloigner de leur noyau familial ou parental pour le motif de travail. Alors que l'appartenance à la famille élargie traduit une autre réalité. Désormais, la famille élargie implique une interaction avec la présence d'un ou de plus d'un homme actif dans le ménage. Dans cette situation, les chances de travail des femmes sont réduites, quel que soit leur état matrimonial. Pour les femmes mariées, en particulier, la présence d'hommes actifs dans le ménage semble significativement associée à l'offre de travail des femmes, plus que la présence des femmes adultes. En effet, partant de l'hypothèse que ces dernières peuvent contribuer au remède du conflit d'incompatibilité des rôles, le test de cette caractéristique familiale dans les modèles d'analyse ne montre aucune association significative avec la variable dépendante.

Les résultats relatifs aux caractéristiques familiales témoignent à notre avis d'une réalité complexe des citadines du Maroc. Laquelle réalité semble difficile à dévoiler avec précision. D'une part, la théorie de stratégie de survie éclaire la nécessité pour les femmes des ménages défavorisés d'intégrer le marché du travail. D'autre part, la division sexuelle du travail et le processus de répartition des tâches entre les sexes renonce à cette intégration, dès que le ménage abrite des personnes de sexe masculin générateurs de revenus. Cette division sexuelle de travail apparaît aussi à travers l'effet significatif et négatif de la présence d'enfants

en bas âge, nécessitant plus de soins et de responsabilités familiales, sur les chances de travail des femmes mariées.

Par ailleurs, les résultats de l'étude illustrent le rôle important des caractéristiques individuelles des femmes d'une part, dans l'appréhension du phénomène étudié et d'autre part, en tant que variables de contrôle pour les caractéristiques familiales et contextuelles. Ainsi, généralement les jeunes femmes ont plus de chances d'être occupées que celles âgées de 45 ans et plus, quoique pour les mariées, cette tendance n'est plus relevée pour les jeunes de moins de 25 ans. Ce qui pourrait refléter à notre sens encore une fois les contraintes imposées par leurs responsabilités familiales et maternelles. Notons que le retrait des femmes du marché du travail dès 45 ans, implique qu'elles ont une durée de vie active plus courte que celle des hommes. Ce qui confirme des résultats ressortis par d'autres études à cet égard (Lachaud, 1997).

Auprès des célibataires, l'âge ne semble pas avoir un effet direct sur leurs chances de travail. L'analyse montre désormais que cette caractéristique individuelle s'interfère avec l'éducation. Ainsi, pour les jeunes de 25 à 34 ans, les modèles logistiques simples et multi-niveaux montrent des interactions positives et significatives avec les niveaux d'éducation "fondamental", "secondaire" et "supérieur". Ces interactions reflètent à notre avis la réalité d'un marché du travail diversifié qui fait appel aussi bien à une main d'œuvre qualifiée qu'à une population disposant d'un faible capital humain. En fait, les célibataires ayant un faible niveau d'éducation sont attirées par le secteur industriel, alors qu'elles ont significativement moins de chances d'accéder au secteur de l'administration, de l'éducation, de la santé et l'action sociale. Ce qui reflète les restrictions imposées par les départements publics pour le recrutement du personnel étatique au cours des dernières années.

Par ailleurs, l'analyse multi-niveaux confirme notre hypothèse sur l'association entre le statut familial des femmes et leur propension d'intégrer le marché du travail. Cette association est enregistrée en présence des autres variables familiales et contextuelles, quel que soit l'état matrimonial des femmes. Plus précisément, les femmes qui sont chefs des ménages ont de plus fortes probabilités d'offrir leur travail que celles ayant d'autres liens avec le chef du ménage. Les femmes chefs des ménages dont l'effectif a enregistré une hausse considérable

au fil des années, traduisent tout un changement organisationnel et une restructuration de la famille marocaine. Ce nouveau modèle familial, qui n'existe pas dans les discours juridiques, n'est pas seulement relatif aux femmes célibataires, veuves ou divorcées, mais concerne également les mariées.

En fait, l'association positive et significative entre le statut de chef de ménage et le travail des femmes traduit à notre avis une tendance des femmes à détenir un pouvoir au sein de la famille, qui était largement délégué aux hommes par le système patriarcal. Désormais, le travail rémunéré des femmes tend à remettre en cause la répartition traditionnelle des statuts, qui lient les hommes au pouvoir économique et qui leur instaure des droits légitimes par cette délégitimation du pouvoir, délégitimation qui est généralement théorique ou formelle. Nos résultats, en confirmant d'une part, l'hypothèse formulée sur le statut familial des femmes et en soutenant d'autre part, les postulats de la théorie de stratégie de survie, traduisent sans aucun doute l'inadaptation de la répartition des rôles et statuts entre les sexes à la réalité contemporaine, et donc une restructuration de la famille et ses fonctions.

Limites liées aux données

Dans le cadre de la présente étude, nous avons utilisé des données du moment qui décrivent pendant une période transversale les caractéristiques contextuelles, familiales et individuelles des femmes. En effet, même si les statistiques officielles peuvent mettre à la disposition des chercheurs des informations sur l'évolution des indicateurs macro-économiques dans le temps, ces informations ne sont pas fournies selon les régions ou provinces du pays. Les données contextuelles que nous avons exploitées dans le cadre de cette étude sont les premières du genre à être publiées par province depuis l'indépendance du Maroc. Par ailleurs, les données portant sur l'histoire professionnelle et matrimoniale des femmes ne sont pas disponibles jusqu'à présent. Le manque de données biographiques au niveau contextuel, familial et individuel nous limite de procéder à une étude biographique multi-niveaux dynamique dans le temps, et adoptée selon l'optique de l'approche intégrée retenue dans le cadre de ce travail.

L'existence de ce genre de données biographiques permet également de résoudre le problème largement débattu en sciences sociales à savoir la relation simultanée entre l'offre de travail des femmes mariées et le nombre d'enfants en bas âge. En effet, le fait de disposer des données sur l'histoire professionnelle et matrimoniale des femmes permet de situer les événements dans le temps et de déceler l'antériorité d'un phénomène par rapport à un autre. Dans ce cas, il ne serait plus nécessaire de procéder à des tests statistiques ou aux approches axées sur les variables instrumentales fortement critiquables (Nakumara et Nakamura, 1998). Cependant, le fait de tenir compte des données contextuelles dans l'appréhension de l'offre de travail des femmes au niveau individuel et d'adopter une approche d'analyse adéquate à la structure hiérarchique des données a permis d'avoir des conclusions plus fines que celles induites par l'analyse classique. Ce qui est très utile pour la conception d'autres études ultérieures adoptant une approche biographique multi-niveaux.

Parmi les limites liées aux données que nous devons signaler dans ce cadre, il importe de noter la difficulté de distinction entre le type de travail formel et informel. En effet, les données nationales officielles, qu'elles se rapportent aux recensements de la population ou aux enquêtes nationales sur la famille ou l'emploi, recensent les personnes actives occupées, sans faire cette distinction. Les données qui se rapportent à ces sources statistiques imbriquent généralement les deux types de travail. Cependant, malgré cette lacune, les écrits sur l'emploi informel dans les milieux citadins des pays en développement en général et au Maroc en particulier, attestent que le travail informel se rapporte aux secteurs du commerce ou des services.

Pour le secteur du commerce, la structure occupationnelle des femmes urbaines montre que ce dernier ne semble pas représenter un pôle d'attraction considérable pour les citadines au niveau national. D'ailleurs, en testant cette branche d'activité dans l'analyse logistique, nous nous sommes aperçus qu'elle n'a pas d'effet significatif sur leur offre de travail au niveau individuel. En ce qui concerne le secteur des services, si l'approche classique révèle son effet sur l'offre de travail des femmes, la prise en considération de la structure hiérarchique des données, des variations aléatoires et l'hétérogénéité non observée entre les provinces rendent cet impact non significatif au sens statistique.

Limites liées aux modèles

L'offre de travail des femmes est un phénomène multidimensionnel qui relève de plusieurs variables socio-économiques et culturelles qui interagissent entre elles. En adoptant dans le cadre de ce travail une approche intégrée de travail des citadines au Maroc, nous avons mis en évidence l'importance particulière des caractéristiques contextuelles d'ordre macro-économique et socio-démographique dans l'appréhension de leur offre de travail. Cette importance se justifie par l'ampleur de leurs effets par rapport aux autres variables du cadre conceptuel, mais également par leur persistance après le contrôle par ces variables.

Par ailleurs, le recours à l'analyse multi-niveaux en tant qu'outil d'analyse a permis de faire ressortir les caractéristiques contextuelles les plus pertinentes dans l'explication des différences de l'offre de travail féminin observées entre les provinces du pays. Son avantage par rapport à l'analyse classique est bien mis en relief dans cette étude empirique à travers l'analyse contextuelle.

Cependant, malgré la prise en considération de ces dimensions contextuelles, familiales et individuelles dans cette modélisation multi-niveaux, la présence d'effets aléatoires significatifs aux différents niveaux d'analyse (province, ménage et femme), suggère le manque d'autres éléments explicatifs de l'offre de travail des femmes. Ces éléments peuvent être sans doute d'ordre socioculturel, difficilement quantifiables et liés aussi bien à l'environnement provincial que familial des femmes. À cet égard, la réalisation d'autres études de nature qualitative permettrait d'identifier les effets de ces facteurs non quantifiés.

Parmi ces limites, il importe également de souligner le fait que l'absence du revenu du ménage, variable non disponible dans les enquêtes nationales (même celles portant sur la consommation et les niveaux de vie des ménages), nous a conduit à mesurer indirectement un indice reflétant le statut socio-économique du ménage. La construction d'un tel indice via la technique de l'analyse factorielle pourrait être sujet dans certaines situations à une perte d'information, même si les statistiques liées à cette construction attestent de l'adéquation de cette solution factorielle. Ces remarques concernent aussi l'indice reflétant la situation socio-démographique de la province. Lequel indice ne permet pas de refléter l'effet d'autres facteurs socioculturels relatifs aux provinces qui sont non quantifiables.

Le lien entre les données disponibles et les modèles conçus est très clair. Ainsi, la disponibilité des données biographiques et contextuelles permet de concevoir une analyse biographique multi-niveaux. Cette dernière retracerait l'effet des variables contextuelles, familiales et individuelles sur l'offre de travail des femmes au cours des années. Ce genre d'études sont récemment appliquées dans certains pays développés où les données disponibles se prêtent à ces analyses.

À cet égard, il importe de citer l'étude menée par Hyslop (1998) sur le travail des femmes à l'aide des données de l'enquête 1986 PSID (Panel Study of Income Dynamics), retraçant leur histoire professionnelle pendant sept années. L'auteur, en utilisant une régression probit dynamique apporte des conclusions intéressantes à cet égard. Il conclut que la fécondité est corrélée aux préférences non observées de l'offre de travail des femmes. Et elle n'est pas exogène à leurs décisions de travail, si la structure dynamique de ces décisions est ignorée. Cependant, si le modèle est de nature dynamique, l'hypothèse de l'exogénéité de la fécondité est confirmée sans aucun doute. L'étude conçue par Blank (1998) à partir des informations de l'enquête PSID relatives à 14 années sur les dynamiques du marché du travail et du travail à temps partiel des femmes (1976-1989), mérite également d'être citée. Ainsi, en appliquant des modèles de durée, l'auteur atteste de l'importance des caractéristiques familiales dans l'explication du travail à temps partiel des femmes. Parmi ces caractéristiques, il souligne la présence des enfants en bas âge.

Par ailleurs, hormis ces critiques, la présente étude n'échappe pas à celles adressées à la modélisation de façon générale, qui consistent dans l'importance accordée aux aspects quantitatifs au détriment des aspects qualitatifs. En fait, la représentation sous forme déterministe des seules relations quantifiables est une source de simplifications coupables dans l'appréhension des phénomènes et comportements sociaux assez complexes, comme le travail des femmes. D'ailleurs, comme l'atteste l'analyse multi-niveaux, la présence des variations aléatoires significatives à tous les niveaux d'analyse reflète l'existence d'autres mécanismes culturels et sociaux non quantifiés qu'il importe de dévoiler par d'autres procédures complémentaires. Comme disait Loriaux (1990), le comportement humain est tellement complexe et notre ignorance s'accroît au fur et à mesure où nos connaissances progressent.

Implications des résultats

Les résultats de la présente étude et la nature multidimensionnelle d'un sujet comme le travail des femmes suggèrent des réflexions fructueuses en matière d'actions et de stratégies à adopter en matière de travail des femmes. Ces suggestions visent essentiellement l'amélioration de la contribution des femmes marocaines à la production nationale et donc au processus du développement économique et social.

Ainsi, à la lumière de notre approche intégrée, nous proposons une stratégie sociale globale, faisant référence aux principales dimensions de l'organisation sociale dont nous avons fait état au cours de ce travail. Cette stratégie intégrée permet probablement de répondre aux attentes des femmes du Maroc urbain par rapport au travail rémunéré, à l'activité et aux conditions nécessaires à l'optimisation de leur présence effective sur l'échiquier socio-économique national.

Sur le plan macro-économique, les variables contextuelles liées à la structure productive en affectant directement l'offre de travail des femmes au niveau individuel, attestent de l'importance de la mise en œuvre d'une politique économique efficace capable d'augmenter la production et d'utiliser de façon optimale les ressources disponibles et une gestion efficiente des ressources humaines.

Dès lors, les attentes des citadines en matière d'emploi doivent s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale intégrée de valorisation des ressources humaines, fondée notamment sur l'élévation du niveau d'éducation de la population, la formation qualifiante et la promotion des activités motrices du développement, pour lesquelles le Maroc dispose d'avantages comparatifs notoires. Ce qui suppose, voire impose une stratégie nationale de croissance - développement basée sur une connaissance approfondie des besoins de l'économie. Ce qui suggère aussi l'élaboration d'un diagnostic raisonné de l'état présent du système productif national, l'objectif étant d'évaluer les potentialités des secteurs porteurs d'emplois en vue d'une utilisation optimale des ressources humaines et surtout harmonieuse et équilibrée entre les sexes, les provinces et régions du pays.

Cette politique ne connaîtra de succès si elle n'a pas de conséquences sur l'atténuation du chômage. Ce fléau social qui touche inégalement la population, en affectant considérablement les femmes, notamment celles des couches démunies. Cette politique devrait aussi s'articuler autour de l'adéquation de l'éducation et de la formation aux besoins de l'économie nationale. L'éducation est désormais le fil moteur et le catalyseur du développement économique et social. Elle permet aux femmes de rehausser leurs compétences et leur savoir-faire dans les domaines les plus divers, et d'augmenter leurs possibilités d'accès aux pratiques de gestion.

Par l'éducation et la formation, les femmes seraient en mesure d'exiger des salaires et des conditions de travail confortables. Le travail dans les usines destinées à l'exportation est un bon exemple de ces conditions. Comme l'attestent les interactions statistiques, les femmes attirées par ce type de travail sont dans leur majorité sans aucune formation ou qualification. C'est pourquoi elles acceptent des salaires très bas et contribuent au processus de l'accumulation du capital international. Grâce à l'éducation, les femmes, même celles des ménages les plus démunis, sauront dire non à cette exploitation.

Dans cette optique socio-économique, nous pensons qu'il importe de mener des actions concrètes pour le développement de l'entrepreneuriat féminin qui en est à sa phase embryonnaire dans le contexte du Maroc urbain. En effet, comme nous l'avons souligné dans le cadre de cette étude, même si l'effectif des femmes entrepreneuses a connu un relèvement au fil du temps, il s'établit encore à un niveau réduit. Ainsi, le développement de la micro-entreprise, des coopératives et du processus des micro-crédits pourraient être une voie pour l'amélioration de la contribution des femmes à la production nationale et partant à l'assurance de leur indépendance économique. Dans un contexte de crise, l'entreprise privée et les facilités des procédures de création et de mise en valeur des entreprises et des projets des femmes, leur permettent d'accéder à des activités de gestion et de responsabilité. Ce genre d'initiative serait également une voie pour la revalorisation du rôle des femmes dans la société et l'atténuation des écarts et disparités sociales entre les sexes.

En effet, une stratégie axée sur une politique macro-économique visant la restructuration économique et l'atténuation du chômage ne pourrait à elle seule assurer l'équilibre souhaité entre les sexes, en terme de participation au marché du travail et partant à la production nationale. Parallèlement à ces actions macrostructurelles, tout un changement socioculturel axé sur des stratégies concrètes et harmonieuses s'impose.

Les modèles de l'analyse multi-niveaux confirment les postulats de la théorie de stratégie de survie du ménage ou de la famille. Les femmes des ménages démunis peuvent accéder à l'emploi rémunéré par nécessité, ou comme disait Tiano (1990) "por necesidad". On se demande si cette sortie des femmes au marché du travail à cause de la pauvreté pourrait avoir comme corollaire l'accès à l'égalité entre les sexes en terme de décision, de choix et donc de liberté. La réalité des citadines au Maroc est tellement complexe qu'il serait illusoire de faire appel à une seule théorie pour l'appréhender. Désormais, les résultats attestent également de l'adéquation des postulats de la division sexuelle du travail dans le contexte marocain. Plus explicitement, les chances de travail des femmes sont atténuées dès que la famille abrite des hommes générateurs de revenus. Ce résultat, en reflétant les effets de l'approche de la division sexuelle des tâches, appelle à une sensibilisation et une stratégie sociale visant à changer les mentalités, en utilisant les moyens nécessaires d'ordre publicitaire ou médiatique. L'objectif est d'imprégner la population d'une culture démocratique et égalitaire entre les sexes.

Ces stratégies d'ordre socioculturel doivent être mises en œuvre, sachant que du point de vue statistique, l'analyse multi-niveaux atteste de l'existence des effets aléatoires significatifs entre les ménages et les provinces dans les fonctions de comportement de l'offre de travail des femmes. Ces effets traduisent sans aucun doute l'effet des facteurs socioculturels non quantifiables, qui à notre sens imbriquent entre autres toute l'idéologie ancrée dans les rapports sociaux de sexe en l'occurrence la division sexuelle du travail.

Pour repenser cette répartition sexuelle des tâches et atténuer les fondements du système patriarcal, il faut à notre avis une implication de tous les acteurs sociaux: d'abord une grande volonté politique de l'état et ensuite une participation volontaire de la société civile et

des ONG. En effet, si nous assistons durant ces dernières années à l'émergence des efforts déployés dans ce sens, le chemin est encore long pour atteindre les objectifs escomptés.

À cet égard, le discours royal stipule:

" Comment atteindre le progrès et la prospérité alors que les femmes, qui constituent la moitié de la société voient leurs intérêts bafoués, sans tenir compte des droits par lesquels notre sainte religion les a mises sur un pied d'égalité avec les hommes, des droits qui correspondent à leur noble mission, leur rendant justice contre toute iniquité ou violence dont elles pourraient être victimes, alors même qu'elles ont atteint un niveau qui leur permet de rivaliser avec les hommes, que ce soit dans le domaine de la science ou de l'emploi?" **S.M. Mohamed VI. Roi du Maroc** (Citadine, n°45, Octobre, 1999).

Par ailleurs, nos résultats portant sur l'association entre la présence d'enfants en bas âge et l'offre de travail des mères citadines, tout en confirmant l'idée d'incompatibilité des rôles, permettent des suggestions à la lumière de ce résultat. Ainsi, il est temps que les pouvoirs publics renforcent les infrastructures sociales permettant aux femmes de concilier entre les responsabilités familiales et les obligations professionnelles, par exemple l'instauration des crèches publiques à des prix symboliques. Et ce renforcement doit concerner toutes les provinces du Royaume et non seulement les capitales économique, administrative ou culturelle¹. Ces actions permettent par la même occasion de revaloriser le travail domestique et l'entretien des enfants, activités déléguées exclusivement aux femmes.

À notre avis, c'est à travers ces actions inscrites dans le cadre d'une stratégie nationale intégrée et harmonieuse de la femme, un suivi de l'application de l'ensemble de ses composantes, que la femme pourrait jouer réellement un rôle actif dans la régulation positive des défis auxquels aura à faire face le Maroc de demain.

¹ Ces capitales sont respectivement Casablanca, Rabat et Fès.

Références

Abzahd, M, 1982. "Évolution du niveau de l'emploi de 1971 à 1982" in *Population et Développement*, AMEP (Association Maghrébine pour l'Étude de la Population), cinquième colloque de démographie Maghrébine, direction de la statistique, Rabat, p:219-230.

Acevedo, L.D.A, 1990. "Industrialization and Employment: Changes in the Patterns of Women's work in Puerto-Rico " *World Development*, vol 18, n° 2, p:231-255.

Adam, A, 1997. *La participation de la femme à la main d'œuvre et la fécondité dans les pays en voie de développement.* Examen de synthèse, Département de Démographie, Faculté des Arts et Sciences, Université de Montréal, 64p.

Adjamagbo, A, 1997. "Les solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation : le cas de la région de Sassandra en Côte d'Ivoire " in *Ménages et familles en Afrique – Approches des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Pilon, M, Locoh, T, Vignikin E et Vimard, P, Les études du CEPED n° 15, p : 301-325.

Agbessi-Dos Santos, H, 1984. "Changements dans les rôles productifs des femmes paysannes de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'ouest " in Michel, A ; Fattouma-Diarra, A et Agessbi-Dos Santos, H (éds) *Femmes et multinationales*, p: 93-116.

Agueniou, S, 1999. "En 1999, tous les agrégats de l'économie devraient virer au vert". *La vie économique* - vendredi 11 Décembre 1998, Casablanca, p:19.

Alaoui, M.M, 1994. *La démographie.* Éditions La Source, Marrakech, 239p.

Anker, R et Farooq, G.M, 1978. "Démographie et développement socio-économique: une nouvelle perspective " *Revue Internationale de Travail*, Vol 117, n°2, p: 159-173.

Anker, R et Hein, C, 1986. *Sex Inequalities in Urban Employment in the Third World.* Saint Martin's Press, New York, 378p.

Anker, R, 1982. "Demographic Change and Role of Women: A Research Program in Developing Countries" in *Women's Role and Population Trends in the Third World*, Croom Helm, p: 29-51.

Anker, R, 1983. "L'activité de la main d'oeuvre féminine dans les pays en développement-examen critique des définitions et des méthodes de collecte des données " *Revue Internationale de Travail*, vol 122, n°6, p: 761-777.

Anker, R et Anker, M, 1989. "Measuring The Female Labor Force in Egypt", *Revue Internationale de Travail*, vol 128, n° 4, p:511-520.

Anker, R, 1994. "Measuring Women's Participation in the African Labour Force" in A.Adepoju et C.Oppongs (éds), *Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa*, International Labor Office, p : 64-75.

Anker, R, 1997. "Ségrégation professionnelle hommes-femmes: les théories en présence" *Revue Internationale de Travail*, vol 136, n° 3, p:343-370.

Anker, R; Khan, M.E et Gupta, R.B, 1987. "Pour une mesure plus fine de la main d'œuvre : Résultats d'une enquête méthodologique menée dans l'état d'Uttar Pradesh, en Inde " *Revue Internationale de Travail*, vol 126, n°2, Mars-Avril, p: 167-185.

Antoine, P et Guillaume, P, 1986. "Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés" in *Les familles d'aujourd'hui : démographie et évolution récente des comportements familiaux*. Colloque de Genève, AIDELF, Paris, p : 289-297.

Antoine, P et Bocquier, P, 1992. "Une méthode de recueil de la parenté dans les enquêtes démographiques : un compromis avec l'approche anthropologique" *Cahiers Québécois de Démographie*, vol21, n°1, p :7-27.

Arizpe, L et Aranda, J, 1986. "Women Workers in the Strawberry Agribusiness in Mexico" in *Women's Work*, Leacock et Safa (éds), South Hadley, MA: Bergin & Garvey Publishers, p: 174-193.

Assogba, L.N.M, 1992. "Statut de la femme et migration urbaine dans le golf de Bénin" *Cahiers Québécois de Démographie*, vol 21, p:121-149.

Aye Aye, A, 1991 "Trends and Structure of Female Labour Force in Myanmar 1973-1983" in *Studies in African and Asian Demography*, Research Monograph n°21, Cairo, Demographic Center Cairo, p:489-526.

Azzam, H, Abu Nasr, J et Lorfing, I, 1985. "An Overview of Arab Women in Population, Employment and Economic Development" in Abu Nasr, J, Khoury, N.F et Azzam, H.T (éds) *Women, Employment and Development in Arab World*, Mouton Publishers, p:5-37.

Baffoun, A, 1984. "L'accès des tunisiennes au salariat - Caractéristiques et incidences" in Michel, A; Fattouma-Diarra, A et Agessbi-Dos Santos, H (éds) *Femmes et multinationales* p: 227-245.

Bagla-Gokalp, L, 1990 "Main d'oeuvre féminine au début du processus d'industrialisation" in Aerts E et alii (éds), *Women in the Labor Force*, Leven University Press, Leuven.

Bagla-Gokalp, L, 1993. *Entre terre et machine - Industrialisation et travail des femmes*. L'Harmattan, 239p.

Banque Mondiale (BM), 1995. *Royaume du Maroc: Mémorandum économique vers une augmentation de la croissance et de l'emploi.* Volume I: Rapport, Division des opérations, département géographique I, Région Moyen-Orient et Afrique du Nord, 48p.

Barkallil, N, 1990. *Système productif industriel, politique, économique et force de travail féminine ou la naissance et le développement du prolétariat féminin urbain.* Mémoire de D.E.S en sciences économiques, Université Mohamed V, Faculté de sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat, 263p.

Barrère Maurisson, M.A et Marchand, O, 1990. "Structures familiales et marché du travail dans les pays développés : une nette opposition entre le Nord et le Sud" *Économie et statistique* n° 235, p : 19-30.

Barrère Maurisson, M.A, 1987 "Structures économiques et structures familiales: émergence et construction d'une relation - La sociologie de la famille en question" *L'Année sociologique*, vol 37, p:67-91.

Barron, R.D et Norris, G.M, 1976. "Sexual Divisions and the Dual Labour Market" Barker, L.D et Allen, S (éds) *Dependence and Exploitation in Work and Marriage*, Logman, Londres et New York, p:46-69.

Becker, G, 1965. "A theory of Allocation of Time" *Economic Journal*, vol 75, n° 299, p:493-517.

Becker, G, 1993 "Nobel Lecture: The Economic Way of Looking at Behavior" *Journal of Political Economy*, vol 101, n°3, p:385-407.

Bégeot, F, 1996. "Ménages et Familles dans les pays méditerranéens de l'Union Européenne : Définitions et concepts " in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes.* Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF), p: 9-19.

Behrman, J.R et Wolfe, B.L, 1984 "Labor Force Participation and Earnings Determinants for Women in the Special Conditions of Developing Countries " *Journal of Development Economics*, vol 15, p:259-288.

Belarbi, A, 1993. *Le salaire de Madame.* Éditions le Fenec, Casablanca, 108p.

Benabdenbi, D. F, 1997. "L'activité féminine : le cas du Maroc" in *Droits de citoyenneté des femmes au Maghreb – la condition socio-économique et juridique des femmes - le mouvement des femmes*, Éditions Le Fenec, p: 93-104.

Benani, F, 1997. "La condition de la femme au Maroc" in *Droit de citoyenneté des femmes au Maghreb. La condition socio-économique et juridique des femmes au Maghreb- le mouvement des femmes.* Éditions Le Fenec, p: 145-173.

Beneria, L, 1978. *Reproduction, Production and the Sexual Division of Labour*. Rural Employment Policy Research Program, World Employment Program Research, working paper, BIT, Geneva, 26p.

BenJelloun, S, 1995. *Offre féminine de travail et demande familiale d'enfants: modélisation théorique et analyse économétrique*. Thèse de Doctorat d'état, encadrement assuré par l'Université Hassan II des sciences juridiques économiques et sociales et le Département d'Économie de l'Université de Montréal, 164p.

Bennani, F, 1997. La condition de la femme au Maroc. in *Droit de citoyenneté des femmes au Maghreb. La condition socio-économique et juridique des femmes au Maghreb - le mouvement des femmes*. Éditions Le Fennec, p: 146-173.

Bissiliat, G et Fieloux, M, 1983. *Femmes du Tiers - Monde. Travail et Quotidien*. Le Sycomore, Paris, 122p.

BIT, 1954. "Huitième Conférence des Statisticiens du Travail : Résolution concernant la main d'œuvre, l'emploi et le chômage" *Bulletin Officiel*, vol XXXVII, Genève.

BIT, 1982. *Main d'œuvre, emploi, chômage et sous-emploi. Treizième Conférence des Statisticiens du Travail, Rapport II*, Genève (Octobre).

BIT, 1983. *Treizième conférence internationale du travail 1982. Rapport de la conférence*. Genève.

BIT, 1985. *Les travailleuses des entreprises multinationales dans les pays en développement*. Contribution commune du Centre des Nations Unies sur les sociétés internationales et du BIT à la décennie des Nations Unies pour la femme. Genève, 131p.

BIT, 1990. "Fourteenth International Conference of Labour Statisticians" in Turkey. R (éds), *Developments in International Labor Statistics*, London, ILO, p : 10-16.

BIT, 1993. "Conférence Internationale des Statisticiens du Travail : Résolution adoptée" in *Bulletin Officiel*, vol LXXVI, Genève, p : 177-201.

Blake, J, 1968. "Are Babies Consumer Durable? A Critique of Economic Theory of Reproductive Motivation" *Population Studies*, vol 22, p : 5-25.

Blanchet, D, 1992. "Interpréter les évolutions temporelles de l'activité féminine et de la fécondité" *Population*, n° 2, p : 389-408.

Blank, R.M, 1998. "Labor Market Dynamics and Part-Time Work". *Research in Labor Economics*, vol 17, p : 57-93.

Blayo, C, 1996. "De l'application des principes de l'analyse démographique à l'étude de l'évolution des ménages" in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*. Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF) p:21-36.

Bloch, F; Buisson, M et Mermet, J.C, 1991. " L'activité féminine est une affaire de famille " *Sociologie du Travail*, vol 33, n° 2, p:255-275.

Bloom, D.E et Freeman, R.B, 1986. "The Effect of Rapid Population Growth on Labor Supply and Employment in Developing Countries" *Population and Development Review*, vol 12, n°3, p:381-413.

Boijoly, J, 1989. *Segmentation économique, segmentation du marché du travail et profils de détermination du revenu d'emploi*. Thèse de Doctorat, Département de Sociologie, Faculté des arts et des sciences, Montréal, 281p.

Bongarts, J, 1978. "A Framework for Analyzing the Proximate Determinants of Fertility" *Population and Development Review*, vol4, n°1, p:105-32.

Boserup, E, 1971. *Women's Role in Economic Development*. G. Allen & Unwin, London, 283p.

Boserup, E, 1975. "Employment of Women in Developing Countries" in *Population Growth and Economic Development in The Third World*, Leon Tabah, Ordina Edition, Belgique, p: 79-108.

Boserup, E, 1983. *La femme face au développement économique*. Traduit de l'anglais par M. C Marache, Presses Universitaires de France, Paris, 315p.

Boserup, E, 1990. *Economic and Demographic Relationships in Developing Countries*. The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, 307p.

Boudiaf, A, 1997. "À propos de la citoyenneté des femmes et l'égalité des droits au Maghreb" in *Droit de citoyenneté des femmes au Maghreb. La condition socio-économique et juridique des femmes au Maghreb- le mouvement des femmes*. Éditions Le Fenec, p: 21-75.

Bouillaguet-Bernard, P; Gauvin-Ayel, A et Outin, J.L, 1981. *Femmes au travail- Prospérité et crise*. Économica, 291p.

Boulding, E, 1983. "Measures of Women's Work in the Third World: Problems and Suggestions ". in M, Lycette, M.A et McGreevey, W.P (éds) *Women and Poverty in the Third World*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London (éds) *Women and Poverty in the Third World*, p:286-299.

Bouvier, P, 1994. *Le travail*. Presses Universitaires de France, Que sais-je?, 125p.

Bouyer, L, 1991. "La régression logistique en épidémiologie" *Revue Épidémiologique et Santé Publique*, 39, p : 183-196.

Bryant, W.K, 1990. *The Economic Organization of the Household*. Cambridge University Press, 286p.

Bryk, A et Raudenbush, S.W, 1992. *Hierarchical Linear Models: Application and Data Analysis Methods*, Newbery Park, Sage Publication, 264p.

Burnell, B.S, 1990. "Images of Women: an Economic Perspective" in Paludi, M.A et Steurnagel, G.A (éds), *Foundations for a Feminist Restructuring of the Academic Disciplines*, The Haworth Press, New York and London., 276p.

Buvinic, M et Lycette, M.A, 1988. "Women, Poverty and Development in the Third World" in Lewis, J.P (éds), *Strengthening the Poor: what Have we Learned?*, New Brunswick, NJ, p:149-162.

Buvinic, M, 1983. "Women's Issues in Third World: a Policy Analysis" in Buvinic, M, Lycette, M.A et McGreevey, W.P (éds), *Women and Poverty in the Third World*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London (éds) *Women and Poverty in the Third World*, p:14-31.

Cain, M.T, 1983. "Fertility as an Adjustment to Risk" *Population and Development Review*, vol 9, n°4, p:688-702.

Cairoli, M.L, 1998. "Factory as Home and Family: Female Workers in the Moroccan Garment Industry" *Human Organization*, vol 57, n° 2, p: 181-189.

Cairoli, M.L, 1999. "Garment Factory Workers in the City of Fès" *Middel East Journal*, vol 53, n°1, p: 28-43.

Calvez, J.Y, 1987. "Le sens du travail" in *Le travail et emploi - Problème de société et problème de l'homme*. Nouvelles Semaines Sociales de France, Les Éditions Sociales Françaises, Paris, p:55-65.

Catin, M; Bouhia, A et Mouine, M, 1995. "Le Modèle Intégré National-Régional de l'Économie Marocaine (MINARÉ)" in *Les stratégies de développement régional et national*. Ministère chargé de la population, Université d'AIX-Marseille III, Faculté d'économie Appliquée, centre d'économie régionale, p:22-77.

CEPED (Centre d'Études sur la Population Et le Développement), 1992. *Condition de la femme et population: le cas de l'Afrique Francophone*, CEPED-FNUP-URD, Paris, 116p.

CERED (Centre d'Études et de Recherches Démographiques), 1986. *Analyse et tendances démographiques au Maroc*. Ministère du plan, Direction de la statistique. Les Éditions Guessous, Rabat, Maroc, 276p.

CERED, 1987. *La dynamique démographique des centres urbains au Maroc.* Ministère du plan, Direction de la statistique, Rabat, Maroc, 59p.

CERED, 1988. *Situation démographique régionale au Maroc.* Ministère du plan, Direction de la statistique. Rabat, Maroc, 295p.

CERED, 1989. *Femmes et conditions féminines au Maroc.* Ministère du plan, Direction de la statistique. Rabat, Maroc, 247p.

CERED, 1989a. *Variables socio-démographiques au Maroc. Les interdépendances.* Ministère du plan, Direction de la statistique. Rabat, Maroc, 247p.

CERED, 1990. *Ménages : variables socio-démographiques au Maroc.* Ministère du plan, Direction de la Statistique, Rabat, Maroc, 345p.

CERED, 1991. *Population l'an 2062 – Stratégies et tendances.* Ministère du plan, Direction de la statistique. Les Éditions Guessous, Rabat, Maroc, 276p.

CERED, 1992. *Population et emploi.* Ministère des affaires économiques et sociales, Direction de la statistique, Imprimerie Al Maarif Al Jadida, Rabat, 291p.

CERED, 1996. *Famille au Maroc – les réseaux de solidarité familiale.* Ministère chargé de la population, Imprimerie Fadéla, 341p.

CERED, 1997. *État matrimonial et stratégies familiales.* Ministère de la prévision économique et du plan, Imprimerie Fadéla, 319p.

CERED, 1997a. *Populations vulnérables: profil socio-démographique et répartition spatiale.* Ministère de la prévision économique et du plan, Imprimerie de Fadéla, 315p.

CERED, 1998. *Genre et développement : Aspects socio-démographiques et culturels de la différenciation sexuelle.* Ministère de la Prévision économique et du plan, Imprimerie de Fadéla, 326p.

Charmes, J, 1990. *Deux études sur l'emploi dans le monde arabe.* Dossier de CEPED n° 4, Paris, 37p.

Charmes, J, 1990a. *Le secteur informel – Concepts et analyses pour une meilleure compréhension des politiques de développement.* Recueil de textes.

Chekroun, M, 1996. *Famille, état et transformations socio-culturelles au Maroc.* Éditions Okad, Rabat, 93p.

Clark, R, 1992. "Economic Dependency and Gender Differences in Labor Force Sectoral Change in Non-Core Nations" *The Sociological Quarterly*, vol 33, n°1, p:83-98.

Clark, R, Ramsbey, T et Adler, E.S, 1991. "The Effect of Culture on Women's Economic Status: A Cross-National Study" *Gender and Society* 5, p:47-66.

Combes, D et Haicault, M, 1984. "Production et reproduction, rapports sociaux de sexes et de classes" in *Le sexe du travail - Structures familiales et système productif*, Presses Universitaires de Grenoble, p:155-174.

Commaille, J, 1981. "Travail des femmes et activités familiales. Questions Sociologiques" *Revue Française des Affaires Sociales*, n°4, p:145-151.

Commaille, J, 1992. *Les stratégies des femmes- travail, famille et politique*. Éditions la Découverte, 189p.

Connelly, R, DeGraff, D.S et Levison, D, 1996. "Women's Employment and Child Care in Brazil" *Economic Development and Cultural Change*, vol 44, n° 3, (April), p:619-656.

Contandriopoulos, A.P, Champagne, F, Potvin, L, Denis, J.L et Boyle, P, 1990. *Savoir préparer une recherche, La définir, la structurer, la financer*. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, Canada, 193p.

Cordell, D et Piché,V, 1997. "Pour une histoire de la famille en Afrique " in *Ménages et Familles en Afrique – Approches des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Pilon, M, Locoh, T, Vignikin E et Vimard, P, Les études du CEPED n° 15, p :55-74.

Courgeau, D et Baccaini, B, 1997. "Analyse multi-niveaux en sciences sociales". *Population*, n° 4, Juillet Août, p : 831-863.

Craig, D; Kelvyn, J et Graham, M, 1998. "Context, Composition and Heterogeneity: Using Multilevel Models in Health Research" *Social Science and Medicine*, vol 46, n°1, p: 97-117.

D.S (Direction de la statistique), 1965. *Résultats du recensement de 1960*. Délégation générale à la promotion nationale et au plan, Rabat. *Volume I: sexe - âge - nationalités*, 159p. *Volume 2: Population active*, 514p.

D.S, 1976. *Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1971. Niveau national, Série E, vol III*, Ministère du Plan, Rabat, 271p.

D.S, 1984. *Caractéristiques socio-économiques de la population (d'après le recensement général de la population et de l'habitat de 1982). Niveau national, sondage au 1/20*, Ministère du plan, Rabat, 185p.

D.S, 1986. *Enquête Nationale sur la Population Active Urbaine- Résultats détaillés*, Ministère du plan, Rabat, 229p.

D.S, 1990. *Enquête Démographique Nationale 1986-88. La mortalité au Maroc*. Division de la population, Ministère du plan, Rabat, 140p.

D.S, 1990a. *Enquête Démographique Nationale 1986-88. Déplacements et mouvements migratoires de la population.* Division de la population, Ministère du plan, Rabat, 133p.

D.S, 1992. *Niveaux de vie des ménages 1990/91; Premiers résultats; vol 1: Rapport de synthèse,* Division des enquêtes auprès des ménages, Ministère du plan Rabat, 353p

D.S, 1994. *Femmes et condition féminine au Maroc 1994.* Documentation statistique, Ministère chargé de l'incitation de l'économie, Les éditions Guessous, Rabat, 346p.

D.S, 1994a. *Nomenclature analytique des professions.* Division des enquêtes auprès des ménages, Ministère chargé de l'incitation de l'économie, 72p.

D.S, 1994b. *Nomenclature marocaine des activités économiques.* Division des enquêtes auprès des ménages, Ministère chargé de l'incitation de l'économie, Rabat, 75p.

D.S, 1995. *Annuaire Statistique du Maroc 1995.* Éditions Okad, Rabat, 546p

D.S, 1995. *Emploi, chômage au Maroc.* Enquête Nationale sur la Population Active, Division des enquêtes auprès des ménages, Ministère chargé de l'incitation de l'économie, Rabat, 225p.

D.S, 1998. *Comptes et agrégats de la nation.* Ministère de la prévision économique et du plan, Rabat, 60p.

D.S, 1998a. *Les indicateurs sociaux 1998.* Ministère de la prévision économique et du plan, Rabat, 170p.

D.S, 1998b. *Rapport de synthèse.* Enquête Nationale sur la Population Active Urbaine au Maroc, Ministère de la prévision économique et du plan, Rabat, 66p.

D.S, 1999. *Enquête Nationale sur le Budget Temps des Femmes 1997/98.* Ministère de la prévision économique et du plan, Rapport de synthèse, volume 2, Rabat, 198p.

Davis, K et Moore, W.E, 1945. "Some Principles of Stratification" *American Sociological Review*, 10 (2), p:242-249.

DE Leeuw, J, 1992. "Series editor's introduction to hierarchical linear models" in *Hierarchical Linear Models: Application and Data Analysis Methods*, Newbery Park, Sage Publications, p : Xiii-Xvi.

De Leeuw, J, 1992. "Series Editor's Introduction to Hierarchical Linear Models" in *Hierarchical Linear Models : Application and Data Analysis Methods*, Newbery Park, Sage Publications, p : Xiii-Xvi.

- De Leeuw, J.D et Kreft, I, 1986.** "Random Coefficient Models for Multilevel Analysis". *Journal of Educational Statistics*, volume 11, n° 1, p: 57-85.
- Diprete, T.A et Forristal, J.D, 1994.** "Multilevel Models: Methods and Substance" *Annual Reviews of sociology*, 20, p: 331-357.
- Division du Plan et des Statistiques (DPS), 1964.** *Résultats de l'enquête à objectifs multiples 1961-63*, Rabat, 408p.
- Dixon-Mueller, R et Anker, R, 1989.** *Évaluation de la contribution des femmes au développement économique*, coll. Formation en matière de population, ressources humaines et planification du développement, séries n°6, BIT, Genève, 87p.
- Doeringer, P.B et Piore, M.J, 1971.** *Internal Labor Market and Manpower Analysis*. Heath, Lexington, Mass.
- Donaldson, L, 1991.** *Fertility Transition: The Social Dynamics of Population Change*, Basil Blackwell, Massachuset, 227p.
- Donahoe, D.A, 1999.** "Measuring Women's Work in Developing Countries". *Population and Development Review*, vol 25, 3, p : 543-576.
- Doudich, M, 1996.** *Déterminants socio-démographiques de l'activité économique de la femme: de la conviction à la survie*. Direction de la statistique, Ministère chargé de la population, Rabat, 20p.
- Doudich, M, 1998.** "Emploi, chômage et stratégies familiales au Maroc" *Population*, n°6, INED, Paris, France, p: 1185-1206.
- Drapper, D, 1995.** "Inference and Hierarchical Modeling in Social Sciences" *Journal of Educational and Behavioral Statistics*, vol 20, 2, p: 115-147.
- Dubois, J, 1987.** "Le travail, expression du mode de société" in *Le travail et emploi - Problème de société et problème de l'homme*. Nouvelles Semaines Sociales de France, les Éditions Sociales Françaises, Paris, p: 31-53.
- Durand, C, 1997.** *Analyse factorielle et analyse de fidélité : notes de cours*, Département de Sociologie, Université de Montréal.
- Durand, J.D, 1975.** "The Labor Force in Economic Development and Demographic Transition" in *Population Growth and Economic Development in The Third World*, Léon Tabah, Ordina Edition, Belgique, p:47-78.
- Easterlin, R.A et Crimmins, E.M, 1985.** *The Fertility Revolution. A Supply-Demand Analysis*. The University of Chicago Press, 209p.

Easterlin, R.A, 1978. "The Economic and Sociology of Fertility : A Synthesis" in Charles Tilly (éds), *Historical Studies of Changing Fertility*, Princeton University Press, p : 57-133.

Ecevit, Y, 1991. "Shop Floor Control: the Ideological Construction of Turkish Women Factory Workers" in Redclift, N and Sinclair, M.T (éds), *Working Women- International Perspectives on Labour and Gender Ideology*. London and New York, p:56-78.

EDESA (Études démographiques, Économiques et Statistiques Appliquées), 1996. *Étude portant sur l'élaboration de la stratégie d'action de la promotion de la femme au Maroc*. Ministère d'emploi et des affaires sociales, Direction des affaires sociales, Imprimerie El Maarif Al Jadida, Rabat, 290p.

El Ghazali, A, 1988. "Taille, structure et composition des ménages et familles au Maroc (1960-1982) " *Revue de l'INSEA*, n°11, janvier, p :419.

EL-Khorazaty, M.N, 1998. "Characterisation and Determinants of Reproductive Patterns in the Arab World: 1976-95" in *Arab Regional Population Conference*, International Union for the Scientific Study of Population, Cairo 1996, p: 375-434.

El Malki, H, 1989. *Trente ans d'économie marocaine 1960-1990*. Éditions du CNRS, Paris, France, 244p.

El Yazidi, E.H, 1988. "Components of Change in the Moroccan Labour Force Between 1960-1971" in *Studies in African and Asian Demography*, Research Monograph n°17, Cairo Demographic Center, Cairo, p:421-442.

El Yazidi, E.H, 1989. "Analysis of under-Employment in Urban Morocco 1984" in *Studies in African and Asian Demography*, Research Monograph n° 18, Cairo Demographic Center, Cairo, p:425-452.

Elson, D et Pearson, R, 1981. "The Subordination of Women and the Internationalization of Factory Production " in Kate, Wolkowitz et McCullagh (éds) *Marriage and the Market* CSE books, London, p: 144-166.

EMIAT (Enquête sur les Migrations internes et l'Aménagement du Territoire), 1991. *Rapport de l'enquête migrations internes et aménagement du territoire*. Direction de l'Aménagement du territoire, Ministère de l'intérieur, Rabat , 8 volumes.

Escofier, B et Pagès, J, 1990. *Analyses factorielles simples et multiples - objectifs, méthodes et interprétation -*, Dunod, Paris, 274p.

Evans, M.D.R et Saraiva, H.U, 1993. "Women's Labour Force Participation and Socioeconomic Development: Influences of Local Context and Individual Characteristics in Brazil" *The British Journal of Sociology*, vol 44, Issue n° 1, March, p: 25-51.

Falissard, B, 1996. *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie*. Masson, Paris, 314p.

- Faouzi, A, 1996.** "Formation du lieu conjugal et nouveaux modèles familiaux en Algérie". in Bourqia, R, Charrad, M et Gallagher, N (éds), *Femmes, culture et sociétés au Maghreb, partie I : Culture, femmes et famille*. Afrique Orient, p: 139-155.
- Fargues, P, 1986.** "Le monde arabe : la citadelle domestique" in A,Burguière et al, *L'histoire de la famille*, Armond Colin, Paris, p : 339-371.
- Farooq, G et Mackellar, 1990.** "Les tendances de la population, de l'emploi et du développement: une planification intégrée s'impose". *Revue Internationale du Travail*, vol 129, n°3, p:329-346.
- Farooq, G.M et Ofosou, Y, 1992.** *Population, Labour Force and Employment: Concepts-Trends and Policy Issues*. International Labour Office, Geneva, 112p.
- Farooq, G.M, 1986.** *Population et emploi dans les pays en développement*. BIT, Genève, 80p.
- Feng, H et Lewis, O.O, 1997.** "A Multilevel Analysis of the Connection Between Female Labour Force Participation and Divorce in Canada, 1931-1991". *International Journal of Comparative Sociology*, vol XXXVIII, n° 2, p:271-288.
- Ferréol, G et Deubel, P, 1990.** *Économie du travail*. Éditions Armand Colin, Paris, 192p.
- Finch, J, 1994.** "Do Families Support each Other more or Less than in the Past?" in *Time, family and Community*, Edited by M, Draka, Blavkwell publishers, UK, p : 100.
- Flory, J, 1987.** "Introduction aux travaux de la semaine sociale de Paris" in *Le travail et emploi - Problème de société et problème de l'homme*. Nouvelles Semaines Sociales de France, Les Éditions Sociales Françaises, Paris, p: 27-30.
- Feytout, C, 1998.** *Diaporamas sur le concept de la population active*. Groupe informatique et sciences économiques et sociales, Académie de Bordeaux, le surf du mois (internet).
- Gislain, J.J, 1997.** "Le sens de l'emploi". *Conjoncture*, n° 25, p:41-45.
- Gitting, G, 1988.** "What is the Family? Is it Universal?" in, *Family Bonds and Gender Divisions : Reading in Sociology of the Family*. Edited by Bonnie, F, Canadian Scholars'Press Inc, p :19-30.
- Goldstein, H et Rasbash, 1992.** "Efficient Computational Procedures for the Estimation of Parameters in Multilevel Models Based on Iterative Generalized Least Squares". *Computational Statistics & Data Analysis* 13, p: 63-71.
- Goldstein, H, 1986.** "Multilevel Mixed Linear Model Analysis Using Iterative Generalized Least Squares". *Biometrika*, 73, 1, p: 43-56.

Goldstein, H, 1989. "Restricted Unbiased Iterative Generalized Least-Squares Estimation". *Biometrika*, 76,3, p: 622-623.

Goldstein, H, 1991. "Nonlinear Multilevel Models, with an Application to Discrete Response Data". *Biometrika*, 78, 1, p: 45-51.

Goldstein, H, 1995. *Multilevel Statistical Models*. Edward Arnold, London, 169p.

Goldstein, H, et Rabash, 1995. "Improvement Approximations for Multilevel Models with Binary responses" Working Paper, Institute of Education, University of London.

Granovetter, M, 1981. "Towards a Sociological Theory of Income Differences" in Berg, I (éds), *Sociological Perspectives on Labor Markets* (Quantitative Studies in Social Relations). Academic Press, New York, p: 11-47.

Gregory, J et Piché, V, 1985. "Mode de reproduction et régime démographique" *Revue Canadienne des Études Africaines/Canadian Journal of African Studies*, 19, 1, p :73-79.

Gregory, J.W, G. Neill, V. Piché et J. Poirier, 1988. *Division du travail et structures des ménages en Guadeloupe*. Rapport de Recherche, Département de Démographie, Université de Montréal, 199p.

Guerraoui, D, 1996. "Famille et Développement à Fès" in Bourqia, R, Charrad, M et Gallagher, N (éds), *Femmes, culture et sociétés au Maghreb, partie I : Culture, femmes et famille*. Afrique Orient, P : 157-179.

Guerraoui, D, 1996a. *Femme et emploi au Maroc*. Rapport préparatoire de la conférence mondiale sur la femme, Chine, Septembre 1995, 65p.

Guerraoui, D, 1996b. *Femme et travail*. Rapport de synthèse, Rabat, 51p.

Guessous, N, 1999. "Les femmes assises". *Revue Femme du Maroc*, mensuel n° 46, p:69-74.

Haji-Temsamani, T.H, 1997. "Analyse de la situation socio-économique de la condition de la femme au Maroc" in *Droit de citoyenneté des femmes au Maghreb- La condition socio-économique et juridique des femmes au Maghreb- le mouvement des femmes*, Éditions Le Fennec, p:77-92.

Hakiki-Talahite, 1984. "Pour une problématique du procès de travail domestique" in *Le sexe du travail-Structures familiales et système productif*. Presses Universitaires de Grenoble, p:221-237.

Haller, A.O, 1982. "A Socioeconomic Regionalization of Brazil" *Geographical Review*, vol 72, p:450-487.

Hare, D, 1999. "Women's Economic Status in Rural China: Household Contributions to Male-Female Disparities in the Wage-Labor Market". *World Development*, vol 27, n°6, p: 1011-1029.

Harras, M, 1996. "Les rapports familiaux : modalités d'échange et leurs solidarités" in *Famille au Maroc : les réseaux de solidarité familiale*. Études Démographiques, CERED, p : 61-105.

Harville, D.A, 1977. "Maximum Likelihood Approaches to Variance Component Estimation and Related Problems". *Journal of American Statistical Association*, vol 72, n° 358, p: 320-338.

Hedeker, D; McMahon, S.D et Jason; L.A et Salina D, 1994. "Analysis of Clustered Data in Community Psychology: with an Example from a Worksite Smoking Cessation Project". *American Journal of Community Psychology*, vol 22, n° 5, p: 595-615.

Henshall-Momsen, J, 1991. *Women and Development in the Third World*. Routledge, Londres et New York, 115p.

Hirata, H, 1995. "Introduction - dossier – la division sexuelle du travail revisitée". *Les cahiers du MAGE*, 3-4, p : 113.

Hirata, H, 1997. "Division sexuelle du travail: état des connaissances". In Soares, A (éds), *Stratégies de résistance et travail des femmes*. Harmattan, Montréal, Canada , p:25-47.

Horan, P.M, Beck, E.M et Tolbert, C.M, 1980. "The Market Homogeneity Assumption: on the Theoretical Foundations of Empirical Knowledge". *Social Science Quarterly*, 61 (2), p: 278-292.

Horton, S, 1999. "Marginalization Revisited: Women's Market Work and Pay, and Economic Development". *World Development*, vol 27, n° 3, p: 571-582.

Hox, J et Kreft, I.G, 1994. "Multilevel Analysis Methods". *Sociological Methods & Research*, vol 22, n° 3, p: 283-299.

Humphrey, J, 1987. *Gender and Work in the Third World - Sexual Divisions in Brazilian Industry*. Tavistock Publications, London and New York, 229p.

Hussmanns, R, 1990. *Surveys of Economically Active Population, Employment, Unemployment and Underemployment : an ILO Manual on Concepts and Methods*. BIT, GENEVA, 409p.

Hyslop, D.R. "State Dependence, Serial Correlation and Heterogeneity in Interporel Labor Force Participation of Married Women". *Econometrica*, vol 67, n° 6, p: 1255-1294.

Jambu, M, 1989. *Exploration informatique et statistique des données*. Dunod, Paris, 505p.

Jennan, L, 1990. "Petits centres et migrations au moyen Atlas (Maroc)" in *Les nouvelles formes de mobilité spatiale dans le monde arabe*. Tome II-URBAMA-CEDEJ-CMM, p :65.

Jockes, S, 1985. "Working in Lip Stick? Male and Female Labour in the Clothing Industry in Morocco" in H. Afshar (éds), *Women, Work and Ideology in the Third World*, Tavistock, London, p:183-213.

Jonckers, D, 1997. "Les enfants confiés" in *Ménages et Familles en Afrique – Approches des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Pilon, M, Locoh, T, Vignikin E et Vimard, P, Les études du CEPED n° 15, p : 193-208.

Junsay, A.T, Heaton, T.B, 1989. *Women Working: Comparative Perspectives in Developing Areas*. Contribution in Women's Studies, Number 99, Greenwood Press, New York, 131p.

K.M, 1999. "Travail des enfants : les derniers chiffres". *L'Économiste* 14 Octobre, Casablanca, p : 3-5.

Kanouni, F, 1983. *Approches du travail féminin: travail domestique - travail salarié, le cas du Maroc*. Mémoire de D.E.S en sciences économiques, Université Mohamed V, Faculté de Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Rabat, 250p.

Kantiébo, M, 1995. *Mesure et analyse des facteurs de l'activité économique des femmes à Bamako*. Mémoire de maîtrise, Département de Démographie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, 120p.

Kempeneers, M, 1987. *Femmes et mouvement du travail : Pour un élargissement de l'analyse démographique de l'activité salariée et de l'activité maternelle des femmes*. Thèse de Doctorat, Département de Démographie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, 312p.

Kempeneers, M, 1987a. "Questions sur les femmes et le travail: une lecture de la crise" *Sociologie et Sociétés*, vol XIX, n° 1, p:57-71.

Kempeneers, M, 1992. *Le travail au féminin. Analyse démographique de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada*. Les Presses de l'Université de Montréal, 216p.

kergoat, D, 1984. "Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux- de l'analyse critique des catégories dominantes à la mise en place d'une nouvelle conceptualisation" in *Le sexe du travail - Structures familiales et système productif*. Presses Universitaires de Grenoble, p:207-218.

Klein, E, 1983. "Les facteurs qui déterminent la sous-estimation et la disponibilité de la main d'oeuvre". *Revue Internationale de Travail*, vol 122, n° 2, p : 195-241.

Kreft, G G.I, De Leeuw, J et Vander Leedew, R, 1994. "Review of Five Multilevel Analysis Program: BMPP-5V, GENMOD, HLM, MI3, VARCL" *The American Statistician*, vol 48, 4, p: 324-335.

Kuate Defo, B, 1996. *Vue d'ensemble sur l'analyse multi-niveaux. Document préparé dans le cadre du projet de recherche sur l'effet de la mortalité des enfants sur la fécondité en Afrique Subsaharienne*, Département de démographie, Université des Arts et des Sciences, Montréal, Canada, 10p.

Kurz, R, 1995. "L'honneur perdu du travail, le socialisme des producteurs comme impossibilité logique". *Conjoncture*, n° 25, p: 47-96.

Labrecque, M.F, 1997. "Résistance et mondialisation: femmes d'Amérique Latine, travail et crise". in Soares, A (éds), *Stratégies de résistance et travail des femmes*, Harmattan, Montréal, Canada, p:48-67.

Lachaud, J.P, 1997. *Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique Subsaharienne*. L'Harmattan, Paris, 233p.

Lahlou, M, 1991. Population et Développement (notes de cours), Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée (INSEA), Rabat, 111p.

Le Doaré, H, 1984. "Division sexuelle et division internationale du travail. Réflexions à partir des usines d'assemblage (Mexique-Haïti)" in *Le sexe du travail - Structures familiales et système productif*. Presses Universitaires de Grenoble, p:175-189.

Leymarie, S et Tripier, J, 1992. *Maroc: le prochain dragon?*. Éditions Eddif Maroc, Casablanca.

Lfarakh, A, 1997. "Composition et structures des ménages au Maroc" in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*. Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF), p: 187-198.

Locoh, T, 1988. "L'évolution de la famille en Afrique" in : *État de la démographie africaine*, Liège, UIESP, p :45-66.

Locoh, T, 1991. "Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique" in *Migration, changements sociaux et développement*. Quesne, A et Vimard, P (éds), collection colloques et séminaires, Paris, ORSTOM, p : 279-295.

Locoh, T, 1995. *Familles Africaines, population et qualité de la vie*. Les dossiers du CEPED n° 31, 48p.

Locoh, T, 1995. *Familles africaines, population et qualité de vie*. Les Dossiers du CEPED, n°31, Paris, 39p.

Locoh, T, 1997. "Structures familiales : l'apport de la démographie" in *Ménages et familles en Afrique – Approches des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Pilon, M, Locoh, T, Vignikin E et Vimard, P, Les études du CEPED n° 15, 11-30.

Longford, N.T, 1987. "A Fast Scoring Algorithm for Maximum Likelihood Estimation in Unbalanced Mixed Models with Nested Random Effects". *Biometrika*, 74, 4, p: 817-827.

Lopez, F.Z, 1996. "Incidence des facteurs démographiques" in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF), p: 365-370.

Loriaux, M, 1990. *La fin des certitudes - Modèles démo-socio-économiques à réformer, systèmes informationnels à inventer*. Cahier du CIDEP n° 4, Louvain la Neuve, 53 p.

Luck, M, 1991. "Gender and Library Work" in Redclift, N and Sinclair, M.T (éds), *Working Women- International Perspectives on Labour and Gender Ideology*. London and New York, p:25-41.

M.P (Ministère Chargé de la Population), 1995. *Enquête Nationale sur la Famille 1995. Rapport de Synthèse, Structures, Réseaux et Principales Dimensions des Niveaux de vie de la Famille*. Direction de la Statistique, Rabat, 276p.

M.P, 1996. *Recensement 1994, les caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population – Niveau national*, Rabat, 295p.

Macura, M, et Popovic, B, 1984. "BACHUE-Yugoslavia: Background Structure and Utilization" in *The Modelling of Socio-economic Processes*, sous la direction de S. Cohen et al, New York, Gower Publication, p:107-138.

Maghreb Arab Press (MAP), 1999. "Chômage: baisse du taux de chômage au niveau national". *Économap*, n° 3244 du 23 Août, Rabat, p:5.

Malhotra,A et DeGraff, D, 1997. "Entry Versus Success in the Labor Force: Young Women's Employment in Sri Lanka" *World Development*, vol 25, n°3, p:379-394.

Marc, P, 1996. "Les familles africaines en pleine remue-ménage" *La Chronique du CEPED*, n°21, 4p.

Marcoux, R, 1993. *L'école ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*. Département de Démographie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, 268 p.

Marie, A, 1997. "Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine". in, *Ménages et Familles en Afrique – Approches des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Pilon, M, Locoh, T, Vignikin E et Vimard, P, Les études du CEPED n° 15, p : 278-299.

Marshal, S.E, 1985. "Development, Dependence and Gender Inequality in the Third World" *International Studies Quarterly*, 29, p:217-240.

Martensson, M, 1966. "Attitudes vis-à-vis du travail professionnel de la femme marocaine". *Extrait du Bulletin économique et Social du Maroc*, Janvier-mars 1966, XXVIII-100, p:133-146.

Mascotto, J, 1997. " De la force de travail à Dionysos - Karl Marx: le travail vivant comme possibilité transcendante de l'économie". *Conjoncture* n° 25, p : 97-117.

Mason, K.O et Palan, V.T, 1981. "Female Employment and Fertility in Peninsular Malaysia: The Maternal Role Incompatibility Hypothesis Reconsidered ". *Demography*, vol18, n° 4, p:549-575.

McNicoll, G, 1982. "Institutional Determinants of Fertility Change " in Hohn C et Mackensen R (éds), *Determinants of Fertility Trends: Theories Re-examined*, Liège, Ordina, p: 147-168.

MEAS (Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales), 1996. *Revue sur l'emploi et les moyens de subsistance durables - Cas du Maroc*, Rabat, 80p.

Mehra, R et Gammage, S, 1999. "Trends, Countertrends, and Gaps in Women's Employment". *World Development*, vol 27, n° 3, p: 533-550.

Meknassi, R.F, 1994. *Femmes et travail*. Collection dirigée par Azziman, O et Mernissi, F, Éditions le Fennec, 119p.

Mencher, J, 1988. "Women's Work and Poverty: Women's Contribution to Household Maintenance in South India" in Dwyer, D et Bruce, J (éds), *A Home Divided: Women and Income in the Third World*, Stranford University Press, p: 99-119.

Mernissi, F, 1982. "Women and the Impact of Capitalist Development in Morocco", Part I, *Feminist Issues* 2, n° 2, p : 69-104.

Merrick, T.W et Schmink, M, 1983. "Household Headed by Women and Urban Poverty in Brazil" in Buvinic, M, Lycette, M.A et McGreevey, W.P (éds) *Women and Poverty in the Third World*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, p:244-271.

Miadi, Z, 1997. "Le statut de la femme marocaine au sein de l'institution familiale". in *Droit de citoyenneté des femmes au Maghreb. La condition socio-économique et juridique des femmes au Maghreb- le mouvement des femmes*. Éditions Le Fennec, p: 210-223.

Michel, A, 1984. "Citadines, multinationales et développement- Introduction" in Michel, A; Santos, H.A.D et Diarra, A.F (éd) *Femmes et Multinationales*, Éditions Karthala, Paris, p: 209-225.

Michel, A, 1988. "Femmes et Développement en Amérique latine et aux Caraïbes" *Recherches Féministes*, 1,2, p:19-38.

Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, 1998. *Propositions pour une stratégie de promotion de l'emploi, Les Assises nationales de l'emploi* (Marakkech), 74p.

MSP (Ministère de la Santé Publique), 1992. *Enquête Nationale sur la Planification Familiale, la Fécondité et la Santé de la Population au Maroc.* Service des statistiques, Rabat, 181p.

MSP (Ministère de la Santé Publique), 1996. *Enquête de Panel sur la Population et la Santé (EPPS) 1995.* Direction de la Planification et des Ressources Financières, Services des Études et de l'Information Sanitaire, Rabat, 201p.

Morgan, P.S et Teachman, J.D, 1988. "Logistic Regression : Description, Examples and Comparison". *Journal of Marriage and the Family*, 50, p : 929-936.

Moser, C.O.N, 1989. "Gender Planning in the Third World " *World Development*, vol 17, n° 11, p:1799-1826.

Mouchtati, F, 1997. *Activité féminine et structures familiales: étude statistique sur la base d'enquête.* Mémoire pour l'obtention du diplôme des études supérieures en sciences économiques, Université Hassan II, Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales, Casablanca, 84p.

Moujahid, M, 1999. "La croissance est de retour grâce au Bâtiments, aux MRE (Marocains Résidents à l'Étranger) et à l'OCP". *La vie économique* du vendredi 22 Janvier 1999, p:17-19.

Mujahid, G.B.S, 1985. "Female Labour Force Participation in Jordan" in Abu Nasr, J, Khoury, N.F et Azzam, H.T (éds) *Women, Employment and Development in Arab World*, Mouton Publishers, p:103-130.

Muller, E , 1982. "The Allocation of Women's Time and its Relationship to Fertility" in R. Anker, M.Buvinic et N.Youssef (eds) *Women's Roles and Population: Trends in Third World.* Londres: Croom Helm Ltd, p:55-86.

Nakamura, A et Nakamura, M, 1998. "Model Specification and Endogeneity". *Journal of Econometrics*, vol 83, n° 1-2, p: 213-237.

Nash, J et Fernandez-Kelly, M.P, 1983. *Women, Men and International Division of Labor.* The University of New York Press, New York, 463p.

Nations Unies, 1968. *Méthodes d'analyse des activités économiques de la population à partir des Recensements.* Département des Affaires Économiques et Sociales, Études démographiques n° 43. NY, 143 p.

Nations Unies, 1971. *Méthodes de projection de la population active. Manuel V.* Département des Affaires Économiques et Sociales, Études démographiques n° 46, NY, 121p.

Nations Unies, 1973. *The Determinants and Consequences of Population Trends.* vol 1, Département des Affaires Économiques et Sociales, Études démographiques n° 50, NY, 661p.

Nation Unies, 1974. *Manuel VII. Méthodes de projection des ménages et familles.* New York, ST/SOA/SER A/54, 110p.

Nations Unies, 1985. *Women's Employment and Fertility: a Comparative Analysis of World Survey for 38 Developing Countries,* coll Population Studies n° 96, New York, 95p.

Nations Unies, 1986. *Handbook of National Accounting, Accounting for Production : Sources and Methods,* Series F, n° 39, New York.

Nations Unies, 1988. *Recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 1990 dans la région de la CEE. Variantes régionales et recommandations mondiales pour la série des recensements de la population et des habitations de 1990.* NY, 126p.

Neill, G, 1988. *Démographie, femmes et développement. Une mise en perspective critique.* Examen de synthèse. Département de Démographie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, 71p.

Neill, G, 1996. *Travail des femmes, structures productives et organisation des ménages à Trinité et Tobago.* Thèse de Doctorat, Département de Démographie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, 239p.

Nsabimana, A, 1988. "Population Growth and Labour Supply in Agrarian Economy: The case of Burundi 1950-1980" in *Studies in African and Asian Demography*, Research Monograph n° 17, Cairo Demographic Center, Cairo, p: 513-587.

ONU (Organisation des Nations Unies). *Les femmes dans le monde : des chiffres et des idées.* New York.

ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel), 1995. *Les femmes dans les activités Manufacturières- Les caractéristiques, les déterminants et les tendances futures de leur participation.* Étude de cas, 31p.

Oppong, C, 1991. *Les rapports entre le travail des femmes et les comportements démographiques: Quelques éléments tirés de recherches en Afrique de l'Ouest.* Document n°12. Document de travail: Travail et Population en Afrique Sub-Saharienne. Programme Mondial de l'Emploi, BIT, Genève, 39p.

Oppong, C, 1994. "Introduction" in A. Adepoju et C. Oppong (eds), *Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa*, International Labor Office, p:1-16.

Osmont, A, 1981. "Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain" *Cahiers d'Études Africaines*, vol XI, p : 175-195.

Ouzzif, D.H, 1994. *La femme dans l'économie marocaine.* Thèse de Doctorat d'état en sciences économiques, Université Mohamed V, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat, volume I et II, 720p.

Pampel, F.C et Tanaka, K, 1986. "Economic Development and Female Labor Force Participation: A Reconsideration" *Social Forces*, vol 64, n° 3, p:599-619.

Papchild, 1996 (Projet arabe pour la promotion de l'enfance). *Enquête nationale sur la santé de la mère et de l'enfant- Principaux résultats et recommandations.* Ligue des états arabes, République Tunisienne, Ministère de la santé publique, Tunisie, 37p.

Papps, I, 1992. "Women, Work and Well-being in the Middle East: an Outline of the Relevant Literature" *The journal of Development Studies*, vol 28, n°4, July, p:595-615.

Parsons, T, 1955. "The kinship system of the contemporary United States", in :François Bourricaud (éds), *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, 353p.

Piché, V et Poirier, J, 1995. "Les approches institutionnelles de la fécondité" in Gérard, H et Piché, V (éds), *Sociologie des populations*, Les presses de l'Université de Montréal, AUPELF/UREF, p:117-137.

Piché, V, Cordell, D, 1997. "L'histoire de la famille en Afrique". in *Ménages et Familles en Afrique – Approches des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Pilon, M, Locoh, T, Vignikin E et Vimard, P, Les études du CEPED no 15, p: 55-74.

Piché, V, Marikos, S et Gingras, L, 1994. "L'emploi et l'insertion sur le marché du travail" in l'insertion urbaine à Bamako (Mali), Rapport de Recherche, Ouédraogo, D, et Piché, V, (dir), CERPOD, Département de Démographie, Université de Montréal, Programme Population et Développement au Sahel, p:159-184.

Piché, V, Mariko, S, Gingras, L, 1995 "L'emploi et l'insertion sur le marché du travail" in *L'insertion urbaine à Bamako*, sous la direction de Ouédraogo, D et Piché, V, Éditions Khartala, Paris, p: 59-79.

- Pilon, M , Mama, M.S et Tichit, C, 1997.** "Les femmes chefs de ménage : aperçu général et études de cas" in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF), p :167-191.
- Pilon, M, 1996.** "*Les familles africaines en plein remue-ménage*". *La chronique du CEPED*, n° 21, 6p.
- Pitrou, A, 1980.** "Travail féminin et institution familiale - Bilan des approches récentes en France" *L'Année Sociologique*, vol 30, p: 281-300.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), 1995.** *Rapport mondial sur le développement humain*, Économica, Paris, 251p.
- Psacharopoulos, G et Tzannatos, Z, 1992.** *Latin American Women's Earnings and Participation in the Labor Force*. Latin America Technical Department, The world bank, WPS 856, 33p.
- Radi, A, 1977.** "Adaptation de la famille au changement social dans le Maroc urbain ". *Bulletin Économique et Social du Maroc*, n°135, p : 1-36.
- Ramdani, O, 1998.** *La variable démographique et l'offre de travail des femmes dans les modèles démo-économiques. Examen de synthèse*, Département de Démographie, Université de Montréal, 114p.
- Rao, L.J, 1973.** "Industrialization and the Family : a World View" *International Journal of Sociology of the family*, vol 3, n°2, p :179-189.
- Raulin, H, 1967.** "Commentaire socio-ethnologique" in : *Afrique, Madagascar, Comores, démographie comparée*, Paris, INESS/INED/DGRST, 75p.
- Reich, M, Gordon, D.M et Edwards, R.C, 1980.** "A Theory of Labor Market Segmentation" in Amsdem (éds), *The economics of Women and Work*, Harmondsworth, penguin, p:232-241.
- Richter, K, 1997.** "Child Care Choice in Urban Thailand- Qualitative and Quantitative Evidence of The Decision Making Process". *Journal of Family Issues*, vol 18, n° 2, p: 174-204.
- Rodgers, G; Hopkins, M et Wéry, R, 1978.** *Population, Employment And Inequality: BACHUE Philippines*, Bureau International du Travail, Genève, 434p.
- Rosenzweig, M.R, 1977.** "The Demand for Children in Farm Households" *Journal of Political Economy*, vol 85, n°1, p : 123-146.
- Rouissi, M, 1977.** *Population et sociétés au Maghreb*. Horizon Maghrébin, Cérés production, 189p.

Roussel, L, 1986. "L'évolution récente de la structure des ménages dans quelques pays industriels" *Population*, n° 46, vol 6, p :913-933.

Ruggerini, M.G, 1997. "Expérience et vécu au féminin entre tradition et modernité". in *Droit de citoyenneté des femmes au Maghreb. La condition socio-économique et juridique des femmes au Maghreb- le mouvement des femmes.* Éditions Le Fenec, p: 226-247.

Sadik, S, 1995. *Économie du Maroc, Accélération de l'histoire.* Éditions la Porte, Rabat, 138p.

Safa, H.I, 1986. "Runaway Shops and Female Employment: the Search for Cheap Labor" in Leacock et Safa (éds), *Women's Work*, South Hadley, MA: Bergin & Garvey Publishers, p: 58- 71.

Sahn, D.E et Alderman, H, 1988. "The Effects of Human Capital on Wages, and the Determinants of Labor Supply in a Developing Countries" *The Journal of Developments Economics*, vol 29, p:157-183.

Sala-Diakanda, D, 1988. "Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse" in *Congrès Africain de Population*, Dakar novembre 1988, p :1-16 – Liège, UIESP, vol 2.

Salah, N, 1999. "Les indicateurs de l'économie passent presque tous au vert" *L'économiste* du 6 septembre 1999, p :3.

Salama, P et Tissier, P, 1982. *L'industrialisation dans le sous-développement.* Petite collection Maspéro, Paris, 218p.

Salih, K et Young, M.L, 1987. "Social Forces, the State and the International Division of Labour: The Case of Malaysia" in Henderson et Castells (éds), *Global Restructuring and Territorial Development*, Sage, Londres, p: 168-202.

Schechtman, S.G et Neuman, S, 1998. "The extra-Burden of Moslem Wives: Clues from Israeli Women'S Labor Supply". *Economic Development and Cultural Change*, vol 46, n° 3, p: 491-517.

Schmink, M, 1984. "Household Economics Strategies: Review and Research Demographic Change in The Third World" *Latin American Research Review*, vol 19, p: 87-103.

Schmink, M, 1986. "Women and Urban Industrial Development in Brazil" in J. Nash and H.I Safa (eds) *Women and Change in Latin America*, Bergin and Garvey, Massachusetts, p:136-164.

Schoumaker, B et Tabutin, D, 1999. *Relations entre pauvreté et fécondité dans les pays du Sud – Connaissances, méthodologie et illustration.* Département des sciences de la population et du développement, Université Catholique de Louvain, Document de travail no 2, 32p.

Schultz, T.P, 1981. *Economic of Population*. Londres, Addison-Wesley, 240p.

Schultz, T.P, 1990. "Women's Changing Participation in the Labor Force: a World Perspective". *Economic Development and Cultural Change*, vol 39, p: 457-488.

Scott, A.M, 1986. "Women and Industrialization: Examining the Female Marginalization Thesis" *Journal of Development Studies*, vol 22, p:649-680.

Semyonov, M et Shenhav, Y, 1988. "Investment Dependence, Economic Development, and Female Employment opportunities in Less Developed Countries" *Social Science Quarterly*, 69, p: 961-978.

Shami, S et Taminian, L, 1990. "Women's Participation in the Jordanian Labour Force: A Comparison of Urban and Rural Patterns" in Shami, S, Taminian, L, Morsy, S.A, El Bakri, Z.B et Kameir, E.M (éds), *Women in Arab Society-Work Patterns and Gender Relations in Egypt*, Jordan and Sudan, Berg/UNESCO, p:1-86.

Shorter, E, 1977. *Naissance de la famille moderne*. Paris, seuil, 379p.

Simons, H, J, 1958. "The Status of African Women" in P.Smith (éd), *African in transition*, London, Max Reinhardt, p : 79-88.

Sinclair, M.T, 1991. "Women, Work and Skill - Economic Theories and Feminist Perspectives" in N, Redclift et M.T Sinclair (éds), *Working Women - International Perspectives on Labour and Gender Ideology*, p:1-24.

Sinha, J.N, 1965. "Dynamics of Female Participation in Economic Activity in a Developing Economy" in *Proceedings of The World Population Conference*, Volume IV, Nations Unies, Belgrade, p:336-337.

Smock, A, 1981. *Women's Education in Developing Countries: Opportunities and Outcomes*. New York, Praeger Publishers, 293p.

Sonkarley, T.B, 1988. "The Structure and Dynamics of Labour Force in Montserrado Country, Liberia 1962-1974" in *Studies in African and Asian Demography*, Research Monograph n° 17, Cairo Demographic Center, Cairo, p: 563-594.

Standing, G, 1976. "Education and Female Participation in the Labour Force". *International Labour Review*, n° 114 (November-December), Geneva, p: 281-297.

Standing, G, 1978. *Labour force Participation and Development*. BIT, Geneva, 267p.

Standing, G, 1999. "Global Feminization Through Flexible Labor: A Theme Revisited". *World Development*, vol 27, n° 3, p: 583-602.

- Steele, F; Diamond. I et Wang A.D, 1996.** "The Determinants of Duration of Contraceptive Use in China: A Multilevel Multinomial Discrete-Hazards Modeling Approach". *Demography*, volume 33, n° 1, p: 12-23.
- Stevenson, M.H, 1978.** "Wage Differences Between Men and Women: Economic Theories" in Stromberg, A.H et Harkess (éds), *Women Working- Theories and Facts in Perspective*, Mayfield Publishing Company, California, p:89-107.
- Sweet, J, 1982.** "Work and Fertility : the Childbearing Decisions" in Fox, G.L (éds), *Fertility Attitude and Behavior*, Sages Publications, p :197-218.
- Temsamani, T.H, 1997.** "Analyse socio-économique de la condition de la femme au Maroc" in *Droits de citoyenneté des femmes au Maghreb – la condition socio-économique et juridique des femmes- le mouvement des femmes*, Éditions Le Fennec, p :77-92.
- Théré, C, 1996.** "L'image des solidarités familiales dans l'Encyclopédie" in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF), p : 517-533.
- Tiano, S, 1990.** "Maquiladora Women : a New Category of Workers?" in Ward,K (éds), *Women Workers and Global Restructuring*, IRL Press, School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, p :193-225.
- Tremblay, D.G, 1990.** *Économie du travail: les réalités et les approches théoriques*. Éditions Saint-Marin, Université du Québec, Télé - Université, Québec. 544p.
- Tzannatos, Z, 1999.** "Women and Labor Market Changes in the Global Economy: Growth Helps, Inequalities Hurt and Public Policy Matters". *World Development*, vol 27, n° 3, p: 551-569.
- Uthoff, A et Pernia, E.M, 1986.** *Introduction à la planification des ressources humaines dans les pays en développement*. Formation en matière de population, ressources humaines et planification du développement, BIT, 67p.
- Uthoff, A, 1989.** "Integration of Demographic Variables in Planning for Employment" in *Conférence internationale pour la population*, New Delhi, vol 3. Liège, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, p:3-15.
- Véron, J, 1989.** "Changements démographiques et perspectives d'emploi: réflexions d'ordre méthodologiques " in *Conférence Internationale pour la Population*, New Delhi, vol 3. Liège, Union Internationale Pour l'Étude Scientifique de la Population, p:41-49.
- Véron, J, 1989a .** *Éléments du débat population - développement* . Les dossiers du CEPED n°9, Paris, 50 p.

Véron, J, 1993 "Population et développement: théories partielles ou théories partiales?" in *Intégrer population et développement*. Chaire Quetelet, Académia, Louvain-la-Neuve, p:117-124.

Villac, M, 1984. "Les transformations de la famille" *Population et sociétés*, n° 185.

Vimard, P et N'Cho, S, 1997. "Évolution des ménages et différenciation des modèles familiaux en Côte-D'Ivoire 1975-1993" in *Ménages et familles en Afrique – Approches des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Pilon, M, Locoh, T, Vignikin E et Vimard, P, Les études du CEPED n° 15, p :101-123.

Vimard, P, 1993. "Modernité et pluralités familiales en Afrique de l'Ouest" *Revue du Tiers Monde*, tome XXXIV, n° 133, Janvier-mars, p: 89-115.

Wakam, J, 1997. "Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun". in *Ménages et Familles en Afrique – Approches des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Pilon, M, Locoh, T, Vignikin E et Vimard, P, Les études du CEPED n° 15, p : 257-277.

Walby, S, 1983. "Patriarchal Structures: the Case of Unemployment" in Gamarnikow, E et al (éds) *Gender, Class and Work*. London, Heinemann.

Wander, H, 1987. "Population, Labor Supply and Employment in Developing Countries". *The Annals of the American Academy*, AAPS , 492, July 1987, p:69-79.

Ward, K, 1985. "The Social Consequence of World Economic System: The Economic Status of Women and Fertility" *Review*, 8, p:561-593.

Ware, H, 1981. *Women, Demography and Development*. Development Studies, Center Demography Teaching Notes 3, Series editor David Lucas, The Australian National University, Canberra, 241p.

Wéry, R et Rodgers, G.B, 1996 "Endogénéisation des variables démographiques". in, Wéry, R, (éds), *Modélisation démo-économique: l'expérience des modèles de BACHUES*. Académia, l'Harmattan, Louvain La Neuve, p:77-107.

Wolf, D.L, 1990. "Linking Women's Labor with the Global Economy : Factory Workers and their Families in Rural Java" in Ward,K (éds), *Women Workers and Global Restructuring*, IRL Press, School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, p :25-47.

Wong, A.K, 1986. "Planned Development, Social Stratification and Sexual Division of Labor in Singapore" in Leacock et Safa (éds), *Women's Work*, South Hadley, MA: Bergin & Garvey Publishers, p: 207-223.

Wong, G et Mason, W. M, 1985. "The Hierarchical Logistic Regression Model for Multilevel Analysis". *Journal of American Statistical Association*, vol 80, n° 391, p: 513-524.

Wong, R, Levine, R. E, 1992. "The Effect of Household Structure on Women's Economic Activity and Fertility: Evidence from Recent Mothers in Urban Mexico" *Economic Development and Cultural Change*, Vol41, p:89-102.

Wood, A, 1991. "North-South Trade and Female Labour in Manufacturing: An Asymmetry" *The Journal of Development Studies*, vol 27, n° 2, p:168-189.

Young, G, 1993. "Gender Inequality and Industrial Development: The Household Connection" *Journal of Comparative Family Studies*, vol 24, n°1, p:1-20.

Youssef, N.H, 1974. *Women and Work in Developing Societies*. Population Monograph Series, n° 15, University of California, Berkeley, 137p.

Zourkaléini, Y, 1997. *Les déterminants socio-démographiques et contextuels de la mortalité des enfants au Niger*. Thèse de doctorat en démographie, Département de démographie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, 360p.

Zougrana, M.C, 1993. *Déterminants socio-économiques de l'utilisation des services de santé maternelle et infantile à Bamako (Mali)*. in Collection des thèses et mémoires sur le Sahel, 32, Département de démographie, 214p.

Annexes

Annexe1: Répartition des femmes et ménages enquêtés selon les provinces, Maroc urbain, 1995

Annexe2: Variables contextuelles socio-démographiques et macro-économiques par province, Maroc urbain 1994.

Annexe 3: Test de Hausman

Annexe 4: Analyse factorielle: statut socio-économique des ménages

Annexe 5: Analyse factorielle: statut socio-démographique des provinces

Annexe 6: Résultats des modèles logistiques multi-niveaux, hypothèse d'une variation binomiale des résidus individuels, relatifs aux femmes (tous états matrimoniaux), célibataires, mariées et veuves et divorcées respectivement, Maroc urbain 1995.

Annexe 7: Résultats des modèles logistiques multi-niveaux, niveau 2: ménage, niveau 1: femme, relatifs aux célibataires, mariées et veuves et divorcées respectivement, Maroc urbain 1995.

**Annexe 1: Répartition des femmes et ménages objet d'étude¹ selon les provinces du Royaume,
Maroc urbain, 1995**

Province (*)	Ménages		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
1	72	2,72	130	2,46
11	76	2,87	163	3,08
21	95	3,59	232	4,39
31	79	2,98	182	3,44
61	78	2,95	145	2,74
81	15	0,57	27	0,51
91	77	2,91	155	2,93
101	133	5,02	289	5,47
113	18	0,68	38	0,72
141	149	5,63	299	5,65
151	19	0,72	34	0,64
181	75	2,83	147	2,78
191	20	0,76	32	0,61
201	38	1,44	68	1,29
211	37	1,40	61	1,15
231	37	1,40	76	1,44
241	57	2,15	109	2,06
261	34	1,28	60	1,13
271	18	0,68	30	0,57
273	35	1,32	64	1,21
275	39	1,47	64	1,21
281	57	2,15	121	2,29
291	40	1,51	78	1,48
301	59	2,23	101	1,91
311	38	1,44	87	1,65
321	20	0,76	40	0,76
331	51	1,93	88	1,66
341	20	0,76	39	0,74
351	75	2,83	147	2,78
361	20	0,76	31	0,59
371	20	0,76	53	1,00
381	71	2,68	143	2,70
401	19	0,72	42	0,79
411	73	2,76	155	2,93
421	107	4,04	241	4,56
431	56	2,12	109	2,06
441	115	4,34	225	4,25
451	36	1,36	69	1,30
461	33	1,25	81	1,53
471	39	1,47	88	1,66
481	38	1,44	78	1,48
491	37	1,40	74	1,40
501	108	4,08	192	3,63
511	75	2,83	133	2,52
521	35	1,32	55	1,04
531	17	0,64	33	0,62
541	18	0,68	41	0,78
561	58	2,19	128	2,42
571	52	1,96	103	1,95
591	59	2,23	108	2,04
Total	2647	100	5288	100

¹ Il s'agit des femmes de 15 ans et plus et des ménages à l'étude de l'échantillon de l'ENF 1995 traité dans le cadre de ce travail après élimination des valeurs manquantes.

(*) La signification des codes des provinces est présentée dans la page suivante.

Liste de provinces (annexe 1 suite)

Code des provinces	Provinces
1	Agadir-Ida ou Tanane
11	Ain Chok Hay hassani
21	Ain Sebaa Hay-Mohammadia
31	Al fida- Derb Sultan
61	Al Ismailia
81	Azilal
91	Beni Mellal
101	Ben M'Sick-Sidi Othmane
113	Berkane
141	Casablanca Anfa
151	Chefchaouen
181	El Jadida
191	El Kelaa Sraghna
201	Errachidia
211	Essaouira
231	Fès El Jadid-Dar Dbibagh
241	Fès Médina
261	Guelmim
271	Ifrane
273	Inezgane-Ait Melloul
275	Jerrada
281	Kénitra
291	Khemisset
301	Khénifra
311	Khouribga
321	Laayoune
331	Larache
341	Marrakech - Médina
351	Marrakech - Menara
361	Meknès El Menzeh
371	Mohammadia
381	Nador
401	Ourazazate
411	Oujda Angad
421	Rabat
431	Safi
441	Salé
451	Sefrou
461	Settat
471	Sidi Bernoussi-Zenata
481	Sidi Kacem
491	Sidi Youssef Ben Ali
501	Skhirate-Temara
511	Tanger -Assilah
521	Tan Tan
531	Taounate
541	Taroudannt
561	Taza
571	Tetouan
591	Zouagha-Moulay Yacoub

Source: Division des recensements de la population et de l'habitat, Ministère de la population, Rabat, Maroc.

Annexe 2												
Variables contextuelles socio-démographiques et macro-économiques par province												
Maroc urbain, 1994												
Province	TAF	TCHF	TAG	TCHG	SI	SS	SA	ISF	EM15	AMAM	TANF	TU
1	18,3	29,0	38,2	18,6	16,2	10,9	15,9	2,9	32,9	25,1	50,2	71,8
11	24,1	25,8	39,6	20,3	30,8	15,9	14,7	2,5	30,3	27,6	41,0	84,8
21	24,1	30,3	38,6	22,7	41,6	10,5	11,9	2,2	30,6	27,4	39,7	100,0
31	26,4	32,3	42,1	25,0	33,7	13,6	13,5	1,9	25,7	29,2	40,1	100,0
61	16,1	30,7	34,3	22,0	25,3	9,0	20,0	2,2	30,2	27,0	48,9	87,1
81	9,7	34,3	27,2	22,4	12,7	8,0	30,1	2,9	37,2	23,9	61,5	13,6
91	12,5	36,6	30,3	21,8	15,6	8,4	20,9	2,4	33,7	24,9	56,7	44,4
101	19,7	35,1	36,7	23,0	37,6	8,7	13,9	2,4	31,6	27,6	42,2	97,7
113	10,2	45,7	29,0	28,5	12,6	6,2	18,4	2,7	33,8	26,8	55,7	57,6
141	32,5	24,2	44,8	19,7	22,8	24,5	15,6	1,7	25,6	29,2	36,3	100,0
151	12,7	36,7	31,0	19,8	14,7	5,3	34,0	3,8	38,9	25,2	48,2	9,8
181	18,1	31,1	36,0	18,7	18,8	10,9	21,1	2,9	33,3	25,4	48,2	24,7
191	11,3	33,2	29,8	19,5	15,9	8,8	20,7	2,9	38,1	24,1	59,6	19,2
201	7,1	35,4	24,7	19,1	8,9	5,1	43,8	3,1	38,0	23,3	49,0	29,7
211	16,2	35,1	36,5	19,2	25,8	10,0	19,1	2,6	31,5	25,4	58,2	17,4
231	22,8	24,1	36,3	20,0	20,6	16,7	26,4	2,4	32,4	27,1	41,7	94,7
241	14,0	23,4	34,0	15,8	47,6	9,4	7,8	3,1	37,7	25,1	59,6	93,7
261	5,0	49,8	21,7	23,3	8,8	8,1	31,1	3,8	41,8	23,4	59,9	60,1
271	14,5	34,2	32,4	20,6	12,1	10,5	31,4	2,4	31,1	25,4	51,3	47,8
273	10,5	27,8	33,6	15,9	17,4	8,8	13,4	2,7	34,8	23,6	60,3	89,4
275	7,4	54,4	25,7	32,9	7,0	4,1	16,8	3,5	40,0	25,9	53,8	55,8
281	18,2	36,8	34,9	23,9	21,6	10,2	23,5	2,5	32,4	26,3	46,3	45,8
291	17,6	32,1	31,7	26,2	21,5	8,2	28,3	2,4	34,4	25,9	54,1	36,0
301	11,3	36,3	28,2	23,3	15,7	9,0	22,4	2,5	33,7	24,2	57,1	47,1
311	13,8	47,4	29,3	30,0	17,0	9,3	20,1	2,7	34,1	26,3	47,8	61,3
321	14,5	34,3	32,6	25,6	8,2	8,0	34,3	3,6	36,2	23,8	50,2	94,7
331	12,1	29,8	30,5	19,3	18,3	10,0	18,1	3,2	37,6	24,8	52,4	46,7
341	22,1	29,2	40,1	19,6	29,1	12,5	13,0	2,0	26,7	28,4	53,7	100,0
351	22,2	29,1	37,7	19,0	18,8	12,8	25,2	2,5	31,2	26,9	45,3	77,1
361	17,6	31,0	33,8	23,4	18,4	11,5	26,9	2,4	31,5	27,1	42,8	65,0
371	19,8	31,2	37,2	24,7	32,9	11,3	17,3	2,5	30,8	26,8	40,5	100,0
381	9,4	41,0	30,5	23,9	12,8	7,9	17,1	2,9	34,8	26,5	56,7	36,0
401	7,5	36,6	24,9	22,6	12,7	6,1	28,7	3,8	40,6	23,9	60,8	20,4
411	12,9	42,6	31,4	31,1	14,4	7,5	26,7	2,4	30,9	27,5	44,0	87,2
421	29,6	25,4	42,7	19,0	12,3	17,1	39,4	2,0	26,9	28,0	35,8	100,0
431	17,0	31,6	33,6	22,3	25,6	8,5	16,4	2,8	34,8	26,0	48,9	45,7
441	21,3	28,6	37,1	19,1	26,2	9,2	28,6	2,9	34,6	25,6	49,7	92,8
451	16,3	23,9	30,7	22,7	24,1	8,0	23,8	2,8	34,0	25,4	52,9	43,2
461	16,1	31,8	34,8	20,8	22,5	11,1	21,5	2,9	33,8	25,5	52,5	27,8
471	22,6	28,9	37,7	22,4	49,2	6,7	11,0	2,5	33,3	26,9	41,5	78,0
481	12,6	37,6	31,9	23,0	19,0	10,2	23,7	3,1	34,2	25,9	52,6	27,2
491	16,1	36,5	36,0	18,0	29,2	10,7	9,8	2,7	33,0	26,6	60,6	65,8
501	16,9	32,9	34,2	19,6	17,4	10,3	22,4	2,9	37,1	24,1	51,9	71,9
511	18,0	36,2	35,7	23,4	27,1	11,2	14,3	2,9	35,0	26,1	51,1	83,8
521	12,7	31,8	35,9	15,7	14,9	5,6	16,5	3,7	36,2	23,0	53,6	92,4
531	11,2	33,8	29,1	24,4	7,9	10,1	31,4	2,9	39,6	25,1	55,3	8,3
541	10,4	30,6	31,7	19,2	12,1	8,2	19,5	2,9	35,4	24,7	61,6	19,4
561	12,6	43,8	27,3	30,4	16,5	8,6	29,5	2,9	36,7	26,6	52,6	29,1
571	14,4	35,7	33,7	22,8	19,4	9,7	17,1	3,2	34,5	26,2	50,5	68,4
591	15,6	21,3	32,9	16,9	37,4	7,9	10,9	3,3	38,3	25,3	60,4	69,3

Source: Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1994 (RGPH)

Annexe 2 (suite): signification des abréviations

Variables macro-économiques

TAF: taux d'activité des femmes

TCH: Taux de chômage des femmes

TAG: Taux d'activité global (deux sexes)

ACHG: Taux de chômage global (deux sexes)

SI: Proportion de l'emploi dans le secteur de l'industrie

SS: Proportion de l'emploi dans le secteur des services

SA: Proportion de l'emploi dans le secteur de l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale

Variables socio-démographiques:

ISF: Indice synthétique de fécondité

EM15: Proportion de la population de moins de 15 ans

AMAM: Âge moyen au premier mariage des femmes

TANF: Taux d'analphabétisme des femmes

TU: Taux d'urbanisation

Annexe 3: Résultats du test de Hausman appliqué aux données des femmes mariées (fonctions logistiques)

```
. logit totenf mprv22 branch22 branch77 branch88 fac1_1ss autrfe_2 fac1_1
fac2_1 m2fq3f m2fq33 struct homm1 homm2 mig age2 age3 age4 scol2 scol3 scol4
pratcont
```

```
Iteration 0: log likelihood = -1556.2237
Iteration 1: log likelihood = -1329.6794
Iteration 2: log likelihood = -1325.0013
Iteration 3: log likelihood = -1324.9816
Iteration 4: log likelihood = -1324.9816
```

```
Logit estimates                                     Number of obs =      2251
                                                    LR chi2(21)      =      462.48
                                                    Prob > chi2      =      0.0000
                                                    Pseudo R2       =      0.1486

Log likelihood = -1324.9816
```

totenf	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
mprv22	2.217568	1.637453	1.354	0.176	-.9917815	5.426918
branch22	.7935983	.7954583	0.998	0.318	-.7654712	2.352668
branch77	-1.969052	2.146344	-0.917	0.359	-6.17581	2.237706
branch88	1.382594	.8669015	1.595	0.111	-.3165013	3.08169
fac1_1ss	-.0291296	.0884119	-0.329	0.742	-.2024138	.1441545
autrfe_2	-.2046324	.0468676	-4.366	0.000	-.2964913	-.1127736
fac1_1	-.1328063	.0529558	-2.508	0.012	-.2365978	-.0290148
fac2_1	-.1772931	.0610476	-2.904	0.004	-.2969441	-.0576421
m2fq3f	.277258	.2265276	1.224	0.221	-.166728	.721244
m2fq33	.6700684	.4183648	1.602	0.109	-.1499116	1.490048
struct	-.2546291	.1264299	-2.014	0.044	-.5024272	-.006831
homm1	.6620816	.1806188	3.666	0.000	.3080752	1.016088
homm2	.3503441	.1910985	1.833	0.067	-.024202	.7248902
mig	-.0830788	.1018086	-0.816	0.414	-.2826201	.1164624
age2	.3642675	.1694152	2.150	0.032	.0322197	.6963152
age3	-.8190756	.1659291	-4.936	0.000	-1.144291	-.4938606
age4	-1.499644	.1829333	-8.198	0.000	-1.858187	-1.141101
scol2	-.07585	.123478	-0.614	0.539	-.3178626	.1661625
scol3	.2225308	.2126427	1.047	0.295	-.1942413	.6393029
scol4	.3270816	.2764154	1.183	0.237	-.2146825	.8688458
pratcont	-.7188877	.0999598	-7.192	0.000	-.9148053	-.52297
_cons	.865737	.752885	1.150	0.250	-.6098904	2.341364

```
. predict enfant
(option p assumed; Pr(totenf))
```

```
. logit typact1l enfant mprv22 branch22 branch77 branch88 fac1_1ss autrfe_2
fac1_1 fac2_1 m2fq3f m2fq33 homm1 homm2 struct mig age2 age3 age4 scol2 scol3
scol4 hom1stru hom2stru
```

```
Iteration 0: log likelihood = -1120.5589
Iteration 1: log likelihood = -969.54332
Iteration 2: log likelihood = -954.11878
Iteration 3: log likelihood = -953.69221
Iteration 4: log likelihood = -953.69186
```

```
Logit estimates                                     Number of obs =      2251
                                                    LR chi2(23)      =      333.73
                                                    Prob > chi2      =      0.0000
                                                    Pseudo R2       =      0.1489

Log likelihood = -953.69186
```

typactil	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
enfant	1.120413	.8133488	1.378	0.168	-.4737211	2.714547
mprv22	-4.985176	2.090014	-2.385	0.017	-9.081528	-.888824
branch22	.9798101	1.000885	0.979	0.328	-.9818876	2.941508
branch77	6.314183	2.693837	2.344	0.019	1.034359	11.59401
branch88	3.071521	1.062465	2.891	0.004	.9891269	5.153914
fac1_1ss	-.3629634	.1102734	-3.291	0.001	-.5790953	-.1468316
autrfe_2	-.0077201	.0682732	-0.113	0.910	-.1415332	.1260929
fac1_1	-.2682496	.0687342	-3.903	0.000	-.4029661	-.1335331
fac2_1	.1760414	.077624	2.268	0.023	.0239011	.3281817
m2fq3f	.3098502	.2473765	1.253	0.210	-.1749989	.7946993
m2fq33	.2565156	.4049758	0.633	0.526	-.5372224	1.050254
homm1	.1170754	.3378716	0.347	0.729	-.5451407	.7792915
homm2	-.1274138	.3602029	-0.354	0.724	-.8333985	.5785709
struct	-.5744301	.3603206	-1.594	0.111	-1.280645	.1317852
mig	.4277499	.1236269	3.460	0.001	.1854457	.6700542
age2	.7371587	.2511928	2.935	0.003	.2448297	1.229488
age3	1.466439	.2698963	5.433	0.000	.9374516	1.995426
age4	1.258409	.38265	3.289	0.001	.508429	2.00839
scol2	.6931786	.152635	4.541	0.000	.3940195	.9923377
scol3	1.933485	.229969	8.408	0.000	1.482754	2.384216
scol4	2.637989	.3013246	8.755	0.000	2.047403	3.228574
hom1stru	-.5889667	.4032865	-1.460	0.144	-1.379394	.2014603
hom2stru	-.5558058	.436198	-1.274	0.203	-1.410738	.2991265
_cons	-3.731448	1.025784	-3.638	0.000	-5.741947	-1.720948

. hausman, save

. logit typactil totenf mprv22 branch22 branch77 branch88 fac1_1ss autrfe_2
 fac1_1 fac2_1 m2fq3f m2fq33 homm1 homm2 struct mig age2 age3 age4 scol2 scol3
 scol4 hom1stru hom2stru

Iteration 0: log likelihood = -1120.5589
 Iteration 1: log likelihood = -967.3035
 Iteration 2: log likelihood = -951.54954
 Iteration 3: log likelihood = -951.10966
 Iteration 4: log likelihood = -951.1093

Logit estimates

Number of obs = 2251
 LR chi2(23) = 338.90
 Prob > chi2 = 0.0000
 Pseudo R2 = 0.1512

Log likelihood = -951.1093

typactil	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
totenf	-.2164461	.0825579	-2.622	0.009	-.3782566	-.0546355
mprv22	-4.443121	2.072044	-2.144	0.032	-8.504252	-.3819891
branch22	1.225163	.9968861	1.229	0.219	-.7286977	3.179024
branch77	5.538566	2.637633	2.100	0.036	.3689011	10.70823
branch88	3.432977	1.046901	3.279	0.001	1.381088	5.484865
fac1_1ss	-.3681615	.110219	-3.340	0.001	-.5841869	-.1521362
autrfe_2	-.0670882	.0611469	-1.097	0.273	-.1869339	.0527576
fac1_1	-.308626	.0652061	-4.733	0.000	-.4364276	-.1808244
fac2_1	.1288631	.0734528	1.754	0.079	-.0151017	.2728278
m2fq3f	.3953802	.2439407	1.621	0.105	-.0827348	.8734952
m2fq33	.4864334	.3868822	1.257	0.209	-.2718417	1.244708
homm1	.3136413	.312302	1.004	0.315	-.2984593	.9257419
homm2	-.0365799	.3517212	-0.104	0.917	-.7259409	.652781
struct	-.5994282	.3590927	-1.669	0.095	-1.303237	.1043807
mig	.4017164	.1227206	3.273	0.001	.1611885	.6422443
age2	.872908	.2408472	3.624	0.000	.4008561	1.34496
age3	1.248302	.241519	5.169	0.000	.7749334	1.721671
age4	.785636	.2729379	2.878	0.004	.2506875	1.320584
scol2	.6825122	.152557	4.474	0.000	.383506	.9815184
scol3	2.010004	.2280782	8.813	0.000	1.562979	2.457029
scol4	2.717266	.2977032	9.127	0.000	2.133778	3.300753
hom1stru	-.5788511	.4037578	-1.434	0.152	-1.370202	.2124997
hom2stru	-.5098017	.4379595	-1.164	0.244	-1.368187	.3485832
_cons	-3.082062	.9336002	-3.301	0.001	-4.911885	-1.25224

. hausman

	---- Coefficients ----			
	(b) Prior	(B) Current	(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
mprv22	-4.985176	-4.443121	-.5420554	.2734813
branch22	.9798101	1.225163	-.2453531	.0893751
branch77	6.314183	5.538566	.7756168	.5474046
branch88	3.071521	3.432977	-.361456	.1811908
fac1_1ss	-.3629634	-.3681615	.0051981	.0034613
autrfe_2	-.0077201	-.0670882	.059368	.0303693
fac1_1	-.2682496	-.308626	.0403764	.0217383
fac2_1	.1760414	.1288631	.0471783	.0251035
m2fq3f	.3098502	.3953802	-.08553	.0410862
m2fq33	.2565156	.4864334	-.2299178	.1196979
homm1	.1170754	.3136413	-.1965659	.1289367
homm2	-.1274138	-.0365799	-.0908339	.0777065
struct	-.5744301	-.5994282	.024998	.0297204
mig	.4277499	.4017164	.0260335	.0149422
age2	.7371587	.872908	-.1357493	.0713474
age3	1.466439	1.248302	.2181367	.1204683
age4	1.258409	.785636	.4727733	.2681901
scol2	.6931786	.6825122	.0106664	.004879
scol3	1.933485	2.010004	-.0765187	.0294286
scol4	2.637989	2.717266	-.0792771	.046576
hom1stru	-.5889667	-.5788511	-.0101157	.
hom2stru	-.5558058	-.5098017	-.0460041	.

b = less efficient estimates obtained previously from logit.
B = more efficient estimates obtained from logit.

Test: Ho: difference in coefficients not systematic
 $\chi^2(22) = (b-B)'[(V_b-V_B)^{-1}](b-B)$
 $= 0.21$
Prob> $\chi^2 = 1.0000$

Annexe 4: Résultats de l'analyse factorielle relatifs à l'indice du statut socio-économique du ménage

Factor Analysis

Correlation Matrix^a

		type d'habitat	source d'eau	Source d'électricité	Existence d'équipements de confort
Correlation	type d'habitat	1,000	,426	,469	,483
	source d'eau	,426	1,000	,591	,470
	Source d'électricité	,469	,591	1,000	,481
	Existence d'équipements de confort	,483	,470	,481	1,000
	Existence d'équipements durables	,375	,407	,419	,554
	niveau d'éducation du chef de ménage	,252	,244	,239	,352
	profession du chef de ménage	,158	,138	,143	,241

Correlation Matrix^a

		Existence d'équipements durables	niveau d'éducation du chef de ménage	profession du chef de ménage
Correlation	type d'habitat	,375	,252	,158
	source d'eau	,407	,244	,138
	Source d'électricité	,419	,239	,143
	Existence d'équipements de confort	,554	,352	,241
	Existence d'équipements durables	1,000	,445	,308
	niveau d'éducation du chef de ménage	,445	1,000	,620
	profession du chef de ménage	,308	,620	1,000

a. Determinant = 9,892E-02

KMO and Bartlett's Test

Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,800
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	6345,329
	df	21
	Sig.	,000

Communalities

	Initial	Extraction
type d'habitat	1,000	,532
source d'eau	1,000	,630
Source d'électricité	1,000	,663
Existence d'équipements de confort	1,000	,617
Existence d'équipements durables	1,000	,568
niveau d'éducation du chef de ménage	1,000	,789
profession du chef de ménage	1,000	,789

Extraction Method: Principal Component Analysis.

Total Variance Explained

Component	Initial Eigenvalues		
	Total	% of Variance	Cumulative %
1	3,271	46,735	46,735
2	1,317	18,820	65,554
3	,626	8,941	74,495
4	,600	8,577	83,072
5	,425	6,072	89,144
6	,405	5,792	94,936
7	,354	5,064	100,000

Total Variance Explained

Component	Extraction Sums of Squared Loadings			Rotation Sums of Total
	Total	% of Variance	Cumulative %	
1	3,271	46,735	46,735	3,074
2	1,317	18,820	65,554	1,794
3				
4				
5				
6				
7				

Extraction Method: Principal Component Analysis.

- a. When components are correlated, sums of squared loadings cannot be added to obtain a total variance.

Component Matrix^a

	Component	
	1	2
type d'habitat	,674	-,279
source d'eau	,706	-,362
Source d'électricité	,722	-,375
Existence d'équipements de confort	,775	-,131
Existence d'équipements durables	,750	7,869E-02
niveau d'éducation du chef de ménage	,628	,629
profession du chef de ménage	,491	,740

Extraction Method: Principal Component Analysis.

- a. 2 components extracted.

Reproduced Correlations

		type d'habitat	source d'eau	Source d'électricité	Existence d'équipements de confort
Reproduced Correlation	type d'habitat	,532 ^b	,577	,592	,559
	source d'eau	,577	,630 ^b	,646	,595
	Source d'électricité	,592	,646	,663 ^b	,609
	Existence d'équipements de confort	,559	,595	,609	,617 ^b
	Existence d'équipements durables	,483	,501	,512	,570
	niveau d'éducation du chef de ménage	,247	,215	,217	,403
	profession du chef de ménage	,124	7,813E-02	7,655E-02	,283
Residual ^a	type d'habitat		-,151	-,122	-7,590E-02
	source d'eau	-,151		-5,499E-02	-,125
	Source d'électricité	-,122	-5,50E-02		-,128
	Existence d'équipements de confort	-7,59E-02	-,125	-,128	
	Existence d'équipements durables	-,108	-9,35E-02	-9,264E-02	-1,632E-02
	niveau d'éducation du chef de ménage	4,915E-03	2,872E-02	2,153E-02	-5,124E-02
	profession du chef de ménage	3,412E-02	5,951E-02	6,673E-02	-4,139E-02

Reproduced Correlations

		Existence d'équipements durables	niveau d'éducation du chef de ménage	profession du chef de ménage
Reproduced Correlation	type d'habitat	,483	,247	,124
	source d'eau	,501	,215	7,813E-02
	Source d'électricité	,512	,217	7,655E-02
	Existence d'équipements de confort	,570	,403	,283
	Existence d'équipements durables	,568 ^b	,520	,426
	niveau d'éducation du chef de ménage	,520	,789 ^b	,774
	profession du chef de ménage	,426	,774	,789 ^b
	Residual ^a	type d'habitat	-,108	4,915E-03
source d'eau		-9,350E-02	2,872E-02	5,951E-02
Source d'électricité		-9,264E-02	2,153E-02	6,673E-02
Existence d'équipements de confort		-1,632E-02	-5,124E-02	-4,139E-02
Existence d'équipements durables			-7,533E-02	-,118
niveau d'éducation du chef de ménage		-7,533E-02		-,153
profession du chef de ménage		-,118	-,153	

Extraction Method: Principal Component Analysis.

- a. Residuals are computed between observed and reproduced correlations. There are 15 (71,0%) nonredundant residuals with absolute values > 0.05.
- b. Reproduced communalities

Pattern Matrix^a

	Component	
	1	2
type d'habitat	,738	-5,14E-02
source d'eau	,808	-,121
Source d'électricité	,829	-,128
Existence d'équipements de confort	,752	,124
Existence d'équipements durables	,625	,319
niveau d'éducation du chef de ménage	,240	,811
profession du chef de ménage	6,208E-02	,874

Extraction Method: Principal Component Analysis.

Rotation Method: Oblimin with Kaiser Normalization.

a. Rotation converged in 11 iterations.

Structure Matrix

	Component	
	1	2
type d'habitat	,728	9,007E-02
source d'eau	,785	3,365E-02
Source d'électricité	,804	3,046E-02
Existence d'équipements de confort	,776	,268
Existence d'équipements durables	,686	,439
niveau d'éducation du chef de ménage	,395	,857
profession du chef de ménage	,230	,886

Extraction Method: Principal Component Analysis.

Rotation Method: Oblimin with Kaiser Normalization.

Component Correlation Matrix

Component	1	2
1	1,000	,192
2	,192	1,000

Extraction Method: Principal
Component Analysis.
Rotation Method: Oblimin with Kaiser
Normalization.

Factor Analysis

Correlation Matrix^a

		Indice synthétique de fécondité	Proportion des personnes de plus de 15 ans	Taux d'alphabétisation des femmes
Correlation	Indice synthétique de fécondité	1,000	,880	,544
	Proportion des personnes de plus de 15 ans	,880	1,000	,658
	Taux d'alphabétisation des femmes	,544	,658	1,000
	Âge moyen au premier mariage des femmes	,743	,793	,693
	Taux d'urbanisation	,403	,541	,541
Sig. (1-tailed)	Indice synthétique de fécondité		,000	,000
	Proportion des personnes de plus de 15 ans	,000		,000
	Taux d'alphabétisation des femmes	,000	,000	
	Âge moyen au premier mariage des femmes	,000	,000	,000
	Taux d'urbanisation	,002	,000	,000

		Age moyen au premier mariage des femmes	Taux d'urbanisation
Correlation	Indice synthétique de fécondité	,743	,403
	Proportion des personnes de plus de 15 ans	,793	,541
	Taux d'alphabétisation des femmes	,693	,541
	Âge moyen au premier mariage des femmes	1,000	,478
	Taux d'urbanisation	,478	1,000
Sig. (1-tailed)	Indice synthétique de fécondité	,000	,002
	Proportion des personnes de plus de 15 ans	,000	,000
	Taux d'alphabétisation des femmes	,000	,000
	Âge moyen au premier mariage des femmes		,000
	Taux d'urbanisation	,000	

a. Determinant = 2,439E-02

KMO and Bartlett's Test

Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,804
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	172,682
	df	10
	Sig.	,000

Communalities

	Initial	Extraction
Indice synthétique de fécondité	1,000	,750
Proportion des personnes de plus de 15 ans	1,000	,871
Taux d'alphabétisation des femmes	1,000	,664
Âge moyen au premier mariage des femmes	1,000	,799
Taux d'urbanisation	1,000	,459

Extraction Method: Principal Component Analysis.

Total Variance Explained

Component	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	3,542	70,844	70,844	3,542	70,844	70,844
2	,694	13,878	84,723			
3	,436	8,711	93,434			
4	,229	4,574	98,008			
5	9,961E-02	1,992	100,000			

Extraction Method: Principal Component Analysis.

Component Matrix^a

	Component 1
Indice synthétique de fécondité	,866
Proportion des personnes de plus de 15 ans	,934
Taux d'alphabétisation des femmes	,815
Âge moyen au premier mariage des femmes	,894
Taux d'urbanisation	,677

Extraction Method: Principal Component Analysis.

a. 1 components extracted.

		Indice synthétique de fécondité	Proportion des personnes de plus de 15 ans	Taux d'alphabétisation des femmes
Reproduced Correlation	Indice synthétique de fécondité	,750 ^b	,808	,705
	Proportion des personnes de plus de 15 ans	,808	,871 ^b	,760
	Taux d'alphabétisation des femmes	,705	,760	,664 ^b
	Âge moyen au premier mariage des femmes	,774	,834	,728
	Taux d'urbanisation	,587	,632	,552
Residual ^a	Indice synthétique de fécondité		7,163E-02	-,161
	Proportion des personnes de plus de 15 ans	7,163E-02		-,103
	Taux d'alphabétisation des femmes	-,161	-,103	
	Âge moyen au premier mariage des femmes	-3,094E-02	-4,127E-02	-3,520E-02
	Taux d'urbanisation	-,184	-9,095E-02	-1,089E-02

Reproduced Correlations

XX

		Age moyen au premier mariage des femmes	Taux d'urbanisation
Reproduced Correlation	Indice synthétique de fécondité	,774	,587
	Proportion des personnes de plus de 15 ans	,834	,632
	Taux d'alphabétisation des femmes	,728	,552
	Âge moyen au premier mariage des femmes	,799 ^b	,605
	Taux d'urbanisation	,605	,459 ^b
Residual ^a	Indice synthétique de fécondité	-3,09E-02	-,184
	Proportion des personnes de plus de 15 ans	-4,13E-02	-9,095E-02
	Taux d'alphabétisation des femmes	-3,52E-02	-1,089E-02
	Âge moyen au premier mariage des femmes		-,127
	Taux d'urbanisation	-,127	

Extraction Method: Principal Component Analysis.

a. Residuals are computed between observed and reproduced correlations. There are 6 (60,0%) nonredundant residuals with absolute values > 0.05.

b. Reproduced communalities

**Annexe 6: Modèles logistiques multi-niveaux de l'offre de travail des femmes:
hypothèse d'une variation binomiale des résidus individuels, Maroc urbain 1995**

**Tableau 1: Cas de l'ensemble des femmes, trois niveaux d'analyse, niveau 3: province,
niveau 2: ménage, niveau 1: femme, constante aléatoire au niveau 2 et 3**

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	-1,316	1,049	-1,402	1,060	-1,598	1,140	-1,586	1,150
Variabiles contextuelles								
Industrie	1,866	1,243	2,046*	1,251	1,823	1,334	1,622	1,321
Administration	2,852**	1,335	2,479*	1,345	2,527*	1,433	2,504*	1,420
Services	3,583	3,622	4,245	3,645	4,214	3,892	4,934	3,860
Chômage	-5,873**	2,494	-5,103**	2,514	-5,662**	2,677	-7,046**	2,809
Statut socio-démographique	-0,142	-0,140	-0,157	0,141	-0,217	0,150	-0,355**	0,151
Variabiles familiales								
Conditions habitat (fact1)			-0,190***	0,039	-0,292***	0,043	-0,882***	0,288
Catégorie du CM (fact2)			0,340***	0,041	0,275***	0,045	0,425***	0,107
Famille Individuelle			0,923***	0,133	0,666***	0,144	0,862***	0,154
Famille élargie			0,349***	0,082	0,274***	0,088	0,757***	0,194
Solidarité familiale (dons)			0,340**	0,150	0,373**	0,159	0,326**	0,160
1 homme			-0,265**	0,109	-0,259**	0,115	-0,041	0,154
2 hommes et plus			-0,359***	0,114	-0,283**	0,122	0,070	0,169
Enfants moins de six ans			-0,098***	0,038	-0,060	0,042	-0,050	0,043
Variabiles individuelles								
15-24 ans					-0,329**	0,153	0,081	0,163
25-34 ans					0,647***	0,133	0,521***	0,136
35-45 ans					1,022***	0,124	0,932***	0,126
Mariée					-0,719***	0,113	-0,730***	0,115
Veuve ou divorcée					-0,057	0,153	-0,084	0,155
Fondamental					0,519***	0,100	-0,820	0,515
Secondaire					0,570***	0,140	1,106***	0,208
Supérieur					0,812***	0,168	1,019***	0,239
Statut migratoire					0,238***	0,083	0,229***	0,085
Interactions								
Secondaire * 15-24							-2,567***	0,295
Supérieur * 15-24							-2,278***	0,414
Supérieur * 35-45							0,913**	0,413
Secondaire * fact1							0,650***	0,200
Supérieur * fact2							0,438***	0,124
Fondamental * chômage							5,196**	2,344
Fondamental * socio-démographique							0,290***	0,074
Élargie * 1 homme actif							-0,462**	0,220
Élargie * 2 hommes actifs							-0,741***	0,239
Industrie * fact2							-1,038**	0,429
Chômage * fact1							2,636**	1,327
Effets aléatoires								
Niveau province	0,200***	0,056	0,202***	0,057	0,234***	0,065	0,226***	0,063
Niveau ménage	0,400***	0,084	0,341***	0,084	0,406***	0,090	0,341***	0,091
Niveau femme	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000
-2Log L	5585,71		5327,51		4668,74		4169,23	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à moins de 10%,

Tableau 2 : Cas des célibataires, deux niveaux d'analyse, niveau 2 : province, niveau 1 : femme constante aléatoire au niveau 2

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	-2,027	1,161	-2,593	1,261	-1,307	1,462	-1,947	1,561
Variables contextuelles								
Industrie	3,160**	1,338	3,092**	1,459	3,622**	1,453	5,831***	1,673
Administration	3,616**	1,456	3,609**	1,592	3,996**	1,581	7,488***	1,837
Services	4,000	3,764	5,307	4,126	6,199	4,081	6,020	3,910
Chômage	-4,087	2,734	-3,516	2,974	-3,780	2,968	-6,483*	3,543
Statut socio-démographique	-0,023	-0,150	-0,049	0,163	-0,120	0,162	-0,257	0,171
Variables familiales								
Conditions habitat (fact1)			-0,266***	0,058	-0,255***	0,064	-0,231***	0,065
Catégorie du CM (fact2)			-0,076	0,065	-0,060	0,073	-0,071	0,076
Famille individuelle			0,728***	0,176	0,701***	0,182	0,807***	0,190
Famille élargie			0,569***	0,121	0,177	0,144	0,481***	0,178
Solidarité familiale (dons)			0,825***	0,235	0,838***	0,244	0,769***	0,256
1 homme			-0,095	0,153	-0,136	0,162	-0,136	0,167
2 hommes et plus			-0,084	0,154	0,102	0,166	0,293	0,201
Enfants moins de six ans			-0,036	0,066	0,058	0,070	0,060	0,072
Variables individuelles								
15-24 ans					-0,536	0,645	-0,151	0,660
25-34 ans					0,447	0,624	-0,376	0,673
35-45 ans					0,874	0,663	-0,283	0,758
Fondamental					0,040	0,153	0,550	1,129
Secondaire					-0,540***	0,199	-2,118***	0,328
Supérieur					-0,401*	0,234	-2,104***	0,463
Enfant du CM					-1,225**	0,519	-1,134**	0,517
Autre lien					-0,834*	0,519	-0,734	0,517
Statut migratoire					0,047	0,136	0,060	0,141
Interactions								
Fondamental * 25-34							1,117***	0,310
Fondamental * 35-44							1,388***	0,527
Secondaire * 25-34							3,036***	0,428
Secondaire * 35-45							4,176***	0,949
Supérieur * 25-34							2,111***	0,508
Supérieur * 35-44							3,106***	0,803
Fondamental * socio-démographique							5,568*	3,575
Supérieur * socio-démographique							0,218*	0,125
Fondamental * chômage							0,484**	0,222
Fondamental * industrie							4,044**	1,712
Fondamental * administration							-6,666***	2,017
Élargie * 2 hommes actifs							-0,537**	0,246
Effets aléatoires								
Niveau province	0,143**	0,060	0,192***	0,072	0,173**	0,070	0,136**	0,062
Niveau femme	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000***	0,000
-2Log L	2263,08		2139,37		1903,37		1651,81	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à moins de 10%

Tableau 3 : Cas des femmes mariées, deux niveaux d'analyse, niveau 2: province, niveau 1: femme constante aléatoire au niveau 2

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	-1,856	1,197	-1,754	1,260	-1,990	1,310	-1,634	1,400
Variabiles contextuelles								
Industrie	1,512	1,438	2,025	1,473	1,201	1,538	1,649	1,591
Administration	3,605**	1,466	3,155**	1,511	3,320**	1,574	3,554**	1,655
Services	5,915	3,726	5,603	3,852	4,705	4,007	5,831	4,157
Chômage	-5,446*	2,850	-4,307	2,942	-4,878*	3,050	-5,697*	3,203
Statut socio-démographique	-0,266*	0,156	-0,307*	0,162	-0,345**	0,168	-0,384**	0,174
Variabiles familiales								
Conditions habitat (fact1)			-0,091	0,065	-0,308***	0,070	-0,319***	0,071
Catégorie du CM (fact2)			0,545***	0,063	0,174**	0,076	-0,748*	0,391
Famille nucléaire			-0,104	0,147	-0,009	0,169	-0,821*	0,430
Solidarité familiale			0,319	0,232	0,449*	0,245	0,467*	0,247
1 homme			-0,160	0,219	0,146	0,251	-0,351	0,370
2 hommes et plus			-0,604**	0,238	-0,205	0,270	-0,663*	0,372
autre femme			-0,082	0,058	-0,072	0,062	-0,069	0,065
Enfants moins de six ans			-0,142*	0,074	-0,199**	0,083	-0,203**	0,084
Variabiles individuelles								
15-24 ans					-0,827***	0,288	-0,837***	0,293
25-34 ans					0,084	0,206	0,285	0,215
35-44 ans					0,460***	0,178	0,467**	0,183
Fondamental					0,642***	0,155	0,654***	0,156
Secondaire					1,962***	0,231	1,647***	0,590
Supérieur					2,656***	0,304	2,698***	0,306
Épouse du CM					-0,484	0,304	-0,548*	0,309
Autre lien					-0,206	0,361	-0,345	0,384
Statut migratoire					0,366***	0,125	0,396***	0,127
Interactions								
Secondaire * 25-34							-1,462***	0,384
Secondaire * administration							4,837*	2,715
Chômage * fact2							4,277**	1,786
Structure * 1 homme							0,850*	0,458
Structure * 2 hommes							0,875*	0,494
Effets aléatoires								
Niveau province	0,279***	0,080	0,297***	0,090	0,313***	0,096	0,347***	0,103
Niveau femme	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000
-2Log L	2110,34		1821,88		1443,07		1359,20	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à moins de 10%

Tableau 4 : Cas des veuves et divorcées, deux niveaux d'analyse, niveau 2 : province, niveau 2 : femme constante aléatoire au niveau 2

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	2,048	1,701	1,798	1,808	2,969	2,066	3,382	2,227
Variables contextuelles								
Industrie	-1,744	1,994	-1,557	2,107	-2,214	2,385	-3,096	2,437
Administration	-0,575	2,083	-1,156	2,183	-2,461	2,473	-2,241	2,443
Services	-3,534	5,535	-3,850	5,719	-5,103	6,425	-5,428	6,391
Chômage	-9,942**	4,107	-10,598**	4,368	-9,942**	4,892	-10,437*	4,853
Statut socio-démographique	0,100	0,220	0,204	0,231	0,173	0,259	0,177	0,258
Variables familiales								
Conditions habitat (fact1)			-0,443***	0,095	-0,458***	0,107	-0,449***	0,107
Catégorie du CM (fact2)			0,523***	0,111	0,876***	0,151	0,916***	0,153
Famille Individuelle			1,586***	0,332	0,246	0,407	0,219	0,411
Famille élargie			1,158***	0,289	0,282	0,343	0,209	0,346
Solidarité familiale (dons)			-0,117	0,336	-0,205	0,375	-0,180	0,371
1 homme			-0,925***	0,226	-0,478*	0,253	-0,517**	0,257
2 hommes et plus			-0,871***	0,261	-0,406	0,294	-0,445	0,299
Enfants moins de six ans			0,031	0,102	0,082	0,113	0,112	0,114
Variables individuelles								
15-24 ans					1,195*	0,658	1,365**	0,670
25-34 ans					0,932***	0,358	1,062***	0,371
35-45 ans					1,421***	0,277	1,353***	0,278
Fondamental					0,188	0,322	-1,385*	0,763
Secondaire					0,611	0,780	2,089*	1,125
Supérieur					1,235	1,191	1,414	1,215
Enfant du CM					-0,610	0,407	-0,752*	0,419
Autre lien					-1,915***	0,353	-2,026***	0,362
Statut migratoire					0,402*	0,216	0,362	0,218
Interactions								
Secondaire * 25-34							-3,450**	1,758
Fondamental * industrie							7,161**	3,093
Effets aléatoires								
Niveau province	0,259**	0,125	0,255*	0,132	0,321**	0,162	0,304*	0,159
Niveau femme	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000
-2Log L	885,507		742,58		523,76		518,39	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à moins de 10%

Annexe 7: Modèles logistiques multi-niveaux de l'offre de travail des femmes: deux niveaux d'analyse, niveau 2 : ménage, niveau 1 : femme, constante aléatoire au niveau 2, Maroc urbain 1995

Tableau 1 : Cas des célibataires, hypothèse d'une variation extra- binomiale des résidus individuels

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	-1,993**	0,929	-2,554***	0,957	-1,335	1,266	-1,528	1,424
Variabiles contextuelles								
Industrie	3,262***	1,046	3,137***	1,071	3,416***	1,139	5,479***	1,470
Administration	3,469***	1,097	3,353***	1,125	3,494***	1,196	6,534***	1,594
Services	3,222	2,638	4,704*	2,696	5,010*	2,880	5,032*	2,936
Chômage	-3,940*	2,147	-3,670*	2,200	-3,636	2,336	-6,966**	3,151
Statut socio-démographique	-0,006	-0,113	-0,026	0,115	-0,070	0,123	-0,224	0,144
Variabiles familiales								
Conditions habitat (fact1)			-0,281***	0,062	-0,293***	0,070	-0,264***	0,070
Catégorie du CM (fact2)			-0,070	0,071	-0,065	0,080	-0,079	0,083
Famille individuelle			0,807***	0,200	0,792***	0,213	0,873***	0,215
Famille élargie			0,651***	0,192	0,225	0,161	0,515***	0,195
Solidarité familiale (dons)			0,639**	0,268	0,696**	0,283	0,654**	0,287
1 homme			-0,021	0,171	-0,028	0,185	-0,042	0,186
2 hommes et plus			-0,184	0,173	0,232	0,190	0,402*	0,223
Enfants moins de six ans			-0,068	0,073	0,033	0,078	0,038	0,079
Variabiles individuelles								
15-24 ans					-0,356	0,660	-0,183	0,672
25-34 ans					0,745	0,657	-0,301	0,686
35-45 ans					1,238	0,675	-0,202	0,769
Fondamental					0,078	0,156	-0,031	1,160
Secondaire					-0,482**	0,198	-1,943***	0,311
Supérieur					-0,364	0,234	-2,041***	0,452
Enfant du CM					-1,248**	0,527	-1,125**	0,530
Autre lien					-0,854*	0,521	-0,724	0,526
Statut migratoire					-0,157	0,140	-0,055	0,148
Interactions								
Fondamental * 25-34							1,127***	0,313
Fondamental * 35-44							1,549***	0,530
Secondaire * 25-34							2,844***	0,415
Secondaire * 35-45							3,823***	0,890
Supérieur * 25-34							2,057***	0,498
Supérieur * 35-44							3,225***	0,828
Fondamental * statut démographique							6,491*	3,645
Supérieur * statut démographique							0,209*	0,128
Fondamental * chômage							0,499**	0,221
Fondamental * industrie							3,486**	1,744
Fondamental * administration							-5,735***	2,103
Élargie * 2 hommes actifs							-0,561**	0,275
Effets aléatoires								
Niveau ménage	1,359***	0,187	1,277***	0,192	1,657***	0,210	1,269***	0,207
Niveau femme	0,744***	0,036	0,773***	0,036	0,719***	0,034	0,798***	0,036
-2Log L	2203,24		2100,38		1822,02		1600,11	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à 10%

Tableau 2 : cas des célibataires : hypothèse d'une variation binomiale des résidus individuels

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	-1,977**	0,944	-2,477**	0,971	-1,296	1,300	-1,859	1,462
Variables contextuelles								
Industrie	3,333***	1,058	3,185***	1,081	3,656***	1,114	5,853***	1,502
Administration	3,649***	1,106	3,470***	1,132	3,712***	1,196	7,008***	1,623
Services	3,250	2,660	4,581*	2,713	5,247*	2,879	5,379*	2,947
Chômage	-4,225*	2,184	-4,001*	2,233	-3,941*	2,360	-6,387**	3,223
Statut socio-démographique	-0,008	0,113	-0,018	0,116	-0,077	0,123	-0,244*	0,147
Variables familiales								
Conditions habitat (fact1)			-0,267***	0,062	-0,265***	0,070	-0,241***	0,071
Catégorie du CM (fact2)			-0,069	0,072	-0,057	0,081	-0,072	0,083
Famille Individuelle			0,757***	0,199	0,737***	0,209	0,840***	0,214
Famille élargie			0,630***	0,134	0,214	0,161	0,514***	0,196
Solidarité familiale (dons)			0,663**	0,266	0,705**	0,279	0,657**	0,285
1 homme			-0,039	0,171	-0,070	0,183	-0,079	0,185
2 hommes et plus			-0,162	0,172	0,188	0,188	0,371*	0,222
Enfants moins de six ans			-0,055	0,073	0,045	0,078	0,048	0,079
Variables individuelles								
15-24 ans					-0,406	0,700	-0,135	0,703
25-34 ans					0,631	0,696	-0,317	0,717
35-45 ans					1,109	0,718	-0,202	0,805
Fondamental					0,037	0,164	0,452	1,207
Secondaire					-0,532**	0,212	-2,047***	0,337
Supérieur					-0,415*	0,251	-2,124***	0,485
Enfant du CM					-1,236**	0,558	-1,134**	0,552
Autre lien					-0,847	0,556	-0,740	0,550
Statut migratoire					-0,020	0,148	-0,004	0,148
Interactions								
Fondamental * 25-34							1,142***	0,328
Fondamental * 35-44							1,486***	0,557
Secondaire * 25-34							2,958***	0,444
Secondaire * 35-45							4,005***	0,969
Supérieur * 25-34							2,104***	0,532
Supérieur * 35-44							3,192***	0,863
Fondamental * statut démographique							0,225*	0,133
Supérieur * statut démographique							0,514**	0,235
Fondamental * chômage							5,379	3,797
Fondamental * industrie							3,843**	1,819
Fondamental * administration							-6,345***	2,178
Élargie * 2 hommes actifs							-0,554**	0,274
Effets aléatoires								
Niveau ménage	0,673***	0,150	0,666***	0,153	0,779***	0,168	0,667***	0,166
Niveau femme	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000
-2Log L	2263,08		2131,98		1874,93		1629,86	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à 10%

Tableau 3: Cas des célibataires : hypothèse d'une variation extra-binomiale, modèle 4 dans lequel les variables explicatives significatives sont aléatoires au niveau ménage de façon successive

Effets fixes et aléatoires	Effets fixes de la variable		Effets aléatoires, niveau ménage						Effets aléatoires Niveau femme	
	Coefficient	Écart type	Variance de la constante		Variance de la variable		Covariance variable-constante		Variance constante	
Coefficient			Écart type	Coefficient	Écart type	Coefficient	Écart type	Coefficient	Écart type	Coefficient
Contextuelles										
Industrie	5,647***	1,519	4,163***	1,285	41,458**	17,815	-11,706**	4,960	0,810***	0,037
Administration	6,497***	1,622	1,833	1,264	10,465	23,317	-2,423	5,714	0,806***	0,037
Chômage	-7,256**	3,165	0,203	5,723	32,039*n	105,434	6,193	24,750	0,807***	0,037
Statut socio-démographique	-0,205	0,148	1,331***	0,260	0,149	0,168	-0,164	0,145	0,804***	0,037
Familiales										
Conditions habitat (fact1)	-0,267***	0,060	1,333***	0,263	0,022	0,145	0,049	0,118	0,806***	0,037
Solidarité familiale	0,671**	0,270	1,378***	0,219	0,000	0,000	-0,289	0,330	0,808***	0,037
Individuelle	0,875***	0,218	1,354***	0,226	0,000	0,000	0,010	0,260	0,805***	0,037
Élargie	0,515**	0,197	1,340***	0,275	0,000	0,000	0,020	0,180	0,805***	0,037
Individuelles										
Secondaire	-1,932***	0,314	1,360***	0,229	0,143	0,928	-0,019	0,461	0,803***	0,039
Supérieur	-2,008***	0,451	1,310***	0,222	0,664n	0,954	0,417	0,501	0,810***	0,038
Enfant du CM	-1,118**	0,549	1,708***	0,469	0,202n	1,253	-0,105	0,702	0,804***	0,037
Interactions										
Fondamental * 25-34	1,120***	0,316	1,584***	0,240	1,363	0,987	-1,060**	0,500	0,782***	0,037
Fondamental * 35-44	1,609***	0,528	1,314***	0,219	1,218n	1,024	0,704	0,595	0,814***	0,038
Secondaire * 25-34	2,837***	0,416	1,363***	0,224	0,149n	1,046	-0,015	0,544	0,807***	0,038
Secondaire * 35-45	3,818***	0,902	1,358***	0,214	0,171	3,461	-0,076	1,613	0,805***	0,037
Supérieur * 25-34	2,063***	0,509	1,301***	0,218	0,332n	1,201	0,583	0,628	0,811***	0,038
Supérieur * 35-44	2,628***	0,844	1,369***	0,215	5,101	3,951	-2,350	1,543	0,805***	0,037
Fondamental * chômage	6,551*	3,671	1,463***	0,311	3,164n	12,927	-0,184	1,757	0,809***	0,039
Fondamental * socio-démographique	0,208*	0,129	1,331***	0,226	0,023	0,174	0,021	0,165	0,805***	0,037
Supérieur * démographique	0,480**	0,232	1,387***	0,220	0,316	0,376	-0,299	0,365	0,801***	0,037
Fondamental * administration	-5,652***	2,132	1,495***	0,298	1,610	8,735	-0,742	1,512	0,802***	0,037
Industrie * fondamental	3,410*	1,770	1,493***	0,299	0,998	5,747	-0,559	1,228	0,801***	0,038
Élargie * 1 homme	-0,560**	0,278	1,385***	0,231	0,000	0,000	-0,076	0,231	0,805***	0,037

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5% ou moins, * : significatif à moins de 10%
n : variance négative permise par MlwinBéta (variance quadratique positive).

Tableau 4 : Cas des femmes mariées: hypothèse d'une variation extra binomiale des résidus individuels

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	-1,683**	0,806	-1,637*	0,877	-2,092**	0,970	-1,691*	1,015
Variables contextuelles								
Industrie	1,254	0,923	1,973**	0,950	1,141	1,017	1,414	1,024
Administration	3,207***	0,978	2,952***	1,009	3,125***	1,079	3,288***	1,122
Services	5,786**	2,436	5,575**	2,530	6,105**	2,701	6,790**	2,741
Chômage	-5,642***	1,914	-4,332**	1,998	-4,640**	2,114	-5,153**	2,180
Statut socio-démographique	-0,228**	0,102	-0,281***	0,107	-0,370***	0,113	-0,395***	0,114
Variables familiales								
Conditions habitat (fact1)			-0,090	0,060	-0,319***	0,067	-0,329***	0,067
Catégorie du chef de ménage(fact2)			0,542***	0,062	0,150*	0,077	-0,804**	0,389
Famille nucléaire			-0,128	0,152	-0,121	0,173	-0,921**	0,433
Solidarité familiale (dons)			0,338	0,236	0,462*	0,253	0,479*	0,255
1 homme			-0,203	0,213	0,120	0,248	-0,406	0,377
2 hommes et plus			-0,642***	0,235	-0,272	0,269	-0,746*	0,381
autre femme			-0,084	0,059	-0,093	0,065	-0,086	0,066
Enfants moins de six ans			-0,155**	0,074	-0,219***	0,083	-0,216**	0,083
Variables individuelles								
15-24 ans					-0,738***	0,278	-0,754***	0,282
25-34 ans					0,142	0,204	0,295	0,212
35-44 ans					0,495***	0,178	0,484***	0,181
Fondamental					0,671***	0,154	0,687***	0,155
Secondaire					1,992***	0,238	1,754***	0,605
Supérieur					2,680***	0,310	2,726***	0,312
Épouse du CM					-0,469	0,298	-0,547*	0,310
Autre lien					-0,245	0,367	-0,367	0,378
Statut migratoire					0,423***	0,125	0,453***	0,125
Interactions								
Secondaire * 25-34							-1,410***	0,395
Secondaire * administration							4,365*	2,742
Chômage * fact2							4,425**	1,772
Nucléaire * 1homme							0,897*	0,463
Nucléaire * 2hommes							0,911*	0,501
Effets aléatoires								
Niveau ménage	1,972***	0,382	1,521***	0,376	2,041***	0,370	2,061***	0,370
Niveau femme	0,682***	0,059	0,763***	0,056	0,709***	0,048	0,708***	0,048
-2Log L	2123,23		1835,39		1426,61		1352,31	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5% ou moins, * : significatif à moins de 10%

Tableau 5 : Cas des femmes mariées: hypothèse d'une variation binomiale des résidus individuels

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	-1,737**	0,809	-1,722**	0,879	-2,021**	0,964	-1,725*	1,006
Variables contextuelles								
Industrie	1,236	0,926	1,952**	0,950	1,100	1,011	1,466	1,018
Administration	3,143***	0,970	2,996***	1,002	3,268***	1,064	3,505***	1,110
Services	5,720**	2,445	5,378**	2,532	5,330**	2,685	6,208**	2,731
Chômage	-5,327***	1,927	-3,975**	2,003	-4,584**	2,105	-5,058**	2,187
Statut socio-démographique	-0,237**	0,102	-0,280***	0,107	-0,355***	0,112	-0,384***	0,114
Variables familiales								
Conditions habitat (fact1)			-0,085	0,060	-0,308***	0,066	-0,316***	0,067
Catégorie du CM (fact2)			0,534***	0,062	0,145*	0,076	-0,770**	0,382
Famille nucléaire			-0,106	0,152	-0,098	0,174	-0,850**	0,433
Solidarité familiale (dons)			0,311	0,233	0,423*	0,248	0,443*	0,250
1 homme			-0,192	0,216	0,150	0,251	-0,353	0,372
2 hommes et plus			-0,617***	0,239	-0,215	0,271	-0,661*	0,374
autre femme			-0,091	0,059	-0,096	0,065	-0,091	0,066
Enfants de moins de six ans			-0,157**	0,075	-0,205**	0,084	-0,209**	0,085
Variables individuelles								
15-24 ans					-0,845***	0,291	-0,861***	0,296
25-34 ans					0,045	0,208	0,233	0,216
35-44 ans					0,443**	0,180	0,442**	0,184
Fondamental					0,667***	0,155	0,684***	0,155
Secondaire					1,993***	0,233	1,782***	0,584
Supérieur					2,681***	0,305	2,715***	0,307
Épouse du Chef de ménage					-0,474	0,298	-0,537*	0,310
Autre liens					-0,239	0,375	-0,347	0,386
Statut migratoire					0,391***	0,125	0,419***	0,126
Interactions								
Secondaire * 25-34							-1,408***	0,385
Secondaire * administration							4,206*	2,659
Chômage * fact2							4,230**	1,742
Nucléaire * 1 homme							0,843*	0,461
Nucléaire * 2 hommes							0,839*	0,498
Effets aléatoires								
Niveau ménage	0,187	0,179	0,181	0,186	0,202	0,201	0,210	0,204
Niveau femme	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000
-2Log L	2137,67		1852,51		1466,16		1389,27	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5% ou moins, * : significatif à moins de 10%

Tableau 6 : Cas des femmes mariées : hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus individuels, modèle 4 dans lequel les variables explicatives significatives sont aléatoires au niveau ménage, de façon successive

Effets aléatoires et fixes	Effets fixes de la variable		Effets aléatoires au niveau ménage						Effets aléatoires niveau femme	
			Variance de la constante		Variance de la variable		Covariance Variable - constante		Variance constante	
Variables	Coefficient	Écart type	Coefficient	Écart type	Coefficient	Écart type	Coefficient	Écart type	Coefficient	Écart type
Contextuelles										
Administration	3,228***	1,104	2,985*	1,541	12,758n	24,316	0,068	6,318	0,687***	0,047
Chômage	-5,839***	2,089	19,559***n	5,442	417,39***n	101,160	96,649***	23,836	0,721***	0,048
Services	7,034**	2,847	3,375*	1,793	116,940	94,397	-12,752	13,655	0,708***	0,048
Statut socio-démographique	-0,393***	0,120	1,539***	0,406	0,705***	0,216	-0,214	0,157	0,712***	0,048
Familiales										
Conditions habitat	-0,302***	0,065	2,824***	0,454	0,470***n	0,143	-0,298**	0,129	0,704***	0,048
Catégorie du CM	-0,848**	0,375	2,712***	0,436	0,215n	0,190	-0,088	0,178	0,686***	0,048
Solidarité familiale Enfants	0,497*	0,275	2,098***	0,378	0,000	0,000	0,547	0,520	0,709***	0,048
Homme	-0,225***	0,079	2,055***	0,436	0,572**n	0,236	0,472	0,301	0,722***	0,048
Nucléaire	-0,749*	0,385	2,196***	0,388	0,000	0,000	-0,049	0,273	0,706***	0,048
	-0,920**	0,440	2,365***	0,510	0,000	0,000	-0,147	0,249	0,709***	0,048
Individuelles										
15-24 ans	-0,732**	0,289	2,069***	0,395	1,860n	1,583	1,863**	0,829	0,704***	0,051
35-45 ans	0,490***	0,183	2,523***	0,462	0,129n	1,958	-0,265	1,011	0,699***	0,051
Fondamental	0,671***	0,153	1,987***	0,442	2,873*n	1,513	1,395*	0,800	0,734***	0,052
Secondaire	1,648***	0,522	2,301***	0,399	5,662***n	0,421	2,460***	0,368	0,705***	0,049
Supérieur	2,666***	0,306	2,224***	0,391	4,047	3,679	-2,355	1,817	0,704***	0,049
Épouse du CM	-0,545*	0,313	2,009***	0,641	1,870n	1,345	0,888	0,738	0,738***	0,056
Statut migratoire	0,458***	0,128	2,202***	0,463	3,197	2,215	-1,470	1,135	0,689***	0,051
Interactions										
Secondaire* 25-34	-1,411***	0,398	2,177***	0,375	5,999***	0,403	2,608***	0,325	0,732***	0,049
Secondaire * administration	4,752*	2,582	2,327***	0,403	1,084n	26,922	-1,791	3,819	0,700***	0,049
Chômage * fact2	4,078**	1,649	2,608***	0,420	2,351n	3,090	-0,744	0,763	0,689***	0,049
Nucléaire * 1homme	0,899*	0,474	2,411***	0,475	0,000	0,000	-0,200	0,227	0,707***	0,048
Nucléaire * 2 hommes	0,914*	0,504	2,183***	0,377	0,000	0,000	-0,076	0,402	0,707***	0,048

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à moins de 10%
n : variance négative permise par MlwinBéta

Tableau 7: Cas des veuves et divorcées : hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus individuels

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	2,086	1,320	1,796	1,457	3,083*	1,694	3,432**	1,718
Variables contextuelles								
Industrie	-1,655	1,521	-1,179	1,674	-1,687	1,914	-2,437	2,015
Administration	-0,726	1,551	-1,033	1,672	-2,086	1,909	-1,891	1,923
Services	-2,578	3,916	-2,916	4,174	-4,703	4,768	-5,000	4,880
Chômage	10,681***	3,202	-11,312***	3,552	-11,232***	4,015	-11,452***	4,058
Statut socio-démographique	0,109	0,165	0,208	0,181	0,196	0,204	0,187	0,209
Variables familiales								
Conditions habitat (fact1)			-0,470***	0,093	-0,486***	0,105	-0,472***	0,107
Catégorie du CM (fact2)			0,517***	0,110	0,881***	0,153	0,922***	0,156
Famille Individuelle			1,557***	0,328	0,159	0,409	0,107	0,417
Famille élargie			1,165***	0,286	0,274	0,346	0,179	0,352
Solidarité familiale (dons)			-0,207	0,336	-0,326	0,378	-0,293	0,377
1 homme			-0,919***	0,226	-0,482**	0,257	-0,527**	0,262
2 hommes et plus			-0,827***	0,257	-0,361	0,295	-0,398	0,303
Enfants moins de six ans			0,006	0,102	0,072	0,115	0,105	0,116
Variables individuelles								
15-24 ans					1,060	0,675	1,237*	0,693
25-34 ans					0,943***	0,363	1,095***	0,381
35-45 ans					1,439***	0,279	1,363***	0,283
Fondamental					0,164	0,324	-1,390*	0,781
Secondaire					0,592	0,789	2,281*	1,238
Supérieur					1,251	1,253	1,397	1,272
Enfant du CM					-0,637	0,413	-0,788*	0,429
Autre lien					-1,981***	0,356	-2,102***	0,369
Statut migratoire					0,441**	0,215	0,401*	0,219
Interactions								
Secondaire * 25-34							-3,909**	1,856
Fondamental * industrie							7,039**	3,175
Effets aléatoires								
Niveau ménage	0,704	0,527	0,031	0,507	0,000	0,000	0,000	0,000
Niveau femme	0,866***	0,108	1,019***	0,101	1,049***	0,054	1,066***	0,055
-2Log L			749,90		533,2		520,4	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à moins de 10%

Tableau 8 : Cas des femmes veuves et divorcées : hypothèse d'une variation binomiale des résidus individuels

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Coefficient	Écart type						
Constante	2,005	1,323	1,805	1,456	3,088*	1,660	3,434**	1,665
Variabiles contextuelles								
Industrie	-1,582	1,526	-1,197	1,673	-1,692	1,875	-2,438	1,953
Administration	-0,666	1,552	-1,051	1,671	-2,093	1,871	-1,893	1,861
Services	-2,591	3,924	-2,920	4,173	-4,722	4,773	-5,006	4,730
Chômage	-10,417***	3,221	-11,327***	3,548	-11,247***	3,934	-11,457***	3,933
Statut socio-démographique	0,108	0,166	0,209	0,180	0,197	0,200	0,188	0,202
Variabiles familiales								
Statut socio-économique			-0,471***	0,093	-0,487***	0,103	-0,472***	0,104
Conditions habitat (fact1)			0,517***	0,110	0,879***	0,150	0,922***	0,151
Catégorie du CM (fact2)			1,556***	0,327	0,158	0,401	0,107	0,404
Famille Individuelle			1,164***	0,285	0,273	0,338	0,179	0,341
Famille élargie			-0,203	0,336	-0,324	0,371	-0,292	0,366
Solidarité familiale (dons)			-0,918***	0,225	-0,481*	0,252	-0,527***	0,254
1 homme			-0,824***	0,257	-0,360	0,289	-0,398	0,294
2 hommes et plus			0,007	0,102	0,071	0,112	0,105	0,113
Enfants moins de six ans								
Variabiles individuelles								
15-24 ans					1,054	0,661	1,236*	0,672
25-34 ans					0,942***	0,356	1,095***	0,369
35-45 ans					1,440***	0,274	1,363***	0,274
Fondamental					0,168	0,318	-1,389*	0,757
Secondaire					0,593	0,774	2,281*	1,199
Supérieur					1,262	1,227	1,399	1,232
Enfant du CM					-0,640	0,405	-0,788*	0,416
Autre lien					-1,976***	0,348	-2,101***	0,357
Statut migratoire					0,442**	0,211	0,401*	0,212
Interactions								
Secondaire * 25-34							-3,907**	1,798
Fondamental * industrie							7,038**	3,077
Effets aléatoires								
Niveau ménage	0,169	0,247	0,106	0,266	0,039	0,296	0,005	0,299
Niveau femme	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000	1,000	0,000
-2Log L	894,9		749,90		533,1		521,85	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à moins de 10%

Tableau 9 : Cas des veuves et divorcées : hypothèse d'une variation extra-binomiale des résidus individuels, modèle 4 dans lequel les variables explicatives significatives sont aléatoires au niveau ménage de façon successive

Effets fixes et aléatoires	Effets fixes de la variable		Effets aléatoires au niveau province						Effets aléatoires niveau femme		
	Variables	Coefficient	Écart type	Variance de la constante		Variance de la variable		Covariance variable-constante		Variance constante	
Coefficient				Écart type	Coefficient	Écart type	Coefficient	Écart type	Coefficient	Écart type	Coefficient
Contextuelles											
Chômage	-11,376***	4,138	4,199n	11,155	16,020n	221,932	9,64	50,050	1,261***	0,101	
Familiales											
Conditions habitat	-0,425***	0,106	0,784n	0,553	0,238n	0,192	-0,164	0,153	1,326***	0,099	
Catégorie du CM	0,922***	0,159	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1,102***	0,057	
1 homme actif	-0,528**	0,263	0,853n	0,551	0,000	0,000	-0,063	0,320	1,281***	0,100	
Individuelles											
Fondamental	-1,467*	0,864	0,775n	0,599	1,313	2,964	0,070	1,389	1,213***	0,105	
Secondaire	1,613	1,342	0,879n	0,514	19,987**	8,029	-6,243***	1,705	1,278***	0,100	
15-24	1,443**	0,723	0,869n	0,548	2,155	4,936	-0,697	1,997	1,279***	0,103	
25-34	1,104***	0,423	1,785n	0,343	4,096n	2,976	2,849*	1,456	1,463***	0,093	
35-44	1,317***	0,278	0,893n	0,574	6,287***n	2,316	3,054**	1,197	1,271***	0,104	
Enfant du CM	-0,655	0,459	3,017***	0,700	4,248	2,760	3,000**	1,327	1,656***	0,135	
Autre lien	-2,318***	0,397	0,961*n	0,529	0,606n	4,136	-0,010	2,009	1,290***	0,106	
Migration	0,386*	0,228	1,731**n	0,688	1,895	2,965	-0,381	1,508	1,363***	0,113	
Interactions											
Secondaire * 25-34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Fondamental * industrie	7,646**	3,569	0,825n	0,574	5,502n	32,717	3,824	4,616	1,220***	0,101	

*** : significatif à moins de 1%, ** : significatif à moins de 5%, * : significatif à moins de 10%

n : variance négative permise par MlwinBéta (variance totale quadratique positive),

- : pas de convergence

Annexe 8: Questionnaire de l'Enquête Nationale sur la Famille au Maroc 1995

MODULE 0 : LOCALISATION DU MENAGE

0 0 0

- 1. Région économique : []
- 2. Milieu de résidence : []
 - Urbain 1
 - Rural 2 ==> 4
- 3. Dimension de la ville : []
 - Casablanca 1
 - Grande ville 2
 - Villes moyennes ... 3
 - Petites villes 4
- 4. Province ou préfecture : []
- 5. Cercle : []
- 6. Commune : []
- 7. District de recensement: []
- 8. Type d'habitat : []
- 9. Numéro du ménage tiré : []

MODULE 1 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET NIVEAU D'INSTRUCTION DES MEMBRES DU MENAGE

Partie A : Membres du ménage

0 1 1

1. 2. Nom et prénom	3. Lien de parenté avec le chef du ménage (voir en face)	4. Sexe Mas...1 Fém...2	5. Date de naissance		6. Age en années révolues	7. Etat matrimonial Célibataire..1 Marié (e) ..2 Veuf (e) ...3 Divorcé (e)..4	8. N° d'ordre de l'époux-se de (nom) ? (Si l'époux-se de (nom) n'est pas membre du ménage, mettre le code 00)	9. Situation de présence Présent1 Temporairement absent2	10. Sait lire et écrire Oui....1 Non....2 - de 10ans 3	11. Niveau scolaire (voir codes en face)	12. N° du nouveau familial	13. Lien dans le nouveau familial (Voir codes en face)
			Mois	Années								
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												
08												
09												
10												

Enquêteur : Y'a-t-il des personnes dont le point d'attache principal est le logement de ce ménage et qui ne sont pas prises en considération dans cette partie parce qu'elles sont absentes, ou qu'elles ne vérifient pas les conditions requises pour être membres ?

Oui 1 » Partie B ; Non 2 » Module 2

MODULE 1 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET NIVEAU D'INSTRUCTION DES MEMBRES DU MENAGE

Partie A : Membres du ménage

0 1 1

1. N U M E R O D I O R D R E	2. Nom et prénom	3. Lien de parenté avec le chef du ménage (voir en face)	4. Sexe Mas..1 Fém..2	5. Date de naissance		6. Age en années révolues	7. Etat matrimonial Célibataire..1 Marié (e) ..2 pas membre du ménage, mettre Veuf (e) ...3 Divorcé (e)..4 (le code 00)	8. N° d'ordre de l'époux-se de (nom) ? (Si l'époux-se de (nom) n'est pas membre du ménage, mettre le code 00)	9. Situation de présence Présent1 Temporairement absent2	10. Sait lire et écrire Oui....1 Non...2 - de 10ans 3	11. Niveau scolaire (voir codes en face)	12. N° du noyau familial	13. Lien dans le noyau familial (voir codes en face)
				Mois	Années								
11													
12													
13													
14													
15													
16													
17													
18													
19													
20													

Enquêteur : Y'a-t-il des personnes dont le point d'attache principal est le logement de ce ménage et qui ne sont pas prises en considération dans cette partie parce qu'elles sont absentes, ou qu'elles ne vérifient pas les conditions requises pour être membres ?

Ouf 1 » Partie B ; Non 2 » Module 2

LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE

- 01 Chef de ménage (C.M)
- 02 Epoux (se) du C.M
- 03 Enfants du C.M
- 04 Enfants adoptifs du C.M
- 05 Epouse du fils du C.M.
- 06 Epoux de la fille du C.M
- 07 Enfants du fils du C.M
- 08 Enfants de la fille du C.M
- 09 Autres petits fils du C.M
- 10 Père, mère du C.M
- 11 Beau-père, belle-mère du C.M.
- 12 Epoux de la mère (ou épouse du père) du C.M.
- 13 Frères et soeurs du C.M de même père et mère
- 14 Frères et soeurs du C.M de même père seulement
- 15 Frères et soeurs du C.M de même mère seulement
- 16 Beaux-frères et belles-soeurs du C.M.
- 17 Oncles et tantes du côté paternel du C.M
- 18 Oncles et tantes du côté maternel du C.M
- 19 Grands parents paternels du C.M
- 20 Grands parents maternels du C.M
- 21 Oncles et tantes de l'époux (se) du C.M
- 22 Grands parents de l'époux(se) du C.M
- 23 Enfants de l'époux (se) du C.M
- 24 Neveux et nièces du C.M (non compris les petits fils)
- 25 Autres parents paternels du C.M (cousins et leurs enfants, parents éloignés)
- 26 Autres parents maternels du C.M (cousins et leurs enfants, parents éloignés)
- 27 Autres parents du côté de l'époux (se) du C.M
- 28 Autres parents du C.M.
- 29 Personnes sans lien de parenté avec le C.M
- 30 Personnes travaillant pour le compte du ménage (bonne, femme de ménage, concierge, gardien,...)

Question 10 : Niveau scolaire

- Aucun 01
- Jardin d'enfants 02
- M'sid, koutab 03
- Fondamental, 1er cycle sans formation professionnelle 04
- Fondamental, 1er cycle avec formation professionnelle 05
- Fondamental, 2ème cycle sans formation professionnelle 06
- Fondamental, 2ème cycle avec formation professionnelle 07
- Secondaire sans formation professionnelle 08
- Secondaire avec formation professionnelle 09
- Supérieur sans formation professionnelle 10
- Supérieur avec formation professionnelle 11
- Autres (à préciser) 12

MODULE 1 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET NIVEAU D'INSTRUCTION DES MEMBRES DU MENAGE

Partie B : Caractéristiques des personnes absentes

Enquêteur : Dans cette partie, vous devez enquêter toutes les personnes qui ne sont pas membres du ménage, mais dont le point d'attache est le logement de ce ménage

0 1 2

1. 2. N° Nom et prénom	3. Lien de parenté avec le chef du ménage (voir codes en face)	4. Sexe Mas..1 Fém..2	5. Age en années révolues	6. Etat matrimonial Célibataire 1 Marié (e) 2 Veuf (ve) 3 Divorcé (e) 4	7. Si (Nom) est marié, Indiquer le n° d'ordre du conjoint s'il est membre du ménage Si non mettre 00	8. Où se trouve exactement (NOM) actuellement ? - Chantiers des travaux 1 - Caserne militaire 2 - Institutions de la population compté à part 3 - Autres à préciser 4	9. (NOM) visite t-il de temps en temps ce logement ? - Oui, souvent ... 1 - Oui, rarement ... 2 - Non 3	10. Niveau scolaire de (NOM) ? (Voir codes en face)	11. Type d'activité de (NOM) ? - Actif occupé..1 - Chômeur2 - Inactif3	12. Est-ce que (NOM) aide le ménage matériellement ? - Oui, soutien principal ... 1 - Aide le ménage 2 - Reçoit l'aide du ménage ... 3 - Non 4
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie A : Perception de la famille et solidarité familiale

0 2 0 1 1 1
 0. Personne répondant

<p>1. Avez-vous dans votre famille les personnes suivantes (voir groupes familiaux ci-dessous) ? Oui ... 1 Non ... 2 ==> ligne suivante</p>	<p>4. En cas de difficultés (financières, familiales, affaires à régler ...) sur qui vous pouvez compter réellement pour vous donner un coup de main ? Mettre 1 pour les personnes déclarées Mettre 2 pour les groupes restants non cités</p>
<p>2. Parmi les personnes ou groupes de personnes suivants, quels sont ceux que vous considérez comme faisant partie de votre famille ? 1. Oui ; 2. Non ==> ligne suivante</p>	<p>5. Exceptés les membres de votre ménage, quelles sont les personnes auxquelles vous pouvez réellement apporter un coup de main en cas de difficultés ou de problèmes ? Mettre 1, pour les personnes signalées Mettre 2, pour les groupes restants non cités</p>
<p>3. Qui consultez-vous en premier lieu en cas de difficultés ou de problèmes ? Indiquer les trois premiers consultés, mettre le code 1, les autres groupes non déclarés doivent avoir un blanc</p>	<p>6. Avez-vous des proches parents (autres que la famille restreinte) qui vivent avec vous parce qu'ils n'ont pas les possibilités financières pour vivre seuls ? 0. Sans objet 1. Pour les personnes déclarées 2. Pour le reste</p>

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie A : Perception de la famille et solidarité familiale

0 2 1

Groupes familiaux	Code	Questions n°						Groupes familiaux	Code	Questions n°								
		1	2	3	4	5	6			1	2	3	4	5	6			
Epoux (se) du C.M.	02							Beaux-frères et belles-sœurs du C.M.	16									
Enfants du C.M.	03							Oncles et tantes du côté paternel	17									
Enfant adoptif du C.M.	04							Oncles et tantes du côté maternel du C.M.	18									
Epouse du fils du C.M.	05							Grands parents paternels du C.M.	19									
Epoux de la fille du C.M.	06							Grands parents maternels du C.M.	20									
Enfants du fils du C.M.	07							Oncles et tantes de l'époux (se)	21									
Enfants de la fille du C.M.	08							Grands parents de l'époux (se) du C.M.	22									
Autres petits-fils du C.M.	09							Enfants de l'époux (se) du C.M.	23									
Père, mère du C.M. du C.M.	10							Neveux et nièces (non compris les petits fils) du C.M.	24									
Beau-père, belle-mère du C.M.	11							Autres parents paternels (cousins et leurs enfants, parents éloignés) du C.M.	25									
Epoux de la mère (ou épouse du père du C.M.)	12							Autres parents maternels (cousins et leurs enfants, parents éloignés) du C.M.	26									
Frères et sœurs de même père et mère du C.M.	13							Autres parents du côté de l'époux (se) du C.M.	27									
Frères et sœurs de même père seulement du C.M.	14							Autres parents du C.M.	28									
Frères et sœurs de même mère seulement du C.M.	15																	

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie B : Parents et beaux-parents

CARTE - CODES

Question 2 : A quel endroit votre[....]..... vit-il ?		
Même logement	01	==> Colonne suivante
Même construction ou construction contiguë	02	==> Colonne suivante
Même quartier / même douar	03	==> Colonne suivante
Même ville ou même commune rurale	04	
Autre ville de la province	05	
Autres communes rurales de la province	06	
Villes d'autres provinces	07	
Communes rurales d'autres provinces	08	
Etranger	09	
Autres	10	
Question 3 : Quels sont les moyens que vous utilisez pour avoir des nouvelles de vos parents /ou beaux-parents ?		
Oui, souvent	1	
Oui, Rarement	2	
Non	3	
Question 4 : A quelle fréquence voyez-vous vos parents ou beaux-parents		
Chaque jour	1	==> 6
Chaque semaine	2	==> 6
Chaque mois	3	==> 6
Plusieurs fois dans l'année	4	
Rarement	5	
Jamais	6	==> colonne suivante

MODULE 2 : LES RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie B : Parents et beaux-parents

0 2 2

Questions	Père	Mère	Beau père	Belle mère
1. Votre ...[...]. est-il (elle) encore vivant (e) ? Sans objet .. 0 * colonne suivante Oui 1 ; Non 2 * colonne suivante				
2. A quel endroit vit-il (elle) ? (voir carte-code ci-dessus)				
3. Quels sont les moyens que vous utilisez pour avoir des nouvelles de votre ...[...]. ? (voir carte-codes ci-dessus) Rencontres directes				
Lettre				
Téléphone				
Demande de nouvelles auprès des frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs				
Demande de nouvelles auprès d'autres personnes parentes				
Autres (à préciser)				
4. A quelle fréquence voyez-vous votre ...[...]. ? (Voir carte-codes ci-dessus)				

Questions	Père	Mère	Beau père	Belle mère
5. A quelles périodes vous vous rendez habituellement avec votre ... [.....].... ? Régulièrement tout au long de l'année 1 Pendant les fêtes religieuses seulement 2 Pendant les vacances ou les congés seulement 3 A certains (es) événements ou occasions 4 Autres 5				
6. Quels sont les membres du ménage qui vous accompagnent fréquemment lorsque vous vous rendez chez votre[.....].... ? (Oui 1 ; Non 2)				
Chef de ménage				
Epouse				
Enfants				
Autres membres du ménage				

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie C : Enfants

CARTE - CODES

<p>3. Où se trouve-t-il actuellement ?</p> <p>Membre du ménage 1</p> <p>Marlé (e) ayant son propre foyer 2 => 5</p> <p>Vivant en ménages avec lien de parenté 3 => 5</p> <p>Vivant seul ou avec des personnes non mariées .. 4 => 5</p> <p>Vivant chez d'autres foyers sans lien 5 => 5</p> <p>Autres 6 => 5</p>	<p>11. A quelle fréquence le (ou la) voyez-vous ?</p> <p>Chaque jour 1 ==> 13</p> <p>Chaque semaine 2 ==> 13</p> <p>Chaque mois 3 ==> 13</p> <p>Plusieurs fois dans l'année 4</p> <p>Rarement 5</p> <p>Jamais 6 ==> 13</p>
<p>9. Où réside-t-il actuellement ?</p> <p>Même logement 01 =>13</p> <p>Même construction ou construction contiguë 02 =>13</p> <p>Même quartier / même douar 03 =>13</p> <p>Même ville ou même commune rurale 04</p> <p>Autre ville de la province 05</p> <p>Autre commune rurale de la province 06</p> <p>Ville dans une autre province 07</p> <p>Commune rurale dans une autre province 08</p> <p>Etranger 09</p> <p>Autres cas 10</p>	<p>12. A quelle période vous vous rencontrez habituellement ?</p> <p>Régulièrement tout au long de l'année 1</p> <p>Pendant les fêtes religieuses 2</p> <p>Pendant les vacances ou les congés 3</p> <p>A certains (es) événements (occasions) 4</p> <p>Autres cas 5</p>

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie C : Enfants

0 2 3

0. Avez-vous des enfants âgés de 7 ans et plus		Oui 1 ; Non 2 ==> Partie D										
1. N°	3. Où se trouve-t-il (ou elle) actuellement (voir cartes ci-dessus)	4. Enquêteur: Pour les membres du ménage, indiquer le n.o et passer à la question 13	5. Sexe M. 1 F. 2	6. Age (en années révolues)	7. Etat marital Cél...1 Mar...2 Div...3 Veuf...4	8. Type d'activité A.0...1 Ch...2 INA...3	9. Résidence actuelle (voir cartes ci-dessus)	10. Moyens utilisés pour avoir des nouvelles de (NON) Oui 1 Non 2 Rennes directes Demande de nouvelles auprès d'autres personnes	11. fréquence de rencontres (voir cartes ci-dessus)	12. Période de rencontres (voir cartes ci-dessus)	13. Exceptés les inactifs de moins de 15 ans Est-ce que (nom) vous aide matériellement? 1.Oui, Régulier 2.Oui, Occasionnel 3.Oui, Pris en charge 4. Non * enfant suivant	14. Pour les enfants aidant leurs parents seulement Classez les trois enfants qui vous apportent le plus d'appui ?
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												
08												
09												
10												

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie D : Frères, soeurs, beaux-frères et belles soeurs

CARTE - CODES

Question 3 : Quels sont les moyens que vous utilisez pour avoir leurs nouvelles ?	
Oui, souvent	1
Oui, rarement	2
Non	3
Question 4 : A quelle fréquence les voyez-vous ?	
Chaque jour	1 » 6
Chaque semaine	2 » 6
Chaque mois	3 » 6
Plusieurs fois dans l'année	4
Rarement	5
Jamais	6 » Colonne suivante
Question 5 : A quelle période vous vous rencontrez généralement ?	
Régulièrement tout au long de l'année ..	1
Pendant les fêtes religieuses	2
Pendant les vacances et/ou les congés ..	3
A certains événements	4
Autres	5

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie D : Frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs

0 2 4

Questions	Frères	Soeurs	Beaux-frères	Belles-soeurs
1. Avez-vous des ? Oui 1 Non 2 » Colonne suivante				
2. A quel endroit vivent-ils ? Oui 1 Non 2 - Même logement - Même construction ou construction contiguë - Même quartier / même douar - Même ville / même commune - Autres villes/autres communes de la province - Urbain d'autres provinces - Rural d'autres provinces - Etranger - Autres				

Questions	Frères	Soeurs	Beaux-frères	Belles-soeurs
3. Quels sont les moyens que vous utilisez pour avoir leurs nouvelles ? Rencontres Lettre Téléphone Demandes de nouvelles auprès des personnes avec lien Autres				
4. A quelle fréquence les voyez-vous ? (voir carte-codes)				
5. A quelle période vous vous rencontrez généralement ? (voir carte-codes)				
6. A quel endroit vous vous rencontrez habituellement ? (Oui 1 ; Non 2) Chez les parents Chez - nous Chez - eux Au souk Autres cas				

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie E : Autres personnes parentes

0 2 5

O. Exceptez, vos parents, beaux-parents, enfants, frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, avez-vous d'autres personnes que vous considérez membre de votre famille ? Oui ... 1 ; Non ... 2 ==> Partie F

1. Où résident les autres personnes parentes qui ne vivent pas avec vous dans ce ménage ?

(1. Pour les lieux indiqués - 2. Lieux non indiqués)

- Même logement
- Même construction ou construction contiguë
- Même quartier / même douar
- Même ville / même commune
- Autres villes / autres communes de la province
- Urbain d'autres provinces
- Rural d'autres provinces
- Etranger
- Autres

2. Quels sont les moyens que vous utilisez pour avoir des nouvelles des personnes ne vivant pas avec vous ? (1 ... Oui ; 2 ... Non)

- Rencontres directes
- Lettre
- Téléphone
- Personnes parentes
- Autres

3. A quelles périodes vous voyez-vous habituellement ? (1 ... Oui ; 2 ... Non)

- Régulièrement pendant toute l'année
- Pendant les fêtes religieuses
- Pendant les vacances ou les congés
- A certains événements
- Autres

4. Parmi les groupes familiaux mentionnés ci-dessus et qui ne sont pas membres de votre ménage, quels sont les trois groupes avec qui vous avez relativement des relations familiales intimes ?

- 1.
- 2.
- 3.

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE
Partie F : Services reçus
CARTE-CODES

Enquêteur : Interviewez le C.M. et son conjoint

	Si oui, mettez une croix	
	C.M.	Conj.
Au cours du dernier mois, avez-vous reçu les services ou les biens suivants d'une personne (ou des personnes) parente (s) ?		
01. Tâches ménagères		
02. Entretien du logement		
03. Garde des enfants		
04. Soins aux membres du ménage		
05. Transport des membres du ménage		
06. Achat, course		
07. Prêt d'argent pour les besoins de la consommation courante		
Au cours des trois derniers mois, avez-vous reçu les services ou les biens suivants d'une personne (ou des personnes) parente (s) ?		
08. Hébergement		
09. Règlement d'un problème administratif		
10. Prêt de vêtements		
11. Prêt d'outillage		
12. Prêt d'équipement ménager		
13. Dons en produits alimentaires		
14. Dons en produits non alimentaires		

	Si oui, mettez une croix	
	C.M.	Conj.
Au cours des douze derniers mois, avez-vous reçu les services ou les biens suivants d'une personne (ou des personnes) parentes ?		
15. Recommandations auprès d'un tiers pour le règlement d'une affaire ou d'un problème		
16. Recherche ou accès à un emploi		
17. Prêt de mobilier		
18. Prêt d'argent pour l'achat des biens durables		
19. Prêt d'argent pour l'acquisition d'un logement ou d'un terrain		
20. Prêt d'argent pour d'autres raisons		
21. Transfert reçu en argent		
22. Prêt d'autres objets n.c.a.		
23. Autres biens et services reçus à préciser		

Unité de temps :

Jour 1	Mois 4	An 7
Semaine 2	Trimestre 5		
Quinzaine	... 3	Semestre 6		

MODULE 2 : RESEAUX FAMILIAUX ET SOLIDARITE FAMILIALE

Partie G : Services fournis

CARTE-CODES

Enquêteur : Interviewez le C.M. et son conjoint

	Si oui, mettez une croix	
	C.M.	Conj.
Au cours du dernier mois, avez-vous fourni les services ou les biens suivants d'une personne (ou des personnes) parente (s) ?		
01. Tâches ménagères		
02. Entretien du logement		
03. Garde des enfants		
04. Soins aux membres du ménage		
05. Transport des membres du ménage		
06. Achat, course		
07. Prêt d'argent pour les besoins de la consommation courante		
Au cours des trois derniers mois, avez-vous fourni les services ou les biens suivants d'une personne (ou des personnes) parente (s) ?		
08. Hébergement		
09. Règlement d'un problème administratif		
10. Prêt de vêtements		
11. Prêt d'outillage		
12. Prêt d'équipement ménager		
13. Dons en produits alimentaires		
14. Dons en produits non alimentaires		

	Si oui, mettez une croix	
	C.M.	Conj.
Au cours des douze derniers mois, avez-vous fourni les services ou les biens suivants d'une personne (ou des personnes) parentes ?		
15. Recommandations auprès d'un tiers pour le règlement d'une affaire ou d'un problème		
16. Recherche ou accès à un emploi		
17. Prêt de mobilier		
18. Prêt d'argent pour l'achat des biens durables		
19. Prêt d'argent pour l'acquisition d'un logement ou d'un terrain		
20. Prêt d'argent pour d'autres raisons		
21. Transfert reçu en argent		
22. Prêt d'autres objets n.c.a.		
23. Autres biens et services fournis à préciser		

Unité de temps :

Jour 1	Mois 4	An 7
Semaine 2	Trimestre 5		
Quinzaine	... 3	Semestre 6		

MODULE 3 : NUPTIALITE ET RUPTURES D'UNIONS
CARTE - CODES

Question 4: Quel lien de parenté avez-vous avec votre premier époux ?

Cousin paternel parallèle 1
 Cousin maternel parallèle 2
 Cousin croisé paternel 3
 Cousin croisé maternel 4
 Cousin du côté paternel et maternel 5
 Autre lien de parenté du côté paternel . 6
 Autre lien de parenté du côté maternel . 7
 Aucun lien 8

Question 5: Qui vous a surtout recommandé le choix de votre premier époux ?

Père seul 1
 Mère seule 2
 Père et mère 3
 Frère et soeur 4
 Grands parents, oncles, tantes 5
 Autres membres de la famille 6
 Amis 7
 Propre choix de l'interviewé 8
 Autres (à préciser) 9

Question 6: Au début de votre premier mariage avec qui avez-vous habité ?

Femme mariée (acte de mariage établi) mais n'ayant pas regagné le foyer conjugal .. 0 *
 Femme suivante

Logement indépendant 1 * 8
 Chez les parents 2
 Chez un frère/soeur 3
 Chez les beaux-parents 4
 Chez les beaux-frères/belles-soeurs 5
 Chez d'autres personnes parentes 6
 Chez des personnes sans lien 7
 Autres 8

0. Numéro d'ordre de la femme	8. Pourquoi ?	9. Qui a pris la décision de l'usage d'une méthode pour éviter de tomber enceinte ?	10. Combien votre mère a-t- elle eu d'enfants y compris vous et les enfants décédés de la mère ?	11. Parmi ces enfants combien sont nés avant vous ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Couple désire avoir enfants 1 - Grossesse, allaitement . 2 - On ne peut pas avoir d'enfant 3 - Difficulté de se procurer les contraceptifs 4 - Refus d'un membre de la famille 5 - L'un des conjoints n'est plus en âge de procréer. 6 - Autres raisons 7 <p style="text-align: center;">» 10</p>	<ul style="list-style-type: none"> Raisons de santé ... 0 Moi seule 1 Mon mari seul 2 Moi et mon mari 3 Mes beaux-parents .. 4 Mes parents 5 Un autre membre du ménage 6 Un autre membre de la famille 7 Une autre personne.. 8 		

MODULE 5 : ENFANTS ET FAMILLE

Partie A : Coûts de l'enfant

0 5 1

0. Numéro du noyau familial enquêté

Garçons Filles

1. A votre avis, quel est le niveau minimum d'éducation dont les enfants ont besoin aujourd'hui pour pouvoir mener une vie satisfaisante ?

- 0 » Partie B
- 1 Non concerné
- 2 Fondamental 1er cycle
- 3 Fondamental 2ème cycle
- 4 Secondaire
- 5 Formation professionnelle
- 6 Supérieur
- 7 Ne sait pas

2. Enquêteur : Y'a-t-il dans ce noyau, des enfants scolarisés âgés de 7 à 22 ans, qui ont quitté l'école avant d'atteindre le niveau minimum tel que spécifié par le chef du noyau à la Q.1 ?

- Oui
- Non

3. Pourquoi vos enfants (ou certains d'entre-eux) n'ont pas atteint ce niveau ?

- (Oui 1 ; Non 2)
- 1. Problèmes d'accès (manque d'écoles, de places, ...)
- 2. Manque de moyens financiers pour subvenir aux frais d'études
- 3. Obligations de travailler, d'aider les parents
- 4. Enfants préfèrent travailler que de poursuivre les études
- 5. Désintéressement des enfants
- 6. Attitude des parents envers l'école

7. Autres

4. Qu'attendez-vous de la scolarisation de vos enfants ?

- Acquisition de connaissances seulement
- Acquisition de connaissances et accès au travail
- Accès au travail seulement
- Moyen pour mieux vivre sa vie
- Autres à préciser
- Ne sait pas

5. Etes-vous pour ou contre la scolarisation des filles ?

- Oui, pour
- Non, contre
- Indifférent

Garçons Filles

0

MODULE 5 : ENFANTS ET FAMILLE
Partie B : Bénéfice de l'enfant

0 5 2

0. Pensez-vous que l'enfant devient utile pour le ménage à partir d'un certain âge ?

Oui 1
Non 2 ==> 2

1. A quel âge diriez-vous qu'un enfant comme à être utile pour le ménage ?

Age en années révolues

1.1 Pour les garçons

1.2 Pour les filles

2. Enquêteur : Y'a-t-il des enfants (membres présents ou absents) âgés de 7 à 15 ans dans ce ménage ?

Oui 1
Non 2 » 5

3. Est-ce que vos enfants âgés de 7 à 15 ans vous aident actuellement dans les activités indépendantes du ménage ?

Oui 1
Non 2 » 5

4. Au cas où vos enfants n'effectueraient pas ce travail, est-ce que vous, ou un adulte du ménage, auriez le temps de le faire, ou devriez-vous engager quelqu'un d'autre pour le faire ?

Le travail peut être fait par un adulte du ménage 1
Il faudra engager quelqu'un d'autre pour le faire 2
Non 3
Ne sait pas 4

5. Par quel moyen, pensez-vous vivre votre vieillesse ?
(1. Moyen indiqué ; 2. Moyen non indiqué)

- Epargne
- Retraite, sécurité sociale
- Rente
- Revenus d'activités indépendantes
- Aide de la famille
- Prise en charge par les enfants
- Prise en charge par un autre membre de la famille
- Autres

MODULE 5 : ENFANTS ET FAMILLE

Partie B : Garde des enfants

0 5 3

0. N° de la femme enquêtée

1. Enquêteur : Cette femme a-t-elle des enfants âgés de moins de 15 ans ?

Oui 1
Non 2 " 3

2. Lorsque vous êtes absente de votre ménage pour une raison ou une autre, quels sont les moyens que vous utilisez habituellement, pour la garde de vos enfants de moins de 15 ans ?

(1. Oui ; 2. Non)

. Garderie

. Les enfants restent au foyer avec leurs parents, frères, frères, quelqu'un autre

. Chez les amis et les voisins

. Chez les parents, famille

. Autres

3. Etes-vous d'accord ou non avec l'avis qui dit que c'est le problème de la garde d'enfants qui constitue pour la femme l'obstacle principal pour l'exercice des activités professionnelles en dehors du foyer ?

Oui ...1 ; Non ... 2

MODULE 6 : HABITAT ET ÉLÉMENTS DE CONFORT

0 6 0

1. Enquêteur: Quel est le type de logement occupé par le ménage enquêté ?

- Villa ou étage de villa 0
- Appartement dans un immeuble 1
- Maison marocaine traditionnelle 2
- Maison marocaine moderne 3
- Pièce(s) dans une institution 4
- Baraque et habitat sommaire 5
- Local non destiné initialement à l'habitat 6
- Habitat rural 7
- Autres 8

2. Combien de pièces votre ménage occupe-t-il dans ce logement ?

3. Statut d'occupation :

- Propriétaire/Copropriétaire 0
- Accédant à la propriété 1
- Locataire 2 * 5
- Logé gratuitement chez une personne avec un lien familial 3 * 5
- Logé gratuitement chez une personne sans lien familial 4 * 5
- Logement de fonction 5 * 5
- Hypothèque 6 * 5
- Autres 7 * 5

4. Votre famille vous a-t-elle aidé à l'accès à votre logement ?

- Oui, aide matérielle 1
- Oui, aide non matérielle 2
- Logement hérité 3
- Non 4

5. Disposez-vous dans votre logement de résidence principale de :

- (1. Oui ; 2. Non)
- Cuisine
- Bain moderne/douche
- Bain traditionnel
- Toilette

6. D'où provient l'eau utilisée par votre ménage pour la boisson ?

- (oui ... 1 , Non ... 2)
- Branchement individuel
- Branchement collectif
- Fontaine publique
- Puits à l'intérieur du logement
- Point d'eau aménagé
- Puits non aménagé
- Camion citerne
- Vendeur d'eau
- Sources oueds, seguia, etc

7. Quelle est (ou sont) la (les) source (s) d'énergie utilisée (s) habituellement par votre ménage pour l'éclairage ?

(Oui ... 1 , Non ... 2)

- Branchement individuel
- Branchement collectif
- Groupe électrogène
- Gaz
- Bougies
- Pétrole lampant
- Autres (à préciser)

8. Votre ménage dispose-t-il de :

- (1. Oui ; 2. Non)
- Cuisinière/Four
- Réfrigérateur
- Téléviseur
- Poste de radio, cassette
- Téléphone
- Voiture personnelle
- Motocyclette
- Bicyclette
- Parabole

9. Votre ménage dispose-t-il de :

(1. Oui ; 2. Non) ?

- Bonne, femme de ménage, domestique
- Concierge
- Gardien/Jardin

CARTE - CODES

QUESTION 2 : RESULTATS DU FORMULAIRE 01

Actif occupé	01	»	6
Chômeur	02		
Femme au foyer	04	»	Membre suivant
Elève/Étudiant	05	»	Membre suivant
Jeune enfant	06	»	Membre suivant
Personne âgée	07	»	Membre suivant
Retraité	08	»	Membre suivant
Rentier	09	»	Membre suivant
Infirme, grand malade	10	»	Membre suivant
Autres cas	11	»	Membre suivant

MODULE 7 : ACTIVITE

Partie B : La famille et l'emploi indépendant

0 7 2

0. Y-a-t-il un membre de votre ménage qui exerce ou possède une activité indépendante (exploitation agricole, profession libérale, entreprise, commerce, services...)
 Oui 1 ; Non 2 » section suivante

1. N U M E R O D E C L A S S E M E N T	2. Activité principale de l'entreprise, l'exploitation agricole, artisanale etc Agriculture 01 Élevage 02 Pêche 03 Commerce 04 Autres services 05 Industrie 06 Mines, énergie 07 B.T.P. 08 Artisanat 09 Transports et communications ... 10 Autres 11	3. Numéro d'ordre du propriétaire de l'activité	4. Nombre de salariés employés dans cette activité		5. Avez-vous créé vous-même votre emploi indépendant ? Oui 1 Non, hérité 2 » Activité suivante Non, autres cas . 3 » Activité suivante	6. Qui vous a aidé au moment du lancement de cet emploi indépendant? Un membre du ménage 1 Un membre de la famille .. 2 Fonds propres 3 Crédit bancaire, jeunes promoteurs 4 Autres à préciser 5
			Nombre total de salariés	Nombre de salariés avec lien familial avec le propriétaire		
Description		Code				
01						
02						
03						
04						
05						
06						
07						
08						
09						
10						

Question 6 : Etat matrimonial

- Célibataire 1
- Marié (e) 2
- Veuf (ve) 3
- Divorcé (e) 4

Question 7 : Niveau scolaire au moment du départ

- Aucun 1
- Fondamental 1 2
- Fondamental 2 3
- Secondaire 4
- Supérieur 5
- Formation professionnelle 6
- Autres (à préciser) 7

Question 8 : Type d'activité

- Actif occupe 1
- Chômeur 2 ==> 10
- Inactif 3 ==> 10

Question 9 : Secteur d'activité

- Agriculture 1
- Industries 2
- Services 3

Question 10 : Avez-vous quitté votre lieu de naissance seul ou accompagné ?

- Seul (e) 1
- Seul (e) pour rejoindre la famille 2
- En compagnie des parents 3
- En compagnie de l'époux ou des enfants 4
- En compagnie d'un membre de la famille 5
- En compagnie d'une personne sans lien 6
- Autres 7

Question 11 : Pourquoi avez-vous quitté votre lieu de naissance ?

- Manque d'emploi au lieu de naissance 1
- Disponibilité d'un emploi 2
- Ouverture d'un commerce ou d'une affaire 3
- Affectation, mutation 4
- Lieu de naissance affecté par la sécheresse 5
- Autres raisons liées à l'emploi 6
- Etudes, éducation des enfants 7
- Changement d'état matrimonial 8
- Accompagner chef de famille ou parents 9
- Rejoindre la famille 10
- Raisons de santé 11
- Attraction du milieu urbain 12
- Causes liées au logement 13
- Autres 14

MODULE 8 : FAMILLE ET MIGRATION - Section A : Migration Interne

Partie A : Lieu de naissance

0 8 1

1. Etes-vous né à (lieu de résidence actuel ?) Oui .1 Non .2 » 4	3. Avez-vous résidé auparavant dans un autre lieu que l'actuel ? Oui1 Non2 » M.S.	4. Quel est votre lieu de naissance		Caractéristiques lors du premier départ du lieu de naissance					10. Avez-vous quitté votre lieu de naissance seul ou accompagné ? (voir carte-codes en face)	11. Pourquoi avez-vous quitté votre lieu de naissance (Raison principale) (Voir carte-codes en face)
		Nom de la ville ou commune rurale et province ou préfecture	Code	5. Age en années révolues	6. Etat matrimonial	7. Niveau scolaire	8. Type d'activité	9. Secteur d'activité		
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										

MODULE 8 : FAMILLE ET MIGRATION - Section A : Migration Interne

Partie A : Lieu de naissance

0 8 1

1. N U M E R O D I O R D R E	2. Etes-vous né à (lieu de résidence actuel ?) Oui .1 Non .2 » 4	3. Avez-vous résidé auparavant dans un autre lieu que l'actuel ? Oui1 Non2 » M.S.	4. Quel est votre lieu de naissance Si le lieu de naissance est lui-même (lieu de résidence mettre 00		Caractéristiques lors du premier départ du lieu de naissance				10. Avez-vous quitté votre lieu de naissance seul ou accompagné ? (voir carte-codes en face)	11. Pourquoi avez-vous quitté votre lieu de naissance (Raison principale) (Voir carte-codes en face)
			Non de la ville ou commune rurale et province ou préfecture	Code	5. Age en années révolues	6. Etat matrimonial	7. Niveau scolaire	8. Type d'activité		
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										

Question 4 : Pour quelles raisons avez-vous choisi le
(lieu de résidence actuel) pour y résider ?

- Recherche d'un emploi 01
- Disponibilité d'un nouvel emploi, ouverture
d'un commerce ou d'une affaire 02 » 6
- Affectation, mutation 03 » 6
- Sécheresse 04 » 6
- Autres raisons liées à l'emploi 05
- Etudes, éducation des enfants 06 » 6
- Changement d'état matrimonial (mariage, etc).. 07 » 6
- Accompagne chef du ménage ou parents 08 » 6
- Désir de rejoindre la famille 09 » 6
- Raison de santé 10 » 6
- Attraction du milieu urbain 11 » 6
- Causes liées aux logements 12 » 6
- Renouer avec le lieu de naissance 13 » 6
- Autres 14 » 6

MODULE 8 : FAMILLE ET MIGRATION
 - Section A : Migration Interne
 Partie C : Migration et biens possédés

0 8 3

C.M. Conjoint

C.M. Conjoint

0. Numéro d'ordre

1. Enquêteur : Est-ce que (NOM) est enquêté dans son lieu de naissance ?

Oui ... 1 ==> Personne suivante
 Non ... 2

2. Etes-vous actuellement propriétaire de biens dans votre lieu de naissance ?

1. Oui
 2. Non » 4

3. Si oui, lesquels ?
 (1. Oui ; 2. Non)

.Logement, terrain non agricole

.Terre agricole

.Autres propriétés foncières

.Plantation

.Bétail, culture

.Commerce

.Activité industrielle

.Activité tertiaire (services)

.Autres à préciser

4. Quand vous avez quitté votre lieu de naissance avez-vous laissé des biens ?

1. Oui ; 2. Non » 7

5. Si oui, lesquels ?
 (1. Oui ; 2. Non)

.Logement, terrain non agricole

.Terre agricole

.Autres propriétés foncières

.Plantation

.Bétail, culture

.Commerce

.Activité industrielle

.Activité tertiaire (services)

.Autres

6. Procédez-vous au développement de votre patrimoine dans votre lieu de naissance ?

Oui, directement 1
 Oui, indirectement par la famille 2
 Oui, indirectement par une personne en dehors de la famille 3
 Non 4

C.M. Conjoint

7. Percevez-vous des transferts en nature et/ou en espèces émanant de votre lieu de naissance ?

Oui, en nature seulement 1
Oui, en espèce seulement 2
Oui, en espèce et en nature 3
Non 4 » Personne suivante

8. Si oui, régularité ?

Régulier 1

Occasionnel 2 Personne suivante

9. Fréquence : 9.1 Nombre de fois

9.2 Unité de temps

Codes de l'unité de temps (question 9) :

Jour 1 , Semaine 2 , Quinzaine .. 3 ,
Mois 4 , Trimestre .. 5 , Semestre ... 6 ,
Année 7

MODULE 8 : FAMILLE ET MIGRATION

Section B : Migration Internationale

Détermination des migrants à l'Etranger	
Avez-vous un ou plusieurs membres de votre famille parentale (père, mère, frères, soeurs) ou votre famille restreinte (conjoint, fils, filles) vivant à l'Etranger ?	
Oui 1
Non 2 » module suivant
N°	Nom et prénom
01	
02	
03	
04	
05	

Question 10 : Branche d'activité au moment du départ

- Sans activité 0
- Agriculture, pêche 1
- Energie et mines 2
- Industrie 3
- Bâtiment et travaux publics 4
- Transport et communication 5
- Commerce et services 6
- Administration 7
- Autres 8

Codes des pays

- Modalités de réponse aux questions 12, 13 ; Section B, Partie A
- France 01
 - Espagne 02
 - Italie 03
 - Belgique 04
 - Grande-Bretagne 05
 - Pays bas 06
 - Pays scandinaves 07
 - Allemagne 08
 - Autres pays d'Europe 09
 - Etats-Unis 10
 - Canada 11
 - Autres pays d'Amérique 12
 - Algérie 13
 - Tunisie 14
 - Lybie 15
 - Pays du Golfe 16
 - Autres pays Arabes 17
 - Autres pays Africains 18
 - Autres pays 19
 - Ne sait pas 20

MODULE 8 FAMILLE ET MIGRATION -
Section B : Migration internationale

Partie A : Caractéristiques des migrants à l'Etranger

0 8 4

1. Numéro de classement	2. Lien de parenté avec le C.M. (voir carte-code)	3. Sexe M 1 F 2	4. Age au moment du départ (en années révolues)	5. Durée depuis le premier départ (en années révolues)	6. Etat matrimonial au moment du départ Célibataire 1 Marié (e) 2 Veuf (ve) 3 Divorcé (e) 4	7. Niveau scolaire au moment du départ Néant 1 Fondamental1..... 2 Fondamental2..... 3 Secondaire 4 Supérieur 5 Autres 6	8. Type d'activité au moment du départ 1. Actif occupé 2. Chômeur 3. Inactif » 11	9. Profession au moment du départ		10. Branche d'activité au moment du départ	
								Libellé	Code	Libellé	Code
01											
02											
03											
04											
05											

1. Numéro de classement	11. Motif du départ Exercice d'une activité 1 Recherche d'un emploi 2 Poursuite d'études 3 Regroupement familial 4 Autres 5	12. Pays de première destination Noter le code pays (voir carte-codes en face)	13. Pays de résidence actuelle Noter le code pays (voir carte-codes en face)	14. Est-ce que ce ménage est son point d'attache Oui 1 Non 2 -> personne suivante	15. Dans quel secteur le migrant possède et/ou développe son patrimoine au Maroc ?						
					Construction de logement	Agriculture	Artisanat industrie	Commerce	Autres services	Achat de terrain	
01											
02											
03											
04											
05											

MODULE 8 : FAMILLE ET MIGRATION - Section B : Migration internationale

Partie B : Transferts reçus et/ou envoyés

0 8 5

	1	2	3	4	5
1. Votre ménage a-t-il reçu ou envoyé des transferts en espèce					
Reçoit seulement ... 1					
Envoit seulement 2 » 9					
Reçoit et envoie 3					
Non 4 » Personne suivante					
2. Quels sont les transferts ou les dons que vous recevez généralement					
(Oui 1 ; Non 2)					
Argent					
Equipements ménagers					
Biens durables (y compris les voitures)					
Habillement					
Alimentation					
Autres					
3. Enquêteur : (Nom) reçoit-il de l'argent ?					
Oui 1					
Non 2 » 8					
4. Quelle est la régularité du transfert					
Régulier 1					
Occasionnel 2 » 8					
5. Fréquence					
Nombre de fois					
Unité de temps					
6. Avez-vous reçu des fonds au cours des douze derniers mois ?					
Oui ... 1 ; Non ... 2 » 8					

	1	2	3	4	5
7. Nature des dépenses réalisées grâce aux transferts reçus au cours des 12 derniers mois (1. Oui ; 2. Non)					
Consommation courante					
Scolarisation des enfants					
Soins médicaux					
Construction de logement					
Investissement agricole					
Investissement industriel (y compris l'artisanat)					
Investissement au secteur tertiaire					
Autres					
8. Enquêteur : Reporter les codes de la question 1					
Reçoit seulement 1 » Personne suivante					
Envoit seulement 2					
Reçoit et envoie 3					
9. Nature des transferts envoyés au cours des 12 derniers mois (Oui ... 1 ; Non ... 2)					
Argent					
Don des produits alimentaires					
Don des produits non alimentaires					
10. Enquêteur : (Nom) envoie-t-il de l'argent ?					
Oui 1					
Non 2 » Personne suivante					
11. Régularité des transferts envoyés en argent					
Régulier 1 ; Occasionnel 2 » Personne suivante					
12. Fréquence					
Nombre de fois					
Unité de temps					

MODULE 9 : FAMILLE ET CONNAISSANCE DU DROIT

0 9 0
| | | |

QUESTIONS	CODE DES PERSONNES TIREES	QUESTIONS	CODE DES PERSONNES TIREES
1. Numéro d'ordre		8. L'enfant peut-il choisir à partir d'un certain âge, entre résider avec son père ou avec sa mère ? 1. Oui ; 2. Non ; 3. MSP	
2. Avez-vous entendu parler de la moudawana, loi qui régit la relation conjugale entre les époux ? 1. Oui ; 2. Non		9. Quelle est la sanction prévue par le législateur à l'encontre du mari qui, malgré une décision de justice devenue exécutoire, refuse de verser la pension alimentaire à son épouse ? 1. Une majoration du montant du 2. Emprisonnement et/ou amende 3. MSP	
3. Avez-vous entendu parler des dernières modifications apportées à la moudawana ? 1. Oui ; 2. Non		10. Le mari peut-il empêcher sa femme de travailler ? 1. Oui ; 2. Non ; 3. MSP	
4. Les changements introduits dans la moudawana touchent-ils la polygamie ? 1. Oui ; 2. Non ; 3. MSP		11. Etes-vous au courant de l'arrivée de femmes marocaines au parlement ? Oui 1 Non 2 ==> 13	
5. Le père ou le wali peuvent-ils contraindre la femme à se marier ? 1. Oui ; 2. Non ; 3. MSP		12. La présence de la femme au parlement et dans d'autres institutions politiques (parties politiques, communes, etc ...) vous paraît-elle être ? 1. Un luxe 2. Une nécessité 3. MSP	
6. Le mari peut-il répudier sa femme en son absence ? 1. Oui ; 2. Non ; 3. MSP		13. L'éducation des enfants revient-elle en priorité ? classer les cas suivants 1, 2 et 3 A la famille A l'école A la société	
7. La garde de l'enfant en cas de dissolution des liens du mariage, peut-elle être dévolue au père ? 1. Oui ; 2. Non ; 3. MSP		14. Qui, au sein du couple, doit exercer l'autorité par rapport aux enfants ? Le père 1 La mère 2 Le père et la mère 3 NSP 4	

NSP = Ne sait pas

MODULE 10 : EFFETS DE LA SITUATION
SOCIO-ECONOMIQUE

1 0 0

1. En comparant le niveau de vie actuel de votre ménage à celui d'il y a 10 à 15 ans (vers 1980), pensez-vous qu'il :
- S'est amélioré 1 " 3
- N'a pas changé 2 " 3
- S'est détérioré 3
- Ne sait pas 4 " 3
2. Quelles sont les raisons de cette détérioration ?
(1. Oui ; 2. Non)
- Diminution des revenus des activités
- Décès ou maladie grave du soutien principal
- Plus de personnes à charge
- Augmentation de besoins
- Autres
3. Parmi les éléments suivants de votre niveau de vie courant, indiquer les 3 premiers qui vous posent maintenant plus de problèmes qu'il y a 10 à 15 ans (vers 1980) ?
- Mettre 1 pour les 3 modalités indiquées et 2 pour les autres
- Dépenses d'alimentation
- Dépenses d'habillement
- Dépenses de transport
- Loyer, charges d'habitation et dépenses d'équipements ménagers
- Frais de scolarité des enfants
- Frais des soins médicaux et acquisition de médicaments
- Loisirs, voyage et activités culturelles
- Transfert destiné à la famille
4. Qu'est-ce qui vous inquiète le plus dans l'avenir ?
- Indiquer les 3 premiers éléments, mettre le code 1 pour les 3 modalités indiquées et 2 pour les autres non déclarées
- Chômage des jeunes
- Cherté de la vie
- Inachèvement de la scolarité
- Délinquance des enfants
- Maladie
- Le manque d'argent
- Difficultés à élever les enfants suite aux décès
- L'usage de tabac
- La consommation de la drogue
- Conflits familiaux pénibles
- Autres

5. Enquêteur : Est-ce que le chef du ménage est actuellement marié ?

Oui, le C.M. est un homme marié, sa femme âgée de moins de 50 ans 1
 Oui, le C.M. est un homme marié, sa femme âgée de plus de 50 ans 2 » Fin
 Oui, le C.M. est une femme mariée âgée de moins de 50 ans 3
 Oui, le C.M. est une femme mariée âgée de plus de 50 ans 4 » Fin
 Non, le C.M. n'est pas marié 5 » Fin

6. Dans le cas où le niveau de vie de votre ménage reste équivalent à ce qu'il est actuellement, aimeriez-vous avoir plus d'enfants ?

Oui 1
 Non 2 » 9
 Indécis, ne sait pas 3 » 9

7. Combien de garçons, de plus, auriez-vous souhaité avoir ?

8. Combien de filles, de plus, auriez-vous souhaité avoir ?

9. Dans le cas où le niveau de vie de votre ménage s'améliorer substantiellement souhaitez-vous avoir plus d'enfants ?

Oui 1
 Non 2 » Fin
 Indécis, ne sait pas 3 » Fin

10. Combien de garçons de plus auriez-vous souhaité avoir ?

11. Combien de filles de plus auriez-vous souhaité avoir ?

12. Personne ayant répondu aux questions de ce module

RESUME DE L'ENQUETE

1 1 0

1. ENQUETEUR :
 2. ENQUETRIX :
 3. MENAGE :

Echantillonné 1
 Remplaçant 2

4. MODULE	5. DATE DE L'ENQUETE		6. ETAT DE REMPLISSAGE COMPLET 1 PARTIEL 2 NON CONCERNE 3	7. OBSERVATIONS
	Jour	Mois		
1				
2				
3				
4				
5				

4. MODULE	5. DATE DE L'ENQUETE		6. ETAT DE REMPLISSAGE COMPLET 1 PARTIEL 2 NON CONCERNE 3	7. OBSERVATIONS
	Jour	Mois		
6				
7				
8				
9				
10				